VIES DES DERNIERS VALOIS :

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III.

VIES DES PREMIERS BOURBONS :

HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE
PRÉDITE ET JUGÉE

PAR

NOSTRADAMUS

TEXTE DE L'ÉDITION DE 1566, A LYON, PAR PIERRE RIGAUD

PREUVES TIRÉES DES AUTEURS LES PLUS CONNUS

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

Je crois en Dieu... qui a parlé par les Prophètes.
(*Symbole de Nicée*).
N'étouffez pas l'esprit... Ne méprisez pas les Prophéties...
Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon.
(SAINT PAUL, 1re *aux Thess.*).
Du resérant le secret estoupé. (NOSTRAD., IIe *Cent.*, 27).
Aux pages dû passé j'épèle l'avenir. (AUG. RAINGUET).

TOME PREMIER.

VIES DES DERNIERS VALOIS :

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III.

VIES DES PREMIERS BOURBONS :

HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV.

INTERPRÉTATION DES QUATRAINS QUI SE RAPPORTENT AUX ÉVÈNEMENTS CONTEMPORAINS DE CES GOUVERNEMENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Table générale des Matières ou L'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE dans l'ordre chronologique à partir de Henri II Jusqu'à Napoléon III.

Texte des LETTRES A CÉSAR et A HENRY II.

TABLEAU dans l'ordre chronologique des Quatrains interprétés du Passé, du Présent et de l'Avenir.

BORDEAUX
TYPOGRAPHIE Ve JUSTIN DUPUY & Ce
RUE GOUVION, 20.

1862

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.

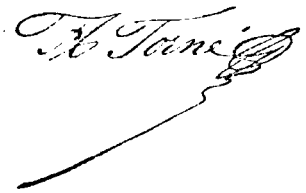

Il est nécessaire de faire connaître ici l'ordre anormal dans lequel les feuilles de ce volume ont été imprimées et de constater l'époque où elles ont été publiées.

Le *Volume* a été déclaré le 10 avril 1862.

Dépôt. — 16 mai : feuilles 3, 4, 5, 6, 7, 8.

25 juin : feuilles 1, 2, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.

Voir à la fin du Volume l'*Addenda*, l'*Errata* et la date du dépôt des dernières feuilles.

Digitized by Google

PRÉFACE.

La partie de *L'Histoire prédite et jugée*, à partir du vivant de Nostradamus jusqu'au temps présent est terminée, et ce que Chavigny croyait voir dans l'œuvre de son maître, est pleinement justifié : « Qui a prédit toutes nos guerres civiles de point en point plusieurs » années avant qu'elles soyent advenues, et si particulièrement et par » le menu, qu'aucun de nos historiens ne sçauroit faire mieux : voire » touché des points qu'ils n'ont sceu, ou qu'ils ont dissimulé et passé » par connivence... Avons rédigé toute notre histoire comme en un » corps, l'avons réduite et rangée soubs les loix d'une chronologie, » avec infini labeur assurément... » (Voir *Vie de L.-Philippe*, p. XVI).

Ce volume prend l'histoire à partir de Henri II, et ne la laisse qu'à Louis XVI. Ses 80 quatrains, qui embrassent une période de 230 ans, n'ont pas une seule fois le mot ROUGES ni le mot BLANCS, bien que le premier soit répété ailleurs 30 fois, et le second 17. C'est que Nostradamus consacre ces mots à l'époque révolutionnaire avec le sens qu'elle leur a donné : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (291). Cependant comme le but du Prophète, au point de vue politique, est la condamnation du prétendu droit révolutionnaire (ROUGES) et la glorification du principe de la légitimité (BLANCS), nous le lui verrons poursuivre encore dans ces 80 quatrains où il nous dit les troubles, les malheurs, l'abaissement physique et moral de la France par la Ligue et la Fronde, et le calme, la prospérité, la force de ce pays au-dedans et au-dehors, lorsqu'il se tenait debout, — il était libre alors — autour du trône séculaire et national. Son but, au point de vue religieux, est la condamnation de tout ce qui attaque la religion catholique, la religion du Dieu qui lui a révélé l'avenir, et s'il n'a plus à parler de l'esprit anti-religieux et philosophique de Voltaire et de Rousseau (DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT 339) qui a amené LA GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRESTIENNE L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (140), il n'en poursuivra pas moins son but en disant la naissance, le développement et la fin du protestantisme en France et les guerres de religion que cette hérésie a fait naître. Les catholiques seront encore pour lui LES BIENS CROYANTS dans le temps que les protestants VOUDRONT LOIX SAINCTES INJUSTEMENT DÉBATTRE (p. 21, *note*). Le Prophète n'oubliera pas de se prononcer également contre le Jansénisme qui mit en péril l'Eglise et suscita de grands troubles dans l'Etat (248, 283).

Ainsi cette partie de l'Histoire nous redira les mêmes grandes leçons de morale que les autres nous ont présentées, et cette unité de vue et de jugement les imposera à la fin à tout le monde. Comme c'est la partie de l'histoire moderne la moins connue, et que le Prophète n'a guère fait que l'esquisser à grands traits, ne revenant que sur les évènements les plus importants, il a été nécessaire de donner aux preuves historiques un plus grand développement ; mais le lecteur les verra encore avec intérêt.

Aux pages du passé j'épèle l'avenir.

Nostradamus a connu toute l'Histoire accomplie depuis 300 ans, dans ce qu'elle a offert de vraiment important pour le sort des empires, de la Société et de la Religion. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard sur la *Table générale* placée à la fin de ce volume.

Le grand secret d'interprétation pouvait seul faire lire l'ensemble de l'œuvre prophétique. Ce secret que j'ai laissé deviner au lecteur dans la *Vie de L.-Philippe*, que j'ai dévoilé dans la *Vie de Louis XVI*, qui se révèle de lui-même dans ce volume, où le nombre SEPT, qui ne se trouve que 10 fois dans Nostradamus pour un nombre de personnes, est 10 fois pour LES SEPT ENFANTS *de Henri II*, où le mot HADRIE répété 5 fois est 5 fois pour *Henri IV*, et le mot ŒMATHIEN répété 5 fois, 5 fois pour *Louis XIV*, ce secret, dis-je, éclate enfin dans toute sa force dans les deux grands *Tableaux de L'Histoire prédite et jugée* qui groupent par règnes les 600 quatrains sur 950, dont le TRADUCTEUR a l'interprétation. Tous les mots dont le Prophète s'est servi pour *adapter* ses quatrains les uns aux autres y sont signalés (ils sont en petites majuscules) et le plus grand nombre des quatrains qui ont ces mots sont répétés les uns à la suite des autres.

Ce secret d'interprétation ressemble par sa simplicité à celui des Sibylles ; mais sa force est mille fois plus grande. Resgnier Desmarais traduit ainsi un passage de la *Divination* de Cicéron (liv. II, p. 176) :

« Mais quel est le privilège de cette fureur que vous appelez divine, par laquelle, ce qu'un homme sage ne voit pas, un homme insensé le voit, et par laquelle celui qui a perdu l'esprit devient tout d'un coup rempli de l'esprit divin ? Nous conservons avec soin les vers qu'on dit que la Sibylle a prononcés étant en fureur, et sur lesquels il s'étoit répandu un bruit que celui qui les avoit interprétés devoit venir dire en plein Sénat que si nous ne voulions nous perdre, il falloit appeler Roy celui que nous avions alors véritablement pour Roy (DU GRAND PROPHÈTE LES LETTRES SERONT PRINSES, ENTRE LES MAINS DU TYRAN DEVIENDRONT, FRAUDER SON ROY, etc. 176).

» Si cela est dans les livres de la Sibylle, quel homme cette prédiction regarde-t-elle, et en quel temps doit-elle arriver ? Car, quiconque en est l'auteur, a observé adroitement, en supprimant la marque du temps et le nom des personnes, que quelque chose qui arrivât, tout parût avoir été prédit. Outre cela, il s'est enveloppé d'une telle obscurité, que les mêmes vers peuvent s'accommoder également bien à diverses choses. *Qu'au reste ce ne soient pas des vers composés par une personne en fureur, non-seulement tout le poëme le fait bien voir, — car il y paroît plus d'art et de soin que d'inspiration et de fureur, — mais cela se connoit encore particulièrement en ce qu'il est écrit par Acrostiches*, c'est-à-dire que les lettres initiales de chaque vers étant assemblées, forment un sens ; ainsi qu'Ennius a fait dans quelques-unes de ses poësies : et cette manière d'écrire marque un esprit appliqué et attentif, plutôt que furieux et dissipé.

» Or, *dans les vers de la Sibylle, les lettres du premier vers de chaque prédiction font les lettres initiales de chaque vers de la même prédiction dans tout l'ouvrage*. Encore une fois, cela marque un écrivain qui compose avec une grande application et non pas une personne en fureur et hors de sens. »

Nostradamus veut qu'on reconnaisse qu'il a copié le genre des Sibylles. Comme les livres sibyllins étaient conservés au Capitole, il nomme son livre ESCRIPT CAPITOLIN (190). Comme ces mots : *Livres des Sibylles* se traduisent *secreta carmina* (*W. Secretus*), il dit que son livre est SECRET ESTUDE (172), SECRET AUGURE (182), que DU RESERANT LE SECRET *est* ESTOUPÉ (174). (*Reserans oracula*, qui explique les oracles, *W.*). Les diverses parties d'*une même prophétie* de la Sibylle s'*adaptaient* les unes aux autres par *Acrostiches*, ce qui permettait de rétablir dans leur ordre primitif ces parties dispersées. Par exemple, un fragment d'une de ces prophéties aurait présenté ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, la remarque que les premières lettres des vers qui suivent donnent par *Acrostiches* les mots : DE SOLDAT, indique que c'est le commencement d'une prophétie ; il ne reste plus qu'à chercher dans le pêle-mêle des livres sibyllins les divers fragments de prophéties qui donnent par *Acrostiches* d'abord le mot SIMPLE, puis le mot PARVIENDRA, et enfin les mots EN EMPIRE. Les diverses parties d'*une même prophétie* de Nostradamus s'*adaptent* les unes aux autres par la répétition des mots que l'auteur consacre à un même personnage ou à un même évènement. Mais, chez lui, ce ne sont pas seulement les diverses parties d'*une même prophétie* qui se trouvent ainsi reliées les unes aux autres, toute *L'Histoire prédite et jugée* ne forme bientôt plus qu'un long récit suivi, car toutes les prophéties qu'elle renferme sont elles-mêmes reliées entre elles par ces mots. Ainsi, voici deux quatrains qui s'*adaptent* l'un à l'autre par le mot ŒNOBARBE (724, 727), l'un d'eux a le mot MARS par lequel il s'*adapte* aussi, et par conséquent le premier avec lui à 19 autres qui ont ce mot ; tout le règne d'ŒNOBARBE se trouve ainsi placé à la suite du règne entier de MARS (643-661).

Nostradamus copie donc le genre des Sibylles comme il le déclare au début de sa prophétie : SECRET ESTUDE... UN PEUR ET VOIX FRÉMISSENT PAR LES MANCHES, SPLENDEUR DIVINE, LE DIVIN PRÈS S'ASSIED (171-172). Il ne pouvait faire mieux. Ce genre est classique, et l'Eglise invoque le témoignage de la Sibylle en même temps que celui de David : *Teste David cum Sibyllâ*. Il a eu, peut-être, plus d'une raison d'en agir ainsi.

« Les livres des Sibylles, dit le baron Giraud, écrits sur la toile et enfermés dans un coffre de pierre, étaient conservés au Capitole comme le trésor le plus précieux de Rome ; et Auguste les fit porter avec un grand éclat au temple d'Apollon Palatin. Le respect qu'on leur accordait était si grand, qu'un prêtre, accusé de les avoir ouverts pour en communiquer quelques phrases, fut puni du supplice des parricides. Et certes, pas un seul Dieu mythologique n'eût obtenu, pour la profanation de son image, une semblable réparation... Et remarquons d'abord que c'est à Rome, à la ville éternelle, à la

Digitized by Google

seule ville du monde à laquelle il a été donné d'échanger l'empire le plus puissant qui se soit montré sur cette terre, contre un empire tout spirituel et d'un ordre plus étendu, plus élevé, plus considérable sous tous les rapports, que ces livres sont apportés avec une solennité toute mystérieuse, ces livres, qui renferment les secrets des temps futurs, qui annoncent cette ère nouvelle dont la Rome des papes doit diriger un jour tous les mouvements; et c'est dans la Rome des Tarquins, chétive encore, à peine établie, ne présageant en rien ce qu'elle doit être un jour, qu'une femme inconnue vient déposer ce gage de sa grandeur future, ce témoignage le plus éclatant des promesses faites à la gentilité.

» Tout est mystérieux dans la présentation de ces livres à l'un des Tarquins, au Superbe, selon Tite-Live, à l'Ancien, selon Pline. L'opinion commune attache, dès ce moment à leur conservation l'accomplissement des destinées de Rome. Aussi, on les enferme avec soin; et dans quel temple? dans celui de Jupiter, *au Capitole!* On institue des prêtres, non pour les expliquer, mais pour les garder; on nomme ces prêtres *duumviri sacris fatiendis*. On sent que le moment n'est pas venu de les ouvrir; ils sont là muets, sous un couvercle de pierre (DESSOUS LA LAZE ESCRIPT CAPITOLIN, 190), sous le sceau de la république, comme attendant les temps marqués pour qu'on en fasse usage...

» Quant à la partie prophétique, elle signale à notre attention deux points principaux : la fin des choses, *finem ævi* (DE CINQ CENTS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA, 738, MER TERRE PEUPLE SON ÉTAT CHANGERA, 678), et le dieu-roi, *deum-regem* (SERA PASTEUR DEMY-DIEU HONORÉ, 742).

» Et quoique cette fin, qui suit immédiatement l'annonce d'un nouvel ordre de choses, ne doive être considérée que comme un moyen de rénovation, le passage d'un état à un autre, il faut remarquer que ce premier caractère de fatalité imprimé à ces prédictions est ce qui frappait le plus vivement les esprits des puissants du monde, et devenait, pour tous les gouvernements, le motif de la proscription rigoureuse dont ils poursuivaient leur promulgation.

» Que devait être, en effet, cette *fin des choses* pour ces hommes de chair et de sang que les dogmes d'un paganisme grossier avaient abrutis?... Pour les puissants, rien ne pouvait être plus redoutable qu'une semblable prédiction; la fin d'un ordre de chose quelconque épouvante toujours ceux que cet ordre favorise : aussi, de la part des gouvernants, il y avait haine profonde, proscription sanglante pour de telles idées; car eux ne voyaient dans ces livres sacrés que cette moitié de la prophétie, tandis que pour les opprimés et les faibles, pour l'immense majorité de la société d'alors, l'autre moitié, à laquelle tous les yeux pleurants étaient attachés, éveillait de magiques espérances et provoquait enfin cette impatience d'avenir, cette attente générale de salut que tous les historiens se plaisent à constater.

» Le poëte latin par excellence, qui, non content d'avoir cherché dans l'enseignement des livres sibyllins l'explication qu'il dévoile dans son *Enéide*, nous a donné lui-même une sorte de commentaire de leurs prophéties dans cette admirable *Eglogue à Pollion*, dont la lecture attentive jette un si grand jour sur les secrets authentiques de ces livres qui ne sont venus jusqu'à nous que chargés de nombreuses altérations.

» Les derniers temps annoncés par la Sybille sont arrivés, » s'écrie le poëte dès le début; « le grand ordre des siècles se renouvelle » complètement (RENOUVELLANT SIÈCLE D'OR POUR L'AIRAIN, 720). » Déjà retournent parmi nous la Vierge et le règne de Saturne » (SATURNE ENCOR TARD SERA DE RETOUR, 736); déjà une nouvelle » race d'hommes descend vers nous du haut des cieux (DU CIEL » VENU TOUS LES PRINCES VERRONT, 711). Daigne, chaste Lucine, » favoriser cet Enfant naissant, par qui disparaîtra d'abord la race » de fer, et renaîtra pour le monde entier celle de l'âge d'or (LE » GRAND ROYAL D'OR, D'AIRAIN AUGMENTÉ... 683).

» Il vivra de la vie des Dieux, cet illustre Enfant (SAINT NOUVEAU » VENU, 586); il verra les siens mêlés aux immortels; ils le verront » lui-même au milieu d'eux (LE GRAND PUISNAY... AUX DIEUX ASSEM- » BLEZ, 695), et il régira l'univers (AU CHEF DU MONDE LE GRAND » CHYREN SERA, 784, QUI PAR LONGTEMPS PACIFIERA LA TERRE, 557) » pacifié par les vertus de son père.

» Illustre enfant des Dieux (DON PRÉSENTÉ... 734), grand rejeton » de Jupiter (SPOLIANT JUPITER DE TOUS SES HONNEURS ET DIGNITEZ, » 104)! Oh! monte, les temps sont venus pour toi (ON ATTENDRA » QUE TERME SOIT COULÉ, 719), monte aux suprêmes honneurs qui » t'attendent (HONNEURS, RICHESSES, TRAVAIL EN SON VIEIL AGE, 716). » Vois déjà le monde s'ébranler sur son axe (LE MONDE PROCHE DU » DERNIER PÉRIODE, 736), avec les vastes terres, les mers étendues » et le ciel immense (CŒUR HAUT, PRUDENT MIS, CHASSÉ LUY HABILE, » MER, TERRE, PEUPLE, SON ETAT CHANGERA, 678)! Regarde ce grand » tout tressaillir de joie dans l'attente de cet heureux avenir (QUI » PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRES CONTENS, 738. LORS AU BESOIN » VIENDRA TARD L'ATTENDU, 618). Oh! puisse-t-il encore me rester » assez de vie et de force, etc. » (*Dissertation sur les livres Sibyllins.* Hist. ecclésiastique. *Migne.* VII. p. 171).

C'est depuis peu que j'ai découvert que Nostradamus a adopté le genre des Sibylles; c'est depuis moins de temps encore que j'ai fait une autre découverte trop importante pour que je remette à la signaler au lecteur à l'*Explication de la Lettre à César*.

On suit difficilement le Prophète dans le commencement de cette *Lettre*, et lorsqu'il dit : MAIS, MON FILS, JE TE PARLE ICI UN PEU TROP OBSTRUSÉMENT (15), on compte avec bonheur qu'il va parler *plus clairement*. Il n'en est rien; au contraire, ce qui suit ces mots, est la bouteille à l'encre. C'est ce qui a fait dire durant 300 ans que Nostradamus ne se gênait point pour se moquer du monde en face. Au moment de commencer l'étude sérieuse de cette *Lettre*, j'ai ouvert, je ne sais pourquoi, le *Liber mirabilis*, et là, TRADUCTEUR désigné, j'ai trouvé, seul depuis 300 ans, le texte du *Compendium revelationis* de Savonarole, que Nostradamus a traduit mot pour mot sans tenir compte des inversions auxquelles la différence des cas en latin ôte toute obscurité, mais qui, traduites ainsi, sont complètement inintelligibles. Grâce à ce procédé, Nostradamus fut à la fois fort obscur pour faire RETIRER LE FRONT du lecteur de dessus son livre durant 300 ans (29) et fort clair pour fixer l'attention de tous sur sa prophétie au moment même où elle devait être interprétée. L'Eglise avait déclaré que la manière dont Savonarole envisage dans ce livre le don prophétique n'avait rien de contraire à l'orthodoxie (*a*), Nostradamus déclare donc en copiant ce texte, 60 ans plus tard, qu'il n'envisage pas lui-même autrement ce don qu'il possède.

Je ne citerai ici que le commencement de cette traduction :

SAVONAROLE. — « *Igiturque scriptum est I. lib. Regum IX. Qui Propheta dicitur hodie vocabatur olim videns. Ille Propheta propriè dicitur qui res a naturali cognitione cujuscumque creaturæ remotas videt. Quanquam mediante luce prophetiæ et alia multa ab humanâ cognitione non distantia Propheta percipit : ipsum namque lumen quemadmodum ad divina sic etiam multo magis ad humana pertingere potest. A cognitione autem naturali cujuslibet creaturæ procul recedunt futura contingentia: maxime quæ a libero arbitrio dependent quæ in seipsis neque ab hominibus neque ab aliâ creaturâ sciri possunt. Soli enim trinitati tempus omne complectenti præsentia sunt*, etc. (Voir *Liber mirabilis*).

NOSTRADAMUS. — Qui « *Propheta dicitur hodie, olim vocabatur videns.* » car prophete proprement mon fils, est celuy qui voit choses loingtaines de la connoissance naturelle de toute créature. En cas advenant que le Prophète moyennant la parfaicte lumiere de la prophetie luy appairt manifestement des choses divines, comme humaines, que ce ne se peut faire, veu que les effects de la future prediction s'étendent loing; car les secrets de Dieu incompréhensibles, et la vertu effectrice contingent de longue estendue de la cognoissance naturelle, prenant leur plus prochain origine du libéral arbitre, fait apparoir les causes qui d'elles-mesmes ne peuvent acquérir cette notice pour être cogneuës, ne par les humains augures, ne par autre cognoissance, ou vertu occulte compise sous la concavité du ciel mesme, du faict présent de la totale éternité, qui vient en soy embrasser tout le temps. Mais moyennant quelque indivisible éternité par comitiale agitation hiéraclienne, les causes par le céleste mouvement sont connues. Je ne dis pas, mon fils, afin que bien vous l'entendez (15-16)...»

Ces découvertes et bien d'autres tout aussi importantes (Voir *Vie de L.-Philippe*, p. V, *de Louis XVI*, p. 161) qui ne semblent faites que pour moi, sont pour moi le meilleur stimulant à continuer sans crainte mon travail, dont une nouvelle partie arrive au lecteur comme ces découvertes me le donnaient à espérer. On m'offrit, avant toute publication, d'acheter mes manuscrits; j'ai répondu : Dieu n'a pas fait cette prophétie, il y a 300 ans, et il ne la révèle pas aujourd'hui pour qu'on la cache au fond d'un tiroir. C'est pendant la mise en page des feuilles du présent volume que j'ai su enfin pourquoi Nostradamus appelle le duc de Rohan LE CHEF NEMANS (232 *bis*), que j'ai pu corriger la traduction donnée à ces mots : A TOURS GIEN, qui ne sont pas pour *autour de Gien* (*Vie de L.-Philippe*, p. 31), mais pour *Gien étant à Tour, entre les mains de Henri de la Tour, vicomte de Turenne*.

Tout me donne l'assurance que le Prophète, dont on s'est tant

(*a*) « Le pontife n'ayant osé se prononcer sur les œuvres d'un homme qu'il avait pourtant condamné à mort, l'interdit qui pesait sur elles fut bientôt levé, et on les imprima librement à Florence et à Venise, avec l'approbation des autorités ecclésiastiques... Paul IV permit qu'une Congrégation s'assemblât sous ses auspices et soumit les œuvres de cet homme extraordinaire au plus rigoureux examen. Après six mois d'une discussion sérieuse, la doctrine et les ouvrages de Jérôme furent déclarés irréprochables; on n'excepta que le traité intitulé *De veritate prophetiæ* et quelques sermons où le Pape et le clergé étaient attaqués trop vivement. Cet écrit (qui n'est pas le *Compendium revelationis*) et ces sermons furent déclarés aussi irréprochables que les autres; mais on les interdit parce que la malice des hommes les pourrait mal interpréter. » (*Jérôme Savonarole*, par F.-T Perrens, p. 395-397).

Digitized by Google

moqué durant trois siècles ne tardera pas à être réhabilité (*a*).

Chose bien remarquable ! durant ces trois siècles les plus grands honneurs n'ont jamais fait défaut à celui que ses détracteurs nommaient Charlatan ! Un habitant de Salon qui n'a pu me rencontrer à La Clotte, a dit que le tombeau de Nostradamus avait été visité par les corporations d'ouvriers jusqu'en 1830 ; que ce tombeau est toujours en vénération. Une vieille tante lui a répété plusieurs fois qu'en 1792 on voulut le profaner, et que le premier qui y porta la main tomba frappé de mort. Cette tante, qui dès-lors était à Salon, apprit cet évènement le jour même, ainsi que toute la ville. Voici ce qu'on lit dans la *Vie et le Testament de Nostradamus*, livre publié en 1789 :

« Les habitants de Salon accompagnèrent en foule son corps à la sépulture, en l'église des Frères mineurs conventuels, où il fut porté avec beaucoup de pompe, le premier jour de sa mort. César de Nostradame, son fils, en son histoire de Provence, ne dit pas qu'il fut mis en terre le second juillet, mais le propre jour de *Notre-Dame*, pour nous faire sentir par cette expression, qui désigne la même époque par la fête qui tombe en ce jour, quelque chose de mystérieux en cette rencontre, à cause de la ressemblance de son surnom familier avec l'appellation de *Notre-Dame*. Il fut enterré à main gauche de la grande porte, dans l'épaisseur de la muraille, ainsi qu'il l'avait prévu ; car il dit à certains paysans, naturellement incivils et brutaux, qui lui reprochèrent qu'il était sorcier et magicien : Allez, méchants pieds poudreux, vous ne me mettrez jamais les pieds sur la gorge, ni pendant ma vie, ni après ma mort. Sa veuve ensuite prit soin de lui faire dresser une épitaphe qu'elle fit apposer, avec le portrait de son époux, contre la muraille : inscription digne du sujet pour qui elle fut faite, conçue en ces termes :

D. O. M.

Clarissimi ossa Michaelis Nostradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus pene divino calamo, totius orbis, ex astrorum influxu, futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII, menses VI, dies X. Obiit Salonæ CIↃ. IↃ. LXVI. Quietem, posteri, ne invidete. Anna Pontia Gemella conjugi optat v. f.

EXPLICATION.

Ici reposent les os du très-illustre Michel Nostradame, qui, d'une plume presque divine, a été celui de tous les mortels estimé digne d'écrire tous les évènements qui arriveront à l'avenir dans tout le monde selon les influences des astres. Il a vécu 62 ans, 6 mois et 10 jours. Il mourut à Salon, l'an 1566. Anne Ponce Gemelle souhaite à son époux la vraie félicité.

» Sa veuve fit mettre au-dessus de son tombeau son portrait en buste, chef-d'œuvre de César, son fils. C'est un petit tableau en carré, d'un pied et demi, où il est représenté en robe avec le bonnet carré ; on y lit ces paroles aux angles supérieurs : *Soli Deo* ; et au bas, le distique suivant :

Inter et illustres semper memorande Michael,
Tu Gallis fidus, tu decus omne tuis.

» Tous les grands seigneurs français et étrangers, et les rois même, après sa mort, ont eu la curiosité de voir son tombeau, quoiqu'il n'y ait rien de remarquable que son épitaphe et son portrait.

» Louis XIII l'honora de sa visite lorsqu'il vint en Provence, l'an 1622. Louis-le-Grand, en l'année 1660, dès qu'il fut arrivé à Salon, prit la peine de descendre à pied, du château, suivi de toute la Cour jusqu'à l'église des PP. Mineurs conventuels pour voir ce même tombeau. »

Ce qu'on lit dans le *Registre-Journal de Henri IV*, p. 5, explique cet empressement des Bourbons à visiter le tombeau du Prophète :

« Il n'avoit que dix à onze ans, et étoit nommé le prince de Navarre ou de Béarn, lorsqu'au retour du voyage de Bayonne que le Roy Charles IX fit en 1564, il arriva avec Sa Majesté à Salon de Crau en Provence, où Nostradamus faisoit sa demeure. Celuy-ci pria son gouverneur qu'il put voir ce jeune prince. Le lendemain, le prince étant nud à son lever, dans le temps que l'on lui donnoit sa chemise, Nostradamus fut introduit dans sa chambre ; et l'ayant contemplé assez longtemps, il dit au gouverneur qu'il auroit tout l'héritage. « Et si Dieu, ajouta-t-il, vous fait grâce de vivre jusques-là (*a*), vous aurez pour maître un Roy de France et de Navarre. » Ce qui sembloit lors incroyable est arrivé en nos jours. Laquelle histoire prophétique le Roy a depuis racontée fort souvent même à la Reyne : y adjoutant par gausserie qu'à cause qu'on tardoit trop à luy bailler la chemise, afin que Nostradamus pût le contempler à l'aise, il eût peur qu'on vouloit luy donner le fouet. »

Ses prophéties étaient publiées depuis longtemps lorsque le Prophète vit à Salon le petit Béarnais, elles l'étaient déjà lorsqu'il avait vu à Blois les SEPT RAMEAUX de Henri II (p. 18, Note). La vue de cet enfant ne devait lui apprendre rien, mais pouvait-elle lui être indifférente ? Elle le jeta dans une sorte d'extase... Il se rappela tout ce qu'il avait prédit : l'assassinat du dernier des Valois, l'arrivée du RÈGNE DE NAVARRE au trône de France (214-215), le siège de Paris, la conversion de Henri IV, son règne, sa mort !... Puis, s'enfonçant de plus en plus dans ses pensées et dans l'avenir, il vit passer devant lui les descendants du roi bourbon : Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII, Louis XVIII, Charles X ; il vit la mort du duc de Berry et la naissance de l'*enfant du miracle*... La somme des biens n'égalait pas celle des maux..., son cœur se brisa. Mais bientôt, oubliant guerres de religion, persécution religieuse et révolution, il se reporta avec bonheur à l'époque éloignée qu'il a racontée avec la dernière complaisance. Homme de tous les âges, il se crut du nôtre, et s'écria comme Job : « Je crois que mon Rédempteur est vivant, qu'au dernier des jours je reprendrai vie, que dans ma chair je le verrai, ce Sauveur qui est le mien, que c'est bien moi qui le verrai et non un autre, que mes yeux le contempleront.... » Et, sortant de cette extase, il regarda Henri IV et lui sourit.

(*a*) **Cette réhabilitation se fera malgré l'échec que vient de subir non le Prophète, mais le Traducteur. Grâce à cet échec prévu, que je regarde comme providentiel, ON MARCHE PAR DESSUS ET DEVANT MON TRAVAIL (174). Si Crésus avait trouvé dans un vieux livre bien authentique toute l'histoire accomplie depuis sa publication, il n'aurait pas soumis les Oracles à une autre épreuve pour y croire.**

« Il voulut s'assurer de la vérité des Oracles. Pour cela, il envoya à tous ceux qui étoient les plus célèbres, soit dans la Grèce, soit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer, chacun de leur côté, de ce que feroit Crésus, dans un certain jour et à une certaine heure qu'on leur marquoit. Il n'y eut que la réponse de l'oracle de Delphes, qui se trouva véritable. Elle fut rendue en *vers* grecs hexamètres, et voici quel en étoit le sens :

« Je connois le nombre des grains de sable de la mer et la mesure de sa vaste » étendue : j'entends le muet et celui qui ne sait point encore parler. Mes sens sont » frappés de l'odeur forte d'une tortue qui est cuite dans l'airain avec des chairs de » brebis : airain dessous, airain dessus. »

« En effet, le roi ayant voulu imaginer quelque chose qu'il ne fut pas possible de deviner, s'étoit occupé lui-même à cuire, au jour et à l'heure marqués, une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain qui avoit aussi un couvercle d'airain. Assuré ainsi de la véracité du dieu qu'il vouloit consulter, il fit immoler en son honneur 3,000 victimes, fit fondre une infinité de vases, de trépieds, de tables d'or qu'il convertit en lingots, au nombre de 117, pour enrichir le trésor de Delphes. Chacun de ces lingots pesoit au moins deux talens. Il y ajouta encore un grand nombre d'autres présents, parmi lesquels Hérodote comptoit un lion d'or du poids de dix talens, et deux vaisseaux d'une grandeur extraordinaire : l'un d'or, qui pesoit huit talens et demi, et l'autre d'argent, qui tenoit 600 mesures, nommées amphores. Tous ces présens et beaucoup d'autres se voyoient encore du tems d'Hérodote. Je ne fais mention de tous ces présens offerts à l'oracle de Delphes que pour faire voir jusqu'à quel point sa réponse avoit frappé Crésus d'admiration, ce qui devroit produire le même effet sur tous les hommes qui cherchent la vérité. » (*Nouvelles considérations sur les Oracles*. Bouys, p. 8).

Le magnétisme est à la hauteur de cet Oracle qui n'excède pas le pouvoir du démon. Ce prince du monde peut toujours raconter ce qu'il voit présentement s'accomplir au loin. Ce n'est pas là la prophétie. Crésus, que Cyrus dépouilla de ses Etats, Crésus, si généreux pour une réponse sans valeur pour sa vie ou son règne, que n'aurait-il pas promis pour obtenir du Dieu (quel que fut le langage dont il se serait servi) le moyen de conserver toujours debout sa marmite ! On croit l'avoir trouvé aujourd'hui sans bourse délier, et voilà comment trois grands miracles se produisent, dit-on, à la fois dans le fait de *L'Histoire prédite et jugée*.

« L'Empereur aujourd'hui était fort causant. On parlait de rêves, de pressentiments, de prévisions, ce que les Anglais appellent *double sight* (double vue). Nous avons débité tous les lieux communs qu'amènent d'ordinaire ces objets, jusqu'à parler de sorciers et de revenants. L'Empereur a conclu : « Toutes ces charlataneries » et tant d'autres, telles que celles de Cagliostro, Mesmer, Gall, Lavater, etc., se » détruisent par ce seul raisonnement, bien simple pourtant : *Tout cela peut être, » mais cela n'est pas*... J'entrepris un jour le charlatan *Puységur* sur sa somnambule. Il voulut le prendre très haut ; je le terrassai par ces seuls mots : si elle est » si savante, qu'elle nous dise quelque chose de neuf. *Dans deux cents ans les » hommes auront fait bien des progrès ; qu'elle en spécifie un seul. Qu'elle dise » ce que je ferai dans huit jours.* Qu'elle fasse connaître les numéros qui sortiront » demain à la loterie, etc. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 315).

(*a*) **Le Prophète a déclaré plus d'une fois qu'il ne connaît de l'avenir que ce que Dieu lui a révélé. Dans le moment où il dit que l'enfant qu'il a devant lui sera *roy de France et de Navarre*, il ne sait pas si le gouverneur aura *la grâce de vivre jusques là*. Il a ignoré l'avenir de son fils César : « *Mon fils, si tu vis l'âge naturel et humain, tu verras devers ton climat, au propre ciel de ta nativité les futures adventures prévoir* (30). » Nostradamus, au lieu de nommer la France, dit *au propre ciel de ta nativité*, parce que, comme *augure français*, il désigne la France par le mot TEMPLE (529, 555, etc.).**

Digitized by Google

VIES DES DERNIERS VALOIS

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III,

SEPT en MARQUE.

193. (*a*)
Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir mort cruelle.
I. 35.

Montgommeri, vaillant soldat, triomphera du brave Henri II, plus âgé que lui, dans un tournoi où ils lutteront seul à seul. En lui crevant l'œil à travers la visière de son casque d'or, il lui fera *fermer les yeux à la lumière*. Les assistants divisés en deux classes, et prenant parti pour l'un et l'autre des combattants, se réuniront en un même regret sur l'issue fatale de la lutte. Henri II survivra onze jours à sa blessure, et sa *mort aura pour la France les suites* les plus cruelles.

194.
Celuy qu'en luitte et fer au faict bellique,
Aura porté plus grand que luy le pris :
De nuit au lict six luy feront la pique.
Nud sans harnois subit sera surpris. III. 30.

Montgommeri, qui, dans un tournoi, aura triomphé de son souverain après avoir pris la plus grande part aux troubles causés par les guerres de religion et de partis, voudra mourir au lit d'honneur. Six de ses soldats l'obligeront à se rendre. Ce détail n'a pas encore été trouvé dans l'Histoire. Il aura obtenu de sortir avec armes et bagages, et, dépouillé subitement de toutes armes, il sera, à sa grande surprise, jeté en prison.

195.
Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront :
Près du rivage d'Araxes la mesgnie
Du grand Soliman en terre tomberont. III. 31.

Un peu avant la mort de Montgommeri, les armées ottomanes, qui de son temps auront combattu en Médie, en Arabie et en Arménie pour l'agrandissement de l'empire de Soliman-le-Grand, cinq ans après la mort de cet empereur qui les aura conduites à la victoire, tomberont anéanties dans la bataille de Lépante, livrée près du rivage du cap *Araxum*, aujourd'hui cap Papa.

196.
Bossu sera esleu par le conseil,
Plus hideux monstre en terre n'apperceu,
Le coup voulant prélat crèvera l'œil,
Le traistre au Roy pour fidelle receu. III. 41.

Le prince de Condé, bossu, sera élu chef dans l'assemblée des principaux conjurés protestants. Jamais homme lié par sa naissance et la foi de ses ancêtres n'aura trahi aussi souvent tous les partis politiques et religieux. En lui déchargeant, de sang froid, un coup de pistolet dans la tête après qu'il se sera constitué prisonnier, Montesquieu accomplira la volonté du frère d'un roi qui aura plusieurs fois reçu pour fidèle le traître.

197.
Le grand Baillif d'Orléans mis à mort,
Sera par un de sang vindicatif,
De mort mérité ne mourra ne pas sort,
Des pieds et mains mal le faisoit captif. III. 66.

Le grand bailli d'Orléans, Jérôme Groslot, pour avoir voulu livrer cette ville au prince de Condé dès le commencement de sa révolte, sera condamné à être mis à mort à la demande de l'accusateur public. Il ne mourra cependant ni de cette mort méritée ni de mort naturelle durant sa captivité, bien que les fers aux mains et aux pieds dussent le retenir captif. Il parviendra à se soustraire au châtiment par la fuite.

198.
En l'an qu'un œil en France regnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble ;
Le grand de Blois son amy tuera,
Le regne mis en mal et double double :
III. 88.

Henri II survivra quelques jours à la perte d'un œil. A sa mort la Cour se partagera entre les partis qui porteront le trouble le plus désastreux dans l'Etat et la religion. Le dernier enfant du roi borgne, descendant des comtes de Blois, tuera à Blois le duc de Guise, auquel il viendra de jurer amitié. Cette mort achèvera de ruiner le pouvoir d'un roi également suspect aux deux partis qu'il aura tour à tour soutenu et combattu : l'un défendra l'autorité d'un roi dont il combattra la religion ; l'autre soutiendra la religion d'un roi qu'il assassinera.

199.
Montauban, Nismes, Avignon et Besiers,
Peste, tonnerre et gresle à fin de mars :
De Paris pont, Lyon mur, Montpellier,
Depuis six cens et sept vingt trois parts.
III. 56.

Les protestants maîtres de Montauban et de Nîmes combattront les catholiques, dont le chef possède Avignon, et qui recommenceront une lutte aussi sanglante que celle qu'ils ont engagée pour ramener à la vraie foi les Albigeois de Besiers. La peste de l'hérésie, les passions de la guerre civile entraîneront la ruine complète d'un des partis à la fin d'une guerre née à Paris, arrêtée à Lyon, et qui aura éclaté à Montpellier. Elle amènera le massacre de 13,961 conjurés dans la nuit de la saint Barthélemy.

200.
Le sang du juste à Londres fera faute,
Bruslés par foudres de vingt trois les six :
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis.
II. 51.

Le sang de Marie-Stuart, dont la conduite religieuse aura été celle du juste, attirera sur Londres les vengeances de Dieu. Ce meurtre sera commis au sujet de la persécution qui aura frappé de la foudre LES VINGT TROIS *fois* SIX confesseurs de la foi d'entre tous les membres du clergé anglican. La vieille religion, si honorée dans l'île des saints, sera renversée, et plusieurs fidèles de cette épouse de J.-C. souffriront le martyre.

201.
La grande peste de cité maritime,
Ne cessera que mort ne soit vangée,
Du juste sang par pris damnée sans crime,
De la grand' dame par feinte n'outragée.
III. 53.

Les fléaux de la guerre civile et de la persécution religieuse (Charles Ier, Cromwel), ne cesseront dans la première ville du commerce maritime que lorsque 100,000 de ses habitants auront péri dans la *grande peste* de 1665, que l'incendie de 1666 l'aura ruinée presque entièrement. Alors sera vengé le sang de l'innocente, retenue 18 ans prisonnière, avant sa condamnation, au sujet de la persécution religieuse dans laquelle l'épouse de J.-C. n'aura été outragée que par feinte, le clergé anglican moins les VINGT TROIS *fois* SIX n'ayant menti à son attachement à l'Eglise romaine que par crainte de la mort.

202.
De maison sept par mort mortelle suite,
Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs,
Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite,
Subjuguera ses jadis conquéreurs.
(*Présage* 40. Juin 1559).

Henri II mourra en juin 1559. Il laissera sept enfants qui se succéderont au trône ; à leur mort, la maison de Valois s'éteindra. Cette époque tout entière sera remplie par les guerres civiles et par les guerres nées de l'hérésie qui empoisonnera les âmes. Soliman II, empereur d'Orient, maître de Constantinople et de Jérusalem, fera trembler l'empereur d'Occident Charles-Quint et tous les autres rois chrétiens d'Occident dont les prédécesseurs, durant les croisades, imposèrent un roi français à Constantinople et à Jérusalem.

203.
De sept rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.
VI. 11.

Lorsque les enfants d'Henri II, de sept à sa mort, seront réduits à trois par la mort des quatre aînés, les trois plus jeunes seront une sœur et deux frères. Ces deux frères, Henri III et le duc d'Alençon, seront entraînés à se faire mutuellement la guerre, et le plus grand fait de la vie de ces sept rameaux sera la mort des conjurés durant leur sommeil, la nuit de la Saint-Barthélemy.

204.
Les sept en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines ;
Mais la tempeste et Ligure couarde,
Les profligent en subites ruynes.
III. 39.

Les sept enfants d'Henri II ayant été réduits à trois : Henri III, le duc d'Anjou et Marguerite, ces trois longtemps divisés s'uniront pour soumettre à leur joug les Pays-Bas, occupés par les armées espagnoles sous le commandement du duc de Parme, dont les possessions sont traversées par les Alpes Apennines. Le duc d'Anjou sera couronné duc de Brabant et comte de Flandre en 1582 ; mais l'année suivante, ayant voulu asservir le pays, il soulèvera une tempête qui le chassera tout à coup de ses Etats. Il mourra peu après ; et la Ligue, qui un moment avant sa mort, aura repris les armes contre lui et son frère, chassera bientôt de Paris Henri III, et aura la lâcheté de recourir à un assassinat pour perdre son ennemi.

205.
Les sept enfants en hostage laissez,
Le tiers viendra son enfant trucider,
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.
IV. 60.

Henri II laissera ses sept enfants au milieu des partis hostiles à sa maison. Le Tiers ou le Conseil des Seize armera le bras d'un assassin qui tuera Henri III, le dernier des fils de Henri II, parce que les deux de Guise auront été percés à coups de poignard et de hallebarde par ordre de ce prince. Dans le temps où les fleurs de lis seront dans la gêne, les armées italiennes commandées par le duc de Parme et le duc de Savoie entreront de toutes parts en France, à la voix de la Ligue, et Florence s'emparera des îles qui sont devant Marseille. (*Voir* p. 70, 1re col.).

(*a*) Les premiers numéros de 1 à 192 sont pour les divers paragraphes des *Lettres à César* et à *Henry II*. Elles sont à la fin de ce volume, après la *Table des Matières*.

Digitized by Google

206.
Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins sept faict Aristocratique,
Le père et fils morts par pointe au collier.
v. 67.

207.
Serpens transmis dans la cage de fer,
Où les enfans septains de Roy sont prins,
Les vieux et peres sortiront bas d'enfer
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.
I. 10.

208.
Dedans les isles les enfants transportez,
Les deux de sept seront en désespoir,
Ceux du terrouer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.
VIII. 64.

209.
Nouvelle brume et pluye impetueuse
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.
II. 18.

210.
Libra verra regner les Hespéries,
De ciel et terre tenir la monarchie,
D'Asie forces nul ne verra péries.
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.
IV. 80.

211.
En l'an cinq cens octante plus et moins
On attend le siècle bien estrange,
En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.
VI. 2.

212.
La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir :
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschelle au mur la cité repentir.
III. 50.

213.
Paris conjure un grand meurtre commettre,
Blois le fera sortir en plein effect :
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre,
Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait.
III. 51.

214.
Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de Blois subjuguera Ligures,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens [mures.
Des sept puis l'ombre a Roy estrennes et le-
X. 44.

215.
L'ombre du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy Orléans donra mur légitime.
X. 45.

215 *bis*.
Le grand tapis plié ne monstrera,
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire,
Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire
VI. 60.

216.
Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
Savone, Albenge par monech grand martyre.
VI. 61.

217.
La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur esplorée,
Plus longue vie au règne par grand heur.
VI. 62.

Quand le souverain de Pérouse, Sixte V, n'osera malgré sa violence, rompre entièrement avec Henri III, de crainte que l'Eglise, déjà dépouillée de l'Angleterre à la suite de l'excommunication lancée contre Henri VIII, ne soit dépouillée encore de la France, la portion qu'elle a le plus à cœur de conserver, et qu'il excommuniera Henri III pour le meurtre des deux Guises, mais sans délier les sujets du serment de fidélité, ainsi qu'il l'aura fait en 1585, par une excommunication contre le prince de Condé et le roi de Navarre, déclarés incapables de succéder à la couronne de France, le dernier des sept enfants royaux mourra frappé d'un fer pointu ainsi que l'aura été son père.

Les hauts personnages qui vivent dans la mémoire du peuple, et qu'on a descendus derrière la grille de fer des caveaux de Saint-Denis, où les cercueils des sept enfants de Henri II et celui de leur père seront superposés les uns aux autres sur des barres de fer, vieux soldats, vieux magistrats et ancêtres des Valois, sortiront du fond de leur tombeau, afin d'être présents à la mort de leur descendant, Henri III, qui, frappé à mort, ne laissera pas d'héritier, et ils jetteront les hauts cris.

Après que Marie-Stuart, élevée par Henri II et devenue sa belle-*fille*, se sera transportée dans les Iles-Britanniques, et que le duc d'Anjou s'y sera également transporté, les deux derniers fils d'entre les sept enfants de Henri II, à la tête l'un et l'autre d'un Etat, seront en désespoir. Ceux des Pays-Bas, soulevés, chasseront leur maître, le duc d'Anjou, qui mourra aussitôt. Ceux de France se soulèveront contre Henri III, qui, pour n'avoir pas voulu déguiser ses projets, perdra l'espoir de triompher des ligues.

Les nouveaux troubles et les maux qui fondront de toutes parts à la suite du meurtre des Guises, empêcheront subitement les armées des deux rois de France et de Navarre d'en venir aux mains, et leur feront confondre tout à coup leurs intérêts. Ces malheurs seront nés de la journée des Barricades, dans laquelle les défenseurs du roi auront été assaillis à coups de pierre et de mousquet (le nouveau tonnerre). Brissac, l'auteur des Barricades, accusé auparavant par Henri III de n'être bon ni sur terre ni sur mer, dira qu'il a trouvé son élément en soulevant les pavés de Paris avec le flot populaire. Ce fait causera presque aussitôt la mort violente, à un âge peu avancé, du dernier fils d'entre les SEPT enfants de Henri II.

Rome, qui est sous l'influence de la Balance, reconnaîtra que J.-C., à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre, fait son action dans le monde par les Français. Sixte V déclarera déchu de ses droits à la couronne de France le roi de Navarre, qui protestera en rappelant que les libertés de l'Eglise gallicane déclarent que les rois de France tiennent leur couronne de Dieu et du peuple. Sixte V cèdera pour ne pas jeter ou maintenir dans l'hérésie Henri III et Henri IV. Nul ne verra anéanties à Lépante les forces du GRAND SOLIMAN, qu'auparavant un roi n'ait laissé SEPT enfants qui occuperont le trône par rang d'âge.

Pour l'an 1880 et les années qui précéderont et suivront cette date, les Astrologues attendent une époque de malheur ; Prophète, je dis que ce sera la Ligue, l'événement le plus étrange de l'histoire. Pour l'an 1703, le voisinage de SATURNE ET JUPITER AU CHEF D'ARIÈS annonce, d'après les Astrologues, des mutations dans les Etats ; Prophète, je déclare que plusieurs royaumes, marchant comme un seul homme, feront éprouver un changement à la monarchie des Espagnes dont ils réduiront l'étendue sous un roi CINQ du nom, Philippe V.

La Ligue, qui aura en main le gouvernement de la capitale, ne voudra consentir aux mesures de rigueur que le Roi parlera de prendre contre elle et son chef, le duc de Guise. La journée des barricades aura lieu. Le Roi, forcé de sortir de la place, parlera de l'assiéger dans les formes, après une sommation. La ville implorera son pardon.

Dans Paris, à la veille de la journée des Barricades, Henri III aura délibéré avec son Conseil sur la mort du duc de Guise, le premier personnage du moment. A Blois, dans la même année, le roi donnera suite à sa délibération en faisant périr ce duc dans cette ville. Les bourgeois d'Orléans, aussitôt la mort de Guise, chasseront le gouverneur que leur aura donné le roi, pour remettre à leur tête le duc de Mayenne, résidant dans leur ville et devenu le chef de la Ligue, alors en guerre ouverte contre le roi. Angers, Troyes et Langres feront ressortir le crime de cette conduite : la première, en combattant pour le roi ; la seconde, en fournissant l'homme qui entraînera le Parlement à placer la couronne sur la tête de Henri IV ; la troisième, en tenant pour le roi au milieu de la défection générale et en continuant ainsi à être le symbole de la fidélité.

Alors qu'un roi de France, Henri III, aura en armes contre lui une partie des siens, les huguenots, et que les catholiques se ligueront contre lui ; descendant des comtes de Blois, élevé à Blois où il réunira par deux fois les Etats-Généraux, il soumettra à sa volonté les trois ligues huguenote, catholique et royaliste, puis il n'aura bientôt plus que L'OMBRE DU RÈGNE. Il tombera, dernier rameau détaché de l'arbre des Valois, et la France expiera l'assassinat du meurtre commis sur ce prince.

Cette ombre du règne, mais avec moins de réalité encore, passera entre les mains du roi de Navarre, Henri IV, qui *fera la vie* et d'une façon si fort illégitime, que la vue de la femme du gouverneur de Cambrai, incertain à abandonner la Ligue pour le roi, lui fera promettre de donner à son mari, homme de néant, les plus grandes dignités et la possession héréditaire de Cambrai. Dans le même moment, Orléans, soulevé sous Henri III, ouvrira ses murs à Henri IV le roi légitime.

Les peintures historiées des tapisseries que la *Satire Ménippée*, faite pour défendre les droits de Henri IV, placera dans la salle des Etats de 1593, ne montreront qu'à demi la plupart des maux que la Ligue aura causés. On y retrouvera presque toute l'histoire ; mais chaque sujet n'y sera qu'indiqué et un des tapis ne laissera point voir ce qu'il renferme. Henri III, chassé du règne apparaîtra loin de Paris, renonçant si peu à remonter sur le trône, qu'il ira jusqu'à faire appel à Henri de Navarre, son ennemi ; celui-ci, après avoir consulté CHACUN de ses gentilshommes, viendra à croire aux paroles du roi et les entraînera tous à prendre sa défense.

Mais ces deux rois qui auront dans leurs armes les fleurs de lis, s'uniront trop tard contre la Ligue, qui les déclarera déchus de leurs droits au trône. Henri III ne voudra rien faire contre la loi salique, et il avouera hautement Henri de Navarre pour son légitime successeur. Excommunié, il ne voudra rien faire non plus contre la loi catholique, apostolique et romaine. Les forces des ligueurs seront confondues par le succès des deux rois français ; mais afin que le blanc des lis ait le temps de se purifier de l'hérésie, Dieu ne protégera pas le roi de France contre un moine devenu assassin par fanatisme politique et religieux.

La mère de ce roi, demeurée seule au trône par la mort de son époux, Henri II, monarque décédé le premier dans une lutte pour l'honneur militaire, remplacera, aussitôt cette mort, la devise où elle s'était promis toute joie, par une autre qui exprimera la durée éternelle de son deuil. Puis elle vivra longtemps au trône en luttant avec un succès bien rare contre les partis politiques et religieux. Quelques mois seulement après sa mort, le dernier de ses fils, tombé du trône, sera assassiné par un moine.

Digitized by Google

HENRI IV.

HADRIE en MARQUE.

218.

L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian,
Passant plus outre pensifs feront projet,
Chambry, Moraine combat saint Julian.
x. 37.

219.

Amour allegre non loing pose le siège,
Au sainct barbare seront les garnisons,
Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.
x. 38.

220.

Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfants deux Isles en discord,
Avant dix-huict incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.
x. 39.

220 *bis*.

Le jeune nay au règne Britannique,
Qu'aura le père mourant recommandé.
Iceluy mort Lonole donra topique,
Et a son fils le règne demandé.
x. 40.

221.

Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les loix barbares et vaines :
Ton mal s'approche plus seras tributaire,
Le grand Hadrie recouvrira tes veines.
i. 8.

221 (*bis*).

De l'Orient viendra de cœur Punique,
Fascher Hadrie, et les hoirs Romulides,
Accompagné de la classe Libique,
Trembler Melites et proches Isles vuides.
i. 9.

222.

Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux,
Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.
ii. 55.

223.

Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé,
Vermine, rongne, glaive en face tyson,
Lors le Monarque d'Hadrie succombé. iii. 2.

224.

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune,
Non loing de Pasques confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et murtre.
ix. 36.

225.

En Albissel, à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par Savonne attraper,
Le vif Gascon Turby et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.
ix. 39.

226.

Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy deceu par interprète,
Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.
vi. 60.

227.

Classe Gauloise n'approche de Corsegne,
Moins de Sardaigne tu t'en repentiras ;
Trestous mourrez frustré de l'aide grogne,
Sang nagera captif ne me croiras. iii. 88.

Le duc de Savoie assemblera de nombreuses armées près du lac de Bourget qui touche sa capitale Chambéry. Il fera de Montmélian sa place forte pour la défensive. Après plusieurs campagnes, ne pouvant par les armes seules triompher de Henri IV, il s'unira à son beau-père Philippe II, roi d'Espagne. Tous deux également armés contre la France, feront le projet, en passant sur les lois de l'honneur, de gagner les seigneurs français. Henri IV entrera en Savoie avec le traitre Biron, s'emparera de Chambéry, de Saint-Jean de Maurienne, et manquera de périr au siège long et pénible de Montmélian. La conduite militaire du duc de Savoie rappellera celle du soldat Saint-Julien.

Peu de temps après que le duc de Savoie aura commencé à assembler ses troupes contre la France, le *Vert-Galant* fera le siège de Paris durant lequel il se livrera à un nouvel amour plus célèbre que tous les autres, celui de Gabrielle d'Estrées. Paris, en révolte contre la loi française, aura pour garnison des régiments composés de prêtres et de religieux, défenseurs de la barbare Sainte-Ligue. Les ducs de Parme et de Savoie descendront de leurs montagnes pour déchirer les Français que Henri allait sauver. Les Ligueurs, par peur de l'armée appartenant aux Grisons qui se sera rendue sous les murs de Paris à l'appel des deux rois français, auront de leur côté appelé l'étranger.

Marie-Stuart deviendra veuve de François II, fils aîné de Henri II et le premier mort des SEPT ENFANTS royaux. Ce mariage malheureux ne laissera aucun enfant héritier des trônes de France et d'Ecosse. De retour dans son royaume, Marie aura contre elle Elisabeth, reine comme elle d'une partie des Iles-Britanniques, qui la fera périr sur l'échafaud. François II sera mort avant d'avoir achevé ses 18 ans d'âge, à 17 ans, 10 mois et 15 jours. Il se sera marié à 15 ans, 3 mois et 5 jours. Elisabeth, plus près par l'âge que ses cinq autres frères et sœurs de son aîné François II, se mariera en plus bas-âge encore que lui, n'ayant que 14 ans 2 mois et 9 jours.

Le jeune enfant de Marie-Stuart, qui devra posséder un jour le gouvernement de la Grande-Bretagne sous le nom de Jacques Ier, sera roi d'Ecosse à l'âge de treize mois. Son père, le premier de la branche des Stuarts-Lenox, porté au trône, l'aura recommandé, étant malade, à ses partisans, qui forceront sa mère à abdiquer. Après sa mort, Cromwel, pour perdre Charles Ier par des discours pleins d'une vaine rhétorique, séduira le peuple de qui il obtiendra le pouvoir de ce fils de Jacques Ier, qui mourra sur l'échafaud.

Paris, capitale de la France et lumière du monde, combien de fois tomberas-tu aux mains des factions par le désir d'être gouvernée comme la *cité du Soleil* ? Combien de fois par des révolutions remplaceras-tu la loi franche et séculaire du pays par des lois empruntées à d'autres temps, à d'autres peuples, et sans rapport avec tes besoins ? Dans trente-quatre ans tu seras plus esclave que jamais sous la tyrannie des Seize ; et Henri-le-Grand qui l'assiègera, nourrira dans le même moment tes enfants décharnés.

Alors viendra du côté de l'Orient de la France, avec des sentiments de duplicité, le duc de Parme, l'envoyé de Philippe II, roi d'Espagne, pour fâcher Henri IV en l'obligeant à lever le siège, et fâcher en même temps le pontife romain, Sixte V, qui voudra alors le triomphe du monarque français en haine de l'Espagne. Dans le même temps les flottes de Savoie et d'Espagne, commandées par le génois Doria, entreront dans Marseille, où l'étranger parlera en maître, et les îles inhabitées qui sont proches. Il en Pomègue seront au pouvoir des Toscans. (L'anagramme de *Massilie*, nom de Marseille, est *Melissa* même mot que *Melitta*).

Dans le temps de la guerre civile, le duc de Mayenne, *qui ne saura bien faire ni la paix ni la guerre*, vers la fin de sa puissance fera cas merveilleux : pendant que Henri IV verra à surmonter, en s'instruisant de la foi catholique, le seul obstacle qu'il lui fallait détruire pour arriver au trône, Mayenne trompera par un banquet la faction orgueilleuse des Seize, qui prétendra gouverner et l'Etat et l'Eglise, et, la nuit suivante, il fera pendre les principaux d'entre eux.

Une guerre qui se présentera comme devant être de longue durée, planera sur une partie de l'Europe. A la veille de la commencer, le tronc de la maison de Bourbon sera renversé dans la rue de la Ferronnerie, au milieu de la capitale. Un reste gangrené de la Ligue aura frappé de son couteau comme de la foudre, en face, Henri-le-Grand, qui succombera aussitôt.

Henri-le-Grand, à l'âge de 57 ans, sera entre les mains de Ravaillac, âgé de 34 ans, le 14 mai, 33 jours après Pâques, par suite de la confusion des voitures. Un coup de couteau achèvera l'œuvre commencée par plusieurs assassins que la justice saisira. Ce coup de foudre, en ce qu'il y a de plus élevé, et ce qui veille aux destinées de la France, arrivera lorsque trois frères auront régné au milieu des troubles en perdant l'affection de leurs sujets et que le dernier aura été assassiné.

En l'endroit où *siège le blanc*, mais où règneront alors le glaive et la prison de la Ligue, des soldats ayant été conduits de nuit malgré la vigilance des étrangers italiens et espagnols, celui que la Ligue nommera le *Biarnois*, et qui sera Henri IV, le *Diable à Quatre*, suivi de Vuitry, triomphant du duc de *Seria*, après être resté longtemps derrière les murs de Paris, saisira le vieux palais du Louvre et le palais neuf des Tuileries, et prendra au trône la place que lui donne une succession légitime.

Henri IV faisant de sa personne la guerre en Savoie, sera trahi par Biron, son confident, qu'il aura nommé commissaire pour traiter la question débattue avec son ennemi. Déçu par les promesses de fidélité que lui fera ce traître après que sa trahison aura été reconnue, il le nommera ambassadeur en divers pays. Peu auparavant, ceux de la Bretagne qui auront laissé l'étranger maître du port de Blavet, pour assurer le triomphe de la Ligue, quatre ans encore après la rentrée dans Paris du roi trompé par leurs promesses de soumission, ayant été soumis, il aura publié à Nantes un Edit qui sera loin de calmer, comme il le supposait, les passions religieuses. Rouen, la ville catholique, refusera pendant 10 ans d'enregistrer cet Edit, et la Rochelle, la ville protestante, résistera aux volontés du Roi qui comptait sur le dévouement de ces deux villes.

Flotte française sous la conduite de la Ferrière, n'approche de l'île de Corse et moins de l'île de Sardaigne ; ce serait ta perte. Tout le monde périra dans le naufrage, après avoir perdu l'espoir de gagner le cap de Pourceau. Cela aura lieu parce que Jean de Riau, pilote de la flotte, dit le Captif pour avoir été esclave, tu n'auras pas ajouté foi à mon conseil.

Digitized by Google

228.
De Barcelone par mer si grand'armée,
Toute Marseille de frayeur tremblera :
Isles saisies de mer aide fermée,
Ton traditeur en terre nagera. III. 88.

229.
Par les contrées du grand fleuve Bethique
Loin d'Ibère au royaume de Grenade;
Croix repoussée par gens Mahométiques,
Un de Cordube trahira la contrade. III. 20.

230.
Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront asseurez. VIII. 71.

231.
Clergé Romain l'an mil six cens et neuf,
Au chef de l'an feras élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu,
Qui onc ne fut si maling. X. 91.

232.
Le lys Daulfois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres électeur de l'Empire,
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez délivre à clere peine.
IX 18.

232 *bis*.
De l'aqueduct d'Uticense Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing,
Le chef Nemans qui tant sera terrible.
V. 58.

233.
Vieux Cardinal par le jeune deceu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperceu.
Et Liqueduct et le Prince embaumé.
VIII. 68.

234.
Auprès du jeune le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,
De trois deux l'un huictième seraphin.
VIII. 69.

235.
Il entrera vilain, méchant infame,
Tyrannisant la Mesopotamie,
Tous amis fait d'adulterine dame,
Terre horrible noir de physionomie.
VIII. 70.

236.
La dame Grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en règne Hispanique,
Captive prinse mourir mort misérable.
IX. 79.

237.
Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera prinse captive,
Et amenée à Malings et Bruxelles.
X. 80.

238.
La déchassée au règne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez;
Plus que jamais son temps triomphera,
Trois et septante à mort trop asseurez.
VI. 74.

239.
Le grand Pilot sera par roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre,
Sept ans après sera contrebandé,
Barbare armée viendra Venise craindre.
VI. 75.

La ville de Marseille tout entière tremblera de frayeur en se voyant au pouvoir des troupes nombreuses venues d'Espagne par mer. Les Marseillais perdront tout espoir de voir arriver leur délivrance du côté de la mer, parce que les Espagnols se seront rendus maîtres des îles qui ferment leur port. Mais Casaux qui aura livré sa patrie à l'étranger ayant été frappé sur terre par Libertat, nagera dans son sang, et Marseille ouvrira ses murs au roi légitime.

Les Mahométans, qui, par un contrat passé après leur défaite dans leur royaume de Grenade, ont obtenu de Ferdinand V la faveur de demeurer dans les contrées qu'arrose le Guadalquivir (*Bætis*), diront que Philippe III, en achevant l'œuvre de Gonzalve de Cordoue, a trahi la promesse qui leur a été faite. Mais ces Mahométans, chrétiens seulement à l'extérieur, auront repoussé la croix, ce qui sera la cause de leur éloignement de l'Espagne.

Le nombre des astrologues deviendra si considérable que l'Etat et l'Eglise devront prendre des mesures contre eux et leurs livres. L'an 1607, le concile de Malines ajoutera à la sévérité des décrets portés à diverses reprises à partir de 1560, de sorte que nul astrologue ne sera assuré de n'être pas condamné par les hommes consacrés à Dieu.

Le Sacré-Collége, au jour de Pâque (l'année en France commençant ce jour-là, au temps de la prophétie, ce qui devait durer jusqu'à l'an 1564), entrera au Conclave pour élire Sixte V, de la Compagnie des Cordeliers, dont le vêtement est NOIR GRIS. Jamais Pape n'aura déployé un esprit plus malin pour arriver à son but, et ne se sera montré après plus méchant.

LOUIS XIII.

Louis XIII, le premier à partir de la prophétie qui aura le titre de Dauphin, dirigé par le ministre-roi Richelieu, se portera dans Nancy, qu'il réunira à la France. En s'emparant de Trèves sur les Espagnols, pour maintenir cette ville sous l'obéissance de l'électeur par excellence de l'Empire, il fera que celui-ci, enlevé par les Espagnols, sera conduit jusques en Flandres. Durant ces évènements la révolte du dernier et du plus illustre des grands Montmorency ayant été close aussitôt qu'ouverte, il sera livré à une exécution célèbre hors des lieux approuvés dans la condamnation.

Le duc de Rohan, le chef des Calvinistes, sera si terrible que, ne connaissant pas d'obstacle pour aller au secours de ses corréligionnaires de Nîmes, il fera passer son artillerie par la forêt et la montagne jugée infranchissable de l'aqueduc qui portait les eaux d'Usès à Nîmes, par-dessus le Gardon, et qu'il fera trancher à bras la moitié des pieds-droits du pont du Gard pour le passage de ses canons. Après avoir forcé le roi à maintenir l'Edit de Nantes, il convoquera les réformés à Nîmes, qui lui feront reprendre là le titre de général du parti.

Richelieu, à l'âge de 57 ans et cardinal depuis 20, dans les derniers jours de sa vie, sera déçu par le jeune Cinq-Mars, âgé de 21 ans, qu'il aura placé trois ans auparavant comme espion auprès de Louis XIII. Il se verra enlever le ministère et le commandement de l'armée, si Arles tu ne montres de façon qu'il soit aperçu le double du traité passé entre Gaston et le roi d'Espagne à l'instigation de Cinq-Mars. Le cardinal mourra moins de trois mois après, et sera embaumé. Le Prince, Louis XIII, suivra au tombeau moins de cinq mois après celui qui éclairait chacun de ses pas et il sera également embaumé. (LIQUEDUCT, *Lucifer*).

Le *Lucifer* Richelieu, vieux ange en lutte contre le jeune Cinq-Mars, baissera devant la faveur de ce jeune homme placé auprès de lui; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie, et le fera périr le 12 septembre 1642, par le *même* supplice qu'auront subi dix ans auparavant le vieux maréchal Marrillac, après 40 ans de services, le 10 mai 1632, et dans la même année, le 30 octobre, le GRAND MONTMORENCI, à l'âge de 37 ans; même supplice par lequel aura péri, 6 ans ou TROIS fois DEUX ans avant ceux-ci, Chalais pour avoir été l'un huitième des plus *ardents* à conjurer la chute de l'ange *Lucifer*.

De petite noblesse, cruel, peu jaloux de sa réputation, il pénétrera fort avant dans l'Eglise et l'Etat. Il tyrannisera la France, et en particulier Paris, la MESOPOTAMIE EN FRANCE, située entre la Seine et la Marne. Il poursuivra tous les partisans de la Reine-mère, dont la naissance légitime aura été comme entachée par la vie d'adultère de son père. La France sera difficile à habiter sous cet homme qui se donnera des airs de roi.

Marie de Médicis, née en Italie, contrée qui comprend les Alpes grecques au nord, et la grande Grèce au sud, belle comme Laïs, gagnera sur Henri IV d'être nommée régente, puis d'être sacrée. Après la mort de son époux, elle gagnera sur le prince de Condé et le duc de Soissons de conserver la régence; elle sauvera la couronne de son fils au milieu des intrigues et des guerres de religion; elle se brouillera avec son fils, sera exilée, reparaîtra toute puissante à la Cour. Exilée de nouveau, elle cherchera un refuge sur les terres de la monarchie Espagnole, et retenue malgré elle en exil, elle mourra délaissée et manquant du nécessaire.

Marie de Médicis, dont la naissance légitime aura été comme entachée par l'adultère de son père, qui délaissera son épouse pour vivre presque continuellement avec Blanche Capello, sera deux fois régente. Une première fois à la triste nouvelle de l'assassinat de son époux, et la seconde à la triste nouvelle que le duc de Mantoue va succomber sous les efforts des Espagnols et qu'il est nécessaire que le roi de France vole en personne à son secours. Retenue *prisonnière* par les *Cardinalistes*, ses ennemis, au milieu desquels elle aura régné, elle sera amenée par la conduite du MALIN CARDINAL à chercher un refuge à BRUXELLES, en guerre contre la France, et elle s'efforcera inutilement de revenir de l'exil.

Richelieu tournera de nouveau vers le pouvoir les vues de la Reine-mère qui, après avoir été régente, aura été exilée à Blois. Ses ennemis personnels seront condamnés pour crime de lèse-majesté. Il prendra le dessus plus que jamais à la suite de la *Journée des dupes* qui causera le second exil de la DÉCHASSÉE, nommée régente pour la seconde fois. Paris ne se soustraira pas plus à son pouvoir tyrannique que la Province ne pourra se soustraire dans la suite au pouvoir tyrannique de Paris durant SEPTANTE TROIS ANS.

Richelieu aura reçu le chapeau de cardinal (*Pilos*, chapeau), pour avoir *tourné* AU REGNE LA DÉCHASSÉE. Fait amiral sous le titre de *chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, il conduira sa flotte devant la Rochelle qu'il prendra en 1628. A la fin de 1629, le Roi, pour franchir les Alpes, le nommera *lieutenant-général de là les monts*. Sept ans après, en 1636, il verra contre lui l'opinion publique et de nouveaux ennemis se liguer pour sa perte. Un décret contraire au premier donnera alors le titre de *lieutenant-général des armées* à Gaston, son ennemi. Venise craindra les Turcs dont la flotte ne tardera pas à s'emparer sur elle de Candie.

Digitized by Google

240.

Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire,
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si prez que je souspire.
VIII. 76.

241.

Du regne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérans iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.
III. 80.

242.

Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu, cité de peur pasmée.
III. 81.

243.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
Sénat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en désarroy. IX. 49.

Cromwel, homme d'une naissance obscure, s'emparera à main armée du pouvoir, et cruel, tuant lui-même ses ennemis, il sera plutôt boucher que roi; lâche, il n'osera coucher deux nuits de suite dans la même chambre; il ne reconnaîtra aucune loi ni divine, ni humaine, se jouera de sa parole et versera le sang dans les guerres et dans les supplices. Je soupire en pensant qu'il naîtra dans quarante ans.

Charles Ier, roi légitime d'Angleterre, après avoir abandonné en proie au feu des passions haineuses du peuple son conseiller Straffort, ayant été chassé violemment de Londres et déclaré déchu de tous droits au trône, à l'instigation de Cromwel, ses adhérants, les Ecossais, descendront si bas en suivant les traces de Judas par la vente de leur maître, que Cromwel, s'étant saisi de la personne du roi, marchera vers le pouvoir qu'il ne pourra tenir que par droit de fait et non de naissance. On lui reconnaîtra l'autorité royale sans le titre de roi.

Cromwel, s'étant saisi de Charles Ier, haranguera l'armée et fera sonner bien haut les mots de Liberté et de Religion, en lui demandant sans pudeur le titre de généralissime qu'avec audace il ne voudra tenir du Parlement. Il sera élu gouverneur de l'armée. La hardiesse avec laquelle il aura refusé au Parlement de lui remettre Charles Ier, montrera que pour lui le Parlement n'est plus rien, et Londres tremblera en ne se trouvant séparée du tyran par aucun pouvoir intermédiaire.

Dans le temps que Philippe IV, maître des Pays-Bas, dont la capitale est Bruxelles, fera valoir sur la partie septentrionale de cette contrée qui lui aura tourné le dos, les droits qu'il tient de Charles-Quint, né à Gand, le Parlement de Londres mettra à mort son Roi. La sagesse et la force de Straffort auront causé la perte de ce prince, trop faible et trop peu sage pour soutenir son ministre contre le Parlement, qui voudra par là s'emparer du pouvoir déjà ruiné par la guerre civile.

LOUIS XIV.

ŒMATHIEN en MARQUE.

244.

Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'heroïc sang de moyne et vetustique,
Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque. I. 95.

245.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes changez par fantaisie;
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par langue ornée d'oreilles rassasie.
I. 96.

246.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire,
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.
I. 97.

247.

A Tours, Gien, gardes seront yeux pénétrans
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats, poussez, puissance souveraine.
II. 14.

248.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune Œmathien,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant entretien. X. 58.

249.

Le grand conflict qu'on apprestre à Nancy,
L'Œmathien dira tout je soubmets,
L'isle Britanne par vin sel en solcy,
Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Metz.
X. 7.

250.

Les ennemis du fort bien esloignez
Par charriots conduict le bastion;
Par sur les murs de Bourges esgrongnez
Quand Hercules bastira l'Œmathion.
IX. 93.

251.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,
Passera outre le grand Œmathien,
Non loing d'Agen attendra le Gaulois,
Secours Narbonne deceu par entretien.
IX. 38.

252.

Plaintes et pleurs cris et grands hurlemens,
Près de Narbon, à Bayonne et en Foix,
O quels horribles calamités changemens,
Avant que Mars révolu quelques fois.
IX. 63.

Au château de Saint-Germain, en face du monastère des Loges, naîtra l'enfant besson d'un monarque devenu père après 23 ans d'un mariage stérile. Le bruit que fera dans le monde par la révocation de l'Edit de Nantes, par le siècle des arts et des sciences qui portera son nom, par ses victoires, celui des deux enfants auquel on aura conservé la vie civile lui méritera le titre de Grand de la part même de ses ennemis.

Louis XIV, à qui son conseil aura déclaré : « *Qu'il doit à la religion, au bien de ses peuples* » de révoquer l'Edit de Nantes, accordant aux protestants des temples et l'exercice public d'une religion dont les auteurs, soumettant la révélation à la raison, n'ont abandonné le catholicisme que pour bâtir une religion à leur fantaisie, parviendra au moyen de l'éloquence douce et fleurie de Fénelon à ramener à la religion des vivants ceux de bonne foi et ne nuira qu'aux endurcis.

Ainsi, ce que le fer et la flamme n'a pu achever entièrement pendant plus d'un siècle de guerre de religion, les succès de la douce langue de Fénelon entendus dans le *Conseil de conscience particulier* du roi le viendra faire en conseillant la douceur. Les rêveries, les songes creux de *prétendus politiques* amèneront le roi à songer plus tard à un *concordat entre les rois pour laisser en repos leurs sujets des deux religions*; mais les protestants de France feront alors cause commune avec l'ennemi extérieur et s'armeront contre le roi qui devra employer ses armées pour les réduire.

Gien étant entre les mains de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, commandant de l'armée du roi, les grandes gardes de l'armée des Princes reconnaîtront, la nuit, le prince de Condé, déguisé et cru encore au fond de la France; ils apercevront de loin la Sérénissime reine régente qui s'échappera de Gien. Elle et sa suite trouveront dans Paris, dont les armes sont un vaisseau au port, un refuge assuré contre les restes de la Fronde. Ces derniers combats repoussés, le roi prendra un pouvoir absolu.

Dans le temps que Louis XIV, le Roi-Soleil, portera le deuil de son père, Philippe IV voulant mettre à profit les embarras d'une régence, fera la guerre à cet enfant de cinq ans. La France sera ébranlée par la Fronde, et l'Eglise mise en péril par le Jansénisme. Louis XIV s'étudiera à blesser Marseille dans son amour exagéré de la liberté, et de là, il ira à l'occident de la France, à l'île de la Conférence, où aura été conclue la *paix des Pyrénées* et son mariage. Là, il aura un entretien avec le roi d'Espagne.

Quelle longue guerre entre la France et l'Espagne qui s'apprête par l'entrée de Louis XIII à Nancy! C'est le Roi-Soleil qui y mettra fin en disant dès ses premiers jours au trône : Je soumets tous mes ennemis. A l'intérieur, il dira : *L'Etat, c'est moi!* pour sauver son pays de l'anarchie qui désolera alors l'Angleterre par la mort de Charles Ier. Ce malheureux pays ne saura où trouver le force et la sagesse pour se soustraire à Cromwel. Le règne de Louis XIV s'écoulera entre les guerres faites contre Philippe IV d'Espagne, et celles faites pour mettre sur le trône d'Espagne Philippe V. L'Empire d'Allemagne qui durant un siècle aura revendiqué ses droits sur Metz, y renoncera à la paix, cinq ans seulement après que Louis XIV aura monté au trône.

Quand Louis XIV aura reculé les frontières de la France et forcé à la paix les ennemis qui l'assiégeaient de toutes parts, il fera fortifier ses places par un nouveau système. Vauban inventera le bastion de terres rapportées. Alors on démentellera les places de l'intérieur. La *Grosse Tour* ou château de Bourges qui domine les murs de la ville, sera en partie ruinée (dès 1651) alors que Louis XIV fera un des grands travaux d'Hercule en joignant la Méditerranée à l'Océan par le canal de Riquet, commencé en 1666.

Louis XIV, nommé le *Grand*, en 1680, déclarera la guerre à l'Anglais en 1689, pour replacer sur le trône Jacques Ier. Il fera dans cette même année fermer l'entrée de la Gironde par le *Pâté* de Blaye et reconstruire les fortifications de la Rochelle. Dans cette guerre, Louis XIV avancera encore en gloire; il ira plus loin que Charles-Quint, dont la devise était *Plus outre*, et il justifiera sa devise *Nec pluribus impar*. Il attendra quelque temps, mais prêt à agir, l'effet de la révocation de l'Edit de Nantes sur les protestants qui s'insurgent contre toute autorité. Ceux de la Narbonnaise chercheront leur secours dans les armes. La cause première des guerres aura été la déception de Louis XIV dans la conférence où se sera traité son mariage. Il réclamera les droits de son épouse sur la Franche-Comté et les Pays-Bas, droits qu'il aura inutilement compté de faire réserver dans cet entretien.

Il y aura plaintes, pleurs, cris et grands hurlements dans la France entière, mais plus particulièrement dans le Midi. Les partis seront en armes pour la foi. O quelles horribles calamités amènera le changement de religion. Cela va commencer, car Mars, la planète malfaisante, n'aura pas fait avant un petit nombre de ses révolutions qui durent deux ans. Ces malheurs continueront jusqu'au moment où Louis XIV commencera la *guerre de la Succession*.

Digitized by Google

253.
L'Œmathion passer monts Pyrénées,
En Mars Narbon ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.
IX. 64.

254.
Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les fruits immeurs seront à grand esclandre,
Grand vitupère, à l'un grande louange.
IX. 65.

255.
Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut et haut bien bas,
Dresser voyage le fruit premier tourment,
Guerre cesser, civil procès débats.
IX. 66.

256.
Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer, marcher monts Pyrénées;
Espagne en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées.
IV. 2

257.
D'Arras et Bourges de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,
Ceux long du Rône saigneront les Espagnes :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.
IV. 3

258.
L'impotent Prince faschè plains et querelles,
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques :
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.
IV. 4.

259.
Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble;
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.
IV. 5.

260.
Nul de l'Espaigne, mais de l'antique France,
Ne sera esleu pour le tremblant nacelle :
A l'ennemi sera faite fiance,
Qui dans son regne sera peste cruelle.
V. 49.

261.
Cœur, vigueur, gloire le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire,
Lors France enfance par mort subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire.
III. 15.

262.
De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le receu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.
II. 27.

263.
... Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Église chrétienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidelles.
(Lettre à Henry II. 70).

264.
Ce grand Monarque qu'au mort succédera,
Donnera vie illicite et lubrique;
Par nonchalance à tous concédera,
Qu'à la parfin faudra la loy Salique.
V. 38.

266. Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs, sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine.
X. 16.

268. La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos.
X. 17.

Le Roi-Soleil fera passer ses armées au-delà des Pyrénées. Il résistera, mais non en vrai Mars, durant cette guerre de 12 ans, car il implorera plusieurs fois la paix de l'ennemi, qui fera tant par mer avec la flotte la plus puissante qui fut jamais, et par terre avec les armées les plus nombreuses, que le Capétien Philippe V, forcé à plusieurs reprises de quitter Madrid, ne trouvera dans toute l'Espagne un lieu sûr où demeurer.

Il se viendra rendre, roi français avec les Français, dans Pampelune, en la Navarre, qui forme une pointe vers Luna, le *forum Gallorum* ou l'ancienne demeure des Gaulois. Il sera enfermé et retenu par ses ennemis dans cette contrée étrangère que l'Espagne reconnaît appartenir au roi de France et de Navarre. Les fruits de cette succession qui ne seront pas encore mûrs, mettront l'Europe en feu et seront sujet de grande honte et de blâme sévère pour le duc d'Orléans, qui tentera de s'en emparer, et sujet de grande louange pour le duc de Vendôme, qui les livrera à Philippe V.

A la paix, l'ennemi acceptera l'union de la France et de l'Espagne; mais la France, si puissante auparavant, recevra la loi et perdra ses conquêtes; la plus grande partie du royaume des Espagnes sera partagée entre les vainqueurs; au contraire, les petits États de Savoie et de l'Électorat de Brandebourg, agrandis, deviendront des royaumes, et la Hollande, agrandie également, fera la loi à son ancien maître. Jamais les ambassadeurs du grand roi n'auront été plus humbles et ceux du moindre d'entre les ennemis plus arrogants. C'est ce voyage, pour recueillir une succession, qui aura arrêté la prospérité toujours croissante de Louis XIV. Après cette guerre, les débats à l'occasion du Jansénisme occuperont ses derniers jours.

Pour une succession à recueillir, la France croira n'avoir qu'un voyage à faire à Madrid. Bientôt les Anglais prendront la mer pour débarquer en Espagne un prétendant. Il faudra alors passer en armes au-delà des Pyrénées. L'Espagne se divisera en deux camps, et il faudra envoyer de nouvelles armées. Les droits à cette succession proviendront du mariage de Louis XIII avec la fille aînée de Philippe III et de celui de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV.

Du nord, du midi, du sud de la France agrandie se lèveront des troupes nombreuses de cavalerie; de l'est, de l'ouest accourront des troupes plus nombreuses encore de fantassins à la voix de quatre petits-fils du VIF GASCON, Henri IV. Ces troupes viendront comme un torrent couvrir de sang l'Espagne à Almanza dans les montagnes qui s'étendent jusqu'au lieu où était Sagonte.

Philippe V, couvert d'infirmités, sera fâché par les plaintes et les disputes que causera le pillage organisé par le duc d'Orléans venu de France et du pays des *Libicii* en Italie, et qui conspirera pour s'emparer de son trône. Dans ce temps, Louis-*le-Grand*, contre qui la flotte des Anglais, plus puissante qu'à aucune autre époque, aura soulevé de toutes parts des ennemis au début de la guerre, s'humiliera jusqu'en terre pour implorer la paix. Il est certain que les deux rois Celtiques de France et d'Espagne perdront toutes leurs possessions d'Italie.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix qui accomplira cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable sur mer et sera chassée si complètement de Sicile, que pour avoir la paix, Philippe V sacrifiera son ministre et ne tardera pas à abdiquer. Cette expédition, sous un roi du nom de Philippe, rappellera le fait des *Vêpres siciliennes* sous Philippe-*le-Hardi*.

Nul des prétendants de la maison d'Espagne en faveur desquels auront été faits divers testaments, ne sera élu pour tenir le gouvernail d'un État bien affaibli, assailli de toutes parts et au moment de périr, mais bien un petit-fils de la vieille maison de France. A l'ennemi séculaire de son peuple, armé en ce moment-là même contre lui, Charles II aura mis une confiance qui causera tous les malheurs du gouvernement français si prospère jusqu'alors.

LOUIS XV.

Le règne de cœur, de vigueur et de gloire de Louis XIV changera en tombant, malgré un testament entre les mains du Régent, adversaire avoué du Grand-roi, dont il prendra en tous points le contre-pied. Alors un enfant de cinq ans prendra le pouvoir absolu de Louis XIV par la mort de ses frères, de son père, de son grand-père et de ses oncles, dont trois auront été Dauphins. Alors ce qui sera pour l'État et la Religion plus funeste que cette enfance d'un Roi sera l'élévation à la Régence, malgré un testament et la coutume, du premier prince du sang, héritier présomptif de la couronne, qui préparera la chute du trône et de l'autel.

Du Bois, pour devenir Premier ministre et avoir la garde de celui que Louis XIV aura confié Dauphin à Villeroi, et pour être cardinal, terminera les fameux débats sur la Bulle *Unigenitus*; une déclaration royale imposera un *silence général* sur la question du Jansénisme. Président de l'Assemblée du clergé, il se dira le pont qui unit l'Église à l'État. Arrivé au plus haut, quoique sans naissance, il flétrira le Dauphin par les scandales de sa vie. Bois pourri il sera arrivé en peu de temps aux plus grands honneurs dans sa vieillesse comme s'il était du bois le plus sain, et ce sera pour avoir engagé le duc d'Orléans à outrepasser la limite que Louis XIV aura fixé à son droit de Régence.

Clément XIV prononcera la destruction de la Compagnie de Jésus (21 juillet 1773) pour éviter le schisme de l'Église de France; le roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du Paganisme, qui n'auront poursuivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel.

Celui dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA, est ce Louis XV, roi à 5 ans, qui demeurera durant 60 années sur le premier trône du monde dont il aura été séparé par tant de degrés. Il donnera l'exemple d'une vie de débauches ignobles et contraires à la morale la moins sévère. Par nonchalance il concèdera aux ennemis du trône et de l'autel tout ce qu'ils demanderont de lui; si bien qu'au-delà de son règne la loi Salique sera abandonnée et que la Liberté s'asseoira au trône pour faire expier leurs fautes à la nation et à la royauté.

LOUIS XVI.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des Remontrances des Parlements et des États-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins.

Le jour même de la mort de Louis XVI, Marie-Antoinette, esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, et où elle sera appelée l'*Etrangère, l'Autrichienne !* regardera sa fille devenue blême par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront alors poussés par celle qui sera en ce moment-là même, d'Angoulême, par un mariage arrêté avec son cousin germain, et que la loi a empêché jusque-là de consommer.

Digitized by Google

193.

Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle ;
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir mort cruelle.
I. 35.

Montgomméri, vaillant soldat, triomphera du brave Henri II, plus âgé que lui, dans un tournoi où ils lutteront seul à seul. En lui crevant l'œil à travers la visière de son casque d'or, il lui fera *fermer les yeux à la lumière*. Les assistants divisés en deux classes, et prenant parti pour l'un et l'autre des combattants, se réuniront en un même regret sur l'issue fatale de la lutte. Henri II survivra onze jours à sa blessure, et sa mort aura pour la France les suites les plus cruelles.

On lit dans l'*Encyclopédie* du XIXe siècle :

« Ce qui contribua plus encore à la vogue du Prophète, c'est que pour l'un de ses quatrains, le 35e de la première Centurie, le hasard vint tout à coup lui donner raison. La mort de Henri II, tué dans un tournoi, par Montgommeri, d'un coup de lance à travers la visière de son casque, sembla donner à tous le mot de cette énigme. Déjà, quelques années auparavant, il était venu à Paris, sur la demande de la reine. L'archevêque de Sens l'avait reçu dans son hôtel, puis on l'avait pompeusement emmené à Blois, pour qu'il tirât l'horoscope des jeunes princes; mais tous ces honneurs n'étaient rien auprès de ceux qui lui furent réservés après sa fameuse prophétie. »

« *Nostradamus* dut sa grande réputation à un quatrain dans lequel on supposa qu'il avait prédit la mort tragique de Henri II, et qu'il écrivit lorsque, par ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de ce prince. » (*Feller*).

Le Prophète, qui a pu écrire, comme on le voit sur son tombeau, LES ÉVENEMENS A VENIR PAR DESSUS TOUT LE ROND DE LA TERRE, jusqu'à la fin du monde (192, 914), n'avait pas besoin de tirer l'horoscope des hommes de son temps pour connaître leur avenir, et ses premières Centuries, où l'on voit ce quatrain et une quantité d'autres sur les enfants de Henri II et leurs contemporains, étaient publiées avant son voyage à la Cour. Il a pu donner à Henri II la copie du quatrain sur sa mort, comme le disent Feller et Brantôme. On verra plus loin (198) l'importance que Catherine de Médicis a accordée aux prédictions de Nostradamus.

« Ses prophéties n'eurent pas plutôt paru, que la nouveauté extraordinaire de cet ouvrage lui attira plus de critiques, et même de satires, que d'applaudissements. On crut qu'il voulait en imposer au public, et on se munit de toute sorte de défiance contre ce qu'il annonçoit. Il se trouva pourtant des gens plus raisonnables qui pensèrent autrement de ces prédictions, lesquels, découvrant en elles un certain enthousiasme naturel, mais non ordinaire, les reçurent et regardèrent leur auteur comme un de ces hommes privilégiés que la Providence fait paroître de tems en tems pour avertir les humains de ce qui doit leur arriver. Les grands entrèrent dans ces sentiments d'équité, soit que la bonté de leur éducation le leur inspirât, soit que l'intérêt le leur fit prendre, se considérant comme ceux que ces prédictions regardoient plus particulièrement. Aussi, la Cour n'en fut pas plutôt avertie, que le roi Henri II et la reine Catherine de Médicis, son épouse, désirèrent de voir Nostradame, et lui mandèrent, par l'entremise de *Claude de Savoie*, comte de Tende, gouverneur de Provence, de se rendre près d'eux. Il partit pour ce sujet de Salon, le 14 juillet de l'année 1556, âgé de 53 ans, et arriva à Paris le quinzième du mois d'août, fête principale de Notre-Dame, et fut descendre à l'enseigne de Saint-Michel... Il fut fort surpris de voir que la renommée eût à l'instant publié son arrivée; car il fut presque aussitôt accueilli par tout ce qu'il y avoit de grand à la Cour. Un d'eux, qui étoit le connétable de Montmorenci, s'empressa même, pour avoir l'avantage de le présenter à Leurs Majestés; il en fut reçu avec tout le témoignage de leur bienveillance qu'il pouvoit désirer, jusque-là que le roi prit soin de le faire loger autant splendidement que commodément, en ordonnant au cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, de lui donner un appartement dans son hôtel : il y fut attaqué de la goutte pendant dix ou douze jours; ce qui lui attira un accablement de visites qu'il auroit pu éviter s'il eût été dans un état à se manifester au public : comme il en eût été délivré, leurs majestés lui envoyèrent une gratification de deux cents écus d'or, et ensuite l'assurèrent elles-mêmes de leur royale protection en toutes choses. Pour satisfaire à leurs désirs, il fut à Blois visiter les jeunes princes, leurs enfans, pour faire sur eux les observations qu'il jugeroit à propos, afin de leur dire en secret ce qu'il pourroit découvrir de leurs destinées; c'étoit proprement la reine, qui se mêloit quelque peu de l'astrologie (Nostradamus veut que les Astrologues se tiennent loin de son livre : *Omnesque Astrologi procul sunto*, 173), qui désiroit de savoir passionnément là-dessus ce que ce grand homme en penseroit, et qui ne prenoit pas garde qu'elle ne pouvoit en apprendre que ce qui s'y trouveroit d'agréable; car ordinairement le mal n'arrive dans le tabernacle des rois que lorsqu'il y frappe. Ce sont des endroits où le plus souvent la foudre tombe sans avoir été annoncée par l'éclair. Nostradame sut taire en cette occasion ce qui n'auroit pas manqué d'alarmer le roi et la reine; il connut bien que ces jeunes princes ne seroient pas heureux, parce qu'il avoit fait des quatrains qui ne leur promettoient rien de bon; mais il dit seulement à leurs majestés que leurs quatre fils seroient tous couronnés jusqu'au dernier, sans expliquer que ce seroit par succession de l'un à l'autre. Il fut vrai, dans la suite, que François II, Charles IX et Henri III montèrent sur le trône successivement (François d'Alençon fut couronné Duc de Brabant et comte de Frandre). Après avoir satisfait, du mieux qu'il lui fut possible, leurs majestés sur ce qu'elles souhaitoient de lui, il retourna en Provence, non-seulement chargé de leurs présens, mais encore de ceux des princes et des grands de la Cour, pour reprendre à Salon sa vie tranquille et solitaire. » (*La vie et le testament de Michel Nostradamus*. Paris, 1789, p. 41).

Cette citation prouve, entre autres choses, contrairement à ce qu'on publie depuis 300 ans, que ce n'est pas la publication des Centuries qui a fait à leur auteur sa réputation de prophète. Cette réputation était si grande déjà qu'il a pu la conserver bien que rien ne fût plus propre à la lui faire perdre que son livre auquel personne ne comprenait rien.

Le Lyon jeune le vieux surmontera,..

La construction naturelle de cette phrase montre bien que c'est LE JEUNE qui SURMONTERA LE VIEUX. En employant le mot LYON pour les deux adversaires, le Prophète montre clairement que ce mot est une métaphore appropriée au courage des deux, et qu'il n'a point prétendu les désigner par leur blason. Il dit : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ LE LOUP ET L'OURS APRÈS SE DONRONT DÉFIANCE (510).

LE LYON JEUNE (*a*). « Montgomméry, né vers 1530. (*Nouvelle Biograph. gén. Firmin Didot*).

« *Montgomméry... célèbre par sa valeur*, mais plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil à Henri. Ce prince ayant couru plusieurs lances dans un tournoi... voulut en rompre une dernière avec LE JEUNE Montgomméry. » (*Feller*). — « *Montgomméry*, dit Brantôme, lorsqu'il avoit une fois le cul sur la selle, c'étoit le plus vaillant et soigneux capitaine qu'on eut sçu voir : au reste, si brave et vaillant qu'il assailloit tout, faible ou fort qui se présentât devant lui; aussi a-t-il fait de belles guerres et y a été très heureux. » (*Moréri*).

LE LYON VIEUX. « *Henri II*, né le 31 mars 1518. » (*Moréri*). — « Henri II étoit guerrier et commandoit d'ordinaire ses armées en personne, et l'expérience qu'il avoit acquise dans le métier de la guerre, dès qu'il étoit Dauphin et depuis qu'il fut Roi, l'avoit rendu habile dans le commandement. « (*P. Daniel*, VI. 423).

Nostradamus développe souvent sa prophétie en renvoyant, par une expression, à l'Ecriture-Sainte. Aux obsèques de Henri II, l'Eglise a placé dans la bouche de ce roi ces paroles du psaume VII, de l'*Office des morts :*

« 1. Seigneur, mon Dieu, délivrez-moi de mon ennemi; 2. de peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un LION, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et me sauve; 3. que mon

(*a*) Pour combattre Nostradamus on vient d'imprimer que Montgomméri était plus vieux que Henri II. Comment alors Henri II, Catherine de Médicis et tous leurs contemporains auraient-ils vu Montgomméri dans LE LYON JEUNE surmontant LE VIEUX ?

Digitized by Google

ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître, qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise toute ma gloire en poussière... 16. L'ennemi a ouvert une fosse et l'a creusée, et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite. » (*Voir* tout le psaume, Trad. de Le Maistre de Sacy).

Le Prophète a prédit la mort de Montgomméri : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS... (194).

En champ bellique par singulier duelle :..

Les tournois étaient des jeux militaires. Les jouteurs, prenant du champ, s'élançaient en courant les uns contre les autres, et cherchaient, par le choc de la lance, à désarçonner leurs adversaires. Aux joutes, on combattait seul à seul.

EN CHAMP BELLIQUE. — « *Tournoi.* On ne combattoit dans les tournois que pour apprendre le métier de la guerre... Souvent néanmoins, il arrivoit de grands accidents par la chaleur du combat ou par la haine des combattants, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Kington, parlant du tournoi qui se fit l'an 1274, à Châlon, où le roi Edouard combattit contre le comte de Châlon et les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurèrent sur la place; de sorte que l'on appela ce tournoi : *La petite guerre de Châlon.* Les histoires sont remplies de ces funestes accidents... C'est ce qui donna occasion aux Papes de défendre les tournois, et d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. » (*Moréri*).

PAR SINGULIER DUELLE. — Cette expression forme pléonasme; et si Nostradamus, qui se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (15), l'emploie ici, c'est qu'il tient à déterminer clairement que ces deux adversaires ne sont pas *tenants*, c'est-à-dire combattant chacun à la tête d'une troupe, mais que leur combat est bien un combat singulier, le combat de deux personnes.

Dans cage d'or les yeux lui crevera,..

CAGE D'OR. — Henri II, comme tout chevalier en lutte, avait la visière de son casque rabattue sur le visage; cette *visière d'or, plus riche que celle de son adversaire,* était une sorte de cage renfermant le visage, et offrant à la bouche, au nez et aux yeux les ouvertures nécessaires. Ce mot CAGE est très heureusement employé pour désigner ces masques de combat qui, assez souvent, étaient comme les masques d'escrime, un treillis de métal.

LES YEUX LUY CREVERA. — Un coup de lance ne peut crever les deux yeux d'un homme qui se présente en face. Henri II n'a eu qu'un œil de crevé. Ce n'est pas pour allonger son vers d'une syllabe que le Prophète a mis LES YEUX pour l'*œil;* ce n'est pas davantage pour voiler sa pensée ou pour laisser du doute sur l'interprétation de son quatrain après l'événement accompli; il a mis LES YEUX pour l'*œil,* pour montrer que ce coup dans l'œil serait la vraie cause de la mort un peu éloignée. — Pour exprimer l'action de mourir, on dit en style familier : *Tourner l'œil,* et en style noble : *Fermer les yeux à la lumière.*

Deux classes une, puis mourir mort cruelle.

DEUX CLASSES UNE. — Des éditions ont : DEUX PLAYES UNE; ce qu'on expliquerait ainsi : La blessure n'attaqua pas seulement l'œil; mais pénétra fort avant dans la tête; ou mieux, de même que l'on dit : *Faire d'une pierre deux coups,* l'auteur aurait dit que le contre-coup de la blessure du roi se ferait cruellement sentir à la France. L'édition de 1566 et plusieurs autres ont : DEUX CLASSES UNE, expression qu'on retrouve dans Nostradamus : DEUX CLASSES UNE LA RÉVOLTE GERMAINE (685), et qui est certainement celle du Prophète, car l'auteur donnerait un détail inutile, ou, ce qui serait plus malheureux encore, ne dirait ici rien de plus que dans ces mots qui suivent : PUIS MOURIR MORT CRUELLE. — DEUX CLASSES UNE. Ces mots montrent encore qu'il est question ici d'un tournoi et non d'une guerre véritable. La foule qui a formé DEUX CLASSES (*Classis : in classes distribuere pueros,* distribuer les enfants en diverses classes. *W.*), en prenant parti pour l'un ou l'autre des adversaires, se réunit en un même sentiment de regret sur l'issue fatale du combat; les deux partis n'en font plus qu'un et le tournoi cesse; circonstance à signaler, car souvent une blessure grave, la mort même d'un ou de plusieurs jouteurs (autres qu'un roi), ne suspendait pas le tournoi.

PUIS MOURIR. — La mort n'a pas été instantanée. Henri II survécut onze jours à sa blessure, et Nostradamus a dit de lui : EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE RÉGNERA (198).

MORT CRUELLE. — Mots inutiles, si le Prophète a voulu parler seulement des grandes douleurs que le roi a ressenties de sa blessure; il a voulu dire encore que cette mort serait une perte cruelle pour la France; qu'il ne s'agit pas ici de la mort d'un particulier tant grand serait-il.

« Jamais mort de roi de France ne fut plus funeste à ce royaume, à cause des malheurs dont elle fut suivie (v. 198). » (*P. Daniel*).

« Ce genre de mort lui avait été prédit par un astrologue qui demeuroit au Luxembourg, à Paris, lorsque le duc de Guise et un autre seigneur l'allèrent consulter. » (*Moréri.* Henri II). — « Une prédiction lui avoit annoncé qu'il mourroit en combat SINGULIER. Le tournoi eut lieu le 22 juin, dans la rue Saint-Antoine. Les quatre tenants étaient le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. La male fortune fut que sur le soir, le tournoi quasy fini, le roi voulut encore rompre une lance, et pour ce, manda au comte de Montgommery qu'il comparût et se mit en lice. Il refusa tout plat et y trouva toutes excuses qu'il y put; mais le Roy, fasché de ses réponses, luy manda absolument qu'il le vouloit. La Reyne luy manda et pria par deux fois qu'il ne courust plus pour l'amour d'elle, et que c'estoit assez. Rien pour cela, mais luy manda qu'il ne courroit que cette lance pour l'amour d'elle. Elle pria Monsieur de Savoie de l'en prier pour elle, et qu'il luy fist ce plaisir de quitter tout; qu'il avoit si bien fait, qu'il n'étoit pas possible de faire mieux, et qu'il vinst trouver les Dames. Rien moins encore. Et pour ce, l'autre ayant comparu en lice, le Roy le courut; ou fut que le malheur du général le voulut ainsi, ou son destin l'y poussant, il fut atteint du contre-coup par la tête dans l'œil, où luy demeura un grand éclat de lance, dont aussitôt il chancela dans la lice, et aussitôt il fut relevé de ses écuyers, qui estoient là, et Monsieur de Montgommery, qui servoit là d'un des maréchaux de camp, vint à luy, qui le trouva fort blessé. Toutefois, il ne perdit cœur, et ne s'étonna point, et que ce n'estoit rien, et soudain pardonna au comte de Montgommery. — Ainsi ce grand Roy qui avoit esté en tant de guerres et les avoit tant aymées (LE LYON VIEUX), n'a peu mourir, et est mort là; ce fut ce que dit un grand poete latin pour lors, qui fit son tombeau, qui s'appeloit Forcatel; pour le dernier vers, il dit :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

Celuy que le vray MARS n'a peu ravir à soy, l'image et la semblance de ce Mars l'a ravy et emporté... J'ay ouï conter (p. 50) et le tiens de bon lieu, que quelques années avant qu'il mourut (aucuns disent quelques jours) il y eut un devin qui composa sa nativité et la luy fit présenter : au dedans il trouva qu'il devoit mourir en DUEL *et combat* SINGULIER. Monsieur le Connestable y estoit présent à quy le Roy dit : Voyez, mon Compère, quelle mort m'est présagée. — Ah! Sire, respondit Monsieur le Connestable, voulez-vous croire ces marauts, qui ne sont que menteurs et bavards? Faites jeter cela au feu. — Mon Compère, répliqua le Roy, pourquoy? Ils disent quelquefois vérité; je ne me soucie de mourir autant de cette mort que d'une autre, voire je l'aimerois mieux et mourir de quiconque ce soit, pourveu qu'il soit brave et vaillant, et que la gloire m'en demeure; et sans avoir esgard à ce que luy avoit dit Monsieur le Connestable, il donna cette prophétie à garder à Monsieur de l'Aubespine, et qu'il la serrast pour quand il la demanderoit. Hélas! n'y lui, n'y Monsieur le Connestable ne songeoient pas à ce combat singulier dont il mourut; mais d'un duel en champ clos et à outrance, comme duels solennels se doivent faire; car de celuy, Monsieur le Connestable avoit raison d'en douter, et dire que c'estoit un abus; encore que nous avons veu plusieurs Roys s'y estre appelez, comme j'espère dire. Dieu le voulut ainsi, car trop librement et volontairement, il accorda le combat de feu Monsieur de la Chastaigneraye, mon oncle, avec le seigneur de Jarnac...

Digitized by Google

» Or, le Roy ne fut pas plutôt blessé, pausé et retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophétie, appela M. de l'Aubespine et lui donna charge de l'aller quérir ; ce qu'il fit, et aussitôt qu'il l'eust veüe et leüe, les larmes luy furent aux yeux. Ah ! dit-il, voilà le combat et DUEL SINGULIER où il devoit mourir ; cela est fait et il est mort. Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler de cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont toujours ambigus ; mais là, il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophétisa si au vray et si mal...

» Il mourut jeune (p. 63), et ne devoit mourir encore. Les Huguenots disent que Dieu le punit, et le fit mourir et le blessa à la veüe, de laquelle il se vantoit et se vouloit aider à voir brusler le Conseiller Anne du Bourg, à cause de l'hérésie. Les Huguenots le peuvent expliquer et condamner comme ils le voudront ; mais je crois que la principale occasion pour laquelle Dieu nous l'osta, c'estoit pour nous punir de nos maux qui nous doivent arriver en la France, par sa mort, laquelle nous les a fait voir et sentir.» (*Brant.*)

« *Liste des morts violentes des souverains de France* : 5. Henri II, blessé par le comte de Montgommery, meurt de sa blessure, 1559. — 6. Henri III est assassiné par Jacques Clément, 1589 (216). — 7. Henri IV est assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610 (222). — 8. Louis XVI meurt sur l'échafaud, le 21 janvier 1793 (378). » (*Mag. Pitt.* 1844, p. 83).

Nostradamus a prédit avec détail toutes ces morts. Rien n'est plus propre à devenir la matière d'une prophétie que les révolutions et les morts violentes des souverains. Ces évènements, si importants dans l'histoire des sociétés, sont toujours accompagnés de circonstances particulières et toujours très remarquées. Le quatrain qu'on interprète ici de la mort de Henri II paraîtra mieux encore s'appliquer à cet évènement, dès que les autres quatrains sur la mort des rois de France auront été interprétés. Il interrompt dans la Centurie un long récit en 10 quatrains sur les révolutions qui se sont succédé de 1789 à 1830, et il en précède immédiatement un sur la mort de Louis XVI (303), qui fut suivie de TOURMENTS BIEN ESTRANGE (345), après celle de Henri II on vit le SIÈCLE BIEN ESTRANGES (211).

Avant de passer au quatrain sur Montgommeri, et qui s'*adapte* à celui-ci par ses premiers vers : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS (194), signalons que le présage pour le mois de juin 1559 annonçait ce malheur : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202). Henri II meurt au mois de juin 1559 et laisse SEPT enfants, dont quatre garçons qui meurent sans postérité. Le nombre SEPT est pour un nombre de personnes dans dix quatrains, et ces dix quatrains sont sur les SEPT enfants de Henri II, dont la MARQUE ainsi est SEPT.

Le dernier présage pour l'année 1559, est encore sur cette mort :

La joye en larmes viendra captiver Mars,
Devant le grand seront esmeus Divins ;
Sans sonner mot entreront par trois pars,
Mars assoupi, dessus glas troute vins.

« Le quatrième jour Henri II reprit ses esprits, car la fièvre continue l'avoit laissé, laquelle, depuis l'heure de sa blessure, ne l'avoit abandonné. » (*Mém. de Vieilleville*).

« Par ce décès inopiné fut *la joye changée en tristesse*, dit De la Place, auteur contemporain ; et une grande salle qui avoit été dressée de charpenterie au parc de Tournelles, destinée pour les danses, servit de chappelle pour garder le corps, et en icelle revestue de deuil estre ouis jour et nuict les chants tristes et lugubres accoutumez d'estre chantez sans cesse par le temps de quarante jours. »— « On prétendit que, dans sa colère contre Du Bourg, le roi s'était écrié qu'il le verrait *de ses deux yeux* brûler tout vif. Les protestants ne manquèrent pas de publier dans leurs manifestes que Dieu l'avait voulu punir de cette menace *par la main même de Montgommery qui avait arrêté Du Bourg, et sous les murs de la Bastille où il était enfermé*. Ces singuliers rapprochements durent frapper vivement les esprits dans ces temps de superstition. » — Du Bourg fut brûlé après avoir été pendu, peu de temps après la mort de Henri II. (*Mag. Pitt.* 1835. 243).

Toujours on a fait bien des rapprochements après coup ; toujours on a prêté bien des paroles aux personnages historiques ; en supposant, ce qu'on ne peut admettre, que la réputation de Nostradamus, de son vivant, ait dépendu de quelques rapprochements plus ou moins heureux trouvés entre ses prétendues prophéties et les évènements, il faudra autre chose dans notre siècle peu superstitieux pour refaire cette réputation tombée.

Huit vers sur Henri III et la Reine-mère, veuve de Henri II, rappellent l'accident arrivé AU CHAMP BELLIQUE : LA DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE, L'UNIC (Μονος, *unique*, racine de *Monarque*) ESTEINT PREMIER AU LICT D'HONNEUR (216-217).

194.

Celuy qu'en luitte et fer au faict bellique,
Aura porté plus grand que luy le pris :
De nuit au lict six luy feront la pique.
Nud sans harnois subit sera surpris.

III. 30.

195.

Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront:
Près du rivage d'Araxes la mesgnie
Du grand Soliman en terre tomberont.

III. 31

Montgomméri, qui, dans un tournoi, aura triomphé de son souverain, après avoir pris la plus grande part aux troubles causés par les guerres de religion et de partis, voudra mourir au lit d'honneur. Six de ses soldats l'obligeront à se rendre. Il aura obtenu de sortir avec armes et bagages, et, dépouillé subitement de toutes armes, il sera, à sa grande surprise, jeté en prison.

Un peu avant la mort de Montgomméri, les armées ottomanes, qui de son temps auront combattu en Médie, en Arabie et en Arménie pour l'agrandissement de l'empire de Soliman-le-Grand, cinq ans après la mort de cet empereur qui les aura conduites à la victoire, tomberont anéanties dans la bataille de Lépante, livrée près du rivage du cap *Araxum*, aujourd'hui cap Papa.

Le GRAND SOLIMAN vivait du temps de Nostradamus ; il faut donc chercher l'explication du quatrain sur cet empereur à l'époque qui suivit immédiatement la publication des Centuries. Le quatrain qui le précède rappelle par ses premiers vers celui où nous venons de voir la mort de Henri II arrivée du vivant du GRAND SOLIMAN ; il est donc nécessaire de ne pas séparer deux quatrains que rien ne sépare dans les Centuries.

Celuy qu'en luitte et fer au faict bellique,
Aura porté plus grand que luy le pris :..

« C'est le comte de Montgomméry qui, aux tournois faits en 1559, tua le Roy Henry II. Sur quoy fut tant célébré il m'en souvient ce présage de l'auteur qu'il avoit avancé dès 1552. « Certes le grain (entendant d'orge) sera cause de grande mutinerie et trouble. » Or, chacun sait qu'on appelloit autrement ce comte, le capitaine Lorges. Ledit comte pris de nuit dans le chasteau de Donfron en Normandie, mené à Paris, eut la teste tranchée le 22 juin de cette année. » (*Chavigny*. Janus François).

« Nostradamus nous montre visiblement que *celui qui au fait bellique*, c'est-à-dire à la Joûte et Tournoi, emporteroit le prix à l'exclusion d'un plus grand que lui, ne peut être que le comte de Montgomméry et Henri II. Et par les deux autres vers, que le comte de Montgomméry seroit, comme il le fut effectivement, surpris *la nuit* sans armes et sans défense, par six personnes de qualité, dont les chevaliers de Matignon, de Fervaques et de Vassé étoient du nombre, qui le prirent en chemise dans son lit à son château de Damfront en Normandie, un Jeudy 27 May 1574, d'où il fut mené prisonnier au château de Caën, et de là dans la Conciergerie du Palais à Paris, et remis dans une grosse Tour qui porte encore aujourd'hui

Digitized by Google

le nom de la Tour de Montgommery ; et pour cela on n'a qu'à jeter les yeux sur le journal de Henri III. *Nud sans harnois subit sera surpris ;* c'est-à-dire en chemise et sans armes, tout d'un coup sera surpris. » (*Guynaud*).

Chavigny était si prévenu en faveur du don prophétique de son maître, que dès qu'il reconnaissait l'objet de la prophétie, il le signalait, comptant que ses lecteurs partageraient son enthousiasme et accepteraient tout de confiance. Guynaud, avec infiniment moins de bonne foi, fausse constamment l'histoire dans sa *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire.* Ne citons qu'un exemple : L'AISNÉ ROYAL SUR COURSIER VOLTIGEANT..., etc. (VIII. 38).

« L'historien Sainte-Marthe, au Livre 14, parlant de la Maison de France, aussi bien que les Mémoires de Languedoc par Catel, disent qu'Henry d'Albert II de nom Roi de Navarre, se tua en travaillant un cheval, le 25 mai 1555, qu'il étoit l'aîné de Jean III qui fut depuis Roi de Navarre à la place de son frère (p. 79). »

Henri d'Albret II et non d'*Albert*, mort en 1555, a eu pour successeur non pas Jean III, mais Jeanne III, qui n'était pas son *frère*, pas même sa sœur, mais sa fille. Guynaud a-t-il pu ignorer que de 1555 à 1572 le trône de Navarre fut occupé par Jeanne III, la mère de Henri IV ? Aussi embarrassé que Chavigni et Guynaud pour retrouver dans l'histoire certains détails, je n'imiterai pas la concision exagérée du premier, et je ne fausserai pas l'histoire comme le second. Plus heureux que tous les interprètes de Nostradamus, j'ai son secret d'interprétation ; ce secret suffit dans le cas présent pour démontrer que ce quatrain est bien sur Montgomméri, malgré qu'une preuve historique me manque pour un détail.

Le secret d'interprétation *adapte* les quatrains les uns aux autres par les mêmes expressions et par les mêmes faits que ces expressions rappellent : J'EUSSE ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES... (168). On a vu Montgomméri triompher de Henri II EN CHAMP BELLIQUE : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA EN CHAMP BELLIQUE (193) ; c'est sans doute le même FAIT BELLIQUE qu'on voit dans le quatrain sur CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAICT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS. On fouille l'histoire et les trois-quarts des autres termes du quatrain confirment, une fois de plus, le grand secret d'interprétation. Le dernier détail se trouvera comme le reste tôtou tard dans l'histoire.

Ici, il y a plus. Ce quatrain s'*adaptant* à un autre, est suivi d'un second qui s'est accompli alors que Montgomméri, LYON JEUNE, *surmontait* LE VIEUX et qu'il tombait aux mains de ceux dont il avait tué le roi EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE.

En 1559, Montgomméri tue Henri II ; en 1574, il est fait prisonnier. — En 1559, LE GRAND SOLIMAN faisait trembler le monde chrétien ; en 1571, les troupes (LA MESGNIE) dressées par le GRAND SOLIMAN succombaient dans la bataille de Lepante PRES DU RIVAGE D'ARAXES.

Tout cela donne à l'interprétation entrevue par Chavigni et Guynaud une valeur que ces auteurs ne soupçonnaient pas. Ces deux premiers vers n'offrent pas de difficultés.

De nuict au lict six luy feront la pique,
Nud sans harnois subit sera surpris.

Voici le sens naturel de ces vers : *La nuit dans son lit six le vexeront en le saisissant tout à coup dépouillé de ses armes.* Mais dans Nostradamus TOUT EST ESCRIT SOUS FIGURE NEBULEUSE (8), et l'on ne voit *aucune figure* dans l'interprétation donnée par Chavigny et Guynaud; aussi, cette interprétation ne concorde-t-elle pas avec l'histoire. Les mots NUICT et LICT sont employés au figuré dans d'autres quatrains, et le mot LICT est pris au figuré dans un quatrain où Henri II meurt frappé par Montgomméri : L'UNIC ESTEINT PREMIER AU LICT D'HONNEUR (217). — Il est dit de Napoléon en Russie : COMBAT NOCTURNE LE VAILLANT CAPITAINE VAINCU FUYRA (408) : *Nox*, nuit, *fig.* calamités, troubles ; *nox Reipublicæ*, troubles, malheurs de la République (*W.*). — SIX. C'est ce nombre que je ne trouve pas dans l'histoire. Je suis tenté de croire que SIX d'entre les soldats de Montgomméri, en se révoltant, l'ont empêché de *mourir au lit d'honneur :* être tué dans le combat (*Joubert*). — LUY FERONT LA PIQUE. *Pique*, dispute, différend : *Ces deux là étoient éternellement en pique, chacun prétendant l'emporter en bravoure sur son compagnon* (*id.*). — NUD SANS HARNOIS SUBIT SERA SURPRIS. *Harnois*, l'habillement d'un homme d'armes (*id.*). Montgomméri s'est rendu, si ça été, *à charge expresse qu'il auroit vie et bagues sauvées*, ayant été dépouillé de ses armes et jeté tout à coup en prison, il a dû être SURPRIS. (*Sortir vie et bagues sauvées*, c'est, en terme de guerre, sortir d'une place avec la permission d'emporter *sur soi* tout ce que l'on peut ; ici *bague* a le sens de *bagages. N. L.*).

Cette interprétation est loin d'être aussi naturelle que l'autre, elle est pleine de FIGURES ; c'est précisément ce qui la fait cadrer avec la manière d'un prophète, assez clair de loin en loin, pour tenir, durant trois cents ans, les esprits en éveil ; pas assez pour les convaincre avant le temps fixé où sa prophétie devait être traduite. Voyons l'histoire :

« Matignon enferma Montgomméri à Domfront comme il l'avoit déjà fait à Saint-Lô, et investit la place. Montgomméri n'avoit pour toutes troupes que quatre-vingt-dix Arquebusiers, et quelques Gentils hommes (six ?). Il fit nonobstant cela plusieurs sorties, soutint un assaut de cinq heures dans le château : mais quoiqu'il tuât bien du monde aux assiégeans, cela ne rendoit pas sa condition meilleure par la perte qu'il faisoit des plus braves de sa garnison; et après l'assaut soutenu, il ne lui resta outre les blessés que quinze à seize hommes en état de combattre. *Il étoit résolu de périr les armes à la main*, étant bien persuadé que s'il tomboit entre les mains de la Reine mère, elle le feroit mourir, à cause de la mort du Roi Henri II son mari, dont il avoit été l'auteur, quoique par un accident qu'il ne pouvoit prévoir. *Mais il ne trouva pas la même résolution dans le peu* de gens qui lui restoient. Il fut *contraint de capituler*, et de se rendre prisonnier *avec assurance de la vie.* » (*P. Daniel*, VII. 247).

« Montgomery (comte de)- Sire de Lorges, *né vers* 1530... Au siège de Domfrond, le 11 mars 1574. Cette ville était investie par Matignon. Ayant reconnu l'impossibilité de défendre la ville, il se retira avec une poignée d'hommes dans le château dont les vieilles murailles s'écroulèrent bientôt sous le feu de l'artillerie catholique. Sorti vainqueur d'une première attaque, *il était résolu à s'ensevelir sous les ruines du château, mais, cédant aux prières de ses compagnons,* il consentit, après quelques pourparlers, à se rendre (27 mai). *« à charge expresse qu'il aurait vie et bagues sauvées.* » Cette condition, dont on nie l'authenticité, est affirmée de la façon la plus positive par La Popelinière de Serres, l'Estoile, Le Laboureur et plusieurs écrivains catholiques. D'après La Popelinière une capitulation fut signée, laquelle portait : « *Que le comte sortiroit la vie sauve et quelques accoutremens sans autres armes que l'épée et la dague.* » On sait que cette condition fut violée. » (*Nouvelle Biographie générale.* Firmin Didot, édition 1861).

« *Montgomméry*, le 26 juin 1574, eut la tête tranchée. — On a toujours regardé *Montgomméry* comme une victime immolée à l'injuste vengeance de *Catherine de Médicis.* Il est certain qu'il ne pouvoit être recherché ni puni pour la mort de Henri II. Mais on ne peut disconvenir qu'après un malheur de cette espèce, qui causa celui de tout l'Etat par les *troubles* qui en furent la suite, Montgomméry osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avoit privé la France, ne fût infiniment plus coupable qu'aucun autre chef Protestant. » (*Dict. hist. ou Hist. abrégée*).

Ce quatrain est pour compléter la prophétie sur la mort de Henri II et faire ressortir le crime d'un homme qui s'arma contre le fils du roi dont il avait causé involontairement la mort. Toutes les grandes trahisons de l'histoire de France sont dans les Centuries (*voir* celle du Prince de Condé, 196, de Philippe-Égalité, 268, de Talleyrand, 409, de Murat, 393, du duc d'Orléans, 470, 499, de Ferdinand d'Orléans, 496, 498, etc., etc.). Le quatrain qui vient après dans la Centurie fixe l'époque où celui-ci devait recevoir son accomplissement.

Digitized by Google

Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront ;
Près du rivage d'Araxes la mesgnie
Du grand Soliman en terre tomberont.

COPIES. *Copia,* soldats, troupes, armée (*W.*). — ARAXES, fl. de la Gr.-Arménie, fl. de la Perse (*id.*). — *Araxum* prom., cap Papa. Achaie (*id.*). — MESGNIE. « Gauchier feri des esperons pour aller aus Turs ; toute sa mesnie escria : « Chasteillon. » *Mesnie,* maison, famille, vassaux. « (*Hist. de S. Loys.* Joinville, p. 126). On voit le mot MESNIE pour Μηνις, colère dans les quatrains sur le *Soldat-Empereur* (38); ici MESGNIE est bien le vieux mot collectif *Mesnie,* comme l'indique le verbe TOMBERONT, dont il est le sujet, et qui est au pluriel par la règle *Turba ruit* ou *ruunt.*

Les contemporains de Nostradamus et de Soliman-le-Grand ont vu dans ce quatrain que deux grandes armées s'assembleraient une première *fois* dans les champs de la Médie, une seconde dans ceux de l'Arabie et une troisième dans ceux de l'Arménie, et que cette troisième bataille, livrée près du rivage de l'Araxe, fleuve de l'Arménie, causerait la ruine de l'armée du grand Soliman, déjà battue en Perse, en 1534, vingt ans avant la publication de ce quatrain prophétique (*Feller*). Les évènements attendus n'ont pas eu lieu. Le Prophète s'était promis de DÉCLARER LE COMMUN ADVENEMENT PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES (7), POUR CAUSE DE L'INJURE NON SEULEMENT DU TEMPS PRÉSENT MAIS AUSSI DE LA PLUS GRANDE PART DU FUTUR (5).

« Selim Ier (père de Soliman-le-Grand), tourna ses armes contre les Perses et s'empara de l'ARMÉNIE, de la Syrie, de la Palestine, des villes maritimes de la Mer-Rouge, d'une partie de l'ARABIE et de l'Egypte entière... Soliman (monté au trône en 1520) fit rentrer dans le devoir la Syrie et l'Egypte révoltées, s'empara de Tauris et de Babylone sur les Perses, et, dans cette même campagne, fut battu par les Perses, réunis aux Parthes et aux MÈDES. Barberousse, son capitan-pacha, alla au fond de la Mer-Rouge conquérir le royaume d'Yémen. » (*Hist. de l'Empire Ottoman,* par A. Palla).

Tous ces évènements ont précédé la publication du quatrain. Aussitôt cette publication, des guerres de longue durée ont continué à ensanglanter les CHAMPS DE MEDE, D'ARABE ET D'ARMÉNIE.—TROIS FOIS est pour *souvent :* GRAND FEU DU CIEL EN TROIS NUITS TOMBERA (625) ; *ter quaterque beati !.* Les premiers vers de ce quatrain disent donc l'agrandissement de la puissance ottomane arrivée à son apogée au moment où Nostradamus prophétisait, et les deux derniers la ruine prochaine de cette puissance sous le successeur (MESGNIE, maison, famille) de SOLIMAN PRES DU RIVAGE D'ARAXES.

« *Soliman II,* empereur turc, dit le *Grand, le Magnifique, le Conquérant, le Législateur,* naquit en 1490 : il était fils unique de Selim Ier, auquel il succéda en 1520... Ce guerrier infatigable termina ses jours en Hongrie, au siège de Szgeth, le 8 septembre 1566, à 76 ans, trois jours avant la prise de cette place par les Turcs.

» *Selim II,* empereur des Turcs, fils de Soliman II, monta au trône en 1566... En 1570, au mépris de sa parole, il tourna ses armes contre les Vénitiens et leur prit l'île de Cypre, par son général Mustapha, qui y exerça des cruautés inouïes, surtout après la prise de Famagouste, rendue par capitulation le 1er août 1571. Il en fut bientôt puni. Le 7 octobre suivant, il perdit la célèbre bataille de Lépante. Cette victoire jeta la consternation dans Constantinople, et hâta la paix avec Venise. Dès que Selim l'eut conclue, il posa le glaive et le sceptre pour aller s'ensevelir au fond de son sérail avec ses femmes...

» *Juan d'Autriche* (don)... généralissime d'une flotte de 300 voiles, que l'Espagne et l'Italie avaient préparée contre les Turcs. Les chrétiens et les musulmans en vinrent aux mains le 7 octobre 1571, avec un acharnement sans exemple, vers le golfe de Lépante. Les chrétiens vainqueurs prirent 130 galères, en brûlèrent ou coulèrent 55, tuèrent 25,000 Turcs, parmi lesquels était Ali-Pacha, leur général, firent 10,000 prisonniers, et délivrèrent 15,000 esclaves chrétiens. Don Juan voulut aller droit à Constantinople ; c'était le seul parti qu'il avait à prendre ; son conseil s'y opposa. Dans la consternation où étaient les musulmans, on pouvait non-seulement se rendre maître de la capitale de leur empire, mais encore chasser de la Thrace et de la Grèce ces fiers ennemis des chrétiens. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations...

» *Ali-Pacha,* capitan-pacha, à la tête d'une flotte de 280 galères, ravagea les côtes de l'Adriatique et porta la terreur dans Venise. *De retour dans le golfe de Lépante,* il apprend que la flotte chrétienne commandée par don Juan d'Autriche s'avance contre lui. Aussitôt, malgré l'avis de ses lieutenants, il sort du golfe avec toute sa flotte dans l'intention de livrer le combat, et *rencontre celle des chrétiens entre Patras et Lépante.....* C'est là que s'engagea la bataille la plus mémorable qui se fût livrée sur ces mers depuis la journée d'Actium... Cette journée donna un démenti éclatant à l'opinion répandue généralement en Europe que les Turcs étaient invincibles sur mer. » (*Feller*).

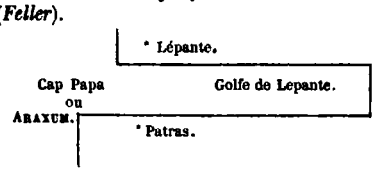

Sorti du golfe de Lépante, rencontrant la flotte chrétienne entre Patras et Lépante, Ali-Pacha livra le combat entre ces deux villes et le cap Papa, autrefois *Araxum.* Ce dernier mot francisé devient *Arax* ou ARAXES, comme *bonus* est devenu *bon ; malum,* mal ; *vilis,* vil, et *pellis,* PELLE (208).

Des quatrains sur les SEPT enfants de Henri II font allusion à celui-ci : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE... ROY D'ORIENT D'OCCIDENT TOUS EN FUITE, SUBJUGUERA SES JADIS CONQUEREURS (202) et D'ASIE FORCES NUL NE VERRA PÉRIES QUE SEPT NE TIENNENT PAR RANG LA HIÉRARCHIE (210). En *adaptant* ainsi les uns aux autres ses quatrains sur la même époque, Nostradamus se met en mesure de remplir sa promesse de LIMITER LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PREFIX des évènements qu'il annonce.

196.

Bossu sera esleu par le conseil,
Plus hideux monstre en terre n'apperceu,
Le coup voulant prélat crèvera l'œil,
Le traistre au Roy pour fidelle receu.

III. 41.

197.

Le grand Baillif d'Orléans mis à mort,
Sera par un de sang vindicatif,
De mort mérite ne mourra ne pas sort,
Des pieds et mains mal le faisoit captif.

III. 66.

Le prince de Condé, bossu, sera élu chef dans l'assemblée des principaux conjurés protestants. Jamais homme lié par sa naissance et la foi de ses ancêtres n'aura trahi aussi souvent tous les partis politiques et religieux. En lui déchargeant, de sang froid, un coup de pistolet dans la tête après qu'il se sera constitué prisonnier, Montesquiou accomplira la volonté du frère d'un roi qui aura plusieurs fois reçu pour fidèle le traître.

Le grand bailli d'Orléans, Jérôme Groslot, pour avoir voulu livrer cette ville au prince de Condé dès le commencement de sa révolte, sera condamné à être mis à mort à la demande de l'accusateur public. Il ne mourra cependant ni de cette mort méritée ni de mort naturelle durant sa captivité, bien que les fers aux mains et aux pieds dussent le retenir captif. Il parviendra à se soustraire au châtiment par la fuite.

L'histoire du BOSSU ESLEU PAR LE CONSEIL fournit l'interprétation du quatrain sur LE GRAND BAILLIF D'ORLÉANS. C'est un épisode d'une des nombreuses trahisons du TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU. Ces deux quatrains se lisent facilement ; peu de leurs termes nécessitent quelque explication.

Digitized by Google

LE COUP VOULANT. — Ce n'est pas une *blessure involontaire*. — COUP PRELAT. De *prælatus*, porté devant (*W.*). On verra : NUICT PONT DE LOYRE PRELAT... D'OU PRÉLATURE DE BLANCS (281), PRELAT DE LÉON PER FORMANDE (416). L'arme est portée *devant* soi lorsqu'on décharge un coup de pistolet. — MORT MERITE, *mors merita* (*meritus*, dont on est digne. *W.*).

MIS A MORT.—Les *Ordonnances* de Charles X ont causé la mort politique de son petit-fils, déclaré roi en 1830 : PUISNAY ROY FAICT SON PERE METTRA A MORT (487). Ici il y a condamnation à mort; mais cette condamnation n'a pas son effet, comme le marque la suite du quatrain. — PAR UN DE SANG VINDICATIF. L'accusateur public semble altéré de sang, désireux de livrer les accusés à la vindicte publique : Vindicatif, *ultionis appetens, vindictæ cupiens.* (*Joubert*). — DE MORT *méritée* NE MOURRA NE PAR SORT. La mort est le sort qui attend tous les hommes. — LE GRAND BAILLIF ne meurt ni de mort méritée, ni de mort naturelle, et cependant il est CAPTIF et gardé étroitement; le MAL qu'il ressent aux PIEDS et aux MAINS, LE FAISOIT CAPTIF. Il s'est donc enfui et caché avec succès jusqu'à sa mort naturelle.

« Deux jours après l'arrivée du prince de Condé à Orléans, Hiéromme Groslot baillif est pris prisonnier, accusé de trois crimes capitaux. Il semble que le second vers touche le Roy François II. Le troisième est tiré du 4. de l'*Eneide* de Virgile. Le 7 le dit Groslot devoit avoir la teste tranchée, ne fut que le Roy tomba malade. I. le Frère. liv. I. de son Histoire des Troubles. » (*Chavigny*).

« 9 novembre 1561. Hiérosme Groslot, bailli d'Orléans, est accusé d'être d'intelligence avec les protestans et d'entretenir secrètement une correspondance avec le prince de Condé, détenu au bastion de l'Etape. Il est arrêté et enfermé dans la prison de la ville. Condamné à mort par le tribunal de l'inquisition de cette ville, il parvint à s'échapper et à se cacher dans son Château-de-l'Ile, près d'Orléans. » (*Recherches hist. sur la ville d'Orléans*, par Lottin père. I, p. 423).

« *Condé* (Louis 1er de Bourbon, premier prince de), naquit en 1530. Son ambition et son humeur inquiète le jetèrent dans le parti des réformés. Il fut, dit-on, le chef muet de la conspiration d'Amboise, et il aurait péri par le dernier supplice, si la mort de François II n'eût fait changer les affaires. Charles IX le mit en liberté, et le prince de Condé n'en profita que pour se mettre de nouveau à la tête des protestants... Montesquiou eut la cruauté de le tuer de sang-froid d'un coup de pistolet... Le prince de Condé était petit, BOSSU... » (*Feller*). — « Il était BOSSU, petit. » (*Notes de la Henriade*, p. 229).

« Henri II avoit destiné le gouvernement de Picardie au prince de Condé, François II le donna au maréchal de Brissac. Cette nouvelle mit le prince en fureur... il pensa à s'en venger. Mais dans une conférence qu'il eut à Vendôme avec le Roi de Navarre, l'amiral de Coligni, etc..., on fut d'avis de ne rien précipiter. Ce furent le Roi de Navarre et l'Amiral qui firent conclure de la sorte, ayant l'un et l'autre beaucoup plus de flegme que le prince de Condé, dont le génie impétueux fut toujours éloigné des ménagemens : mais quelque tems après le départ du Roi de Navarre, il fit une nouvelle tentative pour animer ceux de son parti.

» Il les assembla en son château de la Ferté, où il leur répéta ce qu'il avoit dit dans les conférences de Vendôme touchant les desseins de la Cour de les tenir tous dans l'esclavage et dans l'oppression; leur représenta diverses démarches qu'ils avoient faites auprès du Roi et de la Reine, dont l'inutilité les devoit convaincre en même temps et de l'envie qu'on avoit de les perdre et que la modération n'étoit plus pour eux de saison...

» L'amiral fit l'exposition du plan général qu'il s'était formé :

» La France, leur dit-il, est remplie de gens qui ont embrassé les nouvelles sectes... La rigueur avec laquelle on les traite les a mis dans la rage et dans le désespoir. Il y a déjà longtemps qu'ils auroient fait des efforts pour se délivrer de cette oppression, s'il avaient eu des chefs capables de les gouverner et de leur suggérer des moyens d'obtenir la liberté de conscience... L'appréhension où ils sont de voir augmenter la persécution, sur tout depuis la paix faite avec l'Espagne, les engagera à n'épargner ni leurs biens, ni leurs vies pous nous seconder, si nous prenons une fois leur protection. Par ce moyen nous aurons des soldats et de l'argent; et quand nous serons une fois déclarés, nous pouvons compter sur le secours de la Reine d'Angleterre, et des Princes protestans d'Allemagne, qui auront leurs intérêts communs avec les protestans de France... Ce sera une guerre de Religion... »

» Toutes ces choses, pour le malheur de la France et de l'Eglise, n'étoient que trop bien pensées : aussi eurent-elles l'approbation générale de toute l'Assemblée, dont plusieurs étoient déjà infectés des nouvelles erreurs. Le secret fut fort recommandé; et on commença dès-lors à prendre des mesures pour l'exécution. *Le prince de Condé fut déclaré le chef de l'entreprise*, mais *le chef muet*, ainsi que s'expriment les historiens de ce tems-là, parce qu'il ne devoit point être nommé, ni paroître y avoir aucune part, jusqu'à ce que les affaires eussent été amenées à un certain point...

» Ceux des chefs de la conspiration d'Amboise, qui avoient été pris, furent appliqués à la question. Tous avouèrent que le dessein étoit de se défaire du duc de Guise et du cardinal de Lorraine. La Bigue, secrétaire de la Renaudie, ajouta qu'on n'auroit pas épargné le Roi même. On le pressa sur l'article du prince de Condé, que le cardinal de Lorraine souhaitait fort de trouver coupable : mais il dit seulement qu'il avoit ouï dire que si les conjurés s'étoient rendus maîtres d'Amboise, le prince se seroit mis à leur tête...

» Le prince de Condé avoit eu ordre de ne point sortir du château. Le Roi le fit venir, et lui dit, fort ému, que les coupables l'avoient beaucoup chargé, et le menaça de lui faire faire son procès. Le Prince, sans s'étonner, le supplia de le lui faire sur-le-champ. On prit le parti de dissimuler. On ôta les gardes qu'on avoit donnés au prince de Condé, et on lui laissa la liberté d'aller joindre en Béarn son frère, le Roi de Navarre. Il ne tarda pas à se servir de cette permission et à se tirer du mauvais pas où il se trouvoit engagé...

» Jacques de la Sague, basque, agent du Roi de Navarre, dépêché par le prince de Condé, fut arrêté à Etampes. On sçût par lui que tout se préparoit pour une révolte générale de toutes les provinces, les noms de ceux qui devoient en être les chefs, et plusieurs autres particularités des desseins du prince de Condé, qui, sans cette découverte, alloit faire un renversement entier du royaume...

» Le prince de Condé voyant qu'on envoyoit des troupes dans les provinces, et que La Sague ne revenoit point, ne douta plus qu'il ne fût arrêté... Il entreprit d'exécuter le principal de ses desseins, qui étoit de se saisir de Lyon... Mais comme il n'avoit pas jugé à propos de paroître dans la conjuration d'Amboise, il ne voulut pas non plus passer pour *chef* de celle-ci. Tout se gouvernoit immédiatement par les deux Maligni frères, qui avoient sa confiance, et étoient ses parens... La vigilance du Commandant et la valeur des Bourgeois catholiques les déconcerta... Quand ils eurent été chassés, le Commandant se saisit de plusieurs Bourgeois, en fit pendre quelques-uns, et en envoya d'autres à la Cour sous bonne garde, et l'on apprit d'eux bien des circonstances de la conspiration, très fâcheuses pour le prince de Condé. (Voir : LYON MUR, 198).

» Messieurs de Guise firent en sorte qu'on ne choisit pour députés aux Etats que de bons et sincères catholiques. Ils firent venir quantité de troupes pour la sûreté du Roi, à quoi ils étoient autorisés par la conjuration d'Amboise et par celle de Lyon. Enfin, le cardinal et le duc firent changer le lieu des Etats, et on déclara qu'ils se tiendroient à ORLÉANS.

» Il y eut diverses bonnes raisons pour ce changement. La principale fut qu'*on avoit sçu que Jérôme Groslot* BAILLI D'ORLÉANS *avoit eu dessein de livrer cette ville aux Calvinistes;* et il étoit de la dernière importance de leur ôter toute espérance de s'emparer d'une place, qui fait la communication des deux parties de la France, par la rivière de la Loire. On désarma les habitans avant que le Roi y arrivât; et il y fit son entrée le dix-huitième d'octobre... Il écrivit au Roi de Navarre une lettre très pressante par laquelle il lui ordonnoit de se rendre au plus tôt à la Cour, et d'y amener le prince de Condé... On les conduisit à l'appartement du Roi, qui les conduisit à la chambre de la Reine. Le Roi reprocha en termes assez durs au prince de Condé, que n'ayant jamais reçu de lui aucun mauvais traitement, il avoit soulevé ses sujets, allumé la guerre civile dans son Royaume, voulu surprendre ses principales villes, et même attenter sur sa personne et sur celles de ses frères. Le Prince, sans paroître étonné, lui répondit d'un ton ferme, que c'étoit ses ennemis qui le chargeoient de calomnies; et que sûr de son innocence, il étoit venu lui-même pour convaincre Sa Majesté. « Hé bien, reprit le Roi, afin que la vérité soit mieux reconnue, il la faut rechercher par les voies ordinaires de la justice. » Il ordonna à Chavigni, un de ses capitaines des gardes, de l'arrêter... Le procès ayant été instruit..., il fut condamné à mort à la pluralité des voix.

» On étoit déjà assés avant dans le mois de novembre, et l'arrêt portoit que l'exécution se feroit à l'ouverture des Etats, qui étoient

Digitized by Google

convoqués pour le dixième du mois suivant... Une maladie survint au Roi et dès le commencement fit désespérer de sa vie... La Reine mère dit au prince de Condé qu'il étoit en son pouvoir de le perdre avec son frère, et qu'elle avoit en main de quoi convaincre tout le Royaume de la justice de leur condamnation ; mais que par l'affection qu'elle avoit toujours eue pour les princes du sang, elle avoit tâché de suspendre le coup qui devoit les accabler.

» La réconciliation avec Messieurs de Guise lui faisoit plus de peine ; il consentit à en faire la cérémonie ; l'on s'embrassa mutuellement avec cette joie et cette cordialité apparente, dont on sçait à la Cour couvrir les ressentimens de la plus cruelle haine. Depuis ce moment on eut grand soin de part et d'autre de sauver les apparences. Il ne manquoit plus, pour couronner ce grand ouvrage, que la délivrance du prince de Condé ; mais la Reine, qui connaissoit son génie violent, et qui avoit été avertie que depuis la maladie du Roi *il s'étoit glissé dans Orléans un grand nombre de huguenots*, ne jugea pas à propos de se presser, et fit entendre raison là-dessus au Roi de Navarre. Les choses en étoient en cet état lorsque le Roi mourut, le cinquième de décembre.

» La délivrance du prince de Condé eut lieu à condition qu'il se retireroit à la Fère, en Picardie, avec des gardes qu'on lui donna seulement pour la forme, jusqu'à ce que par un arrêté du Conseil, et par un autre du Parlement, il eût été *déclaré innocent des crimes* dont on l'avoit chargé ; et cela se fit (LE TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU).

» Le duc de Guise (1562) entra à Paris aux acclamations de *Vive Guise*. Le Roi de Navarre vint joindre le Duc à Paris, comme ils en étoient convenus, et le prince de Condé fut obligé d'en sortir ; mais bien résolu de se venger de cet affront, et déterminé dès-lors à se déclarer au plus tôt avec éclat. Les deux partis tendoient au même but, qui étoit de se rendre maîtres de la personne du Roi. Le duc de Guise, le Connestable et le Roi de Navarre étoient alors les plus forts. Ils obligèrent la Reine à quitter Fontainebleau, et à les suivre à Paris, sous prétexte de la sûreté de ce prince, exposé loin de sa capitale aux insultes et aux entreprises des huguenots.

» Ce ne fut pas sans un extrême chagrin que la Reine se vit par là en la puissance et dans la dépendance du Triumvirat. Elle dépêcha des courriers secrets au prince de Condé, qui lui portèrent jusqu'à sept de ses lettres, où elle l'exhortoit à ne pas abandonner le Roi ni elle dans une si fâcheuse conjoncture. Quatre de ces lettres furent depuis rendues publiques et lui causèrent bien de l'embarras.

» Cependant le prince de Condé assembla quelques troupes, et par le moyen des huguenots, qui étoient en grand nombre dans ORLÉANS, *il surprit cette ville*. Il empêcha le pillage des maisons ; mais il ne put ou ne voulut pas garantir les Eglises de la violence des soldats et des bourgeois huguenots. Elles furent pillées, les Images abattues et les Autels renversés. Un coup de si grand éclat fut regardé comme une déclaration de guerre ; peu s'en fallut que les catholiques ne fissent main basse sur les huguenots, à Paris ; mais le Connétable l'empêcha ; il se contenta d'en chasser les ministres huguenots, et de faire raser le Prêche qu'ils avoient à Popincourt. (*Orléans, voir* 213, 215).

» Le prince de Condé se fit joindre par quantité de huguenots qui lui vinrent de toutes les provinces de France, et publia un manifeste (daté d'ORLÉANS, le 8 avril 1562), qu'il envoya par tout le Royaume et aux Princes protestants d'Allemagne, où, après avoir exagéré l'affaire de Vassi, le violement de l'Edit de janvier, l'enlèvement du Roi, que le Triumvirat, disoit-il, tenoit prisonnier avec la Reine, il protestoit qu'il n'avoit eu recours aux armes que pour n'être pas opprimé, et *pour délivrer le Roi* de la captivité où l'on le retenoit, et rejettoit la cause de la guerre sur le duc de Guise et sur ceux de son parti.

» En attendant l'effet de ce manifeste, il signa une association, datée du 11 avril 1562, avec les Seigneurs, Gentilshommes et Capitaines, qui s'étoient venus joindre, dans laquelle ils lui juroient obéissance jusqu'à la majorité du Roi, et de le servir pour le bien du Royaume, du Roi et de la Reine, aux dépens de leurs biens et de leurs vies... Les huguenots s'emparèrent, dans l'espace de quelques semaines, de Blois, de Tours, de Poitiers, d'Angers, de Châlons-sur-Saône, de Macon, de La Rochelle, de Rouen, de Dieppe, du Hâvre, de Bourges, de Montauban, de Castres, de Montpellier, de Nantes, de Besiers, d'Agen, de Lyon, de Grenoble, de Valence et de plusieurs autres villes. Les Cevènes et le Vivarais se révoltèrent ; et sans le secours que Montluc donna aux catholiques de Toulouse, elle seroit tombée comme les autres sous la puissance des hérétiques (*a*).

» Le Roi de Navarre ayant sous ses ordres le duc de Guise et le Connétable marcha à ORLÉANS, et le Roi le suivit à cette expédition. Il trouva le prince de Condé et l'amiral retranchés à quatre lieues d'Orléans. La difficulté de les forcer dans leur camp causa de l'embarras au roi de Navarre. La Reine se servit habilement (LA DAME... AU RÈGNE PAR GRAND HEUR, 217) de cette conjoncture pour leur faire reprendre la voye de négociation. Elle fut d'abord fort inutile par les demandes exorbitantes que fit le Prince de Condé, tant au préjudice du duc de Guise et du Connestable, qu'à l'avantage des huguenots ; mais il se radoucit, et il fit entendre que pourvu que le Duc et le Connestable consentissent à s'éloigner de la Cour, il pourroit se résoudre à s'en éloigner lui-même et à désarmer... Ceux-ci y consentirent. Il fut surpris de cette résolution ; mais ne pouvant croire qu'ils en vinssent jusqu'à l'exécution, il ne fit point de difficulté de s'engager de son côté à mettre bas les armes, et à sortir même du Royaume, supposé que ces Seigneurs quittassent l'armée les premiers. Le Duc et le Connestable se mirent en chemin pour Châteaudun, et la Reine fit demander au prince de Condé une entrevue pour couronner l'affaire.

» Le prince de Condé se trouva dans un grand embarras. Les principaux Seigneurs de l'armée et les Ministres huguenots lui apportèrent des raisons très puissantes pour ne point désarmer, auxquelles il n'avoit rien à opposer que la parole qu'il avoit donnée. Sur cela l'amiral, prenant la parole, lui dit qu'en une affaire de cette nature il n'étoit point question de se gouverner par de vains scrupules ; qu'en ces rencontres le succès justifioit la cause, et que son avis étoit que de ce pas on marchât pour surprendre l'armée royale qui, apparemment, ne seroit pas sur ses gardes. Ce conseil, qui fut approuvé de plusieurs, ne le fut point du prince, que son ambition, toute vive qu'elle étoit, ne rendoit pas capable d'une telle trahison. Enfin, après bien des expédiens proposés pour le tirer de ce fâcheux pas en sauvant son honneur, on s'arrêta à celui-ci : qu'il accepterait l'entrevue que la Reine lui demandoit ; que durant la conférence les principaux officiers qui l'auroient accompagné feroient semblant de se soulever ; que dans le tumulte ils l'envelopperoient et l'enlèveroient pour le ramener au camp, et que par cette violence apparente qu'on lui feroit, son honneur étant à couvert, il protesteroit à la Reine ; qu'il n'étoit plus le maître d'accomplir ce qu'il avoit promis.

» Il alla trouver la Reine à Beaugenci, où cette comédie se joua, en effet, de la manière dont elle avoit été concertée. La conférence fut rompue, et le prince ramené à son camp. Il y fut reçu avec les plus grandes marques de joie ; et pour profiter de l'ardeur qu'il voyait dans ses troupes, il résolut d'attaquer l'armée royale qui était campée à Talfi... Il auroit pu réussir par la surprise, le Connestable et le Duc de Guise n'étant plus à l'armée ; mais ses guides l'égarèrent, et le Roi de Navarre eut le temps de mettre ses troupes en bataille... On se canona de part et d'autre, et le prince alla camper à Lorges, à une lieue de là. Cependant le Duc de Guise et le Connestable, ayant appris la rupture du traité, revinrent à l'armée. Le prince de Condé rompit son armée, en attendant le secours qu'il attendoit des princes protestants d'Allemagne, où d'Andelot fut envoyé pour ce sujet... Briquemant avoit aussi été en Angleterre et avoit conclu un traité avec la Reine Elizabeth, par lequel elle s'engageoit à soutenir le parti Huguenot de toutes ses forces, à condition qu'on lui livreroit pour sûreté de ses troupes le Hâvre de Grâce, et qu'elle ne le rendroit qu'après que, par la médiation du prince de Condé, Calais leur auroit été restitué. La Reine, que ce traité irrita furieusement contre le prince de Condé, représenta que si on s'attachoit au siége d'Orléans, la Reine d'Angleterre auroit le tems de faire passer autant de forces qu'elle voudroit en Normandie, et, qu'infailliblement, elle se saisiroit de toute cette province, après quoi le Roi ne seroit plus en sûreté dans Paris. Cette raison détermina le Connestable et le Duc de Guise à consentir à la proposition qu'elle fit du siège de Rouen...

» Le comte de Montgomméri (LE LION JEUNE, 192, CELUI QU'EN LUITTE ET FAIT BELLIQUE AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS, 193), qui commandoit les troupes Huguenotes en Basse-Normandie, se jetta dans la place pour la défendre ; les Anglois avoient déjà été reçus dans le Hâvre et dans Dieppe, et deux mille soldats de cette nation étoient déjà entrés dans Rouen... Le Roi et la Reine entrèrent dans Rouen par la brèche avec le Parlement qui s'étoit réfugié à Louviers depuis le soulèvement des Huguenots... Les succès des

(*a*) Au moment même où l'on imprime cette traduction du quatrain, le gouvernement français défend aux catholiques de Toulouse de célébrer, devant Dieu, l'anniversaire de leur délivrance. Pour le Prophète, l'hérésie est une PESTE (199), et celui qui a allumé les guerres de religion est le PLUS HIDEUX MONSTRE QU'EN TERRE on ait APPERCEU.

Digitized by Google

armes du Roi auroient abattu le parti du prince de Condé, sans les secours qui lui vinrent d'Allemagne... Il marcha sur Paris et fit attaquer le Fauxbourg de Saint-Victor et eut d'abord quelque avantage; mais, le Duc de Guise étant survenu, le repoussa... Le prince consentit à une conférence que la Reine lui fit proposer. Il s'en tint plusieurs à diverses reprises, mais on ne put s'accorder... Le prince décampa d'auprès de Paris pour rejoindre, en Normandie, quelques troupes angloises, et recevoir l'argent que la Reine Elizabeth lui envoyoit... Le Connétable et le duc de Guise le suivirent à la tête de l'armée catholique... La bataille de Dreux se livra... Le prince de Condé, qui s'étoit cru assuré de la victoire par la défaite entière du Connétable fait prisonnier, fut fort surpris d'apprendre que le maréchal de Saint-André venoit en bataille fondre sur lui. Danville l'enveloppa et, l'épée haute, lui cria de se rendre. Le prince se fit son prisonnier. Cette bataille dura plus de cinq heures. Le duc de Guise dit que le nombre des morts alloit bien à huit à neuf mille de part et d'autre. Le duc soupa avec le prince de Condé, et ils couchèrent, cette nuit-là, tous deux dans le même lit... Le duc de Guise fut assassiné peu après (le 18 de février 1563) par Poltrot. L'assassin fut arrêté, et quelque tems après écartelé à Paris. Il chargea beaucoup l'Amiral, Théodore de Bèze, Feuguières et Brion, dans son interrogatoire; et, quoique pût faire l'Amiral, il ne pût détruire les soupçons du public sur une action si noire qui firent grand tort à sa réputation. Le duc de Guise mourant conseilla à la Reine de travailler à la paix pour mettre les étrangers hors du Royaume. Le prince de Condé ayant déclaré nettement que si les huguenots, maîtres de Caen, refusoient l'accommodement, ils les abandonneroit; et ayant représenté à l'Amiral les moyens que sa qualité de prince du sang lui donneroient pour protéger les huguenots, quand il seroit dans le Conseil du Roi où il avoit parole d'être rétabli (LE TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU) à la place du feu Roi de Navarre, son frère, ce fut pour ce Seigneur une nécessité de se rendre.

» Sitôt que ce traité eut été signé, le Connétable et le prince de Condé furent mis en liberté. — La Reine, après avoir fort loué le prince sur sa franchise et sur le zèle qu'il faisoit paroître pour le repos de l'Etat, lui proposa de faire le siège du Hâvre et d'en chasser les Anglais. Il y consentit; mais auparavant on pria la Reine d'Angleterre d'en retirer ses troupes, puisqu'elle même avoit déclaré par un écrit public, lorsque la guerre commença, qu'elle n'avoit mis garnison dans cette place que pour la conserver au Roi. Elle répondit en faisant arrêter Paul de Foix, ambassadeur de France en Angleterre, en faisant saisir tous les navires François qui se trouvèrent dans ses ports, et en donnant ordre à ses armateurs de prendre tous les vaisseaux marchands, tant ceux des catholiques que ceux des calvinistes. — Le comte de Varvik, renfermé dans le Hâvre, fut forcé de capituler.

» En 1567, les huguenots ne voulurent plus rien ménager; et après bien des délibérations, l'avis que l'amiral ouvrit fut suivi; ce fut d'enlever le Roi... Quelques-uns ont écrit que leur dessein, après cet enlèvement, étoit d'ôter la couronne au Roi, et de la mettre sur la tête du prince de Condé; et il s'est trouvé depuis des preuves que ce soupçon n'étoit pas frivole... Tite de Castelnau vint à toutes jambes avertir qu'il avoit vu à Lagni le prince de Condé, l'Amiral et quantité de Seigneurs et de Gentilshommes avec un assez grand corps de cavalerie pied à terre, pour repaître, et qui devoient, sans tarder, remonter à cheval pour investir la Cour à Monceaux. Sur cette nouvelle, le Roi et la Reine partirent avec précipitation, et se sauvèrent à Meaux. Le prince de Condé et l'Amiral arrivèrent auprès de Meaux. Pour aller à Paris, il falloit faire dix lieues et passer plusieurs plaines, sans cavalerie qu'on put opposer à celle du prince; tous les capitaines et les soldats déclarèrent la résolution où ils étoient, ainsi que leur colonel, de se laisser hacher en pièces pour sauver la personne du Roi, et l'on marcha vers Paris où l'on parvint, toujours harcelés par le prince de Condé, qui bloqua Paris. La Reine, à son ordinaire, prit la voie de la négociation, que le prince de Condé agréa plus aisément qu'on ne l'avoit espéré... Mais peu après se livra la bataille de Saint-Denis, où le prince faillit être pris. Trois jours après le Connestable mourut des blessures reçues dans ce combat. Le prince de Condé leva le blocus de Paris, pour aller joindre en Lorraine un corps nombreux d'Allemands qui venoient à son secours. Ce secours étoit de sept mille Reistres et de quatre mille Lansquenets. La guerre civile s'alluma dans toutes les provinces. Le prince de Condé passa de Bourgogne en Beausse. Le Roi et la Reine prirent le parti de ne rien hasarder dans l'espérance que les troupes du prince de Condé se débanderoient faute de paie. Il comprit fort bien leur dessein. C'est pourquoi, pour ne laisser pas les Allemands davantage dans l'inaction, il mit le siège devant Chartres, leur promettant ou le pillage de la ville, ou une bataille, si l'armée Royale entreprenoit de la secourir... L'incertitude de l'évènement, qui selon qu'il seroit heureux ou malheureux devoit avoir de grandes suites pour l'un ou pour l'autre parti, donna lieu à une négociation.

» Cette nouvelle causa beaucoup de joie dans le camp du prince de Condé. Les conférences se tinrent à Lonjumeau, et la paix fut bientôt conclue (1568). Les principaux articles furent la restitution des places dont les huguenots s'étoient saisis, la sortie des étrangers du Royaume, et la confirmation de l'Edit de pacification de l'an 1562, avec le retranchement de toutes les interprétations et modifications qu'on y avoit faites par celui de Roussillon.

» Le Roi fut obligé de payer de ses propres deniers les soldes dues aux Allemands, mais c'étoit un point capital de mettre les étrangers hors du royaume... MONTAUBAN, Sancerre et plusieurs autres places du Querci, du Vivarais, du Dauphiné, du Languedoc refusoient de se remettre sous l'obéissance du Roi, contre le principal article du traité... Le conseil du cabinet du Roi délibéroit tous les jours sur les moyens d'affermir la tranquillité du royaume, qu'on voyoit à tous momens en danger de retomber dans de plus grands troubles. Après avoir bien tout balancé, on conclut ce qu'on avoit pensé et projetté bien des fois, que l'unique voie étoit de se saisir des chefs du parti, c'est-à-dire du prince de Condé et de l'Amiral. Ceux-ci avertis, prirent la route de la Rochelle... Les Huguenots pensèrent à se mettre en sûreté. Pour ce qui est des secours étrangers, le Prince comptoit toujours beaucoup sur la Reine d'Angleterre... Elle lui fit tenir cent mille angelots d'or, et lui envoya des canons et des munitions de guerre... Il ne manqua pas de se servir utilement de ces nouveaux Edits pour obtenir des princes protestants d'Allemagne les secours qu'il leur demandoit.

» (1569). Le Roi, ordonna au duc d'Anjou d'entrer en campagne de fort bonne heure, avant que le prince de Condé pût être joint par le secours d'Allemagne... Un dernier combat se livra à Jarnac.

» Ce fut là que périt ce vaillant et malheureux prince de Condé. Il fut renversé de son cheval et ne put se relever. Il aperçut le sieur d'Argence, l'appela et se rendit à lui. Le baron de Montesquiou arrivant un moment après, et demandant ce que c'étoit, on lui dit que c'étoit le prince de Condé qui étoit blessé et pris. Tuez, tuez, s'écria-t-il en jurant, et lui-même lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

» Cette action fut regardée comme une horrible brutalité par toute l'armée : mais Brantôme assure que plusieurs de ceux qui approchoient le plus le duc d'Anjou, avoient ordre de ne pas manquer le prince dans la bataille, si l'occasion s'en présentoit. (LE COUP VOULANT PRÉLAT CREVERA L'ŒIL).

» Ce fut un prince qui ne céda à personne en valeur, en esprit, en adresse; qui s'étoit signalé en mille occasions, en Piémont, à la bataille de Saint-Quentin, aux siéges de Calais, de Thionville, du Havre, et à la défense de Metz contre l'Empereur Charles V, mais qui eut le malheur de mourir les armes à la main contre son Roi et dans l'hérésie...» (*Hist. de France.* P. Daniel, de la Compagnie de Jésus).

« Le prince de Condé devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoie d'argent avec cette inscription : ***Louis XIII, roi de France.*** » (*Brantôme*).

« ... Montesquiou ayant sçu d'eux que c'étoit le prince de Condé; *tuez, tuez,* dit-il, et en jurant Dieu, luy va décharger dans la teste son pistolet... On a dit que ce coup se fit par ordre exprès du duc d'Anjou qui avoit extremement recommandé à tous ses braves de le suivre, de le combattre à outrance, et de ne luy donner point du-tout de quartier en quelque estat qu'ils le trouvassent. Ainsi mourut ce Prince qui, dans un petit corps et *contrefait*, avoit une grandeur d'âme et d'esprit... » (*Maimbourg*, Hist. du Calvinisme, p. 376).

L'auteur de l'*Histoire prédite et jugée* rejette toute la responsabilité des maux qui ont affligé la France sous les derniers Valois, sur celui dont il a dit : PLUS HIDEUX MONSTRE EN TERRE N'APPERCEU. On verra dans quels termes il parle du duc d'Orléans, votant la mort de son roi (268).

Ce quatrain sur le Bossu est aussi précis que celui sur Talleyrand, le SACRISTE FAIT BOITEUX (409).

Le développement inusité donné ici aux preuves historiques, est moins pour faire ressortir toute la force du quatrain que pour donner l'ensemble d'une époque sur laquelle Nostradamus revient souvent.

Digitized by Google

198.

En l'an qu'un œil en France regnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble ;
Le grand de Blois son amy tuera,
Le regne mis en mal et doubte double :

III. 85.

199.

Montauban, Nismes, Avignon et Besiers,
Peste, tonnerre et gresle à fin de mars :
De Paris pont, Lyon mur, Montpellier,
Depuis six cens et sept vingts trois parts.

III. 36.

Henri II survivra quelques jours à la perte d'un œil. A sa mort la Cour se partagera entre les partis qui porteront le trouble le plus désastreux dans l'Etat et la religion. Le dernier enfant du roi borgne, descendant des comtes de Blois, tuera à Blois le duc de Guise, auquel il viendra de jurer amitié. Cette mort achèvera de ruiner le pouvoir d'un roi également suspect aux deux partis qu'il aura tour à tour soutenu et combattu : l'un défendra l'autorité d'un roi dont il combattra la religion ; l'autre soutiendra la religion d'un roi qu'il assassinera.

Les protestants maîtres de Montauban et de Nîmes combattront les catholiques, dont le chef possède Avignon, et qui recommenceront une lutte aussi sanglante que celle qu'ils ont engagée pour ramener à la vraie foi les Albigeois de Besiers. La peste de l'hérésie, les passions de la guerre civile entraîneront la ruine complète d'un des partis à la fin d'une guerre née à Paris, arrêtée à Lyon, et qui aura éclaté à Montpellier. Elle amènera le massacre de 13,961 conjurés dans la nuit de la saint Barthélemy.

La suite des quatrains sur les derniers Valois prouvera que le Prophète y renferme presque toujours, avec quelques détails particuliers, une vue d'ensemble sur les règnes des TROIS FRÈRES (224). Cela ressort de la MARQUE (SEPT) qu'il a choisie pour *adapter* entre eux dix quatrains sur les SEPT enfants de Henri II. Ainsi, après avoir montré les DEUX rois *français*, Henri III et Henri de Navarre unis contre les LIGUEURS, et dit l'assassinat du premier par un *moine*, il résume aussitôt toute cette période historique en parlant dans le quatrain suivant de la veuve de Henri II, morte peu de temps avant l'assassinat de son dernier fils.

Ici, tous les évènements du second quatrain sont nés de l'accomplissement des deux premiers vers du quatrain précédent, et ont causé l'accomplissement des deux autres.

Le soin avec lequel on étudiait le quatrain de Nostradamus de son vivant, et quelques années encore après sa mort, aurait fait découvrir le sens de tous ceux qui s'accomplissaient, et, par suite, conservé la grande réputation de leur auteur (ce qui aurait été un véritable malheur. Voir *Fragments de conversation*, t. II, p. 5) si ces quatrains n'eussent, contrairement au plus grand nombre de ceux sur le temps passé depuis peu et sur le temps présent, embrassé une période considérable.

En l'an qu'un œil en France regnera,..

AN. — *Annus, fig.* temps, âge, époque (*W.*). — EN L'AN est 1° pour l'*année* même où Henri II régna onze jours après avoir perdu UN ŒIL au CHAMP BELLIQUE (192), selon le quatrain que Nostradamus lui avait remis sur sa mort, et 2° pour *le temps* qui suivit immédiatement cette mort.

Ce n'est pas sans un motif secret que Nostradamus, qui pèse chacune de ses expressions, appelle Henri II, en lui dédiant ses trois dernières Centuries : LE SOUVERAIN ŒIL ET PREMIER MONARQUE DE L'UNIVERS. Le mot UNIVERS, employé quatre autres fois par le Prophète, désigne toujours la France (*Voir* PAR L'UNIVERS SERA FAICT UN MONARQUE, 292. *Universitas*, état. *W.*). Or, Henri II est le seul SOUVERAIN, le PREMIER MONARQUE qui ait régné EN FRANCE n'ayant qu'UN ŒIL. — L'*œil*, on le sait, désigne le gouvernement, le commerce : L'ŒIL DE RAVENNE, I. 16 ; L'ŒIL DE LA MER (672) ; mais, dans ce cas, on ne dit pas UN ŒIL REGNERA.

La cour sera en un bien fascheux trouble;..

« Henri II et Montgommeri entrèrent en lice, coururent l'un contre l'autre, et rompirent leurs lances, de l'une desquelles un éclat passant au travers de la visière du Roi (DANS CAGE D'OR, 192), lui pénétra fort avant dans l'ŒIL droit. Il expira l'onzième jour depuis sa blessure... Jamais mort de Roi de France ne fut plus funeste à ce Royaume, à cause des malheurs dont elle fut suivie. On en voyoit des présages dans les factions puissantes et animées qui partageoient la Cour, dans la jeunesse de François, dauphin, qui montoit sur le trône sans expérience, et avec une santé foible ; dans le parti des hérétiques, qui se fortifioit tous les jours parmi le peuple et parmi les grands ; et dans la disposition des princes voisins, trop portés à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas encore assez affermie. » (*P. Daniel*, VI. 420).

« Guise (François de Lorraine, duc de) fut mis seul à la tête du conseil et des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France... Henri II fut tué frappé d'un éclat de lance à l'œil. François II lui succéda ; il avoit épousé la nièce du duc de Guise, qui conduisit seul le Roi et le Royaume. Les Protestants ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi... Le règne de Charles IX fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la Reine-mère, les princes du sang, les Guises et le Connétable ; c'est que chacun dressoit secrètement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui. Elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part, et que cette aversion vint de ce que Catherine s'était mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun des princes ses enfants n'auroit de lignée (*a*), sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, et la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille Claude de France avec le duc de Lorraine (elle en eut des enfants). Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la Reine-mère, il est certain qu'elle donna naissance et de l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencèrent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs et des plus affreuses misères. » (*Mém. de Sully*, I. p. 24).

« Zélé catholique et l'âme du parti opposé aux protestants, le duc de Guise avait résolu de maintenir l'ancienne religion dans son éclat. Un évènement imprévu que les protestants appellent le *Massacre de Vassy*, alluma la guerre civile dans tout le royaume. Le duc de Guise prit Rouën, Bourges, et gagna la bataille de Dreux, en 1562. Il fut alors au comble de la gloire. Vainqueur partout où il s'était trouvé, il était chéri des catholiques et le maître de la Cour. Il se préparait à assiéger ORLÉANS, le centre de la faction protestante et leur place d'armes, lorsqu'il fut tué d'un coup de pistolet par Poltrot de Mère, gentilhomme huguenot. » (*Feller*. François de Lorraine).

Ce duc de Guise, le soutien de la religion et de la royauté en France EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA, étant mort assassiné en haine de la religion, son fils aîné, que LE GRAND DE BLOIS TUERA, succédera à son influence.

Le grand de Blois son amy tuëra,..

LE GRAND DE BLOIS est un roi de France, comme LE GRAND DE PARPIGNAN, Louis XVI (276) ; LE PLUS GRAND DU RHONE,

(*a*) « Nostradamus mit au jour, en 1558, les huitième, neuvième et dixième *Centuries*, qu'il dédia au roi Henri II. Ce prince et la reine Catherine de Médicis voulurent voir l'auteur et le récompenser. *On l'envoya à* Blois *pour tirer l'horoscope des jeunes princes.* Nostradamus se tira le mieux qu'il put de cette commission difficile ; mais on ne sait point ce qu'il dit. » (*Feller*. Nostradamus). — Les quatrains qui annoncent que le roi de NAVARRE (213), succédera AUX TROIS FRÈRES (223) rois d'entre les SEPT ENFANTS d'Henri II, ayant été publiés dès 1555 et 1558, le Prophète n'avait donc pas besoin pour connaître leur destinée de voir les princes et de *tirer leur horoscope*. Si *on ne sut point ce qu'il dit* à la Reine-mère, par quel hasard Sully, en faisant allusion à la conversation de l'*Astrologue*, s'est-il trouvé d'accord avec ce que renferment ces quatrains ?

Digitized by Google

Napoléon Ier (388); LE GRAND D'AUXERRE, Charles X (484). —Le Duc de Bordeaux qui, en exil, porte le titre de *Comte de Chambord* (Chambord dépend de BLOIS), est deux fois le ROY DE BLOIS (774-775). En prenant *la partie pour le tout*, cette expression LE GRAND DE BLOIS désigne entre tous les rois de France descendus des comtes de BLOIS, Henri III que Nostradamus a vu à BLOIS où il séjournait, et où il a tenu les Etats-Généraux, durant lesquels il *a tué* SON AMY, le Duc de Guise. Ce fait se retrouve dans huit autres vers sur Henri III : PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE; BLOIS LE FERA SORTIR EN PLEIN EFFECT (213), et dans ces mots : DEUX D'ESTOC PERCEZ (205)... C'est encore ce Prince que le Prophète désigne sous ces mots : NATIF DE BLOIS, au milieu de huit vers encore sur son règne et celui de son successeur (214-215).

« BLOIS, sur la Loire, v. de France, cap. du pays Blaisois, avec titre de comte... On l'a nommée *la ville des rois*, à cause de ses qualités, parce qu'on y élevait autrefois les enfants de France, et que plusieurs de nos rois y ont fait leur séjour ordinaire. Ses premiers comtes étoient de la famille de Hugues-*Capet*, tige de nos rois de la troisième race. Thébert ou Théodebert, quatrième ayeul du même roi Hugues-*Capet*, eut trois fils, dont le second, nommé Guillaume, fut comte de Blois, et fut tué vers l'an 834, laissant Eudes, qui mourut sans postérité en 865. Robert Ier, frère puîné de Guillaume, comte de Blois, eut Robert II, dit *le Fort* et un *second Machabée*, qui succéda à son cousin Eudes. Celui-ci fut tué le 25 juillet de l'an 867, et eut d'Adélaïde, fille de l'empereur Louis, dit *le Débonnaire*, Eudes et Robert couronnés rois de France. Robert eut Hugues-*le-Grand*, père de Hugues-Capet. » (*Moréri*).

SON AMY TUERA. — « Guise (Henri de Lorraine, duc de), fils aîné de François de Guise, naquit le 31 décembre 1550, et fut élevé à la cour de Henri II. Sa bonne mine, son air noble, ses manières engageantes lui conciliaient tous les cœurs. Idole du peuple et des soldats, il voulut jouir des avantages que le suffrage public lui promettait. Il se mit à la tête d'une armée pour défendre la foi catholique contre les protestants. Ce fut le commencement de l'association appelée *la Ligue*, projetée par son oncle, le cardinal de Lorraine. La première proposition de cette confédération fut faite dans Paris (CITÉ SOLAIRE, 221)... On fit courir chez les bourgeois les plus zélés un projet d'*Union pour la défense de la religion, du roi et de la liberté de l'Etat...* » (*Feller*).

« Par la mort de François, duc d'Alençon, frère unique du roi, arrivée en 1584, le roi de Navarre, chef des huguenots, devenait l'héritier présomptif de la couronne. Les catholiques ne voulaient pas qu'il régnât. Il se forma trois partis dans l'Etat, que l'on appela *la guerre des trois Henri:* celui de la ligue catholique conduit par Henri, duc de Guise ; celui de la ligue huguenote, dont Henri, roi de Navarre, était le chef, et celui du roi Henri III, qu'on appela le parti des *politiques* ou des *royalistes*... Henri III se mit lui-même à la tête de l'association catholique, dans l'espérance de s'en rendre le maître, et s'*unit* avec Guise contre le roi de Navarre, qui défit à Coutras l'armée royale commandée par Joyeuse. Le duc de Guise, vainqueur à Vimori et à Auneau des Allemands et des Suisses qui allaient renforcer l'armée du Navarrois, fut reçu à Paris comme le sauveur de la nation. Henri III, toujours faible et inconséquent, essaya d'abattre la ligue ; il osa défendre à Guise (son allié), l'entrée de Paris ; Guise y vint, et la *journée des barricades* (12 mai 1588), rendit le duc de Guise maître de la capitale (*Voir* 209-213). Henri se rendit à BLOIS où il convoqua les Etats-Généraux du royaume en 1588. Guise vint le trouver en présence d'un corps qui représentait la nation. Henri et lui se *réconcilièrent* solennellement; ils allèrent au même autel, ils y communièrent ensemble, l'un promit par serment d'oublier les injures passées, l'autre d'être obéissant et fidèle à l'avenir ; mais dans le même temps, le roi projetait la mort de Guise (*Voir* 208), et le fit assassiner sur la fin de la même année, avec le cardinal son frère... » (*Feller*. Henri III).

« Le roi reçut le cardinal de Bourbon et le duc de Guise *avec tous les témoignages de cordialité les plus tendres;* il les combla de nouveaux bienfaits, et il déclara par lettres-patentes, datées du 17 août 1588, le Cardinal premier prince du sang et héritier présomptif de la couronne. Il donna au Duc tout le pouvoir de lieutenant-général de l'Etat pour les armées, et au titre près, toutes les prérogatives de connétable de France. » (*P. Daniel*. VII. 448).

Le regne mis en mal et doubte double :..

LE REGNE est le gouvernement même du GRAND DE BLOIS. C'est de ce règne qu'il est dit : LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE (217).—MIS EN MAL. La mort de l'AMY, cause des troubles qui achèvent la ruine de ce REGNE MIS EN DOUBTE DOUBLE, ou devenu *suspect* aux deux partis qui se disputent le pouvoir. *Dubius*, douteux, suspect; *dubiæ civitates*, villes dont la fidélité est douteuse, qui songent à se révolter (*W.*).

« Le sang de ces deux chefs, le duc de Guise et le Cardinal son frère (DEUX D'ESTOC PERCEZ, 205), fortifia la Ligue. Le duc de Mayenne (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222), cadet du Duc assassiné, fut déclaré, en 1589, *lieutenant-général de l'Etat royal et couronne de France*, par le conseil de l'Union. Les villes les plus importantes du royaume : Paris, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, soulevées comme de concert, se donnent à lui, et se révoltent ouvertement contre le roi. On ne le regardait plus que comme un assassin et un parjure. Le Pape l'excommunia. Soixante-dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarèrent déchu du trône, et ses sujets déliés du serment de fidélité... Le Parlement, à la requête du procureur-général, nomme deux conseillers, qui instruisirent le procès criminel contre *Henri de Valois, ci-devant roi de France et de Pologne*... Ne pouvant calmer ni le pontife romain ni les Parisiens, le roi a recours à Henri de Navarre. » (*Feller*. Henri III).

« Le même motif et le même prétexte qui avoient servi à former la ligue en 1576, la mirent en mouvement en 1584 (Nostradamus a dit : EN L'AN CINQ CENS OCTANTE PLUS ET MOINS, ON ATTEND LE SIÈCLE BIEN ESTRANGE, 211). Et ce motif et ce prétexte étoient la conservation de la religion catholique dans le royaume, contre les efforts de l'hérésie qui la menaçoient d'une ruine prochaine. » (*P. Daniel*. VII. 382).

« La ligue est peut-être l'évènement le plus singulier (SIÈCLE BIEN ESTRANGE) qu'on ait jamais lu dans l'histoire, et Henri III, le prince le plus malhabile de n'avoir pas prévu qu'il se mettoit dans la dépendance de ce parti en s'en rendant le chef. Malheureux prince! Les défenseurs de son autorité étoient les ennemis de sa personne. Les protestants lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur secte, et les LIGUEURS (216) l'assassinèrent à cause de son union avec le roi de Navarre, chef des Huguenots. *Suspect aux catholiques et aux Huguenots* (DOUBTE DOUBLE) par sa légèreté, et devenu méprisable à tous par une vie également superstitieuse et libertine...» (*Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*. II. p. 580).

L'édition de 1566 termine ce quatrain par deux points (:) comme pour indiquer que le suivant est le développement de ce dernier vers : LE REGNE MIS EN MAL ET DOUBTE DOUBLE.

Montauban, Nismes, Avignon et Besiers...

MONTAUBAN. — « Cette ville, qui fut prise par les Calvinistes, l'an 1562, fut, depuis ce temps-là, l'une des principales places de ce parti. Elle a soutenu trois divers sièges ; mais le roi Louis XIII la soumit l'an 1629, et fit ruiner ses fortifications. » (*Moréri*). — « La paix de Lonjumeau, signée le 23 mars 1568, fut rompue dès le mois d'août de cette même année, parce que contre le traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au roi MONTAUBAN, Milhaud, Cahors, Alby et Castres, mais surtout la Rochelle (p. 356)... De MONTAUBAN, ils faisoient sans cesse une guerre cruelle aux catholiques (p. 365)... Le traité de pacification de Saint-Germain (août 1570), octroya aux Calvinistes pour deux ans quatre places de seureté, qui furent la Rochelle, MONTAUBAN, Cognac et la Charité. » (p. 402). (*Maimbourg*. Hist. du Calvinisme).

« 1572. Massacre de la saint Barthélemy. Qui n'aurait cru l'hérésie écrasée ? Mais le temps n'en était pas encore venu. MONTAUBAN donna le signal d'une nouvelle révolte, ce qui causa la quatrième guerre civile. » (*N. abrégé chron. de l'Hist. de France*, p. 544).

« NISMES. — Depuis cent ans, cette ville avait été souvent un boulevart des Calvinistes, mais elle fut réduite par les armes de Louis XIII. » (*Moréri*). — « Ce Prince accorda aux Calvinistes l'édit de Nismes, en 1629, pour rétablir la tranquillité dans le royaume. » (*Id. Calvinistes*). —(*Voir* LE CHEF NEMANS QUI TANT SERA TERRIBLE (229) durant les guerres de religion. Ce chef est le duc de Rohan, calviniste).

« AVIGNON. — Cette ville fut la résidence des Papes depuis Clé-

Digitized by Google

ment V (1305), qui y transféra le Saint-Siège jusqu'à Grégoire XI qui le rétablit à Rome (1377). Clément VI l'acheta de Jeanne de Naples (1342). Depuis cette époque, elle passa de la domination des Français sous celle des Papes, jusqu'en 1791. » (*Mac-Carthy*).

« Besiers. — Cette ville fut prise et presque détruite par les Croisés (1209) contre les Albigeois, et plus de 10,000 habitants y perdirent la vie... Elle souffrit beaucoup durant les guerres civiles pour la religion, et sa citadelle fut démolie vers l'an 1633. — *Concile de Besiers.* Les Ariens s'y assemblèrent en synode, l'an 356... Le légat du Saint-Siège y célébra, l'an 1233, un concile contre les Albigeois, et l'on y assembla un autre l'an 1246, où l'on concerta les mesures que les inquisiteurs de la foi devoient prendre pour ramener les mêmes hérétiques à leur devoir. » (*Moréri*).

Ces quatre villes en présence les unes des autres, représentent la lutte des partis durant les guerres de religion. Les protestants sont figurés par leurs places fortes : Montauban, Nismes, et les catholiques par Avignon, soumise au chef de la religion catholique, et par Besiers, qui, à diverses époques, a connu les mesures les plus énergiques qui puissent être employées contre les ennemis de la foi. Cette lutte partage en deux camps les villes de France ; elle a d'abord mis la cour en un bien fascheux trouble, et plus tard le regne en mal et doubte double, comme le marque le quatrain précédent et la suite de celui-ci :

Peste, tonnerre et gresle à fin de mars : ..

La peste de l'hérésie et tous les fléaux de la guerre civile sont dans ce vers. — A fin de mars est pour *à fin de guerre : Mars,* guerre, combat (*W.*). L'extermination complète d'un des partis rivaux peut seule mettre fin à la guerre.

Le mot Mars est entendu dans un autre quatrain avec le sens qu'on lui donne ici : Sanglier, Léopard, au champ Mars pour combattre, un Aigle au champ Mars pour combattre (462)

1562. *Bulle de Pie IV.* — « En 1562, les capitouls et les citoyens catholiques de Toulouse, par un mouvement qui venait de leur fidélité, prenant les armes *pour la défense de la foi orthodoxe, de la majesté royale et de la patrie,* en vinrent aux mains avec les hérétiques, et le combat ayant duré sans discontinuité jour et nuit, depuis le 12 jusqu'au 17 mai, enfin, par le secours de la clémence divine, ils terrassèrent cette peste et la chassèrent de leur ville. » (*Ami de la Religion,* 10 avril 1862).

« 1562. Le baron des Adrets, à la teste d'environ huit mille protestants ramassez, surprend d'abord Valence, où il laissa massacrer de sangfroid, contre la foi donnée, le sage et vaillant La Mothe-Gondrin, Lieutenant de Roy dans la province, par un de ses ennemis qui fit pendre son corps indignement aux fenestres de son logis. Ensuite il se saisit de Vienne, de plusieurs autres places aux environs, et mesme de Grenoble ; puis il s'empare aisément de Lyon par l'intelligence des huguenots qui y estoient devenus les plus forts. De là, il passe dans le Lyonnois, le Forestz, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence et le Languedoc, emportant, ravageant et désolant tout sur son passage, comme une soudaine tempeste, meslée de furieux tourbillons et de gresle, passant sur de grandes campagnes de bleds, renverse et hache les épics, et ruine en un instant toute l'espérance de la moisson. Ainsi ce nouvel Attila, plus terrible et plus barbare que celuy qui se fit appeler le fléau de Dieu, fit encore plus de mal que luy dans une seule année, laissant partout dans ces belles provinces de funestes marques de ses brigandages, de son impiété et de sa cruauté, abolissant la messe, renversant les églises, pillant tous les vases sacrez, contraignant tout le monde d'aller au presche, jusqu'au Parlement mesme de Grenoble, qu'il y mena par force et comme en triomphe, bruslant, tuant, égorgeant, massacrant ceux mesme qui s'estoient rendus sur sa parole, obligeant ses deux fils, qui périrent après malheureusement, à se baigner dans le sang des catholiques, pour faire passer dans leur âme par cet effroyable bain toute sa cruauté, etc... (Voir *M. Allard et Brantosme*). On chassa par ordre du Roi tous les huguenots de Paris. On révoqua l'édit de Janvier, afin de montrer qu'on faisoit la guerre pour maintenir la vraye religion dans le royaume, contre les rebelles à Dieu et au Roy. Enfin, on permit par arrest à toutes personnes, et l'on ordonna mesme à toutes les communes de courir sus au son du tocsin à ces impies, de les poursuivre vivement partout, et de les tuer sans miséricorde comme autant de bestes féroces, de chiens et de loups enragez qui désoloient tout le royaume. De sorte que l'on ne voyoit en toutes les provinces, par les crimes des uns et par la vengeance des autres, que ruines, que cendres, que sang et que carnage et mille affreuses images de la mort, funestes fruits du nouvel Evangile... » (*Maimbourg*. Hist. du Calvinisme, p. 246-249).

Dans sa *Lettre à Henry II,* Nostradamus dit que l'Hérésie, née de son temps, est venue de l'age de mort (63); et il dit des protestants la nuit de la Saint-Barthélemy : Les conjurez en dormant seront morts (203). On voit quel parti embrasse le Prophète qui a dit encore avec tant d'amour pour l'Eglise catholique, que Dieu interviendra lors du concordat de 1813 : Naistra pestilence si ample, Roy fait injuste ne fera condamner (388), et sera soutenu le sacrifice de la sainte et immaculée hostie (134).

De Paris pont, Lyon mur, Montpellier. Depuis six cens et sept XXIII parts.

De. — *De,* au sujet de : *de rege militare,* combattre pour le service ou pour le parti du roi. (*W.*). — Cette lutte qu'on vient de voir a eu lieu *au sujet de* Paris qui, dès l'origine, a fait un pont à l'hérésie et à la révolte ; et *au sujet de* Lyon qui tout d'abord s'y est opposé comme un mur. La suite de ces guerres se voit dans le mot Montpellier et les xxiii parts ou monceaux de cadavres dont chacun en compte six cens et sept.

Paris pont. — On lit au milieu de 12 vers sur Paris, poussant encore à l'insurrection contre le droit, et à la persécution religieuse : Donner l'assaut Paris... Sur le pont lors sera faicte grand pille... Pont ruyné et sa grande préeminence, Sera subdite et naufrage des ondes (762). Le mot pont est pris souvent au figuré : Et le pont rompre a tierce résistance (274), De bois la garde vent clos, rond pont sera (261), Pont et sépulcre en deux estranges lieux (430).

« Henri II étoit fort appliqué aux affaires. Il fit de très-belles Ordonnances, et plusieurs pour la sûreté de la Religion contre les nouvelles erreurs, dont il poussa vivement les sectateurs. Il l'aurait encore fait avec plus de sévérité, si le Parlement de Paris, où quelques-uns étoient déjà fort gâtés, et d'autres par une compassion hors de saison, comme on le vit par la suite, ne se fussent opposés à la rigueur de ses Edits. » (*P. Daniel,* VI. 425). (*Voir :* La cour en un bien fascheux trouble, 198).

Lyon mur. — On a vu que le premier acte du Bossu esleu par le conseil (195) fut de tenter de se saisir de Lyon. Chavigny a cru que Nostradamus, son maître, avait deux quatrains sur la résistance de Lyon (*a*). Je ne puis m'en assurer faute de documents ; mais ce qui avant tout examen milite en faveur de Chavigny, c'est le soin que Nostradamus apporte à compléter sa prophétie. Cette résistance, mur de Lyon, doit se trouver quelque part. Le mot mur est souvent au figuré dans les quatrains. (Voir : 564, 602, etc.).

(*a*) **Dedans Lyon vingt et cinq d'une haleine,**
Cinq citoyens Germains, Bressans Latins,
Par dessous noble conduiront longue traine,
Et descouverts par abbois de mastins. x. 59.

L'entreprise d'Amboise rompue, l'intention des protestants fut de s'emparer de la ville de Lyon, grande, riche et d'importance, le 4 de ce mois, mais découverte non sans dangers et combats. Ils furent découverts par des portefaix, que nostre auteur parlant obscurément, entend possible par mastins. Voy. comment dans nos historiens.

Harnois tranchans dans les flambeaux cachez,
Dedans Lyon le jour du Sacrement,
Ceux de Vienne seront trestous hachez,
Par les cantons latins, Mascon ne ment. ix. 70.

A Lyon, le 13 de juin 1560, jour du Saint-Sacrement, ainsi qu'on faisoit la procession coustumière à tel jour, un imprudent hérétique fait tomber l'hostie d'entre les mains du prestre dont bruit non petit est excité : mais qui fut tost appaisé par les eschevins et magistrats de la ville. En ce tumulte est tué Barthélemy l'Aneau, homme docte, séditieux néanmoins. Les Annalles de France remettent cette histoire en 1567, non sans erreur du temps et des personnes. Et qui lira Paradin en son histoire de Lyon, liv. 3, ch. 32, y trouvera confirmation de nostre dire. — En 1562. Prise de Lyon par les protestants le dernier d'avril, et quelques jours après des villes qui lui sont proches, Vienne, Mascons et Châlons-sur-Saône. Les temples furent pillés, et les ecclésiastiques accomodez à la Protestante. (*La première face du Janus François,* par Chavigny).

Digitized by Google

« *Mur*, défense : Son nom seul est un mur à l'Empire Ottoman. (*Lafontaine*). On dit *fig.* : *un mur d'airain, un triple mur*, pour signifier la difficulté de rapprocher (PONT) deux choses ou de pénétrer. » (*N. L.*). — « La couronne d'Angleterre a été sauvée par un pont qui a permis d'arriver jusqu'aux rebelles, et par un mur qui a empêché les rebelles d'arriver jusqu'à nous. Le pont, c'est le pont de Londres; le mur, c'est lord Clinton. » (*V. Hugo.* Marie Tudor).

« 1560. Le prince de Condé... entreprit d'exécuter le principal de ses desseins, qui étoit de se saisir de Lyon. Son intention étoit de se faire de cette ville une place d'armes. Elle étoit riche et peuplée : il y avoit un grand nombre de calvinistes ; elle étoit proche de Genève et des Suisses. Il y avoit pratiqué des intelligences avec quelques-uns des principaux de la ville, de concert avec Calvin, Beze, Spifame, évêque de Nevers, huguenot réfugié à Genève; mais comme il n'avoit pas jugé à propos de paroître dans la conjuration d'Amboise, il ne voulut pas non plus passer pour chef dans celle-ci. Tout ce gouvernoit immédiatement par les deux Maligni frères, qui avoient toute sa confiance, et étoient ses parens. Plusieurs officiers d'armées huguenots s'y étoient rendus avec douze cents soldats de divers endroits, et séparément, par diverses portes. Ils se reconnaissoient les uns les autres par certaines marques, et la chose auroit réussi sans l'irrésolution du Roi de Navarre, qui la fit différer de quelques jours. L'abbé d'Achon commandoit dans la ville pour le maréchal de Saint-André, son oncle, qui en étoit gouverneur. Il eut quelques avis de la part des gens de la campagne du grand nombre de soldats qui arrivoient de tous côtés ; et il fit publier à son de trompe que tous les étrangers eussent à sortir de la ville. Les Maligni, informés par cet ordre de la défiance du commandant, prirent le parti de ne plus différer, et de faire leur coup le lendemain, sixième de septembre : mais la vigilance du commandant et la valeur des bourgeois catholiques les déconcerta. Ils se saisirent des ponts du Rhône et de la Saône, malgré la résistance des Huguenots ; ils les poussèrent, étant soutenus à propos par quelques troupes, et les obligèrent de s'enfuir... Quand ils eurent été chassés, le commandant se saisit de plusieurs bourgeois, en fit pendre quelques-uns, et en envoya d'autres à la Cour sous bonne garde; et l'on apprit d'eux bien des circonstances de la conspiration, très fâcheuses pour le prince de Condé. » (*P. Daniel*, VI. 478).

MONTPELLIER. — Cette ville, nommée après toutes les autres et qu'aucun mot n'accompagne pour indiquer son rôle dans le quatrain, est dans les mêmes conditions que PARIS, dans ces vers sur le *Soldat-Empereur* : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS. Le règne de l'Empereur et roi après des guerres sans fin contre les Anglais, s'est terminé par la capitulation de PARIS. — Après l'encouragement donné à la révolte par PARIS et l'opposition apportée par LYON, MONTPELLIER tombe au pouvoir des rebelles.

« MONTPELLIER. On y voyoit autrefois de belles églises, et grand nombre de maisons religieuses; mais depuis l'année 1561, que les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, ils ruinèrent ces édifices sacrés, et firent de cette ville une des places de sûreté de leur parti. Louis XIII ayant résolu de mettre ses sujets de ce parti à la raison, assiégea Montpellier l'an 1622, et après une vigoureuse résistance, s'en rendit le maître. » (*Moréri*).

XXIII PARTS. — « Il ne me fut demouré de remenant que XII vins livres tournois. *Douze vins* pour deux cents quarante. » (*Hist. de S. Loys*. Joinville, p. 100). — « *Quinze-vingts* (les), hôpital pour 300 aveugles. » (*Dict.*)

DEPUIS SIX CENS ET SEPT XXIII PARTS.— Le nombre 13,961 se divise en 23 parts, à compter DEPUIS 607 pour chaque part. Nostradamus qui a dit : EN QUINZE PARTS SERA L'EAU DIVISÉE (IV. 80), divise ici un nombre par parties, et dit la quotité de chaque partie comme dans ce vers : BRUSLÉS PAR FOUDRES DE VINGT-TROIS LES SIX (199). Mais à quoi rapporter ce nombre 13,961, trop précis pour espérer le retrouver dans l'histoire ? Un quatrain sur la destinée des SEPT enfants de Henri II se termine par ce vers : LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS (203) sur la Saint-Barthélemy comme le fait le plus saillant de leurs règnes, le plus propre à fixer l'attention de tout historien, et en particulier de l'auteur de l'*Histoire prédite et jugée*. Nostradamus *juge* les victimes en les disant des CONJUREZ, et il *prédit* leur nombre pour combattre l'exagération des ennemis de la royauté et de la religion.

« On vit donc, dans une cour qui se piquait de politesse, une femme célèbre par les agréments de l'esprit, et un jeune roi de vingt-trois ans, ordonner de sang-froid la mort de plus d'*un million* de leurs sujets. *Plus de cent mille* hommes furent assassinés par leurs compatriotes; et sans les sages précautions de quelques personnages vertueux, comme le président Jeannin, le marquis de Saint-Horem, etc., *la moitié des Français égorgeait l'autre.* » (*La Henriade*, édition classique par un professeur de l'Académie de Paris, 1813).

« Grégoire XIII fit une procession à Rome, parce qu'il considérait cette boucherie comme la fin des guerres civiles et des attentats qui se renouvelaient sans cesse contre la Religion et l'Etat... Un écrivain judicieux, qu'on a calomnieusement accusé d'avoir fait l'apologie de cette exécution sanguinaire, a démontré : 1° que la religion n'y a eu aucune part; 2° que ce fut une affaire de proscription; 3° qu'elle ne regarda que Paris; 4° qu'il y périt beaucoup moins de monde qu'on n'a cru, etc... Du reste, ce massacre d'*environ* 15,000 (13,961) sujets inquiets, dangereux et redoutés, quoique très considérable sans doute en lui-même, est peut-être excusable quand on le compare aux longues et sanglantes exécutions décernées de sang-froid contre les catholiques, par la reine Elisabeth, par Edouard VI, par Jacques Ier, et une multitude de protestants fanatiques, contre lesquels personne ne s'élève, et dont on affecte par là même de faire des grands hommes. Le faux zèle des philosophes, de ces apôtres hypocrites de la tolérance, ne se tourne que contre les catholiques ; les imposteurs s'excusent et se supportent les uns les autres : mais si les amis de la vérité ont commis quelque faute, c'est une atrocité que rien ne peut expier... » (*Feller*, Charles IX).

On ira toujours en nombre rond 15,000 pour le nombre peu différent et si précis de 13,961. — Si les quatrains accomplis depuis peu, et ceux qui s'accomplissent aujourd'hui, ont convaincu le lecteur que Nostradamus est prophète, il acceptera l'interprétation donnée à ceux-ci. Elle rentre tout à fait dans la manière de leur auteur, qui, en particulier, cache toujours dans son dernier vers sa morale ou l'effet causé par ce qui précède, et qui pour les preuves renvoie le plus souvent aux volumes que possède le TRADUCTEUR.

« 1573. Quoique le parti des malcontents ou politiques parut faire bande à part, et ne pas entrer dans les vues de celui des Huguenots, ils devoient cependant agir de concert contre les princes de la maison de Guise, leurs ennemis communs, et s'appuyer l'un l'autre. Les nouveaux soulèvements des Huguenots étoient une diversion ménagée pour partager l'attention de la COUR (LA COUR... EN DOUBTE DOUBLE), et un moyen dont les malcontens se servoient pour parvenir A *leur* FIN. La Haye, lieutenant-général de Poitiers, un de leurs émissaires, s'étoit trouvé à l'assemblée de MILLAUD pour cet effet, et sollicitoit fortement les Rochellois d'entrer dans la Confédération de NISMES et de MONTAUBAN... » (*P. Daniel*. VII. 242). (*a*).

(*a*) Nostradamus revient, je crois, sur ces évènements dans quatre quatrains qui ne sont séparés les uns des autres que par un seul sur la chute de Charles X : PAR CONFLIT ROY, RÈGNE ABANDONNERA, LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOING, MORTS PROFLIGEZ, PEU EN RÉCHAPPERA, TOUS D'ESTRANGEZ, UN EN SERA TESMOING (497). — Ce quatrain sur un roi, dont Nostradamus a dit : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (454), est intercalé parmi quatre autres sur Charles IX, pour faire ressortir l'énergie que ce dernier déploya contre les ennemis de son trône et de sa religion : LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS.

Chavigny interprète les quatre du règne de Charles IX ; mais en les dispersant çà et là dans son *Janus François* il prouve qu'il n'a pas su que son maître a écrit TOUT AU LONG des évènements. Son interprétation est incomplète et fautive.

a Seront ouys au Ciel les armes battre,
b Celuy an mesme les *c* divins ennemis,
Voudront loix saintes *d* injustement débattre,
e Par foudre et guerre bien croyants à mort mis.

VI. 43.

« Armée en l'air veue tous les soirs, par l'espace de 15 jours, à Paris du côté de Meudon, combattre par escadrons de Cavallerie et Infanterie. *Piguerre*, l. 6, ch. 8 de son histoire françoise. — *b* assavoir 1562. — *c* sont protestans. — *d* prenez garde icy vous devoyez. — *e* nos histoires sont pleines de massacres faits lors sur les catholiques. »

Suite de la Note page ci-contre.

Digitized by Google

200.

Le sang du juste à Londres fera faute,
Bruslés par foudres de vingt trois les six:
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis.

II. 51.

201.

La grande peste de cité maritime,
Ne cessera que mort ne soit vangée,
Du juste sang par pris damnée sans crime,
De la grand' dame par feinte n'outragée.

II. 53.

Le sang de Marie-Stuart, dont la conduite religieuse aura été celle du juste, attirera sur Londres les vengeances de Dieu. Ce meurtre sera commis au sujet de la persécution qui aura frappé de la foudre LES VINGT TROIS *fois* SIX confesseurs de la foi d'entre tous les membres du clergé anglican. La vieille religion, si honorée dans l'île des saints, sera renversée, et plusieurs fidèles de cette épouse de J.-C. souffriront le martyre.

Les fléaux de la guerre civile et de la persécution religieuse (Charles Ier, Cromwel), ne cesseront dans la première ville du commerce maritime que lorsque 100,000 de ses habitants auront péri dans la *grande peste* de 1665, que l'incendie de 1666 l'aura ruinée presque entièrement. Alors sera vengé le sang de l'innocente, retenue 18 ans prisonnière, avant sa condamnation, au sujet de la persécution religieuse dans laquelle l'épouse de J.-C. n'aura été outragée que par feinte, le clergé anglican moins les VINGT TROIS *fois* SIX n'ayant menti à son attachement à l'Eglise romaine que par crainte de la mort.

Plusieurs fois, dans les Centuries, deux quatrains sur le

Lous gros de Mende, de Rhodez et Millau,
Cahors, Limoges, Castres malo sepmano :
De nuech l'intrado. De Bordeaux un caillau,
Par Périgord au toc de la campano.

IV. 44.

« Ce quatrain est tout Gascon, au pays desquels nostre auteur a demeuré longtemps. Castres en Albigeois, ville bien peuplée et riche, eut ici sa mauvaise semaine surprise par les protestans au mois d'aoust 1574. Après avoir mis au fil de l'épée la garnison de dedans, que estoit de 334 tant Corses que Italiens. E. Pasquier en un plaidé qu'il fist en février 1576, pour la ville d'Angoulesme, dit ainsi : Castres puis naguère a été surprise par l'artifice d'un citoyen, qui mit le feu dans une maison ; et ainsi que ceux de dedans s'amusoyent à l'esteindre, d'un autre costé, les autres, qui avoyent intelligence avec quelques-uns de la ville, eurent loisir de s'en investir... Au commencement de 1577, après la venue et réconciliation de Monsieur, frère du Roy, avec sa Majesté, la Réole, petite ville sise sur la Garonne, à 9 lieues de Bordeaux, fut saisie pour le roy de Navarre. Les Bordelois, irritez de se voir si prez avoisinez, tant haut que bas, sur leur rivière, s'en prindrent à aucuns protestans de leur ville, lesquels à la poursuite du marquis de Villars, admiral de France, et de l'autorité de la cour du parlement, furent le lendemain emprisonnez et enfermez au nombre de 300 principaux. I. le frère li. 33 et Piguer. li. 13. Un scrupule, un doubte, une molestie et soucy qu'avoyent les Bordelois, lesquels donnerent à entendre ausdits protestans enfermez, que ce n'estoit pour leur faire tort en leurs biens, ni à leurs personnes, mais seulement pour empescher qu'ils ne leur fissent le semblable qu'avoit esté fait à la Réole, dont ils estoyent advertis de se donner garde. Dinoth. lib. 6. de son hist. Au mois de décembre 1579, le capitaine Merle, signalé pour ses voleries, surprint en Auvergne la ville de Mende, de laquelle il enleva un merveilleux butin des biens que plusieurs Ecclésiastiques et autres du plat païs avoyent amené là dedans comme en lieu seur. Quelque temps après, en l'an 1580, Lavardin, chef d'aucunes troupes protestantes, par la trahison du premier consul, saisit Cahors, ville capitale du Quercy, avec meurtre de plusieurs gens de bien ; puis jetta les armes aux champs, contre lequel envoyé le maréchal de Biron, après la reprise de plusieurs places, près Bergerac, obtint sur luy et autres protestans, une belle victoire. I. le frère et Piguer. La ville de Mendes susdite, fut prise par ledit Merle, la veille de Noël, à belle minuit, lorsque le peuple assistoit au service solennel accoustumé à faire à tel jour. Ceci me fait souvenir du verset qui dit DE N'AVOIR GARDE SERAS PLUS OFFENSÉ, qui est du quatr. 97 de ce livre. »

a Bien deffendu le fait par excellence
b Garde toy Tours de ta propre ruine
c Londres et Nantes par Rheims feront défense
d Ne passez outre au temps de la bruine. IV. 46.

« *a* Je ne doubte point que ceci ne se doive référer au siège de Poitiers (24 juillet 1569 au 7 septembre), où l'un des grands capitaines de nostre temps, l'admiral, fut aculé par le jeune duc de Guise et marquis de Mayenne, son frère Est. Pasquier.— *b* Estrange ruine de Tours (1562), mesmes de trois temples dépouillez de leurs grandes richesses. — *c* Ce tiers verset m'est incogneu si nous n'entendons quelque chose de la maison de Lorraine. — *d* Apostrophe aux Anglois et avertissement de ne passer deça au temps le plus calamiteux, perplex et brouillé, qui fut oncques veu en France... Entreprise des protestans sur la ville de Nantes faillie (1569) et ce en septembre suivant combien que j'ay dit cy devant n'entendre point ce vers.

a Le noir farouche quand aura essayé
Sa main sanguine par feu fers arcs tendus,
b Trestout le peuple sera tant effrayé,
c Voir des plus grands par col et pieds pendus. IV. 46.

« *a* L'auteur entend l'Admiral sans doubte, lequel il déguise diversement, tantost d'une façon, tantost d'une autre. — *b* Il effrayera le peuple par la violence de ses cruautés et déportemens. — *c* Le corps du dit Admiral trainé et déchiré en mille lieux, puis la teste coupée, le tronc est pendu par les pieds au gibet de Montfaucon-lez-Paris. Voy. l'hist. à plein dans I le frère, li. 20. (*Chavigny*)

Des histoires de différents peuples parlent d'armées vues dans le ciel ; Chavigny cite un historien qui prétend qu'on en a vu en 1562, au-dessus de Paris, durant 15 jours ; Guynaud cite le *Mercure François*, qui publia qu'à la mort de Henri IV (LES ARMES BATTRE AU CIEL, 223), on vit en l'air des soldats au nombre de dix à douze mille. Le style figuré du Prophète donne à supposer que ces expressions comme celle-ci sur le retour de l'île d'Elbe : BRUIT D'ARMES AU CIEL MER ROUGE LYGUSTIQUE (475), sont pour la guerre qui plane sur un pays; pour les bruits de guerre qui circulent avant que les armées aient été mises sur pied. Ici, par les mots qui suivent immédiatement : CELUY AN MESME, Nostradamus indique la promptitude des protestants à courir aux armes : c'est dans l'année même que commencent les divisions, que commencent aussi les guerres; et ce sont les protestants qui attaquent les premiers ; les BIEN CROYANTS, infiniment plus nombreux, sont surpris et MIS A MORT.

Je regrette de manquer des documents nécessaires pour étudier le second quatrain qui, d'après la manière aujourd'hui connue du Prophète, a dû recevoir *toute* son interprétation durant la même campagne.

Le troisième quatrain, précédé d'un autre sur la chute de Charles X, pourra bien ne recevoir que plus tard son interprétation ; il s'*adapte* à plusieurs autres dont l'accomplissement est encore dans l'avenir : LA MÈRE A TOURS (634) ; CONFLIT REIMS, LONDRES (743) ; A REIMS ET AIX (714) ; DE REIMS LE CIEL TOUCHER (903) ; IRONT JOUR BRUYNEUX (558) ; CACHÉ SOUS LES TENEBRES (490), etc.

Le quatrième quatrain est certainement sur Charles IX. Le mot NOIR est 17 fois pour le mot *roi* dont il est l'anagramme.

NOIR FAROUCHE. « Son principal défaut fut la colère et une espèce de férocité qui paraissait dans ses yeux tout jaunes de hile, et où il y avait quelque chose de FAROUCHE... il jurait à tout propos le nom de Dieu. » (*Brantôme*).

« *Charles IX.* Un de ses plaisirs était d'abattre d'un seul coup la tête des ânes et des cochons qu'il rencontrait en allant à la chasse. » (*Feller*)

QUAND AURA ESSAYÉ SA MAIN SANGUINE PAR FEU FER ARCS TENDUS. « On jette l'Admiral par la fenêtre dans la cour, et de là sur le fumier, dans l'écurie. Mais peu après, *et les gens de guerre et* LE PEUPLE *y estant accourus en foule* pour piller son logis... assouvirent leur brutale inhumanité sur ce misérable corps qu'ils traitent avec toutes sortes de barbares indignitez, le découpant, le déchirant, le traînant deux ou trois jours durant par les bouës, puis le jettent dans la rivière, d'où aussitôt après ils le retirent, et le vont pendre au gibet de Montfaucon *les pieds en haut*, allumant au-dessous un *feu* qui ne fit que le rendre horriblement difforme en le grillant. Ce fut en un estat si pitoyable que le Roy Charles voulut VOIR son ennemy mort... Comme ceux qui l'accompagnoient en une si étrange visite, se retiroient en tournant la teste et se bouchant le nez, à cause de la puanteur de ce cadavre demi-rosti et déjà demi-pourri, *Hé quoy*, leur dit-il, *vous ne sçavez pas que l'odeur d'un ennemy est toujours douce et agréable.*

« Une mort si funeste par où l'on voulut commencer la sanglante exécution d'une si terrible journée, fut aussitôt suivie du massacre qu'on fit dans tous les quartiers de Paris d'une infinité de personnes de toute condition, d'âge et de sexe sans miséricorde. Plus de 700 gentilshommes, le comte de La Rochefoucault, Teligny, gendre de l'Admiral, le marquis de Lavardin, Piles, Puviaut, Montamare, en un mot, la plus-part de ces Seigneurs et de ces fameux capitaines qui s'estoient signalez en combattant pour le parti dans les guerres passées, furent tuez par les gardes à coup d'épée, de pique, de hallebarde, et de pertuisanne, partie dans les maisons voisines du logis de l'Admiral, partie aux environs du Louvre, dans le Louvre mesme, et jusqu'au chevet du lit du Roy de Navarre, qui estant devenu Roy de France, disoit que le plus grand regret qu'il eut jamais eu en sa vie fut celuy de voir massacrer tant de brave noblesse... Le sang de plus de 6,000 personnes couloit par les ruisseaux, et les corps tout couverts de playes estoient traînez dans la rivière...

« Le Roy mesme, qui des fenêtres de sa chambre voyoit tant de corps déchirez flottans sur l'eau, bien loin d'estre touché de ce lamentable spectacle, tiroit d'une *longue arquebuse* de chasse à travers de la rivière, quoyqu'inutilement, sur ceux qu'on luy vint dire qui estant logez au fauxbourg Saint-Germain se sauvoit du massacre, et crioit de toute sa force qu'on courust après, et qu'on les tuast... » (*Maimbourg*, Hist. du Calvinisme, p. 420-425).

C'est quand il eut ESSAYÉ SA MAIN SANGUINE PAR FEU FER ARCS TENDUS (arquebuse), que le NOIR FAROUCHE se mêlant à TESTOUT LE PEUPLE TANT EFFRAYÉ *de* VOIR *les corps* DES PLUS GRANDS PAR COL ET PIEDS PENDUS, vit Coligni PAR PIED PENDU.

En jugeant aussi sévèrement l'auteur du massacre, Nostradamus acquiert le droit de déclarer que les victimes étaient des *conjurés* : LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS (203).

Digitized by Google

même évènement sont séparés par un autre qui leur est étranger (*voir* 275 et 276, 453 et 454). Dès la première lecture, les deux quatrains ci-dessus ont paru s'appliquer aux mêmes faits. Ils s'*adaptent* l'un à l'autre, d'abord par leur ensemble, qui est la mort imméritée d'un personnage illustre appartenant à la religion catholique, alors persécutée, et puis par les mêmes expressions ou des expressions de même valeur : LE SANG DU JUSTE et le JUSTE SANG, LONDRES et CITÉ MARITIME, LA DAME ANTIQUE et LA GRANDE DAME. — L'Eglise catholique a été renversée deux fois en Angleterre : 1° sous Henri VIII, en 1533, avant la publication des prophéties de Nostradamus; 2° sous Elizabeth, en 1559, quatre ans après la publication de ces quatrains sur l'avenir. Elizabeth a fait périr, en haine de sa puissance et de sa foi, la seule victime qui, en Angleterre, ait pu être désignée dans les termes que le Prophète emploie pour Louis XVI : LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (304), LE SANG DU JUSTE PAR TAUR (363).

On cherche rarement à deux portes l'interprétation des quatrains. Ceux-ci montrent clairement l'Eglise catholique renversée à Londres; elle l'a été sous Elizabeth. Il faut de toute nécessité que ces deux quatrains s'interprètent, avec tout ce qu'ils renferment, de cette grande époque historique. J'ouvre l'histoire, et des recherches faites sans désemparer établissent, en moins d'un jour, l'interprétation suivante :

Le sang du juste à Londres fera faute,..

JUSTE (Homme ou femme). — Qui observe exactement les devoirs de la religion : Dieu est le protecteur du juste; le juste pèche sept fois le jour; les justes et les pécheurs (*W.*).

« C'est bien pour la reine Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, qu'a été écrit ce verset qui termine l'Office des morts : *In memoriâ æternâ erit justus, ab auditione malâ non timebit.* La fille du juste, comme lui, sera, en effet, immortelle dans les souvenirs, et elle n'aura rien à craindre quand on parlera de sa mémoire. » (*Alf. Nettement*, Vie de Marie-Thérèse, p. 539).

A LONDRES : Le SANG de Marie-Stuart n'a point coulé à LONDRES; mais c'est de cette ville qu'est parti l'ordre de le répandre. Cette ville portera la peine de cette FAUTE.

« *Elisabeth* fit juger *Marie*, son égale, comme si elle avoit été sa sujette. « Quarante-deux membres du Parlement et cinq juges du » royaume, allèrent l'interroger dans sa prison, à Fotteringhai. Elle » protesta; mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux; on » fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne » les confronta point; on prétendit la convaincre sur la déposition de » trois conjurés qu'on avoit fait mourir, dont on auroit pu différer la » mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé » avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on auroit prouvé que *Marie* cherchoit partout des secours et des vengeurs, on ne pouvoit la déclarer criminelle. *Elisabeth* n'avoit d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur » le foible et sur le malheureux. » Histoire générale, t. II. (*Voltaire*). Mais sa politique cruelle exigeoit le sacrifice de cette illustre victime. *Marie* fut condamnée à mort, et elle la reçut avec un courage dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. *La mort qui doit mettre fin à mes malheurs, me sera*, dit-elle, *très-agréable. Je regarde comme indigne de la félicité céleste, une âme trop foible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des bienheureux.* Dans ses derniers jours, elle joignit aux exercices d'une piété courageuse, les soins les plus tendres à l'égard de ses domestiques. Après leur avoir distribué des récompenses, et avoir écrit en leur faveur à *Henri III* et au duc *de Guise*, elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice. Le comte *de Kent* le refusoit avec dureté. Touchée d'un tel refus, elle s'écria : *Je suis cousine de votre Reine; je suis du sang royal de* Henri VIII; *j'ai été reine de France par mariage; j'ai été sacrée reine d'Ecosse.* Paroles bien frappantes dans une telle conjoncture! Au lieu de lui donner un confesseur catholique qu'elle demandoit, on lui envoya un ministre protestant, qui la menaçoit de la damnation éternelle, si elle ne renonçoit à sa religion. *Ne vous tourmentez pas sur ce point*, lui dit-elle plusieurs fois avec vivacité : *Je suis née dans la religion catholique; j'y ai vécu; je veux y mourir.* Un crucifix qu'elle avoit dans les mains, lui attira un autre reproche. Le comte *de Kent* voulut lui dire qu'*il falloit avoir le* CHRIST *dans le cœur et non dans les mains*; elle répliqua qu'*il étoit difficile d'avoir son Sauveur dans les mains, sans que le cœur en fût vivement touché.* On ne lui permit d'être accompagnée que d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher *Melvill*, dit-elle à l'un d'eux! Tu » vas voir le terme lent et désiré de mes malheurs. Publie que je » suis morte inébranlable dans la religion, et que je demande au ciel » le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils » qu'il se souvienne de sa mère. Adieu encore une fois, mon cher » *Melvill*, ajouta-t-elle en l'embrassant! Ta maîtresse, ta reine se » recommande à tes prières... » Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt, elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire; et ayant pris une robe de velours noir : *J'ai gardé*, dit-elle, *cette robe pour ce grand jour, parce qu'il faut que j'aille à la mort avec un peu plus d'éclat que le commun.* Elle rentra ensuite dans son oratoire, où après quelques prières elle se communia elle-même d'une hostie consacrée que le pape *Pie V* lui avoit envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins en ajoutant : *Les Anglais ont trempé plus d'une fois leurs mains dans le sang de leurs rois. Je suis de ce même sang; ainsi il n'y a rien d'extraordinaire dans ma mort et dans leur conduite.* On la conduisit dans une salle où on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Les spectateurs qui la remplissoient furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, qui avoit conservé une partie de ses charmes et de ses grâces. Quand il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fît cette fonction, disant qu'*elle n'étoit pas accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes.* Après avoir fait quelques prières, elle tendit sa tête, sans montrer la moindre frayeur. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup; et le bourreau montra cette tête qui avoit porté deux couronnes, aux quatre coins de l'échafaud, comme celle d'un scélérat. Telle fut la fin tragique d'une des plus belles princesses de l'Europe. Reine de France par son mariage avec *François II* (DEDANS LES ISLES LES ENFANTS TRANSPORTEZ, 208); reine d'Ecosse par sa naissance, elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort infâme. Son attachement à la religion catholique, et ses droits sur l'Angleterre, firent aux yeux d'*Elisabeth* une partie de ses crimes. Sa beauté, ses talents, la protection dont elle honora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses derniers instants, son attachement à la religion de ses pères, ont un peu fermé les yeux sur ses vices, et on ne se souvient plus aujourd'hui que de ses malheurs... » (*N. Dict. hist. ou Histoire abrégée.* 1789. Marie Stuart).

L'auteur de cet article *ne ferme qu'un peu les yeux sur les crimes* de Marie-Stuart, et cependant, cédant à la force de la vérité, il porte encore sur cette reine un jugement qui justifie déjà celui de Nostradamus. Si cet auteur, qu'on n'accusera certes point d'être partial en faveur de Marie Stuart, avait reconnu que cette infortunée fût innocente de tout crime, il l'aurait nommée JUSTE, ainsi que l'a fait le Prophète mieux renseigné.

« Les catholiques ont considéré Marie Stuart comme une martyre de leur religion. L'année même de sa mort, on publia un ouvrage intitulé : *Martyre de la reine d'Ecosse, douairière de France, contenant le vrai discours des trahisons à elles faites à la suscitation d'Elisabeth, par lequel les mensonges, calomnies et fausses accusations, dressées contre cette très-vertueuse, très-catholique et très-illustre princesse sont éclaircies et son innocence avérée*, Edimbourg, 1 vol. in-8°. Comme les faits étaient alors tout récents, et qu'il eût été impossible d'en avancer impunément de faux, cet ouvrage mérite la plus grande confiance. Mais la vérité de l'histoire est discutée avec plus de force et de critique dans le savant ouvrage intitulé : *Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, avec un examen des histoires du docteur Robertson et M. Hume.* Il faut lire surtout ce que l'auteur de ces *Recherches* dit du texte des fameuses lettres, tel qu'il existe aujourd'hui dans un libelle de Buchanan : on y prouve sans réplique, que ce texte, regardé comme le texte original, est faux et supposé. On démontre que les accusateurs de Marie Stuart étaient eux-mêmes les

Digitized by Google

auteurs du crime dont ils accusaient leur souveraine. On les vit former une association et se vendre au service d'Elisabeth. On voit Murray, poussé par l'ambition, et souvent par l'espérance d'un secours promis par Elisabeth, se mettre à la tête d'un soulèvement qui était son ouvrage, dans la résolution bien connue de tuer leur roi, et de s'emparer de la personne de la reine. On le voit, lui et ses associés, entrer dans une foule de conspirations contre leur souveraine, jusqu'à la mort du roi, se réunir pour justifier solennellement le comte de Bothwell de cette mort, dont ils le connaissaient pour un des principaux auteurs; travailler ensuite au mariage de la reine avec ce seigneur, et ce mariage une fois fait, accuser publiquement ce même Bothwell d'être le meurtrier du roi; soulever toute l'Ecosse contre lui et contre la reine, qu'ils enveloppent dans son désastre, tandis qu'ils le laissent évader. Tels sont les faits amplement détaillés dans ces *Recherches* sur Marie Stuart. Ils sont de la plus grande importance pour servir à la *Vie* de cette malheureuse princesse, que ses ennemis sont parvenus à calomnier jusque dans la postérité la plus reculée; ils jettent un nouveau jour sur son histoire, et donnent l'explication la plus naturelle et la mieux prouvée des contradictions que sa conduite paraît offrir. Tout ce que l'auteur avance dans cet ouvrage est appuyé par des citations auxquelles il est impossible de rien opposer de raisonnable. Les objections de M. Hume et du docteur Robertson, machinalement répétées par tant d'écrivains ignorants et serviles, y sont réfutées de la manière la plus solide... Ce qui doit couvrir de honte Hume et les auteurs, échos de Buchanan, c'est la franchise de Cambden, qui, quoique ami et protégé d'Elisabeth, et partisan fanatique de la réforme anglicane, a refusé sa plume à la calomnie, et a déchargé Marie de toute accusation.... » (*Feller*. Marie Stuart).

Marie-Antoinette, calomniée par les historiens hostiles à la religion et au droit, est l'EPOUSE LOYALE des quatrains prophétiques (302).

Bruslés par foudres de vingt trois les six :..

DE VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES. — Le nombre VINGT TROIS n'est que deux fois dans Nostradamus, et il est toujours accompagné d'un nombre qu'il multiplie. Le nombre des victimes de la Saint-Barthélemy est DE PARIS PONT... DEPUIS SIX CENS ET SEPT XXIII PARTS OU 13,961 ($23 \times 607 = 13{,}961$). Ici, on voit $23 \times 6 = 138$, dans un quatrain qui, comme le premier, parle de persécutions religieuses. L'Apocalypse porte au même nombre mystérieux ($12 \times 12 = 144$) le chiffre des victimes de la persécution française et de la persécution italienne : 144,000. Nostradamus a voulu rappeler cette manière du Prophète, en donnant d'abord un nombre précis, puis un nombre aussi exact que le permettait la multiplication par VINGT TROIS. Les deux quatrains qui ont ce nombre ont reçu leur accomplissement dans le même temps. La St-Barthélemy a eu lieu en 1572; en 1559, Elisabeth faisait périr les VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES, et achevait ses vengeances en 1587, par la mort de Marie Stuart, retenue depuis 18 ans en prison, où elle apprit la St Barthélemy. Ce dernier évènement, avons-nous vu, a tiré son origine DE PARIS PONT LYON MUR (*De*, au sujet de. *W.*); la mort de Marie Stuart a été une suite de la persécution religieuse DE VINGT TROIS LES SIX (*De*, au sujet de).

Feller a porté au chiffre rond de 15,000, peu différent de 13,961 ou de XXIII PARTS DEPUIS SIX CENS ET SEPT, le nombre des protestants victimes de la St-Barthélemy, le même auteur, d'accord ici avec tous les historiens, va donner la valeur de ces mots : VINGT TROIS LES SIX...

« *Elisabeth*, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, naquit le 8 septembre 1533. Sa sœur Marie, montée sur le trône, la retint longtemps en prison... Après la mort de Marie, elle sortit de prison pour monter sur le trône d'Angleterre. Elle se fit couronner avec beaucoup de pompe en 1559, par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher les esprits; mais elle était protestante dans le cœur, et elle ne tarda pas d'établir cette religion par le fer et par le feu (BRUSLÉS), malgré le serment solennel qu'elle avait fait à son sacre, de défendre la religion catholique romaine et d'en protéger les ministres. Elisabeth convoqua un parlement qui *établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui*. Elle se fit chef de la religion, sous le nom de *Souveraine gouvernante de l'Eglise d'Angleterre pour le spirituel et le temporel*. Les prélats qui s'opposèrent à ces nouveautés furent chassés de leurs églises; mais la plupart obéirent. Les hommes fermes, les amis généreux de la vérité sont rares dans tous les temps et dans tous les pays. (On pardonnerait cette réflexion à l'auteur s'il n'était pas Français, et s'il n'avait pas connu la conduite du clergé français durant la révolution). De 9,400 bénéficiers que contenait la Grande-Bretagne, il n'y eut que 14 évêques, 50 chanoines et 80 curés qui, n'acceptant pas la réforme, perdirent leurs bénéfices. Les uns perdirent leur vie dans des cachots, les autres dans les tourments. Les jésuites qui accoururent au secours de l'*ancienne religion* (DAME ANTIQUE), périrent par d'horribles supplices... » (*Feller*).

On ne sait pas le nombre de jésuites qui périrent, non plus que celui des fidèles pris en dehors du clergé. La persécution frappa d'abord 14 évêques, 50 chanoines, 80 curés; ce nombre seul est connu. Ce nombre, plus que tout autre, frappe le regard de l'historien et du catholique comme représentant l'opposition que le catholicisme, dans ses chefs, a faite au schisme. — 14 + 50 + 80 font 144. — Or, VINGT TROIS LES SIX (23×6) donne 138 ou 144 moins 6. On a vu que Nostradamus a tenu à répéter le nombre VINGT TROIS comme multiplicateur s'il eût dit VINGT TROIS LES SEPT ($23 \times 7 = 161$) au lieu d'un nombre trop faible de 6 (138), il aurait eu un nombre trop fort de 17 (161).

BRUSLÉS PAR FOUDRES. — « Les payens croyaient que Jupiter ne faisait tomber sa foudre sur les hommes et sur les choses inanimées que pour les punir de leurs crimes. » (*Moréri*, Foudre).

Nostradamus, qui a dit : LE GRAND DU FOUDRE... ( ), FRAPPÉ DU HAUT... ( ), SOMMET DU CIEL FRAPPÉ... ( ), etc. représente par ces mots BRUSLÉS PAR FOUDRES ceux dont le seul crime, aux yeux même de ceux qui les ont frappés, a été de persévérer dans leur foi.

La dame antique cherra de place haute, De mesme secte plusieurs seront occis.

Cette DAME ANTIQUE est LA GRANDE DAME du quatrain suivant : l'épouse de J.-C. (LA FIANCÉE, 359, L'ESPOUSE, 362) dont il est dit :

« *Dieu regardera la longue stérilité de la grande dame qui, puis après, concevra deux enfans principaux, mais elle périclitant, celle qui lui sera adjoutée par la témérité de l'âge de mort périclitant dedans le dix-huictiesme, ne pouvant passer le trente-sixième qu'en délaissera trois masles et une femelle.* » (*Lettre à Henri II*).

« Dieu regardera la stérilité de son épouse qui, depuis longtemps, n'a pas eu de nouveaux enfants. Elle donnera naissance à Ignace de Loyola et à Philippe de Néry, qui seront l'un et l'autre Pères de deux ordres religieux, et ces ordres accroîtront le nombre des chrétiens, mais l'Eglise sera mise en péril. L'hérésie, née dans son sein au souffle du démon, condamnée dans la 18e année du XVIe siècle, ne passera pas la 36e sans avoir enfanté trois chefs de partis (Luther, Zuingle et Calvin) et une fille (Anne de Boulen) qui, en portant Henri VIII à rompre son mariage, causera la séparation de l'Angleterre d'avec Rome, en 1533. »

La partie prophétique de la *Lettre à Henri II* remonte dans le passé à la première année du XVIe siècle et va sans reprise jusqu'à l'année 1862. Nostradamus a vu l'Angleterre se séparer de Rome sous Henri VIII et se rallier au Saint-Siège sous Marie, fille de ce roi, qui régna de 1553 à 1558. Et c'est en 1555 qu'il publia ces deux quatrains sur la ruine prochaine et définitive de la foi catholique élevée si *haut* durant plusieurs siècles dans cette Angleterre nommée l'*île des saints!*

DE MESME SECTE PLUSIEURS SERONT OCCIS. — Deux sectes ou religions se disputent l'Angleterre. LA DAME ANTIQUE est bientôt remplacée par celle qui lui *a été* ADJOUTÉE par la témérité de l'AGE DE MORT, et plusieurs de ceux de la SECTE de Marie Stuart (LE SANG DU JUSTE) et des VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES, plusieurs, en un mot, de LA DAME ANTIQUE périssent dans les supplices.

Digitized by Google

« *Elisabeth*, souillée par le sang de Marie Stuart, immola une *multitude de catholiques* à son fanatisme et à son ambition. « Si elle eut » quelques bonnes qualités, dit un historien, elle les a bien flétries » par sa manie sanguinaire pour l'établissement du schisme et de » l'hérésie, dont elle se souciait peu ; par une cruauté barbare qui a » teint les échafauds du sang des têtes couronnées et de ses pro» pres amants... » (*Feller*).

La grande peste de cité maritime Ne cessera que mort ne soit vengée...

La grande peste. — La lutte des partis dans le quatrain sur la Saint-Barthélemy, auquel Nostradamus renvoie, est peste, tonnerre, esclaire (198); ici elle est : La grande peste... Bruslés par foudres... Mais cette expression est plus particulièrement pour les calamités sans nombre qui, en Angleterre, ont frappé le trône et la nation après la mort de Marie Stuart. Le Prophète les a connus, car dans un récit en 16 vers sur la même époque, après avoir dit le mariage de cette princesse avec François II, il a raconté avec détails et précision l'arrivée des Stuarts, en la personne du fils de Marie, au trône de la Grande-Bretagne : Le jeune nay au règne Britannique (220), et la mort de Charles Ier, fils de ce prince : Et a son fils le regne demandé (*id.*). Il a dit ailleurs cette même mort : Sénat de Londres mettront a mort leur Roy (243), l'usurpation de Cromwel : Plus Macelin que Roy en Angleterre (240), et l'arrivée des Brunswick au trône des Stuarts après une restauration suivie d'une déchéance d'abord incomplète (la reine Anne), puis définitive. C'est ainsi que la mort de Louis XVI a fait du trône de France le plus horrible trone, par l'arrivée au pouvoir du Coq, de l'Aigle et des trois frères de France (294).

Comme la grande peste frappe en particulier la cité maritime, je regarde la courte notice que Mac-Carthy consacre à Londres :

« Londres a éprouvé, à différentes époques, des évènements très désastreux, tels qu'une famine extraordinaire en 1258, une épidémie qui enleva 100,000 personnes en 1665, et plusieurs incendies considérables; entre autres un en 1666, qui consuma 30,000 maisons et presque toutes les églises. » (*Mac-Carthy*).

« *Un épisode de* la grande peste *de Londres, en* 1665. — Daniel de Foë, l'auteur de *Robinson Crusoé*, a écrit une histoire très curieuse, très détaillée de *la terrible* peste qui, en 1665, fit périr dans Londres cent mille habitants... Après avoir raconté de combien de manière un nombre considérable d'habitans avaient tenté de se soustraire aux atteintes du fléau, il écrit l'histoire de trois pauvres hommes du peuple, qui, ayant résolu de fuir Londres et sa peste, parvinrent, à travers différents obstacles, à vivre pendant plusieurs mois dans les champs et dans les bois, et rentrèrent enfin sains et saufs dans la ville, lorsqu'ils n'eurent plus à y redouter la contagion. » (*Voir Mag. pitt.* 1846, p. 74).

« Le 2 septembre 1666, un affreux incendie éclata dans la ville de Londres. Il dura trois jours, et dévora 400 rues, 13,200 maisons, 89 églises et plusieurs édifices publics. En mémoire de ce désastre, un acte du Parlement fit élever une colonne qui n'est désignée à Londres sous aucun autre nom que celui du *monument*... Une sculpture allégorique de Gabriel Cibber représente Londres sous la figure d'une femme, couchée sur des ruines, au milieu des flammes, et sauvée par le Temps, par la Providence, par le Roi, la liberté, le génie et la science. Il y avait autrefois autour de la base du piédestal une inscription qui accusait les papistes d'avoir été les auteurs de l'incendie. Cette accusation n'était fondée sur aucune preuve. » (*Mag. Pitt.*, 1837, p. 283).

De cité maritime. — Paris est souvent nommé la cité dans les quatrains. La cité maritime ne peut être que Londres, nommée dans le quatrain précédent qui s'*adapte* si bien à celui-ci. Londres est la cité maritime par excellence. Le flot de la mer refoule la Tamise 4 l. au-delà de son port.

« *Londres*. Pour ce qui est de son commerce, Londres est, sans contredit, la première ville du globe. On se fera une idée de son importance, quand on saura qu'on évalue à 125 millions de francs le montant des sommes qui y sont payées et reçues chaque jour; et à 1,750,000,000 de f., celui de ses exportations et de ses importations annuelles. » (*Mac-Carthy*).

« *Tamise*. Cette rivière, l'une des plus remarquables d'Angleterre, tant pour l'étendue de son cours, que pour l'immense débouché qu'elle offre au commerce des villes bâties sur ses rives, divise Londres en deux parties. Les vaisseaux de ligne la remontent jusqu'à Deptfort, et les bâtiments de commerce de 700 à 800 tonneaux jusqu'à Londres. La marée s'y fait sentir jusqu'à Richemond, à 4 l. au-dessus. » (*Id.*).

Ne cessera que mort ne soit vengée. — Dieu a frappé tous les hommes en Adam, et il poursuit aujourd'hui encore les fautes des pères jusqu'à la septième génération. Le Ciel a cessé d'être serain (314) pour la France, à la mort de Louis XVI, et le jour serain (792) ne reparaîtra qu'après 70 ans, alors que le grand puisnay fera fin de la guerre, Aux Dieux assemblez avec les excusez (693), Dieu se mettant du côté de ceux auxquels il aura pardonné. La peste, née sous l'échafaud de Louis XVI : Si grande peste en ce lieu viendra naistre (304), cessera avec la guerre des partis qui a duré tant d'ans en Gaule (295), et le légitime successeur de Louis XVI occupera règne sous ombre de vengeance (729). — La vengeance de Dieu contre Londres, la cité maritime, n'a cessé qu'à la restauration de Charles II sur le trône ensanglanté de son père.

« *Charles II* fut rappelé en Angleterre en 1660, et l'année suivante couronné à Londres... Il rétablit Londres, désolée par la peste et par un horrible incendie, fit publier la liberté de conscience, suspendit les lois pénales contre les non-conformistes. Pour s'attacher davantage ses sujets, il se plaisoit à dîner souvent avec ce qu'il appelloit ses bons citoyens de Londres, et surtout à l'installation d'un nouveau maire. Il permettoit aux convives la plus grande familiarité, montroit de la joie et en inspiroit. Lorsque la liberté alloit un peu trop loin, il se bornoit à répéter ce refrain d'une ancienne chanson : *Tout homme saoul est aussi grand qu'un Roi.* — *Charles II* fut favorable aux catholiques : on croit même avec fondement qu'il eut l'avantage de mourir muni des sacrements de l'Eglise. On prétend qu'un prêtre catholique, nommé *Huddleton*; d'autres disent un Bénédictin, qui avoit eu beaucoup de part à la conversion de *Charles*, lui donna le Viatique; et que ce prince le remercia de l'*avoir sauvé deux fois, son corps à la première et son âme à la seconde*. Il mourut en 1685, sans postérité.» (*N. Dic. Hist. ou Hist. abr. de tous les hommes*).

« *Jacques II*, fils de Charles Ier, monta au trône après la mort de son frère. Attaché à la religion catholique depuis sa jeunesse, il joignit à cet attachement le désir de la répandre... Il est très probable qu'il vouloit faire triompher la religion catholique, mais non détruire la religion anglicane. *Jacques* accorda donc la liberté de conscience à tous ses sujets, afin (disait-on), que tous les catholiques pussent en jouir sans jalousie. Le Jésuite *Poters*, son confesseur, intrigant, impétueux, dévoré (dit-on) de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, inspira au roi toutes ces démarches, que les ennemis des monarques et de l'Eglise romaine ne manquèrent pas d'envenimer. La nation, déjà alarmée, acheva de s'aigrir par le spectacle inutile d'un nonce qui fit son entrée publique à Londres. *Guillaume* de *Nassau*, prince d'Orange, Stathouder de Hollande, et gendre de *Jacques II*, appelé par les Anglois pour régner à sa place, vint détrôner son beau-père en 1688. » (*Id.*).

Evidemment, l'auteur de cet article n'aurait pas poussé au rétablissement du catholicisme en Angleterre; aussi, on ajoutera une véritable valeur aux preuves qu'il nous fournit de la paix que ce pays recouvra par le retour de ses rois légitimes et de la douceur dont ils usèrent pendant 28 années pour amener le rétablissement de l'Eglise catholique. Ce résultat, d'après le même auteur, aurait été plus sûr en employant la violence.

« On ne sauroit trop être étonné du pouvoir qu'a sur un peuple aussi fier que les Anglois, et qui se prétend si libre, l'autorité d'un souverain qui sait se faire craindre. De catholiques qu'ils étoient, *Henri VIII* en fit des hérétiques; d'hérétiques, *Marie*, sa fille, en fit des catholiques; de catholiques, *Elisabeth* en refit des hérétiques, et tout cela dans moins de 40 ans. » (Art. *Elisabeth*).

Le sang du juste du quatrain précédent, le juste sang par prins damné sans crime de celui-ci, était vengé par 83 ans de malheur.

Digitized by Google

Du juste sang par pris damné sans crime ;..

LA GRANDE PESTE DE CITÉ MARITIME NE CESSERA QUE MORT DU JUSTE SANG PRIS ET *condamné* SANS CRIME NE SOIT VENGÉE. Marie-Stuart, LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE, s'est montrée à nous SANS CRIME. Toute personne qui subit sa condamnation à mort est *prise*. Ici, le mot PRIS est pour la longue captivité qui a précédé la condamnation.

De la grande dame par feinte n'outragée.

Le quatrain précédent dit que LE JUSTE SANG a été répandu *au sujet* DE VINGT TROIS LES SIX BRUSLÉS PAR FOUDRES ou de 138 (pour 144) prêtres se refusant à abandonner le catholicisme. Ici, le JUSTE SANG est répandu *au sujet* DE LA GRANDE DAME (LA DAME ANTIQUE) (*de*, au sujet de, *W.*), ou de l'Eglise qui n'est OUTRAGÉE que PAR FEINTE. Ces derniers mots ont la valeur de ceux-ci : LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE (289), les royalistes votent eux aussi la mort de Louis XVI, ils trahissent leur roi, mais en simulant une haine que déguise mal leur amour.

Un clergé qui se fait catholique sous Henri VIII, qui redevient catholique sous Marie, et schismatique de nouveau sous Elisabeth, n'outrage l'épouse de Jésus-Christ que par feinte. Il n'en est que plus criminel.

L'*Histoire prédite et jugée* s'est attachée à démontrer : 1° l'innocence de Marie-Stuart, martyre de sa foi catholique ; 2° à déclarer les vengeances que Dieu a tirées de cette mort ; 3° à déterminer la première cause du schisme d'Angleterre : la passion de Henri VIII pour Anne de Boulen (UNE FEMELLE), et la seconde cause sous Elisabeth : la pusillanimité du clergé Anglican. — Tous ces grands faits sont à la hauteur de la prophétie, qui fixe l'époque où ils se sont accomplis, en mentionnant Marie-Stuart dans deux autres quatrains. L'un dit son mariage avec François II : PREMIER FILS VEFVE MALHEUREUX MARIAGE (220), et l'autre son retour en Ecosse après la mort de ce PREMIER des SEPT enfants de Henri II : DEDANS LES ISLES LES ENFANTS TRANSPORTEZ, LES DEUX DE SEPT SERONT EN DÉSESPOIR (208).

202.

De maison sept par mort mortelle suite,
Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs,
Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite,
Subjuguera ses jadis conquéreurs.

(*Présage* 40. Juin 1559).

Henri II mourra en juin 1559. Il laissera sept enfants qui se succéderont au trône ; à leur mort, la maison de Valois s'éteindra. Cette époque tout entière sera remplie par les guerres civiles et par les guerres nées de l'hérésie qui empoisonnera les âmes. Soliman II, empereur d'Orient, maître de Constantinople et de Jérusalem, fera trembler l'empereur d'Occident Charles-Quint et tous les autres rois chrétiens d'Occident qui, durant les croisades, imposèrent un roi français à Constantinople et à Jérusalem.

Ce quatrain donne l'ensemble de faits que d'autres exposent avec détails. La mort de Henri II se voit dans le quatrain : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA, EN CHAMP BELLIQUE PAR SINGULIER DUELLE (193). Celle des SEPT enfants se voit dans plusieurs quatrains, et en particulier dans *neuf* qui ont le mot SEPT, qu'on ne retrouve pas ailleurs, pour un nombre de personnes. SEPT est donc la MARQUE qui *adapte dix* quatrains les uns aux autres. Ce vers : GRESLE TEMPESTE, PESTILENT MAL, FUREURS rappelle cet autre : PESTE TONNERRE ET GRESLE A FIN DE MARS, que nous venons de voir au milieu de huit autres sur les guerres civiles et religieuses : EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA (198-199). Le quatrain qui vient immédiatement après celui qui dit la prise de Montgomméri : CELUY QU'EN LUITTE ET FER AU FAICT BELLIQUE, AURA PORTÉ PLUS GRAND QUE LUY LE PRIS, fixe l'époque où le ROY D'ORIENT cessera de mettre EN FUITE ceux D'OCCIDENT : PRÈS DU RIVAGE D'ARAXES LA MESGNIE, DU GRAND SOLIMAN EN TERRE TOMBERONT (194-195).

L'élève de Nostradamus avait entrevu l'interprétation de ce quatrain ; il dit dans son *Janus François :*

« 1. Vie brève des enfants de France ; sur quoy voy. ce bel opuscule de Ronsard, intitulé le *tombeau de la maison de Valois*. — 2. Toutes telles calamités adviendront pendant le règne d'iceux : ou bien ce vers se référera à l'an susnoté 1559. — 3, 4. Ces deux vers sont bien avant dans l'advenir. » (*Chavigny*).

DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE. — Ce fait d'une MAISON composée de SEPT personnes, qui s'éteint peu à peu PAR MORTELLE SUITE, ne peut se trouver deux fois dans l'histoire. Nostradamus ne prophétise guère que pour la France, et ce vers convient à une MAISON *de France !* Sully nous a déclaré déjà (*voir* 198 : LA COUR SERA EN UN BIEN FACHEUX TROUBLE) que la mère des SEPT derniers Valois : LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE (217), a su, d'un astrologue, la destinée des SEPT enfants. Nostradamus va nous dire dans un même quatrain que les quatre AISNEZ succomberont les premiers, que les trois derniers seront deux frères et une sœur ; que les deux frères chercheront à s'entretuer.., etc. (203). Enfin, les *neuf* quatrains, qui seuls offrent le mot SEPT pour un nombre de personnes, ajouteront bien une certaine valeur à l'interprétation donnée à ce vers d'un *présage pour l'an* 1559, *pour le mois de juin de cette année-là*. Au mois de *juin* 1559 PAR *la* MORT de Henri II commença la MORTELLE SUITE d'une MAISON DE SEPT enfants.

GRESLE, TEMPESTE, PESTILENT MAL, FUREURS. — Tous ces mots sont entendus au figuré dans une foule de quatrains. (*Voir* 199).

« *Soliman II*... Qui croirait qu'il connaissait le caractère des nouvelles sectes qui de son temps ravageaient les Etats chrétiens, mieux que tous les princes de l'Europe ne les connaissaient ? Il écrivit à la reine de Hongrie, veuve de Jean Zapolski : « Qu'elle ne devait pas souffrir dans sa religion toutes ses nouveautés, qui entraîneraient sa ruine et celle du royaume ; qu'elle avait devant les yeux les meurtres, les séditions, les guerres civiles que cette secte malheureuse causait en Allemagne ; que si elle n'arrêtait pas ces nouveautés, en rétablissant la religion de ses pères, il la priverait de sa protection et se déclarerait son ennemi. » (*Feller*).

ROY D'ORIENT, D'OCCIDENT TOUS EN FUITE, SUBJUGUERA SES JADIS CONQUÉREURS. — « *L'empire d'Orient*, l'empire romain, quand il eût été transporté à Bysance. » (*N. L.*). Ce ROY D'ORIENT ne peut être que le roi par excellence de l'Orient. Soliman-le-Grand vivait au temps de la MORTELLE SUITE DES SEPT. Il subjugua ses ennemis, et sous son successeur on vit *tomber* les forces DU GRAND SOLIMAN *à Lépante* (195) avant la mort du dernier des SEPT : D'ASIE FORCES NUL NE VERRA PERIES, QUE SEPT NE TIENNENT PAR RANG LA HIÉRARCHIE (210). Il est dit d'un successeur de Soliman : EN ORIENT GRAND EFFRAYEUR ET CRAINTE (554).

« *Soliman II*, dit *le Magnifique*... Ses armes victorieuses le firent également craindre en Europe et en Asie. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, et du fond de la Mer-Noire au fond de la Grèce et de l'Epire. » (*Dict. Hist.*). — « *Soliman II*, après avoir réduit l'Egypte et la Syrie, tourna ses armes contre les chrétiens. Il prit Belgrade en 1521. L'année suivante, il assiégea l'île de Rhodes, qui était depuis 212 ans entre les mains des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. (TOUS D'OCCIDENT). Cette conquête lui coûta beaucoup de monde. Il remporta, le 29 août 1526, la fameuse bataille de Mohacz sur les Hongrois : Louis II, leur roi, y périt. Le conquérant turc prit Bude en 1529, et alla ensuite assiéger Vienne, qui soutint 20 assauts dans l'espace de 20 jours, au bout desquels il fut obligé d'en lever le siège avec une perte de 40,000 hommes. En 1565, son armée eut, devant l'île de Malte, le même sort qu'elle avait eu devant Vienne ; mais il se rendit maître, en 1566, de l'île de Chio, possédée par les Génois depuis 1346. Ce guerrier infatigable termina ses jours en Hongrie au siège de Szgeth, le 8 septembre 1566, à l'âge de 76 ans,

Digitized by Google

trois jours avant la prise de cette place par les Turcs. » (*Feller*). « Barberousse, amiral ou capitan-pacha de Soliman II, ravagea les côtes de l'Italie, la Calabre et porta la terreur jusque dans Rome ; il s'empara de Tunis, enleva aux Vénitiens leurs possessions de l'Archipel, et les obligea à demander la paix au sultan. Les rivalités de Charles-Quint et de François Ier, l'intérêt de ce dernier à entretenir les guerres de Hongrie qui consumaient une partie des troupes de l'empereur d'Occident, engagèrent le roi de France à proposer à Soliman une ligue offensive et défensive que le sultan s'empressa d'accepter. Ce fut en vertu ds cette ligue que Barberousse partit de Constantinople en 1543, à la tête d'une armée navale, pour venir à Toulon se joindre à une flotte française qui allait faire le siège de Nice. On dut voir avec quelque étonnement l'étendard du croissant arboré parmi les lis, et un édifice de Toulon converti en mosquée pendant le séjour des turcs dans cette ville... Le corsaire Dragut, élève et successeur de Barberousse, entreprit plusieurs courses en Italie, en Sicile et en Espagne. Chargé ensuite d'aller assiéger Tripoli et l'île de Malte, il ne put s'emparer que de la première. Un faux avis empêcha la seconde de tomber en son pouvoir, et il s'en éloigna au moment où elle était prête à capituler (en 1565). » (*Hist. de l'Emp. Ottoman*, p. 73-77).

Ses jadis conquéreurs. — « Les chrétiens entreprirent d'enlever la Terre-Sainte aux conquérants barbares qui l'avaient envahie. La résolution en fut prise en 1095, au concile de Clermont. *Tous les princes de l'Europe* y envoyèrent des troupes sous la conduite de Godefroy de Bouillon, fils d'Eustache, comte de Boulogne. Ce généralissime s'étant rendu maître de la Palestine, fut élu roi de Jérusalem. » (*Feller*. Chronologie, *Jérusalem*). — « Alexis l'Ange, en 1195, usurpa le trône d'Isaac l'Ange. Alexis, fils de ce dernier, implora le secours des Français et des Vénitiens marchant à la conquête de la Terre-Sainte. Ils se joignirent à lui en 1203, prirent Constantinople et le replacèrent sur le trône. Mais l'année suivante, il fut assassiné par Alexis Ducas Murtzufle, qui s'empara de la couronne. Les Français, à cette nouvelle, se hâtèrent de reparaître, et trois jours leur suffirent pour rentrer vainqueurs dans cette ville dont ils restèrent maîtres. Alors Baudouin Ier, comte de Flandre, fut élu empereur de Constantinople. » (Id. *Empire des Français à Constantinople*).

Ces derniers mots du quatrain sont bien faits pour indiquer que Nostradamus reprend dans le passé les faits qui devaient se poursuivre dans l'avenir. Le début de la partie prophétique de la *Lettre à Henri II* offre cette même particularité (61). Le grand Soliman (195) régnait lorsque ce quatrain a été publié. Il avait déjà fait trembler tout l'Occident, et aux victoires et aux conquêtes passées il allait ajouter de nouvelles victoires et de nouvelles conquêtes durant les derniers jours du règne de Henri II et les règnes de François II et de Charles IX de maison sept.

Nostradamus a su que Rhodes, qu'il avait vue tomber aux mains de Soliman appartiendrait encore aux Turcs trois cents ans plus tard : Rhodes Bysance de sang barbare teinte (554, *règne de Napoléon III*), et que Malte, assiégée deux fois par Soliman, appartiendrait encore aux chevaliers de Rhodes lorsque Bonaparte en ferait la conquête : Proche de Malte Herodde (*Rhode* par anagramme) prinse vive (419).

203.

De sept rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.

VI. 11.

Lorsque les enfants d'Henri II, de sept à sa mort, seront réduits à trois par la mort des quatre aînés, les trois plus jeunes seront une sœur et deux frères. Ces deux frères, Henri III et le duc d'Alençon, seront entraînés à se faire mutuellement la guerre, et le plus grand fait de la vie de ces sept rameaux sera la mort des conjurés durant leur sommeil, la nuit de la Saint-Barthélemy.

Chavigny interprète assez bien ce quatrain; cependant combien il lui enlève de force en se trompant sur le sens de ce passage : A trois seront réduicts, Les plus aisnez seront surprins par mort !

« Ces sept rameaux sont autant d'enfants d'Henry II qui ont survécu en ayant eu dix, desquels *trois sont parvenus à la couronne de France successivement* : François II, Charles IX et Henry III. Au prognostiq. de l'an 1560, l'auteur disoit : *Du grand Tronc plusieurs branches seront coupées, sed non nisi morte naturali, de tout sexe* (*a*). Les plus aisnez des trois sont François II et Charles IX. Ces deux du troisième vers sont Henry III et François, son frère, duc d'Alençon, d'Anjou et de Berry. Voy. les occasions que les catholiques mal contens disoyent avoir, pour induire, Monsieur, frère du Roi, à sortir de cour et prendre les armes, dans l'histoire de I le frère, au commencement du 28 li. Et de fait, indigné de se voir traité de jour à autre de telle façon qu'il ne pouvoit se réputer que comme captif, trouve moyen de s'absenter de la Cour estant lors à Paris environ la my septembre 1575. Et s'estant retiré à Dreux, place de son apennage, fut incontinent suivi d'un bon nombre de gentilshommes et de personnages signalez d'une et d'autre religion, où quelque temps après les forces venues d'Allemagne le vinrent trouver, selon Surius, faisant le tout joint ensemble nombre de 30,000 hommes tant de pied que de cheval. Les conjurez sont les chefs protestants avec leur suite occis à la journée Saint-Barthélemy, et surpris de nuit à Paris, 1572. » (*Chavigny*. Janus François).

De sept rameaux à trois seront réduicts,..

« Henry II, outre quelques enfants naturels, en eut un assés grand nombre de légitimes. Un de ses fils et deux de ses filles moururent en bas-âge, et *il laissa en mourant quatre fils et trois filles*, sçavoir : François II, qui lui succéda immédiatement, Charles, Henri et François, Elisabeth, reine d'Espagne, Claude, duchesse de Lorraine, et Marguerite, qui épousa Henri le Grand. » (*P. Daniel*. VI. p. 425).

Les plus aisnez seront surprins par mort,..

Il arrive toujours dans les familles nombreuses que, de tous les enfants, il n'en reste plus que trois; mais ce qui est extraordinairement rare, c'est de voir, comme ici, les *quatre* plus aisnez mourir les premiers.

1° « François II, né le 19 janvier 1544, mort le 5 décembre 1560, à 17 ans 10 mois. » (*Moréri*). — « On fit courir le bruit que le chirurgien l'avait *empoisonné*. » (*P. Daniel*. VI. 494).

2° « Elisabeth, reine d'Espagne, née le 13 avril 1545; morte le 3 d'octobre 1568, à 23 ans, étant en couche, non sans soupçon de *poison*. » (*Moréri*).

3° « Claude, duchesse de Lorraine, née au mois de novembre 1547; morte le 20 février 1575, à 28 ans. « (*Id.*)

4° « Charles IX, né le 27 juin 1550; mort le 30 mai 1574, à 24 ans, non sans soupçon de *poison*. » (*Id.*)

5° « Henri III, né le 19 septembre 1551, mort *assassiné* le 2 août 1589, à 39 ans moins un mois et dix-huit jours. » (*Id.*)

6° « Marguerite, reine de Navarre, née le 14 mai 1552, morte le 27 mars 1615, à 62 ans dix mois, et fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étaient morts sans postérité. » (*Id.*)

7° « François d'Alençon, né le 18 mai 1554, mort le 10 juin 1584, à 30 ans, sans avoir été marié. » (*Id.*) — « Le bruit courut à l'ordinaire, qu'il avait été *empoisonné*. » (*P. Daniel*. VI. 348).

Fratricider les deux seront séduicts...

Les *quatre* plus aisnez sont bien morts les premiers; ils sont bien morts à un âge peu avancé, quoiqu'ils aient survécu à leur père, comme l'exigeait le quatrain; car Claude, celle des *quatre* plus aisnez, qui a vécu le plus, est morte jeune (à 28 ans), et 16 ans après le décès de son père. Les *quatre* plus aisnez ont donc bien été surprins par mort. Les trois derniers venus sont morts plus âgés que les premiers. Maintenant que les sept rameaux *sont* réduicts a trois, sur ces trois les deux *sont* séduicts à fratricider. Nostradamus ne dit pas *deux*, il dit *les deux* ; il pèse si bien les termes qu'il emploie, qu'on soupçonne facilement que les deux sont frères, et qu'il y a une sœur : les deux *frères* seront séduicts *à* fratricider. En effet, nous avons vu que les trois *plus jeunes* enfants survivant aux *quatre* plus aisnez

(*a*) Henri III a été assassiné; et d'après des historiens, François II, François d'Alençon et Marguerite ont été empoisonnés.

Digitized by Google

sont LES DEUX *frères*, Henri III et François d'Alençon et la *sœur* Marguerite. Reste à reconnaître si LES DEUX frères ont été SÉDUICTS à s'entretuer. — (*Seduco*, tirer à part, éloigner, diviser, séparer, réduire, tromper; — *castra*, diviser son armée en deux corps. *W.*)

« 1573. Le parti des *Malcontens* étoit composé de ceux qui prétendoient avoir été maltraités de la Cour. Ce parti avoit un chef tout prêt à mettre à sa tête. C'étoit François, duc d'Alençon, frère du Roi, Prince d'un esprit très inquiet, enclin aux factions, aigri par le refus qu'on lui avoit fait de lui donner la lieutenance générale du royaume, depuis le départ du nouveau roi de Pologne, par la jalousie qu'il avait toujours eue contre ce Prince, et par la contrainte où l'on l'avait tenu jusqu'alors : d'ailleurs d'un petit génie, de peu de conduite et plus propre à servir d'instrument aux passions d'autrui que capable de suivre ses véritables intérêts... (p. 241).

» 1574. Toutes les mesures étant prises entre les huguenots et les politiques, on en fit part au duc d'Alençon ; et de concert avec lui, il fut résolu qu'un corps de cavalerie se rendroit le jour du Mardigras aux environs du lieu où se trouveroit la Cour, et qu'on le viendroit enlever pour le mettre à la tête du parti des catholiques malcontens ; mais la chose fut découverte par le duc d'Alençon même, suivant le conseil que lui donna la Mole, gentilhomme, originaire de Provence, et l'affaire manqua. La Roine-mère, pour couper pied à tous ces complots, étant allée à Vincennes avec le Roi et ayant engagé le duc d'Alençon et le Roi de Navarre à y venir, ils n'y furent pas plus tôt arrivés, qu'elle leur déclara, qu'à la vérité elle ne les constituoit pas prisonniers, mais qu'elle ne leur permettroit pas de sortir du château, et qu'elle avoit de bonnes raisons pour cela... (p. 243).

» Le matin du jour où il mourut, Charles IX obligea, par serment, tous les princes et seigneurs qui se trouvoient présens, à être fidèles au Roi de Pologne, et exhorta fortement le duc d'Alençon à se contenir dans les bornes de son devoir... (p. 249).

» La Reine-mère présenta à Henri III le duc d'Alençon et le Roi de Navarre, qui l'assurèrent de leur soumission et de leur fidélité. Il les reçut assez bien, leur dit qu'il les remettoit en liberté en leur ôtant leurs gardes ; qu'il leur demandoit seulement qu'ils l'aimassent, et qu'ils s'aimassent eux-mêmes en se précautionnant contre les mauvais conseils qu'on leur pouvoit donner au préjudice de son service, et qui ne pouvoient que leur être très dommageables... (p. 261).

» 1575. Henri III apprit à Chaumont l'étrange nouvelle d'une conspiration contre sa vie, afin de mettre le duc d'Alençon sur le trône à sa place. Le plus grand embarras ne fut pas d'empêcher l'effet de la conspiration contre laquelle, après la découverte, il étoit aisé de se précautionner ; mais ce qui inquiétoit le plus étoit la manière dont on se comporteroit à l'égard de Monsieur, frère du roi, la punition et le pardon d'un tel crime paroissant également dangereux. On se détermina enfin au parti de la clémence. Le Roi fit venir le duc d'Alençon en présence de la Reine, lui dit, d'un ton menaçant, qu'il avoit conspiré contre *la vie de son frère* et de son Roi, qu'on en étoit bien informé, et qu'il méritoit la *mort*. Ce jeune prince, effrayé, se jeta aux pieds du Roi, confessa qu'on lui avoit proposé cet exécrable attentat ; mais il protesta qu'il n'y avoit jamais donné son consentement ; qu'il croyoit que ceux qui lui en avoient parlé n'y pensoient plus, parce qu'il ne leur avoit point fait de réponse là-dessus. Cette circonstance étoit vraie, et il conjura Sa Majesté de lui pardonner. Le Roi, après lui avoir reproché sa mauvaise conduite, lui dit qu'il lui pardonnoit, mais que ce seroit pour la dernière fois, et le fit relever. L'affaire fut étouffée sans qu'on se mit en devoir de poursuivre les conjurez, dont une partie se retira dans les païs étrangers.

» Peu de temps après, le soupçon d'une nouvelle conspiration contre la vie du Roi, par le poison, le remit dans une espèce de fureur contre le duc d'Alençon. Elle le porta jusqu'à faire la plus étrange proposition au Roi de Navarre ; car, après lui avoir déchargé son cœur sur le regret qu'il auroit de laisser sa couronne à un tel successeur, supposé qu'il mourût, il le conjura de trouver le moyen de se défaire au plus tôt du duc d'Alençon, et lui apporta pour l'y engager les motifs les plus pressans. Mais le Roi de Navarre lui témoigna l'horreur que lui faisoit un tel dessein ; et quelque avantage qu'il se représentât dans la mort de ce duc, par laquelle, en cas que ce Roi vint à manquer, il devoit monter sur le trône de France, il déclara qu'il ne pouvoit se résoudre à un si détestable crime. Le Roi ayant, peu de jours après, été convaincu de la fausseté du soupçon, la preuve qu'il en eût le tira de son inquiétude... (p. 272).

» La fuite du duc d'Alençon, qui s'échappa de la Cour lorsqu'on y pensoit le moins, fut un nouveau et un très grand sujet d'inquiétude pour le Roi et la Reine-mère. Il envoya de Dreux, ville de son appanage, un manifeste à la Cour et par toute la France, écrit du style ordinaire aux rebelles, qui ne manquent jamais de motifs spécieux pour colorer leur révolte. Une infinité de mécontens allèrent aussitôt le joindre, et les séditieux tant huguenots que catholiques lui eurent bientôt fourni un corps de troupes assez considérable... Après un premier combat, une trève de six mois fut conclue à des conditions bien dures pour le Roi (21 novembre 1575). Les principales furent qu'il payeroit 160,000 écus aux Allemands levés par le prince de Condé, pourvu que ce prince les empêchât de passer le Rhin ; *qu'on donneroit aux calvinistes et aux malcontens six villes de sûreté* (QU'UN CHACUN PLACES FORTES OCCUPERONT) qu'ils rendroient à la fin de la trève, soit qu'il y eût paix, soit qu'il y eût guerre, sçavoir : Angoulême, Niort, Saumur, Bourges, la Charité et Mezières ; que cette dernière place seroit consignée au prince de Condé ; que le Roy entretiendroit 2,000 hommes de garnison choisis par le duc d'Alençon ; qu'il accorderoit à ce prince, pour la garde de sa personne, cent gentilshommes, une compagnie de cent gendarmes, cinquante suisses et cent arquebusiers ; que le roi congédieroit toutes ses troupes, excepté les Suisses et les Ecossois de sa garde ; qu'on reprendroit les traités commencés pour la paix avec *les Rochelois et les autres Confédérés*, et que, par provision, jusqu'à la paix, les huguenots auroient le libre exercice de leur religion dans *les villes qu'ils tenoient*, et dans les autres lieux où les anciens Edits de pacification le leur permettoient... Un nouvel incident causa à la Cour d'étranges alarmes ; elle soupçonna que la cause étoit concertée avec les rebelles exprès pour tout rompre.

» Le Roi de Navarre qui, depuis la fuite du duc d'Alençon, s'étoit comporté avec beaucoup de circonspection, s'enfuit de la Cour, gagna Saumur, où, se trouvant en sûreté, il déclara qu'il rentroit dans la religion qu'il avoit reçue de la Reine Jeanne, sa mère. De là, il passa en Guienne, et comme il en étoit gouverneur, ce fut un prétexte, à plusieurs commandans des places de cette province, de les lui livrer avant qu'ils eussent été avertis de la Cour qu'il en étoit parti à l'insçu du Roi (QU'UN CHACUN PLACES FORTES OCCUPERONT).

» Le duc d'Alençon vint au commencement de mars 1576, avec ses troupes, joindre le prince de Condé et les Allemands, proche de Vichi, où leur armée se trouva forte de 30,000 hommes... Le duc d'Alençon, qui, avec sa qualité de généralissime, sentoit assés le peu d'estime qu'on faisoit de lui, étoit plus disposé que jamais à un accommodement. L'Edit de pacification donné à Paris, au mois de mai 1576, accorda aux huguenots la liberté entière de conscience avec l'exercice public de leur religion, prétendue réformée ; car ce fut dans cet Edit qu'on donna ce nom au calvinisme..... *Huit places de sûreté* (PLACES FORTES) furent accordées *tant aux huguenots qu'à ceux de la faction des Malcontens*. L'apanage du duc d'Alençon fut augmenté des duchés d'Anjou, de Touraine, de Berri et du Maine, et depuis ce tems-là, ce prince porta le titre de duc d'Anjou..... Il revint à la Cour comme en triomphe ; et le Roi, dissimulant son chagrin et sa haine, lui fit mille caresses... (p. 280-290).

» 1583. Après avoir langui longtemps, le duc d'Anjou mourut d'un vomissement de sang. Le bruit courut, à l'ordinaire, qu'il avoit été empoisonné ; mais vraisemblement le poison qui le tua ne fut point autre que le chagrin et l'excès de débauches où il s'étoit toujours abandonné avec emportement... (p. 348. *P. Daniel.* VII). *(a)*.

Les conjurez en dormant seront morts.

Ce quatrain nous montre les SEPT enfants vivants, puis RÉDUICTS A TROIS; après, revenant sur les quatre, il déclare que ce sont LES PLUS AISNEZ qui sont morts; il dit ensuite :

(*a*) Un récit en dix quatrains sur l'époque où LE DERNIER *roi de France* montera au trône au milieu de guerres civiles, est interrompu par un quatrain qui ne renferme aucun nom de lieu, ce qui donne déjà à penser qu'il concerne également la France, but presque constant de la prophétie (*voir* LE SUCCESSEUR DE LA DUCHESSE, 509). Comme l'avenir révélé par les Centuries ne verra point GRAND QUERELLE DE REGNE ET VIE *de* DEUX ROYALS FRÈRES, il faut de toute nécessité la trouver dans le passé; il offre un exemple, mais un seul de DEUX SÉDUICTS *à* PRATICIDER.

Deux Royals frères si forts guerroyeront,
Qu'entre eux sera la guerre si mortelle,
Qu'un chacun places fortes occuperont
De regne et vie sera leur grand querelle.

III. 98.

(Louis XVII et sa sœur sont LES DEUX PETITS ROYAUX, 284). — Henri III et le duc d'Alençon, fils du roi Henri II, auront entre eux une haine si mortelle et entreront en lutte d'une manière si apparente, qu'un chacun des partis politiques, profitant de leurs divisions, occuperont des places de sûreté. Les deux frères se disputeront le règne en se vouant à la mort.

Digitized by Google

que ceux qui restent sont DEUX *frères* et une sœur; que LES DEUX *frères* cherchent à s'entretuer. Evidemment ce quatrain est une vue d'ensemble sur l'époque où les SEPT ont vécu. Or, cette époque est remplie de guerres de religion et de partis, et le quatrain signale *la mort de* CONJUREZ *frappés dans le sommeil*, il faut donc chercher dans toute cette époque ce fait remarquable sans doute entre tous (*a*).

« On tira sur l'amiral un coup d'arquebuse qui le blessa... La chose ayant été rapportée au Roi qui jouoit à la paume, il entra dans une extrême colère, et jura qu'il puniroit l'auteur d'un tel attentat. Il exprima à l'amiral, avec les termes les plus forts, le chagrin où il étoit, et lui promit de tirer des coupables une vengeance si signalée qu'il en seroit content. L'amiral, persuadé de la franchise du Roi, ne voulut point qu'on le transportât au faubourg Saint-Germain, comme plusieurs de son parti le lui conseillaient, et se contenta de la permission que ce prince lui donna de faire loger autour de son hôtel tous les gentilshommes huguenots, et de la défense qui fut faite à tous les catholiques de passer de nuit dans ce quartier-là.

» Cette confiance de l'amiral déplaisoit fort à ses amis et à ses serviteurs, dont plusieurs s'emportèrent à de grandes menaces. Pardaillan, entre autres, assistant au souper de la Reine, parla avec beaucoup de hardiesse, et fit comprendre qu'on pourroit bien ne pas attendre que le Roi fît lui-même justice de cette trahison.

» Ces emportemens des chefs des huguenots; les assemblées qu'ils faisoient en public et en particulier, et le tumulte que cet évènement causoit dans tout Paris déterminèrent la Reine à n'en pas demeurer là. Elle dit au Roi qu'il n'étoit plus temps de délibérer; qu'il s'agissoit de sa couronne et de sa vie, et du salut de toute la maison royale; que les huguenots se préparoient à se venger du duc de Guise; qu'on alloit voir Paris devenir un champ de bataille; qu'il y avoit 8,000 huguenots dans la ville; que s'il arrivoit qu'animés par leur désespoir ils prévalussent, il en seroit lui-même la victime, et qu'il falloit les prévenir dès la nuit suivante.

» Le duc de Guise informa des intentions du Roi le président Charron, prévôt des marchands, lui ordonna d'avertir les capitaines des quartiers de mettre les bourgeois sous les armes; qu'au son du tocsin que l'on sonneroit à la cloche de l'horloge du Palais on allumât partout des flambeaux aux fenêtres; qu'aussitôt on allât enfoncer les maisons des huguenots et qu'on fît main-basse sur eux sans quartier. Tout cela fut exécuté avec une promptitude et un secret que la haine extrême des Parisiens catholiques contre les huguenots pouvoit seule faire observer.

» Un peu avant minuit le duc de Guise marcha vers l'hôtel de l'amiral. Tout ce qui étoit dans le logis fut assommé, et le corps de l'amiral fut jeté par les fenêtres... (V. p. 22, NOIR FAROUCHE, *Note*).

» Le mardi suivant le Roi alla au Parlement. Il y exposa les raisons qui l'avoient contraint à faire une si sanglante exécution; qu'il ne l'avoit faite qu'après avoir été informé d'une nouvelle *conjuration* contre toute la maison royale, et même contre le Roi de Navarre; que le dessein des CONJURÉS étoit de mettre la couronne sur la tête du prince de Condé, pour faire régner l'hérésie dans le royaume, en y exterminant la religion catholique; que, nonobstant des crimes si énormes, son intention étoit de ne gêner la conscience de personne, et de faire observer les Edits de pacification, à la réserve de la profession publique du calvinisme, qu'il avoit résolu de ne pas souffrir. » (*P. Daniel*. VII. 213-221).

Un fait unique dans l'histoire, un fait qui sera toujours populaire et qui toujours fournira plus qu'aucun autre des armes aux ennemis de la royauté et de la véritable Eglise, c'est que *les protestants* EN DORMANT *ont été* MORTS à l'époque des SEPT RAMEAUX. — L'auteur de ce massacre les a déclarés CONJUREZ, plusieurs historiens ne les traitent pas autrement, et le GRAND PROPHETE de l'*Histoire prédite et jugée* leur a imprimé ce stimagte pour toujours.

Sans tenir compte de ces autorités, on ne voit, si on raisonne, que des CONJUREZ dans les victimes de la St-Barthélemy. Le Roi invite les protestants, ennemis de sa personne et de son Etat, à venir *pour des fêtes* à Paris. Protestants et catholiques, armés les uns contre les autres depuis douze ans, se sont trahis si souvent qu'ils ne peuvent plus avoir entre eux la moindre confiance; cependant les protestants accourent de suite; il est vrai qu'ils viennent armés et en grand nombre. Coligni est blessé en plein jour; les protestants, sans doute, vont se retirer sans croire cependant à un complot contre eux tous, car il n'aurait pu débuter d'une façon plus malheureuse; ils restent, mais ils sont effrayés... Le Roi vient lui-même les rassurer; ils se tiennent sur leur garde; ils font des menaces; ils obtiennent de se réunir; le Roi leur permet de se loger à la porte même de son palais. Les voici enfin rassurés, si bien rassurés qu'ils *dorment*, ils *dorment* tous. Mais cette confiance même est propre à effrayer le Roi; cette confiance va perdre les protestants comme elle perdra Guise plus tard; dès qu'on cherche à les effrayer, ils disent: *on n'oserait*. Ils parlent haut, et le Roi se souvient. N'ont-ils pas déjà cherché à l'enlever? Coligni lui-même n'a-t-il pas investi la Cour à Monceaux (*voir* p. 17); n'ont-ils pas couvert la France de ruines et de sang, et leurs corréligionnaires d'Allemagne et de Suisse, qu'ils ont pris sur eux d'introduire tant de fois en France, ne disent-ils pas où tend cette religion nouvelle; eux-mêmes n'ont-ils pas parlé dans divers conciliabules?... LES CONJURÉS EN DORMANT *sont* MORTS; leur parti a perdu ses chefs dans ce massacre, et cependant dès l'année suivante :

« L'audace des huguenots, tout dispersés qu'ils étoient, épouvanta la Cour, et fit soupçonner qu'ils avoient des ressources inconnues et des chefs qui ne paroissoient point encore, dont ils se tenoient assurés. Ceux du Querci, du Languedoc, du Dauphiné, de Provence, de Saintonge, se déclarèrent hautement contre le dernier Edit de pacification, et contre la capitulation de La Rochelle. On avoit eu la condescendance de leur permettre ou de tolérer des assemblées de leurs ministres et de plusieurs seigneurs et gentilshommes de leur parti; et ils les avoient demandées sous ombre de prendre quelques mesures pour vivre en paix avec les catholiques dans les provinces où ils étoient mêlés les uns avec les autres : mais leur véritable intention étoit de se précautionner au cas qu'on en revînt à la guerre. Ils commencèrent là à faire une espèce de plan de république, dont NISMES et MONTAUBAN (199) devoient être comme les capitales, auxquelles les Conseils secrets qu'on devoit établir dans les autres provinces devoient faire leur rapport et rendre compte de leurs délibérations.

» Ce fut de ces deux villes que furent envoyées deux Requêtes, les plus audacieuses qu'on puisse imaginer, dans lesquelles outre l'exercice public de leur religion, ils demandoient une infinité d'autres choses, et en particulier, que les princes protestants d'Allemagne, les Suisses et la reine d'Angleterre fussent garants de l'observation du nouvel Edit, que prétendoient que le Roi feroit en accordant leurs demandes.

» Les Requêtes furent présentées au Roi à Villers-Coteretz. Le Conseil en fut surpris. La Reine-mère, consternée, au lieu de faire arrêter des gens qui s'étoient chargés d'une telle commission, comme ils le méritoient, leur dit assés doucement, qu'ils ne leur convenoient guère, dans l'état où ils étoient, de présenter de telles Requêtes, et que le prince de Condé, s'il vivoit encore, et qu'il eût cinquante mille homme de pied et vingt mille chevaux en campagne, n'oserait demander la moitié de ce qu'ils proposoient.

» Le Roi ne répondit pas avec plus de fermeté; et c'est ce qui enhardit les huguenots, qui s'aperçurent qu'on les craignoit, à tout oser, et à achever dans une assemblée qu'ils tinrent à MILLAUD, en Rouergue (p. 22), leur projet d'un Etat républicain, par une confédération de toutes les Eglises réformées de France.

» Ils se fortifièrent de plus en plus dans le Languedoc, le Querci,

(*a*) Chavigny parle souvent de présages en prose de son maître. Ces présages me sont complètement inconnus. On lit dans son *Janus François* :

« *Autres présages en prose sur la Saint-Barthélemy.* « Ce qu'on a délibéré de faire dans une nuit contre les bien endormis sera d'une grande cruauté. Ils feront par force veiller la plus part deux nuicts et à la tierce le jour synodale sera l'embuche. O la malheureuse entreprise pour plusieurs!» (il disoit cela sur l'an 1555). Selon un présage, fait en 1557, sur le mois d'aoust. « Quelques sinistres adviendront dans ce mois et le prochain si estranges que les larmes me viennent aux yeux, tenant la plume à la main. Ce sera au circuit de la France depuis le Lyonnois à Paris. » « Les tristes nouvelles, dist nostre mesme auteur sur le mois et an (janvier 1555), qu'on ouira depuis la nouvelle lune jusqu'à ce dernier jour ! Le principal (c'est ledit Admiral) sera en danger de perdre la vie. » Or, la nouvelle lune estoit le 23 de ce mois, parquoy ledist a exactement prognostiqué et préveu ceste journée qui fut le 24. »

L'interprétation souvent fautive, toujours incomplète que Chavigny donne aux quatrains, fait qu'on n'a point confiance en cette interprétation des présages en prose; mais ces fragments sont précieux; ils font connaître la manière du prophète qui fixe, au plein de la lune, un grand évènement que l'avenir renferme encore (769) et qui parle pour le même moment d'un autre CIRCUIT (783).

Digitized by Google

le Rouergue, le Vivarais, le Dauphiné, pays où il y a beaucoup de montagnes, où il étoit très difficile de les attaquer ; et dans ces provinces et ailleurs, les deux partis étoient sans cesse aux mains, n'ayant nul égard aux ordres du Roi... » (*P. Daniel.* VII. 237).

A l'explication de ces mots : LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX VEXÉE, LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (291. *Vie de Louis XVI.* p. 70), j'ai dit :

« Toute la prophétie n'a été faite que pour amener enfin les BLANCS et les ROUGES à s'entendre, pour le plus grand bien de la chose publique. Dieu le demande par son Prophète, la France, puis le monde entier entendront cette voix. »

Je me suis trompé ; la prophétie a été faite aussi pour préparer l'accomplissement de cette parole : *Il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.* Rien ne m'a plus soutenu dans mon travail, au milieu des difficultés et des périls de tous genres, que cette parole : « On lit vos livres à Sainte-Foy (Gironde), et les protestants disent que si cela continue, ils feront leur *Credo* catholique. »

Je déplore le fait de la Saint-Barthélemy, Charles IX est pour moi LE NOIR FAROUCHE ; mais je dis avec Feller :

« A l'esprit d'anarchie qui agite ce siècle, si nous ajoutons l'esprit d'irréligion, d'une lâche et imbécile tolérance pour tous les vices et toutes les erreurs, nous ne serons pas surpris de voir le fils de Charles-Quint partager les injures et les calomnies entassées contre les Constantin, les Charlemagne, les Théodose, les saint Louis, etc. ; tandis qu'on exalte les Sardanapale, les Julien, les Winceslas, etc. ; de voir Elisabeth, abreuvée, durant un règne long et terrible, du sang des catholiques ; Gustave-Adolphe cimentant le luthéranisme par la ruine de 20 provinces et le massacre de quatre millions d'hommes (LES TROIS PARTIES DE L'EUROPE TREMBLERONT par les guerres de religion. *Lettre à Henri II.* 62-65) ; Guillaume d'Orange, formant une république mercantile sur les débris du trône et de l'autel, etc., mis au rang des héros ; tandis que Philippe, pour avoir combattu les nouvelles sectes et défendu *la religion* ANTIQUE (LA DAME ANTIQUE. 200), n'est qu'un monstre. Pourquoi ce mot de J.-C. : *Eritis odio propter nomen meum*, ne se vérifierait-il pas à l'égard des morts, à l'égard de leur mémoire, de l'odeur de piété et de vertus chrétiennes qui sortent de leur tombeau ? Pourquoi les rois chrétiens seraient-ils à l'abri d'un anathème si précieux aux yeux de la foi ? L'histoire des princes zélés pour la religion doit être naturellement aussi odieux à l'impiété que leur existence et leur personne. » (*Art.* Philippe II.)

Nostradamus parle souvent des ROUGES et des BLANCS, et il ne se déjuge nulle part dans le jugement qu'il porte sur ces partis politiques ; il parle souvent aussi des catholiques et des protestants, et le jugement qu'il porte sur eux est toujours le même. Il a déjà dit (199. *Note*) que les catholiques ont LA LOI SAINTE, qu'ils sont LES BIEN CROYANTS. On le verra constater avec bonheur que Henri III, uni aux protestants, NE VOUDRA *rien* FAIRE CONTRE LA LOY (216), que Henri IV, à la fin, VERRA CE QU'IL FALLOIT pour monter au trône (219), que Louis XIV AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE (245), etc.

Un vieux religieux m'a dit : « Nous avons dans notre maison de Lyon l'interprétation de quelques quatrains sur les derniers Valois ; cela a suffi pour nous donner foi en Nostradamus. » — Je le comprends, surtout si cette interprétation est plus complète que celle qu'en a donné Chavigny. Le quatrain qu'on vient de voir est déjà d'une belle force ; cette force va être centuplée par l'interprétation des 9 quatrains, où le mot SEPT est pour un nombre de personnes ; par l'interprétation en particulier du quatrain suivant qui, par ce vers : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, s'*adapte* si clairement à celui-ci sur les SEPT RAMEAUX RÉDUICTS A TROIS... LES DEUX FRATRICIDER ; et plus encore par toute la suite de l'histoire qui montre au trône Henri IV, nouvel ARBRE (222), conformément à ce que Nostradamus avait dit à la mère des SEPT RAMEAUX, conformément enfin aux quatrains publiés avant que le Prophète n'eût vu à Blois les jeunes Princes. Ce n'est ni comme astrologue ni comme médecin que Nostradamus a prédit l'extinction d'une famille si nombreuse et si pleine d'espérance.

« Charles IX eut de son mariage avec Elisabeth d'Autriche une fille qui mourut à l'âge de cinq ans et demi, et un fils d'une maîtresse. Ce fut Charles de Valois, comte d'Auvergne... » (*P. Daniel.* VII. 252).

204.

Les sept en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines ;
Mais la tempeste et Ligure couarde,
Les profligent en subites ruynes.

III. 39.

Les sept enfants d'Henri II ayant été réduits à trois : Henri III, le duc d'Anjou et Marguerite, ces trois longtemps divisés s'uniront pour soumettre à leur joug les Pays-Bas, occupés par les armées espagnoles sous le commandement du duc de Parme, dont les possessions sont traversées par les Alpes Apennines. Le duc d'Anjou sera couronné duc de Brabant et comte de Flandre en 1582 ; mais l'année suivante, ayant voulu asservir le pays, il soulèvera une tempête qui le chassera tout à coup de ses Etats. Il mourra peu après ; et la Ligue, qui un moment avant sa mort, aura repris les armes contre lui et son frère, chassera bientôt de Paris Henri III, et aura la lâcheté de recourir à un assassinat pour perdre son ennemi.

Ce quatrain se lie au précédent : dans l'un et l'autre les SEPT sont RÉDUICTS A TROIS ; ici les TROIS sont MIS EN CONCORDE ; donc ils étaient avant divisés, et le quatrain précédent a dit : LES DEUX ont été SÉDUICTS *à* FRATRICIDER, et l'on a VU LES DEUX ROYALS FRÈRES *en* GRAND QUERELLE (203 et *Note*).

« SUBJUGUER, prendre de l'ascendant sur... soumettre (*W.*). — APENNINS (les), chaine de mont. d'Italie qui se détache des Alpes (*Mac-Carthy*). — *Parme*, duché souverain d'Italie, sa partie septent. est plate ; mais sa partie méridionale est traversée par les APENNINS (*Id.*) — LIGURE, anagramme de *Ligueur*. — COUARD, lâche, poltron (*N.-L.*). — PROFLIGER, *profligo*, mettre en déroute (*W.*).

Nostradamus joue fort souvent sur les noms de pays, et DÉCLARE PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES LES CAUSES FUTURES (7). Comme c'est moins les Pays-Bas que le duc de Parme qu'il s'agissait de vaincre, le Prophète a donc pu dire SUBJUGUER LES ALPES APENNINES. Le mot LIGURE, anagramme de *Ligueur*, se voit avec le même sens dans un autre quatrain sur Henri III : NATIF DE BLOIS SUBJUGUERA LIGURES (214) ; le mot LIGUEURS n'est qu'une fois dans les Centuries, et c'est précisément encore dans un quatrain sur ce prince : DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES (216-217) ; en outre, le mot LIGUES se voit dans un quatrain encore sur ce roi (208), et l'on sait que ces mots LIGUEURS et LIGUE désignent par excellence le parti politique qui a pris naissance sous Henri III.

On vient de voir la QUERELLE des DEUX frères ; il faut établir maintenant que la sœur était brouillée avec la famille avant et après que la MAISON DES SEPT fut RÉDUICTE A TROIS. Puis l'historien que nous avons sous la main, fournira lui seul toutes les preuves pour un quatrain qui suit l'histoire page par page.

« Marguerite de France s'abandonna à toutes ses faiblesses ; le roi Charles IX, son frère, beaucoup plus sage et plus vertueux que ne le dépeignent les caricatures de la Saint-Barthélemy, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. » (*Feller*).

« Cette princesse, dont l'humeur ne pouvait sympathiser avec celle du roi de Navarre, son mari, l'avait encore quitté pour retourner à la Cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'était pas en meilleure intelligence avec la reine sa mère, et le roi Henri III, son frère. » (*Mémoires de Sully.* I. 169).

1576. « Le duc d'Anjou revint à la Cour comme en triomphe, et le roi dissimulant son chagrin et sa haine, lui fit mille caresses. La publication de l'Edit de pacification sembla produire quelque calme ; mais ces sortes d'édits tant de fois violés, tantôt par les huguenots

Digitized by Google

et tantôt par les catholiques, tenoient toujours les uns et les autres dans la défiance. Ce qui y tint principalement les huguenots fut le bruit qui se répandit d'une Confédération de catholiques *au sujet de cet édit même*. Ce fut cette Confédération qu'on appela *dès-lors* la *sainte Ligue*, et depuis simplement la Ligue, dont le motif dans l'intention de plusieurs qu'on y engagea fut à la vérité saint, puisque leur vûe étoit d'empêcher que la religion catholique ne succombât sous les efforts de l'héréste ; mais par l'ambition et par les desseins criminels des chefs, elle produisit les plus funestes malheurs, et alluma un embrasement universel dans le royaume, et fut la *cause* de l'exécrable attentat qui fit périr le souverain même...

» Le Roi et la Reine étoient ravis de voir le duc d'Anjou se déclarer en toutes les rencontres contre l'Edit de pacification. Il étoit si vif sur ce point, qu'il proposa de commencer au plus tôt la guerre par le siège de la Charité. On lui applaudissait fort là-dessus (1577). Le duc d'Anjou commença par le siège de la Charité, et la prit par composition. Yssoire, en Auvergne, se rendit après avoir soutenu un assaut, où le duc de Guise fut repoussé. D'autre part, le roi de Navarre surprit la Réole... (1579). MANDE en Gevaudan fut enlevée par escalade la veille de Noël, par le capitaine Merle. Le roi de Navarre surprit CAHORS par le moyen du pétard, instrument nouvellement inventé pour rompre les portes des villes et des forteresses. Ce fût une des plus hardies et des plus vigoureuses attaques dont on eût jamais entendu parler... La prise et la reprise de la Fère, et la surprise de CAHORS furent les plus mémorables expéditions de cette campagne. La guerre finit la même année par la médiation du duc d'Anjou. (p. 290-320).

» Le duc d'Anjou maintenoit la paix comme son ouvrage, par tous les moyens possibles. Le Roi qui, d'ailleurs, la jugeoit nécessaire à son Etat, lui avait promis, au cas qu'il vînt à bout de la faire conclure, de le seconder dans deux grands desseins qu'il avoit. L'un étoit son mariage avec la reine d'Angleterre (DEDANS LES ISLES LES ENFANTS TRANSPORTEZ LES DEUX DE SEPT. 208) ; l'autre étoit son établissement dans les Païs-Bas, alors fort brouillés et révoltés pour la plupart contre le roi d'Espagne. Le Roi lui avoit promis sur cet article, non pas de l'appuyer ouvertement, de peur de s'attirer les Espagnols sur les bras, mais en secret, et en lui laissant emmener les troupes qui voudroient le suivre dans cette expédition.

» *C'étoit la reine Marguerite, sa sœur, qui avait ménagé cette affaire* avec quelques seigneurs du païs dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa, sous prétexte d'une maladie. Il y eut bien des incidents qui pensèrent faire avorter ce projet. Le duc d'Anjou avoit néanmoins des troupes dans quelques places du païs. Les Etats lui avaient déjà donné le titre de leur Protecteur, et l'avoient assuré que s'ils avoient à changer de maître, ils n'en choisiroient pas d'autre que lui.

» La démarche de *secouer* ouvertement *le joug* (SUBJUGUER) du roi d'Espagne, et de le déclarer déchu du domaine des Païs-Bas, se fit enfin par les intrigues et par l'autorité de Guillaume, prince d'Orange, qui lui-même à cette occasion vint à bout de persuader aux Etats d'exécuter la promesse qu'ils avoient faite au duc d'Anjou de le reconnaître pour leur Seigneur. La publication de l'acte par lequel le roi d'Espagne étoit déposé de la seigneurie des Païs-Bas ayant été faite le 27 de juillet 1581, le prince d'Orange envoya au duc d'Anjou plusieurs gentilshommes pour lui offrir la Principauté des Païs-Bas. L'offre fut acceptée, et un traité signé entre le Duc et les Etats. Plusieurs seigneurs s'étoient déclarés pour ce prince ; mais le duc de Parme avoit repris quelques places en Haynaut, qui avoit embrassé le même parti, et il pressait fort Cambrai... *Le gouverneur que la reine Marguerite avoit gagné le premier de tous au duc d'Anjou, son frère*, se trouvant fort pressé, envoyoit couriers sur couriers à ce prince pour lui demander des secours. Ce fut à le délivrer que le duc d'Anjou donna ses premiers soins... Son armée, où il avait quantité de seigneurs François, soit catholiques, soit huguenots, était de douze mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux. Le duc de Parme qui étoit à Valenciennes en sortit, faisant semblant de vouloir lui livrer la bataille, mais n'ayant pas de forces égales, son unique dessein étoit de rassembler les troupes du blocus ; ce qu'il exécuta, et s'éloigna de Cambrai. Le duc d'Anjou n'ayant plus d'obstacles, entra dans cette ville. Deux jours après, il fit serment de conserver les privilèges de la ville, et commença par là à se mettre en possession de sa Principauté des Païs-Bas. Il se saisit ensuite d'Arleux, du fort de Lecluse, de Cateau-Cambresis et de tous les autres postes des environs, de sorte que les Espagnols furent obligés d'abandonner tout ce canton... Ses troupes, après la prise de Cambrai se dispersèrent en grande partie, faute de paye ; et la noblesse française qui l'avait accompagné dans cette expédition, contente de l'avoir si bien servi, se retira presque toute à ses terres et à la Cour. Le duc d'Anjou passa en Angleterre pour la conclusion de son mariage avec la Reine (*Voir* DEDANS LES ISLES LES ENFANS TRANSPORTEZ LES DEUX DE SEPT, 208). Le duc de Parme venoit de prendre Tournoi et Saint-Guislain, le duc d'Anjou débarqua à Flessingue et se rendit à Anvers, où il fut publiquement et authentiquement salué duc de Brabant par les députés des provinces, qui lui firent serment de fidélité, en 1582.

» Le secours de France arriva, et ce fut en ce tems-là que le duc d'Anjou fut salué comte de Flandre à Gand... Les deux partis se battoient partout avec divers succès, jusqu'à ce que *sur la fin de* 1582, *il arriva une chose* qui eut de grandes suites, et qui déconcerta étrangement les Etats et le duc d'Anjou.

» Ce Prince se voyant joint par le secours de France, pensa à *secouer le joug* du prince d'Orange, qui, dans le fond gouvernait tout, et ne lui laissoit nulle autorité pour soûtenir ses beaux titres de duc de Brabant et de comte de Flandre. Il résolut, dans un conseil secret qu'il tint avec plusieurs officiers François, de se rendre maître de plusieurs places, d'en chasser les troupes des Etats, et d'en ôter la garde aux Bourgeois ; il se réserva à lui-même le soin de s'emparer d'Anvers... ; les gens de sa maison font main basse sur la garde de la porte, rentrent dans la ville, et le duc d'Anjou pique vers le camp pour hâter la marche des troupes... ; les soldats répandus dans les divers quartiers, crient partout : *Vive le Duc et la Messe !* Le prince d'Orange sur le bruit de ce tumulte fait armer les gentilshommes et les soldats qu'il avoit auprès de lui, anime les bourgeois à se défendre... Les François se trouvoient chargés et accablés par le nombre. Le secours n'ayant pu entrer, les Bourgeois achevèrent d'assommer le reste des Français, et le duc d'Anjou ne connut que son entreprise étoit manquée, que lorsqu'il apprit que le canon des remparts tirait sur les troupes qu'il envoyoit les unes après les autres... Ce mauvais succès du duc d'Anjou tenoit lieu au prince de Parme d'une grande victoire ; il couduisit ses troupes à Dunkerque, d'où le duc d'Anjou étoit parti, et s'étoit retiré en France, en attendant le succès de la négociation du sieur Mirabeau, qui avoit été envoyé par le Roi aux Etats, pour leur offrir sa médiation entre eux et le Duc... Avant que la négociation de Mirabeau fut achevée, le duc d'Anjou mourut à Château-Thierri, le dixième de juin 1584...

» Le même motif et le même prétexte qui avoit servi à former la Ligue, en 1576, la mirent en mouvement l'an 1584. Durant la maladie du duc d'Anjou il s'étoit fait deux assemblées secrètes des principaux de la Ligue... Il fut résolu, entre autres choses, qu'au cas que le roi mourût, car on ne comptoit plus sur la vie du duc d'Anjou, on reconnoitroit pour roi de France le cardinal de Bourbon ; qu'en attendant, il falloit que tous ceux qui avoient signé la Ligue dans tous les quartiers du royaume, se tinssent prêts à prendre les armes... C'est ce qui se fit dès que l'on eût appris la mort du duc d'Anjou.... Il témoigna à sa mort un grand regret de l'entreprise d'Anvers (TEMPESTE), et d'avoir tant de fois irrité le Roi son frère (SERONT MIS EN CONCORDE). Il lui céda les droits qu'il avoit sur Cambrai, où il avait une garnison françoise. » (*P. Daniel.* VII. 322-383).

Le Prophète a connu à fond la Ligue, comme on le verra par la suite, et il a dit que le dernier fils de la DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE mourrait de la main d'un moine : PAR MONECH GRAND MARTYRE durant sa lutte contre les LIGUEURS. Voir les 8 vers qui se suivent sur ces évènements (216-217). La traduction de ce quatrain est incomplète dans la *Vie de Louis XVI*, p. 162 ; à l'instant seulement, l'histoire m'apprend que Marguerite, brouillée avec ses frères, s'est *mise* EN CONCORDE avec eux POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES.

La crainte de ne pouvoir publier un second, puis un troisième volume, m'a fait introduire dans la *Vie de Louis-Philippe*, puis dans celle de Louis XVI, etc., l'interprétation succincte et peu étudiée encore de quatrains sur une autre époque. J'ai dit dans ce dernier volume (p. 254) :

« L'interprétation de plusieurs était encore incomplète ; mais les MARQUES qui les *adaptent* aux autres ne me laissaient aucun doute sur leur application, et je comptais bien que de nouvelles recherches me permettraient de compléter l'interprétation au moins du plus grand nombre. Je puis dire encore : « Aujourd'hui que je transcris une dernière fois cette partie de ma traduction, les preuves les plus péremptoires s'offrent accidentellement à moi. » (*Vie de L.-Philippe*, p. VII). — *Une faute reconnue est un progrès !* »

Digitized by Google

205.

Les sept enfants en hostage laissez,
Le tiers viendra son enfant trucider,
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.

IV. 60.

Henri II laissera ses sept enfants au milieu des partis hostiles à sa maison. Le Tiers ou le Conseil des seize armera le bras d'un assassin qui tuera Henri III, le dernier des fils de Henri II, parce que les deux de Guise auront été percés à coups de poignard et de hallebarde par ordre de ce prince. Dans le temps où les fleurs de lis seront dans la gêne, les armées italiennes commandées par le duc de Parme et le duc de Savoie entreront de toutes parts en France, à la voix de la Ligue.

Le grand secret d'interprétation fait lire ce quatrain avec la pensée d'y voir les SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, etc., et l'on a aussitôt son interprétation.

Les sept enfants en hostage laissez...

« HOSTAGE de *hostis*, ennemi, personne qu'on met entre les mains de l'ennemi pour assurance de sa personne (*W.* Otage). — *Villes d'ôtage*. On appeloit ainsi les villes qu'on laissoit aux huguenots par les traitez de paix. » (*Joubert*. Otage).

« Jamais mort de Roi de France ne fut plus funeste à ce royaume à cause des malheurs dont elle fut suivie. On en voyoit des présages dans les factions puissantes et animées qui partageoient la Cour ; dans la jeunesse de François, dauphin, qui montoit sur le trône sans expérience, et avec une santé très faible ; dans le parti des hérétiques qui se fortifioit tous les jours parmi le peuple et parmi les grands ; et dans la disposition des princes voisins, trop portés à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas assés affermie. » (*P. Daniel*, VI. 421).

HOSTAGE. — Aucun mot ne pouvait rendre mieux la situation que la mort de leur père a faite aux SEPT ENFANTS. Des ennemis (*hostes*) extérieurs les environnent ; les partis et les hérétiques, à l'intérieur, tentent de les enlever pour s'en faire des *ôtages* (*voir* p. 17) ; et, de leur vivant, on crée cette expression *villes d'ôtage* pour les places de sûreté que les protestants se font donner. Cette situation malheureuse faite aux SEPT ENFANTS par la mort de leur père se voit encore dans ces mots de deux autres quatrains : DANS CAGE D'OR LES YEUX LUY CREVERA, PUIS MOURIR MORT CRUELLE (193) ; EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA, LA COUR SERA EN UN BIEN FASCHEUX TROUBLE (198).

Le tiers viendra son enfant trucider...

LE TIERS. — Nostradamus a dit du Tiers-Etat, en 1789 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (278) ; BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (309) ; il crie à la noblesse et au clergé d'Italie pour la révolution italienne : VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS LES DEUX COSTEZ (848) ; à cette même époque, en France, LE TIERS N'AURA CELLE QU'IL PRESTENDOIT (688). Montrons que c'est bien le TIERS-*Etat* qui a tué (TRUCIDER, *trucido, égorger, tuer*, *W.*) l'ENFANT de Henri II. — Huit vers sur le siège de Paris au temps de la Ligue disent que cette ville fut alors aux mains du peuple : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES (220-221). — On voit dans d'autres quatrains Paris encore aux mains du peuple (LE TIERS), et assiégé de nouveau dans l'avenir : DEUX LOIX BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE, L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE (256, 257) ; FRANC EDICT RÉDIGÉ... LE GRAND ROYAL... (682-684).

SON ENFANT. — L'enfant de celui qui ayant eu SEPT ENFANTS les a LAISSEZ EN HOSTAGE, par suite d'une mort violente, ainsi que le marque un autre quatrain sur les SEPT : SERONT PRINS SEPT FAIT ARISTOCRATIQUE, LE PERE ET FILS MORTS PAR POINTE AU COLLIER (206).

La Discorde a choisi *seize* séditieux
Signalés par le crime entre les factieux..,
Nés dans l'obscurité, nourris dans la bassesse,
Leur haine pour les rois leur tient lieu de noblesse ;
Et jusque sous le dais par *le peuple* portés,
Mayenne en frémissant, les voit à ses côtés ;
Des jeux de la Discorde ordinaires caprices,
Qui souvent rend égaux ceux qu'elle rend complices.
(*Henriade*. IV).

« On arrêta dans Paris le cours de la Ligue... Mais un simple bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, se mit dans l'esprit qu'il pourroit faire en sorte que les bons catholiques de Paris s'unissent ensemble pour s'opposer de toute leur force aux desseins du Roy, qui, à ce qu'il s'estoit imaginé, favorisoit les huguenots, et pour empescher que le Roy de Navarre ne succédast à la couronne... S'estant trouvez quatre unis dans une même pensée... ils se nommèrent les uns aux autres tous ceux qu'ils connoissoient dans Paris les plus propres à entrer avec eux en société, et à jetter les fondemens de la Sainte-Union des catholiques de cette grande ville... On établit un conseil composé d'abord de dix personnes... Entre ceux-cy l'on en choisit six, qui furent la Roche-Blond, Compan, Crucé, Couchart, la Chapelle et Bussy, ausquels on distribua les seize quartiers de Paris. Le conseil fut peu après de quarante. On appela cette première union des Parisiens : *Les Seize*, du nombre, non pas des personnes, mais des quartiers... Avec les faux zélez, les simples, les mécontens, les factieux et la pluspart de la *populace* et de la *petite bourgeoisie*, ce mal, extrêmement contagieux, se multiplia aisément et se répandit bientost dans tous les quartiers de Paris ; et il s'accrut si fort, que ces mutins qui, au commencement n'osoient paraistre, et ne faisoient que fort secrètement leurs assemblées de peur qu'on ne les découvrist, se crurent devenus si puissans et si redoutable par leur grand nombre qu'on n'eust osé les attaquer.

» Ils eurent mesme la hardiesse d'envoyer leurs députez dans toutes les provinces pour faire entrer dans leur nouvelle Ligue ceux qui s'estoient déclarez pour celle de Peronne, et qui signèrent à ce coup une formule plus pernicieuse encore que la première ; car, au lieu que dans celle-ci ils promettoient par le second article d'employer leurs biens et leur vie pour conserver le Roy Henri III dans son autorité, et pour luy faire rendre l'obéissance qui luy est deuë, ils jurent dans l'autre qu'ils entrent dans cette union avec les Parisiens, non-seulement pour exterminer les hérétiques, mais aussi pour détruire l'hypocrisie et la tyrannie, c'est-à-dire, comme ils l'entendoient de la manière du monde la plus criminelle, pour abattre l'autorité du Roy Henri III, qu'ils accusoient de ces deux crimes par la plus grande injustice qui fut jamais. Voilà ce qu'on appeloit la Ligue des seize... » (*P. Maimbourg*. Hist. de la Ligue, p. 61-66).

« Henri III apprit que Paris avoit fait renaistre la Ligue avec plus d'ardeur que jamais pour venger la mort des DEUX frères. Les Seize firent prendre les armes dans tous les quartiers..., et se voyant maîtres de Paris, où le peuple, emporté jusqu'à la rage par la mort du duc de Guise, estoit tout disposé à la révolte ; ils tinrent l'assemblée générale à l'Hôtel de Ville, où ils élisent pour gouverneur le duc d'Aumale... Ceux qui composoient le corps de ville, qui estoient alors tous ligueurs, proposèrent à Messieurs de Sorbonne, par un acte authentique signé du magistrat et scellé du sceau de la ville, ces deux grands cas de conscience : l'un, *si les François estoient effectivement déliez du serment de fidélité et d'obéissance que l'on avoit presté au Roy* ; l'autre, *s'ils se pouvoient armer et unir, et s'ils pouvoient lever de l'argent et contribuer pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique et romaine en France, pour s'opposer aux détestables desseins et efforts du Roy et de tous ses adhérans, depuis qu'il avoit violé la foy publique à* BLOIS, *au préjudice de la religion catholique, de l'Edit de la Sainte-Union et de la liberté naturelle des Etats. — Sur quoy la Faculté s'estant assemblée... conclut pour l'affirmative sur ces deux points, d'un commun consentement, et sans que personne s'y opposast* ; ce sont les propres termes du décret... » (*Id.* 270-274).

« Le duc de Mayenne, chef de la Ligue, vaincu en divers combats, vouloit se jeter l'épée à la main au milieu des troupes royales, ou pour vaincre contre toute espérance ou pour mourir en prenant l'unique moyen qui lui restoit de venger la mort de ses frères (DEUX D'ESTOC PERCEZ). Voilà le florissant estat où se trouvoient les affaires du Roy, et l'extrémité où celles de la Ligue estoient réduites lorsque la fortune changea de scène en un instant...

» Jacques Clément ne feignoit pas de dire hautement qu'il ne falloit pas qu'on se mit en peine, et qu'il sçauroit bien délivrer Paris quand il en seroit temps... Estant introduit dans la chambre du Roy, ce parricide tirant de sa manche un couteau, le luy plonge dans le

Digitized by Google

ventre... Ainsi mourut Henri III... Les Ligueurs firent éclater leur joye par des marques si scandaleuses qu'on ne les peut lire sans en concevoir une extrême horreur... » (*Id.* 320-326).

Un quatrain dit expressément que Henri III a été assassiné par un moine : DES LIGUEURS FORCES CONFONDUES..., PAR MONECH (*Monaco, monœci portus*, moine. *Moréri*) GRAND MARTYRE (216); trois autres quatrains parlent encore de cette mort : SERONT PRINS *sept* FAIT ARISTOCRATIQUE, LE PERE ET FILS MORTS PAR POINTE AU COLLIER (206); LES ENFANS *septains* DU ROY SONT PRINS.,. DE SON FRUICT MORT ET CRIS (207); DES *sept* PUIS L'OMBRE A ROY ESTRENNES ET LEMURES (214).

Deux par son fils seront d'estoc percez.

Ce fait se voit dans deux autres quatrains sur Henri III : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA, LE REGNE MIS EN MAL ET DOUTE DOUBLE (198); PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, BLOIS LE FERA SORTIR EN PLEIN EFFECT (212-213). — ESTOC. Frapper d'estoc et de taille, *de la pointe et du tranchant* (*Joubert*).

« A Blois, le Roy fit entrer fort secrètement luy-mesme avant le jour sept ou huit de ses Quarante-cinq ; les autres estoient dans le vieux cabinet, et tous avoient de grands poignards cachez sous leurs manteaux n'attendant plus que la venuë du duc de Guise... On luy enfonce cinq ou six poignards dans le corps... Il tomba au pied du lit, où quelque temps après en jetant un profond soupir, il rendit l'esprit... Le cardinal, désespéré de la mort de son frère, dit, dans les premiers et les plus furieux transports de sa colère, tout ce que l'excès de la rage où il estoit luy put suggérer de plus injurieux et de plus outrageux contre la personne du Roy. Ce prince plus irrité que jamais, et craignant tout de la vengeance de cet esprit hautain et violent, qui luy estoit presque aussi redoutable que son frère, jura qu'il en mourroit... On vint dire au cardinal que le Roy le mandoit. Alors ayant recommandé son âme à Dieu et receu la bénédiction de l'archevêque qui, croyant mourir comme luy, l'exhortoit à recevoir constamment et chrestiennement la mort, il sort ; et apperçevant les soldats qui l'attendoient dans une allée fort sombre, il se couvre de son manteau le visage, et s'appuyant contre la muraille, se laisse PERCER à grands coups de hallebarde sans jeter non pas même un soupir...

» La suite des évènemens a fait voir que cette Providence, qui dispose souverainement des Empires, vouloit oster celui de la France aux Valois pour le transporter aux Bourbons, et il falloit que tout ce qui s'y pouvoit opposer succombast enfin par son malheur inévitable sous la force invincible de ce décret, auquel il n'y avoit ni conspiration, ni ligue, ni fortune, ni aucune puissance sur la terre qui pust résister... » (*P. Maimbourg.* Hist. de la Ligue, p. 255-261).

Cette réflexion me frappe singulièrement, uniquement peut-être parce qu'elle est le thème de la lettre pleine d'enseignements pour tous les temps que Chavigny adressa à d'Ornano (*voir Vie de L.-Philippe.* Introduction, p. XVII). C'est cette mort de DEUX D'ESTOC PERCEZ PAR *le dernier* FILS d'entre LES SEPT ENFANTS EN HOSTAGE LAISSEZ qui a fait que LE TIERS *est venu* TRUCIDER *cet* ENFANT. — Ces faits, avons-nous dit, se retrouvent dans d'autres quatrains qui les précisent davantage et leur adjoignent des faits qui leur sont contemporains; mais ces faits ne seraient que dans celui-ci, qu'il faudrait bien encore les y voir; car autrement, que renfermerait ce quatrain en prenant tous ces termes excellemment, c'est-à-dire en ne cherchant à l'interpréter que de victimes prises dans les premiers rangs de la société, et pour des faits qui ont révolutionné le monde ?

Gênes, Florence, lors viendront circonder.

« CIRCONDER. — De *circumdo*, mettre tout autour, environner, resserrer. — *Custodias alicui*, donner des gardes à quelqu'un. » (*W.*).

LORS. — Est pour *dans ce temps-là, dans le même temps :* les quatrains sur le règne de Napoléon III (553-562), auront leur accomplissement lorsque le Pape aura de nouveau le *Lion en parti ;* ce sont les armes de Pie IX : LORS AURA ROME UN NOUVEAU LIEPART.—LORS, est aussi pour des faits qui ont précédé immédiatement : on verra un ROY (Henri IV) assassiné, lorsque trois frères se seront succédé au trône en se ruinant dans l'opinion publique et qu'un meurtre aura été commis sur le dernier : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MURTRE (223). Nous avons vu déjà que : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES... LIGURE (204), ce quatrain sur LES SEPT ENFANTS EN HOSTAGE LAISSEZ, donne la continuation de ce même fait qui se trouve encore ailleurs avec la mort d'Henri III : DES LIGUEURS FORCES CONFONDUES, SAVONE, ALBINGE PAR MONECH GRAND MARTYRE (216-217) (*voir* 224). En prenant *la partie pour le tout*, ces villes sont pour l'*Italie ;* mais comme on le verra également plus loin pour SAVONE et ABINGE, ces villes sont aussi pour développer la prophétie par la signification de leur nom : GÊNES, *gêne*, torture, situation pénible (*Dict. acad.*); FLORENCE, de *Flos, floris*, fleur (*W.*). « Florence portait sur son écu et sur ses monnaies la fleur de lys : cela veut dire qu'elle était fille de France. » (*Mag. Pitt.* 1845, p. 346). La ligue tiendra dans la *gêne* les *fleurs* de lys des deux rois français, elle les effacera de l'écusson royal : TROP TARD TOUS DEUX LES FLEURS SERONT PERDUES.., DES LIGUEURS FORCES.., SAVONE, ALBINGE PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). — Le mot FLORENCE est deux fois pour *la principauté de Lucques*, qui a fait partie de la Toscane (FLORENCE); dans les quatrains sur le mariage du duc de Bordeaux : VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS, FERA FLORENCE FLORIR EN L'ARMOIRIE (508); GAULOISE BRANCHE LA FLORENCE TIENDRA (509). Henri IV était au moment d'épouser Marie de Médicis de FLORENCE.

« GÊNES. — Ce pays est le même en partie que celui des *Liguriens*, qui ont étendu leurs limites jusqu'aux rivières du Pô et de l'Arno. Ces villes sont : GÊNES, SAVONE, ALBENGA, Vintimille, etc. La principauté de MONACO est à l'occident de Vintimille. Gênes est bâtie partie sur les collines qui aboutissent à l'APENNIN. Les rois d'Espagne, par trait de fine politique, ont scu l'attacher à eux, en lui empruntant de grandes sommes d'argent. Philippe II (dont le général, le duc de Parme, combattit Henri III), emprunta jusqu'à douze millions... » (*Moréri*).

« FLORENCE. — *Toscane*, grand duché dans l'Italie, entre le Tibre, la mer et le mont APENNIN ; a pour capitale FLORENCE. » (*Id.*).

« 1582. Les Seigneurs, soulevés contre le duc d'Anjou, avoient exigé d'Alexandre de Parme, pour leur réunion avec lui, qu'il ne rappelleroit point au Païs-Bas les troupes Espagnoles et *Italiennes* qui en avoient été renvoyées. Il leur représenta si fortement qu'il seroit impossible de se soutenir contre les Etats et de résister à l'armée de France sans le renfort de ses troupes, qu'il les fit consentir au rappel des troupes Espagnoles et *Italiennes*. Dès qu'il eut obtenu leur consentement, il dépêcha des courriers en *Italie* et en Franche-Comté pour hâter le retour de ces troupes. — (1583). Le prince de Parme conduisit ses troupes à Dunkerque, d'où le duc d'Anjou étoit parti; la ville se rendit par composition. » (*P. Daniel*, VII. 336).

« *Alexandre-Farnèse*, troisième duc de Parme, général de Philippe II... Il se signala surtout en s'emparant de Bréda, Saint-Ghilain et Tournay, et en forçant Dunkerque, Bruges, Ypres, Gand et Anvers à lui ouvrir leurs portes. Les catholiques de France ayant demandé de l'assistance à Philippe II, ce prince leur envoya le duc de Parme avec une armée considérable. Alexandre secourut les Parisiens contre Henri IV ; mais les Hollandais le forcèrent de rentrer en Flandre. S'étant présenté une seconde fois en France en 1592, il obligea Henri IV de lever le siège de Rouen... » (*Feller*).

« Dans l'intervalle qu'il y eut entre la seconde et la troisième séance des Etats de BLOIS, on reçut les nouvelles de la prise de Carmagnole, et des autres entreprises du duc de Savoye, sur le marquisat de Saluces. Le Roi crut sur de fort bonnes raisons que le duc de Guise étoit d'intelligence avec le duc de Savoye, et l'on convient que, dès ce moment, le Roi résolut la perte du duc de Guise (DEUX D'ESTOC PERCEZ) : en effet, après la mort de ce duc, une des principales raisons qu'il apporta pour justifier sa conduite à son égard, fut sa conspiration avec le duc de Savoye (VIII. 451). Celui-ci ne pensa qu'à s'assurer de la possession du marquisat de Saluces, et à faire le plus de conquêtes qu'il pourroit de proche en proche sur la France. » (*P. Daniel.* VIII. 22).

Digitized by Google

On voit combien les villes d'Italie se trouvèrent mêlées aux affaires de France qui sont prédites dans ce quatrain. L'entreprise du duc de Savoie décida même la mort des deux Guises. Bientôt les soldats italiens pénètrent en France par le Nord et l'Est. Ils obéissaient aux ordres du roi d'Espagne, dont les possessions dans les Pays-Bas sont le RÈGNE HISPANIQUE d'un quatrain sur Marie de Médicis, l'épouse de Henri IV (236).

206.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins sept faict Aristocratique,
Le père et fils morts par poincte au collier.

V. 67.

Quand le souverain de Pérouse, Sixte V, n'osera, malgré sa violence, rompre entièrement avec Henri III, de crainte que l'Eglise, déjà dépouillée de l'Angleterre à la suite de l'excommunication lancée contre Henri VIII, ne soit dépouillée encore de la France, la portion qu'elle a le plus à cœur de conserver, et qu'il excommuniera Henri III pour le meurtre des deux Guises, mais sans délier les sujets du serment de fidélité, ainsi qu'il l'aura fait en 1585, par une excommunication contre le prince de Condé et le roi de Navarre, déclarés incapables de succéder à la couronne de France, le dernier des sept enfants royaux mourra frappé d'un fer pointu ainsi que l'aura été son père.

Les SEPT de ce quatrain appartiennent à l'*aristocratie* comme LES SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, comme LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY du quatrain suivant, qui là aussi *sont* PRINS (207). Le grand secret d'interprétation exige qu'on interprète ce quatrain où il est parlé de SEPT personnes, des mêmes personnes qu'on voit au nombre de SEPT dans neuf autres quatrains.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,...

CHEF. — Pie IX, le CHEF de l'Eglise, est dit LE CHEF... POUR LA PAIX ITALIQUE (512) au milieu de 32 vers sur Louis-Philippe et Napoléon III; il est LE CHEF DU NEF (552), etc.

« PÉROUSE. — Ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique; elle communique son nom à sa province et au fameux lac de Thrasimène. » (*Moréri*). — *Perosus*, qui hait beaucoup, qui est beaucoup haï. (*W.*).

PÉROUSE. — C'est *la partie pour le tout*, et Nostradamus, qui a dit UN GRAND D'AUXERRE (484) pour DE FRANCE et pour Αυξη, augmentation, développe une fois de plus sa prophétie par le mot PEROUSE qui rappelle le mot commun *perosus*. Il a dit de Sixte V : CLERGÉ ROMAIN... FERA ELECTION D'UN QUI ONC NE FUT SI MALING (231).

SA TUNIQUE SANS AU COUVERT TOUT NUD S'EXPOLIER. — *Etre nu en chemise*, n'avoir que sa chemise sur le corps; *être arrivé tout nu*, dans le plus complet dénûment (*N. L.*). — Le CHEF PÉROUSE N'OSERA *se dépouiller de* SA TUNIQUE, il lui reste si peu de ce qui le *couvrait*, qu'il ne pourrait le faire SANS se mettre TOUT NUD. Le Prophète insiste pour exprimer la grandeur de la perte que ferait le Saint-Siége; la grandeur de cette perte peut seule, et encore à grand' peine, retenir le CHEF PÉROUSE QUI ONC NE FUT SI MALING (231). Avant même la publication des prophéties, LES TROIS PARTIES DE L'EUROPE avaient presque entièrement rompu avec LA MONARCHIE CHRÉTIENNE du Pape (40). Durant la révolution italienne : PERSÉCUTÉE DE DIEU SERA L'EGLISE, ET LES SAINTS TEMPLES SERONT EXPOLIEZ, L'ENFANT LA MÈRE METTRA NUD EN CHEMISE (862).

« Sixte V, qui cherchoit avec soin les occasions de maintenir la religion dans toute sa pureté, ne se vit pas si-tôt élevé sur le trône de l'Eglise, qu'il confirma authentiquement cette ligue (la première), et fulmina de plus en plein Consistoire, tenant un cierge noir entre ses mains, de terribles Bulles d'excommunication contre Henry et le prince de Condé, qu'il déclara hérétiques, chefs, fauteurs et protecteurs de l'hérésie, et qu'ils avoient encouru, comme tels, les censures ecclésiastiques, suivant les Loix et les Canons; les déclaroit de plus, eux et leurs descendans, privés de tous leurs biens, Etats et Seigneuries, incapables de succéder à aucune Souveraineté, et particulièrement à la Couronne de France, dégageoit leurs sujets du serment de fidélité, et les dispensoit de leur rendre aucune obéissance. » (*La Vie du Pape Sixte Cinquième*, traduite de l'italien par Grégorio Leti, t. II. p. 44).

« Si-tôt que Sixte V eut appris l'assassinat du duc de Guise, il se tourna vers le cardinal de Joyeuse, et lui dit, en haussant les épaules : *J'en aurois fait autant, si j'avois été Roi de France.* Il se fit ensuite instruire du détail de l'action, et dit après : *Voilà ce qui arrive ordinairement à ceux qui s'embarquent sans prévoyance, et sans jugement, à commettre de grandes fautes, trompés et aveuglés par leur ambition.* Mais ayant appris quatre jours après, que le cardinal de Guise avoit été traité comme son frère, et qu'on avoit fait arrêter le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, il eût le plus violent emportement, dont un homme de son caractère fut capable. » (*Id.*, p. 380). « Les ambassadeurs François dirent au Pape que le Roi leur maître souhaitoit très sincèrement de recevoir l'absolution... Le Pape dit : « qu'on devoit se plaindre à lui de la mauvaise conduite du cardinal et de l'archevêque et de celle du cardinal de Guise; qu'il en auroit fait bonne justice, et qu'on le connoissoit assez là-dessus. » Sixte, s'échauffant de plus en plus, ajouta ces paroles : « *Votre maître et vous ne cherchez que les moyens de me tromper, et vous me traitez comme si je n'étois encore qu'un pauvre moine incapable d'aucune affaire; mais scachez que vous vous trompez vous-mêmes, et que vous avez en tête* (CHEF) *un Souverain-Pontife tout prêt à faire répandre bien du sang, quand il sera question de soutenir l'honneur et les intérêts de l'Eglise...* (*Id.*, 391). — Les ambassadeurs voyant cette obstination, lui soutinrent hardiment : *Que le Roi ne pouvoit être excommunié*, et alléguèrent là-dessus les priviléges et les exemptions de l'Eglise Gallicane. Le Pape encore plus piqué qu'auparavant, leur dit : *Qu'ils se donnassent bien de garde de rien avancer qui fût aussi téméraire, et aussi suspect d'hérésie que ce qu'ils venoient de lui dire, de crainte qu'il ne les en fît repentir.* Le marquis de Pisani lui répondit, avec beaucoup de fermeté : *Que leur caractère les mettoit à couvert de l'effet de ses menaces et de toute sorte d'autres outrages, et que la crainte ne les empêcheroit pas de faire valoir les bonnes et justes raisons du Roi leur maître;* mais comme ils avoient ordre d'adoucir l'esprit du Pape, et non pas d'en augmenter l'aigreur, ils se rabbatirent à prier Sa Sainteté de ratifier un Bref apostolique, qu'elle avoit accordé elle-même au Roy depuis peu, et en vertu duquel il s'étoit déjà fait absoudre. Sixte répliqua : *Que ce Bref n'avoit été accordé que pour les fautes passées...* Les choses demeurèrent en cet état *pendant cinq mois* depuis la mort du duc et du cardinal de Guise. Mais enfin le Pape, après diverses monitions déclara au Roi : « Que s'il ne rendoit dans un certain temps la liberté au cardinal de Bourbon et à l'archevêque de Lyon, et que dans l'espace de soixante jours ensuite il ne lui en donnât avis au St-Siège, par une lettre signée de sa main, et scellée de son sceau, ou par quelque autre acte authentique il encourroit l'Excommunication. (*a*) Il fit ensuite citer le Roi, et l'ajourna à comparoître en personne, ou par procureur, dans *soixante jours*, à commencer de celui auquel cet ajournement lui seroit signifié, pour rendre compte du meurtre du cardinal de Guise, et de l'emprisonnement du cardinal de Bourbon et de l'archevêque de Lyon, et pour faire voir s'il avoit encouru ou non les peines de l'excommunication... Les ambassadeurs François, ne pouvant rien obtenir de l'humeur inflexible de Sa Sainteté, partirent de Rome en diligence.. Ils se plaignirent dans tous les lieux où ils passèrent, de l'injustice et de la dureté du Pape à l'égard du Roi Très-Chrétien. Ils ne craignoient point de dire que sa passion trop déclarée en faveur des Espagnols, mettoit l'Eglise Romaine en péril de perdre un royaume, ainsi que Clément VII avoit perdu l'Angleterre par sa complaisance pour la même nation, dans le procès du divorce de Henry VIII et de Catherine d'Arragon... *Deux mois après* que cette excommunication eut été signifiée à Henry III, il fut malheureusement assassiné. » (*Id.*, 397-402).

(*a*) Voir vie de Louis XVI, p. 142 et 168, l'effet de l'excommunication lancée contre Napoléon Ier... Talleyrand avait dit à cet empereur : « Surtout, Sire, ne vous laissez pas excommunier, ça ne paraît pas, mais ça tue. » Henri II meurt *soixante jours* après que l'excommunication lui avait été signifiée.

Digitized by Google

La prophétie renfermée dans ces deux premiers vers est complétée ailleurs : ici, Sixte V n'ose pousser à bout Henri III de crainte d'un schisme; ailleurs, Henri III excommunié et à la veille d'être assassiné, proteste de son attachement à la foi catholique : DES LIGUEURS... CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE... PAR MONECH GRAND MARTYRE (216).

La preuve de ce fait que c'est la crainte de voir l'Eglise de France se séparer de l'Eglise de Rome qui a porté Sixte V à traiter Henri III autrement que le roi de Navarre, se voit d'une manière évidente dans le changement de conduite de ce même Pape à l'égard de ce même roi de Navarre, dès qu'il fut devenu roi de France. Et le Prophète, en signalant ce changement de conduite, dévoile de plus en plus le vrai sens de sa prophétie : FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221). Le Prophète dira aussi que c'est cette même crainte qui a porté Clément XIV, sous la pression de Louis XV, à abandonner la cause des Jésuites : ET SERA DONNÉE LA FILLE POUR LA CONSERVATION DE L'EGLISE CHRÉTIENNE TOMBANT SON DOMINATEUR A LA PAGANISME SECTE DES NOUVEAUX INFIDELES (70).

Nostradamus, qui n'a rien vu autre chose dans l'*Apocalypse* qu'une partie de l'histoire de France, Nostradamus, qui a écrit l'*Histoire prédite et jugée*, peut dire avec autorité que Dieu fait son action dans le monde par les Français : *Gesta Dei per Francos* (voir son quatrain : LIBRA TERRA REGNER LES HESPERIQUES, DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE, 210); que, par conséquent, l'Eglise ne peut être plus complétement dépouillée qu'en perdant la France. Pie VI, dont il est parlé dans l'*Apocalypse* (ch. VIII, ℣. 3-5 et 10-11) et dans l'*Histoire prédite et jugée* (357, 358, 359, etc.), Pie VI priait ainsi à Valence :

« Seigneur Jésus-Christ, voici devant vous votre Vicaire, pasteur du troupeau catholique, brisé, captif et avec joie mourant pour ses brebis. De vous, mon très-doux père et mon maître, je sollicite et souhaite ardemment deux dernières grâces : la première, que vous accordiez le pardon le plus ample à tous mes ennemis et persécuteurs, et à chacun d'eux en particulier; la seconde, que vous rendiez à Rome la chaire de saint Pierre et son propre trône; à l'Europe, la paix, à la France *surtout* qui m'est si chère, et qui toujours mérita si bien de l'Eglise chrétienne, votre sainte religion. » (*La Souveraineté pontificale*. Mgr d'Orléans, p. 513).

Seront prins sept fait aristocratique,
Le pere et fils morts par pointe au collier.

SEPT *sont* PRINS OU *morts;* on dit : *la mort saisit*, GRAND MEURTRE HUMAIN PRINSE DU GRAND NEVEU (551). Ce fait doit être cherché dans l'*Aristocratie* (Αριστοκρατια, de Αριστος, excellent, ce qu'il y a de mieux, et Κρατος, puissance, souveraineté. *Lexique*). Ces SEPT PRINS ou *morts*, appartiennent à une même famille royale, car le Prophète parle aussitôt du PERE et d'*un* FILS. Je dis d'*un* FILS, car on ne peut pas supposer que les SEPT soient *sept fils*, et que tous, comme le PERE, soient MORTS PAR POINTE AU COLLIER. — On dit figurément : *Vous me prenez à la gorge*, METTANT LE PIED DES PLUS GRANDS SUR LA GORGE (537), et *on l'a égorgé* pour *un homme mis à mort*, CHEF DE FOSSAN AURA GORGE COUPÉE (740), AU TEMPLE COUPER GORGE (684), etc... La mort du PERE des SEPT et celle du FILS se voit avec détails dans plusieurs quatrains : LE LYON JEUNE... DANS GAGE D'OR LES YEUX LUY CREVERA... PUIS MOURIR MORT CRUELLE (193) (*voir* 194, 198); DES LIGUEURS... PAR MONECH GRAND MARTYRE (216) (*voir* 207, 214, etc...). La POINTE d'une lance et la POINTE d'un poignard ont tué LE PERE ET FILS.

Ce quatrain *adapte* entre eux ceux qui parlent séparément de la mort du PERE et de celle du FILS; et de plus, il fait connaître les rapports du dernier FILS des SEPT avec Rome, alors qu'il était uni à un second roi, excommunié comme lui, et qui, comme lui, avait sur ses drapeaux la fleur de lis : TROP TARD TOUS DEUX, LES FLEURS SERONT PERDUES, CONTRE LA LOY SERPENT NE VOUDRA FAIRE, DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES... PAR MONECH GRAND MARTYRE (216).

207.

Serpens transmis dans la cage de fer,
Où les enfans septains de Roy sont prins,
Les vieux et peres sortiront bas d'enfer
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.

I. 10.

Les hauts personnages qui vivent dans la mémoire du peuple, et qu'on a descendus derrière la grille de fer des caveaux de Saint-Denis, où les cercueils des sept enfants de Henri II et celui de leur père seront superposés les uns aux autres sur des barres de fer, vieux soldats, vieux magistrats et ancêtres des Valois, sortiront du fond de leur tombeau, afin d'être présents à la mort de leur descendant, Henri III, qui, frappé à mort, ne laissera pas d'héritier, et ils jetteront les hauts cris.

Ce quatrain se lit couramment dès que le grand secret d'interprétation a fait voir LES SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, etc., dans ces ENFANS SEPTAINS DU ROY. Il dit que les SEPT SONT PRINS, comme celui qu'on vient d'expliquer, où l'on voit le dernier FILS MORT PAR POINTE AU COLLIER. Déjà *adapté* à tant d'autres par le mot SEPT, et au précédent par les expressions : SERONT PRINS SEPT, LES ENFANS SEPTAINS SONT PRINS, et par la prédiction qu'ils renferment l'un et l'autre de la mort de Henri II devant Paris assiégé; quelle force acquerra ce quatrain par sa place dans la Centurie, à la suite de deux autres sur Paris décharné, que Henri IV assiège: COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES... LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES... FASCHER HADRIE...! (220-221)

Serpens transmis dans la cage de fer,
Où les enfans septains du Roy sont prins...

SERPENS. Il est dit de Henri III : CONTRE LA LOY SERPENT NE VOUDRA FAIRE (216); L.-Philippe est LE SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL (494), et dans l'*Apocalypse* : « le serpent s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter » (XII. 4). Ce mot, qui doit être entendu de haut personnage (*Seraphim*, les séraphins, *séraphis*, serpent qui vit dans le Nil. *W.*), est ici, en particulier pour *les vivants*.

« *Le serpent, symbole de la vie.* — Cet animal, chez les Egyptiens et ailleurs, a toujours marqué la vie ou la santé, parce que le mot hévé ou hava, signifie également la vie et un serpent. Le nom de *celui qui est*, le grand nom de Dieu *Jov* ou *Jehova* en est tiré. *Hévé*, ou le nom de la mère commune des vivants, provient du même mot. On ne pouvoit peindre la vie : mais on pouvoit la marquer par la figure de l'animal qui en porte le nom. C'est de ce nom *hava*, qui signifie *vivre*, que les Latins ont fait leur *ævum*, la vie, et l'*ave*, qui est un souhait de bonne santé. St Clément d'Alexandrie remarque que le mot héva, qu'on fait signifier la vie, signifie aussi un serpent. Et c'est sur une pure équivoque du mot hévi ou héva qu'est fondée la métamorphose de Cadmus et d'Hermione en serpens. Ils étoient du pays des Hévéens... Lorsque Moïse éleva au désert un *serpent d'airain*, les Hébreux affligés, comprirent que c'étoit un *signe de salut.* » (*Hist. du Ciel.* L'abbé Pluche I. 63).

» Un serpent ailé représente un esprit. (*Mag. Pitt.* 1845, p. 28). Un serpent se mordant la queue est le symbole de l'éternité. (*Voir* les médailles frappées sous la République. *Id.* 1838, p. 363).

SERPENS TRANSMIS DANS LA CAGE DE FER, OÙ LES ENFANS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS. — « *Saint-Denis*... là des *grilles de fer* entourent inutilement ces bières, et ne peuvent défendre la mort des empressements des hommes... On croirait respirer la poussière des temps passés. Lecteurs chrétiens, pardonnez aux larmes qui coulent de nos yeux en errant au milieu de cette famille de saint Louis et de Clovis. Si tout-à-coup, jetant à l'écart le drap mortuaire qui les recouvre,

Digitized by Google

ces monarques allaient se dresser dans leurs sépulcres, et fixer sur nous leurs regards à la lueur de cette lampe !... Oui, nous les voyons tous se lever à demi, ces spectres de rois; nous les reconnaissons, nous osons interroger ces majestés du tombeau. Hé bien, peuple royal de fantômes, dites-le nous : voudriez-vous revivre maintenant au prix d'une couronne ? Le trône vous tente-t-il encore ?... Mais d'où vient ce profond silence ? D'où vient que vous êtes tous muets sous ces voûtes ? Vous secouez vos têtes royales, d'où tombe un nuage de poussière ; vos yeux se referment, et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils. » (*Chateaubriand.* Génie du Christianisme, chap. IX).

On lit dans cet ouvrage aux *Notes et éclaircissements :*

« Le 6 octobre 1793, on a fait l'ouverture du *caveau de Henri II,* qui était fort petit ; on en tira quatre cercueils : 1° celui de *Marguerite* de France, femme de Henri IV ; 2° celui de François, duc d'Alençon ; 3° celui de François II ; 4° d'une fille de Charles IX. Le 18 octobre 1793, on a continué l'extraction des cercueils du *caveau de Henri II,* et on en a tiré quatre grands cercueils : celui de Henri II, de Catherine de Médicis, sa femme, de Charles IX, de Henri III, celui de Louis, mort au berceau, de Jeanne et de Victoire, mortes en bas-âge. — *Remarques.* Ces cercueils étaient posés les uns sur les autres sur trois lignes : au premier rang, à main gauche en entrant, étaient les cercueils de Henri II et de Catherine de Médecis, sa femme, et de Louis d'Orléans leur second fils : le cercueil de Henri II était posé sur des *barres de* FER, et les deux autres sur celui de Henri II. Au second rang, au milieu du caveau, étaient quatre autres cercueils placés les uns sur les autres... Au troisième rang, à droite du côté du chœur, se trouvaient quatre cercueils : celui de Charles IX, porté sur des *barres de* FER, en portant un grand, celui de Henri III, et deux petits. Sous les tréteaux ou *barres de* FER, étaient posés les cercueils de plomb. Il y avait beaucoup d'ossements... »

Le caveau de Henri II différait de tous les autres; seul, il ressemblait à UNE CAGE DE FER à divers compartiments, formés de *barres* de FER sur lesquelles portaient les cercueils du ROY et de ses ENFANS SEPTAINS. *Marguerite* a survécu à Henri III, mais la mort de ce roi a mis fin à la MAISON DES SEPT et la dernière fille de Henri II devait reposer un jour à côté de son père. Ce caveau a été fait depuis que la prophétie a été publiée.

Les vieux et peres sortiront bas d'enfer,..

LES VIEUX. — Au milieu de douze vers sur la conspiration d'Orsini et ses suites, qu'on voit trois quatrains plus bas que celui-ci dans la Centurie, il est dit que les chefs de l'armée de Napoléon III parleront de marcher contre les Anglais, qui recueillent les assassins : ET LES VIEUX SIENS CONTRE EUX SÉDITION (548); le maréchal Ney est LE VIEUX PLEIN BARBE (475), etc. *Vieux*, qui fait un métier, une profession depuis longtemps : *vieux soldat,* vieux magistrat (*N.-L.*).

« *Extraction des corps de rois, reines, princes et princesses, ainsi que des autres grands personnages qui étaient enterrés dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis en France.* — Le tombeau de Bertrand Dugueselin, de Pierre Beaucaire, chambellan de saint Louis ;... de Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et régent du royaume sous saint Louis et sous son fils Philippe-le-Hardi ;... d'Arnaud Guilhem de Barbazan, premier chambellan de Charles VII ;... de Louis de Sancerre, connétable sous Charles VI ;... de l'abbé Suger et de l'abbé Troon, etc... » (*Notes du Génie du Christianisme*)

ET PERES. — *Patres* comprend *avus,* aïeul, grand-père; *proavus,* bisaïeul; *abavus,* trisaïeul; *atavus,* quadrisaïeul (*W.*).

SORTIRONT BAS D'ENFER. — *Infernus :* 1° qui est en bas; 2° l'enfer (*W.*). *L'Office des Morts* a ces mots : « Seigneur J.-C., roi de gloire, délivrez les âmes de tous les défunts des peines qui suivent la mort : *De pœnis inferni et de profundo lacu ;* faites qu'elles passent de la mort à la vie : *De morte transire ad vitam.* J'espère posséder les biens du Seigneur dans la terre des vivants : *in terrâ virentium.* » Les morts de Saint-Denis sont dans la terre des vivants (SERPENS), et ils sortent du fond du tombeau. Cette magnifique prosopopée qu'emploie le Prophète et qu'on vient de voir dans Chateaubriand se voit aussi dans Voltaire :

Henri victorieux voyait de tous côtés
Les LIGUEURS sans défense implorant ses bontés.
Des cieux en ce moment les voûtes s'entr'ouvrirent
Les mânes des Bourbons dans les airs descendirent.
Louis au milieu d'eux, du haut du firmament,
Vint contempler Henri dans ce fameux moment,
Vint voir comme il saurait user de la victoire,
Et s'il achèverait de mériter sa gloire.
(*Henriade.* VIII).

Ains mourir voir de son fruict mort et cris.

AINS, avant, auparavant (*Gloss.*). La famille des Valois accourt *avant* que Henri III ait rendu le dernier soupir; elle vient VOIR MOURIR SON FRUICT MORT *ou* frappé à mort, et qui ne laisse aucun descendant, puis tout se termine par des CRIS (*voir* PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS, 386). — L'ARBRE d'Henri IV (223) a produit de nombreux rameaux jusqu'à Louis XVI; mais, en 1814, ce n'était plus qu'une TIGE QUI AVOIT DEMEURÉ TANT LONGTEMPS STÉRILE (88); cette TIGE a donné enfin, en 1820, UN RAMEAU DE LA STÉRILE DE LONGTEMPS (102), l'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (718). Ainsi qu'il est dit : L'ARBRE QU'ESTOIT PAR LONGTEMPS MORT SECHÉ, DANS UNE NUICT VIENDRA A REVERDIR (735); mais, dès à présent, la famille des Bourbons peut voir du haut du ciel SON FRUICT SAUVE (271).

208.

Dedans les isles les enfans transportez,
Les deux de sept seront en désespoir,
Ceux du terrouer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.
VIII. 64.

Après que Marie-Stuart, élevée par Henri II et devenue sa belle-*fille*, se sera transportée dans les Iles-Britanniques, et que le duc d'Anjou s'y sera également transporté, les deux derniers fils d'entre les sept enfants de Henri II, à la tête l'un et l'autre d'un Etat, seront en désespoir. Ceux des Pays-Bas, soulevés, chasseront leur maitre, le duc d'Anjou, qui mourra aussitôt. Un peu avant cette mort, ceux de France se soulèveront contre Henri III, qui, pour n'avoir pas voulu déguiser ses projets, perdra l'espoir de triompher des ligues.

LES DEUX DE SEPT d'un quatrain où il est parlé DES LIGUES sont certainement du nombre des SEPT RAMEAUX... DE MAISON SEPT, etc., au temps de la Ligue. — On a vu que LES SEPT EN TROIS MIS EN CONCORDE POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES ont été PROFLIGEZ EN SUBITES RUYNES PAR LA TEMPESTE ET LIGURE (*Ligueur*) COUARDE. C'est précisément dans ce temps que l'un des SEPT *se transportait* DEDANS LES ISLES Britanniques désignées souvent par cette expression LES ISLES, comme étant les îles par excellence dans le monde (*voir* DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE, 361). Deux enfants, au moins, passent dans ces îles, puisqu'il y a : DEDANS LES ISLES LES ENFANS TRANSPORTEZ. En effet, Marie-Stuart, devenue la belle-*fille,* l'ENFANT de Henri II, par son mariage avec François II, était passée DEDANS LES ISLES : PREMIER FILS VEFVE, MALHEUREUX MARIAGE, DEUX ISLES EN DISCORD... (220). Elle était retenue dans une prison d'Angleterre, alors que le second ENFANT, le duc d'Anjou, se *transportait* dans ces ISLES pour épouser Elizabeth, la reine qui devait faire mourir sur l'échafaud, la belle-*fille* de Henri II, comme l'avait prédit Nostradamus : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200), LA GRANDE PESTE DE CITÉ MARITIME NE CESSERA QUE MORT NE SOIT VENGÉE DU JUSTE SANG... (201). Que l'enchaînement de tous ces quatrains est donc merveilleux !

Dedans les isles les enfans transportez,..

« *Marie-Stuart*, reine de France et d'Ecosse, épousa, en 1558, François II, alors dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Elle était venue en France à l'âge de six ans, et fut mise par Henri II dans un couvent, où elle reçut une éducation très soignée. Elle n'avait pas encore quatorze ans, lorsqu'en présence du roi et de Catherine de Médicis, elle prononça une harangue en latin, de sa composition, où elle prouvait qu'il sied bien aux femmes de cultiver les lettres. François II, étant mort en 1560, elle repassa en Ecosse... Elle composa en quittant la France les vers suivants, dans lesquels elle expri-

Digitized by Google

me d'une manière touchante la douleur qu'elle éprouva en s'éloignant de ce beau royaume :

Adieu, plaisant pays de France !
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance !
Adieu France ! adieu mes beaux jours !
La nef qui disjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié.
Une part te reste, elle est tienne :
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne. (*Feller*).

« 1581. Le duc d'Anjou passa en Angleterre. Il y fut reçu par la Reine avec les marques de la plus tendre affection... Elle mit un anneau au doigt du duc d'Anjou, en lui disant qu'elle le fiançoit dès ce moment par cet anneau. Elle fit plus, car elle fit dresser et mettre par écrit, en latin, la forme de la célébration du mariage... Cet acte fut signé par l'évêque de Lincoln et par plusieurs seigneurs d'Angleterre. Castelnau en donna aussitôt avis au Roi par un exprès, et l'on crut en Angleterre et en France la chose consommée. Mais la joie du duc d'Anjou ne fut pas longue. Etant allé le lendemain voir la Reine; elle lui dit qu'elle avoit passé la nuit dans des inquiétudes et des alarmes mortelles, et que trois nuits comme celles-là seroient capables de la mettre au tombeau. Elle lui apporta quantité de raisons qui la faisoient balancer. Hatton, un des conseillers d'Etat, en ajouta beaucoup d'autres. Quelques ministres protestans anglois se déchaînèrent publiquement contre ce mariage, et il y a de l'apparence que ce fut par ordre secret de la Reine; mais ce qu'il y eut en cela de singulier, c'est que la nouvelle du mariage conclu s'étant répandue dans Paris, les prédicateurs catholiques, à la sollicitation des seigneurs, firent en même tems, de leur côté, mille invectives à ce sujet, et publièrent dans leurs auditoires que cette alliance d'un prince de France avec une Reine hérétique étoit le présage le plus certain que l'on pût avoir du renversement de la religion et du royaume.

» Le duc d'Anjou au DÉSESPOIR voulut prendre congé de la Reine d'Angleterre pour retourner au Païs-Bas, où Alexandre de Parme venoit de prendre Tournai et Saint-Guislain; mais elle le retint par de nouvelles promesses, le menaçant, s'il partoit, de porter ses inclinations ailleurs. Elle l'amusa ainsi trois mois, au bout desquels elle le laissa partir, à condition qu'il reviendroit un mois après... » (*P. Daniel.* VII. 330).

Les deux de sept seront en désespoir, Ceux de terrouer en seront supportez...

SUPPORTEZ. — *Suffero, sublatum*, supporter, (*W*). *Sublatum* a fait *soulever*. — LES DEUX DE SEPT sont l'un et l'autre à la tête d'un pays. A peine de retour des ISLES, le duc d'Anjou a été fait duc de Brabant et comte de Flandre; mais un an n'est pas écoulé que ce prince au DÉSESPOIR voit ces pays *soulevés* contre lui. Le Prophète en avait prédit la conquête : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES, MAIS LA TEMPESTE ET LIGURE COUARDE. LES PROFLIGENT EN SUBITES RUYNES (284).

« Le duc de Parme sçut que *le duc d'Anjou*, fort embarrassé dans un païs d'où il ne pouvoit sortir si les Etats d'un côté et les Espagnols de l'autre entreprenoient de lui fermer le passe, ne seroit pas éloigné d'un accommodement pour peu qu'il fut tolérable. Il le fit sonder. La chose fut sur le point d'être conclue entre eux, mais le prince d'Orange rompit le coup. Dans une assemblée des principaux chefs des Etats qu'il tint à Anvers (ville qui avoit massacré les Français), il leur fit comprendre que, dans la situation où se trouvoient leurs affaires, il ne falloit pas prendre conseil de la colère, mais de la prudence, dans la vue du bien public; qu'il falloit regagner ce prince, dont on avoit besoin, et ne le pas obliger, par trop de dureté, à traiter avec les Espagnols. On commença à négocier avec le duc qui consentit à remettre Vilvorde aux Etats, à condition qu'on lui fourniroit des vivres dont il avoit un extrême besoin; qu'on lui rendroit les prisonniers faits au combat d'Anvers, et qu'on lui laisseroit les chemins libres pour conduire ses troupes jusqu'à Dunkerque. Ce traité fut promptement et fidèlement exécuté de part et d'autre... Le duc d'Anjou rentra en France où il mourut l'année suivante, le dixième de juin 1584. » (*P. Daniel.* VII. 344-347).

C'est successivement que les deux ENFANS ont passé dans les ISLES; c'est successivement aussi que le DÉSESPOIR atteint LES DEUX frères. Le dernier vers de ce quatrain concerne uniquement Henri III, celui des DEUX DE SEPT qui a vécu le dernier; il dit quelle a été pour lui la conséquence de son DÉSESPOIR après le *soulèvement* de CEUX de son TERROUER.

Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.

Le mot PELTE, bouclier (*Gloss.*); *pelta*, Πελτη, bouclier (*W.*) est dans un quatrain (796); mais comme Henri III a pris le bouclier contre la Ligue on ne peut pas dire de lui : NON *pelte* PRINS. Il y a PELLE et non PELTE dans toutes les éditions. — *Pellis*, fig. apparence, masque; *pellem alicui detrahere*, ôter à qn. son masque, le faire connaître (*W.*). Nostradamus a dit : PELLE pour *pelle*, ablatif de *pellis*, comme il a dit FAUCER pour *fauce*, ablatif de *faux*, gorge.

Henri III s'est déclaré chef de la Ligue, comme on le voit dans un quatrain : NATIF DE BLOIS SUBJUGUERA LIGURES... DE SEPT, etc. (214); mais il ne *voile* pas ses projets, et l'ESPOIR de triompher DES LIGUES FUY. Le Prophète aime cette image : SERONT FACES DE LEURS MANTEAUX COUVERTS (291), L'ÉTAT DES MASQUES BIEN CHANGÉ (349), JAMAIS PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR, NE PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFERE (387).

« 1576. Henri III réunit l'assemblée des Etats à Blois. Cette assemblée avoit été demandée avec empressement par les calvinistes dans les requêtes qu'ils avoient présentées durant les négociations qui se firent pour la paix. Le Roi l'avoit volontiers accordée, dans l'espérance (l'ESPOIR) d'y faire modifier l'Edit de pacification et de regagner le Roi de Navarre, le prince de Condé et le maréchal de Danville par les grands avantages qu'il leur feroit; mais la Ligue des catholiques qui s'étoit formée depuis, pour obliger le Roi à la révocation de l'Edit, rompit ses mesures; car au lieu qu'il n'avoit auparavant qu'un parti à satisfaire, pour rétablir la tranquillité de l'Etat, il en eut deux à ménager, dont les vues et les démarches étoient toutes contraires. Il appréhenda de se trouver seul entre les deux factions, et ne pensa qu'à se précautionner contre l'une et contre l'autre, voyant que leur démarche tendoit également à anéantir l'autorité royale.

» Il n'étoit plus question de balancer l'une par l'autre; politique que la Reine-Mère (AU RÈGNE PAR GRAND HEUR, 217) avoit suivie par divers motifs durant la jeunesse des deux rois précédens; les conjonctures n'étoient pas les mêmes, et une neutralité apparente eût mis le Roi en butte aux deux partis. C'est pourquoi, tout bien considéré, il résolut de se déclarer en faveur de la Ligue.

» La principale raison qui l'y détermina fut que, ne pouvant ni avec sûreté, ni avec bienséance se jeter de l'autre côté, il ôtoit en même tems à la Ligue ce qu'elle avoit de plus dangereux par rapport à lui; car, en se portant pour chef de cette conspiration, il l'empêcheroit d'en choisir un autre, déconcerteroit par ce moyen les intrigues du duc de Guise, qui, selon le projet le devoit être, et *le Roi eût infailliblement réussi par là dans ce point essentiel s'il avoit eu dans la suite ou assez de précaution* ou assez de fermeté pour ne pas laisser revenir avec le tems le duc de Guise *par des voies détournées*, où il prétendoit arriver tout d'un coup d'abord (le duc de Guise avoit PELLE PRINS)... » (*P. Daniel.* VII. 297).

« 1577. Après tout, quoique le Roi n'eût pu déclarer avec plus d'éclat qu'il avoit fait dans les Etats, la résolution où il étoit de pousser les huguenots à bout, on vit bientôt son ardeur se ralentir à cet égard, soit faute d'argent, soit dans la crainte de voir rentrer les étrangers dans le royaume, en vertu d'une *ligue* dont les huguenots traitoient avec la Reine d'Angleterre, les princes protestans d'Allemagne et même avec le Roi du Nord... On se rapprocha insensiblement et la paix se fit... » (*Id.* 305).

« 1579. Les gentilshommes les plus considérables du parti huguenot pouvoient s'assurer que tandis qu'ils feroient profession de la nouvelle réforme ils ne seroient jamais avancés . et le Roi, *sur cet article, agit toujours conséquemment durant tout son règne*; car, non-seulement il n'admit jamais dans ses ordres aucuns seigneurs huguenots, mais encore l'hérésie fut toujours une raison d'exclusion de toutes les charges de la couronne, du bâton de maréchal, des gouvernemens de provinces et des emplois de sa maison (CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE, 216; NON PELLE PRINS). Mais le malheur de ce prince étoit qu'on ne lui tenoit aucun compte de ce qu'il faisoit en faveur de la religion, et cela venoit en partie du mépris où il étoit tombé

Digitized by Google

par sa conduite dans l'esprit du peuple catholique et en partie des secrètes menées des Ligueurs, qui empoisonnoient toutes ses intentions, et lui faisoient des crimes de toutes les condescendances qu'il étoit obligé d'avoir pour les huguenots, de peur de les trop effaroucher et de rallumer la guerre civile... Elle éclata cependant; mais elle finit cette même année par la médiation du duc d'Anjou, qui avoit un intérêt particulier à rétablir la paix dans le royaume... » (*Id.* 312). (La paix dura en France jusqu'en 1883, c'est-à-dire durant le temps des guerres du duc d'Anjou dans les Pays-Bas, à la tête de soldats français catholiques et huguenots, *voir* 204).

« Henri III avoit de très grandes inquiétudes de conscience; il lui prenoit quelquefois, la nuit, des frayeurs qui le faisoient cacher sous son lit, et dès qu'il tonnoit, il descendoit toujours aux basses-voûtes du Louvre. Cela fait voir que les pénitences et les retraites qu'il faisoit de tems en tems n'étoient pas de pures hypocrisies, mais que la mauvaise habitude l'emportoit sur les bons mouvemens qui ne faisoient que passer. » (*Id.* 305).

Joad a dit : « *Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.* » La bravoure éprouvée de Henri III, et sa conduite à l'égard des Seigneurs protestants, durant tout son règne, le lavent de toute hypocrisie et prouvent qu'au contraire la franchise était le fond de son caractère : NON PELLE PRINS. Ces mots font ressortir la valeur de ceux-ci sur le même prince : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA. Ces mots : AMY, TUERA, se touchent comme pour indiquer que l'assassinat suivit de près les serments d'amitié. Feller a dit : « Ils communièrent ensemble; le roi promit, par ser- » ment, d'oublier toutes les injures passées; mais dans le » même temps il projetait la mort de Guise. » Non, Henri III, à l'autel, était franc, et s'il tua son ami peu après, c'est que la raison d'Etat parla alors par la bouche de la Reine-Mère. Le Prophète, qui juge les faits et révèle les assassinats secrets, affirme donc que le prince catholique, dont a il dit : CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE, n'a pas commis le sacrilége dont l'accusent les auteurs catholiques eux-mêmes.

209.

Nouvelle brume et pluye impetueuse
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.

II. 18.

Les nouveaux troubles et les maux qui fondront de toutes parts à la suite du meurtre des Guises, empêcheront subitement les armées des deux rois de France et de Navarre d'en venir aux mains, et leur feront confondre tout à coup leurs intérêts. Ces malheurs seront nés de la journée des Barricades, dans laquelle les défenseurs du roi auront été assaillis à coups de pierre et de mousquet (le nouveau tonnerre). Brissac, l'auteur des Barricades, accusé auparavant par Henri III de n'être bon ni sur terre ni sur mer, dira qu'il a trouvé son élément en soulevant les pavés de Paris avec le flot populaire. Ce fait causera presque aussitôt la mort violente, à un âge peu avancé, du dernier fils d'entre les SEPT enfants de Henri II.

Ces mots : LA MORT DE SEPT nous renvoient encore à l'époque des SEPT RAMEAUX..., DE MAISON SEPT..., etc. On a vu que SEPT EN TROIS seraient à la fin *profligés* EN SUBITES RUYNES. LA MORT DE SEPT SUBITES est donc encore la fin de la maison de Valois. Voyons si tous les termes de ce quatrain trouvent leur explication dans l'histoire, en les entendant *au figuré* (7, 8).

Nouvelle brume et pluye impetueuse,
Empeschera subit deux exercites,..

NOUVELLE BRUME. — Il est dit que durant la révolution italienne : LES PRODITEURS (traitres) IRONT JOUR BRUYNEUX (558). — PLUYE IMPÉTUEUSE. On a vu une pluie semblable dans les quatrains sur les troubles qui ont eu lieu en France à partir de la mort de Henri II jusqu'à la Saint-Barthélemi : EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE REGNERA..., MONTAUBAN, NISMES..., MONTPELLIER, PESTE, TONNERRE ET GRESLE (198-199). Dans 16 vers sur Napoléon Ier, il est dit : PLUYE, SANG, LAICT. FAMINE ET PESTE (460). — EXERCITES. *Exercitus,* armée (*W*).

Le Prophète développe clairement ce que renferment ces vers, 1° dans deux quatrains qui se suivent sur la sortie de Paris du roi Henri III, sur la mort des Guises et la levée subite de l'étendard de la Ligue (212-213); 2° dans deux autres quatrains qui se suivent également sur l'union tardive des deux rois de France et de Navarre contre les Ligueurs : TROP TARD TOUS DEUX LES FLEURS SERONT PERDUES... DES LIGUEURS FORCES CONFONDUES, etc... (216-217).

« La mort du duc de Guise étoit sans doute un coup terrible pour la Ligue, dont la tête étoit abattue : mais il ne falloit pas lui donner le tems de respirer. Il falloit d'abord que le Roi marchât à la capitale avec *les troupes* qu'il avoit et avec l'*armée* que commandoit le duc de Nevers. Il temporisa trop : et les partisans de la Ligue, fort déconcertés partout, ayant eu le loisir de se reconnoître, reprirent cœur; et se remuèrent plus que jamais... Les choses furent portées aux plus horribles excès. La faction des Seize souleva la populace... Les lettres que le duc de Mayenne recevoit des Parisiens, qui le conjuroient tous les jours de se venir mettre à leur tête; le soulèvement d'Orléans, des principales villes de Picardie et en particulier d'Amiens; celui de la Champagne, où toutes les villes, excepté Châlons, levèrent l'étendard pour la Ligue, le mépris et la haine que les peuples témoignèrent *partout* pour le Roi, et l'impuissance où se trouvoit ce prince de suspendre cette révolution *générale*; tout cela détermina le duc de Mayenne à suivre le chemin que la fortune lui ouvroit et à s'engager dans une révolte qui, outre le motif de la religion, étoit encore colorée du prétexte de venger la mort de ses frères, et de se mettre lui-même en sûreté...

» Le mal s'étendant tous les jours, et devenant presque universel (il se vit réduit aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours et Saumur. *Sully,* I. 294), le Roi se trouva réduit à d'étranges extrémités, étant également haï des catholiques et des huguenots. Il fallut prendre un parti; et persuadé que le Roi de Navarre le recevroit à bras ouverts, et autant par inclination que par intérêt, il traita avec lui, et ils s'unirent ensemble contre les catholiques rebelles... Les troupes des deux Rois s'étant approchées les unes des autres, ils prirent le parti de marcher vers Paris. » (*P. Daniel,* VII. 473-489).

« Presque toutes les villes de Bourgogne, de Champagne..., s'étoient mises du parti de l'Union avant la fin du mois de mars... La plus grande partie de la Provence s'*estoit jettée avec la même impétuosité* dans ce parti... Le Roy de Navarre, depuis la mort des Guises, profitant de l'occasion qui luy estoit si favorable, lorsque tout estoit en désordre parmi les catholiques, avoit fort avancé les affaires de son parti par la prise de Niort, de Saint-Maixent, de Maillezais et de quelques autres places dans le Poitou, il avoit poussé ses conquestes jusques sur les frontières de la Touraine, s'estant rendu maistre de Loudun, de Thouars, de Montreuïl-Bellay, de Mirebeau, de l'Ile-Bouchard, de Chastelleraud, d'Argenton et de Blanc en Berry : lorsque voyant le pitoyable estat où le Royaume estoit réduit par ces trois partis qui le divisoient, il fit publier une déclaration du quatrième de mars, adressée aux trois Etats de France pour les exhorter à la paix, l'unique remède à tant de maux dont elle est affligée. Là, après avoir remontré qu'il est impossible que le Roy réussisse dans la guerre civile que quelques-uns luy conseillent de faire en mesme temps aux Huguenots et aux Ligueurs, il luy offre son service et toutes les forces de son parti. » (*P. Maimb.,* 292-297).

Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.

CIEL FEUX. — Ces feux, qui, avec la PIERRE, *font* LA MER PIERREUSE, sont le TONNERRE et FOUDRE de la GUERRE (voir : TONNERRE... PAR FOUDRE ET GUERRE BIEN CROYANTS A MORT MIS. 199, et Note). — *Le feu du ciel* dont il est parlé dans le chap. XIII de l'*Apocalypse,* sur la révolution italienne, est entendu des *canons rayés.* Voltaire a dit :

Le fer avec le feu volent de toutes parts
Des mains des assiégeants et du haut des remparts;
Ce que le fer atteint tombe réduit en poudre;
Et chacun des partis combat avec la FOUDRE.

Digitized by Google

Jadis avec moins d'art au milieu des combats,
Les malheureux mortels avançaient au trépas ;
Avec moins d'appareils ils volaient au carnage ;
Et le fer dans leur mains suffisait à leur rage.
De leurs cruels enfants l'effort audacieux,
A dérobé le FEU qui brûle dans les CIEUX...
On voit en un instant des abîmes ouverts
Des noirs torrents de soufre épandus dans les airs.
Des bataillons entiers par ce nouveau TONNERRE
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre. (*Henriade, VI*).

LA MER. — Les grandes eaux dans l'Ecriture sainte représentent les peuples, et Nostradamus a dit dans ce sens : PAR EAUX RENCONTRÉES (425), PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (451). En 1848, Lamartine arrête le flot populaire : MONDE AU MILIEU PILIER AUX BORNES (531).

« 1588. Le Roy, plus irrité que jamais par la résistance qu'on faisoit à ses ordres, fit entrer les gardes françoises, quelques autres compagnies et les Suisses, qui faisoient en tout quelque six mille hommes, le Jeudy douzième de may... Il parut bientost par les effets que c'étoit là justement donner le signal d'une sédition et d'une révolte générale dans tout Paris..... On redoubloit *les coups de mousquet* et de PIERRE sur ces pauvres gens et surtout sur les Suisses... Brissac, l'épée à la main, faisoit toujours pousser plus avant les barricades... *On ne peut nier que ce comte n'ait été celuy de tous les Ligueurs qui agit avec plus d'ardeur contre les Royalistes en cette fatale journée.* Comme il estoit extrêmement aigri de ce que le Roy luy avoit refusé l'admirauté, et qu'en la luy refusant il avoit dit d'une manière fort désobligeante, que c'estoit un homme qui ne valoit rien ni sur terre ni sur mer, en l'accusant de n'avoir pas bien fait à la bataille des Açores, il brûloit d'envie de se venger : et comme il vit les soldats enfermez de tous costez entre les *barricades dont il avoit esté l'auteur*, et les Suisses à sa discrétion, on dit qu'il s'écria, comme insultant au Roy par une raillerie piquante (SCOME), et s'applaudissant à soy-mesme : *Au moins le Roy sçaura qu'aujourd'huy j'ay trouvé mon élément, et que si je ne suis bon ni sur terre ni sur mer, je vaux quelque chose sur le pavé.* » (*P. Maimbourg*).

« 1588. En peu d'heures les soldats furent enfermés de toutes parts, exposés aux mousquetades des fenêtres et aux pavés dont chaque maison s'étoit fournie en dépavant les rues. » (*P. Daniel*, VII. 435).

Nostradamus a entendu les mots historiques : Victor-Emmanuel Ier s'attire une répartie piquante : MARRIT SCOME (328); Louis XIV dit : l'*Etat c'est moi!... Plus de Pyrénées!* : L'OEMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (249).... SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIES ENSEMBLE (259) ; Napoléon III se préparant à monter au trône de Louis-Philippe, dit : L'*Empire, c'est la paix!* : DE ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE (512), etc., etc. On a vu (*Vie de Louis XVI*, p. 26) avec quelle exactitude le Prophète a rendu les paroles que M. de Morny a prononcées pour enlever le vote du paragraphe de l'Adresse de 1861 sur les affaires d'Italie; celles de S. E. le ministre M. Billault, sur le même sujet, en 1862, se devinent sous ces mots : O VASTE ROME TA RUINE S'APPROCHE, NON DE TES MURS DE TON SANG ET SUBSTANCE, L'ASPRE PAR LETTRES FERA SI HORRIBLE COCHE, FER POINTU MIS A TOUS JUSQUES AU MANCHE (887).

« Quand nous aurons demandé à satiété à la Cour de Rome un changement de politique, quand nous lui aurons demandé de ne plus se retrancher derrière le *non possumus!* dangereux parce qu'il égare; quand nous lui aurons représenté que son obstination compromet les intérêts religieux et temporels ; *quand nous aurons fait une trouée* (FERA SI HORRIBLE COCHE) à travers le cercle compact qui entoure le Saint-Père, *croyez-vous que la raison n'aura pas fait un grand pas?* Nous ne désespérons pas d'arriver ainsi à une solution, et nous aimons mieux cette politique que celle des coups violents de la force matérielle. Nous aimons mieux faire agir la diplomatie, donner des conseils, que de faire mouvoir des armées et gronder le canon. »

« On doit bien se garder de conseiller au gouvernement l'évacuation de Rome. *Le poignard pourrait bien y entrer* quand l'épée en sortirait. » (*M. de Boissy*. 1er mars 1862).

« Catanzaro, 2 décembre 1861. — Calabrais!... Le rachat de Venise est proche, Rome sera avec nous!!! Que celui qui a un FER l'aiguise. Si Garibaldi nous appelle, qui est-ce qui ne volera pas en avant? » (*Pungolo*, de Naples).

Hélas ! *la raison a fait un grand pas* en 1793 ; elle s'est assise sur le tabernacle vide des Eglises, et bientôt FER POINTU A *été* MIS A TOUS JUSQUES AU MANCHE. (*Voir* : OBNUBILER PAR SES RAISONS, 366).

Les recherches pour l'interprétation du quatrain ont été limitées à la fin du règne de Henri III, le dernier fils des SEPT. Là, l'histoire nous a montré des paroles qui, seules, pouvaient donner un sens aux vers prophétiques, et ces paroles ont été prononcées par celui qui a pris la plus grande part a un évènement des plus considérables de l'histoire.

Les deux quatrains qui suivent celui-ci dans les Centuries ont été interprétés par Chavigny, de l'époque où vivaient les SEPT enfants royaux ; mais il n'a pas pris garde que ces quatrains tirent leur plus grande force de celui qui les précède. C'est donc douze vers sur la même époque.

Nouveaux venus, lieu basty sans deffense,
Occuper place par lors inhabitable,
Prez, maisons, champs, ville prendre à plaisance,
Faim, peste, guerre, arpent long labourable. II. 19.

Une secte nouvelle, apparue tout à coup et venue de l'étranger, pénétrera dans les villes qui ne seront pas en garde par l'ignorance du danger. Elle occupera bientôt des places de sûreté qu'il faudra déserter. Elle pillera à souhait toutes les propriétés des catholiques. Par suite de la famine, de la peste, de l'hérésie et de la guerre civile, la plus grande partie des terres restera en friche.

Freres et sœurs en plusieurs lieux captifs
Se trouveront passer près du Monarque
Les contempler ses rameaux ententifs,
Desplaisant voir menton, frond, nez les marques. II. 20.

« De ce temps-là, on appeloit par moquerie les huguenots et huguenotes, frères et sœurs. Il parle de l'assemblée nocturne avec presche de ceux de la religion prétendue réformée, découverte en la rue Saint-Jacques, à Paris, le 5 de ce mois, selon Surius (septembre 1557), et conduits aux prisons. Je qui ay veu tel trouble excité en rue Saint-Jacques, le remets au 10 d'aoust précédent. Plusieurs des grands évadèrent par faveur, furent faits prisonniers bien six vints et aucuns suppliciez que le roi voulut voir et Messieurs ses enfans. » (*Chavigny*. Janus François).

« *Déplaisant voir menton, frond, nez les marques*, parce que la pluspart de ceux qui voulurent faire résistance, furent blessez et balafrez par tout le visage, qu'ils avoient rempli d'emplâtres. » (*Guynaud*).

Comme nous l'avons dit, ces 12 vers se rapportent à la même époque. Les 8 derniers, que rien ne sépare de ces mots : LA MORT DE SEPT, se lient aux premiers par leur ensemble d'abord, et puis par l'expression : DU MONARQUE SES RAMEAUX ; car on a vu : DE SEPT RAMEAUX A TROIS SERONT RÉDUICTS *avant* LA MORT DE SEPT (203).

NOUVEAUX VENUS. — Les hommes de la révolution sont les GENS NOUVEAUX (191), l'empire de L.-Philippe est LE NEUF EMPIRE (522), Napoléon III est le ROY NOUVEAU (623) EN TERRE NEUFVE BIEN AVANT ROY ENTRÉ (633), etc. — PAR LORS INHABITABLES. En 1793, LES LIEUX PEUPLEZ *furent* INHABITABLES, POUR CHAMPS AVOIR GRANDE DIVISION (356). Les fleurs de lis redonnent la paix au monde, puis disparaissent et les guerres civiles recommencent. LES FLEURS PASSÉES... LONGTEMPS LA PAIX TERRES INHABITÉES (797). — FAIM :

La grand famine que je sens approcher !
Souvent tourner, puis estre universelle,
Si grande et longue qu'on viendra arracher
Du bois racine, et l'enfant de mamelle. I. 67.

« 1586. Ceste année est remarquable sur autres pour les trois fléaux, grande famine, peste et guerre, dont peuple infiny est péri. J'ay horreur d'apporter ce que j'en sçay par gens dignes de foy d'une seule province de la Gaule. Aussi disoit nostre auteur sur 1558, que l'on doit rapporter au temps de nos troubles : Le glaive de DIEV eternel en luysant par plusieurs famines réitérées, mortalitez, effusions sanguinolentes et séditions populaires. » (*Chavigny*).

Digitized by Google

« En 1572, au pays de Languedoc même, à la coste maritime, bien que le pays soit bon et pourveu de tout ce qui est requis à l'entretien de l'homme, la famine y estoit si grande, que les pauvres y tomboient roides morts dans les rues... En 1573, famine de Sancere estrange et non ouye... Tous les animaux furent mangés, les peaux, les parchemins, les cuirs des vieilles savates, la paille, les coquilles de noix pilées ; les os, tout servit de nourriture. Des enfants furent mangés par leurs parents. » (*Histoire de nostre temps*).

Ce quatrain, en apparence d'une application multiple, est fort déterminé. En effet, ces mots : QUE JE SENS APPROCHER, fixent une époque peu reculée, et *adapte* ce quatrain à un autre des plus précis sur la FAMINE que Paris, assiégé par Henri IV, a endurée, moins de 30 ans après la publication du quatrain : TON MAL S'APPROCHE... LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES (221). — Cette époque, à 30 ans de distance, est PROCHE pour le Prophète, qui a dit de Cromwel, né 40 ans après : SON TEMPS S'APPROCHE SI PRÈS QUE JE SOUPIRE (240).

210.

Libra verra regner les Hespéries,
De ciel et terre tenir la monarchie,
D'Asie forces nul ne verra péries,
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.

IV. 80.

Rome, qui est sous l'influence de la Balance, reconnaitra que J.-C., à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre, fait son action dans le monde par les Français. Sixte V déclarera déchu de ses droits à la couronne de France le roi de Navarre, qui protestera en rappelant que les libertés de l'Eglise gallicane déclarent que les rois de France tiennent leur couronne de Dieu et du peuple. Sixte V cédera pour ne pas jeter ou maintenir dans l'hérésie Henri III et Henri IV. Nul ne verra anéanties à Lépante les forces que le GRAND SOLIMAN a réunies AUX CHAMPS DE MEDE, D'ARABE ET D'ARMÉNIE, qu'auparavant un roi n'ait laissé SEPT enfants qui occuperont le trône par rang d'âge.

Ces SEPT qui TIENNENT PAR RANG LA HIÉRARCHIE, sont certainement les SEPT de FAIT ARISTOCRATIQUE (206), LES SEPT RAMEAUX (203)... DE MAISON SEPT (202), etc., Nostradamus rappellera peut-être ici les faits nombreux qu'il a exposés dans les quatrains sur les SEPT enfants de Henri II ; mais il est certain qu'il ajoutera quelque chose de nouveau et de fort important à *L'Histoire prédite et jugée*.

Libra verra regner les Hespéries
De ciel et terre tenir la monarchie,..

LIBRA. — « *Libra*, la Balance, signe du Zodiaque » (*W.*).

« *Tout le monde est divisé par les douze signes du zodiaque, voire jusque au centre de la terre* (p. 99)... LIBRA *préside à Romme, où est le royaume d'Edon, c'est-à-dire des chrétiens* (p. 87)... *Vénus, Saturne et le signe de* LIBRA, *président à Romme, cité métropolitaine, et chef et ville capitale des chrétiens ou de la chrestienté* » (p. 89). (*Le livre de l'Estat et mutations des temps*. Roussat).

LIBRA ou la BALANCE désigne l'Italie dans plusieurs quatrains : DES RÉGIONS SUBJETTES A LA BALANCE, V. 70 ; SUCCÉDERA AU REGNE DE BALANCE, IV. 96 ; le prince Eugène, l'enfant d'adoption de Napoléon Ier et vice-roi d'Italie, est l'ENFANT DU GRAND N'ESTANT A SA NAISSANCE *faisant* TREMBLER TOUS CEUX DE LA BALANCE ET DES MONTS FEUX (Vésuve, Etna) JUSQUES AUX MONTS SENIS (402) ; Napoléon III réunit la Savoie à la France, LA GENT LOMBARDE *faisant* SI GRAND EFFROY A CEUX DE L'AIGLE (d'Autriche) COMPRINS SOUS LA BALANCE (721).

HESPÉRIES. — « *Pays du couchant*, surnom de l'Italie pour les Grecs, et de l'Espagne pour les Romains. » (*W.*)

Les Français sont les GAULOIS DE L'HESPÉRIE (719), par opposition aux Gaulois du Piémont ou de la Gaule cisalpine ; la France et ses habitants sont TEMPLE ET CITADINS HESPÉRIQUES (445) ; le FRANC EDICT (682) qui régira NIMES, ARLES, VIENNE ou la France, est l'EDICT HESPÉRIQUE (908).

LIBRA ou l'Italie VERRA les Français OU LES HESPÉRIES à la tête de la civilisation dans le monde. Il est dit des savants français : CEUX QUI ESTOIENT AU RÈGNE POUR SCAVOIR (344), et d'un roi de France : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA (784). PARIS.., TERRE ATTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE DE PRÉSENT EST LA ROSE DU MONDE (759-761). Les Anglais sont à la tête du commerce : LE GRAND EMPIRE SERA PAR ANGLETERRE, LE PEMPOTAN DES ANS PLUS DE TROIS CENS, GRANDES COPIES (*Copiæ*, troupes. *W.*) PASSER PAR TERRE ET MER (voir *Vie de Louis XVI*, p. 220. Note), mais cela va cesser : l'isthme de Suez à peine ouvert, ON PASSERA A MEMPHIS SOMENTRÉES (*summa*, grande, *entrée*), LE GRAND MERCURE D'HERCULE FLEUR DE LIS FAISANT TREMBLER TERRES ET MER CONTRÉES (798).

DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE. — Jésus-Christ a dit à ses disciples après sa résurrection :

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; les instruisant à observer tout ce que je vous ai ordonné. Et voici que je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*St Matth.* Fin de son Evangile).

Nostradamus a dit du Verbe de Dieu : LE DIVIN VERBE... AYANT TOUTE PUISSANCE TANT SOUS SES PIEDS COMME AU SIÈGE CELIQUE, et il a placé à dessein ces mots à la suite d'un grand nombre de quatrains où la France révolutionnaire est en lutte avec l'Eglise (406, 551-552, 355-361, 607-608). (*a*).

Ces deux premiers vers sont la paraphrase énergique de ces mots : *Gesta Dei per Francos*. L'Italie elle-même a moins d'influence politique et religieuse dans le monde entier que la France. Le Prophète nous prépare ainsi à voir dans l'*Apocalypse interpretée* l'histoire de la France ou plutôt de Paris, à partir de 1789. Paris est *la Babylone* et *la ville sainte* de l'une et l'autre prophéties (voir chap. XI. ℣. 2, et OU TOUT BON EST TOUT BIEN 764). Comme cet état de choses dure depuis bien longtemps, et durera longtemps encore d'après l'Apocalypse et les Centuries, on cherche pourquoi Nostradamus a placé ces deux vers dans un quatrain sur l'époque des SEPT enfants d'Henri II, c'est-à-dire au temps

(*a*) 607 Apres combat et bataille navale,
Le grand Neptune à son plus haut beffroy,
Rouge adversaire de peur viendra pasle
Mettant le grand Océan en effroy. III. 1.

608 Le divin verbe donra à la substance,
Comprins ciel, terre, or occult au fait mystique,
Corps, âme, *esprit* ayant toute puissance,
Tant sous ses pieds comme au siège célique. III. 2.

Le peuple anglais, plus puissant que jamais après un combat sur mer livré contre un révolutionnaire qui PAR PEUR PLIERA L'ENSEIGNE, empêchera DE FLOTTER L'ONDE TYRRENE, et la mer de CEUX DE L'OCÉAN. C'est alors que le quatrain suivant et les deux autres qui s'*adaptent* à lui par le mot SUBSTANCE qu'on ne voit pas ailleurs dans les Centuries recevront leur accomplissement.

LE DIVIN VERBE *donnera* à la papauté et au corps de l'Eglise, son épouse MYSTIQUE COMPRINSE dans les saints du CIEL, de la TERRE et du purgatoire, lieu où les âmes sont comme l'or *caché* dans le minerai, et qui se purifie dans la fournaise, TOUTE *la* PUISSANCE qu'il a au ciel et sur la terre. C'est-à-dire qu'alors il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur, selon ce passage de l'Apocalypse sur le successeur de Pie IX : « *Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à tous ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple... Un autre ange suivit qui dit ces paroles : Babylone est tombée.* » (Chap. XIV, ℣. 6-8).

887 O vaste Rome ta ruine s'approche.
Non de tes murs de ton sang et substance :
L'aspre par lettres fera si horrible coche,
Fer pointu mis a tous jusques au manche. X. 65.

845 Par la puissance de trois Roys temporels :
En autre lieu sera mis le Saint Siège,
Ou la substance de l'*esprit corporel*,
Sera remis et receu pour vray siège. VIII. 99.

SUBSTANCE. — *Substantia*, essence, réalité, fond d'une chose (*W.*). C'est le Pape qui fait que Rome est ce qu'elle est ; il est la substance ou le fondement de Rome : *Ubi Papa ibi Roma*, là où est le Pape, là est Rome. — Ces deux quatrains appartiennent à des récits suivis sur le moment présent : le premier comprend 28 vers (882-888), le second 32 (844-851).

Digitized by Google

des guerres de religion et de partis, de révolte et d'anarchie, du SIECLE BIEN ESTRANGE (211). C'est qu'il a tenu à établir que les SEPT ont combattu pour le maintien de la foi orthodoxe. Il a dit de Henri III : CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE (216). Ces princes sont restés rois très-chrétiens et fils aînés de l'Eglise. Il est dit d'un de leurs successeurs pour le temps de la révolution italienne : ENTENDANT LA PLAINTE DU PEUPLE DE SON PRINCIPAL TILTRE, DRESSERA SI GRANDE ARMÉE, ET PASSERA PAR LES DÉTROITS DE SES DERNIERS AVITES ET BISAYEULS, QU'IL REMETTRA LA PLUSPART EN SON ETAT, ET LE GRAND VICAIRE DE LA CAPE SERA REMIS EN SON PRISTIN ETAT (162. Voir 863-867). — Voici le sens de ces mots : SON PRINCIPAL TILTRE :

« Sincèrement religieux, descendant des rois très-chrétiens, catholique, ne tenant à garder de son TITRE de roi de France qu'il ne prend jamais, que la qualification de fils aîné de l'Eglise, dont il se pare quelquefois, le comte de Chambord a largement compris ses obligations de prince et de fidèle... » (*Correspondance imprimée*).

Le Prophète a voulu encore, en plaçant ces vers dans un quatrain sur les SEPT, donner la plus grande preuve que les Papes ont toujours regardé la monarchie des rois très-chrétiens, fils aînés de l'Eglise, comme le véritable appui temporel de l'Eglise. Rome était alors gouvernée par le plus MALING d'entre les Papes (231); eh bien! Sixte V ne poursuivra pas à outrance Henri III et Henri IV qu'il a excommuniés. Nostradamus le déclare : QUAND CHEF PÉROUSE N'OSERA SA TUNIQUE SANS AU COUVERT TOUT NUD S'EXPOLIER SERONT PRINS SEPT (206)... FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221).

« Sixte V estoit d'une humeur extrêmement fière, hautaine, impérieuse et inflexible... Il crut avoir une belle occasion de faire hautement éclater la suprême puissance du pontificat qu'il vouloit rendre formidable à toute la terre par un coup extraordinaire; il fit peu de temps après, de luy-même, la plus foudroyante de toutes les Bulles contre le roy de Navarre et le prince de Condé. Car, après avoir élevé infiniment la puissance et l'autorité pontificale par dessus tous les rois de la terre, jusqu'à dire qu'elle les peut renverser de leur trône par des jugements et des arrests irrévocables, quand ils manquent à leur devoir..., il prive le roi de Navarre et le prince de Condé de tous les Estats et Domaines qu'ils possèdent, et les déclare incapables, eux et leur postérité, à perpétuité, de succéder à quelque Etat et Principauté que ce soit, et particulièrement au royaume de France; absout du serment de fidélité tous leurs vassaux et leurs sujets, auxquels il défend très étroitement de leur obéir; et avertit le roy de France de tenir la main à l'exécution de ce décret... Cette doctrine du droit de déposer les rois, et d'empescher par les censures et par les foudres de l'Eglise que leurs sujets ne rendent ce qu'ils leur doivent, avoit toujours été condamnée par les décisions de l'Eglise gallicane, par les arrest du Parlement et par les protestations que nos rois ont faites assez souvent contre cette entreprise inouïe de l'Eglise de Dieu pendant plus d'onze siècles, et qu'on n'a jamais pu souffrir en France.

» Le Parlement fit au Roy sur ce sujet de très-humbles remontrances pour maintenir les droits de la couronne et les libertez du royaume. Le roi de Navarre y joignit les siennes, et fit afficher jusqu'aux portes du Vatican la protestation solennelle qu'il fit contre cette Bulle... qui ne fut point publiée en France par arrest. Sixte V dit à l'ambassadeur de France qu'il souhaiteroit que le Roy eust autant de résolution contre ses véritables ennemis, que le Navarrois en avoit témoigné contre ceux qui haïssaient son hérésie et non sa personne. » (*P. Maimbourg*. 85-90).

Enfin, le Prophète déclare dans ces vers que les derniers Valois étaient *rois de droit divin;* qu'ils tenaient leur MONARCHIE DE CIEL ET TERRE. Henri IV est LE LÉGITIME des quatrains (215), Louis XVIII aussi (449). Nostradamus n'emploie pas ailleurs ce mot.

« Voici comment le Pape Pie IX explique la résistance qu'il oppose aux prétentions de l'Italie : « Nous ne pouvons pas, disait-il, dans son encyclique du 19 juillet 1860, abdiquer les susdites provinces de notre domination sans affaiblir les droits non-seulement des princes de l'Italie qui ont été dépouillés injustement de leur domaine, mais encore de tous les princes chrétiens, qui ne pourraient voir avec indifférence l'introduction de certains principes très pernicieux. » Ces paroles sont commentées avec clarté par M. le comte de Chambord, dans une lettre rendue publique et adressée à un homme qui avait pris d'une manière mattendue la défense du Pape. Voici un passage de cette lettre : « Dépouiller le souverain dans la personne du Saint-Père, c'est dépouiller tous les souverains; et renverser son trône dix fois séculaire, c'est saper la base de tous les trônes. »

» Voilà qui est d'une clarté évidente, et c'est ce qui rend respectable le principe derrière lequel s'abrite la Cour de Rome : car ce principe a eu ses grandeurs. *La Cour de Rome* se réfugie dans la légitimité; elle ne reconnaît d'autres *droits* que ceux *qui viennent d'en haut* (TENIR LA MONARCHIE DU CIEL). Mais en face de Rome, il y a tous les pays du monde qui disent que partout la base du droit public est l'intérêt et le consentement des peuples (TENIR LA MONARCHIE DE TERRE). Les sociétés se créent un gouvernement qui leur convient, et ce gouvernement est obligé d'agir en vue de leurs intérêts.

« Aujourd'hui, qui arrête à Rome la révolution? C'est la doctrine de la légitimité. Eh bien! je le déclare, la question posée ainsi serait tellement réduite qu'il n'y aurait plus en France, du moins, aucune hésitation; car la lumière se fait de plus en plus, et je l'espère fermement, les âmes pieuses, dont il faut respecter les susceptibilités, comprendront enfin que la liberté doit avoir sa place dans le monde.» (*E. Ollivier*. Séance du Corps législatif du 12 mars 1862).

La Révolution a fait *perdre*, dit Nostradamus, la PARFAITE LIBERTÉ (93); aujourd'hui, LIBERTÉ SAINTE *est* AU CORN ET CRY (554); la France, sous Napoléon Ier, a été DAME SERVE (425), et il est nécessaire que Paris aujourd'hui soit LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ FAIT SERVE (673), RAPIS ONC FUT EN SI TREDUR ARROY (556), etc... LE TIERS au pouvoir a fait PIS QUE NE FIT NÉRON (278); le pouvoir qu'il a usurpé alors est devenu barbare : BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (309). Durant la Ligue, à l'époque où ce quatrain recevait son accomplissement, Paris, LA CITÉ SOLAIRE, eut des LOIS BARBARES ET VAINES (221), et LE TIERS *a* TRUCIDÉ Henri III (205). A la vue de tous ces évènements et de ceux qui sont encore dans l'avenir, le Prophète invite les peuples à s'en tenir à la monarchie qui vient du CIEL (711) ou *d'en haut*, comme dit M. E. Ollivier.

« Lorsque je saisis le timon des affaires, j'avais déjà des idées arrêtées sur tous les grands éléments qui cohésionnent la société; j'avais pesé toute l'importance de la religion; j'étais persuadé, et j'avais résolu de la rétablir. Mais on croirait difficilement les résistances que j'eus à vaincre pour ramener le catholicisme. On m'eût suivi bien plus volontiers si j'eusse arboré la bannière protestante. En proclamant le protestantisme, qu'eussé-je obtenu? J'aurais ramené la fureur des querelles de religion, lorsque les lumières du siècle et ma volonté avaient pour but de les faire disparaître tout à fait. Ces deux partis, en se déchirant, eussent annihilé la France, et l'eussent rendue l'esclave de l'Europe, lorsque j'avais l'ambition de l'en rendre maîtresse. Avec le catholicisme, j'arrivais bien plus sûrement à tous mes grands résultats: dans l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit, et je me promettais de traiter celui-ci avec une telle égalité, qu'il n'y aurait bientôt plus lieu à connaître la différence. Au dehors, le catholicisme me conservait le Pape; et dès-lors quelle influence! quel levier d'opinion sur le reste du monde, etc., etc. » Et il a terminé disant : « François Ier était placé véritablement pour adopter le protestantisme à sa naissance et s'en déclarer le chef en Europe. Charles-Quint, son rival, prit vivement le parti de Rome; c'est qu'il croyait voir là pour lui un moyen de plus d'obtenir l'asservissement de l'Europe. Cela seul ne suffisait-il pas pour indiquer à François Ier la nécessité de se charger de défendre *l'indépendance* de cette même Europe? Mais il laissa le plus pour courir après le moins. Il s'attacha à poursuivre ses mauvais procès d'Italie; et, dans l'intention de faire sa cour au Pape, il se mit à *brûler* des réformés dans Paris. (A la place de François Ier, Napoléon Ier se serait fait protestant, et alors il aurait rendu l'Europe indépendante et il n'aurait fait périr personne). Si François Ier eût embrassé le luthéranisme, si favorable à la suprématie royale (?), il eut épargné à la France les terribles convulsions religieuses amenées plus tard par *les calvinistes, dont la teinte toute républicaine* (LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS, 203), fut sur le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle monarchie. Malheureuse-

Digitized by Google

ment François Ier ne comprit rien à tout cela. (En effet, c'est à n'y rien comprendre ; un trône soutenu par des républicains !) Bêtise du temps ! intelligence féodale ! François Ier, après tout, n'était qu'un héros de tournois, un beau de salon, un de ces grands hommes pygmées...

» Les Papes ne pouvaient nous pardonner nos libertés de l'Eglise Gallicane : les quatre fameuses propositions de Bossuet surtout excitaient leur ressentiment ; c'était, selon eux, un véritable manifeste de guerre, aussi nous considéraient-ils, hors du giron au moins, autant que les protestants. Ils nous trouvaient aussi coupables, peut-être plus, et s'ils ne nous avaient pas accablés de foudres ostensibles, c'est qu'ils avaient craint les conséquences : notre séparation. L'exemple de l'Angleterre était là. Ils n'avaient donc pas voulu se couper *le bras droit* de leur propre main ; mais ils ne cessaient de veiller pour une occasion favorable ; ils l'attendaient du temps... Si nous eussions été laissés à nous seuls, le Pape et moi, j'en eusse fait ce que j'aurais voulu ; j'eusse gouverné alors le monde religieux avec la même facilité que je gouvernais le monde politique... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 112).

Et le monde religieux eût croulé dans le même temps que le monde politique. Il est nécessaire, pour l'indépendance de l'Eglise, que le Pape ne soit le sujet d'aucun souverain, mais il est bon aussi que le pouvoir temporel du Pape ne soit pas si étendu qu'il l'oblige, comme grande puissance, à intervenir dans toutes les questions européennes, ce qui l'exposerait à toutes les conséquences du droit de la guerre. La France a donné au Saint-Siége son pouvoir temporel, et sa mission est de le lui conserver tel qu'il existait avant la Révolution italienne. Aussi, elle le fera : LE GRAND VICAIRE DE LA CAPE SERA REMIS EN SON PRISTIN ETAT (162), TOURNANT L'EGLISE EN PRISTINE PREEMINENCE..... UN ROY DE FRANCE LE RENDRA VULCANAL... QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPE (*voir* 861-873).

« La papauté, cette institution divine, dont la grandeur a toujours été celle de la France, que la France depuis onze siècles s'est fait un honneur de défendre et de vénérer, que la France représente sur tous les points du globe parce que son épée a toujours été au service de la foi catholique, et que le monde les confond dans un même amour ou dans une même aversion ; la papauté humiliée, persécutée, dépouillée des plus beaux fleurons de sa couronne, est à la veille peut-être de perdre les derniers restes de sa souveraineté temporelle ! ... Non, je ne croirai jamais qu'ils expriment la pensée du fils aîné de l'Eglise, ces malheureux publicistes acharnés à son déshonneur, de ce fils qui, en tant d'occasions, a manifesté son respect, son dévouement au siège de Rome, et qui, à la veille de se présenter à la France comme son sauveur et son roi, écrivait cette noble profession de foi : « Je déplore de toute mon âme que mon cousin, » le fils aîné de Lucien, n'ait pas senti que la souveraineté temporelle du chef de l'Eglise est intimement liée à l'éclat du catholicisme et à l'indépendance de l'Italie ! » Non ! le neveu de Napoléon Ier ne peut vouloir détruire *ce que les siècles ont fait et ce qu'ils ont bien fait !* Il ne peut vouloir donner à la révolution et à l'Angleterre un triomphe si plein de larmes pour la France et pour le monde catholique ! » (*M. le comte de Ségur-Lamoignon*. Corps législatif, 12 mars 1861).

C'est qu'en effet Napoléon Ier, qui voulait avoir le Pape sous la main et gouverner le monde religieux, a dit lui-même que *le pouvoir temporel des Papes est l'œuvre des siècles*, et qu'en l'établissant, *les siècles ont bien fait*. Il y a dans tout cela bien des contradictions de conduite et de langage. Mais sous les Napoléons comme sous les Capétiens, la France n'a jamais voulu permettre à une autre puissance de la remplacer dans son protectorat à l'égard du Saint-Siége. Dieu suscite Napoléon Ier : LA VENÜE DU SAINT-ESPRIT (80); il l'arme du glaive : LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (469); à la fin il l'aveugle : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE (403). Napoléon III est LE PROGRÉÉ (540) comme son oncle (459). On peut donc dire avec la tradition : *Gesta Dei per Francos*, et avec Nostradamus : LIBRA VERRA RÉGNER LES HESPÉRIES, DE CIEL ET TERRE TENIR LA MONARCHIE. Le journal d'aujourd'hui, 16 avril 1862, développe très bien cette pensée, et avec trop d'à-propos pour que je ne le cite pas :

« L'action de la Providence sur les nations a plus d'un trait de ressemblance avec sa conduite sur les individus ; il y a aussi pour les peuples de ces prévenances divines dont le mystère frappait Augustin d'admiration et de terreur. « Ce n'est pas sans un dessein » profond de la sagesse divine, dit-il, que les peuples ainsi que les » hommes pris individuellement, sont appelés au moment et de la » manière qui assurent leur conversion ; » et un de ses disciples achève sa pensée, en s'écriant : « Pourquoi ces prédilections pour » un peuple de préférence à un autre ? pourquoi ces différences ? » quelle en est la raison ? Les saints livres se taisent sur ce mystère ; le grand Paul ne sait que l'admirer. Ne soyons pas assez » présomptueux pour prétendre y porter la lumière ; nous aussi » admirons et taisons-nous. » (S. Aug. *lib.* LXXXIII. *Qæs.* 9. 68. — *S. Prosper. De Vocat. gent.* lib. II. cap. IX. 3). — La France a été privilégiée entre toutes les nations chrétiennes par la manière dont lui a été départi le don de la foi ; et son titre de fille aînée de l'Eglise repose sur les témoignages les plus éclatants de son dévouement et sur les droits les plus authentiques. Appelée des premières et dès les premiers temps où fut publié le christianisme, sa foi ne s'est jamais démentie ; elle a eu ses orages, ses perturbations, jamais d'éclipse totale (OBNUBILER, 366). Clovis lui-même à peine régénéré par le baptême se fait gloire de ce titre de défenseur de l'Eglise. Le pape Anastase voit déjà dans ce royal converti la *couronne* de l'Eglise, la *colonne* qui doit l'appuyer, le *prince destiné de Dieu* à la mettre à l'abri de la perfidie et de la puissance des méchants. (*Epist. Anastas. Papæ*, c. II, *ad Clodoveum I.* Mansi, t. VIII, p. 193). Pepin et Charlemagne fondront ou raffermiront, en les étendant, les bases de la puissance temporelle des Papes et assureront son indépendance ; Charlemagne, surtout, qui s'honorait d'être appelé le *dévot défenseur* de l'Eglise romaine (*Capit. ann.* 769. Migne. *Patrol. lat.* t. XCXII, p. 122), et qui, par son testament, léguait à ses enfants cette charge glorieuse comme un bien au-dessus du trône et de l'empire (*Id.* t, XCVII, p. 301). Et pour ne pas parler des autres, nous voyons saint Louis se montrer fidèle à ses traditions héréditaires de nos rois, et en consigner dans son testament l'impérissable témoignage (*voir le Monde*, 18 février 1861 et suprà).

» Tel était le legs que la Providence avait fait à nos rois ; mais il faut ajouter que la nation était associée à cette grande mission. En effet, si un Pape déclare que, dans les desseins de Dieu, la foi des rois très chrétiens les constitue *le bras droit* de l'Eglise (*Pelagius II papa*. Migne. t. LXXII, p. 705) ; des Papes aussi nous montrent la nation entière appelée à partager cette gloire (*Stephanus II papa*. Epist. IV ad Sippinum. — *Paul I papa*. Epist. ad Francos). La France, suivant la pittoresque expression de Grégoire IX écrivant à S. Louis, la France est l'épée de la papauté ; elle a été sacrée par Dieu la garde d'honneur de son représentant sur la terre (*Greg. IX*. Epist. ad Ludov. regem). Et l'on sait comment, parmi nous, la foi s'est conservée pure de toute défection royale ou nationale. Henri IV et Clovis, saint Louis et Charlemagne, les Albigeois, les guerres de religion, la Ligue et la Vendée proclament également ce fait qui résume à lui seul toute notre histoire religieuse.

» A cela, il faudrait ajouter ce don d'apostolat qui semble être l'apanage de la nation française. On l'a dit avant nous : « L'Eglise, » selon la *prédiction* de tant de saints, s'étend par les rois de France, » l'Angleterre le sait, et le moine saint Augustin, son premier apô» tre, saint Boniface, apôtre de la Germanie et les autres apôtres du » Nord, ne reçurent pas un moindre secours de la France, et Dieu » montrait dès-lors, par des signes manifestes, ce que les siècles » suivants ont confirmé, qu'il voulait que les conquêtes des Fran» çais étendissent celles de l'Eglise. » (*Bossuet*. Disc. sur l'unité de l'Eglise). L'histoire des missions de nos jours et les progrès de la propagation de la Foi sur toutes les plages du globe, viennent confirmer ces *prédictions* des saints et le coup-d'œil d'aigle du grand évêque de Meaux. Et ainsi se manifeste à travers le temps la pureté, et, si je puis ainsi m'exprimer, l'abondance de la foi dans laquelle nous fûmes enfantés à l'Eglise. » (*Le Monde*).

« Les monarques François portent le titre de *rois très chrétiens* et de *fils aînés de l'Eglise*. Saint Grégoire-*le-Grand* disoit en écrivant à Childebert que le royaume des François est autant élevé au-dessus des autres que la dignité royale est par dessus les hommes privez. Grégoire IX ajoute que Dieu a choisi ce royaume pour exécuter ses divines volontez. Boniface Vitalien, jurisconsulte italien, assure après Suidas que, quand on nomme simplement *le roi*, on entend

Digitized by Google

celui des François, qui l'est par excellence ; Balde, aussi italien, proteste que le monarque François porte la couronne de gloire entre les rois ; et Mathieu Paris, anglois, ne fait point de difficulté de dire que le souverain des François est le roi des rois de la terre. » (*Moréri*, France). (Voir la suite à l'*Apocalypse*, p. 2).

D'Asie forces nul ne verra peries,
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.

Dans le présage : De maison sept par mort mortelle suite (202) il est dit : Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite, Subjuguera ses jadis conquéreurs ; et, à la suite d'un quatrain qui rappelle la mort de Henri II : Celuy qu'en luitte et fer au fait bellique, Aura porté plus grand que luy le pris, on voit que les grandes copies du grand Soliman recrutées Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Armenie, Tomberont près du rivage d'Araxes ou dans le golfe de Lépante (194-195).

Nostradamus dit donc ici à ses contemporains : Nul d'entre vous ne verra péries les forces d'Asie ou les grandes copies de Soliman qu'après que notre roi Henri II aura laissé sept enfants qui monteront au trône par rang d'âge. — Napoléon Ier, ayant chef rouge proche a hiérarchie (305), vit contre luy la Cappe de la grande hiérarchie (390). La hiérarchie est dans les quatrains le pouvoir suprême : En hiérarchie n'en fut onc un pareil, à Napoléon III (529).

Il y a quelque chose d'extrêmement précis dans ce vers : quatre ans avant la mort de Henri II, Nostradamus a imprimé qu'aucun des sept enfants qui vivaient alors, ne mourrait avant leur père. Il a dit ailleurs : des sept rameaux Les quatre plus aisnez seront surpris par mort, et les trois survivants seront deux frères et une sœur (203).

A la mort du dernier roi de la maison des sept, la France put reconnaitre que sa monarchie vient du ciel.

« Henri, Roi de Navarre était malheureusement engagé dans la religion calviniste lorsque la mort du duc d'Alençon le fit héritier présomptif de la couronne de France. Cette conjoncture fut une occasion et un prétexte plausible à la Ligue d'éclater, et un moyen aux chefs qui ne l'avoient jusqu'alors fomentée que sourdement, de la faire agir à découvert, et de commencer à jouir du fruit de leurs intrigues à la ruine de tout le Royaume. On peut regarder l'attentat de la Ligue comme un de ces coups extraordinaires de la Providence, qui sçait tirer les plus grands biens des plus grands maux, et se servir du crime même pour parvenir aux fins qu'elle se propose. Dans le cours naturel des choses, il paroît hors de doute que si le Roi de Navarre fût parvenu sans opposition à la couronne de France, l'Hérésie serait devenue la religion dominante ; et qu'avec le temps, la religion catholique y auroit été insensiblement abolie. Une multiplicité d'incidents extraordinaires achemina les choses d'une manière tout autre que la prudence humaine ne pouvoit le prévoir. Le prince hérétique vint à bout de ses ennemis, et la vérité triompha de lui-même. La victoire se déclara pour ses droits et pour la justice de sa cause. L'hérésie et l'injustice, dont l'une étoit dans un parti et l'autre dans l'autre, succombèrent toutes deux ; et la France, en couronnant son Roi légitime, conserva la véritable religion. » (*P. Daniel*, VII. 350).

Pour quel peuple Dieu a-t-il fait des miracles plus nombreux et plus grands que pour le peuple français ? Il faut bien alors que ce peuple ait une mission toute particulière à remplir : Libra verra régner les Hespéries, De ciel et terre tenir la monarchie.

211.

En l'an cinq cens octante plus et moins
On attend le siècle bien estrange,
En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.

VI. 2.

Pour l'an 1580 et les années qui précèderont et suivront cette date, les Astrologues attendent une époque de malheur ; Prophète, je dis que ce sera la Ligue, l'évènement le plus étrange de l'histoire. Pour l'an 1703, le voisinage de Saturne et Jupiter au chef d'Ariès annonce, d'après les Astrologues, des mutations dans les Etats ; Prophète, je déclare que plusieurs royaumes, marchant comme un seul homme, feront éprouver un changement à la monarchie des Espagnes dont ils réduiront l'étendue sous un roi cinq du nom, Philippe V.

Ce quatrain fixe la date précise d'évènements prédits avec détails dans plusieurs autres. — On dit *en* 89 pour *en* 1789, *en* 48 pour *en* 1848 : En l'an cinq cens octante est pour *en* 1580, et en l'an sept cens et trois pour *en* 1703.

En l'an cinq cens octante plus et moins
On attend le siècle bien estrange,..

Cette date est tout aussi précise que la suivante en l'an 703. Nostradamus ne dit pas plus ou moins, mais plus et moins. *Le siècle bien estrange* doit commencer avant (moins) 1580 et aller au-delà (plus) de cette époque, et c'est cette durée qui formera le siècle bien estrange. *Sæculum*, siècle, espace de temps indéterminé (*W.*). Il est dit dans des quatrains sur Napoléon Ier : Nous espérons un siècle bien senestre (349) ; une constitution nouvelle par ce siècle *nous* rendra tres contents (738), Renouvellant siècle d'or pour l'airain (720). La Ligue commence en 1577 et finit en 1593.

« La Ligue est peut-être l'évènement le plus singulier qu'on ait jamais lu dans l'histoire... Les défenseurs de l'autorité du Roi étoient les ennemis de sa religion, et les défenseurs de sa religion étoient les ennemis de sa personne. Les protestans lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur secte, et les Ligueurs l'assassinèrent à cause de son union avec le Roi de Navarre, chef des huguenots. Suspect aux catholiques et aux huguenots, etc... » (*Abrégé chron. de l'Hist. de France*. II. p. 580).

« 1577. Ce jourd'hui treizième jour de febvrier l'an mil cinq cens soixante et dix sept, Nous soubz signez... avons prêté le serment, et juré sur les saincts Evangiles, de garder inviolablement et de poinct en poinct les articles cy-devant escriptes de ladite Association et Sainte-Ligue... » (*P. Maimbourg*. Hist. de la Ligue, p. 37).

« 1588. Paris avoit fait renoître la Ligue avec plus d'ardeur que jamais pour venger la mort des deux frères. *Il n'y a rien dans toute l'Histoire de plus* estrange que ce qui se fit en cette grande ville, quand on y apprit une si surprenante nouvelle. Les Seize se rendent maîtres de Paris... » (*Id.* p. 270).

« 1593. Ces beaux prétextes du bien de l'Estat et de la conservation de l'ancienne religion, que les chefs de la Ligue avoient pris pour la bastir et pour la maintenir, s'évanouirent par la conversion du Roy... » (*Id.* p. 454).

« 1588. Je reproduirois icy le soleil obscurci tout à coup sans aucun nuage, une épée flamboyante sortie du centre de cet astre, des ténèbres palpables comme celles d'Egypte en plein midy, des tempestes extraordinaires, des tremblemens de terre, des fantosmes de feu en l'air, et cent autres prodiges qu'on dit qui arrivèrent en cette malheureuse année mil cinq cens quatre-vingt-huit et qu'on prétend (*Journal de Henri III*) avoir esté tout autant de présages des horribles désordres qu'on y vit, mais je ne suis pas persuadé qu'on doive donner beaucoup de créance à ces sortes de signes, qui sont d'ordinaire des effets d'une cause naturelle, quoy-que bien souvent inconnuë, ni aux prédictions des Astrologues, dont quelques-uns (*Joann. Regiomontan.*) crurent avoir trouvé dans les astres que cette mesme année seroit la dernière du monde... » (*Id.* p. 206).

En précisant les évènements de l'année 1703, et la persécution a l'Eglise chestienne plus grande que n'a été faite en Affrique l'an mil sept cens nonante deux (140) ; en précisant tous les grands evenemens tristes, prodigieux et calamiteuses avantures (61), à partir de Henri II jusqu'au temps présent, évènements que nous savons accomplis, Nostradamus se sépare des Astrologues et mérite notre confiance pour tout ce qu'il annonce jusqu'à la fin du monde et même pour l'époque qu'il fixe à ce cataclysme : L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois... Les entrez sortiront de leur tombe (926-928). — Des phénomènes météorologiques accompagnent les plus grands évènements de l'histoire : Feu couleur d'or du ciel en terre veu... Prinse du grand neveu (551), Estoille chevelue... Mourra de Rome grand, La

Digitized by Google

NUIT DISPARUE (914 *bis*), etc. Le SIÈCLE de la Ligue a été BIEN ESTRANGE comme le fut la suite de la révolution de 1789 : LA FIN SERA EN TOURMENTS BIEN ESTRANGE (345).

« Plus on étudie l'époque agitée de 1589 à 1593 et qu'on la compare à l'autre période de 1789 à 1793, plus on reconnaît que ce n'est pas seulement une identité de chiffres, un rapprochement de dates que l'histoire peut y rencontrer. Il y a d'autres points de ressemblance. Un principe différent agite les masses ; mais ces masses se montrent dans leurs mêmes conditions, avec un caractère de force, de résolution et d'énergie. Que se passe-t-il à Paris ? Quelle différence existe-t-il entre le parloir des bourgeois, les assemblées de salles, de quartiers, et les clubs d'une autre époque ; les prédicateurs de la chaire et les orateurs de la place publique ; les états-généraux de 1588 et 1593 et les assemblées constituante, législative de la grande Révolution française ; le conseil de l'union et les comités politiques de salut public et de sûreté générale ; le bureau municipal de l'Hôtel-de-Ville et la commune ; les conseils des seize quarteniers et les sociétés des Cordeliers et des Jacobins ? Et la lutte, entre qui s'engagea-t-elle ? La bourgeoisie a vaincu les gentilshommes ; elle a expulsé le Roi de sa ville de Paris ; bientôt elle est elle-même dépassée par le peuple, par la multitude, qui veut lui arracher le pouvoir. N'est-ce pas toujours la marche des révolutions ? Sans doute, la comparaison ne peut être absolue ; les événements ne sont jamais identiques ; ils se produisent dans la proportion des temps, sous l'impression des idées de chaque époque ; mais le type populaire s'imprime indélébile à l'une et à l'autre époque. » (*Mag. univ.*, IV 303).

En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.

« EN L'AN SEPT CENS ET TROIS. — EN APRÈS, *la très fameuse approximation et union de* SATURNE ET JUPITER *qui se fera près la teste d'*ARIÈS, *l'an de Notre Seigneur* MIL SEPT CENS ET DEUX, *monstrera universellement sur terre insignes admirables et plus que très grandes altérations et* MUTATIONS, *ainsi que Lupoldes d'Austriche, en son introductoire, au cinquiesme traicté nous a laissé par escript... Si le monde ne périt alors, sera merveilleuse et espouvantable des* MUTATIONS *qui seront et adviendront.* » (*Roussat.* Voir *Vie de Louis XVI*, p. 153).

Nostradamus parle de cette *approximation* : CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES MUTATIONS ! Ces MUTATIONS les voici : PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. *Les* CIEUX EN *sont* TESMOINGS : CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE. Ceci a lieu en 1702 (SEPT CENS ET TROIS). Connaissant les *commotions* politiques que *la France et l'Italie* devaient éprouver un *siècle* plus tard sous le SOLDAT SIMPLE *parvenu* EN EMPIRE, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (383-389), le Prophète fait suivre ces mots : CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES ÉMOTIONS ! de ceux-ci : PUIS PAR LONG SIÈCLE SON MALING TEMPS RETOURNE, GAULE ET ITALIE QUELLES ÉMOTIONS ! et il place ce quatrain en tête d'un récit en 48 vers sur les évènements de 1789 à 1814 (371-382).

CIEUX EN TESMOINGS. — Le Prophète signale dans un même quatrain les deux époques pour lesquelles les Astrologues, prenant les CIEUX EN TESMOINGS, avaient annoncé de grands maux, tout *en doutant si le monde pourroit tant durer* (*voir Vie de Louis XVI*, p. 161). Il insiste donc pour montrer combien il diffère des Astrologues :

« *Par plusieurs fois, j'ay prédit longtemps auparavant ce que depuis est avenu, et en particulières régions* (en particularisant les lieux), *attribuant le tout estre fait par la vertu et inspiration divine* (4)... *Quand à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin* (*ingenium*, esprit), *cognoistre des secrets obstruses de Dieu le créateur* (12). »

N'oublions pas qu'il défend à tous les Astrologues de toucher à son livre : *Omnes Astrologi procul sunto* (173). S'il s'est servi de l'Astrologie : LE CIEL DE PLANCUS LA CITÉ NOUS PRÉSAGE, PAR CLAIRS INSIGNES ET PAR ESTOILLE FIXES, QUE DE SON CHANGE SUBIT S'APPROCHE L'AGE NE POUR SON BIEN NE POUR SES MALEFICES (324) ; c'est le plus souvent uniquement pour fixer les époques, en déclarant quel sera l'état du ciel.

QUE PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. *Regnum*, règne, royaume, terre (*W.*). — UN. Il est dit des Alliés, en 1814 : UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (405). Ici encore PLUSIEURS RÈGNES sont *unis* ; ils ne forment qu'UN pour *faire* CHANGE A CINQ. Dans un quatrain sur L.-Philippe : APRÈS LE SIÈGE TENU DIX SEPT ANS, CINQ CHANGERONT EN TEL RÉVOLU TERME (518), des changements sont annoncés pour cinq Etats au moment même où les 17 ans seront révolus ; mais, en fixant l'année 1703 attendue par les Astrologues, Nostradamus ne dit pas que le CHANGE aura lieu *en tel révolu terme* ; il vient de dire : PLUS ET MOINS. Commencé en 1700, ce CHANGE se poursuit en 1703, et se consomme en 1713, par le traité d'Utrecht : PAIX, UNION SERA ET CHANGEMENT (255). Alors fut accomplie cette parole de paix : *Plus de Pyrénées !* SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIES ENSEMBLE (259). La *guerre de la succession* est racontée par Nostradamus dans deux récits de 16 vers (252-255, 256-259) et dans d'autres quatrains.

« La mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée le premier novembre 1700, donna naissance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Au commencement de 1713, les conférences se continuèrent avec tant de succès, à Utrecht, que la paix fut signée en cette ville le 11 avril avec l'Angleterre, le Portugal, le duc de Savoye, le roi de Prusse et les Hollandois. » (*Moréri*, Louis XIV).

» Le Roi, en vertu du pouvoir qu'il a reçu du roi d'Espagne, cède au roi de *Prusse* la ville de Gueldres, avec une partie du haut-quartier de la Gueldre espagnole, le pays de Kessel et le baillage de Kriekenbeck... Le traité confirme la cession du royaume de Sicile, faite au duc de *Savoye* par le roy d'Espagne.... Le Roi promet de remettre aux Etats-Généraux de *Hollande*, pour la maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou ses alliés occupoient des Pays-Bas espagnols que le feu roi d'Espagne, Charles II, possédoit, suivant le traité de Riswick... On reconnut que les deux bords et la navigation de la rivière des Amazones appartenoient en toute propriété et souveraineté à Sa Majesté *Portugaise*. » (*P. Daniel*. IX. 503-808).

« Le traité d'Utrecht avec la France, le traité d'Assiento (1713) avec les Espagnols avoient accru en Amérique les possessions de l'*Angleterre*. » (*Hist. moderne*. Rendu, p. 251),

PLUSIEURS RÈGNES étaient *unis* contre l'Espagne ; ils ont signé la paix le même jour et tous ont fait CHANGE à ce pays en se partageant une partie de son territoire. Reste à démontrer que le nombre CINQ est ici pour l'Espagne ou plutôt pour son roi, Philippe V : PLUSIEURS RÈGNES *ne formant qu'*UN *ont fait* CHANGE à Philippe CINQ.

Le duc de Bordeaux fut roi un moment, en 1830, sous le nom de Henri V, et Nostradamus dit de lui : CAR LE CINQUIESME ET UN GRAND HERCULE, VIENDRONT LE TEMPLE OUVRIR DE MAIN BELLIQUE (731-732), et encore : AU NOM SEPTIEME LE CINQUIESME SERA (733). *Septième* successeur de Henri IV, (l'arbre des Bourbons : L'ARBRE AU MILIEU DE LA CITÉ TOMBÉ 223), il sera le CINQUIESME Capétien AU NOM de Henri. Le trône de Henri IV a été occupé par ses légitimes successeurs : Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Nostradamus ne compte pas Louis XVII parmi les rois de France : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE (287), ni parmi les gouvernements qui se sont succédé au trône durant l'époque révolutionnaire OU DU PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (294). L'expression CINQUIESME n'est que deux fois dans Nostradamus, deux fois pour Henri V, une fois précisément dans un quatrain où il est dit LE SUCCESSEUR, expression qui n'est également que deux fois dans les Centuries et toujours pour le *successeur* de Hugues-Capet ou de LA CAPPE (729-731). — *Quint*, de *Quintus*, cinquième (*W.*) dans *Sixte-Quint*, *Charles-Quint* est pour LE CINQUIESME AU NOM.

On admettra plus facilement encore que l'expression A CINQ est pour Philippe V, lorsqu'on aura vu ce même roi 1° nommé PHI. ou Philippe dans un quatrain sur Louis XIV (249), et 2° surnommé le HARDY pour le moment de son

Digitized by Google

abdication : CŒUR SI HARDY NE SERA QUI NE TREMBLE (250); or, ce mot désigne excellemment *Philippe-le-Hardi*. Le Prophète emploie l'expression LE DÉBONNAIRE par trois fois et toujours pour Louis XVIII, parce que cette expression est prise excellemment pour *Louis Ier-le-Débonnaire*. — Ainsi, celui contre lequel luttent PLUSIEURS RÈGNES, en 1703, est désigné par les mots : PHI., CINQ, HARDY; c'est Philippe Cinq de la famille de son homonyme *Philippe-le-Hardi*. — Philippe de France, si semblable, en 1830, à Philippe de Macédoine, est le MACÉDON (*Vie de L.-Ph.*, p. 15); cette dernière désignation est moins compliquée que PHI., CINQ, HARDY, mais est-elle moins extraordinaire ?

Les évènements annoncés dans les premiers vers de ce quatrain sont racontés ailleurs par le Prophète qui, dans son récit, emploie les mots LIGUES (208) et LIGUEURS (216). Ceux des derniers vers sont également dans d'autres quatrains d'un prophète qui nomme PHI. (Philippe), celui qui a soutenu la lutte de PLUSIEURS RÈGNES. La précision, l'heureux choix des mots de ce quatrain suffisent seuls à faire voir autre chose qu'un Astrologue dans Nostradamus qui a dit : *Omnes Astrologi procul sunto* (173).

212.

La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir :
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschelle au mur la cité repentir.

III. 30.

213.

Paris conjure un grand meurtre commettre,
Blois le fera sortir en plein effect :
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre,
Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait.

III. 30.

La Ligue, qui aura en main le gouvernement de la capitale, ne voudra consentir aux mesures de rigueur que le Roi parlera de prendre contre elle et son chef, le duc de Guise. La journée des barricades aura lieu. Le Roi, forcé de sortir hors de la place, parlera de l'assiéger dans les formes, après une sommation. La ville implorera son pardon.

Dans Paris, à la veille de la journée des barricades, Henri III aura délibéré avec son Conseil sur la mort du duc de Guise, le premier personnage du moment. A Blois, dans la même année, le roi donnera suite à sa délibération en faisant périr ce duc dans cette ville. Les bourgeois d'Orléans, aussitôt la mort de Guise, chasseront le gouverneur que leur aura donné le roi, pour remettre à leur tête le duc de Mayenne, résidant dans leur ville et devenu le chef de la Ligue, alors en guerre ouverte contre le roi. Angers, Troyes et Langres feront ressortir le crime de cette conduite : la première, en combattant pour le Roi; la seconde, en fournissant l'homme qui entraînera le Parlement à placer la couronne sur la tête d'Henri IV; la troisième, en tenant pour le roi au milieu de la défection générale et en continuant ainsi à être le symbole de la fidélité.

Il n'y a dans ces huit vers que la lutte des Guises contre l'autorité royale. On se demande comment les interprètes qui l'ont vue dans le dernier quatrain ne l'ont pas vue dans le premier : LA GRANDE CITÉ du premier est PARIS du second; Henri III à PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, et ROY SORTI HORS DE LA GRANDE CITÉ, il va à BLOIS qui FERA SORTIR LE MEURTRE EN PLEIN EFFECT.

La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir:..

RÉPUBLIQUE. — Un quatrain sur les SEPT ENFANTS de Henri II parle du meurtre du duc de Guise et du Cardinal son frère : DEUX PAR SON FILS SERONT D'ESTOC PERCEZ, et dans ce quatrain, la Ligue qui tua Henri III est nommée LE TIERS, comme ayant constitué le gouvernement de la *chose publique* ou de la République entre les mains du TIERS : LE TIERS VIENDRA SON ENFANT TRUCIDER (205). — *République*, toute sorte de gouvernement : *Le mépris des lois est la perte des Républiques* (*N.-L.*). LA RÉPUBLIQUE DE LA GRANDE CITÉ dans laquelle réside UN ROY, est un pouvoir populaire qui s'est constitué à côté de l'autorité royale (voir p. 32).

« Un bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, s'ouvrit à plusieurs curés, docteurs et prédicateurs de Paris, et après avoir beaucoup raisonné ensemble, ils convinrent de former une ligue particulière pour mettre Paris entièrement dans les intérêts de celle qui étoit répandue dans tout le royaume... Au lieu que dans celle de Péronne on y promettait toute obéissance au Roi; on y déclaroit dans l'autre qu'elle se faisoit contre l'hérésie, l'hypocrisie et la tyrannie; cela vouloit dire, ainsi qu'ils l'entendoient, contre le roy même, qu'ils accusoient de ces trois crimes. Cette faction se forma à l'insçu du duc de Guise; mais dès que les chefs la virent bien établie et très-nombreuse, ils lui en donnèrent avis, aussi bien qu'au cardinal de Bourbon, qui furent ravis d'avoir ainsi la capitale du royaume si avant dans leurs intérêts; et dans la suite, par les mesures qu'ils prenoient de concert avec cette ligue, ils la rendirent infiniment plus pernicieuse et plus redoutable au *parti du Roi*, qu'elle n'eut été sans cela. » (*P. Daniel*. VII. 373).

LA GRANDE CITÉ. — Paris est la CITÉ IMMESURÉE (873), LA GRANDE CITÉ d'une foule de quatrains, et d'un en particulier qui réunit les mots GRANDE CITÉ et PARIS des deux qu'on interprète ici : TOUT A L'ENTOUR DE LA GRANDE CITÉ SERONT SOLDATS LOGEZ PAR CHAMPS ET VILLES, DONNER L'ASSAUT PARIS (762). Paris est aussi la CITÉ SOLAIRE pour le temps de la Ligue et pour une époque dans l'avenir où cette ville sera encore en révolte contre l'autorité légitime (760). On verra (221) qu'aucune appellation ne pouvait mieux dépeindre l'état de cette ville dans cette situation.

A GRAND RIGUEUR NE VOUDRA CONSENTIR. — « Les Seize ne gardoient plus de mesures et se rendoient tous les jours plus insupportables. Il arriva même que le Roy receut en ce temps-là plusieurs avis de la résolution qu'on avoit prise en leur conseil, de se saisir de sa personne et de l'enfermer dans un monastère. De sorte que, suivant enfin le conseil de ceux qui vouloient depuis si longtemps qu'il employast la force et la justice contre ces mutins, il résolut de se mettre une bonne fois l'esprit en repos de ce costé-là, de réduire Paris dans l'état de soumission et d'obéissance où il devoit estre, et d'éteindre la faction des Seize par le chastiment exemplaire des plus séditieux d'entre eux.

» Les préparatifs qu'il luy fallut faire pour exécuter seûrement cette entreprise, les trois mille Suisses qu'il fit loger à Lagny, les compagnies des Gardes qu'il fit renforcer, les troupes que le duc d'Epernon, qui estoit allé en son gouvernement de Normandie, luy envoyoit, et tous les passages au dessus et au dessous de la rivière qui estoient occupez, mettent l'alarme parmi ces mutins, qui se croyant déjà perdus, implorent le secours du duc de Guise... Il fit avertir ses amis et ses créatures de se rendre les uns après les autres, par différentes portes à Paris, et donna ordre qu'on asseûrast les Seize qu'il y seroit bientost luy-même pour vivre et mourir avec eux. Le Roy qui eut avis de cette résolution, et qui appréhenda bien fort que sa présence n'empeschast l'exécution de son dessein, et ne mist d'un clin d'œil en armes *cette grande ville qui estoit toute à sa dévotion* (A GRAND RIGUEUR), luy envoya le président de Bellièvre pour luy dire de sa part que dans l'estat présent des choses, et dans la juste appréhension qu'on avoit que sa venuë ne causast de grands troubles dans Paris, il ne trouvoit pas bon qu'il y vint jusques à nouvel ordre, de peur qu'il ne se rendist coupable de tous les désordres qui en arriveroient. A cela, le Duc qui ne se désistoit jamais de ce qu'il avoit une fois résolu, répond froidement et en termes ambigus, qu'il est prest d'obéir au Roy; qu'il ne prétendoit aller à Paris qu'en homme privé et sans suite, pour se justifier des calomnies dont il sçavoit bien que ses ennemis l'avoient laschement chargé pendant son absence; qu'il a sujet de craindre qu'on ne veuille opprimer les bons catholiques, dont il s'est déclaré le protecteur; et qu'il supplie très-humblement Sa Majesté de luy vouloir donner quelque seureté contre une si juste appréhension. Bellièvre qui sça-

Digitized by Google

voit qu'on lui promettroit tout ce qu'il voudroit, pourveu qu'il ne passast pas outre, l'asseûra qu'on luy donneroit toutes les seûretez qu'il demanderoit. En effet, le Roy résolut de les luy envoyer telles qu'il les pouvoit souhaiter. Mais le malheur voulust qu'on ne le fit pas dans le temps qu'on luy avoit arresté. De sorte que, sans plus différer, il monta à cheval, et marchant par des chemins écartez, pour ne pas rencontrer ceux qu'il sçavoit bien qu'on luy envoyeroit pour luy porter de nouveaux ordres, il entra le lundy neuvième de may, luy neuvième, à Paris, sur le midy, par la porte Saint-Denis. On peut dire en quelque manière que ce fut là le jour le plus funeste et tout ensemble le plus glorieux de sa vie. Car, soit que *le peuple*, à qui les seigneurs prenoient grand soin de faire accroire qu'on vouloit saccager leur ville, fust averti par eux de sa venuë, ou que le bruit s'en fust répandu partout en un instant, dès qu'on le vit approcher du fauxbourg, il ne l'eust pas sitost passé, que toute la ville accouruë de tous les quartiers remplit toute la ruë et toutes les autres sur son passage, et toutes les fenestres jusqu'aux toits, faisant retentir l'air de toutes sortes d'acclamations et des hauts cris de *vive Guise*, qu'on poussoit avec plus d'élévation et d'éclat qu'on ne faisoit auparavant ceux de *vive le Roy*, dont la Ligue sembloit avoir entrepris d'abolir l'usage... Guise marcha toujours à petit pas, à cheval, jusques à l'hôtel de la Reine-Mère, près de Saint-Eustache, où il fut descendre, et de là jusqu'au Louvre, suivant à pied cette princesse, qui se mit en chaise pour le mener au Roy, et fut témoin de ces incroyables transports de la joye publique, et des acclamations de cette multitude innombrable de peuple, laquelle luy faisoit entendre à tout moment le nom de Guise par plus de cent mille bouches.

» Cependant le Roy, qui avoit appris avec une extrême colère cette soudaine arrivée du Duc, estoit enfermé dans son cabinet, où il délibéroit sur la vie et sur la mort de ce prince (PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE). Quelques-uns conseilloient au Roy chancelant et irrésolu de s'en défaire sur le champ, ayant un si beau prétexte, et tant de facilité de se venger à coup seûr de son sujet rebelle, qui contre ses ordres exprès avoit eu l'audace d'entrer dans Paris pour lui faire sentir qu'il en estoit maistre absolu... Là dessus, comme il balançoit encore entre la colère et la crainte, incertain de ce qu'il feroit, le Duc, qui avoit passé au travers des Gardes Françoises, commandées par Grillon, qui ne l'aimoit guère, et des Suisses rangez en haye le long du grand escalier, et traversé la salle et l'antichambre toutes remplies de gens qui répondoient assez mal à ses saluades et à ses révérences, entre dans la chambre. Une princesse luy dit à l'oreille qu'il prist garde à luy, et qu'on délibéroit de sa mort dans le cabinet. Il porta la main à la garde de son épée, et s'avança fièrement deux ou trois pas. Mais le Roy sortant là dessus du cabinet avec Bellièvre, il changea soudain de posture, luy fit une profonde révérence en se jettant presque à ses pieds, et luy protesta que n'ayant pas cru que sa présence luy deust estre désagréable, il estoit venu apporter luy-mesme sa teste pour justifier pleinement sa conduite.

» Il n'y eût rien de conclu dans ce pourparler, et le Roy qui avoit résolu auparavant de chastier les plus séditieux d'entre les Seize, et d'estre le maistre à Paris, après avoir bien consulté la nuit avec ceux auxquels il se fioit le plus, demeura ferme dans la mesme résolution, et ne voulut pas en avoir le démenti pour l'arrivée du duc de Guise. » (*P. Maimbourg*. La Ligue, 213-221).

Roy sortir hors par trompette cité, L'eschelle au mur la cité repentir.

« La nouvelle des barricades, le 12 mai 1588, et de la SORTIE du ROI HORS de PARIS (*a*), fut répandue par le courrier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle scène honteuse se vit exposé un Roi qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté, qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands Etats ne sont point un effet du hasard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un royaume comme un gouvernement foible et dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève, mais par impatience de souffrir.» (*Sully*).

(*a*) « Il suffit de dire que Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, et les ayant répandus dans différents quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la Ligue; se barricada dans les rues, reponssa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de Sa Majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, etc. Que Henri III, prêt à se voir assiégé dans le Louvre, et ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, *sortit* secrètement par les Tuileries et le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la Reine-Mère et le duc de Guise, et que l'entière décision fut remise aux Etats de BLOIS.

» Ceux qui veulent que le duc de Guise ait eu dessein de pousser ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du Roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuyent sur des pièces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tome des Mémoires de la Ligue*, et au volume de la bibliothèque du Roi, coté 8,356. Les principales sont : Une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine, après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, etc. La lettre écrite par le Duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'ORLÉANS, où on lit ces paroles : « J'ai défait les Suisses, taillé en pièces » une partie des gardes du Roi, et tiens le Louvre investi de si près, que je rendrai » bon compte de ce qui est dedans. Cette victoire est si grande, qu'il en sera mémoire à jamais, etc. » Plusieurs autres lettres où il parle peu respectueusement du Roi, et avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, et le reproche qu'il fit à la Reine-Mère, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappait; enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels il établit le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne... » (*Mém. de Sully*. I. 276).

« La Reine conseilla elle-mesme au ROY de SORTIR promptement de Paris tandis qu'il le pouvoit encore... Il *sortit* par la porte Neuve, allant toujours au grand galop, de peur d'estre suivi des Parisiens, jusqu'à ce qu'estant arrivé au-dessus de Challiot, il s'arresta pour regarder Paris. On dit que, reprochant alors à cette *grande ville* qu'il avoit toujours honorée et enrichie par sa présence, son ingratitude, *il jura qu'il n'y rentreroit jamais que par la bresche, pour la mettre en estat de ne pouvoir plus jamais s'élever contre son Roy*..... (CHASSÉ DU RÈGNE LOIN ASPRE APPAROISTRA, 215 *bis*) » (*P. Maimb.* 230).

Ces derniers mots donnent la véritable valeur des premiers vers de ce quatrain. On verra le ROY 1° SORTIR HORS de Paris, 2° parler d'appliquer l'ESCHELLE AU MUR CITÉ PAR *un* TROMPETTE *à se rendre ;* enfin on verra LA CITÉ SE REPENTIR. — Il est dit : CITÉ LIVRÉ AU PREMIER COR SONNÉ (IV. 1), à *la première sommation*. Il était d'usage d'envoyer un TROMPETTE.

1589. — « Henri III commence par envoyer à Paris un héraut, portant injonction au duc d'Aumale, prétendu gouverneur, de sortir de la ville, interdiction au Parlement, à la Chambre et à la Cour des Aydes, avec défense à tous autres officiers de plus exercer leurs charges : mais il fut renvoyé sans estre ouï, chargé d'injures et menacé de la corde s'il osoit encore retourner. » (*P. Maimb.* 293).

1593. — « Henri IV, assiégeant Paris, trouva bon que les catholiques de son parti envoyassent PAR UN TROMPETTE à l'assemblée des Etats-Généraux un acte authentique. » (*P. Maimbourg*, 418).

1588. — « Les Parisiens, confus de leur faute, ou faisant au moins semblant de s'en REPENTIR, députèrent au Roi pour lui en demander pardon par une requête. Le Parlement, dont la plupart des membres étoient fidèles au Roi, lui firent une députation particulière pour le supplier de revenir à Paris et y rétablir le calme, l'assurant qu'il se serviroit de toute son autorité pour faire rentrer le peuple dans l'obéissance et dans la soumission due à la Majesté Royale... Durant les négociations du duc de Guise avec la Reine-Mère, le Roi partit avec sa Cour pour aller faire son séjour à Rouen... La paix fut conclue; il signa ce traité à Rouen, et retourna à Chartres; il ne voulut point aller à Paris, quelques instances qu'on lui en fît. Il prit pour prétexte les préparatifs qu'il falloit faire pour les Etats qui devoient s'assembler au commencement de septembre à BLOIS. » (*P. Daniel*, VII. 444).

Paris conjure un grand meurtre commettre, Blois le verra sortir en plein effect :..

On vient de le voir, c'est pendant que le quatrain précédent s'accomplissait, alors que Henri III était dans LA GRANDE CITÉ, avant qu'il eût été contraint d'en SORTIR HORS, qu'il a conjuré UN GRAND MEURTRE ou la mort de celui que PARIS s'était donné pour chef, du duc de Guise, le premier personnage du moment. — (Si le Prophète dit : MORT CONSPIRÉE VIENDRA EN PLEIN EFFECT (631), c'est qu'il a raconté dans ses moindres détails la conspiration qui a échoué, 545-551). — Ce GRAND MEURTRE, qui devait avoir tout son EFFECT à Blois, se voit dans deux autres quatrains. Le premier dit : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA (198). SORTI HORS de PARIS, le ROY, qui parlait d'assiéger en forme cette ville, l'a vue se REPENTIR et implorer son pardon; Guise est venu le trou-

Digitized by Google

ver; le roi et le sujet se sont juré amitié et bientôt à Blois LE MEURTRE CONJURÉ à PARIS a eu tout son EFFECT. Le second quatrain parle des SEPT ENFANTS de Henri II; on y voit LE TIERS ou le peuple assassiner Henri III, parce que DEUX (Guise et son frère) ont été D'ESTOC PERCEZ (205). Henri III, qui pour le même événement est dit ici à Blois et ailleurs LE GRAND DE BLOIS, est LE NATIF DE BLOIS du quatrain : PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS... DES SEPT... (214).

« Henri III convoqua les Etats du royaume à Blois pour le commencement d'octobre. Il fit vérifier en Parlement les lettres de l'intendance générale du duc de Guise sur toutes les armées, avec le mesme pouvoir qui est attaché à la charge de Connestable. Il le reçeut à Chartres avec des marques si particulières d'estime, d'affection et de confiance, qu'on crut que cette tendre amitié (SON AMY TUERA) qui estoit entre eux, lorsque le Roy n'estoit encore que duc d'Anjou, s'alloit renouër. Il caressa toutes ses créatures... Ce fut comme en triomphe que le duc de Guise entra sur la fin du mois de septembre à Blois, où le Roy se rendit en mesme temps pour y donner ordre aux préparatifs des Etats...

« Le Roy, exhortant les députés à faire leur devoir, ne put ou ne voulut pas dissimuler (NON PELLE PRINS DES LIGUES FUY L'ESPOIR, 209) qu'il n'avoit pas tellement oublié le passé, qu'il n'eust pris une forte résolution de chastier exemplairement ceux qui agiroient encore contre son autorité, par cet esprit de ligue et de cabale qui avoit pensé ruiner l'Estat, et tous ceux qui auroient d'autre union que celle que les membres doivent avoir avec leur chef, et les sujets avec leur Roy. Cela toucha si sensiblement les ligueurs de cette Assemblée, et principalement leur chef, qui crut que tout ce discours s'adressoit à luy, qu'ils en vinrent jusqu'à menacer de rompre les Estats par leur retraite, si le Roy, qui voulut que l'on imprimast sa harangue, ne supprimoit, ou ne corrigeoit du moins cet endroit... Cette plainte aigrit extrêmement l'esprit du Roy, qui vit bien par là que la Ligue, pour s'estre réunie à luy, ne laissoit pas d'avoir encore ses intérests particuliers fort différens des siens. Je diray, de plus, qu'il en fut pleinement persuadé, lorsqu'il s'apperceut que le duc de Guise, qui en estoit le véritable chef, alloit estre plus puissant que luy dans les Estats. Car outre que la pluspart des députez avoient été choisis par les brigues que ses créatures avoient faites dans les provinces; ceux qui furent éleus pour présider à chaque ordre, sçavoir : les cardinaux de Bourbon et de Guise, pour le clergé; le comte de Brissac et le baron de Magnac, pour la noblesse; et le prévost des marchands, la Chapelle-Marlau, pour le tiers-ordre, estoient entièrement à luy. Les cahiers des trois Ordres estoient remplis d'une infinité de propositions qui tendoient manifestement à diminuer, ou plutost à anéantir l'autorité royale, et à réduire le Gouvernement à tel point, qu'il ne restast plus au Roy que le nom et la vaine apparence de souverain monarque, et que tout le réel et le solide de la souveraineté fut à ceux de la Ligue qui dépendoient absolument du duc de Guise... Ils prétendoient qu'après que les propositions auroient esté reçeues du consentement des trois Ordres, elles passassent pour des décisions et résolutions certaines et inviolables, sans que le Roy eust le pouvoir d'y rien changer dans son conseil. Sur cela, ils vouloient qu'on modérast les tailles et les impostz, mais tellement outre mesure, qu'ils ostoient au Roy tout moyen de faire la guerre dans laquelle eux-mesmes l'avoient engagé. Que le Concile de Trente fust reçeu absolument et sans modification..... Mais surtout ils faisoient instance, avec une incroyable opiniastreté que le Roy de Navarre fut dès-lors déclaré incapable de succéder jamais à la couronne. Ils en avoient fait le décret du consentement des trois Ordres. Et le Roy, qui prévoyoit assez les terribles suites d'une si haute injustice (216), et qu'on pressoit fort d'y souscrire, ne put s'en défendre qu'en les amusant par des délais qu'il prit adroitement sous divers prétextes. On ne doutoit point que le duc de Guise, qui ayant pour luy plus des deux tiers des Estats en estoit le maistre, ne fut l'auteur de toutes ces propositions si contraires aux véritables intérests et à l'autorité du Roy, principalement quand on vit qu'il employoit toute sa brigue pour se faire déclarer par les Estats lieutenant-général dans tout le royaume, comme s'il eust voulu posséder cette suprême dignité indépendamment du Roy, et qu'il prétendist que ce prince ne fust plus son maistre, n'ayant plus le pouvoir de luy oster ce qu'il tiendroit d'une autre autorité que la sienne.

» Toutes ces choses si indignes de la Majesté d'un grand Roy, mirent enfin à bout sa patience... Se croyant perdu s'il ne se hastoit de le prévenir, il est certain qu'il ne délibéra plus que de la manière dont il exécuteroit au plutost sa résolution. Il n'y en avoit que deux : l'une, par les voyes de la justice, en l'arrestant pour luy faire son procès; et l'autre par les voyes de fait, en le faisant tuer. Il consulta là-dessus....; les autres crurent qu'il étoit imposible de garder en cette occasion les formes et les lois ordinaires de la justice, et que le CHEF estant une fois abattu, toute la Ligue tomberoit comme un corps sans teste...

» Le Duc estoit logé au chasteau et à la discrétion du Roy, duquel il paroissoit assez par là qu'il ne se défioit pas. On ne garda pas si bien le secret qu'il n'en fust averti. Il disoit toujours : *On n'oseroit*. Il consulta ceux auxquels il se fioit le plus; ils vouloient tous qu'il prist le plus seûr, et qu'il se retirast sous quelque prétexte : excepté l'Archevesque, qui s'y opposa fortement, disant, que puisqu'il estoit sur le point de gagner la partie dans les Estats, où il auroit asseurément tout ce qu'il prétendoit, il ne falloit pas la perdre en les quittant; et qu'au reste on ne devoit pas croire que le Roy fust si mal-avisé que de s'exposer luy-mesme à tout perdre en faisant un si malheureux coup...

» C'est une chose étrange que les hommes les plus éclairez, qui pourroient éviter, s'ils vouloient prendre les moyens qu'ils en ont, ce que l'on appelle leur destinée quand le malheur est arrivé, s'y laissent entraîner comme par force, malgré toutes leurs lumières et leur prévoyance, que leur témérité, et non pas une certaine prétendue fatalité, rend inutiles... » (*P. Maimbourg*, 243-252).

Voir la mort du duc de Guise, p. 33 : DEUX PAR SON FILS.

« Ainsi mourut Henry de Lorraine, duc de Guise, pour avoir eu trop de croyance aux astrologues qui le flattoient de la royauté... » (*Les vrayes Centuries de Nostradamus, à Lyon chez Antoine Besson*).

Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre, Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait.

« Au lieu de monter à cheval, comme il devoit faire après un si terrible coup, et de s'avancer avec tout ce qu'il avoit alors de gens de guerre vers PARIS, sans donner aux Ligueurs le loisir de se reconnoistre et de se faire un nouveau CHEF, il s'amusa, selon sa coustume, à faire de grandes déclarations et de fort belles lettres qu'il envoyoit partout.... Cependant il fut bien surpris lorsque, tandis qu'il perdoit le temps à écrire et à continuer les Estats, comme il fit encore pendant trois semaines, il apprit qu'ORLÉANS s'estoit soulevé contre luy. » (*P. Maimb.*, 269).

« 23 Décembre 1588. Le duc de Guise, chef de la Ligue, ayant été assassiné aux Etats de Blois, par ordre et dans le logement du roi Henri III, Bassompierre et Boissieux, deux de ses écuyers, en avertissent *son frère, le duc de Mayenne, par un courrier, à* ORLÉANS, *où il faisoit sa résidence*. Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, qui avoit été ligueur effrené, mais qui avoit quitté ce parti et obtenu son pardon du roi Henri III, se retire dans la citadelle de la porte Bannier, avec l'intention de s'y défendre et de la conserver au roi. Charles de Lorraine, chevalier d'Aumale, est nommé gouverneur d'Orléans par les chefs de la Ligue, pour remplacer Balzac d'Entragues qui venait de quitter leur parti pour prendre celui du roi. *Le duc de Mayenne, qui était à* ORLÉANS, fait assiéger la citadelle de la porte Bannier. Pour réussir dans cette entreprise, *les habitans, qui étoient ligueurs, voulant en chasser la garnison et d'Entragues leur ancien gouverneur*, s'emparent de l'église St-Paterne.... *Le duc de Mayenne*, qui *dirigeait les travaux*, parvint par sa vigilance à empêcher pendant ce siège de la citadelle que le maréchal d'Aumont, que le roi Henri III avait envoyé pour s'emparer de la place, pût réussir dans sa mission.

» 31 janvier 1589. *Les Ligueurs* D'ORLÉANS chassent le maréchal d'Aumont et Balzac d'Entragues, gouverneur pour le roi. Henri III, voulant punir les Orléanais qui donnaient l'exemple du soulèvement contre l'autorité royale et qui avaient fait de leur ville le centre de la Ligue, après Paris, rend un édit qui transférait l'Université et le Présidial d'Orléans dans la ville de Beaugency. (p. 87).

» 1er mai 1589. Charles-Claude de la Chastre, bailli de Berri, est nommé gouverneur d'ORLÉANS, pour la Ligue, en remplacement de Charles de Lorraine, chevalier d'Aumale (p. 93).

» 2 août 1589. Henri III est assassiné par Jacques Clément. Ce misérable était passé quelques jours avant son crime à Orléans, et avait fait voir le couteau qu'il portait, en disant : « *C'est le couteau de la Ligue* (LE TIERS, 205) ; rappelez-vous de l'avoir vu, lorsque vous entendrez parler de moi et de l'emploi que j'en aurai fait. » (*Recherches historiques de la ville d'Orléans*, par Lottin, t. II. p. 95).

« Henri III résolut enfin d'assiéger Paris; mais il voulut encore auparavant tenter s'il y avoit moyen de se rendre maistre d'ORLÉANS,

Digitized by Google

pour oster à la Ligue cette ville d'où les Parisiens pouvoient tirer de grands secours. Le Roy, à la réserve de Nantes, fut bientost maistre de tous les passages de la Loire, au-dessus et au-dessous d'Orléans, qu'il enferma de tous les costez. *Le sieur de la Chastre, qui, après la mort des Guises, avoit promis fidélité au Roy, et s'estoit peu après de nouveau déclaré pour la Ligue en son gouvernement de Berry, s'estoit jetté dans cette ville avec ce qu'il avoit de forces ;* et les habitans animez par sa présence, rejettèrent bien loin les propositions avantageuses que le Roy leur fit faire, et se moquèrent de toutes ses menaces, fort résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. De sorte que comme on vit que l'on perdroit trop de temps à faire ce siège, on reprit le dessein d'aller droit à Paris... » (*Id.*, 311).

Nostradamus a dit déjà la part que prit Orléans aux troubles qui éclatèrent sous François II : Le grand Baillif d'Orléans mis à mort (197); ici, il nomme cette ville qui tint le premier rang parmi le grand nombre de celles qui se révoltèrent contre l'autorité légitime; ailleurs, il complètera la prophétie de ce quatrain en disant au milieu de huit vers sur le Natif de Blois : Par lors qu'un Roy sera contre les siens... des sept, que le règne de Navarre montera au trône de France en la personne de Henri IV, et qu'alors Orléans donra mur *au roi* légitime.

« Chastre (Claude de la), maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, et gouverneur du Berry et d'Orléans... S'étant jeté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berry, qu'il remit dans la suite au roi Henri IV. La maison de *la Chastre* tire son nom d'un grand bourg de Berry sur l'Indre. » (*Dict. hist.*).

« Ces deux beaux prétextes du bien de l'Estat et de la conservation de l'ancienne religion que les chefs de la Ligue avoient pris pour la bastir et pour la maintenir, s'évanouirent par la conversion du Roy... De sorte que dans toute l'année suivante, presque tous les chefs et villes de la Ligue firent leur traité particulier avec le Roy... Le sieur de la Chastre ramena avec luy Orléans et Bourges. » (*P. Maimbourg*, 454).

« 1588. Le duc de Guise s'empara luy-mesme de Chaalons et de Mezières, de la pluspart des places de la Picardie, par son cousin, le duc d'Aumale; de Dijon et de la plus grande partie de la Bourgogne, par le duc de Mayenne; son frère; d'Orléans, par le sieur d'Entragues; de plusieurs autres places par ses créatures, et de Lyon mesme qui se déclarèrent hautement pour la Ligue. Or, comme presque tous les favoris, et surtout d'Epernon estoient autant haïs que le duc de Guise estoit aimé, ces deux passions, outre l'espérance de s'avancer à la faveur des troubles, engagèrent dans ce parti un grand nombre des plus considérables et des plus braves de la Cour, et entre autres, Charles de Cossé, comte et puis duc de Brissac (*P. Maimbourg*, p. 68)... Le capitaine Roche-Morte, un des meilleurs officiers du prince de Condé, avoit surpris le chasteau d'Angers en l'absence du comte de Brissac, qui, en ayant eu du Roy le gouvernement, s'estoit déclaré pour la Ligue (*Id.*, p. 97). Les bourgeois d'Angers l'assiegeoient dans le chasteau, qui se rendit. La Ligue perdit en cette occasion le chasteau d'Angers, où le Roy mit un gouverneur, sur la fidélité duquel il s'assuroit. » (*Id.*. p. 100).

« 1587. Le duc de Guise se plaignoit entre autre choses de ce qu'on n'avoit pas rétabli le comte de Brissac au gouvernement du chasteau d'Angers. Mais on répondoit à cela que le Roy l'avoit repris sur les gens du Roy de Navarre, auxquels Brissac, qui le tenoit pour la Ligue contre l'intention du Roy, l'avoit laissé surprendre. Il ajoutoit que ceux qui s'estoient attachez à son service ou à ses intérests n'esto ent pas traitez si favorablement à la Cour que les autres; comme si le Roy eust été obligé non-seulement de pardonner, mais aussi de faire des grâces particulières à ceux qui avoient pris les armes contre luy, et de leur donner récompense pour avoir tiré le canon sur ses bons serviteurs, ainsi que le sieur d'Entragues avoit fait sur *le duc de Montpensier, que Sa Majesté envoyoit à* Orléans. » (*Id.*, p. 123).

Angers. — Ainsi dans le temps que ceux d'Orléans embrassaient ouvertement le parti de la Ligue et combattaient pour remettre leur chef, ceux d'Angers s'efforçaient de conserver leur ville au roi.

Angers, Troyes *et* Langres, villes fort éloignées les unes des autres ne peuvent combattre ceux d'Orléans. Il est dit des trente du Sénat de Napoléon qui, après s'être déclarés pour les Bourbons, en 1814, sont devenus adhérans de l'Empereur en 1815 : Tous leurs bienfaits seront pour demerites; *tout* ce qu'ils auront *fait* de *bien* prouvera qu'ils ont *démérité*. Ils ont bien fait en se ralliant à la légitimité, mais cela a posé la cause de leur bannissement après la trahison. Ici trois villes font ressortir l'odieux de la conduite de ceux d'Orléans; elles leur *font* meffait; elles prouvent que leur fait est une méchante action. Ces villes alors représentent la partie du royaume qui resta fidèle au roi ou la réaction qui amena Orléans *à donner* mur *au* légitime (215). L'histoire donne déjà cette signification au mot Angers. Cherchons à expliquer le choix que le Prophète a fait des deux autres noms de lieu Troyes et Langres.

« Troyes. *Molé*, famille originaire de Troyes en Champagne, est illustre dans la robe (*Moréri*). Molé (Edouard), seigneur de Champlâtreux, né vers 1550, a été conseiller, puis procureur-général du Parlement de Paris pendant la *Ligue*. Ce fut sur ses conclusions que le Parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il a été déclaré que *la couronne ne pouvait passer ni à des femmes, ni à des étrangers.* Henri IV le fit président à mortier, en 1602. » (*Feller*).

« Langres, ancienne ville de France en Champagne. La ville de Langres, pour avoir été très souvent attaquée sans être prise, a été surnommée la *Pucelle*. Elle s'est toujours signalée par sa fidélité pour nos rois. » (*Moréri*). —« 1589. Sancy avec son armée de Grisons (v° 219) fut à Langres qui tenait pour le Roy, et arriva enfin heureusement à l'armée royale qui était devant Paris. » (*P. Maimb.*, 318).

A ces mots : Mer pierreuse terre et marin subites (209) qui rappellent les paroles que Brissac, celui qui livra Angers à la Ligue, prononça à la journée des barricades, on a dit que Nostradamus a prédit les discours qui devaient avoir l'importance d'un événement. Les conclusions de Molé de Troyes ont fait ressortir le meffait de ceux d'Orléans et mis fin à la Ligue en assurant la couronne à Henri IV. Le Prophète renvoie à l'historique des villes ou à la signification de leur nom pour développer sa prophétie. On pourrait en apporter une foule de preuves; il suffit de rappeler qu'il emploie Tarasc ou Tarascon (Ταραξις, *révolution*) pour la révolution (294); qu'il réunit deux fois Chartres et Rouen (395, 470) pour la *Chartre* et la Révolution. Jusqu'à présent c'est le contexte qui m'avait forcé d'interpréter le mot Rouen de *révolution* (*voir Vie de Louis XVI*, p. 71); aujourd'hui *Moréri* encore confirme cette interprétation et prouve d'une manière péremptoire que les noms de lieu sont parfois dans les Centuries pour ce que leur histoire offre de singulier.

« Rouen. — L'église de Rouen a eu autrefois trois cérémonies *particulières*, qui y ont été observées près de 500 ans et qui ne furent abolies que vers l'an 1579 (après la mort de Nostradamus). La première est l'*office des enfans*, qui se faisoit le jour des Innocens; les enfans faisoient l'office ce jour-là dans la cathédrale; un d'entre eux y officioit en crosse; il la prenoit aux premières vêpres, au verset du cantique de la Vierge : *Deposuit potentes de sede*, et il la quittoit à ce même verset, aux secondes vêpres. *On répétoit même ce verset jusqu'à ce que le petit évêque eut remis sa crosse à un autre enfant* pour s'en servir à sa place l'année suivante. » (*Moréri*).

« Les Jacobins gagnèrent ceux qui desservoient la chapelle royale. Ces âmes vénales se chargèrent du rôle, non moins atroce qu'impie, de chanter la chute de leur maître en répétant cent fois, avec les modulations analogues à leur intention perverse le *Deposuit potentes de sede* du *Magnificat*... Louis XVI sembloit dire au Maître des rois : « Puissent les malédictions de ce jour me valoir vos bénédictions. » (*Proyart*. IV. 288).

Règne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu estrange est translaté l'empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
Rouen et Chartres te feront bien du pyre. III. 49.

Ce quatrain *s'adapte* à ceux du Roy Gaulois ou de Napoléon Ier. On y voit la chute de cet Empereur, l'établissement de la *Charte* et l'annonce de nouvelles révolutions : *Deposuit potentes de sede*. Rouen rappelle la déchéance des rois, et Langres la fidélité des peuples (*a*).

(*a*) Le quatrain Règne Gaulois sur l'époque révolutionnaire de 1789 à 186.. précède immédiatement dans les Centuries les deux qu'on vient d'interpréter de la Ligue, et à la suite de ces derniers il s'en trouve un sur la révolution italienne et

Suite de la Note page ci-contre.

Digitized by Google

214.

Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de Blois subjuguera Ligures,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens
Des sept puis l'ombre a Roy estrennes et lemures

X. 44.

215.

L'ombre du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy Orléans donra mur légitime.

X. 45.

Alors qu'un roi de France, Henri III, aura en armes contre lui une partie des siens, les huguenots, et que les catholiques se ligueront contre lui; descendant des comtes de Blois, élevé à Blois où il réunira par deux fois les Etats-Généraux, il soumettra à sa volonté les trois ligues huguenote, catholique et royaliste, puis il n'aura bientôt plus que L'OMBRE DU RÈGNE. Il tombera, dernier rameau détaché de l'arbre des Valois, et la France expiera l'assassinat du meurtre commis sur ce prince.

Cette ombre du règne, mais avec moins de réalité encore, passera entre les mains du roi de Navarre, Henri IV, qui *fera la vie* et d'une façon si fort illégitime, que la vue de la femme du gouverneur de Cambrai, incertain à abandonner la Ligue pour le roi, lui fera promettre de donner à son mari, homme de néant, les plus grandes dignités et la possession héréditaire de Cambrai. Dans le même moment, Orléans, soulevé contre Henri III, ouvrira ses murs à Henri IV le roi légitime.

Ces mots : ROY... DES SEPT ont rappelé, pour la dixième fois, LES SEPT RAMEAUX (203), DE MAISON SEPT (202), LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY (207), etc., et l'on a vu alors de suite la valeur de ceux-ci : PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS, NATIF DE BLOIS... LIGURES qui rappellent plusieurs quatrains sur Henri III.

OMBRE. — Ce mot du dernier vers est le premier du quatrain suivant, comme pour *adapter* l'un à l'autre ces deux quatrains. Là, il est question du RÈGNE DE NAVARRE *faisant* LA VIE SI FORT ILLÉGITIME, et l'on pense naturellement à l'allié de Henri III, ou au roi de Navarre, dit le *Vert-galant*. ORLÉANS *donne* ses MURS au ROY LÉGITIME, et l'on vient de voir qu'après la mort de Guise, CEUX D'ORLÉANS *ont voulu* LEUR CHEF REMETTRE, qu'ils ont fermé leurs MURS et à Henri III : PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS, et à Henri DU RÈGNE DE NAVARRE qui l'ont assiégé inutilement ensemble.

Ces quatrains, sans doute, renferment des mots inexplicables à une première lecture, des faits qu'il faut chercher dans l'histoire parce qu'on les ignore, mais on est assuré déjà de les interpréter du dernier DES SEPT et de leur successeur.

Par lors qu'un Roy sera contre les siens, Natif de Blois subjuguera Ligures...

NATIF DE BLOIS. — La France, qui est LE TEMPLE de l'augure français, est LE TEMPLE HAULT DE BLOIS (281) (*Vie de Louis XVI*, p. 51). BLOIS est pour *la France*, en prenant *la partie pour le tout*. A ces mots qui désignent Henri III : LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA (198), on a vu que BLOIS est nommée la *ville des rois*, et que les Capétiens, les ancêtres de ce prince, sont originaires de cette ville (*natifs* DE BLOIS), comme descendants des comtes de Blois. C'est dans cette ville que Henri III, comme les autres enfants de France, a été élevé et qu'il était lorsque Nostradamus, sur la demande de Catherine de Médicis, est venu le voir ainsi que ses frères pour *tirer leur horoscope*. C'est dans cette ville qu'il a réuni deux fois les Etats-Généraux, en 1576 et 1588. Ces mots : NATIF DE BLOIS, désignent donc Henri III entre tous les rois de France.

« BLOIS. Ce comté a été parfaitement incorporé à la couronne sous Henri II, comme héritier de la reine Claude de France sa mère, fille de Louis XII et femme de François Ier. Ce sont ces princes qui ont le plus travaillé à l'embellissement de Blois. » — « CHAMBOR, maison royale de France dans le Blésois, à trois ou quatre lieues de Blois. François Ier la fit commencer et Henri II l'acheva. » (*Moréri*).

SUBJUGUERA LIGURES. — On a vu : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES, MAIS LA TEMPESTE ET LIGURE COUARDE, LES PROFLIGENT EN SUBITES RUYNES (204). Le mot LIGURES, avons-nous dit, est l'anagramme de LIGUEURS, mot qu'on voit dans un quatrain où Henri III est mis à mort par un *moine* : PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). Nostradamus, d'accord avec l'histoire, dit que la *Ligue* a *ruiné* Henri III; s'il dit ici que ce prince l'a *subjuguée*, ce ne peut être que pour un fait antérieur.

1577-1581. « Ce fut durant *cette paix qui déplaisoit fort aux Ligueurs*, que le Roy, pour se fortifier contre la Ligue, en se faisant des créatures qui s'attachassent inviolablement à son service par le nœud d'un serment plus particulier et plus solennel que celuy qui obligeoit universellement tous ses sujets à le servir, établit et solennisa son nouvel Ordre du St-Esprit.. Cette paix toutefois ne fut pas si bien observée que les huguenots n'exécutassent de temps en temps de nouveaux troubles qui, deux ou trois ans après, allumèrent une septième guerre, par le refus qu'ils firent de rendre les places de sûreté qu'on leur avoit accordées pour un certain temps qui estoit écoulé, et par la surprise de quelques autres. Mais elle fut terminée dans la seconde année après les conférences de Nérac et de Fleix, par une *paix qui dura quatre ou cinq ans*, jusqu'à ce que *la Ligue*, laquelle *depuis que le Roy s'en estoit fait chef n'avoit osé rien entreprendre*, se déclara tout à coup contre luy sous un autre chef. Aussitôt que la paix fut faite, les catholiques et les huguenots, que la guerre civile avoit armés les uns contre les autres, se réunirent pour servir dans l'armée de Monsieur, qui, ayant esté déclaré par lès Estats des Païs-Bas duc de Brabant, estoit entré comme en triomphe dans Cambray, quand il en eut fait lever le siège que le duc de Parme y avoit mis. Et après avoir esté proclamé Prince souverain dans Anvers, et qu'on l'eut receu dans Bruges et dans Gand en cette qualité, il continuoit la guerre assisté sous main du secours de France et de la Reine d'Angleterre, tout ouvertement, pour chasser les Espagnols de tous les Païs-Bas... » (*P. Maimbourg*, 51).

Ainsi PAR LORS QU'UN ROY *fut* CONTRE LES SIENS, on vit ce descendant des comtes de BLOIS se déclarer chef de la Ligue pour lui imposer ses volontés. Il la tint *sous le joug* durant quatre ans. Pendant que ROY *subjuguait* LIGURES, la première partie du quatrain où nous voyons comme dans celui-ci les mots SEPT, SUBJUGUER, LIGURES, recevait son accomplissement : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE, POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES, MAIS LA LIGURE COUARDE, etc... Le mot LIGURES comprend les diverses *ligues* qui divisaient alors la France, et dont Nostradamus a dit dans un quatrain où il est encore question de l'union de Henri III et du duc d'Anjou pour la conquête des Pays-Bas : LES DEUX DE SEPT SERONT EN DÉSESPOIR..., DES LIGUES FUY L'ESPOIR (208). Or, dans le temps même où le ROY avait LIGURES ou les *Ligueurs* sous la main, il était maître aussi des autres LIGUES. On vit réunis sous les mêmes drapeaux huguenots, catholiques et politiques; c'est ce que dit le vers suivant :

Mammel, Cordube et les Dalmatiens.

Henri III n'a pas plus *subjugué* la Dalmatie, Cordoue (en

---

ses conséquences pour la France :... COQ (Piémont) VERRA L'AIGLE (France) L'AISLE MAL ACCOMPLIE (Tous dégalonnant leurs costumes, Vont au nouveau chef de l'Etat, De l'Aigle mort vendre les plumes... *Béranger*), PAR LYON (de Pie IX) MISE EN SERA EXTRÉMITÉ. Le Prophète a dit ailleurs que LORSQUE DE DEUIL LYON SERA TRANSY... PAR LÉGATION ROMAIN SERA DECEU, FOIBLESSE A L'AIGLE, ET FORCE AU COQ NAISTRA. C'est en s'emparant des Légations sur Pie IX que Victor-Emmanuel a commencé à agrandir ses Etats. Pie IX dès-lors a été TRANSY DE DEUIL, et en France LE PEUPLE *a été* EMU (*voir* 563-378 et 553-562).

Dans ces 16 vers on voit les trois révolutions qui remplissent les quatrains prophétiques.

Digitized by Google

latin *Corduba*, *W.*) et les Mammelus que la Ligurie. Nostradamus joue sur les mots; il vient de dire LIGURES pour *Ligueurs*. A l'époque de la Ligue, l'esprit de parti appelait MAMMELUS les alliés des anciens LIGURES; c'est ce qui a déterminé Nostradamus à employer ce mot.

MAMMEL. — « *Mammelus*, nom qu'on a donné à la milice des sultans d'Egypte, veut dire *serviteur* ou *soldat*. Ils étoient ordinairement tirés d'entre les chrétiens... *Mammelus*, nom que l'on donna l'an 1526 à ceux de Genève, qui soutenoient le parti du duc de Savoye, voulant leur reprocher par là qu'ils se rendoient esclaves de ce duc, comme les Mammelus l'étoient du Soudan d'Egypte. » (*Moréri*).

Ce mot est pour le parti catholique. Nostradamus a dit que dans une famine on VIENDRA ARRACHER L'ENFANT DE MAMMELLE (201); le catholique a une mère : L'ENFANT LA MÈRE METTRA NUD EN CHEMISE durant la révolution italienne (862). Μαμμα, grand'mère, *maman*, mamelle. (*Lexique*).

CORDUBE. — Pour *Cordus. Tardif, qui vient dans l'arrière-saison* (*W. Gradus*). Nostradamus dit qu'en Angleterre, l'Eglise-mère (MAMMEL) ou LA DAME ANTIQUE CHERRA DE PLACE HAUTE (200) pour faire place à l'Eglise tardive d'Elizabeth. Il fixe même, au début de sa prophétie, l'époque de la naissance du protestantisme, et c'est là qu'il donne la valeur des mots MAMMEL et CORDUBE :

« *Dieu regardera la longue stérilité* (MAMMELLE) *de la grand' dame, qui puis après concevra deux enfants principaux : mais elle périclitant celle* (CORDUBE, tardive) *qui luy sera ajoutée par la témérité de l'âge de mort périclitant dedans le dix-huictième* (en 1818), *ne pouvant passer le trente-sixième* (1536) *qu'en délaissera trois masles* (Luther, Zuingle et Calvin) *et une femelle* (Anne de Boulen)... » (62).

DALMATIENS.—Nostradamus dit : AU PONT DE LAIGNES (417) dans deux quatrains sur les guerres de 1814 pour rappeler λαινα, (*læna*), tunique (*Lexique*). *Læna*, manteau des soldats romains à la guerre (*W.*). Il dit : PROCHE DU MONT OU SAGONTE S'ASSIED (257) dans quatre quatrains sur la *guerre de la Succession* d'Espagne, pour rappeler Σαγος, *sagum;* saie, vêtement militaire (*Lexique*). Ici, le mot DALMATIENS, a le sens des mots LAIGNES et SAGONTE.

« Le roi fut revêtu, par le grand chambellan, de la tunique, de la *dalmatique* et du manteau royal. » (*Dict. des Origines*. Sacre de Louis XVI).

« *Dalmatique*. Ce vêtement prit son nom de la Dalmatie; il fut d'abord l'habit des Romains les plus mondains... *La Dalmatique fut un habit militaire*... Les empereurs et les rois dans leurs sacres et autres grandes cérémonies étaient vêtus de dalmatiques. » (*Id.*).

« Il se forma trois partis dans l'Etat, que l'on appela *la guerre des trois Henri :* celui de la *ligue* catholique, conduit par Henri, duc de Guise; celui de la *ligue* huguenote, dont Henri, roi de Navarre, était le chef, et celui du roi Henri III, qu'on appela le parti des *politiques* ou des *royalistes*. C'est ainsi que le roi devint chef de parti, de père commun qu'il devait être (PAR LORS QU'UN ROY SERA CONTRE LES SIENS). » (*Feller*. Henri III).

Avant la naissance de la Ligue, Henri III était déjà CONTRE une partie des SIENS, les huguenots. Cette ligue forma deux partis parmi les catholiques : les uns entrèrent dans la ligue, les autres demeurèrent fidèles au roi. Nous avons vu qu'en 1577, ces trois partis existaient; qu'à cette époque Henri III se déclara chef de la Ligue, et donna la paix aux huguenots; qu'il fut seul *maître* en France pour quatre ans : SUBJUGUERA LIGURES ou 1° la ligue catholique, MAMMEL; 2° la ligue protestante, CORDUBE, et 3° le parti des royalistes ou des DALMATIENS. C'est dans ce sens qu'il est dit de Louis XV, devenu *maître* en France, à l'âge de cinq ans, par la mort de trois dauphins : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA (261).

Des sept puis l'ombre à Roy estrennes et lemures

Le ROY, un DES ENFANTS SEPTAINS DU ROY Henri II (207), est enfin maître de tous les partis, PUIS il n'a plus que l'OMBRE *du règne*, sort qui attend son successeur : L'OMBRE DU RÈGNE DE NAVARRE. Il a *subjugué* LIGURES, mais la LIGUE COUARDE LE PROFLIGE EN SUBITE RUINE (204). A peine le Prophète a-t-il déclaré le triomphe, qu'il dit la ruine. C'est que le triomphe fut court. (La bataille de Waterloo brise les liens à peine renouvelés entre la France et l'Empereur pour dévorer le genre humain : LES LIENS FAMÉLIQUES REPRINS, RAVY, PROYE HORRIBLE AU MILIEU, 445). La fin de ce vers confirme l'interprétation donnée à son commencement.

« ETRENNES ou ESTRENNES, présent que l'on fait le premier jour de l'année. On rapporte l'origine des étrennes au temps de Romulus et de Tatius, roi des Sabins, *qui régnèrent ensemble* dans la ville de Rome. On dit que Tatius ayant reçû, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, c'est-à-dire la déesse *Forte*, ou plutôt la déesse *de la Force*, et qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite des temps, et donna le nom de *Strenæ* à ces présens, à cause de cette déesse, qui présida depuis à la cérémonie des étrennes. Les Romains firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédièrent au dieu Janus, qu'on représentoit à deux visages, l'un devant et l'autre derrière, comme regardant l'année passée et la prochaine. On lui faisoit alors des sacrifices, et le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillés de robes neuves... » (*Moréri*).

ETRENNES. — Tatius alla le premier cueillir, dans le sacré bocage de la déesse Strenua, les heureux RAMEAUX qui étoient les présages de l'an nouveau, *qui verbenas felicis arboris ex luco Streniæ anni novi auspices primus accepit.* » (*Dict. des Origines*).

Deux rois régnant ensemble commandaient la même armée. L'un d'eux, Henri III, était un DES SEPT RAMEAUX (203) de l'*arbre* des Valois; l'autre, Henri du RÈGNE DE NAVARRE, était l'ARBRE (223) des BOUR...BON (290); Henri III, le dernier RAMEAU *tomba* sous le couteau de Clément : PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). Tout fut renouvelé : le passé avait appartenu aux Valois, l'avenir fut aux Bourbons.

« LEMURES. En latin *Lemures*, lutins, esprits, *âmes des morts* que les anciens croyaient voir revenir pour tourmenter les vivants. Au mois de mai, on célébrait en leur honneur une fête pendant laquelle on fermait tous les temples. Les Romains appelaient cette fête *Lemuria;* et pendant tous les jours qu'elle durait, ils évitaient surtout de se marier. Elle fut d'abord nommée *Remuria* ou *Remuries*, du nom de Rémus, parce que, dans sa première institution, *elle eut pour objet l'expiation du meurtre de ce prince*, tué par son frère Romulus ou par son ordre. » (*N. Landais*).

Le dernier des SEPT RAMEAUX est coupé : ESTRENNES; les *âmes* des VIEUX ET PÈRES *sortent* BAS D'ENFER, où les ENFANTS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS, AINS MOURIR VOIR DE SON FRUICT MORT ET CRIS (207) : LEMURES; et la France *expie* dans la guerre civile *le meurtre de son prince :* LEMURES

L'ombre du règne de Navarre non vray,..

Le roi DE NAVARRE, en devenant roi de France, ne reçoit que L'OMBRE DU RÈGNE; il n'a pas encore le VRAY RÈGNE ou le *vrai pouvoir;* il ne l'aura que lorsque ORLÉANS, comme le dit ce quatrain, lui DONRA MUR LÉGITIME. Le Prophète croit nécessaire d'insister pour faire connaître l'état précaire du Béarnais, comme il insiste sur le peu d'étendue de la souveraineté de l'empereur et roi à l'île d'Elbe : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ, EN LIEU PETIT QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, LIEU BIEN INFIME D'EXIGUE COMTÉ, OU AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (427).

« Henri III, avant de mourir, avoit exigé des principaux de sa Cour de reconnaître le Roi de Navarre pour son LÉGITIME successeur; mais, dès qu'il fut expiré, on vit changer la contenance de plusieurs seigneurs qui, par complaisance pour lui, avoient affecté jusqu'à ce moment de paroître fort attachés au Roi de Navarre. Le maréchal de Biron, voyant un complot qui commençoit à se former, et qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, alla, de concert avec le Roi, au quartier des Suisses, qui faisoient une partie considérable de l'armée... On obtint d'eux qu'en attendant les ordres de leurs supérieurs, ils demeureroient à l'armée sous les or-

Digitized by Google

dres du Roi pendant deux mois, et que durant ce tems-là, ils ne lui demanderoient pas leur paye, qu'il n'étoit pas encore en état de leur fournir.

» Cependant, ceux des seigneurs qui avoient peine à se soumettre à un Roi huguenot, arrivèrent, ayant à leur tête le duc de Longueville, qui le conjura, au nom de tous les autres, de se déclarer catholique, l'assurant que, dès ce moment, il verroit tous les ordres du royaume se soumettre à lui. Le Roi leur répondit qu'ils n'avoient pas assés réfléchi sur la démarche qu'ils lui proposoient de faire; qu'il n'étoit point opiniâtre dans sa créance; mais qu'un changement si subit en telle matière le feroit passer dans leur esprit pour un libertin et pour un homme sans religion; qu'on devoit lui accorder quelque tems pour penser à un point de cette importance; qu'il étoit surpris de voir leurs larmes pour la mort de leur Roi taries au bout de trois heures, et qu'ils pensassent déjà non-seulement à autre chose qu'à venger le parricide (LEMURES) qui venoit d'être commis, mais même à faire dissiper une *armée de trente mille hommes* pour le laisser impuni. Dans ce moment Givri entra, et se jettant aux piés du Roi, et lui baisant la main, lui dit en style de cavalier : « Sire, je viens de voir la fleur de votre brave noblesse » qui se réserve à pleurer son Roi mort quand elle l'aura vengé. » Elle attend vos commandemens; vous êtes le Roi des braves, et » vous ne serez abandonné que des poltrons. »

« Le duc d'Epernon disoit publiquement que la religion seroit dans un danger éminent dès qu'un prince hérétique seroit sur le trône; ainsi, quelques jours après, il se retira avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angoumois et de Saintonge, au nombre de six mille hommes de pié et de douze cens chevaux, et les conduisit dans ses provinces. La conduite de ce duc fut très dommageable aux affaires du Roi. Son exemple en entraîna plusieurs autres, et rien ne fortifia davantage les Parisiens dans leur révolte que cette désertion qui affaiblissoit beaucoup l'armée du Roi... Henri IV voulut entamer une négociation secrète avec le duc de Mayenne, en l'assurant d'abord en général des plus grands avantages pour lui et pour les siens; mais il ne voulut rien écouter.

» Comme le Roi vit qu'il n'y avoit nulle espérance de gagner le duc; que son armée s'affaiblissoit tous les jours par la désertion non-seulement des soldats, mais encore de quantité de gentilshommes catholiques qui, sous prétexte d'aller donner ordre à leurs affaires, demandoient ou prenoient d'eux-mêmes leur congé, et que par là il étoit hors d'état de continuer le siège de Paris, il prit le parti d'aller en Normandie, où il seroit à portée de recevoir des secours de la Reine d'Angleterre.

» Cependant les troupes des Ligueurs augmentoient tous les jours, et le duc de Mayenne se trouva bientôt à la tête d'une armée de trente mille hommes. Pressé principalement par les bourgeois de Rouen, qui craignoient d'être assiégés, il se mit en chemin vers la Normandie. Son dessein étoit d'envelopper le Roi, qui n'avoit que *sept mille hommes*, s'il osoit tenir la campagne, ou de l'assiéger dans Dieppe, s'il se retiroit dans cette place, et en l'y forçant, le contraindre de se sauver en Angleterre. Les forces étoient si inégales, qu'on ne doutoit point, à Paris, du succès de cette expédition, jusques là que plusieurs retinrent des fenêtres à la rue Saint-Antoine, pour voir le triomphe du duc de Mayenne, amenant le *Béarnois* captif à la Bastille; car c'est le nom que les Ligueurs de Paris donnoient au Roi... » (*P. Daniel.* VIII. 2-12).

Voilà où en était réduit le roi LÉGITIME de ce quatrain; il n'était pour les Parisiens que *le Béarnais* au RÈGNE DE NAVARRE. C'est ainsi que le comte de Chambord, roi de France, en 1830, n'est plus depuis son exil que LE ROY DE BLOIS (774, 775). Dieu est pour LE VIF GASCON (225), qui bat Mayenne et écrit : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons » combattu à Arques, et tu n'y étais pas. »

Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray...

Le mot HADRIE, anagramme de *Hariade* (*voir* 219) est cinq fois dans les Centuries et toujours pour Henri IV. Dans un quatrain où ce prince est dit HADRIE, il est AMOUR ALLEGRE (219) ou *le Vert-galant*, comme dans ces deux vers sur le RÈGNE DE NAVARRE. — *Faire la vie*, se donner du bon temps (*Joubert*). — Le Prophète, en ajoutant SI FORT ILLÉGITIME, insiste comme il l'a fait dans ce même quatrain, en disant L'OMBRE DU RÈGNE... NON VRAY.

« *Henri* IV... Ses amours furent si publiques et si universelles, depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours, « qu'on ne saurait » même, dit Mézerai, leur donner le nom de galanterie. » On ne lui connut d'affection un peu constante que pour la fameuse Gabrielle d'Estrées, qui, à son tour, lui était infidèle. Cependant l'aveuglement de Henri IV était tel qu'il l'aurait épousée, si la mort prématurée de cette dame ne l'en eût empêché. Pour satisfaire ses désirs, il ne se faisait pas de peine d'avilir la dignité royale et d'employer même quelquefois la violence. Aussi, Bayle n'a-t-il pas hésité de dire *qu'il n'y eut jamais homme plus indigne d'avoir une épouse fidèle*. Au siège d'Amiens, le maréchal de Biron lui reprocha publiquement d'avoir amené sa maîtresse; il lui dit que ce scandale faisait murmurer les soldats et les rendait moins ardens à le servir. » (*Feller*).

Le Prophète donne la preuve de ce qu'il avance dans le premier vers en citant un fait dans le second.

« CAMBRAI, ville dans les Pais-Bas. En 1542, le roi François Ier lui accorda la neutralité; mais l'empereur Charles-*Quint* la prit l'an 1543 par l'intelligence qu'il entretenoit avec l'évêque. Elle changea encore de maître; le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, fut fait comte de Flandres en 1582; il s'empara de CAMBRAI, qu'il remit à Jean de Montluc, sieur de Balagni. Celui-ci (INCERTAIN) se joignit depuis au parti de la Ligue et fit ensuite sa paix avec le roi Henri-*le-Grand*, qui le fit prince de Cambrai, et lui donna le bâton de maréchal de France, en 1594. Mais il perdit peu de temps après cette ville, que les Espagnols surprirent, et il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le 9 octobre de l'an 1595. Les habitans reconnurent Philippe II, roi d'Espagne... Louis XIV assiégea Cambrai, dont il se rendit maître le 18 avril 1677. » (*Moréri*).

CAMBRAI ne figure qu'un moment dans l'histoire de celui qui, précisément alors, n'avait que L'OMBRE DU RÈGNE DE NAVARRE NON VRAY. Durant ce temps cette ville reste entre les mains d'un homme INCERTAIN sur le parti qu'il doit prendre; il est ligueur mais Henri IV a des chances de triompher. ORLÉANS ouvre ses portes au LÉGITIME; le roi est sacré; il règne dans Paris; le gouverneur de CAMBRAI n'est plus INCERTAIN, il fait sa soumission tardive, et voilà que Henri IV le couvre d'honneur. Tout cela donne naissance à un soupçon injurieux à la mémoire de celui qui fit LA VIE SI FORT ILLÉGITIME; malheureusement l'histoire confirme ce soupçon.

« Montluc (Jean de), connu sous le nom de *Balagni*, s'attacha au duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Cambrai en 1581. Après la mort de ce prince il fut entraîné dans le parti de la Ligue, et y joua un rôle assez important *à la levée du siège de Paris et de celui de Rouen* en 1593. Montluc avait épousé Renée de Clermont d'Amboise, *qui parla* si vivement à Henri IV *en faveur de son mari*, que ce monarque lui laissa CAMBRAI en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Montluc pilla et dévasta tous les environs, surtout les églises et les monastères, et opprima si cruellement les habitants de Cambrai, qu'ils appelèrent les Espagnols en 1595. La femme de Montluc, après avoir défendu la ville comme aurait pu faire le capitaine le plus brave, mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on était sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec Diane d'Estrées, sœur de la fameuse Gabrielle, et termina sa vie en 1603. » (*Feller*).

« 1594. Balagni, qui depuis plusieurs années s'étoit maintenu en possession de Cambrai, et s'étoit dévoué à la Ligue, avoit depuis quelque tems traité avec le Roi. Il engagea ce prince, après la prise de Laon, à vouloir bien honorer sa ville de sa présence. Entre une infinité de conditions toutes avantageuses à ce seigneur, et dont plusieurs étoient fort honteuses au Roi, les deux principales furent que Balagni auroit le bâton de maréchal de France et la possession héréditaire de Cambrai, sous la protection de la couronne de France. Ainsi, par un effet des plus bizarres de la fortune et du désordre des guerres civiles, le bâtard d'un évêque, que sa seule naissance devoit tenir dans le plus bas lieu, devint non-seulement maréchal de France, mais encore prince souverain. » (*P. Daniel.* VIII. 176).

Roy Orléans donra mur légitime.

On a vu : PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, BLOIS LE FERA SORTIR EN PLEIN EFFECT, CEUX D'ORLÉANS VOUDRONT LEUR CHEF REMETTRE. La première à se révolter après

Digitized by Google

le meurtre des Guises à Blois, la ville d'Orléans, est une des premières à ouvrir ses murs au Roy légitime. Nostradamus complète ici sa prophétie déjà si précise par la réunion des trois noms de Paris, Blois et Orléans.

« 1594. La soumission de Lyon, à l'obéissance du Roi fut suivie peu de jours après de celle d'Orléans et de Bourges, par le moyen de M. de la Chatre, *gouverneur* de l'Orléanois et du Berri. Les conditions du traité furent à peu près les mêmes que celles sous lesquelles Meaux et Lyon s'étoient rendus, sur ce qui regardoit la sûreté de la religion catholique. Il y en eut une particulière pour la Chatre, sçavoir : que ces gouvernemens lui seroient conservés, et que le Roi le confirmeroit dans sa dignité de maréchal de France, que la Ligue lui avoit conférée, et ainsi commença la prédiction que M. de Chauvalon fit au duc de Mayenne, lorsqu'il entreprit de créer des maréchaux de France, que c'*étoient des bâtards* qu'il faisoit, qui seroient *légitimés* à ses dépens. La Chatre reprit sur le champ le collier de l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il n'avoit point porté depuis l'an 1589. Après de si heureux succès, le Roi alla à Chartres pour son sacre, qui se fit avec un grand appareil et avec les cérémonies accoutumées, le 27 février... Le duc de Mayenne, au commencement de mars, s'en alla à Soissons... Il exigea du comte de Brissac, avant de partir, une promesse expresse de bien veiller à la conservation de Paris... Celui-ci se représenta l'exemple du maréchal de la Chatre, celui de Villars, gouverneur de Rouen (226), qui traitoit actuellement avec le Roi, et les avantages qui lui reviendroient en les imitant. Enfin, la justice qu'il y avoit à se soumettre à son légitime souverain, depuis que l'obstacle de la religion étoit levé, se présenta à son esprit d'une toute autre manière qu'il ne l'avoit envisagée jusqu'alors. Le jour dont on convint pour introduire le Roi dans Paris fut le 22 mars (*voir* Le vif Gascon... derrier mur vieux et neuf palais gripper, 224)... Paris, Lyon, Orléans, les plus considérables villes de la Ligue et du royaume s'étant soumises, plusieurs autres des diverses provinces s'*empressèrent* de suivre leur exemple. Troye en Champagne (213), Sens, Agen, Villeneuve, etc., ne tardèrent pas à le faire. » (*P. Daniel.* VIII. 162-173).

Légitime. — Ce mot, avons-nous dit, n'est que deux fois dans les Centuries, deux fois pour les Bourbons. Louis XVIII ne se défend point dans Paris, en 1815, de crainte d'attirer sur cette ville les horreurs d'une guerre civile, mais il proteste encore contre l'usurpation. Contre la cappe de la grand' hiérarchie (390), est-il dit de lui durant son premier exil ; en 1815, Au peuple ingrat faictes les remontrances (432-436), il part laissant mes trésors temples citadins Hespériques entre les mains du Roy de Babylon jusqu'à ce que, de retour, il ait été légitime a ses amis livré. — *Voir* ce récit en 40 vers sur les Cent-Jours, où la France (temple) et les Français (citadins Hespériques) sont dits la propriété (trésors) des Bourbons. — Henri IV pénètre une première fois dans Paris les armes à la main. Saint Louis lui apparaît :

« Arrête, cria-t-il, trop malheureux vainqueur !
Tu vas abandonner aux flammes, au pillage,
De cent rois, tes aïeux, l'immortel héritage,
Ravager ton pays, mes temples, tes trésors,
Egorger tes sujets, et régner sur des morts :
Arrête !.....
Je suis cet heureux roi que la France révère,
Le père des Bourbons, ton protecteur, ton père !
Ce Louis qui jadis combattit comme toi,
Ce Louis dont ton cœur a négligé la foi,
Ce Louis qui te plaint, qui t'admire et qui t'aime,
Dieu sur ton trône un jour te conduira lui-même ;
Dans Paris, ô mon fils, tu rentreras vainqueur,
Pour prix de ta clémence et non de ta valeur :
C'est Dieu qui t'en instruit, et c'est Dieu qui m'envoie. »
(*Henriade.* VI.)

Ces quatrains, avons-nous dit avant de commencer leur interprétation, renferment des mots inexplicables à une première lecture, des faits qu'il faut chercher dans l'histoire parce qu'on les ignore, mais on est assuré déjà de les interpréter du dernier des sept et du roi de Navarre. Leur interprétation a dépassé les espérances du Traducteur. On ne retrouvera plus le nombre sept pour un nombre de personnes dans les 900 quatrains sur le temps qui s'écoule à partir de la mort des sept enfans de Henri II jusqu'à la fin du monde.

215 *bis.*

Le grand tapis plié ne monstrera,
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire,
Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire.
VIII. 64.

216.

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
Savone, Albenge par monech grand martyre.
VI. 61.

217.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur esplorée,
Puis longue vie au règne par grand heur.
VI. 62.

Les peintures historiées des tapisseries que la *Satire Menippée,* faite pour défendre les droits de Henri IV, placera dans la salle des Etats de 1593, ne montreront qu'à demi la plupart des maux que la Ligue aura causés. On y retrouvera presque toute l'histoire ; mais chaque sujet n'y sera qu'indiqué et un des tapis ne laissera point voir ce qu'il renferme. Henri III, chassé du règne, apparaîtra loin de Paris, renonçant si peu à remonter sur le trône, qu'il ira jusqu'à faire appel à Henri de Navarre, son ennemi ; celui-ci, après avoir consulté chacun de ses gentilshommes, viendra à croire aux paroles du roi et les entraînera tous à prendre sa défense.

Mais ces deux rois qui auront dans leurs armes les fleurs de lis, s'uniront trop tard contre la Ligue, qui les déclarera déchus de leurs droits au trône. Henri III ne voudra rien faire contre la loi salique, et il avouera hautement Henri de Navarre pour son légitime successeur. Excommunié, il ne voudra rien faire non plus contre la loi catholique, apostolique et romaine. Les forces des ligueurs seront confondues par le succès des deux rois français ; mais afin que le blanc des lis ait le temps de se purifier de l'hérésie, Dieu ne protégera pas le roi de France contre un moine devenu assassin par fanatisme politique et religieux.

La mère de ce roi, demeurée seule au trône par la mort de son époux, Henri II, monarque décédé le premier dans une lutte pour l'honneur militaire, remplacera, aussitôt cette mort, la devise où elle s'était promis toute joie, par une autre qui exprimera la durée éternelle de son deuil. Puis elle vivra longtemps au trône en luttant avec un succès bien rare contre les partis politiques et religieux. Quelques mois seulement après sa mort, le dernier de ses fils, tombé du trône, sera assassiné par un moine.

Une chose pour moi inexplicable, c'est que Chavigny et Guynaud aient pu interpréter de Catherine de Médicis le dernier de ces trois quatrains qui se suivent dans la Centurie, sans voir la valeur de ces mots du second : Ligueurs, trop tard tous deux... les fleurs perdues... grand martyre, et de ceux-ci du premier : Chassé du règne loin aspre apparoistra. Peut-être n'avaient-ils pas eux-mêmes confiance dans l'interprétation fautive qu'ils donnent du second.

1er vers. Catherine de Médicis vefve du roi Henri II. 2. Cet uniq est François II, premier fils dudit Henry. 3. Nombre certain pour l'incertain. 3. Icelle a vescu septante ans moins trois mois et au regne quarante deux. » (*Chavigny*). — *Guynaud* est cité plus bas.

Le grand tapis plié ne monstrera
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire...

Un tapis plié *qui montre,* dans le style figuré du Prophète, qui a dit : Quand le deffaut du Soleil lors sera, Sur le plein jour le monstre sera veu, *durant une éclipse*

Digitized by Google

de soleil on verra en plein jour le monstre (296), est un TAPIS qui n'existe pas, qu'on suppose pour *voiler* une attaque directe trop *apparente*.

« Le plus spirituel pamphlet qui parut alors contre les Etats de 1593 fut celui qui est parvenu jusqu'à nous sous le titre de : ***Satire Menippée***, ou ***de la Vertu du Catholicon d'Espagne, et de la tenue des Etats de Paris.*** Tout le monde a entendu parler de cette publication ; peu de personnes la connaissent. Nous allons l'analyser : « Vous ne savez pas la vertu du Catholicon d'Espagne ? s'écrie le pamphlétaire. Pendant qu'on faisait les préparatifs et échafauds au Louvre, et qu'on attendait les députés de toutes parts qui, de mois en mois, se rendaient à petit bruit, il y avait en la cour dudit Louvre deux charlatans, l'un Espagnol et l'autre Lorrain (l'ambassadeur de Philippe II et le duc de Mayenne) ; ils faisaient merveilleusement bon voir vanter leur drogue et jouer tout le jour. Le charlatan Espagnol était fort plaisant ; à son échafaud était attachée une grande peau de parchemin écrite en plusieurs langues, scellée de cinq ou six sceaux d'or, de plomb ou de cire, avec des titres en lettres d'or, portant ces mots : « Lettres du pouvoir de l'Espagnol et des effets miraculeux de sa drogue. » Quant au charlatan Lorrain, il n'avait qu'un petit escabeau devant lui, couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire pleine aussi de Catholicon, dont toutefois il débitait fort peu, parce qu'il commençait à s'éventer, manquant de l'ingrédient plus nécessaire, qui est l'or. »

« Cette curieuse publication donnait ensuite l'histoire abrégée des Etats de Paris : « Après la procession où l'on vit maître Pelletier, curé de Saint-Jacques, habillé de violet, la couronne et la barbe faite de frais, une brigantine sur le dos, avec l'épée et le poignard, une hallebarde sur l'épaule gauche, qui suait et haletait pour mettre chacun en rang, marchaient trois petits moinetons et novices, cinquante ou soixante religieux et six capucins, ayant un morion en tête, et au-dessus une plume de coq (AU SAINT BARBARE SERONT LES GARNISONS, 219). ***Entré dans la salle des Etats, on admirait l'arrangement et les peintures historiées des tapisseries...*** (Leur description sera donnée plus bas). Après que l'assemblée fut entrée bien avant dans la grande salle, la place fut assignée à chacun : « M. le lieutenant-général du royaume, criait au héraut, montez là-haut, en ce trône royal, en la place de votre maître ; M. le duc de Guise, mettez-vous le fin premier, sans préjudice de vos droits à venir. » Le bruit et la mauvaise odeur passés, M. le lieutenant commença à parler de cette façon : « Messieurs, vous serez tous témoins que depuis que j'ai pris les armes pour la sainte Ligue, j'ai toujours eu ma conservation (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222) en telle recommandation, que j'ai préféré de très bon cœur mon intérêt particulier à la cause de celui qui saura bien se venger de ses ennemis. Par notre bonne diligence, nous avons fait que ce royaume, qui n'était qu'un voluptueux jardin (EN ALBISSEL, A VÉRONT ET CARCARI, 225), est devenu un grand et ample cimetière universel, plein de belles croix peintes, bières, potences et gibets. Messieurs, il nous faut principalement insister par quels moyens nous empêcherons la paix et rendrons la guerre immortelle en France. Tant qu'il y aura de cette race bourbonienne, jamais ni moi, ni les miens ne règneront sans querelles ; c'est pourquoi vous ne devez douter que je ferai tout ce que je pourrai pour m'en défaire. Nous avons un ennemi qui ne dort pas, et qui use plus de bottes que de souliers ; vous y donnerez ordre, et vous garderez des écrouelles et de tomber du haut-mal, si vous pouvez. »

« Alors chacun chanta : *O crux Ave*, etc. Le branle fini, le sort tomba à M. le cardinal de Pellevé, lequel se levant sur ses pieds comme une oie, fit de très profondes révérences : « Messieurs, s'écria-t-il, soumettez-vous aux archi-catholiques princes Lorrains et super-catholiques Espagnols qui aiment tant la France et désirent tant le salut de vos âmes qu'ils en perdent la leur, dont c'est grand' pitié... » En me retirant sur le soir, j'entendis qu'en la première session des Etats on avait mis en délibération de quel bois on se chaufferait le carême suivant. J'ai aussi su depuis que le résultat du conseil portait qu'on ferait plusieurs carêmes en l'année ; on y fit défense de vendre des œufs de couleur après Pâques. Quelques-uns dirent que si le roi de Navarre se faisait catholique, il fallait que le duc de Mayenne se fît protestant. Voilà à peu près ce que j'ai pu apprendre et puis rapporter de ce qui se passa aux Etats de Paris. » (***Mag. univ.*** IV. 459).

« ***Les pièces de tapisseries dont la sale des Etats fut tendue...***

» La dite sale estoit tendue en douze pièces environ, richement estoffée à haute lisse, et le daiz de même, sous lequel devoit estre assis Monsieur le Lieutenant. A l'un des costez et pente du daiz par le dedans estoit représenté au vif un Sertorius habillé à la Françoise parmi des Espagnols, consultant une biche Fée, par laquelle il disoit entendre la volonté des Dieux. En l'autre pente estoit l'effigie de Spartacus haranguant son armée d'esclaves qu'il avoit fait armer et révolter contre les Romains. En la troisième, estoit le portraict d'un personnage ayant un flambeau dedans la main, qui venoit de mettre le feu en un temple, et au bas de la pente y avoit escrit : *Si aquâ non possum, ruinâ extinguam*. La quatrième *ne se pouvoit voir* à cause de l'obscurité contre son jour. Au-dessus de la teste et au fond dudit daiz étoit un crucifix à la stampe moderne de Paris, ayant la main gauche attachée à la croix, et la droite libre, tenant une espée nue où estoit entouré ce dictum : *Super te et super sanguinem tuum*. Par le dehors des trois pentes de devant estoient fort bien élaborées les cheutes d'Icare et de Phaeton : et faisoit fort beau voir les sœurs de ce Jouvenceau se métamorphoser en arbres de peupliers, dont l'une, qui s'estoit rompu une hanche en courant pour secourir son frère, ressembloit naïvement à la douairière de Montpensier (boiteuse), toute decheveléе et éplorée.

La première pièce de tapisserie proche du daiz estoit l'Histoire du veau d'or, comme elle est descrite en l'Exode, 32e chapitre, où Moïse et Aaron y estoient représentez par le Roi défunt, Henry troisième, et feu Monsieur le cardinal de Bourbon ; mais le veau d'or estoit la figure de feu Duc de Guise, haut élevé, adoré par le peuple : et les deux tables rapportaient la foy fondamentale des Etats de Blois et l'Edit de Juillet 1587, et au bas de la pièce estoient écrits ces mots : *In die ultionis visitabo et hoc peccatum eorum.*

La seconde pièce estoit un grand païsage de diverses histoires anciennes et modernes, distinctes et séparées l'une de l'autre, et néanmoins se rapportant fort ingénieusement à même perspective : au plus haut se voyoit représentée la belle entrée de nuict que fit le Duc Jean de Bourgogne à Paris ; et quand les Parisiens crièrent Noël dès la Toussaint. A un des coins estoit la Harelle de Roüen, où un marchand, appelé Gras, estoit esleu Roi par la populace. A l'autre coin estoit la Jacquerie, avec leur capitaine Guillaume Caillet : au coin d'embas, estoient les pourcelez liguez de Lyon ; et à l'autre coin les faits héroïques des anciens *Maillotins*, soubs les capitaines Simonet, Caboche et Jacques Aubriot, Rois des bouchers et des escorcheurs. Et le tout en personnages racourcis, ne servant que de païsage. Mais au fond et milieu de la pièce estoient figurées les barricades de Paris où l'on voyoit un Roy simple et bon Catholique et qui avoit fait tant de biens, et donné tant de priviléges aux Parisiens, estre CHASSÉ de sa maison et assiégé de toutes parts...

La troisième pièce contenoit l'histoire d'Absalon, qui barricada son père, et le chassa de la Ville de Jérusalem : ayant gaigné et corrompu par caresses indignes les plus abjects et faquins du menu peuple...

La quatriesme représentoit en gros les faits d'armes des anciens et modernes Assassins, autrement appelez *Bedouins* et *Arsacides*, qui ne craignoient d'aller tuer jusques à la chambre, et jusques au lit, ceux que leur Prince imaginaire, Aloadin, surnommé le vieil des six ou sept montagnes leur commandoit : Entre autres, y avoit deux figures plus apparentes, l'une d'un comte de Tripoli, assassiné par un Sarrazin, zélateur de sa religion, en lui baisant les mains ; et l'autre d'un roi de France et de Pologne, proditoirement frappé d'un cousteau, par un Moyne desbauché zélateur en lui présentant à genoux une lettre missive ; et sur le front dudit Moyne estoit escrit en grosses lettres l'anagramme de son nom Frère Jacques Clément : *C'est l'enfer qui m'a créé.*

En la cinquiesme se voyoit la bataille de Senlis, où Monsieur d'Aumale fut Connestable, et lui estoient baïllez les esperons aislez et zélez, par Monsieur de Longueville...

En la sizième estoit dépeint le miracle d'Arques, où cinq ou six cens desconfortez, prêt de passer la mer à la nage, faisoient la nique et mettoient en route par les charmes du Biarnois douze ou quinze mille Rodomonts, fendeurs de nazeaux et mangeurs de charrettes ferrées...

La septiesme contenoit la Bataille d'Ivry la Chaussée...

La huictiesme estoit la représentation des Paradis de Paris, dedans lesquels et pardessus le saint Ciboire, estoient les images de trois Saints (Jacques Clément, le Cardinal de Guise et son frère)...

La neufiesme faisoit voir au naturel une grande Géante, gisante contre terre, qui avortoit d'une infinité de vipères et monstres, les uns intitulés *Gaultiers*, les autres *Castillonnois*, *Lipans*, Ligueurs, *Catholiques zélés* et *Château-verds* : et sur le front de la dite Géante estoit escrit : C'est la belle Lutèce, qui pour paillarder avec ses mignons a fait tuer son père et son époux...

Digitized by Google

En la dixiesme estoit fort bien historiée la prise de la ville de Saint-Denys par le Chevalier d'Aumale...

En l'onziesme se voyait au plus près la piteuse contenance du pauvre Président de Brisson et de ses diacre et sous-diacre (Tardif et l'Archer) quand on leur parla de confession, en leur baillant l'ordre de l'Union : ensemble leur *élévation en Grève*. Et parce que la dite pièce n'estoit assez large pour couvrir l'huis de l'entrée, à icelle estoit attachée une demie pièce de l'Apothéose, ou canonisation des quatre Evangélistes ou martyrs Saints Louchards, Ameline, Auroux et Emmonot faisant la longue lettre (allongés comme un I)...

La douziesme et dernière auprès des fenestres contenoit le portrait fort bien tiré de son long, de Monsieur le Lieutenant, habillé en *Hercules Gallicus*, tenant en sa main des brides sans nombre, desquelles estoient en chevestrés des veaux aussi sans nombre. Au-dessus de sa teste comme en une nue y avait une nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots : *Gardez-vous de faire le veau*. Et par la bouche dudit sieur Lieutenant en sortait un autre où estoient écrits ces mots : *Je le feray*. Voilà au plus près ce que je pûs remarquer dedans la dite Tapisserie. (*Satyre Menippée*, p. 15-26).

Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire.

Voilà ce que LE GRAND TAPIS PLIÉ a montré A DEMY ainsi que ce qui se trouve dans les vers suivants. — CHASSÉ DU RÈGNE. Il est dit plus bas : LES FLEURS SERONT PERDUES. — LOIN. Ce n'est qu'après sa réunion avec le roi de Navarre : TROP TARD TOUS DEUX, que Henri III s'avance sur Paris. Henri IV, L'AMOUR ALLEGRE, NON LOING pose le siège (219). — ASPRE. SORTI HORS de Paris, Henri III a déjà menacé cette ville de la réduire par les armes : PAR TROMPETTE CITÉ (212). — AU FAIT BELLIQUE CHACUN LE VIENDRA CROIRE. Le Prophète a copié ce mot CHACUN dans les *Mémoires de Sully*.

« Le roi de Navarre ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet et en se grattant la tête si le roi agissoit en cette fois sincèrement. Je l'en assurai... Le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours, combattu par un reste de défiance (*a*) dont il avoit de la peine à se défaire. Je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château, et qu'il voulut encore sçavoir ce que CHACUN *des gentilshommes*, qui composoient sa suite, pensoit sur la démarche qu'il faisoit. Se tournant vers moi : « Vous ne dites mot, » me dit-il ; que vous en semble ? » Je lui répondis que quoique ce pas qu'il faisoit ne fut peut-être pas sans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre sur lui, je croyais que c'étoit une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hasard, et se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggérer. Ce prince réfléchit encore quelques moments ; ensuite, se tournant vers nous : « Allons (*b*), allons, nous dit-il, la » résolution en est prise, il n'y faut plus penser. » (*Sully*. I. 298-303).

(*a*) Ses vieux capitaines huguenots craignoient, disoient-ils, qu'en un tems où une trahison étoit si nécessaire à Henri III pour se retirer du labyrinthe où l'action de Blois l'avoit jetté (il avoit été excommunié par Sixte V), il ne voulut acheter son absolution au prix de la vie du roi de Navarre (*Peref.*) Ce prince avoit souvent dit lui-même, à ce que rapporte De Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

(*b*) Il écrivit en ces termes à Du-Plessis-Mornay : « Monsieur Du-Plessis, la glace » est rompue, non sans nombre d'avertissemens, que si j'y allois, j'étois mort, j'ai » passé l'eau en me recommandant à Dieu, etc... » (*Id.*)

Henri III venait d'être déclaré déchu de ses droits à la couronne ou CHASSÉ DU RÈGNE alors qu'il était LOING de Paris, il apparut ASPRE à ressaisir ses droits ; il prit les armes et fit appel aux huguenots et à leur chef ; un CHACUN accourut ajoutant foi à cet appel aux armes ou AU FAIT BELLIQUE ; mais, dit le Prophète aussitôt :

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,..

TROP TARD. — L'union des DEUX rois se fait TROP TARD pour sauver la couronne des lis. Mais le Prophète qui a dit de la chute de L.-Philippe : SON FAIT SERA BIEN TARD (500), et du retour des rois légitimes : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENS (448), PAR MORT TROP TARD LE PEUPLE RECRÉE, TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (459), TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA (285), LORS AU BESOIN VIENDRA TARD L'ATTENDU (618), TOST TARD VENU A SI HAULT ET BAS AGE (676), SATURNE ENCORE TARD SERA DE RETOUR (736), le Prophète exprime ici, de plus, un regret : l'événement arrive TROP TARD au gré de ses désirs.

LES FLEURS. — Dans un même quatrain, Louis XVI est DE FLORE issu, ou *issu de la fleur* (*Flore*, abl. de *Flos*, fleur. *W.*), et l'un des TROIS LYS (271). En 1830, on voit FERDINAND QUITTER LA FLEUR (496), il SERA CONTRE LA FLEUR TANT BELLIQUE (498), étant opposé au duc de Bordeaux, ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (718). La paix, l'abondance, *chose désertée*, se fixera pour longtemps sur la terre durant tout le règne de la fleur de lis : PAIX, UBERTÉ, LONGTEMPS LIEUX LOUERA, PARTOUT SON REGNE DESERT LA FLEUR DE LIS (667-680), LE GRAND MERCURE D'HERCULES FLEUR DE LIS, FAISANT *alors* TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉES (798). Vers la fin du monde : LES FLEURS PASSÉES DIMINUE LE MONDE, LONGTEMPS LA PAIX TERRES INHABITÉES (804). Dans les quatrains sur le règne de Napoléon III, il est dit : UN PEU APRÈS SERA NOUVEAU ROY OINGT QUI PAR LONGTEMPS PACIFIERA LA TERRE (557). — Ainsi, ces mots LES FLEURS PERDUES désignent les fleurs par excellence ; les fleurs de lis sous Henri III n'étaient que PERDUES et non PASSÉES. *Perdre*, s'évanouir, se dissiper : *le bien de la maison se perd, son crédit se perd* (*W.*).

CONTRE LA LOY. — Sous la Ligue, Paris, LA CITÉ SOLAIRE opposa ses LOIX BARBARES ET VAINES (221) à la LOY fondamentale du royaume, qui consacre l'hérédité du pouvoir dans une même famille jusqu'à l'extinction des mâles. — La *Liberté* arriva au trône de Louis XV par la chute de la loi salique : A LA PARFIN FAUDRA (*faillira*) LA LOY SALIQUE (263). — Nous avons vu (p. 18) que Catherine de Médicis, par haine du Bourbon, s'efforça d'assurer à sa fille mariée au duc de Lorraine le trône de France, d'où l'excluait la LOY SALIQUE. Henri III s'unit au roi de Navarre, qu'il proclama son successeur légitime, en ne VOULANT RIEN FAIRE CONTRE LA LOY. A sa mort, il protesta également de son respect pour la LOY par excellence, qui est la LOY catholique, apostolique et romaine. Comme cette mort est clairement prédite dans ce quatrain, Nostradamus a voulu sans doute compléter aussi par ces mêmes mots ses autres prophéties sur les rapports de Henri III avec le Saint-Siège : QUAND CHEF PÉROUSE... SERONT PRINS SEPT (206), FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221).

SERPENT. — Les ancêtres de Henri III, que Nostradamus nous représente accourus du fond des tombeaux pour voir expirer leur dernier descendant sont : SERPENS TRANSMIS EN LA CAGE DE FER, OU LES ENFANS SEPTAINS DU ROY SONT PRINS, LES VIEUX ET PERES SORTIRONT BAS D'ENFER, AINS MOURIR VOIR DE SON FRUICT MORT ET CRIS (207). Dans le mot SERPENT on trouve par anagramme *septre*. Comme le Prophète a ce vers : SCEPTRE APPAISER PUIS GUÉRIR ESCROUELLES (667), pour le roi légitime remontant au trône, on peut supposer que l'anagramme n'a pas été étrangère au choix qu'il a fait du mot SERPENT.

« Ceux qui composoient le Corps de Ville, qui estoient alors tous Ligueurs, pour autoriser l'horrible révolte qu'ils méditoient, s'avisèrent de proposer à Messieurs de Sorbonne, non-seulement de vive voix, mais aussi par un acte authentique signé du magistrat et scellé du sceau de la ville, ces deux grands cas de conscience : l'un, *si les François estoient effectivement déliez du serment de fidélité et d'obéissance que l'on avoit presté au Roy* ; l'autre, *s'ils se pouvoient armer et unir, et s'ils pouvoient lever de l'argent et contribuer pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique et romaine en France, pour s'opposer aux détestables desseins et aux efforts du Roy et de tous ses adherens, depuis qu'il avoit violé la foy publique à* BLOIS, *au préjudice de la religion catholique, de l'Edit de la Sainte Union et de la liberté naturelle des Estats.* Sur quoy, la Faculté s'estant assemblée le septième de janvier, *conclut pour l'affirmative sur ces deux points, d'un commun consentement et sans que personne s'y opposast* ; ce sont les propres termes du décret.

» Ce décret fut comme le signal de la révolte générale qui se fit

Digitized by Google

dans Paris, et qui, de là, en très peu de temps, s'étendit dans la plupart des villes du royaume... On osta à Henri III le nom de Roy, pour ne luy donner que celuy de Henri de Valois... *Ses armes* (LES FLEURS), ses statues, ses portraits, ses tableaux, furent rompus, déchirez, foulez aux pieds, traisnez par les boües, brulez, jettez dans la rivière, en le chargeant de mille maledictions...

» Voilà l'effet que produisit d'abord ce décret de la Faculté, que le Roy receût avec ces tristes nouvelles, en mesme temps qu'il estoit occupé à rendre les derniers devoirs à la Reine, sa mère, qui mourut au chasteau de BLOIS, le cinquième de janvier, à la 72e année de son âge (LA DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE... PUIS LONGUE VIE AU REGNE). » (*P. Maimbourg*. 273).

» Elle surmonta à la mort la haine qu'elle avait toujours eue pour le roi de Navarre (voir p. 18); elle conseilla au Roi de se l'attacher, aussi bien que les autres princes du sang, et d'accorder pour le bien de l'Estat la liberté de conscience. Le tour que prirent les affaires obligea peu de temps après le Roi à prendre ce parti. » (*P. Daniel*. VII. 572).

« Je (Sully) repassai promptement auprès du roi de Navarre. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet si le Roi agissoit en cette fois sincèrement. Je l'en assûrai. « Je ne veux donc pas, reprit ce prince, *prendre ses villes*, pendant qu'il traite de bonne foi avec moi. » Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud. « Retournez, continua-t-il, lui portez mes lettres. » Je pris la poste pour BLOIS. Le Roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. J'allai à minuit trouver le Roi. Il approuva et signa tout, et voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre *les* DEUX *rois* étoit déjà répandu dans Châtelleraud, lorsque j'y arrivai; et il y étoit si passionément désiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus. Le roi de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce prince qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant sçu que la *Ligue* étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, et y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la Ligue...

» Le Roi s'étoit avancé dans la campagne au devant du roi de Navarre, et la joie d'une *union si désirée* (TROP TARD) y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que *les* DEUX *rois* furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale et prirent ensemble le chemin de Tours. » (*Sully*. I. 298).

Déjà les deux partis, au pied de ces remparts (Paris),
Avaient plus d'une fois balancé les hasards;
Dans nos champs désolés le démon du carnage,
Déjà jusqu'aux deux mers avait porté sa rage,
Quand Valois à Bourbon tint ce triste discours,
Dont souvent ses soupirs interrompaient le cours :

Vous voyez à quel point le destin m'humilie ; — DES SEPT PUIS L'OMBRE. 214.
Mon injure est la vôtre ; et la Ligue ennemie
Levant contre son prince un front séditieux, — L'ORGUEILLEUX. 223.
Nous confond dans sa rage et nous poursuit TOUS DEUX. — TOUS DEUX. 216.
Paris nous méconnaît; Paris ne veut pour maître, — LES FLEURS PERDUES. 216.
Ni moi qui suis son roi, ni vous qui devez l'être
Ils savent que les LOIS, le mérite et le sang, — CONTRE LA LOY. 216.
Tout, après mon trépas, vous appelle à ce rang ; — L'OMBRE DU RÈGNE. 215.
Et redoutant déjà votre grandeur future, — LE GRAND HADRIE. 221.
Du trône où je chancelle ils pensent vous exclure. — L'OMBRE. 214. L'OMBRE. 215.
De la religion, terrible en son courroux, — AU SAINCT BARBARE. 219.
Le fatal anathème est lancé contre vous. — CHEF PÉROUSE. 206.
Rome, qui sans soldats porte en tous lieux la guerre, — LIBRA. 210.
Aux mains des Espagnols a remis son tonnerre.
Sujets, amis, parents, tout a trahi sa foi, — DES LIGUES FUY L'ESPOIR. 208.
Tout me fuit, m'abandonne, ou s'arme contre moi;
Et l'Espagnol avide, enrichi de mes pertes, — CŒUR PUNIQUE. 221.
Vient en foule inonder mes campagnes désertes. — CIRCONDER. 205.
(*Henriade*. I.)

Des ligueurs forces par Gallots confondues,..

LIGUEURS. — « *La Ligue*, absolument et sans régime, la confédération qui se fit en France pour exclure Henri IV du trône. » (*N.-L.*). — Nostradamus n'a qu'une fois le mot LIGUEUR, comme il n'a qu'une fois le mot VARENNES (280)! — Le parti des LIGUEURS qui figure en tant de quatrains, se cache deux fois sous l'anagramme LIGURE : LES SEPT EN TROIS... LA LIGURE COUARDE... (204), NATIF DE BLOIS SUBJUGUERA LIGURE... DES SEPT (214); on le voit encore dans ces mots : LES DEUX DE SEPT... DES LIGUES FUY L'ESPOIR (208).

GALLOTS.—Pour *Gallos*, de *Gallus*, Gaulois. Nostradamus dit ici PAR GALLOTS pour *per Gallos*, comme il dit ailleurs PAR URBEN pour *per urbem* (273). Il a ce vers : PAR MER ET TERRE DES GALLOTS ET NORMANS (VII. 10). Le dernier roi Bourbon est : ENTRE GAULOIS LE DERNIER HONORÉ (665). Ici, ils sont DEUX : TROP TARD TOUS DEUX, et c'est PAR CES DEUX ROIS *français* (Français, *Gallus*, *Francus*. *W.*) que les FORCES DES LIGUEURS *sont* CONFONDUES (*Per aliquem ulcisci*, se venger par le moyen de quelqu'un. *W.*).

« L'arrivée d'une armée composée de dix à douze mille hommes de pied, Suisses, GRISONS (HADRIE.. L'ARMÉE AUX GRISONS, 218) et Genevois, avec près de deux mille reitres et douze pièces de canon acheva de mettre le Roy en estat de dompter les rebelles et de triompher bientost de la Ligue. En effet, ayant fait après la jonction de cette armée, la reveûe générale de toutes ses troupes, il se vit à la teste de plus de 45,000 hommes, tous soldats aguerris, avec lesquels après s'estre emparé, le trentième de juillet, du pont de Saint-Clou, d'où il chassa les LIGUEURS à coups de canon, il résolut d'attaquer dans deux jours les fauxbourgs de Paris, des deux costez de la rivière. Il y a très grande apparence qu'il les eust d'abord emportez et mesme ensuite la ville, où l'on estoit déjà dans une extrême consternation, tous les passages des vivres estant fermez, et le duc de Mayenne n'ayant plus que cinq ou six mille soldats qui n'estoient pas le tiers de ce qu'il falloit pour défendre des retranchements d'une aussi grande étendue que ceux qu'il avoit fait faire à tous les fauxbourgs; outre que le grand nombre de serviteurs que le Roy avoit dans Paris, le voyant si proche avoit repris cœur et gagné une grande partie des bons bourgeois qui estoient asseûrez que la punition ne tomberoit que sur les chefs de la Ligue, si le Roy victorieux se vouloit ressentir de la journée des barricades. De sorte que le duc de Mayenne avoit sujet d'apprehender qu'en mesme temps qu'on attaqueroit les fauxbourgs, il ne se fist tout-à-coup quelque grand soulèvement dans la ville en faveur du Roy, et que les soulevez s'estant rendus maistres de quelqu'une des portes qu'on luy ouvriroit, ne s'allassent joindre à ses troupes.

» Aussi dit-on, que ce Duc (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222), qui avec toute sa modération et sa lenteur ne laissoit pas d'estre fort brave, voyant bien l'extrême danger où il estoit, quoy qu'il parust fort asseûré, et qu'il fist prêcher mille agréables faussetez au peuple pour l'encourager, avoit résolu, avec une troupe choisie des plus vaillans hommes de son armée qui vouloient suivre sa fortune, de se jetter l'épée à la main au milieu des troupes royales, ou pour vaincre contre toute espérance, par un généreux désespoir, que le sort des armes a rendu quelquefois heureux, ou pour mourir en prenant l'unique moyen qui luy restoit de venger la mort de ses frères.

» *Voilà le florissant estat où se trouvoient les affaires du Roy, et l'extrémité où celles de la Ligue estoient réduites*, lorsque la fortune qui se joüe de la vie des hommes, dont elle fait tantost une ridicule comédie, et tantost une sanglante tragédie, changea de scène en un instant, comme sur un théâtre, par le coup le plus détestable qui pust partir, je ne diray pas d'un homme, mais d'un démon... — Un jeune Jacobin, nommé Jacques Clément, homme d'esprit foible, superstitieux, dévot et visionnaire, s'estant persuadé par les furieuses déclamations des prédicateurs sanguinaires (SAINT BARBARE, 219) de la Ligue, et par certaine vision qu'il croyoit avoir eûë, qu'il seroit martyr s'il perdoit la vie pour avoir tué Henri de Valois... sortit de Paris avec une lettre de créance; et estant introduit dans la chambre du Roy, comme ce bon Prince, qui recevoit toujours favorablement les religieux, lisoit attentivement cette lettre, et se baissoit pour entendre ce qu'il avoit à luy dire en secret, ainsi que portoit sa créance; ce parricide qui s'estoit mis à genoux devant luy, tirant de sa manche un couteau, le luy plonge dans le petit ventre, et le laisse dans la playe... Plusieurs des Quarante-cinq estant entrez au grand cry que le Roy fit, se précipitent aveuglement et tout en furie sur ce détestable assassin, le percent en un moment de plusieurs coups. Il y en eut qui ne pouvant croire qu'un religieux pust estre capable d'une si détestable action, doutèrent si ce monstre n'estoit pas ou quelque ligueur, ou mesme quelque huguenot travesti en Jacobin... Il vaut mieux en tomber d'accord de bonne foy avec la voix publique, de quelque profession que l'on soit, veu principalement que l'honneur des Jacobins n'en souffre nullement. Car, enfin, les fautes sont personnelles; et il n'y a point d'homme de bon sens qui s'avise jamais de reprocher le crime d'un particulier à un Ordre aussi saint et aussi rempli d'excellents hommes en doctrine et en vertu que celui de saint Dominique. » (*P. Maimbourg*. 318-323).

Savone Albenge par monech grand martyre.

MONECH. — « *Monaco*, *Monœcium*, le *Portus* ou *Arx Herculis Mo-*

Digitized by Google

næci des anciens était un temple d'Hercule. » (*Bescherelle*). — « *Monaco* ou Mourgues. C'est le *Monœcium* ou *Herculis Monœci Portus* des Latins. Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Morgues*, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de *Morgues*, qui signifie *moine* en leur langue. » (*Moréri*).

En latin, pour exprimer qu'une chose a été faite *par un moine*, on dit *monacho* (*Monachus*, moine, religieux. *W.*). — Nostradamus qui joue souvent sur les noms de lieu, a déjà dit au milieu de vingt vers sur le retour de l'île d'Elbe entre Antibes et Fréjus : Dans l'arc Monech (*Arx Monœci*) seront les doléances (435), en se servant de l'ancien nom de Monaco, pour les racines du mot *monarchie* (Μονη et Αρχη); ici, par ces mots : Par monech grand martyre (*Martyr*, qui meurt pour la foi. *W.*), il donne à entendre : 1° que cette mort d'un grand (grand meurtre est pour *la mort d'un* grand, 213) a été causée *par un moine;* car Henri III a été martyr de son respect pour la loy : Contre la loy ne voudra faire, et il n'a été assassiné que pour s'être uni à ceux que les ligueurs ne vouloient point pour roi; 2° que le *moine* ne s'est fait assassin qu'en aspirant au martyre *éclatant* du fanatisme politique et religieux.

« L'on imprima et l'on débita publiquement une relation du martyre de frère Jacques Clément, dans laquelle on assurait qu'un ange lui avait apparu, et lui avait ordonné de tuer le tyran, en lui montrant une épée nue... Nous citerons ici un passage d'un livre fait par un Jacobin, et imprimé à Troyes, chez M. Moreau, peu de temps après la mort de Henri III : « De façon que Dieu exauçant la prière » de cestui serviteur, nommé frère Jacques Clément, une nuit, » comme il était en son lit, lui envoie un ange en vision, lequel avec » grande lumière se présente à ce religieux, et lui montre un glaive » nu, lui dit ces mots : « Frère Jacques, je suis messager de Dieu » tout-puissant, qui te vient acertener que par toi le tyran de » France doit être mis à mort. Pense donc à toi, et te prépare, » comme la couronne du martyre t'est aussi préparée.» (*Henriade*).

« On s'apperceût bientôt que sa blessure estoit mortelle. Jamais Prince ne parut moins surpris que luy à la veûe de la mort, ni ne la receût d'une manière plus tranquille, plus chrestienne et plus sainte. Il se confessa jusqu'à trois fois au sieur de Boulogne, chapelain du cabinet; et comme celuy-cy l'eut averti qu'il y avoit un Monitoire contre luy, et qu'il l'eut exhorté à satisfaire à ce que l'Eglise demandoit de luy pour se mettre en estat de recevoir son absolution. *Je suis*, répondit-il sans hésiter, *le premier fils de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et veux mourir tel. Je promets devant Dieu et devant tous, que mon désir n'est autre que de contenter Sa Sainteté en tout ce qu'elle peut désirer de moi.* Sur quoy, le confesseur estant pleinement satisfait, luy donna l'absolution. Tout le reste du jour il ne s'entretint que de Dieu, et ne s'occupa que des pensées du ciel, jusques à ce que le roy de Navarre estant arrivé de son quartier de Meudon bien avant dans la nuit, et s'estant jetté à genoux devant luy tout couvert de larmes, et sans pouvoir proférer un seul mot, il se courba doucement sur sa teste, le déclarant son légitime successeur, ordonnant à tous les seigneurs qui remplissoient la Chambre de luy obéir comme à leur Roy, et luy disant en mesme temps, que s'il vouloit régner paisiblement, il falloit (Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit, 222) qu'il rentrast dans l'Eglise, et qu'il professast la religion de tous les rois très-chrétiens ses prédécesseurs.

Comme il crut sentir les approches de la mort sur les deux heures après minuit, il réitéra sa confession, après laquelle il se fit apporter le Très-Saint Sacrement qu'il receût pour Viatique, avec une dévotion incroyable. Il fit ensuite tous les actes les plus fervens de foy, d'espérance et de charité, mettant toute sa confiance aux mérites infinis de la passion de Jésus-Christ, pardonnant de tout son cœur à tous ses ennemis, particulièrement à ceux qui avoient procuré sa mort... Il expira fort doucement sur les quatre heures du matin, le 2 du mois d'aoust, en la 39e année de son âge.

» Ainsi mourut Henri III, roy de France et de Pologne, le dernier de la race des Valois, faisant voir à sa mort qu'il avoit eu durant sa vie dans l'âme un véritable fond de piété, et que les actions extraordinaires qu'il en faisoit de temps en temps, quoy qu'elles ne fussent pas dans la dernière régularité, ni conforme à son estat, ne partoient point pourtant de cette basse hypocrisie que ceux de la Ligue luy ont faussement reprochée. » (*P. Maimbourg*. 325).

Savone, Albenge. — Dans un quatrain fort précis sur la mort de Henri III, car on y voit l'auteur et la cause de cette mort, Nostradamus parle comme dans celui-ci de villes d'Italie : Les sept enfans en hostage laissez, Le tiers viendra son enfant trucider; Deux par son fils seront d'estoc percez, Gènes, Florence, lors viendront circonder (205), et il joue sur les mots Gènes et Florence. (Voir 221).

« Genes, république souveraine. Ces villes sont Genes, Savone, Albenga, Vintimille, etc. La principauté de Monaco, qui est à l'occident de Vintimille, est sous la protection du roi de France. La ville de Genes, comme maîtresse de toute la seigneurie, se trouve au milieu. » (*Moréri*).

Nostradamus dans d'autres quatrains parle encore des rapports que Henri IV eut avec le nord de l'Italie durant le siége de Paris : Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaiges, Pour peur rendus de l'armée aux Grisons (219); Hadrie... la classe libique ou de Gènes (221). Ici, en rappelant ces faits, il joue encore sur les noms de lieu. Dans un quatrain sur Louis-Antoine d'Angolesme (266), en 1830 (le refus d'Antoine, 489), il emploie les noms propres Perinthe, Nicopole, Chersoneze, Amphipole, pour leur étymologie. Il termine un récit en 36 vers sur les évènements de 1789-1814, en disant : Nice, sortie surnom de lettres aspres, proche de Vultry... après Plombin (286), en employant Nice pour Νικη, victoire; Vultry, pour *Voltri* et *Vultur*, vautour; Plombin, pour Piombino et *plumbum*, plomb. Il a dit : Lyon Ulmes a Mansol mort tombe (325), en employant Ulme, v. d'Allemagne, pour *ulmeus*, d'orme : *Pigmentis ulmeis pingere*, étriller d'importance (*W.*). Ici, après avoir joué sur le mot monech, *monacho*, moine, il emploie Savonne, pour *savonner*, réprimander vertement (*W.*); et Albenga, pour *albens*, blanc, *albugo*, *inis*, taie, tache blanche; comme il a employé les mots : Duc de Mantor et d'Albe, pour désigner Louis XVII, à la fois le duc de Normandie ou Normant et le duc blanc (*albus*, blanc. *W.*), dans le même récit en 36 vers, où il joue sur les mots : Nice, Vultry et Plombin.

Ces mots Savone, Albenge par monech grand martyre, signifient : Pour rendre aux lis, aux fleurs passées toute leur blancheur, tout leur éclat, Dieu les éprouve cruellement. C'est la morale d'un quatrain sous Louis XV : Les crimes de la royauté amènent le règne de la Liberté : Donra vie illicite et lubrique Qu'a la parfin faudra la loi salique (263).

« Les deux rois se virent aux Plessis-les-Tours, le trentième d'avril, et tout s'y passa de part et d'autre avec toute la cordialité et toute la franchise possible... Les troupes des deux rois s'estant approchées les unes des autres, ils prirent le parti de marcher vers Paris... Ce fut le lendemain du jour auquel l'armée avoit commencé à prendre ses quartiers autour de Paris, que le détestable parricide fut commis par Jacques Clément. Henri III expira le second jour d'août. » (*P. Daniel*. VII).

« Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon sous Charles-le-Bel, on lit ces paroles prophétiques : « Le roi a érigé en *duché-*» *pairie* le comté de Bourbon (le duc de Bordeaux est le successeur » de la duchée, 509), en considération des richesses, des services » et de la générosité des princes de cette maison. Comme ils sont » du sang royal, il se tient honoré de leur élévation, et il espère » que ses successeurs seront soutenus par la grandeur de ces prin-» ces. » Ainsi, Dieu partageant les enfans de Robert-le-Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les Français, avant que les Français mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincour, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siége de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la France, en attendant le règne de la lignée masculine; Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, fut l'aïeule de François Ier. Lorsque les Bourbons alliés à plus de huit cents familles militaires eurent reçu tout ce qu'il avait d'héroïque dans le sang français, la providence fit paraître Henri IV et les Condé (*voir* les quatrains sur les Condé : 247, 248, 305, 381, 504, 506, 523). » (*Le bon Français*, 1833, p. 140).

Digitized by Google

Toute la prophétie de ce quatrain et des deux vers qui le précèdent s'est accomplie en quatre mois; celle des quatre derniers vers de ce récit TOUT AU LONG avait fini de s'accomplir trois mois avant l'union des DEUX rois; elle est sur la mère de celui des DEUX qu'on vient de voir assassiné PAR MONECH.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,..

Après avoir vu en tant de quatrains la prédiction claire, précise et détaillée de la mort de Henri II et du RÈGNE de ses enfants, on voit de suite dans ces vers l'épouse devenue veuve PAR LE SINGULIER DUELLE EN CHAMP BELLIQUE (193), EN LUITTE ET FER AU FAIT BELLIQUE (194), la mère qui a vu le RÈGNE DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202). — L'UNIC est un *monarque* (Μονος, seul, unique. *Lexique*); le Grand-Duc, prince souverain de Toscane, est, en 1859 : UNIQUE CHEOIT D'HAULT EN BAS FAISANT MAYE (568). — ESTEINT PREMIER AU LICT D'HONNEUR. Henri II est le premier roi dont la vie se soit éteinte AU FAIT BELLIQUE, EN CHAMP BELLIQUE d'un tournoi où l'on combattait pour l'HONNEUR. Nostradamus nomme Henri II : SOUVERAIN ŒIL ET PREMIER MONARQUE DE L'UNIVERS (41). Le LICT D'HONNEUR est le *champ d'honneur*.

Paris, le roi, l'armée, et l'enfer et les cieux,
Sur ce combat illustre avaient fixé les yeux.
Bientôt les deux guerriers entrent dans la carrière.
Henri du champ d'honneur leur ouvre la barrière.
(*Henriade* X).

Sept ans sera de douleur esplorée,
Puis longue vie au règne par grand heur.

« C'est-à-dire que la mort du Roi causeroit une grande affliction à la Reine pendant sept ans. En effet, elle prit le deüil le premier du mois d'aoust 1559, et ne le quitta qu'au premier aoust de l'année 1566, au retour d'un grand voyage qu'elle fut obligée de faire avec Charles IX, son fils, par toutes les villes mutinées de son royaume. »

Guynaud aurait bien dû appuyer d'une citation historique cette interprétation. Jusqu'à preuve du contraire je ne veux pas voir dans LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE une épouse ESPLORÉE DE DOULEUR durant SEPT ANS, jour par jour, et qui, au jour dit, dépouille sa douleur en dépouillant ses vêtements de deuil. Nostradamus ne parle que de faits rares et précis; si le fait était tel que le rapporte Guynaud, il serait extrêmement rare et on ne peut plus précis; cependant je le rejette tout d'abord, parce qu'il ne rentre pas dans la manière du Prophète. Le nombre SEPT éclaircira tout.

« SEPT. C'est une façon de parler de la langue sainte, de signifier un grand nombre et indéfini par le nombre défini de SEPT. » (*Voir Apocalypse*, p. 7). — « Le nombre SEPT, dans le langage divin, signifie l'étendue de tous les siècles. » (*Id.*, p. 2).

« On voyait aux Tuileries et dans d'autres édifices construits par Catherine de Médicis, sa devise qui se composait d'un arc-en-ciel, avec les mots grecs :

ΦΩΣ ΦΕΡΟΙ ΗΔΗ ΓΑΛΗΝΗΝ

voulant faire entendre qu'elle maintiendrait le royaume en paix. Après la mort de son mari, elle prit pour devise *une rosée tombant sur des cendres ardentes*, avec ce vers :

Ardorem extinctâ testantur vivere flammâ.
Les cendres attestent que l'ardeur survit à la flamme.
(*Mag. Pitt.*, 1842, p. 236).

Le premier soin de la DAME SEULE AU RÈGNE DEMEURÉE est de changer sa devise, d'en prendre une qui fera connaître au monde entier la *durée éternelle* de sa DOULEUR : SEPT ANS. Pareil fait, dans ces conditions, est certainement unique dans l'histoire. Cette interprétation efface la contradition apparente qu'offrent ces mots : PUIS AU RÈGNE, avec ceux-ci : AU RÈGNE DEMEURÉE. La veuve, AU RÈGNE DEMEURÉE, prend cette devise de deuil éternel, PUIS elle RÈGNE. Il est dit de Bonaparte : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA... PUIS GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAIT DUIRA (397). Le jour où il fut proclamé empereur sous son *prénom* Napoléon, il dit : « Je monte au trône le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce PEUPLE que, du milieu des camps, j'ai salué de nom de GRAND. » Ainsi, il sera *d'abord* PROFÉRÉ, *après* (PUIS) il DUIRA GRAND PEUPLE.

LONGUE VIE AU RÈGNE. — Catherine de Médicis mourut à l'âge de 70 ans, après avoir régné *d'abord* 12 ans avec son époux, PUIS 30 ans avec ses enfants.

PAR GRAND HEUR. — HEUR, bonne fortune. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde (*N.-L.*). Il est dit de Marie de Médicis qui, après avoir été deux fois au règne (A DEUX HAULT MISE... AMENÉE A BRUXELLES, 237), mourut d'une manière misérable à Bruxelles, ville au pouvoir de l'Espagne : LA DAME.. HEUREUSE FAICTE DE PROCÈS INNUMERABLE HORS TRANSLATÉE EN RÈGNE HISPANIQUE.... MOURIR MORT MISÉRABLE (236). Marie de Médicis gagna d'abord bien des fois son PROCÈS dans sa lutte contre les partis; à la fin elle succomba. Catherine de Médicis, plus *heureuse*, avait lutté jusqu'au dernier moment à GRAND HEUR avec succès.

« Sous le règne de Henri II, deux factions partageoient la Cour (EN L'AN QU'UN ŒIL EN FRANCE RÈGNERA, LA COUR SERA EN UN BIEN FASCHEUX TROUBLE, 198): celle de la maison de Guise et celle du connétable de Montmorency. Une troisième s'éleva à l'entrée du règne de François II : ce fut celle des princes du sang qui, depuis le règne de François Ier, n'avoit guère de crédit et de puissance. La Reine-Mère Catherine de Médicis, tout ambitieuse qu'elle étoit, et quelque passion quelque eut pour dominer, ne se trouvoit pas en état d'en former une quatrième; mais elle pensa à s'appuyer d'une des trois, dans l'espérance de se voir un jour à la tête de celle à laquelle elle se joindroit; et après avoir beaucoup délibéré, elle s'unit aux princes de la maison de Guise. Sa jonction sous l'autorité du Roi qui, étant dans sa 17e année, étoit majeur, rendit cette faction dominante, et le connétable fut obligé de se retirer à Chantilli. » (*P. Daniel*. VI. 429).

« Aussitôt la mort de Henri II, Catherine suivit François II au Louvre, puis à St-Germain. Il fut arrêté que le duc de Guise aurait « le soin de ce qui regardait les milices; » le cardinal, « la charge des affaires civiles; » et la Reine-Mère, « la surintendance générale du gouvernement. » (*Hist. de France*, H. Martin, IX, p. 20).

« Charles IX monta au trône à l'âge de dix ans et demi, et dans des circonstances qui ne lui permettoient pas un règne plus tranquille que celui de son prédécesseur. *Les factions qui partageoient la Cour* ne pensoient qu'à se fortifier l'une contre l'autre, et la Reine-Mère à les réunir ou à les balancer; et supposer qu'elle ne le pût pas, à se mettre à la tête de la plus puissante pour accabler la plus foible... Elle ne tarda pas à se mettre en possession de la régence. » (*Id.* VII. 1). Elle fait tenir les Etats;... a de l'inquiétude du Triumvirat;... gagne l'amiral de Coligni;.. est piquée de ce que le roi de Navarre s'unit au Triumvirat;... fait publier un Edit en faveur des huguenots, ce qui cause de grands troubles; est forcée par le Triumvirat de se rendre à Paris; évite d'être enlevée (par le Bossu, 196); conseille d'assiéger Rouen; après la paix propose d'assiéger le Hâvre; fait déclarer majeur le Roi au Parlement de Rouen;... va à Limoges;... fait arrêter à Vincennes le duc d'Alençon;... fait arrêter plusieurs autres;... est déclarée régente avant l'arrivée de Henri III, alors en Pologne, etc. » (*Id.*, Table).

« 1585. La Reine-Mère fit envisager à Henri III la Ligue d'une manière qui l'effraya; elle lui parla si fortement là-dessus, et lui fit voir un si grand danger dans la guerre qui s'allumoit, que lui-même la conjura d'employer toute sa prudence à prévenir tant de malheurs, et lui abandonna la conduite de cette affaire... » (*Id.* 304).

« 1589. Après la mort des Guises, le Roi continua les séances des Etats; mais *la perte* qu'il fit sur ces entrefaites de la personne la plus capable de lui donner de salutaires conseils dans des conjonctures si délicates, fut *le présage* de grands malheurs qui le menaçoient et peut-être *la cause* qu'il y succomba. Ce fut la mort de la Reine sa mère... Tous conviennent de son habileté dans le gouvernement, de son génie rare pour les plus grandes affaires, de la politesse de son esprit, de son éloquence, de sa magnificence, et que tant de grandes qualités étoient soutenues dans cette princesse d'un air de majesté qui lui attiroit le respect de tous ceux qui l'approchoient et lui donnoit un ascendant dans les conseils auxquels on se sentoit comme forcé de se soumettre... Tout bien considéré et sans trop outrer son éloge, cette princesse doit passer pour une des personnes

Digitized by Google

des plus accomplies de son sexe qui ayent jamais monté sur le trône de France. » (*Id.* 470).

« Elle avoit un esprit poli, délicat et pénétrant, un talent merveilleux pour la négociation et une singulière adresse pour tourner les esprits où elle vouloit... L'histoire lui reprochera surtout cette ambition démesurée à laquelle, pour RÉGNER *toujours absolument*, elle ne fit point difficulté de sacrifier les intérêts de l'Estat et de la religion qu'elle pensa ruiner, en penchant tantost du costé des huguenots et tantost de celuy des catholiques, selon que l'une ou l'autre religion luy sembloit plus propre pour venir à bout de ses desseins. » (*P. Maimbourg*, 277).

Toujours est-il que Catherine de Médicis gouverna heureusement entre les partis, et que le vaisseau de l'Etat ne périt point entre ses mains. Elle eut de plus le bonheur de mourir avant d'avoir vu la ruine du trône et l'assassinat de son fils : LES FLEURS PERDUES... PAR MONECH GRAND MARTYRE.

Je prie le lecteur de relire ces douze vers, maintenant qu'il est convaincu, je pense, que Nostradamus a vu *tous* les évènements de la Ligue, et que c'est avec vérité qu'il a dit : LE GRAND TAPIS PLIÉ de la *Satire Ménippée* NE MONSTRERA FORS QU'A DEMY LA PLUSPART DE L'HISTOIRE.

218.

L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian,
Passant plus outre pensifs feront projet,
Chambry, Moraine combat saint Julian.

X. 37.

219.

Amour allegre non loing pose le siège,
Au sainct barbare seront les garnisons,
Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.

X. 38.

220.

Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfants deux Isles en discord,
Avant dix-huict incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.

X. 39.

220 *bis*.

Le jeune nay au règne Britannique,
Qu'aura le père mourant recommandé.
Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et à son fils le regne demandé.

X. 40.

Le duc de Savoie assemblera de nombreuses armées près du lac de Bourget qui touche sa capitale Chambéry. Il fera de Montmélian sa place forte pour la défensive. Après plusieurs campagnes, ne pouvant par les armes seules triompher de Henri IV, il s'unira à son beau-père Philippe II, roi d'Espagne. Tous deux également armés contre la France, feront le projet, en passant sur les lois de l'honneur, de gagner les seigneurs français. Henri IV entrera en Savoie avec le traître Biron, s'emparera de Chambéry, de Saint-Jean de Maurienne, et manquera de périr au siège long et pénible de Montmélian.

Peu de temps après que le duc de Savoie aura commencé à assembler ses troupes contre la France, le *Vert-Galant* fera le siège de Paris durant lequel il se livrera à un nouvel amour plus célèbre que tous les autres, celui de Gabrielle d'Estrées. Paris, en révolte contre la loi française, aura pour garnison des régiments composés de prêtres et de religieux, défenseurs de la barbare Sainte-Ligue. Les ducs de Parme et de Savoie descendront de leurs montagnes pour déchirer les Français que Henri allait sauver. Les Ligueurs, par peur de l'armée appartenant aux Grisons qui se sera rendue sous les murs de Paris à l'appel des deux rois français, auront de leur côté appelé l'étranger.

Marie-Stuart deviendra veuve de François II, fils aîné de Henri II et le premier mort des SEPT ENFANTS royaux. Ce mariage malheureux ne laissera aucun enfant héritier des trônes de France et d'Ecosse. De retour dans son royaume, Marie aura contre elle Elizabeth, reine comme elle d'une partie des Iles-Britanniques qui la fera périr sur l'échafaud. François II sera mort avant d'avoir achevé ses 18 ans d'âge, à 17 ans, 10 mois et 15 jours. Il se sera marié à 15 ans 3 mois et 5 jours. Elizabeth, plus près par l'âge que ses cinq autres frères et sœurs de son aîné François II, se mariera en plus bas-âge encore que lui, n'ayant que 14 ans 2 mois et 9 jours,

Le jeune enfant de Marie-Stuart, qui devra posséder un jour le gouvernement de la Grande-Bretagne sous le nom de Jacques Ier, sera roi d'Ecosse à l'âge de treize mois, un peu après l'assassinat de son père, le premier de la branche des Stuarts-Lenox porté au trône. Après sa mort, Cromwel, pour perdre Charles Ier par des discours pleins d'une vaine rhétorique, séduira le peuple de qui il obtiendra le pouvoir de ce fils de Jacques Ier, qui mourra sur l'échafaud.

Le mot HADRIE est cinq fois dans Nostradamus; on l'interprète une première fois de Henri IV; il faut alors de toute nécessité, d'après le grand secret d'interprétation, interpréter du même roi les autres quatrains qui le renferment. Ces mots : AMOUR ALLEGRE NON LOING POSE LE SIÈGE, AU SAINCT BARBARE SERONT LES GARNISONS, placés auprès d'HADRIE, n'offrent pas de difficultés; il n'en est pas de même des mots : URSINS et GRISONS. Mais voici que les recherches faites pour leur interprétation, nomment MONTMÉLIAN, CHAMBRY, MORAINE, villes citées dans le quatrain qui précède immédiatement celui-ci. C'est peut-être huit vers à interpréter de la même époque et des mêmes évènements ? A la suite du dernier, on lit : PREMIER FILS VEFVE... AVANT DIX-HUICT... DE L'AUTRE PRÈS PLUS BAS SERA L'ACCORD. Tout ce quatrain, extrêmement clair et précis, paraît s'appliquer à François II, à sa veuve Marie-Stuart, et au second enfant d'Henri II. Ce serait alors douze vers sur le même temps ? Mais le fils de Marie-Stuart a pris à treize mois une partie du RÈGNE BRITANNIQUE qu'il posséda tout entier plus tard; à SON FILS Charles Ier, LE RÈGNE *a été* DEMANDÉ par le SÉNAT DE LONDRES (240). Le mot HADRIE mettra donc sur la voie de l'interprétation de seize vers qui se suivent ?

L'assemblée grande près du lac de Borget, Se rallieront près de Montmélian...

« BOURGET (le), b. des Etats-Sardes (Savoie), sur le lac du même nom; à 2 l. N. de Chambéry. » (*Mac-Carthy*).

« MONTMEILLAN, p. v. des Etats-Sardes (Savoie), à 3 l. 1/2 S.-E. de Chambéry. » (*Id.*).

« CHAMBÉRY, v. des Etats-Sardes, chef-lieu de la prov. de Savoie. » (*Id.*).

« *Jean-de-*MAURIENNE (St-), p. v. des Etats-Sardes (Savoie), à 11 l. 1/2 S.-E. de Chambéry. » (*Id.*).

« JULIEN (St-) touche *Saint-Jehan-de-*MORIENNE et se trouve dans la contrée de LA MORIENNE. (*Voir Theatrum orbis terrarum. Descriptio Sabuntiæ*). »

L'ASSEMBLÉE GRANDE... SE RALLIERONT. — C'est toujours la règle : *Turba ruit* ou *ruunt*. Les troupes se rallient, et le Prophète a dit : AUPRÈS DE L'HERRO SE FERONT ASSEMBLÉES (414) en parlant des troupes de Napoléon en Espagne.

1574. « Le duc de Savoye vint à Venise où se trouvoit Henri III de retour de Pologne, et l'engagea à prendre son chemin par ses Etats. Il y fit quelque séjour, et le duc n'épargna ni dépenses, ni divertissemens, ni honneurs, ni complaisance pour gagner son amitié. Tout cela ne se faisoit pas ainsi sans dessein (PENSIF FERA PROJET). Le duc de Savoye s'étoit proposé d'engager le Roi à le remettre en possession de Pignerol, de Savillan et de la Pérouse que les François possédoient encore dans ses Etats. Il y réussit.

Digitized by Google

» Cette conduite fit grand tort à la réputation de ce Prince, et grand honneur à la politique du duc de Savoye qui, après avoir été si longtemps dépouillé de ses Etats, s'en trouvoit alors en entière possession : car le roi d'Espagne s'étoit obligé à lui remettre les villes d'Ast et de Saulga qu'il y tenoit encore, en cas que le roi de France consentît à la cession de Pignerol, de Savillan et de la Pérouse. On vit quelques années après les suites fâcheuses de cette fausse démarche. » (*P. Daniel*, VII. 258).

1588 « Dans l'intervalle qu'il y eut entre la seconde et la troisième séances des Etats de Blois, on reçut les nouvelles de la prise de Carmagnole et des autres entreprises du duc de Savoye, sur le marquisat de Saluces. Le Roi crut sur de fort bonnes raisons que le duc de Guise étoit d'intelligence avec le duc de Savoye, et l'on convient que, dès ce moment, le Roi résolut la perte du duc de Guise (LE GRAND DE BLOIS SON AMY TUERA, 198) : en effet, après la mort de ce duc, une des principales raisons qu'il apporta pour justifier sa conduite à son égard fut sa conspiration avec le duc de Savoye. »(451).

1590. « Le duc de Savoye ne déguisoit presque plus ses prétentions, et faisoit plutôt la guerre à la France (POUR GAULOIS FERONT PLAIGE) qu'au Roi. On voyoit à découvert le dessein qu'il avoit formé de se rendre maître du Dauphiné et de la Provence, et d'en ajouter l'usurpation à celle du marquisat de Saluces. Lesdiguières battit ses troupes dans le Dauphiné presqu'en toutes rencontres. Il prit Briançon et quelques autres places sur la Ligue, et se rendit maître de Grenoble. Le Roi lui en donna le gouvernement. Le duc de Savoye réussit mieux en Provence. Le Parlement d'Aix lui déféra le titre de gouverneur et de protecteur de la Province... Cette élection produisit un tiers-parti : car le comte de Carces, qui étoit gouverneur de la Province pour l'union, se voyant dépossédé par le duc, commença avec ses amis de faire bande à part, et ce ne fut pas là un petit avantage pour le Roi ; mais la levée du siège de Paris ranima la vivacité des Ligueurs de Bordeaux, etc... (*Id.*, 57).

1593. » Le duc de Savoye, avec le secours des Espagnols, forma une armée de dix mille hommes de pied et de quinze cents chevaux et prit Exiles. Lesdiguières eut bientôt sa revanche. Le duc de Savoye jugeant à propos de suspendre au moins le cours d'une guerre qui lui coûtoit si cher, fit dire à Lesdiguières qu'il vouloit entrer dans le traité de trève que le Roi avoit accordé à la Ligue. Lesdiguières ne se rendit pas trop difficile là-dessus. (*Id.*, 153).

1597. » Le duc de Savoye faisoit de *grands préparatifs de guerre*... Lesdiguières prévint le duc, s'empara de Saint-Jean de MAURIENNE et du passage du Mont-Cénis. Le duc de Savoye vint à MONTMÉLIAN, et forma son armée à Conflans (*peu éloigné* DU LAC DE BOURGET), et en donna le commandement au comte de Martinengue. Lesdiguières vint pendant la nuit au pont de MONTMÉLIAN, qu'il rompit du côté de la France, pour pouvoir comme il fit, se saisir de la Rochete, de la Tour de Carbonnière et de quelques autres châteaux, et empêcher que le duc de Savoye ne pénétrât aisément de ce côté-là. Quand le duc eut toutes ses troupes au nombre de sept mille hommes de pied et de sept à huit cens chevaux, se trouvant beaucoup plus fort que Lesdiguières, son armée passa l'Isère sur un pont qu'il fit construire à dessein de se saisir de Poncharras et de pénétrer par là dans le Dauphiné... Cette campagne fut presque une suite continuelle de défaites des troupes du duc. (*Id.*, 233).

1598. » Traité de paix avec le roi d'Espagne et le duc de Savoye. Le premier rendit à la France tout ce qu'il avoit pris sur les frontières ; sçavoir : Calais, Ardres, Montulin, Dourlens, la Capelle et le Castelet. Le second s'obligea à restituer au Roi la ville et le château de Berre qu'il tenoit encore en Provence... De sorte que le Roi devint entièrement maître de tout son royaume, et n'eut plus à penser qu'à remédier aux désordres que de si longues guerres y avoient causés. (*Id.*, 240).

Ce quatrain a deux parties, comme l'indiquent ces mots : PASSANT PLUS OUTRE. Il n'a rien de bien précis ; ce qui prouve qu'il doit tirer sa précision, 1° de sa place au-dessus du quatrain sur Henri IV, 2° de l'absence du nom de l'ennemi qui ne peut être alors que la France, et 3° de la guerre par excellence que la Savoie proprement dite n'a jamais entreprise. En effet, jamais ce pays n'a attaqué la France avec autant d'acharnement, aussi longtemps et d'une manière aussi distincte. Il ne marche pas à la suite d'un ou de plusieurs autres, au contraire, d'abord il attaqua seul, plus tard s'il a des alliés il leur donne l'impulsion. Voyons la seconde partie.

Passant plus outre pensifs feront projet, Chambry, Moraine, combat saint Julian.

» Le maréchal de Biron, en épousant la troisième des filles du duc de Savoye, devoit recevoir du Roi d'Espagne et de ce duc la Bourgogne, la Franche-Comté et le comté de Charolois en souveraineté ; c'étoit une partie du *grand* PROJET de ces deux couronnes, qui consistoit à démembrer de cette manière le royaume de France, et à le partager entre les gouverneurs de ses provinces. On peut en voir les preuves dans Vittorio Siri. (*Sully*, IV. 67. Note).

1600. » Le duc de Savoye voyant, contre son attente, une armée françoise (*a*) prête à lui tomber sur les bras, envoya députés sur députés vers Sa Majesté à Lyon.

(*a*) « Il se rassuroit, dit-on, sûr je ne sçais quelles prédictions d'astrologues, qui avoient avancé qu'au mois d'aout il n'y auroit point de roi en France « Ce qui se trouva fort vrai, dit Péréfixe, parce qu'en ce tems-là il étoit victorieux au milieu de la Savoye. » (LE PRINCE HORS DE SON TERRITOIRE CELTIQUE SERA TRAHY, 225).

» Le roi avoit pris sur-le-champ sa route vers CHAMBÉRY. Il s'imagina que cette ville se rendroit à son approche, et ne lui donneroit point la peine d'y mettre le siège ; en quoi il fut trompé... Le maréchal de Biron donna l'expédition de MONTMÉLIAN à Crequi, et réserva pour lui celle de Bourg. Biron étoit dès ce temps-là engagé fort avant avec M. de Savoye ; on croit même que son traité pouvoit bien être du moins ébauché. Il fit avertir Bouvens, gouverneur de Bourg de se tenir sur ses gardes, et lui marqua la nuit et l'heure où l'on comptoit le surprendre. Tout ceci a été prouvé depuis ; mais ce qui est singulier, c'est que cette *trahison* n'empêcha pas la prise de Bourg, et dans la même nuit où elle avoit été résolue... La ville de MONTMÉLIAN fut prise de la même manière, et Sa Majesté fit investir CHAMBÉRY. Les bourgeois, dès le lendemain, demandèrent à capituler... Le roi alla se saisir de Conflans, Miolens, Montiers, Saint-Jacome, SAINT-JEAN DE MAURIENNE et Saint-Michel. Aucune de ces places ne tint devant le canon. La prise de Miolens rendit la liberté à un homme qui y étoit détenu dans les prisons depuis quinze ans, Feugères me l'amena, à cause de la singularité d'une prédiction qui avoit été faite à cet homme, sur la durée de sa captivité et sur la main qui l'en délivreroit, laquelle se trouva exactement vérifiée. » (*Sully*, III. 458-467).

Dès que l'AMOUR ALLEGRE du quatrain suivant est en Savoie, il dirige deux expéditions, l'une sur BOURG et l'autre sur MONTMÉLIAN. Cette circonstance n'a pas été étrangère au choix des mots BOURGET et MONTMÉLIAN que le Prophète place en tête de son quatrain.

« Je vins mettre le siège devant le château de MONTMÉLIAN... *Henri ne put résister à l'envie de voir l'ordonnance de ce siège*... Je le priai du moins de cacher avec un mauvais manteau la dorure de son habit et d'éviter le passage ordinaire pour se rendre à la batterie. Il ne put se résoudre à user de cette précaution ; et mes prières ayant été inutiles, nous marchâmes tous cinq à la file... Il se fit à la fois une décharge de grosse artillerie et de mousquet, si terrible, qu'en un moment nous nous vîmes tous couverts de terre. Henri fit le signe de la croix : « C'est à ce coup, lui dis-je, que je vous reconnois pour bon catholique. Allons, dit-il, il ne fait pas bon ici. » Nous doublâmes le pas, en regardant comme un bonheur singulier qu'aucun de nous n'y eût été tué, ou du moins estropié... Le roi commença à se repentir d'avoir mieux aimé déférer aux conseils du maréchal de Biron et du duc d'Epernon qu'aux miens... La garnison de Montmélian en sortit après le mois de trève écoulé. Je voulus persuader au roi qu'il devoit démanteler cette place, qu'on ne pourroit se dispenser à la paix de rendre à M. de Savoye, et qu'on en fit autant de toutes les autres forteresses conquises ; mais les conseils des courtisans, qui sembloient être aux gages du duc de Savoye, sauvèrent Montmélian contre la bonne politique.

» Les lettres en chiffres du maréchal de Biron (LE PRINCE HORS DE SON TERROIR CELTIQUE TRAHY SERA DECEU PAR INTERPRÈTE 226), qu'on surprit deux ans après, éclaircirent le mystère de cette conduite, tant pour Montmélian que pour tout le reste. Biron marquait au duc de Savoye, à qui elles s'adressoient, qu'il avoit obtenu à la garnison de Montmélian un mois, afin qu'il eut le temps d'en faire lever le siège. Il lui déclare que sa négligence à secourir le château avoit réduit au silence les seigneurs françois de ce parti, qui se seroient déclarés contre le roi, si en s'avançant pour se joindre à eux, il leur avoit facilité les moyens de le faire avec quelque sûreté... Montmélian ne s'étoit pas encore rendu, lorsqu'on apprit dans l'armée françoise que le cardinal Aldobrandin, neveu et légat du Pape, étoit en chemin

Digitized by Google

pour venir traiter avec Sa Majesté l'affaire de la paix et celle de son mariage. » (LA DAME GRECQUE DE BEAUTÉ LAYDIQUE, 236, 235, 237, 238). (*Sully*. III. 489-505).

« Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, dit le Grand (a régné de 1580 à 1630. *Feller*. Chron.), entreprit de se faire comte de Provence en 1590. Philippe II, son beau-frère, l'aida à se faire reconnaître protecteur de cette province par le Parlement d'Aix, afin que cet exemple engageât la France à reconnaître le roi d'Espagne pour protecteur de tout le royaume. Le duc de Savoie, non moins entreprenant, aspiroit aussi à cette couronne. Son ambition sans bornes lui inspira des desseins sur le trône impérial, après la mort de l'empereur Mathias ; sur le royaume de Chypre qu'il voulait conquérir ; et sur la principauté de Macédoine, que les peuples de ce pays, tyrannisés par les Turcs, lui offrirent. Les Génevois furent obligés de défendre leur ville en 1602, contre les armes de ce prince, qui fit tenter une escalade en pleine paix. Toujours remuant, il s'exposa encore aux armes des Francois, à celles des Espagnols et des Allemands, après la guerre de la Valteline. Il mourut de chagrin à Savillan, en 1630. » (*Nouv. Dict. Hist.* 1789).

Bonaparte, au pont d'Arcole, se plaignant du Directoire qui ne lui envoie aucun secours, est PENSIF POUR CONDAMNER (331). Ici les deux ennemis extérieurs de la France au temps de la Ligue qu'on trouve réunis en plusieurs quatrains, et qui sont les URSINS du suivant, après avoir combattu pendant plusieurs années PASSANT PLUS OUTRE PENSIFS *font* PROJETS. (Le cardinal du Bois poussant le Duc d'Orléans à aller au-delà des droits de régence est : BOIS... PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN, 262). Les Espagnols et les Savoyards réunis songent à entourer de traîtres le Roi qui accourt à MONTMELIAN, CHAMBRY, MORAINE, et qui est l'AMOUR ALLEGRE du quatrain suivant. La preuve que ces mots : PENSIFS FERONT PROJETS sont bien pour *le grand projet* dont parle Sully et qui devait se réaliser par la trahison de Biron, se voit dans le soin qu'a eu Nostradamus, de revenir sur cette trahison dans un autre quatrain (226) pour compléter, comme il le fait toujours, la prophétie qui n'est qu'indiquée ici. — Il reste à interpréter les derniers mots : COMBAT SAINT-JULIAN.

Ces mots : MORAINE COMBAT SAINT-JULIAN indiquent qu'il s'agit de *Saint-Julien de la Morienne*. Il n'y a pas eu seulement ASSEMBLÉE GRANDE de troupes qui se sont *ralliées*, il y a eu COMBAT ou *guerre*. SAINT-GEORGES (317) est entendu d'un nom de lieu et d'un guerrier. Il en est de même ici de SAINT-JULIAN.

« *Julien* (Saint), martyr à Brioude, *étoit de Vienne en Dauphiné*. Il faisoit profession des armes et demeuroit à Vienne avec le tribun Ferréole, qui étoit aussi chrétien. Crispin, gouverneur de la province viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les édits des empereurs contre les chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien se retira en Auvergne, où il fut martyrisé » (*Moréri*).

Le duc de Savoie entra en armes dans le Dauphiné à Vienne, en 1590 (voir plus haut); à la fin, forcé de se retirer dans la Morienne, il y fut vaincu définitivement.

« 1600. Créqui s'empara de MONTMÉLIAN. Crillon de CHAMBÉRY. Le Roi, témoin des actions de valeur que Crillon avoit faites dans cette campagne, le surnomma le Brave des Braves. Ensuite, le Roi prit Miolens. Lesdiguières s'empara de Conflans, passage pour entrer dans la Tarentaise, et *soumit toutes les places de la* MAURIENNE (SAINT-JULIAN) jusqu'aux pieds du Mont-Cénis. Le duc de Savoye sortit de Turin et se mit à la tête de 10,000 hommes de pied et de 4,500 arquebusiers à cheval ; il avoit pris sa route par le val d'Aost, avoit passé le petit Saint-Bernard et s'étoit venu camper à Aixme, le 12 novembre. Mais les neiges et les troupes françaises campées à Conflans et à Montiers l'empêchèrent de passer outre ; le Roi même s'étant avancé avec le maréchal de Biron pour lui disputer le passage, il se retira. (*Hist. de Henri IV*, de Bury, II. 130).

Après cette guerre, le duc de Savoie attaqua Genève, et comme il possédait un autre lieu du nom de *Saint-Julien* en face de cette ville, Chavigny interprète de ce fait sans importance ce quatrain tout entier. Comment n'y a-t-il pas vu la guerre du duc de Savoie contre Henri IV ?

« Troupes du duc de Savoye s'assemblent autour de Chambéry, Montmélian, Saint-Jean de Moriane, pour aller devant Genève. Saint-Julien, village près de Genève, d'où les approches furent faites. »

« 1602. La république de Genève qui avait été comprise, dans le traité de Vervins, parmi les alliés des Suisses, et qu'Henri IV avait prise expressément sous sa protection, venait de recevoir un message du duc de Savoie qui lui promettoit de vivre en paix avec elle, lorsqu'*après de grands préparatifs* ce prince essaya de surprendre la ville, dans la nuit du 12 décembre 1602. Déjà près de deux cents soldats avaient escaladé les murailles et se répandaient dans les rues en criant : « *Vive Espagne! Vive Savoie! Ville gagnée!* » Mais attaqués par les bourgeois, ils furent chassés de la ville après une lutte assez vive. Henri IV écrivit une lettre chaleureuse aux Conseils de Genève, et leur envoya en toute hâte des troupes tirées des garnisons du Dauphiné. Enfin, il les aida à conclure avec le duc un armistice qui, par un traité signé du 21 juillet 1603, fut changé en paix définitive. » (*Mag. Pitt.* 1848. 268).

Ici on se demande encore comment Chavigny n'a pas reconnu Henri IV dans le quatrain suivant, qui, seul, devait le mettre sur la voie de l'interprétation de celui-ci ?

Ces quatre vers sont remplis de combats, et, comme nous l'avons déjà dit, à côté des cinq noms de lieu de la Savoie qu'on y voit, il n'y a aucun nom de lieu propre à faire reconnaître l'ennemi extérieur. C'est que cet ennemi est la France pour qui Nostradamus prophétise spécialement ; c'est que cet ennemi est l'AMOUR ALLÈGRE.

Amour allegre non loing pose le siège,..

ALLEGRE. — Vif, dispos. (*Dict. acad.*). Henri IV est le VIF GASCON (225). — NON LOING. *Longe*, marque un éloignement de lieu *ou* de temps (*W.*). Le duc de Savoie lève des troupes en 1588 ; en 1589, Henri IV assiége Paris. Un quatrain commence ainsi : APRES VIENDRA... parce qu'il est la suite de ce qui est prédit dans le quatrain précédent (424-425). Il en est de même ici : NON LOING est pour indiquer que ce fait a eu lieu *peu après* L'ASSEMBLÉE GRANDE.

« *Vive Henri IV! vive ce roi vaillant!* est, sans contredit, et sera toujours un cri national ; mais ce qui suit : *Ce diable à quatre a le triple talent de boire, de battre et d'être un vert galant* ; qu'est-ce autre chose, je vous le demande, si ce n'est le triple éloge de l'ivrognerie, de la violence et du libertinage, autrement dit de l'adultère, puisque le bon roi était marié? Voilà cependant ce qu'on chante avec passion, avec plaisir : on n'y trouve aucun mal, parce que l'on n'y voit que de la saillie et de la gaîté. Ce qui fait passer ces chansons, c'est que ce sont des chansons. » (*Plaidoyer* de M. Dupin aîné pour Béranger).

Nostradamus condamne ici la conduite SI FORT ILLÉGITIME de celui qu'il nomme aussitôt avec bonheur le ROY LÉGITIME.

« Pendant le cours de sa guerre contre la Ligue, Henri IV était devenu amoureux de la belle Gabrielle d'Estrée ; mais son courage ne s'amollit point auprès d'elle, témoin la lettre qu'on voit encore dans la bibliothèque du Roi, dans laquelle il dit à sa maîtresse : « Si je suis vaincu, vous me connaissez assez pour croire que je ne fuirai pas ; mais ma dernière pensée sera à Dieu, et l'avant-dernière à vous. » (*Henriade*, p. 9).

Aux campagnes d'Ivry l'AMOUR arrive enfin...
On a vu, lui dit-il, sur la rive prochaine,
S'avancer vers ces lieux le vainqueur de Mayenne...
Contre un pouvoir si grand qu'eût pu faire d'Estrée?
Par un charme indomptable elle était attirée ;
Elle avait à combattre, en ce funeste jour,
Sa jeunesse, son cœur, un héros et l'Amour.
Quelque temps de Henri la valeur immortelle
Vers ses drapeaux vainqueurs en secret le rappelle :
Une invincible main le retient malgré lui.
Dans sa vertu première il cherche un vain appui :
Sa vertu l'abandonne ; et son âme enivrée
N'aime, ne voit, n'entend, ne connaît que d'Estrée.
Loin de lui cependant tous ses chefs étonnés
Se demandent leur prince, et restent consternés.
Ils tremblaient pour ses jours : aucun d'eux n'eût pu croire
Qu'on eût, dans ce moment, dû craindre pour sa gloire.
On le cherchait en vain : ses soldats abattus,
Ne marchant plus sous lui semblaient déjà vaincus.
. . . . . .
Me vaincre est désormais ma plus belle victoire,

Digitized by Google

Partons, bravons l'amour dans les bras de la gloire :
Et bientôt vers Paris répandant la terreur,
Dans le sang espagnol effaçons mon erreur....
Et l'amour indigné, que le devoir surmonte,
Va cacher, loin d'*Anet*, sa colère et sa honte...
(*Henriade*. IX).

« Estrée (Gabrielle d'). Henri IV la vit pour la première fois sur la fin de 1590, au château de Cœuvres (Aisne), où elle demeurait avec son père; il résolut d'en faire sa maîtresse favorite. Il se déguisa un jour en paysan pour aller la trouver, passa à travers les gardes ennemies, et courut risque de sa vie... » (*Feller*).

« 1590. Le Roi malmenoit la Ligue en basse Normandie, en Touraine, en Anjou, dans le Maine... Il alla attaquer Dreux; mais à peine avait-il distribué les quartiers autour de la ville, qu'il eut avis que le duc de Mayenne venait au secours. Sur cette nouvelle, il dit avec beaucoup de gaieté à ses officiers : « Messieurs, il faut lever le siège; mais il n'est pas honteux de le faire pour donner une bataille. » Les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine d'Ivri, la bataille se donna... Le duc de Mayenne se sauva par le pont d'Ivri, qui fut aussitôt rompu par ses ordres. Il n'étoit pas encore en sûreté, nonobstant le détour que le Roi fut obligé de prendre pour passer cette rivière à *Anet;* il auroit été infailliblement pris si les habitants de Mante ne l'avaient laissé passer... Le premier avantage que produisit la bataille d'Ivri fut la réduction de Mante et de Vernon. Il eut en sa puissance, par la soumission de ces deux places, tous les ponts de la Seine entre Paris et Rouen... Le roi forma le blocus de Paris. La Seine étoit déjà bloquée par le bas de la rivière de Seine, où le Roi étoit maître des villes et des ponts. Il n'étoit plus question, pour en former entièrement le blocus, que de lui couper au-dessus la communication avec le reste du royaume. La chose fut aisée : Corbeil sur la Seine, et Lagni sur la Marne se rendirent à la première sommation. Melun après quelque résistance fut obligé de capituler; et ainsi tous les passages des rivières qui nourrissent Paris furent bouchés. » (*P. Daniel*. VIII. 28-36).

Au sainct barbare seront les garnisons,..

Dans deux quatrains qui se suivent sur le siège de Paris par Henri IV, et dans lesquels ce Roi est nommé deux fois HADRIE comme dans celui-ci, il est dit qu'alors cette capitale aura des LOIX BARBARES ET VAINES (221). Paris, la BABYLONE de Nostradamus et de l'Apocalypse, est en même temps, d'après Nostradamus, le lieu OU TOUT BON EST TOUT BIEN (764), et d'après l'Apocalypse *la ville sainte*. Mais ici les mots SAINCT BARBARE expriment quelque chose de plus précis. Le prêtre, sous les armes, ne perd point son caractère sacré, il est alors SAINCT BARBARE. Le boiteux Talleyrand, prêtre marié, est le SACRISTE FAIT BOYTEUX (409).

Ils chantent; et leurs cris *dévots et furieux*
Semblent à leur révolte associer les cieux.
On les entend mêler dans leurs vœux fanatiques,
Les imprécations aux prières publiques...
A ce *pieux scandale* enfin il (Mayenne) applaudit...
(*Henriade*. IV).

« Dès que Henri III et le roi de Navarre parurent en armes devant Paris, la plupart des moines endossèrent la cuirasse et *firent la garde* avec les bourgeois. Cependant cet endroit du poème désigne la procession de la Ligue, où douze cents moines armés firent la revue dans Paris, ayant Guillaume Rose, évêque de Senlis, à leur tête. On a placé ici ce fait, quoiqu'il ne soit arrivé qu'*après la mort* de Henri III (sous l'AMOUR ALLEGRE. » (*Henriade*. Notes).

Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige, Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.

« URSINS ou Orsini (des), maisons des plus illustres et des plus anciennes d'Italie... *Ursus* fut la tige de toute cette maison (qui a un *ours* dans ses armes, *Mag. Pitt.*)... Ours des Ursins, seigneur de Monterotondo... Jean-Antoine des Ursins fut nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1608, par Henri IV... Christophle Jouvenel des Ursins, baron de Fraynet, seigneur de la Chapelle, lieutenant de roi en l'Isle de France, gouverneur de Paris, mourut l'an 1588. » (*Moréri*). « *Ursin*. On nomma ainsi un enfant monstrueux qui vivoit parmi les ours en 1661. » (*Id.*)

Nostradamus appelle les partis qui firent la révolution de 1830 : LE LOUP ET L'OURS (510). Ici le mot URSINS (Ours) est pour le duc de Parme descendu des ALPES APENNINES (204), et le duc de Savoie descendu aussi de ces montagnes, comme le marque le quatrain qui précède celui-ci dans la Centurie : PASSANT PLUS OUTRE PENSIFS FERONT PROJETS.

« 1590. Le roi d'Espagne, malgré toutes les remontrances du prince de Parme, lui ordonna de tout sacrifier à la délivrance de Paris, et de prendre les meilleures troupes qu'il auroit au Pays-Bas pour en faire lever le siége. Il entra en effet en France à la tête de douze mille hommes de pié et de trois mille chevaux qui, joints aux débris de la bataille d'Ivri, que le duc de Mayenne avoit rassemblés, à un corps de cavalerie que le comte de Chaligni avoit amené de Lorraine, aux troupes de Balagni, prince de CAMBRAI, qui suivoit toujours le parti de la Ligue, et à quelques autres, faisoient une armée très nombreuse, et de beaucoup supérieure à celle du Roi. Ce fut là une terrible nouvelle pour ce prince qui fut obligé de *lever le* SIÈGE pour marcher au devant de l'ennemi. » (*P. Daniel*. VIII. 48).

« 1590. Le duc de Savoye qui avoit levé le masque, faisoit plutôt la guerre à la France qu'au roi, etc. (*Voir* le quatrain précédent).

HADRIE. — CHYREN pour Κυρος, Cyrus et autorité; garantie, assurance, d'où Κυριος, maître, qui a plein pouvoir; possesseur, seigneur (*Lexique*), est l'anagramme de HENRYC, *Henricus*. Ce mot est dans six quatrains pour désigner le dernier Bourbon du nom de *Henri*. — HADRIE, anagramme encore du même nom *Henri*, est dans cinq quatrains pour le premier roi bourbon de ce nom.

« *Anagrammes*. Les meilleures sont celles dans lesquelles il ne faut ni *changer* ni *suppléer* des lettres. Quelquefois, on se donne la liberté d'en changer quelqu'une. » (Voir *Vie de Louis XVI*, p. 270).

HADRIE donne *Harie*, *Hariade*, pour *Henriade*. Nostradamus renvoie clairement à ce poème sur Henri IV, où : 1° TROP TARD TOUS DEUX est *tous deux* pour les mêmes personnages dans le même événement (216); 2° AMOUR ALLÈGRE assiégeant Paris est l'*Amour* d'une épisode du siége de Paris; 3° LE GRAND HADRIE *recouvrant* LES VEINES de ses sujets affamés n'est *le grand Henri* que lorsqu'il nourrit ceux qu'il assiège (221), etc.

HADRIE fournit un second sens comme toute anagramme; il est pour Αδρος, robuste, abondant, en pleine maturité, et Ανηρ, Ανδρι, homme de cœur (*Lexique*). Ces diverses étymologies conviennent à Henri IV : l'AMOUR ALLEGRE, LE VIF GASCON...

URSINS, HADRIE se disputent la France; leur lutte *font* PLAIGE (*plaga*, plaie, fléau, malheur, *W.*) POUR GAULOIS, mais que ceux-ci s'en prennent à eux-mêmes et à l'étranger qu'ils ont appelé; Henri veut son bien qu'il disputera aux Ours. Avant même d'être maître de la CITÉ SOLAIRE, il *recouvre les* VEINES de cette ville décharnée par la famine, mais le duc de Parme *vient* du côté DE L'ORIENT FASCHER HADRIE (*Voir* 221) et les PLAIGES continuent.

« 1590. M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de Paris les bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur accordât passage; mais le roi ayant appris à quelle horrible nécessité ces misérables étoient réduits, ordonna qu'on les laissât sortir : « Je ne m'étonne pas, dit-il, si les chefs de la Ligue et si les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en sont que les tyrans; mais pour moi qui suis leur père et leur roi, je ne puis pas entendre le récit de ces calamités sans en être touché jusqu'au fond de l'âme, et sans désirer ardemment d'y apporter remède. » (*Peref.* 2e *Part.*). Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siège, pour faire à Henri IV des propositions de paix : « Je ne suis point dissimulé, leur dit-il, je dis rondement et sans feintise ce que j'ai sur le cœur !... Je veux la paix, je la désire : pour avoir une bataille je donnerois un doigt, et pour la paix générale deux. J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée (FILLE MISÉRABLE, 86), j'en suis jaloux, je lui veux faire du bien, plus de grâces et de miséricordes qu'elle n'en demande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, et non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espagne. » Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit que les Parisiens composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville se vit réduite fait en même tems horreur et compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des mères s'y nourrirent de la chair de leurs enfants... » (*Sully*, II. 10. Note).

Digitized by Google

Avant la mort de Henri III, la Ligue triomphait de toutes parts et les Gaulois ou le tiers (*voir :* 205, 221, 313, 390, etc.) voyaient la guerre finie et les fleurs perdues pour toujours ; les deux rois Français : Des ligueurs forces par Gallots confondues, furent alors secourus par les Grisons ; les ligueurs, pour peur de l'armée aux Grisons rendus sous Paris, appelèrent les Ursins qui pour Gaulois *firent* plaiges.

« 1589. Sancy fit une action digne d'une gloire immortelle. Comme au commencement de cette guerre on délibéroit dans le conseil sur les moyens les plus prompts et les plus efficaces qu'on pourroit trouver de la soustenir, dans le déplorable estat où estoient alors les affaires du Roy : Sancy qui avoit esté ambassadeur en Suisse soustint qu'il n'y en avoit point de meilleur que de traiter avec les cantons ; et que pour se mettre à couvert des insultes du duc de Savoye qui menaçoit Genève, et prétendoit les enfermer du costé de la France, ils permettroient volontiers qu'on fit une grande levée de leurs sujets pour aller au socours du Roy, qui seroit ensuite en estat de les secourir eux-mesmes au besoin. Mais parce qu'il n'y avoit point d'argent à l'Epargne, et que point d'argent point de Suisses, tout le monde se prit à rire de cette proposition, en luy demandant qui seroit celuy qui voudroit entreprendre de faire une armée sans avoir autre chose que du parchemin. Alors Sancy, qui avoit un cœur de lion sous l'habit d'un homme de robe, car il n'estoit encore en ce tems-là que maistre des requestes : *Puis-donc*, dit-il, *que pas un de ceux qui sont si riches des bienfaits du Roy ne se présente pour cela, je vous déclare que ce sera moy*. Et là-dessus il accepte la commission très ample que le Roy lui donna sans un seul quart d'écu, de traiter avec les Suisses et les Allemands pour luy faire une armée. Il engagea pour cela tout son bien, et employa tout son crédit ; et il agit ensuite avec tant de bonheur et de conduite avec Messieurs de Berne, de Basle, de Soleure et de Genève, qu'après avoir enlevé au duc de Savoye les baillages de Gex et de Thoron, le fort de Ripaille, et quelques-autres places pour luy donner longtemps de l'exercice, et l'empescher de troubler ses voisins, il se mit à la tête de l'armée royale, composée de dix à douze mille hommes de pied, Suisses, Grisons et Génevois, avec près de deux mille Reitres et douze pièces de canons. Ce fut avec ces forces qu'il traversa tout le païs depuis Genève, par les Suisses, jusques au comté de Montbéliard, d'où ayant traversé la Franche-Comté, et passé la Saône vers Jonvelle, *il fut à* Langres (213) *qui tenoit pour le Roy*, et alla joindre à Chastillon-sur-Seine le duc de Longueville et la Nouë. De là, traversant tous ensemble la Champagne avec environ 20,000 hommes, ils passèrent la Seine à Poissy, *et arrivèrent enfin heureusement à l'armée du Roy*. Il receût Sancy en pleurant, et il protesta en présence de tous les officiers de son armée, que c'estoit de joye, et tout ensemble de regret de n'avoir pas présentement de quoy le récompenser du plus signalé service qu'un sujet pouvoit rendre à son Roy, et que les provisions qu'il luy avoit données de la charge de colonel des Suisses n'estoient rien en comparaison de ce qu'il vouloit faire en sa faveur, estant résolu de le rendre un jour si grand, qu'il n'y eut rien de grand en son royaume qui ne luy pust porter envie. (Le Prophète promet la charge de Connestable, 177, à qui rendra un jour un pareil service à son roi). Cette belle armée acheva de mettre le Roy en estat de dompter les Rebelles, et de triompher bientost de la Ligue (Des ligueurs forces par Gallots confondues, 216). (*P. Maimbourg*, 316). — « Sancy conserva à Henri IV les Suisses (Grisons)..... Le Roi d'Espagne et les ducs de Lorraine et de Savoye (Ursins), qui durant la vie du feu Roy leur allié n'osoient se déclarer ouvertement contre luy pour les sujets rebelles, reconnaissant alors ce Charles X pour Roy, ne firent nulle difficulté d'envoyer du secours au duc de Mayenne. » (*Id.*, 334).

Si le premier quatrain des quatre qui se suivent dans la Centurie n'a pas paru très clair, celui-ci, on l'avouera, commence à jeter un certain jour sur leur ensemble.

Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfans deux isles en discord.

Premier fils. — François II fut le premier des sept enfants qu'on a vu dix fois dans le nombre sept. Lorsque les sept *furent* réduicts a trois, les plus aisnez *avaient été* surprins par mort, 203, et c'est François II qui fut le premier mort.

Vefve. Ce mot est pour *reuve :* La vefve saincte (562), le sang de vefve et vierge (341). Cette *reuve* est l'épouse *du* premier fils. Nostradamus supprime souvent l'article qui n'existe pas en latin : Roy Orléans donra mur légitime, est pour *Orléans donnera mur au Roi légitime.*

Malheureux mariage. — « Marie-Stuart hérita du trône de son père huit jours après sa naissance, en 1542. Henri VIII, roi d'Angleterre, voulut la marier avec le prince Edouard son fils, afin de réunir les deux royaumes. Mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa, en 1558, François, dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Ce monarque étant mort en 1560, elle quitta la France avec beaucoup de regret. » (*N. Dict. hist.*).

Sans nuls enfans. — « *François II* du nom, roi de France et d'Ecosse; né le 19 janvier 1543, mort le 5 décembre 1560, après avoir régné un an, quatre mois, vingt-six jours, sans enfans de *Marie*-Stuart, reine d'Ecosse. » (*Moréri.* Art. France).

Deux isles en discord. — Le mot isles est entendu souvent des iles par excellence dans le monde ou des iles Britanniques : Dedans les isles si horrible tumulte (361). Vers Aquitaine par insuls (*Insula*, île, *W.*) Britanniques (II. 1). Nostradamus appelle deux fois la Nouvelle-Ecosse (en Amérique) : L'isle d'Ecosse (888, 890), bien qu'elle soit une presqu'île et non une île. L'Ecosse, qui est une presqu'île ne touchant à l'Angleterre que par un côté fort resserré par des golfes et des fleuves, est pour le Prophète une île distincte de l'Angleterre. Il a dit de Marie-Stuart en Ecosse, et de François d'Alençon en Angleterre : Dedans les isles les enfans transportez, Les deux de sept... (208). — Le Prophète n'emploie qu'une autre fois le mot discord, et c'est dans un quatrain où le juste (304), Louis XVI, meurt sur l'échafaud : Par grand discord la trombe tremblera... Au sol sa face... (378). Il a dit avec détail le supplice de Marie-Stuart : Le sang du juste a Londres fera faute (200). Du juste sang par pris damnée sans crime (201).

Avant dix huit incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.

Incompétant age. — *In* en composition exprime négation : *Complet*, incomplet. Incompétant est pour *qui n'est pas compétant. Competo*, fig. écheoir, arriver (*W.*). Avant dix huit d'age et non *de règne* achevé. (Ne pouvant passer le dix-huitième est pour *la dix-huitième année* (63). Le Prophète revient sur le mariage du premier fils dont la mort avant dix huit ans complets a rendu vefve la reine d'une des isles; et ce qui le prouve bien, c'est qu'il parle aussitôt de l'accord ou mariage de l'autre près. Ce quatrain est dans une des trois dernières Centuries que Nostradamus dédia à Henri II, le 27 juin 1558. Or, le mariage de François II et de Marie-Stuart avait eu lieu quelques jours auparavant, le 24 avril de la même année, et l'époux, né le 19 janvier 1543, n'avait, au jour du mariage, que 15 ans, 3 mois et 5 jours. Le Prophète ayant vu le mariage et connaissant l'âge que le prince avait alors, n'a pu prédire par ces mots que sa mort avant dix-huit *ans accomplis.*

« François II mourut le cinquième de décembre 1560, à l'âge de dix-sept ans, dix mois et quinze jours. » (*P. Daniel.* VI. 493).

L'accord de l'autre près. — Il s'agit ici de l'enfant plus près du premier fils par l'age; alors il y en a sûrement encore un *autre* ou *plusieurs* plus *éloignés* par l'âge. En effet, ils sont sept rameaux. Le premier est François II, l'autre plus près est Elizabeth (voir p. 27).

L'accord sera plus bas. — Il est dit d'un roi qui aura été deux fois au trône, la première fois en *bas-âge* et la seconde fois à un âge assez *avancé :* Tost tard venu a si hault et bas age (671). François II a fait son malheureux mariage à un âge déjà bien bas : à 15 ans, 3 mois et 5 jours. Il faut que l'accord d'Elizabeth ait eu lieu : 1° en plus bas âge encore ; 2° après la publication de la prophétie qui, autrement, pour le public, ne paraîtrait pas en être une.

Digitized by Google

« Elizabeth, née le 13 avril 1545, mariée le 22 juin 1559, à Philippe II du nom, roi d'Espagne. » (*Moréri.* France. Henri II).

Ce mariage a eu lieu après la publication de la prophétie, et l'épouse n'avait que 14 ans, 2 mois et 9 jours. Elle s'était mariée plus jeune que son frère d'un an et un mois environ. Et c'est précisément cet ACCORD qui a été cause que Henri II a été tué EN CHAMP BELLIQUE PAR SINGULIER DUELLE (193).

« Le duc d'Albe arriva au mois de juin (1559) pour épouser la princesse au nom du roi d'Espagne. La cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence; mais elle se termina d'une manière bien lugubre... Henri II mourut de sa blessure. » (*P. Daniel.* VI. 418).

« Les prédictions qu'on débita après coup sur cette malheureuse aventure ont fait impression sur des écrivains d'ailleurs sensés. Ce qui prouve, dit le P. Berthier, que la crédulité ou la supposition surprennent quelquefois les meilleurs esprits. » (*N. Dict. Hist.* Henri II).

On se serait préoccupé bien davantage du quatrain sur la mort de Henri II si on avait pu voir dans celui-ci le mariage qui en fut la cause indirecte. Mais comment l'aurait-on vu à cette époque quand Guynaud, qui interpréta de François II ce quatrain 150 ans plus tard, ne l'y a pas vu?

« François II mourut âgé d'environ quinze ans (*lisez* 18); il étoit l'aîné et le premier fils de France. Il avoit épousé Marie-Stuart... qu'il laissa veuve et sans enfans... L'auteur prédit la discorde que la mort de François II causeroit entre les deux Reines, celle d'Angleterre et celle d'Ecosse, qui étoit sa veuve. Le troisième et dernier vers : *Avant dix huit incompétant d'âge, de l'autre près plus bas sera l'accord*, veulent dire que Charles IX, son frère, qui étoit le plus près de la couronne, y succéderoit, et qu'ensuite il se marieroit avant qu'il eût l'âge de dix-huit ans. (Charles IX, né le 27 juin 1550, épousa, le 27 novembre 1570, Elisabeth d'Autriche, à l'âge de 20 ans et 5 mois). *Plus bas sera l'accord*, c'est-à-dire, ce qui se feroit un peu après la paix. » (*Guynaud*).

On avouera que la connaissance la plus étendue de l'histoire ne suffirait pas pour l'interprétation de quatrains aussi précis. Il faut consulter sans cesse les livres; mais ces recherches, qui font passer de surprise en surprise, ont bien leur intérêt. — Le Prophète parle du mariage d'Elizabeth de France dans un quatrain où il est question aussi d'Elizabeth d'Angleterre. Il prédit donc ici, en outre, que cette dernière, qui était en prison lors de la publication des Centuries, monterait au trône; ce qui a eu lieu en 1559.

Tous les personnages de ce quatrain ont connu ceux qui figurent dans les 8 vers précédents. La Reine d'Angleterre où d'une des ISLES EN DISCORD a vu leur entier accomplissement, et la Reine d'Ecosse où de l'autre ISLE a laissé, d'un second mariage, LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE du quatrain qui vient après ces trois dans la Centurie.

Le jeune nay àu règne Britannique
Qu'aura le père mourant recommandé,..

LE JEUNE NAY. — « *Jacques VI*, roi d'Ecosse depuis Jacques Ier, lorsqu'il fut devenu roi d'Angleterre et d'Irlande, était fils de Henri Darnley et de Marie-Stuart... Le comte de Murray étant parvenu par ses intrigues à faire renfermer et déposer la reine, fit proclamer roi le jeune prince, alors *âgé de treize mois*, et se fit donner la régence qui fut successivement confiée aux comtes *Lennox* et Marr et à lord Morton... Après l'assassinat juridique de Marie, la politique engagea son fils à ne pas se brouiller avec Elisabeth, dont il était l'héritier présomptif. Aussi, cette princesse le nomma son successeur, et après sa mort, en 1603, il régna sur l'Ecosse, l'Angleterre et l'Irlande. » (*Feller*).— « Il prit le titre de roi de la Grande-Bretagne. » (*Moréri.* Jacques VI).

AU RÈGNE BRITANNIQUE. — Jacques VI règne à la fin sur toutes les INSULS BRITANNIQUES que Napoléon devait un jour tenter de soumettre à sa puissance : PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE (384). Remarquons déjà la force de ce premier vers à la suite d'un quatrain sur Marie-Stuart. Le JEUNE NAY pouvait monter au trône du vivant de son père, car celui-ci n'avait aucun droit pour succéder à Marie-Stuart, mais il fallait ou la mort ou l'abdication de cette reine. Comme sa mort se voit dans d'autres quatrains, Nostradamus a donc su que le JEUNE NAY arriverait au trône après la mort de son père et par l'abdication de sa mère. Le fils de cette reine est bien par excellence LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE (NAY, *natus*, né, *W.*), comme Georges IV, régent de Georges III, dont il était le fils aîné, fut dans la suite par excellence L'AISNÉ NAY (476).

QU'AURA LE PÈRE MOURANT RECOMMANDÉ. — « *Stuart* (XII). Marie-Stuart épousa, le 29 juillet 1564, Henri Stuart, baron Darnlei, comte de LENOX. — *Branche des Seigneurs de Darnlei*, comtes de LENOX (XI). Mathieu Stuart II du nom, comte de Lenox et régent du royaume d'Ecosse, fut tué en 1572. Il eut pour fils (XII) Henri Stuart, roi d'Ecosse, à cause de sa femme; *celui-ci fut étranglé dans son lit*, le 20 février 1567, à l'âge de 21 ans. Il avoit épousé Marie-Stuart, dont il eût (XIII) Jacques Stuart, né le 19 juin 1566, et qui fut couronné roi d'Ecosse le 28 juillet 1567, et d'Angleterre le 25 juillet 1603. » (*Moréri*).

« *Marie-Stuart.* Son époux, Henri Stuart, fut assassiné à Edimbourg, dans une maison isolée, que les meurtriers firent sauter par une mine. » (*N. Dict. Hist.*).

Le PÈRE du JEUNE NAY ayant été *étranglé dans son lit, assassiné dans une maison que les meurtriers firent sauter*, il y a lieu de croire que ces mots : QU'AURA LE PÈRE MOURANT RECOMMANDÉ ne peuvent être entendus de l'époux et du fils de Marie-Stuart. Consultons cependant l'histoire :

« Marie-Stuart, de retour en Ecosse, se maria en secondes noces à Henri Stuart, son cousin. Ce prince avoit tous les agréments extérieurs capables de séduire une jeune personne. Marie, dans les premiers transports de son amour, lui donna le titre de *Roi*, et joignit son nom au sien dans tous les actes publics. Mais elle découvrit bientôt dans son époux un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faisoit pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve; il en fut indigné, et il prit en aversion tous ceux qui avoient la confiance de la reine. Un musicien italien, nommé *David Rizzo*, étoit alors le conseil de cette princesse. Henri qui n'avoit que le nom de Roi, méprisé de son épouse, aigri et jaloux, quoique Rizzo fut un vieillard dégoûtant, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre où sa femme soupoit, n'ayant auprès d'elle que le musicien et la comtesse d'Argyle. On renverse la table, et on tue Rizzo aux yeux de la reine, enceinte alors de 5 mois, et qui se mit en vain au devant de lui. Rizzo n'avoit été probablement que le confident et le favori de Marie. Un homme plus dangereux lui succéda auprès de cette princesse; ce fut le comte de Bothwell. Cette nouvelle liaison avec un homme ardent et vicieux occasionna la mort du roi. » (*N. Dict. Hist.*)

« La cour d'Ecosse étant retournée à Edimbourg après le baptême du prince, le Roi y fut traité d'une manière si outrageante qu'*il résolut enfin de se retirer à Glascow auprès du comte son père*... Il étoit à peine à un mille d'Edimbourg, qu'il se sentit attaqué d'un mal très violent, qui étoit en effet du poison qu'on lui avoit fait prendre avant son départ. *Il acheva pourtant d'aller jusqu'à Glascow*, où les remèdes et la force de son tempérament lui firent surmonter la violence du mal quoiqu'avec beaucoup de difficulté. Buchanan et Melvil assurent que beaucoup de gens savoient qu'on avoit dessein de tuer le Roi, mais que personne n'osoit l'en avertir... Enfin le comte d'Orkney en avertit le prince, qui l'ayant redit à la Reine, elle fit appeler le comte d'Orkney pour l'examiner; mais il nia tout en sa présence. Enfin le temps pris pour l'exécution étant arrivé, la Reine quitta le Roi. J'omets une infinité de circonstances par lesquelles Buchanan insinue que la Reine étoit du complot. En effet, ces circonstances seroient autant de preuves, si elles étoient confirmées par quelque auteur non suspect. Quoiqu'il en soit, le Roi fut étouffé cette même nuit... La Reine, comprenant enfin que les plaintes et les murmures du peuple pourroient avoir de fâcheuses suites, souhaita d'avoir entre ses mains le château d'Edimbourg, dont la garde avoit été confiée au comte de Marr par les Etats. Ce seigneur se fit beaucoup solliciter pour faire ce que la Reine souhaitoit. Mais enfin, jugeant qu'on n'étoit pas éloigné d'une guerre civile, *il voulut bien livrer cette forteresse, pourvu qu'on lui permit de mener le jeune prince à Sterlyn, dont il étoit aussi gouverneur*. Il crut qu'il lui seroit plus avantageux d'être maître de la personne du prince que du château

Digitized by Google

d'Edimbourg ; et *la Reine consentit à cet échange*... La Reine en prenant la résolution d'épouser Bothwel, ne péchoit pas par ignorance, puisqu'elle étoit parfaitement instruite de l'opinion du peuple, par rapport à l'auteur de la mort du Roi. Peu de jours après, *elle fit un voyage à Sterlyn pour y voir le prince, son fils*. Si l'on en croit Buchanan, c'étoit pour tâcher, sous quelque prétexte, de *le tirer d'entre les mains du comte de Marr, qui refusa nettement de le lui livrer.* » (*Troyras*).

« La Reine fit publier son mariage avec le comte de Bothwel, qui venoit d'être créé duc des Orcades... *Sous prétexte que la Reine se proposoit de mettre le prince d'Ecosse entre les mains de son beau-père, et que Bothwel vouloit faire périr cet enfant afin qu'il ne restât personne pour venger la mort du feu roi, plusieurs seigneurs se liguèrent.* Les chefs de ce parti étoient les comtes d'Argyle, *de Marre*, etc. La Reine, croyant que le château d'Edimbourg lui étoit nécessaire pour contenir le peuple prêt à se révolter, pressa Areskin, comte de Marre, gouverneur de cette forteresse, de la lui remettre. Afin de l'y déterminer, elle offrit de lui confier la garde du prince d'Ecosse... Elle se rendit au camp des rebelles. De quelque côté qu'on se tournât, on lui mettoit devant les yeux *un drapeau* suspendu entre deux piques, *sur lequel étoit peint le cadavre du feu roi, et auprès de lui son fils qui, levant les mains vers le ciel, lui demandoit vengeance.* A cet aspect, Marie s'évanouit et l'on fut obligé de la soutenir de peur qu'elle ne tombât de cheval. Le soir, des confédérés la conduisirent à Edimbourg. Elle avoit le visage si couvert de larmes et de poussière, qu'elle n'étoit pas reconnoissable. On portoit toujours devant elle le fatal drapeau qui lui reprochoit la mort de son mari... Les confédérés la forcèrent de renoncer à la couronne et de nommer Jacques, comte de Murray, son frère naturel, Jacques d'Hamilton, duc de Châtelleraut, Mathieu Stuart, duc de *Lenox*, et Jean Areskin, *comte de Navarre, pour avoir la tutelle de son fils* et l'administration du royaume. Le comte de Murray eut la régence... Le 29 juillet, Jacques VI fut proclamé roi. Le 25 août on confirma la nomination du régent ; on décida qu'on feroit le procès aux meurtriers du feu roi, qu'*on pourvoiroit à la conservation du prince régnant*, que la Reine demeureroit en prison. » (*De Thou*. Abrégé de l'Hist. univ. III. 542).

« L'Ecosse se souleva pour empêcher le meurtrier de Darnley de faire périr l'enfant royal après le père. » (*Hist. de France*. H. Martin. IX. 214).

« Bothwel, à son lit de mort, jura sur son salut « que Marie n'avait jamais eu connaissance de la mort du roi, et qu'elle n'y avait jamais consenti. » Dans une lettre autographe du 6 novembre 1575, la comtesse de Lenox, la propre mère de Darnley, écrit à la prétendue meurtrière de son fils sur le ton le plus affectueux, et lui parle « du jour qui s'est fait sur la perfidie de leurs ennemis communs. » (*Voir* la lettre de réponse de Marie-Stuart dans le même article, qui dit que la cause de la maladie de Darnley dans son voyage fut la petite vérole et non le poison). » (*N. Biogr. gén.* Firmin Didot, art. *Stuart*).

Peu de jours avant son assassinat, l'époux de Marie-Stuart étant dangereusement malade, pouvait se croire MOURANT alors qu'il était chez son père qui, plus tard, devint le protecteur du JEUNE NAY et le régent du royaume. Il avait de nombreux ennemis, il était méprisé de sa femme ; n'a-t-il pas dû MOURANT *recommander* son fils ? — Il aurait pu n'avoir aucun motif de le faire et il a les plus grands ! La suite pouvait ne pas justifier ses motifs de crainte ou ne pas faire soupçonner une *recommandation* sur laquelle l'histoire se tait) ; mais, à peine est-il mort, que l'on sépare le fils de la mère, sa protectrice naturelle, et qui se trouve être la dernière à qui le père l'aurait *recommandé*. Il a dû *recommander* son fils ; il a pu le faire durant le voyage qui n'a précédé sa mort que de peu de jours, et il l'a fait. Comment expliquer autrement la conduite des grands et du peuple à l'égard du PÈRE du JEUNE NAY et de la VEFVE. Nostradamus crie plus haut que Bothwel, l'assassin du PÈRE, que Marie-Stuart fut innocente de tout crime : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200).

Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et à son fils le règne demandé.

Ces mots : ICELUY MORT, entendus du PÈRE MOURANT, seraient contraires à la manière du Prophète : N'Y MESLANT RIEN DE SUPERFLU (49), PRONONÇANT SANS CRAINTE MOINS ATTEINCT D'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (15). Il en serait de même des mots : ET A SON FILS, entendus du JEUNE NAY. L'auteur s'exprime toujours PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES (7). ICELUY MORT, se rapporte au JEUNE NAY (Jacques Ier), et c'est A SON FILS (Charles Ier) que LE RÈGNE *est* DEMANDÉ.

LONOLE. — Dans toutes les éditions ce mot est écrit avec même orthographe et lettres capitales. C'est certainement une anagramme comme MENDOSVS, *Vendosme* (767) ; CHYREN, *Henryc* (784), PAV, NAY, LORON, *Napaulaion roi* (563), etc... Six ans après la publication de ce quatrain, la branche des Stuarts-*Lenox* monta pour la première fois au trône, en la personne de l'époux de Marie-Stuart, dont le fils fut LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE. Dans les anagrammes, on redouble les lettres : SILÈNE, *isle-Elène* (476) ; on ajoute, on retranche ou on change une lettre : NOIR, *roi* (280) ; HERNE, *reine* (280). — Dans LONOLE on voit LENO ou LENOL, peu différent de *LENOX*. Maintenant, les anagrammes renferment toujours un nouveau mot, ce qu'on observe dans celles qu'on vient de citer. — Dans LENOLE, on voit OLLEON. Napoléon est L'OLESTANT (407), d'*Olléon*, Ολλεων, participe d'Ολλυμι, causer la perte, faire périr (*Lexique*), et le Prophète dit de lui : UN EMPEREUR NAISTRA PRÈS D'ITALIE... QU'ON TROUVERA MOINS PRINCE QUE BOUCHER (381), et il n'emploie ailleurs cette épithète que pour Cromwel : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (*Macellum*, marché ; *macellarius*, boucher. *W.*) (240). Or, c'est Cromwel qui a DEMANDÉ LE RÈGNE A SON FILS, AU FILS du JEUNE NAY. Le mot LONOLE, qui offre deux sens comme RAPIS, *Paris* et *rapines*, est donc pour Stuart-*Lenox* ou le JEUNE NAY MORT et pour Cromwel, l'*Olléon* qui DONRA TOPIQUE.

DONRA TOPIQUE. — « *Topica*, lieux communs, *t. de rhét.* » *W.*). — « *Topique* : terme de rhétorique, qui regarde l'invention oratoire. » (*Dict. de Littérature*, 1777). — « *Lieux communs*. Les deux grands objets de l'éloquence sont de convaincre et de toucher. Or, ce n'est que par la connoissance intime des vérités que l'on traite, et par des réflexions profondes sur les inclinations et les mœurs des hommes, que l'on parvient à entraîner leur esprit et à triompher de leur cœur ; avantages qu'on ne découvre pas dans la TOPIQUE. En effet, cette méthode apprend bien à connoître la surface des choses ; mais elle ne va pas jusqu'au fond : en montrant à les considérer par différens côtés, elle peut donner de la facilité pour trouver des raisons générales qui se présentent à tout le monde, des preuves vagues et communes auxquelles on reconnaît un *déclamateur* ; et jamais, ou très rarement, enseigne-t-elle à se remplir de maximes, de vérités, de raisons uniquement applicables à la manière que l'on traite. On voit encore moins comment elle suggèreroit les mouvemens chauds, rapides, puissans, qui caractérisent le véritable orateur. »

Cromwel, PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (240), DU RÈGNE ANGLOIS LE DIGNE (Charles Ier) *ayant été* DÉCHASSÉ, *sera* LE GRAND CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX (241-242). *Il donnera* TOPIQUE ou de grands mots vides de sens au peuple anglais, puis *ayant* DEMANDÉ LE RÈGNE *appartenant au* FILS *du* JEUNE NAY, *il sera* LE BASTARD *ayant* DEMY RECEU... LE GRAND CRIARD ESLEU (241-242).

« Son grand but étoit de changer la monarchie d'Angleterre en République, et de se faire déclarer en même temps protecteur de cette nouvelle République. Titre spécieux ! à la faveur duquel il jouit *dans la suite* de tous les avantages de la Royauté... Dès qu'il vouloit une chose on ne s'informoit plus si elle étoit conforme aux loix. Il suffisoit, pour la faire approuver de tout le monde, qu'il l'eût approuvée lui-même ; et son éloquence naturelle le servoit si bien, qu'il savoit donner un air de justice aux entreprises les plus injustes. » (*Vie de Cromwel*, par Grégoire Leti, t. II, p. 3). — « L'hypocrisie de Cromwel parût encore dans une autre occasion. A peine l'élection des Juges de Charles Ier étoit-elle conclue, qu'aïant assemblé de nouveau la Chambre des Communes, il leur proposa avec cette éloquence qu'il accompagnoit tantôt de fierté et tantôt de douceur, suivant ses différents besoins, la nécessité qu'il y avoit de célébrer un jeûne solennel, pour prier Dieu qu'il lui plût de regarder d'un œil favorable ce

Digitized by Google

Royaume agité depuis si longtemps, et qu'apaisant sa colère, il voulut présider au milieu des Juges, afin qu'ils pussent exécuter sans passion une œuvre, dont le principal but étoit de rétablir la pureté de son culte et de maintenir la religion et la liberté. » (*Id.*, p. 17).

A SON FILS LE RÈGNE DEMANDÉ. — « *Charles Ier* du nom (Stuart), roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, né le 29 novembre 1600, successeur de Jacques Ier son père, le 6 avril 1625.... Charles assemble un nouveau parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite (il est dit de la Convention : LE RÈGNE PRINS LE ROY CONJURERA, 307). On y décida qu'il faudrait le concours des Chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, et deux ans après on le contraignit de sortir de Londres... Il eut la tête tranchée le 30 janvier 1649. La Chambre des pairs fut supprimée, le serment de fidélité et de suprématie aboli, et tout le pouvoir remis entre les mains du peuple qui venait de tremper ses mains dans le sang de son roi. Cromwel, principal auteur de ce parricide, déclaré général perpétuel des troupes de l'Etat (LE GRAND CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE, 242), règna despotiquement, sous le titre modeste de *protecteur* (SERA DEMY RECEU, 241). » (*Feller*).

Le Prophète a suivi l'ordre chronologique des faits dans ces deux derniers quatrains : Naissance du premier fils de Henri II, son mariage, sa mort, son épouse passe dans les îles; naissance du fils de Marie-Stuart; il règne et meurt; Cromwel séduit le peuple, et le petit-fils de Marie-Stuart perd le trône. L'époque qui embrasse l'ensemble de ces deux quatrains a vu l'accomplissement des deux qui les précèdent.

Ces seize vers, si extraordinaires déjà par la multitude et la précision des faits qu'ils renferment, le deviennent bien davantage encore dès qu'on a reconnu leur enchaînement avec tant d'autres dans l'ensemble de l'œuvre prophétique.

221.

Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les loix barbares et vaines :
Ton mal s'approche plus seras tributaire,
Le grand Hadrie recouvrira tes veines.

I. 8.

221 (*bis*).

De l'Orient viendra de cœur Punique,
Fascher Hadrie, et les hoirs Romulides,
Accompagné de la classe Libique,
Trembler Melites et proches Isles vuides.

I. 9.

Paris, capitale de la France et lumière du monde, combien de fois tomberas-tu aux mains des factions par le désir d'être gouvernée comme la *cité du Soleil* ? Combien de fois par des révolutions remplaceras-tu la loi franche et séculaire du pays par des lois empruntées à d'autres temps, à d'autres peuples, et sans rapport avec tes besoins? Dans trente-quatre ans tu seras plus esclave que jamais sous la tyrannie des Seize; et Henri-le-Grand, qui t'assiègera, nourrira dans le même moment tes enfants décharnés.

Alors viendra du côté de l'Orient de la France, avec des sentiments de duplicité, le duc de Parme, l'envoyé de Philippe II, roi d'Espagne, pour fâcher Henri IV en l'obligeant à lever le siége, et fâcher en même temps le pontife romain, Sixte V, qui voudra alors le triomphe du monarque français en haine de l'Espagne. Dans le même temps les flottes de Savoie et d'Espagne, commandées par le génois Doria, entreront dans Marseille, où l'étranger parlera en maître, et les îles inhabitées qui sont proches, If et Pomègue, seront au pouvoir des Toscans. (L'anagramme de *Massilie*, nom de Marseille, est *Melissa* ou *Melilta*).

Bien qu'on ait ignoré durant trois cents ans le grand secret d'interprétation, tous les lecteurs de Nostradamus ont dû croire que ces mots : LE GRAND HADRIE et FASCHER HADRIE de deux quatrains qui se suivent dans la Centurie, désignaient le même personnage. Car ce n'est pas la mer Adriatique qu'on peut voir dans ce vers : LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES, pas plus que dans ceux-ci : PENDANT QU'HADRIE VERRA CE QU'IL FALLOIT (222), LORS LE MONARQUE D'HADRIE SUCCOMBÉ (223). Comme nous avons interprété le quatrain : AMOUR ALLEGRE NON LOING POSE LE SIÈGE. AU SAINT BARBARE SERONT LES GARNISONS, URSINS, HADRIE POUR GAULOIS FERONT PLAIGE... de Henri IV, *le Vert-galant* assiégeant *Paris* défendu par la *barbare sainte Ligue*, nous avons plus d'une raison de voir : 1° Cette même ville dans LA CITÉ SOLAIRE; 2° cette même GARNISON dans ceux qui, par un changement, établissent des LOIX BARBARES ET VAINES; 3° le même roi dans LE GRAND HADRIE, et 4° les suites des mêmes PLAIGES dans ces derniers mots : RECOUVRIRA TES VEINES. Le second quatrain est moins clair; mais on ne doute pas davantage de l'interpréter du même Henri IV, parce qu'il renferme le même mot HADRIE.

Combien de fois prinse cité solaire,..

COMBIEN DE FOIS PRINSE. — Le Prophète voit Paris au pouvoir des LIGUEURS, et il s'écrie : COMBIEN DE FOIS tomberas-tu aux mains des révoltés! Sous le Roi-Soleil, enfant, elle sera aux mains des Frondeurs : LE JEUNE ÆMATHIEN, GAULE BRANSLER (448); en 92, aux mains des révolutionnaires : LA CITÉ AU GLAIVE (269), LA VILLE ROUGE (275); en 1815, aux mains des Napoléoniens : LE ROY DE BABYLON (450); en 1830, aux mains des Républicains : SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MESME (511); en 1848, aux mains de l'OGMION : PHILIPP... JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (521); en 1852, aux mains de Napoléon III : RAPIS ONC FUT EN SI TREDUR ARROY (556); et dans l'avenir, l'Ogmion lui imposera de nouveau, pour un temps heureusement fort court BARBARIQUE LIGUE et LOIX BARBARES, alors que l'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, SEPT MOIS DEVANT SERA NOCTURNE AUGURE (759-760); enfin l'OGMION héritera du GRAND CHYREN SELIN, et peu après : LONGTEMPS SERA SANS ESTRE HABITÉE, OU SEINE ET MARNE AUTOUR VIENT ARROUSER (706-707). Les médailles de Titus, qui s'empara de la Judée, représentent la Judée *prise* : *Judæa capta*. Napoléon à Sainte-Hélène avait laissé les huit membres de sa famille entre les mains des Alliés : HUIT CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT (389). Paris est la CITÉ PRINSE.

CITÉ SOLAIRE. — Cette expression est deux fois dans Nostradamus, deux fois pour Paris soulevé contre l'autorité légitime : L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE (760). L'expression équivalente : CITÉ DU SOLEIL est pour la *Cité* de *Malte*, alors que cette île appartenait aux chevaliers de Rhodes : MALTE HERODDE PRINSE VIVE (419), LA CITÉ DU SOLEIL DE MELITES (118). — Le Prophète qui développe sa prophétie par l'allusion à l'Ecriture sainte, à la mythologie, à l'histoire ancienne, qui a vu LE GRAND TAPIS de la *Satire Ménippée* (215 *bis*), qui a copié le portrait que Victor Hugo a tracé de Richelieu (235), et qui applique au duc de Bordeaux les vers de Racine sur Joas (235. *Note*), renvoie à un ouvrage que Campanella (né en 1568, deux ans après la mort de Nostradamus, *Feller*), a publié sous ce titre : *La cité du Soleil*.

« LA CITÉ DU SOLEIL. Un pilote de Gênes et son aubergiste causent ensemble. Le pilote vient directement de la cité du Soleil, et, sur l'invitation de son hôte, il veut bien commencer le récit de son voyage.

» La cité du Soleil est une ville magnifique, toute pleine de temples et de grands monuments, splendide, étincelante de merveilles, une Jérusalem SOLAIRE non moins fastueuse que la Jérusalem terrestre de Salomon. Après en avoir fait la description topographique, le pilote en commence la description morale (*moralis*). Cette partie de son récit est la plus sérieuse; le reste en est l'ornement, — Les Solaires reconnaissent l'autorité d'un roi, d'un prince suprême, *qui est aussi le chef du sacerdoce;* ils l'appellent *Hoh*. Le Génois traduit ce mot barbare : dans l'idiome terrestre, il faut traduire *Hoh* par *méta-*

Digitized by Google

physicien. Ainsi *le gouvernement du Soleil appartient aux philosophes*. Pourquoi? parce que la science de l'homme, du *moi*, est la première de toutes les sciences; les savants, les sages, sont les magistrats supérieurs. Dans le royaume du Soleil, le métaphysicien a la puissance absolue; on n'y connait pas les distinctions imaginées sur la terre entre le spirituel et le temporel (Robespierre fut grand-prêtre de l'Être suprême). *Hoh* dirige toute l'administration, dont l'unité se résume en lui (centralisation) : tous les procès qui surviennent parmi les citoyens sont arbitrairement jugés par sa conscience souveraine (Paris fait la loi à la province). Trois magistrats gouvernent l'Etat au-dessous de lui : ce sont trois princes qui portent les noms des trois facultés de l'âme. L'un s'appelle *Pon*, l'autre *Sin*, le troisième *Mor*, c'est-à-dire Puissance, Sagesse, Amour (*Potestas, Sapientia, Amor*). — *Potestas* ou *Pon* s'occupe des choses qui concernent la paix ou la guerre; il est le premier dans le combat après *Hoh*. Du reste, il n'a que le pouvoir exécutif, et sa principale affaire est le soin des soldats et des machines : il administre et ne commande pas. *Sapientia* ou *Sin* a, dans son département, tous les arts libéraux et mécaniques : il doit s'occuper avant tout de surveiller les écoles. C'est à la fois le ministre du commerce, de la justice et de l'instruction publique. Il a sous ses ordres autant de magistrats qu'il y a de spécialités dans la science; car toute science est dans la *cité du Soleil*, une magistrature. Le pilote fait d'ailleurs observer à son patient auditeur que les savants de la *Cité* reconnaissent l'unité des sciences, leur commune origine, et en ont résumé les principes dans un seul livre, qui est le catéchisme universel des érudits solaires (l'Université de Paris veut le monopole de l'enseignement). *Sin* a fait peindre sur les murs intérieurs et extérieurs de la ville les images... On voit encore sur les murailles de grandes peintures représentant les illustres génies qui, dans tous les temps, ont fait le plus pour l'affranchissement de l'esprit : le premier de tous est Jésus-Christ (les sans-culottes ont dit que J.-C. était le premier...). *Amor* ou *Mor* s'occupe aussi de l'éducation physique des enfants, et, en général, satisfait à tous les besoins matériels de la république. Telle est dans la *cité du Soleil la division des pouvoirs*; cette division est, comme on le voit, clairement philosophique avant tout. Le disciple de l'école Cozentine a lu dans Platon que le gouvernement des sages doit être l'âge d'or du monde.

» Ce que le pilote raconte ensuite sur les mœurs de la région SOLAIRE est trop souvent un souvenir de la *république* platonicienne. Dans la cité qu'il imagine, comme dans celle qu'a rêvée le philosophe dont il préfère la trace, *la communauté de tous les biens est absolue*. *Tous* les citoyens s'appellent *frères*, et vivent en frères. Les punitions ordinaires sont l'exclusion de la *table commune*, et en général la privation de toutes les jouissances auxquelles *d'après le code social, tous ont des droits égaux... Le travail étant l'obligation universelle, tous les fruits du travail ont une pareille valeur devant la société qui les emploie tous...* Ils croient sincèrement à l'immortalité de leur âme.

» Nous connaissons la forme du gouvernement, nous allons en connaître l'*origine*. A chaque nouvelle lune, on assemble le *conseil des citoyens*, après le sacrifice divin. *Tous les citoyens ayant vingt-ans accomplis sont membres actifs de cette assemblée primaire*, ou plutôt de ce *comité* d'enquête *universel et permanent*. *Chacun* vient y dire *librement* les vices qu'il a reconnus dans la *Constitution* ou dans l'application des lois, remercier les bons magistrats ou dénoncer les mauvais, etc. » (*Mag. Pitt.* 1838, p. 46).

Cette citation offre de curieux rapprochements entre la *cité du Soleil* et Paris, LA CITÉ SOLAIRE. Il en existe certainement d'autres dans l'auteur, mais ceux-ci suffisent.

Seras changeant les loix barbares et vaines..

Ce vers a un sens PERPLEXE (7) comme ceux-ci : AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE (380), BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (309); mais, comme pour ceux-ci, d'autres quatrains fixent son véritable sens. Dans huit vers où l'OGMION règne dans LA CITÉ SOLAIRE ou Paris, on voit en lutte deux lois : DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE (759. ŒTHINIQUE, de *Ethnixoi*, païens). La LOI FRANCHE ayant pris le dessus, LE GRAND ROYAL *rédigera* FRANC EDICT (682-683), et l'on aura autre chose que des LOIX VAINES (*Vanus*, sans corps, vide, creux, futile, inutile, qui trompe; *vana promissa*, promesses sans résultat, *W.*), semblables à celles de 1789 : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT... (dès 1815); LES MAGISTRATS DAMNERONT LEURS LOIX VAINES (339). Lorsque HADRIE assiège Paris, AU SAINT BARBARE *sont* LES GARNISONS (219).

« On publia le traité de la Ligue en douze articles, où les plus sages mesmes d'entre les catholiques, après l'illustre président Christophe de Thou, remarquoient beaucoup de choses qui choquoient directement les plus sainctes loix divines et humaines.

» Car dans le premier, on voit que les princes, les seigneurs et les gentilshommes catholiques, en invoquant le nom de la Très-Sainte-Trinité, font une association et une ligue offensive et défensive entre eux sans la permission et le consentement de leur Roy, et de leur Roy qui estoit catholique aussi bien qu'eux; ce qui est contraire à la Loi de Dieu, qui ordonne que les sujets soient soumis et unis à leur souverain, comme les membres à leur chef, quand même il seroit déréglé et méchant, pourveu qu'ils le soient en des choses où il n'y ait point de péché manifeste.

» Dans le second, l'on ne veut pas qu'on rende obéissance au Roy, que conformément aux articles qui luy seront présentez par les Estats, au préjudice desquels il ne pourra rien faire. Il est évident que cela renverse l'Estat monarchique, pour établir en sa place une espèce d'aristocratie, contre une de nos loix fondamentales, qui veut que les Estats n'ayent que voix délibérative pour dresser leurs cahiers, et les présenter en toute humilité au Roy qui les examine dans son Conseil, pour ordonner ensuite ce qu'il trouvera juste et raisonnable.

» Dans le troisième, les Associez se veulent rendre maîstres de l'Estat, quand, sous prétexte de le réformer, ils entreprennent ridiculement d'abolir les lois observées par nos ancêtres dans la troisième et la seconde race, et veulent rétablir les usages et les coustumes que l'on pratiquoit du temps du Roy Clovis.

» Enfin, depuis le quatrième jusqu'au douzième, on voit toutes les marques et toutes les entreprises les plus criminelles d'une rébellion toute formée contre son Prince; particulièrement en ce qu'on y promet une obéissance exacte en toutes choses au chef qu'on élira; que l'on fera dans toutes les provinces des levées de deniers et de soldats pour le maintien de la cause commune; et que tous ceux qui se déclareront contre la Ligue seront vivement poursuivis par les Associez, pour s'en venger sans exception de personne : ce qui dans la vérité n'estoit autre chose que de faire un second Roy en France pour l'opposer au premier, contre lequel on s'engageoit par ces terribles mots, *sans acception de personne*, à prendre les armes, s'il vouloit empescher une usurpation si criminelle de l'autorité royale. » (*P. Maimbourg*, p. 23).

« 1589. Mayenne étoit bien résolu de ne se pas livrer aux caprices de la faction des Seize, qui dominoient dans le conseil des Quarante nouvellement établis pour aider le duc d'Aumale. Pour cet effet, il fit entendre à ceux qui formoient ce Conseil, dont on lui défera d'abord la qualité de chef, et qui fut appelé le *Conseil de l'Union*; il leur fit, dis-je, entendre que ce Conseil devant être comme l'âme qui donneroit le mouvement à tout le royaume, ne pouvoit être trop nombreux, ni composé de trop de gens de mérite et d'autorité. Il y associa quantité de personnes de qualité et des principaux corps de l'Etat Ecclésiastique et du Laïque, et il fut ordonné que les députés des trois Ordres des provinces, lorsqu'ils se trouveroient à Paris, tous les évêques et tous les princes de l'Association y assisteroient quand ils le jugeroient à propos. En aggrégeant tant de personnes de considération qu'il s'attachoit en leur procurant cet honneur, son principal but étoit de contenir dans les bornes la faction des Seize, la plupart gens de néant, et d'opposer dans les délibérations à leurs conseils toujours violens, la pluralité des suffrages de tant de prélats, de seigneurs, de magistrats plus modérés, et plus capables d'entrer dans ses vûes pour l'avantage de la cause commune.

» Un des premiers actes de cette assemblée fut de nommer et de déclarer le duc de Mayenne lieutenant-général de l'*Etat Royal et Couronne de France*, titre qui lui fut confirmé par le Parlement, le treizième de mars, et qui n'avoit jamais été en usage dans le royaume. On ne comprenoit pas à quel supérieur avoit rapport ce titre de lieutenant, ni ce que signifioit ce mot d'*Etat Royal*; mais cela n'empêcha pas que le duc de Mayenne, en vertu de ce titre, ne fut revêtu d'une puissance comme souveraine, qu'il ne tarda pas à exercer. Il fit quantité de règlements de police, soit pour Paris, soit pour tout le royaume, soit pour les finances, soit pour la nomination des bénéfices; et tout se devoit expédier par le *Conseil de l'Union* sous le sceau de ce Conseil. Il fut aussi résolu que l'on convoqueroit les Etats pour le quinzième de juillet de cette année 1589.» (*P. D.* 481).

Digitized by Google

Ton mal s'approche plus seras tributaire...

TON MAL S'APPROCHE. — Ce quatrain recevait son accomplissement 34 ans après sa publication. Le Prophète l'*adapte* à cet autre : LA GRAND' FAMINE QUE JE SENS APPROCHER (p. 39), par ces mots : TON MAL S'APPROCHE, et par ceux-ci du même quatrain : RECOUVRIRA TES VEINES, sur la famine qui a désolé Paris durant le siège qu'en a fait Henri IV.

PLUS SERAS TRIBUTAIRE. — Rien n'égale la liberté des enfants de Dieu, *ubi Christus, ibi libertas;* aujourd'hui que l'on voit LA LOY SAINCTE EN TOTALE RÈGNE, PAR AUTRES LOIX (BARBARES ET VAINES) TOUTE LA CHRÉTIENTÉ (374), est-on plus libre ? Un journaliste terminait dernièrement son article par cette exclamation : « Si nous avions la Charte ! si même nous avions les lois de septembre ! » Grâce aux révolutions faites au cri de *Vive la liberté !* LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ *a été* FAIT SERVE (673), RAPIS ONC FUT EN SI TREDUR ARROY (556). (*a*)

« *Et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer, se captivant plus profondément seront secrestement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue.* » (*Lettre à Henri II*, 93).

Le TIERS maître de Paris au temps de la Ligue : LE TIERS VIENDRA SON ENFANT TRUCIDER (205), fit dès-lors ce qu'il fit en 1789 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (278).

Dans ces jours de tumulte et de sédition,
Thémis résistait seule à la contagion.
La soif de s'agrandir, la crainte, l'espérance,
Rien n'avait dans ses mains fait pencher sa balance ;
Son temple était sans tache, et la simple équité
Auprès d'elle, en fuyant, cherchait sa sûreté.
Il était dans ce temple un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable,
Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,
Marchait d'un pas égal entre son peuple et lui,
Dans l'équité des rois sa juste confiance
Souvent porte à leurs pieds les plaintes de la France.
Le seul bien de l'Etat fait son ambition ;
Il hait la tyrannie et la rebellion ;
Toujours plein de respect, toujours plein de courage,
De la soumission distingue l'esclavage ;
Et pour nos libertés toujours prompt à s'armer,
Connaît Rome, l'honore et la sait réprimer.
Des tyrans de la Ligue une affreuse cohorte
Du temple de Thémis environne la porte :
Bussi les conduisait : ce vif gladiateur,
Monté par son audace à ce coupable honneur,
Entre, et parle en ces mots à l'auguste assemblée
Par qui des citoyens la fortune est réglée :
Mercenaires appuis d'un dédale de lois,
Plebéiens, qui pensez être tuteurs des rois,
Lâches, qui dans le trouble et parmi les cabales
Mettez l'honneur honteux de vos grandeurs vénales,
Timides dans la guerre, et tyrans dans la paix,
Obéissez au peuple, écoutez ses décrets.
Il fut des citoyens avant qu'il fut des maîtres.
Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres.
Ce peuple fut longtemps par vous-même abusé ;
Il s'est lassé du sceptre, et le sceptre est brisé !
Effacez ces grands noms, qui vous gênaient sans doute,
Ces mots de *plein pouvoir*, qu'on hait et qu'on redoute :
Jugez au nom du peuple ; et tenez au sénat,
Non la place du roi, mais celle de l'Etat.

(*Henriade*. IV).

« Les principaux des Seize étaient Bussy-le-Clerc, gouverneur de la Bastille, ci-devant maître en fait d'armes ; la Bruyère, lieutenant particulier ; le commissaire Louchard ; Emmonot et Morin, procureurs ; Oudinot, Passart, et surtout Senaut, commis au greffe du Parlement, homme de beaucoup d'esprit, qui le premier développa cette question obscure et dangereuse du pouvoir qu'une nation peut avoir sur son roi. Les Seize furent longtemps indépendants du duc de Mayenne. Un d'eux, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc : « Ceux qui l'ont fait pourraient bien le défaire. » Le 15 janvier 1589, Bussy-le-Clerc, l'un des Seize, qui de tireur d'armes était devenu gouverneur de la Bastille, et le chef de cette faction, entra dans la Grand'chambre du Parlement, suivi de cinquante satellites ; il présenta au Parlement une requête, ou plutôt un ordre, pour forcer cette Compagnie à ne plus reconnaître la maison royale. Sur le refus de la Compagnie, il mena lui-même à la Bastille tous ceux qui étaient opposés à son parti. Nicolas Potier fut emprisonné au Louvre, dans le temps de la mort de Brisson. On voulut lui faire subir le même traitement qu'à ce président. On l'accusait d'avoir une correspondance secrète avec Henri IV : les Seize lui firent son procès dans les formes, afin de mettre de leur côté les apparences de la justice, et *de ne plus effaroucher le peuple par des exécutions précipitées, que l'on regardait comme des assassinats.* Enfin, comme Blancménil allait être condamné à être pendu, le duc de Mayenne revint à Paris. Ce prince avait toujours eu pour Blancménil une vénération qu'on ne pouvait refuser à la vertu : il alla lui-même le tirer de prison. Le prisonnier se jeta là à ses pieds, et lui dit : Monseigneur, je vous ai obligation de la vie ; mais j'ose vous demander un plus grand bienfait, c'est de me permettre de me retirer auprès de Henri IV, mon légitime roi : je vous reconnaîtrai toute ma vie pour mon bienfaiteur, mais je ne puis vous servir comme mon maître. Le duc de Mayenne touché de ce discours, le releva, l'embrassa, et le renvoya à Henri IV. En 1591, un vendredi 15 novembre, Barnabé Brisson, homme très savant, et qui faisait les fonctions de premier président, en l'absence d'Achille de Harlay ; Claude Larcher, conseiller aux requêtes et Jean Tardif, conseillers au Châtelet, furent pendus à une poutre dans le petit Châtelet, par ordre des Seize. » (*Voltaire. Notes* de la Henriade).

Le grand Hadrie recouvrira tes veines.

Paris suivit l'exemple d'Orléans : ROY ORLÉANS DONRA MUR LEGITIME (215), et les maux que cette capitale supportait sous la tyrannie des Seize firent place au SIÈCLE D'OR (278) ; après la famine vint l'abondance. Pareil fait aura même résultat dans l'avenir sous un autre HADRIE nommé CHYREN : LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ FAIT SERVE DES EXILEZ ET RESVEURS FAIT ASYLE, LE ROY CHANGÉ A EUX NON SI PROTERVE (673) ; LE CHANGEMENT SERA FORT DIFFICILE, CITÉ, PROVINCE AU CHANGE GAIN FERA (678) ; PAIX, UBERTÉ LONGTEMPS LIEUX LOUERA, PARTOUT SON RÈGNE DÉSERT LA FLEUR DE LIS (677). SANTÉ, TEMPS GRANDS, FRUICTS, JOYE ET MELLIFIQUES (800).

Les Seize et leur courroux, Mayenne et sa prudence,
D'un peuple mutiné la farouche insolence,
Des docteurs de la loi les scandaleux discours,
Contre LE GRAND *Henri* n'étaient qu'un vain secours :
La victoire à grands pas, s'approchait sur ses traces... (V).

Ils osaient insulter à sa vengeance oisive.
Mais lorsque enfin les eaux de la Seine captive
Cessèrent d'apporter dans ce vaste séjour
L'ordinaire tribut des moissons d'alentour ;
Quand on vit dans Paris la faim pâle et cruelle
Montrant déjà la mort qui marchait après elle ;
Alors on entendit des burlements affreux ;
Ce superbe Paris fut plein de malheureux
De qui la main tremblante et la voix affaiblie,
Demandaient vainement le soutien de leur vie.
Bientôt le riche même, après de vains efforts,
Eprouva la famine au milieu des trésors...
Que n'osent point tenter les extrêmes misères !
On les vit se nourrir des cendres de leurs pères.
Ce détestable mets avança leur trépas,
Et ce repas pour eux fut le dernier repas...
Jusqu'aux tentes du roi mille bruits en coururent.
Son cœur en fut touché, ses entrailles s'émurent ;
Sur ce peuple infidèle il répandit des pleurs...

(*a*) « Dans un article sur la réforme du Code d'instruction criminelle, le *Siècle* avait dit :

« Blakstone, bénissant les lois de son pays, écrivait qu'en France comme en Turquie, la couronne pouvait emprisonner, dépêcher ou exiler un homme odieux au gouvernement parce que tel était son bon plaisir. » Blakstone pouvait avoir raison en fait au moment où il traçait ces lignes, mais *il méconnaissait notre loi* D'AUTREFOIS. Notre *vieux droit* (PRISTINE LOY FRANC ÉDICT RÉDIGÉ 682) disait : « Ne sera décernée prise de corps contre les domiciliés, si ce n'est pour crime qui doive être puni de peine afflictive et infamante. » (Ordonnance de 1670, t. X, art. 19). Et Gousse ajoutait en la commentant : « Les juges doivent bien prendre garde de décréter légèrement un accusé, et ils doivent en cela user de beaucoup de prudence, car la prison est une injure irréparable à cause de l'espèce d'infâmie qui y est attachée. » — Ce n'est qu'*un siècle et demi plus tard, après le triomphe de la philosophie*, après la chute du monde féodal, *après la conquête de la liberté et de l'égalité*, qu'on est venu dire en un principe contraire : Il sera décerné par la volonté d'un seul homme, prise de corps contre tous les citoyens, domiciliés ou non, pour délit ou crime emportant ou n'emportant pas peine afflictive ou infamante.

» La *Gazette* interrompant le *Siècle*, s'écrie : « Voilà où l'on arrive, lorsque quittant la déclamation vaine et creuse, on veut bien entrer dans les faits et interroger la réalité des lois. Alors se vérifiera partout de la façon la plus éclatante cette belle pensée de Mme de Staël : Qu'il n'y a de nouveau en France que la servitude ! (*voir* LA FRANCE SERVE sous Napoléon Ier. 425). Le chef-d'œuvre du machiavélisme, s'écrie Schéridan, « serait d'employer un peuple qui fut libre à conquérir la servitude. » Ce chef-d'œuvre est réalisé chaque jour et dans tous les pays, par « le triomphe de la philosophie. » (*L'Ami de la Religion*, 12 mai 1862).

Digitized by Google

Quel est de ces mourants l'étonnement extrême!
Leur cruel ennemi vient les nourrir lui-même.
Tourmentés, déchirés par leurs fiers défenseurs,
Ils trouvent la pitié dans leurs persécuteurs;
Tous ces évènements leur semblaient incroyables.
Ils voyaient devant eux ces piques formidables,
Ces traits, ces instruments des cruautés du sort,
Ces lances qui toujours avaient porté la mort,
Secondant de *Henri* la généreuse envie,
Au bout d'un fer sanglant leur apporter la vie.

(*Henriade.* X).

De l'Orient viendra de cœur Punique Fascher Hadrie et les hoirs Romulides...

« Henri IV ne put soutenir l'idée de voir Paris, dont la Providence lui destinoit l'empire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, et ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers et soldats y faisoient entrer fréquemment... Lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siège que parce qu'il s'étoit montré trop sensible aux malheurs des assiégés... Le roi fit courir le bruit qu'il ne levoit le siège de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme, et pour terminer par une action décisive une guerre déjà trop longue... Il vit son ennemi prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher. (Lagny, Seine-et-Marne, à 5 l. de Meaux (*Mac-Carthy*), est à l'*Orient* de Paris). Cet évènement, joint à la levée du siège de Paris, lui causa un *chagrin* sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité, ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le *faschoit* davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire et même à répandre ces bruits désavantageux que les catholiques de sa propre armée. On ne sauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Il prit un parti sage et le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. » (*Sully*. II. 9).

Le dernier vers du quatrain précédent montre LE GRAND HADRIE *recouvrant* LES VEINES des membres décharnés de ses sujets révoltés; l'histoire dit qu'à ce moment-là même, le prince de Parme vint faire lever le siège, ce qui *fâcha* fort Henri IV. Or, ce dernier vers du quatrain précédent est suivi des deux premiers de celui-ci, où l'on voit qu'un homme VIENDRA FASCHER HADRIE.

DE L'ORIENT. — L'*Ile de la Conférence*, située dans la partie la plus *occidentale* de la France, est AU PONANT d'après un quatrain sur Louis XIV : LE JEUNE ŒMATHIEN GAULE BRASLER AU PONANT ENTRETIEN (248). Le duc de Parme s'est rendu aux Pays-Bas en traversant les contrées à l'ORIENT de la France, dont il est dit : ICELUY ORIENT TREMBLERA DE LA FRAYEUR D'ICEUX FRÈRES NON FRÈRES AQUILONNAIRES (135)... On a déjà vu ce duc dans plusieurs quatrains : LES SEPT EN TROIS SERONT MIS EN CONCORDE POUR SUBJUGUER LES ALPES APENNINES (204); GÈNES, FLORENCE LORS VIENDRONT CIRCONDER (205); URSINS HADRIE POUR GAULOIS FERONT PLAIGE (219), etc.

VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE. — *Foi punique*, mauvaise foi, duplicité, par allusion à la perfidie des Carthaginois envers les Romains (*N.-L.*). Il est dit : VEXÉE SARDAGNE PAR LA PUNIQUE FUSTE (II. 81), L'UNION FEINCTE de la France et de l'Angleterre (553) est la FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE (599), et le combat qui suivra la rupture de cette alliance sera DE GENT PUNIQUE ET SANG GAULOIS MESLÉ (609). La France *par crainte de Paris*, CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE *s'est remise* A LA PROTECTION DE MARS en 1848 (103-104), et LE NEVEU GRAND PAR FORCE *a déchiré* LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME (585). *Voir* SERA ESLEU RENARD NE SONNANT MOT (537). Le duc de Bordeaux *est né* DE SANG TROYEN ET CŒUR GERMANIQUE (863) Ces expressions : CŒUR PUNIQUE, CŒUR PUSILLANIME, CŒUR GERMANIQUE, comme toutes celles qu'emploie le Prophète, ont une valeur exactement déterminée (*a*). — La conduite du duc de Parme (VIENDRA DE L'ORIENT) lui est dictée par Philippe II, son maître : DE CŒUR PUNIQUE. Il est dit de Philippe IV ne combattant que par ses généraux Louis XIV à peine monté au trône et âgé de 5 ans : AU TEMPS DE DEUIL LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248).

« 1586. Le plan que se fit le roi d'Espagne fut de faire toujours de grandes offres et de magnifiques promesses, mais de n'envoyer à la Ligue qu'autant de secours qu'il lui en faudroit pour l'empêcher de succomber jusqu'à ce que la crainte d'être accablée la contraignît de se livrer entièrement à lui. Celui du duc de Mayenne, au contraire, fut de se faire appuyer de ce prince le plus fortement qu'il seroit possible, et de le tenir dans ses intérêts pour se rendre redoutable au roi et recommandable à son parti par la protection d'un si puissant monarque, dont il publioit hautement que toutes les forces étoient à sa disposition; mais il ne vouloit pas l'appui de ce prince jusqu'à s'en laisser maîtriser. *Ce fut un manège qui dura pendant toute la guerre;* tantôt d'un côté le roi d'Espagne faisant difficulté de fournir les secours qu'on lui demandoit, sans de bons gages pour son dédommagement, et tantôt de l'autre le duc de Mayenne le faisant secrètement menacer de se réconcilier avec le roi, si l'on différoit de le seconder. L'ambassadeur d'Espagne fit alors une proposition qu'il accompagna d'offres très spécieuses pour le commerce de France, par la liberté que l'on donneroit aux François de le faire au Pérou et dans les autres lieux conquis dans les Indes, pour un fond qui serviroit à payer les arrérages des rentes de l'Hôtel-de-Ville, pour un autre fond qu'on employeroit aux dépenses de la guerre et autres choses semblables. La proposition étoit de donner au roi son maître le titre de protecteur de France, avec le pouvoir de pourvoir aux charges et aux dignités du royaume, comme il faisoit dans les royaumes de Naples et de Sicile. » (*P. Daniel*. VIII. 22).

« 1590. Le roi d'Espagne, malgré toutes les remontrances du prince de Parme, lui ordonna de tout sacrifier à la délivrance de Paris, et de prendre les meilleures troupes qu'il aurait aux Pays-Bas pour en faire lever le siège. La nouvelle du secours de l'armée d'Espagne, qui avoit été tant de fois répandue faussement dans Paris, devint enfin véritable. Le duc de Parme entra, en effet, en France à la tête de douze mille hommes de pié et de trois mille chevaux qui,

---

(*a*) Ces expressions : CŒUR PUSILLANIME, CŒUR PUNIQUE sont claires; mais celle-ci : CŒUR GERMANIQUE est fort obscure. — BRITANNIQUE (384), vient de *Britannicus*, et GERMANIQUE de *Germanicus*. Ce dernier mot réveille le souvenir d'un illustre romain dont le CŒUR précisément offre une particularité unique dans l'histoire :

« *Germanicus*, adopté par Tibère, faisoit les délices du peuple romain; il mourut, non sans soupçon de poison... Après qu'on l'eut brûlé, on trouva, dit-on, parmi ses os, son CŒUR encore tout entier... » (*Moréri*).

Une longue suite de quatrains sur la révolution italienne (861-872), où il est parlé de ROY DE FRANCE, de CAPPE, d'OYSEAU ROYAL, avait fixé mon attention, et c'est dans ce récit qu'on voit ce vers : DE SANG TROYEN NAISTRA CŒUR GERMANIQUE. *Le sang Troyen* est *le sang des rois de France*, comme le prouvent plusieurs quatrains, entre autres celui-ci qui fait partie d'un long récit interprété du moment présent : GIRONDE ET LA ROCHELLE, O SANG TROYEN, MARS AU PORT DE LA FLESCHE! (595-606).

César vient d'Enéas et des rois Martiens,
Henry vient d'Enécus et *des princes Troyens.*

(*Parallèle de Henri IV et de César.* Col. de Mém. XVII, p. 401).

Le duc de Bordeaux, comme Henri IV, d'après la tradition, est DE SANG TROYEN, il faut qu'il soit *né* CŒUR GERMANIQUE c'est-à-dire *de* CŒUR. (On n'exprime pas la préposition : Issu de bas lieu, *Aumili loco natus*, *W.* Lieu). — Il est né du duc de Berry, l'héritier du trône et les délices du peuple français, comme Germanicus était l'héritier de l'empire et les délices du peuple Romain. Le duc de Berry mourut de mort violente comme Germanicus. J'établissais ce parallèle avant même d'avoir trouvé ce détail sur sa mort :

« Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le CŒUR même avait été blessé : le prince aurait dû mourir sur le coup; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures *par un miracle*, afin de nous le faire connaître et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues... » (*Chateaubriand*. Vie de Mgr. le duc de Berry de France, liv. II, ch. VII).

Le CŒUR de Germanicus résiste aux flammes; le CŒUR du duc de Berry résiste au poignard. L'histoire ne parle sans doute en ces termes que de ces deux CŒURS. Tout parallèle établi entre le duc de Berry et Germanicus pour démontrer que le Prince de France peut être dit CŒUR GERMANIQUE, n'aura jamais la force de ces simples mots dont Chateaubriand accompagne ce qu'il vient de dire :

« *Douleur de Madame la duchesse de Berry.* L'illustre veuve du *nouveau Germanicus* était inconsolable. » (*Id.* ch. IX).

Chateaubriand n'est le compère ni du Prophète ni du Traducteur.

Digitized by Google

joints aux débris de la bataille d'Ivri, que le duc de Mayenne (LE GRAND QUI PEU VALLOIT, 222) avoit rassemblés, à un corps de cavalerie que le comte de Chaligny avoit amené de Lorraine, aux troupes de Balagni, prince de Cambrai (L'INCERTAIN DE CAMBRAI, 215), qui suivoit toujours le parti de la Ligue, et à quelques autres, faisoient une armée très nombreuse et de beaucoup supérieure à celle du roi. Ce fut là une terrible nouvelle pour ce prince (FASCHER HADRIE), qui fut obligé de lever le siège pour marcher au-devant de l'ennemi. » (*Id.* VIII. 48).

« Le prince de Parme voulut voir Paris, et y entra incognito. « J'ai reconnu, dit-il, au duc de Mayenne, que le roi de Navarre use plus de bottes que de souliers, et qu'on le ruinera plutôt par délaiemens et temporisemens que par la force. » (*Sully*. II. 14).

FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES. — *Hoir*, en latin *hæres*, héritier (*N.-L.*). — *Romulides*, nom qu'on donne aux Romains comme descendant de Romulus (*id.*). Sixte V, son gouvernement et le Sacré-Collége sont les HOIRS ROMULIDES.

« 1590. Ce pape Sixte, qui avoit si maltraité le roy de Navarre par cette Bulle foudroyante qu'il fit publier contre luy, et qui ne vouloit pas ensuite qu'il fut roy de France, avoit bien changé de sentimens après qu'il eût esté bien informé des affaires de ce royaume. Car, ayant fait de solides réflexions sur le passé, sans se laisser préoccuper, il avoit clairement connu le grand mérite du roy, qu'il taschoit alors de regagner à l'Eglise par la douceur; l'ambition des chefs de la Ligue, les fourberies de leurs agens, qui l'avoient si souvent trompé par leurs fausses relations, et surtout les pernicieux desseins des Espagnols (DE CŒUR PUNIQUE) qui, pour l'engager tellement avec eux qu'il ne s'en pust dédire, vouloient à toute force qu'il excommuniast tous les catholiques qui suivoient le roy, et qu'il s'obligeast, par serment, à ne le recevoir jamais dans le sein de l'Eglise, quelque soumission qu'il lui pust faire. Ils en vinrent même jusqu'à le menacer, s'il ne le faisoit, de protester en pleine assemblée contre luy, et de pourvoir par d'autres voyes à la conservation de l'Eglise, puisqu'il l'abandonnoit. Cela le mit si fort en colère, comme c'est celuy de tous les Papes qui a été le moins capable de souffrir de pareilles insultes (QUI ONC NE FUT SI MALING, 231), qu'opposant menace à menace, il dit nettement à l'ambassadeur Olivarès, qu'il lui feroit trancher la teste s'il avoit l'audace de passer outre : ce qu'il se garda bien de faire, sçachant que, de l'humeur dont estoit Sixte, il ne l'eust pas manqué. Il y en a mesme qui croyent que bien loin de se vouloir joindre à la Ligue contre le roy, comme les Espagnols l'en sollicitoient sans cesse pour leur intérêt, il avoit résolu d'employer les cinq millions d'or qu'il avoit amassez durant son pontificat dans le chasteau Saint-Ange, à leur faire la guerre, pour les chasser du royaume de Naples. Mais la mort, qui l'enleva soudainement, le 27e d'aoust, luy rompit toutes ses mesures.

» Les Ligueurs qui ne gardoient aucune bienséance, dissimulèrent si peu la joye qu'ils en eurent, que la nouvelle en estant arrivée à Paris, le 5e de septembre, Aubry, curé de Saint-André des Arcs, homme également faible et étourdi, l'annonçant au peuple dans son sermon, osa dire que cette mort estoit arrivée par miracle entre les deux festes de Nostre-Dame, et ajouta ces propres mots : *Dieu nous a délivrez d'un méchant Pape et politique; s'il eust vécu plus longtemps, on eust esté bien étonné d'oüir prescher dans Paris contre le Pape, et il l'eust fallu faire.* » (*P. Maimbourg*, 387).

« *Sixte V* avoit excommunié, en 1585, le roi de Navarre, si connu depuis sous le nom de Henri IV. Il l'estimoit cependant beaucoup, et ce prince lui rendoit estime pour estime; car on assure qu'il disoit : *C'est un grand Pape; je veux me faire catholique, quand ce ne seroit que pour être fils d'un tel Père.* » (*N. Dict. hist.*).

Sixte V, devenu favorable à HADRIE, mourut le 27 août 1590, après que le prince de Parme eut forcé HADRIE à lever le siège de Paris.

« Henri IV vint mettre le siège devant Paris à la fin du mois d'avril 1590... Les vivres ordinaires furent consumez dans le mois de juin; les fauxbourgs ayant esté pris au mois de juillet, on fut resserré dans la ville sans en pouvoir plus sortir pour chercher des herbes, des feuilles et des racines à la campagne et dans les fossez; après qu'on eût mangé les chevaux, les asnes, les chiens et les chats, on fut réduit dans le mois d'aoust aux rats, aux souris, aux peaux et aux cuirs, à une espèce mesme abominable de pain qui, au lieu de farine, estoit fait de la poudre des ossemens du cimetière Saint-Innocent. Cette horrible famine fit mourir plus de 20,000 personnes, et porta jusqu'à renouveler les horreurs des sièges de Samarie et de Jérusalem... Les Parisiens eurent le courage d'attendre, en souffrant les dernières extrémités, le grand secours que le duc de Parme leur amena sur la fin du mois d'aoust. » (*P. Maimbourg*, 369-378) ». « Henri IV, en apprenant la mort de Sixte V, dit : Voilà un tour de la politique espagnole; j'ai perdu un pape qui étoit tout à moi. » (*Sully*. II. 61).

Accompagné de la classe Libique, Trembler Melites et proches Isles vuides,

CLASSE. *Classis*, flotte (*W*). — LIBIQUE. *Libicii*, ppl. hab. les plaines de la Gaule transpadane (*id*). — TREMBLER pour *afin de faire trembler;* Napoléon Ier est TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS (391). — MELITES. *Melite*, Malte (*id.*). — VUIDES. *Une maison vuide*, où il n'y a ni meubles ni gens (*Joubert*).

« Malte. Le grand-maître de Malte est le souverain de l'île de Malte et de celles de Gose, de Cumin et de Cuminot; celles de Limosa et de Forsala lui appartiennent aussi, *mais elles sont désertes.* » (*Dict. de Trévoux*). — « Goso *est bien cultivée;* 14,000 hab... Peut-être Malte, Goso et Cumino ne formaient-elles dans l'origine des temps qu'une seule et même île. » (*Dict. de géogr.* D. de Rienzi).

L'histoire la plus complète de Malte ne signale, dans les années 1585-1600, aucun fait qui puisse expliquer ces mots : TREMBLER MELITES ET PROCHES ISLES VUIDES. Les ISLES VUIDES PROCHES de *Malte* n'avaient point à TREMBLER n'étant pas même fortifiées; il n'en est pas ainsi des ISLES habitées qui sont PROCHES aussi et sur lesquelles le Prophète se tait. — L'interprétation des premiers vers de ce quatrain qui s'*adapte* trop clairement par le mot HADRIE au précédent pour qu'on renonce à l'interpréter de Henri IV, l'interprétation, dis-je, des premiers vers de ce quatrain montre la flotte de *Gênes* s'avançant vers *Marseille*, alors que le duc de Parme vole au secours de Paris. Or, Nostradamus, dans un quatrain tout entier sur cette flotte et sur *Marseille*, a ces mots : TOUTE MARSEILLE DE FRAYEUR TREMBLERA, ISLES SAISIES DE MER AYDE FERMÉE. Ces quatrains sur le même temps s'*adaptent* l'un à l'autre par les mots TREMBLER et TREMBLERA, ISLES VUIDES et ISLES SAISIES. PROCHE de *Marseille* il y a des ISLES VUIDES ou inhabitées, mais fortifiées, que l'ennemi commence toûjours par assiéger.

Il faut voir *Marseille* dans MELITES. Nostradamus, trop clair dans le quatrain précédent, a jugé nécessaire d'être fort obscur dans celui-ci. On y voit un homme *venu* D'ORIENT et de CŒUR PUNIQUE ravageant l'*Adriatique* (HADRIE) et les rivages de l'Italie (HOIRS ROMULIDES) sur une *flotte libyenne* (CLASSE LIBYQUE. *Lybia*, Afrique. *W.*) qui fait TREMBLER *Malte* et ses ISLES VUIDES, comme cela venait d'avoir lieu avant la publication des Centuries. Nostradamus a joué sur les noms de lieu ORIENT, PUNIQUE, HADRIE, HOIRS ROMULIDES, il joue aussi sur le mot MELITES.

MELITES. — *Melita* et *Melite*, auj. Malte (*W.*). Μελιταιος, qui est de *Melite*, auj. Malte. Μελιττα. *Voyez* Μελισσα. Μελισσα. *Att.* ιττα, abeille, (*Lexique*). Le nom de *Malte* ou *Melita* vient de Μελιττα ou Μελισσα. Ce dernier mot est l'anagramme de *Massilie*, nom que portait alors Marseille, d'où sort la VOILE MASSILIOLIQUE des Centuries (IX.28).

« Henri II accorda aux Marseillais des lettres patentes qui ordonnaient que les commissaires de la cour souveraine d'Aix viendraient toutes les années au mois de mars, pour tenir ses grands jours, et qu'ils se serviraient d'un sceau particulier avec ces mots pour exergue : *Sigillum magnorum dierum Marsiliæ ordinatorum.* » (*Hist. de Marseille*, II. p. 80, par Fabre).

« La comtesse de Sault fit délibérer dans l'assemblée des Etats-Généraux, de supplier le duc de Savoie de *vouloir bien secourir personnellement le pays pour le maintenir en l'obéissance du roi très-chrétien Charles X et ses légitimes successeurs sous l'Etat et couronne de France.* Charles-Emmanuel entra sans obstacle en Provence le 14 octobre 1590. (*Le duc de Parme secourut les Parisiens sur la fin du mois d'août* 1590. Voir plus haut). Le duc de Savoie entra à Marseille avec la comtesse de Sault, et reçut les honneurs accordés aux

Digitized by Google

têtes couronnées. Le lendemain, il alla reconnaître le *château d'If*, et s'embarqua cinq jours après pour passer en Espagne, disant qu'il allait demander des secours au roi son beau-père (DE CŒUR PUNIQUE), pour le succès des armes des ligueurs... Partout les ligueurs étaient vaincus, lorsque le duc de Savoye, trompé dans ses espérances du côté de l'Espagne, qui ne lui avait accordé que de faibles secours, entra dans la rade de Marseille avec 15 galères, 1,000 hommes d'infanterie et 80,000 écus. Les intentions du duc étaient devenues suspectes à Casaux et à son parti, qui ne voulaient pas livrer la ville aux ennemis de la France. *La flotte espagnole inspira des craintes*, et les consuls envoyèrent à Charles-Emmanuel une députation pour le complimenter, et le supplier de n'entrer dans le port qu'avec une galère. *J'y entrerai seul*, répondit-il, *si cela fait plaisir aux Marseillais*. En même temps, sa galère se détachant des autres, fait force de rames vers la ville ; mais à peine est-elle entrée dans le port, que les autres la suivent. Le peuple s'irrite et s'agite, et le prince, sur les représentations du Conseil municipal, dirigé par Casaux, renvoya le lendemain tous ses vaisseaux à la Ciotat. Trois jours après, on vit arriver au château d'If deux galères du grand-duc de Toscane (FLORENCE, 205), chargées de troupes et de munitions de guerre. Ce prince voyant avec peine l'agrandissement de la maison de Savoie, et craignant qu'à la faveur des guerres civiles elle ne réunit la Provence à ses anciens domaines, *s'empara pour son propre compte des îles d'If et de Pamègue* (*a*).

(*a*) « *Médicis* (Ferdinand de) Grand duc de Toscane, entretint une correspondance secrète avec Henri IV, dans un temps où le roi de Navarre n'était encore reconnu par aucun prince catholique. Il lui fit passer de l'argent en 1590 ; il mit garnison dans le château d'If pour protéger Marseille contre les entreprises du duc de Savoie. Après que Marseille fut rentrée dans l'obéissance du roi de France, la conservation du château d'If causa l'année suivante quelque refroidissement entre Henri IV et le grand duc ; il y eut même des hostilités entre le duc de Guise, qui commandait à Marseille, et don Juan de Médicis, que Ferdinand avoit chargé de défendre le château d'If avec une flotte Toscane. Cependant les deux cours furent réconciliées par le traité de Florence du 13 mai 1598. Le château d'If fut rendu à la France. L'union de la Maison de France et celle de Médicis devint ensuite plus intime par le mariage de Henri IV avec Marie, fille du grand duc François. (*Biogr. Michaud*).

» 1595. Les Marseillais firent un traité avec le roi d'Espagne. Un peu avant Charles Doria, qui commandait une escadre espagnole sur les côtes d'Italie, prit sur lui de détacher quatre galères et de les envoyer avec 400 soldats au secours de Marseille ; elles entrèrent dans le port le 28 décembre 1595, et, quelques jours après, Charles Doria arriva lui-même avec huit autres galères et 1,000 fantassins d'élite. Le roi d'Espagne approuva la conduite de son amiral. (*Id.* 142).

« Au XVIe siècle, Marseille, fervente catholique, se déclara pour les Guises et signa l'acte d'union. Les longues flammes de ses galères, *leurs banderoles à croix*, s'unirent aux couleurs du duc de Savoie et des Espagnols, auxiliaires de la sainte Ligue. Quelques gentilshommes, sous la conduite de sire de Village, avaient voulu crier : *Fueros les Savoyards!* Mais le peuple, sous son premier consul Casaulx, avait salué le prince, défenseur de sa croyance et des franchises municipales. Cependant, quelques différends s'élevèrent entre le consul Casaulx et le duc de Savoie, sur les priviléges de la ville ; les Marseillais n'auraient jamais souffert qu'une garnison oppressive entrât dans les murs de leur république ; et, lorsque par surprise le parti des gentilshommes se fut emparé du monastère de Saint-Victor, Casaulx fit pointer des canons contre les hautes murailles de l'abbaye. (TOUTE MARSEILLE DE FRAYEUR TREMBLERA, 228. *Voir* ce quatrain sur la délivrance de Marseille)... A une lieue du port de Marseille, on voit trois îles (ISLES SAISIES, *id.*), ou plutôt trois rochers. L'île d'If, la plus petite, n'était qu'une place semée d'ifs. Le fort que François Ier y fit bâtir, en 1529, passe pour un des meilleurs de la Méditerranée. Ce fort protège l'espace compris entre l'île de Ratonneau à droite, et celle de Pomègue à gauche, espace dans lequel *on a construit en* 1823 *le port Dieudonné* (DON PRÉSENTÉ QUI PRENDRA TERRE AU TYRRENPHOCÉAN, 734). » (*Mag. Univ.* IV, 338).

L'édition de 1566 et le plus grand nombre des anciennes éditions ont TEMPLE MELITE au lieu de TREMBLER MELITE, comme si Nostradamus avait voulu dire que cette MELITE est de *France* : la France étant le TEMPLE de l'augure français. On établirait les plus grands rapports entre *Marseille Massilie*, qui se gouvernait elle-même presque entièrement, ce qui dura jusqu'à Louis XIV : TENTER PHOCEN (248), et *Malte, Melita* ou *Meliesa* ; mais c'est, je crois, inutile pour confirmer une interprétation qui se trouve d'accord avec l'histoire, après tout ce qu'on a vu dans les six premiers vers de ces deux quatrains sur HADRIE.

222.

Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux,
Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.
II. 55.

Dans le temps de la guerre civile, le duc de Mayenne, *qui ne saura bien faire ni la paix ni la guerre*, vers la fin de sa puissance fera cas merveilleux : pendant que Henri IV verra à surmonter, en s'instruisant de la foi catholique, le seul obstacle qu'il lui fallait détruire pour arriver au trône, Mayenne trompera par un banquet la faction orgueilleuse des Seize, qui prétendra gouverner et l'Etat et l'Eglise, et, la nuit suivante, il fera pendre les principaux d'entre eux.

Cet HADRIE est Henri IV ; ce CONFLICT qui dure, doit être celui de la Ligue. « On ne comprend rien aux autres termes du quatrain, mais l'histoire peu connue jusque-là, vient leur donner l'interprétation la plus satisfaisante. » (*Vie de L.-Philippe*. Introduction, p. XII).

Dans le conflict le grand qui peu valloit,...

CONFLICT. — *Conflit de juridiction*, contestation entre deux juges qui prétendent que la connaissance d'une certaine cause leur appartient (*Joubert*). Ici, Henri IV dispute son trône à la révolte comme aurait dû le faire Charles X PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA (497), APRÈS CONFLICT DE MORT TRÈS INHONNESTE (487). Un obstacle ayant disparu : AVANT CONFLICT LE GRAND MUR TOMBERA, LE GRAND A MORT (596), il y aura pour le second HADRIE ou CHYREN : CONFLICT, RHEIMS, LONDRES, ETRUSQUE PESTIFÈRE (743).

LE GRAND. — Le CONFLICT était entre Henri IV et Mayenne devenu le chef de la Ligue par la mort de Guise son père : PARIS CONJURE UN GRAND MEURTRE COMMETTRE, BLOIS, etc... (213). Guise est dit GRAND : UN GRAND MEURTRE ; Mayenne est au même titre LE GRAND. Il n'y a dans tout ce quatrain que le CONFLICT entre LE GRAND et HADRIE.

QUI PEU VALLOIT. — Le prince de Condé est le BOSSU ESLEU PAR LE CONSEIL, PLUS HIDEUX MONSTRE EN TERRE N'APPERCEU, LE TRAISTRE AU ROY POUR FIDELLE RECEU (196). Victor-Emmanuel, s'emparant des LÉGATIONS (566) et d'une partie considérable de la MONARCHIE DU GRAND PESCHEUR (558), est poussé par la révolution, et *il affronterait* dit-on *plus volontiers les canons de l'Autriche que les foudres du Vatican* ; aussi, le Prophète qui dispense à chacun avec mesure la louange et le blâme, dit de lui : QUATRE ANS LE SIÈGE QUELQUE PEU BIEN TIENDRA (559). Mayenne VALLOIT PEU.

« *Mayenne*. Ses frères ayant été tués aux Etats de Blois, il succéda à leurs projets, se déclara chef de la Ligue... Il possédoit le courage du *Balafré*, sans en avoir l'activité. Il ne sut pas, comme lui, faire de la Ligue un corps uni et redoutable qui n'eût qu'un seul intérêt, un seul mouvement. Sa politique parut lente, timide, mesurée, circonspecte. Cependant, il osa usurper l'autorité royale et marcher contre son Roi légitime, Henri IV, à la tête de 30,000 hommes. Mais il fut battu à la journée d'Arques, et ensuite à la fameuse journée d'Ivry, quoique le roi n'eût guère plus de 7 mille hommes. La faction des Seize ayant fait pendre le premier président du Parlement de Paris, et deux conseillers qui s'opposoient à leur insolence, Mayenne condamna au même supplice quatre de ces furieux, et *éteignit par ce coup d'éclat cette cabale prête à l'accabler* lui-même. Enfin, après plusieurs défaites, il s'accommoda avec le roi, en 1599. Cette paix, dit le président Hénault, eût été plus avantageuse pour lui, s'il l'eût faite plus tôt ; et quoique l'on reconnoisse que ce fut un général expérimenté, on a dit de lui : « *Qu'il n'avoit su bien faire ni la guerre ni la paix.* » (*N. Dict. Hist.*).

A son dernier fera cas merveilleux,...

DERNIER. — *En dernier lieu*, enfin pour conclusion (*N. L.*). — A SON DERNIER *jour d'être* LE GRAND DANS LE CONFLICT, il FERA CAS MERVEILLEUX. Victoria vend à Napoléon III le ter-

Digitized by Google

rain où reposa Napoléon Ier sur le rocher de Sainte-Hélène : CAS BIEN MERVEILLEUX, LE CHAMP MUÉ SUR LE ROCHER NOILLEUX (483). Un enfant âgé de sept ans, moitié de l'âge pour atteindre la majorité, NAY MY PARFAIT (396, 635) FERA ÇAS MERVEILLEUX en se mettant à la tête des troupes (551, 667, etc.). La vie de Napoléon Ier est pleine de MERVEILLEUX FAITS (386). On ne trouve pas ailleurs dans les Centuries le mot MERVEILLEUX, qui doit alors être entendu ici d'un fait des plus rares. Et c'est ce CAS MERVEILLEUX que Mayenne accomplit PENDANT QU'HADRIE *voyait* CE QU'IL FALLOIT. Ce CAS le voici : DANS LE BANQUET *il* PONGNALE L'ORGUEILLEUX.

Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,...

1593. « Il y avoit déjà *plus de neuf ans*, qu'encore qu'il fust chef et protecteur des Huguenots, Henri IV avoit cherché les voyes de se réunir avec tout son parti à l'Eglise catholique... François de Noailles, évêque d'Acqs, luy avoit dit : « QU'IL *ne* FALLOIT *pas que Sa Majesté prétendit s'appuyer sur un parti, qui, quelque puissant qu'il parust, seroit toujours trop foible pour le porter malgré les catholiques infiniment plus forts, jusques où sa naissance et la fortune le pourroient un jour élever. Que quelque miracle qu'il fist, il n'avanceroit jamais rien qu'il ne se fust réconcilié de bonne foy avec l'église catholique; et qu'il seroit impossible, ce furent là ses propres termes, qu'il pust jamais rien édifier de solide pour l'avancement de sa fortune dedans et dehors ce Royaume s'il ne bastissoit sur ce fondement.* »

» Il fit la guerre, mais il ne laissoit pas cependant, comme il avoit l'esprit VIF (LE VIF GASCON, 225) et fort pénétrant, de s'instruire d'une manière assez adroite, tantost en proposant à ses ministres ses difficultez, ou plûtost ses doutes sur les points de sa religion, pour sçavoir d'eux sur quoy ils se fondoient, tantost en conférant avec des sçavans catholiques, et soutenant le plus fortement qu'il pouvoit contre eux ce qu'il avoit appris des ministres, afin de pouvoir découvrir par leur réponse, en la conférant avec celle de ses ministres, de quel costé estoit le solide et la vérité. Et il continua toujours cette forme d'instruction en s'éclaircissant ainsi des principaux points de controverse, et se faisant mesme donner par écrit ce qu'on avoit à dire pour ou contre : ce qui fit que les huguenots ne le crurent jamais trop ferme en sa religion, et qu'ils se fioient bien plus au feu prince de Condé (Bossu), qui estoit en effet bien meilleur protestant que luy... Il avoit enfin résolu de rentrer dans l'Eglise catholique, dont on n'avoit pas deû se séparer. Et comme le ministre la Faye l'eût conjuré au nom de ses confrères de ne pas permettre, ce sont là ses paroles, *qu'un si grand scandale leur advint. Si je suivois votre avis*, leur dit-il, *il n'y auroit ni Roy, ni Royaume dans peu de temps en France. Je désire donner la paix à tous mes sujets, et le repos à mon âme, et vous aurez de moy aussi toutes les seûretez que vous pouvez raisonnablement souhaiter*... Ayant fait faire une conférence entre les docteurs et les ministres, comme un de ceux-cy fut tombé d'accord qu'on se pouvoit sauver dans l'Eglise romaine, car ils en convenoient alors, il dit de fort bon sens : *Il n'y a donc plus à délibérer; il faut que je sois Catholique, pour prendre le plus seur, en homme sage, dans une affaire aussi importante que celle du salut, puisque selon les Catholiques et les Huguenots je puis me sauver estant Catholique, et que si je demeurois Huguenot, je serois damné au sentiment des Catholiques.*

» ... L'acte public et solennel d'une conversion souhaitée avec tant d'ardeur de tous les gens de bien se fit le dimanche 25e de juillet. Le Roy tout vestu de blanc (LE NOIR BLANC, 660), excepté le manteau et le chapeau noir, traversa les rues remplies d'une multitude de peuple, et principalement de Parisiens, qui crioient de toute leur force, comme tous les autres : *Vive le Roy!* Ce fut ainsi qu'il marcha jusques à l'entrée de l'église Saint-Denis. L'archevesque de Bourges demanda au Roy, selon la formule marquée dans le Pontifical, qui il estoit, et ce qu'il demandoit. A quoy ce grand prince ayant répondu.: *Je suis le Roy, qui demande d'être receu au giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine*; il se mit à genoux, et après avoir dit en présentant à l'archevêque sa profession de foy signée de sa main : *Je jure et proteste devant la face de Dieu tout-puissant, de vivre et mourir en l'Eglise catholique, apostolique et romaine, de la protéger et défendre au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes les hérésies qui luy sont contraires*, il receût de ce prélat l'absolution des censures qu'il avoit encouruës. Les Parisiens fondant tous en larmes crioient plus haut que les musiciens, *Vive le Roy!* ce qui fit bien voir que le peuple de Paris, excepté cette canaille de la faction des Seize, n'estoit ligueur que par cette invincible aversion qu'il a toujours eûe du Huguenotisme. Car aussitôt qu'il vit que le Roy s'estoit fait Catholique, ce ne fut plus pour lui *le Béarnais*, ni *le Roy de Navarre* (L'OMBRE DU REGNE DE NAVARRE NON VRAY, 215), mais simplement *le Roy*, qu'il eust déjà voulu voir dans Paris, comme il parut bientost après par la réduction paisible de cette capitale du royaume. » (*P. Maimbourg*, p. 433-451).

Henri IV ne s'est donc pas décidé tout à coup à se faire catholique, il n'a donc pas dit : *Paris vaut bien une messe!* Tout retard ajoutait au péril de sa situation; mais la franchise de son caractère se refusait à prendre une détermination aussi grave avant le plus sérieux et le plus long examen. C'est ce qu'exprime ici le Prophète. LE GRAND *fait* CAS MERVEILLEUX *dans le temps même* où Henri IV *voit* CE QU'IL *lui* FALLOIT pour arriver au trône, et cependant son abjuration n'aura lieu que plusieurs mois après le CAS MERVEILLEUX.

Dans le banquet pongnale l'orgueilleux,..

PONGNALE. — Deux éditions de Lyon, l'une sans date, *chez Antoine Besson*, a PONGNARDE; l'autre chez Viret, 1697, a POIGNATE. Ce mot est pour *poignarder*, de *pungo*, piquer. *Ille minanti acie certabat pungere pectus* (*W.* Gradus). Ces expressions : POIGNANT POYSON (523); POIGNARD, LANGUE ET PALAIS (282), sont entendues au figuré du prince de Bourbon Condé, assassiné en 1830, et de Louis XVII, torturé dans le PALAIS DU TEMPLE.

L'ORGUEILLEUX. — En 1789, LE TIERS, par *orgueil*, voulut être le PREMIER des trois ordres, et bientôt il fit PIS QUE NE FIT NÉRON (278); l'EMPIRE en ses mains fut BARBARE (309). Nous avons vu que la Ligue fut le TIERS (205), armant un *moine*, MONECH (216) pour assassiner (TRUCIDER) Henri III. Durant le CONFLICT entre LE GRAND et HADRIE, la faction orgueilleuse des Seize prétendit représenter seule la Ligue, et voulut supplanter LE GRAND pour hâter la perte d'HADRIE.

« 1591. Grégoire XIV, Milanois, qui fut élevé au souverain pontificat après Urbain VII, lequel ne tint le siège que treize jours, prit une conduite toute contraire à celle de Sixte V. Il se joignit aux Espagnols, et se déclara hautement en faveur de la Ligue, de la manière qu'ils voulurent.. Ces esprits turbulens, qu'on peut justement appeler les seize tyrans de Paris (CITÉ SOLAIRE... PLUS SERAS TRIBUTAIRE, 221), se voyant appuyez de la protection du pape, d'une manière si éclatante, en *devinrent beaucoup plus fiers* et plus hardis à entreprendre contre l'autorité du duc de Mayenne, et *leur fierté s'accrut encore* par une réponse fort surprenante que le Roy d'Espagne fit aux députez des princes Lorrains : *que pour conserver en France la Religion*, IL FALLOIT *avoir un Roy catholique; qu'on ne pouvoit mieux choisir que sa fille unique, qu'il avoit résolu de marier à l'archiduc Ernest; que cette princesse, comme nièce des trois derniers rois, et petite-fille de Henri II, estoit sans contredit plus proche d'eux que les Bourbons*... Le Président luy opposa assez doucement la loi salique (CONTRE LA LOY SERPENT NE VOUDRA FAIRE, 216) et ne luy osta pas pourtant l'espérance de réussir dans son dessein. Le duc apprenant que selon cet ambitieux dessein des Espagnols, il ne pourroit jamais prétendre à la royauté, fit ensuite tout ce qu'il put pour rompre toutes leurs mesures... Au contraire, les Seize qui s'estoient tout dévouëz aux Espagnols, pour en estre puissamment protégez contre luy, écrivirent au Roy Philippe une grande lettre, dont l'original intercepté près de Lyon fut apporté au Roy, et dans laquelle, après avoir rendu très humbles grâces à Sa Majesté Catholique, pour tant de bienfaits qu'ils en ont receûs, ils la supplient, si elle refuse d'accepter la couronne de France, de leur donner un Roy de sa Maison, ou quelque autre prince qu'il luy plaira de choisir pour son gendre. De plus, la division qui se mit entre le duc de Mayenne et ses plus proches parents *accrut de beaucoup la puissance, et ensuite la hardiesse et l'insolence de ces factieux*. Le duc de Nemours faisoit tout son possible pour le supplanter et occuper sa place, en se faisant chef du parti. Le jeune duc de Guise, qui s'estoit sauvé du Chasteau de Tours où il estoit détenu prisonnier, ayant été receû aux acclamations des Ligueurs, qui crurent avoir retrouvé dans luy son défunt père, leur grand protecteur, luy donna beaucoup d'inquiétude et de jalousie. Les Seize furent ravis de l'avoir à leur teste pour l'opposer à son oncle leur ennemi. *Tout cela*

Digitized by Google

mis ensemble leur enfla tellement le cœur, et les rendit si excessivement audacieux, qu'ils résolurent de se défaire de tous ceux qui pouvoient empescher qu'ils ne fussent absolument les maistres dans Paris. Ils s'avisèrent de dresser une nouvelle forme de jurement qui excluoit de la Couronne tous les princes du Sang, et le présentant à ceux qu'ils sçavoient estre trop gens de bien pour le signer, ils s'emparoient de leurs biens et les bannissoient. Ils se saisirent le quinzième de novembre du président Brisson, qui avoit averti le duc de Mayenne que ces scélérats avoient écrit au Roy d'Espagne pour luy déférer la Couronne, et des sieurs Larcher, conseiller au Parlement, et Tardif, conseiller au Chastelet, ses confidens, les menèrent l'un après l'autre au petit Chastelet ; et là, les ayant déclarez de leur autorité privée, sans autre forme de procès, atteints et convaincus de trahison, pour avoir favorisé le parti du Roy de Navarre, ils les firent pendre à une poutre de la chambre du conseil, et les firent attacher le lendemain à trois potences en la place de Grève, ayant chacun un écriteau portant qu'ils estoient traistres et fauteurs d'Hérétiques. Le peuple frémit d'horreur à la veûë d'un si pitoyable spectacle. Il n'y eût personne qui ne crust avoir lieu de craindre pour sa propre vie, qui seroit exposée à tous momens à la fureur de ces tyrans, si l'on n'arrestoit promptement le cours, ou plûtost le débordement d'une si effroyable violence. C'est pourquoi comme le duc de Mayenne, qui estoit à Laon, eût appris qu'on estoit si fort irrité contre les furieux, qui disoient mesme hautement qu'il luy en falloit faire autant qu'aux autres : il crut enfin qu'il pourroit les punir sans crainte que le peuple se soulevast en leur faveur. Sur quoy il entre dans Paris avec ce qu'il avoit de troupes, contraint Bussy le Clerc de lui remettre la Bastille entre les mains, et après avoir endormi durant quelques jours ces factieux qui crurent qu'il se contenteroit d'une réprimande qu'il leur fit dans l'Hôtel-de-Ville, leur ordonnant d'estre plus modérez à l'avenir, il en condamna neuf à la mort sans garder les formalitez.

» Quatre de ceux-cy, sçavoir : Ameline, Emonot, Anroux, et le commissaire Louchard qu'on alla prendre le quatrième de décembre de grand matin dans leur maison, furent menez au Louvre, où le duc de Mayenne, à ce qu'on leur dit, leur vouloit parler. Mais en y entrant, ils trouvèrent le sieur de Vitry qui leur fit lire leur sentence ; et en mesme tems le bourreau qui estoit là tout prest avec ses valets, ses cordes et son échelle, les pendit tous quatre à une des poutres de la salle des Suisses. Les autres cinq, entre lesquels estoit Bussy le Clerc, ayant eû le vent qu'on les vouloit pendre, se sauvèrent en Flandres, où ils périrent de misère, abandonnés de tout le monde... Ce fut là le coup fatal qui abbatit la faction des Seize. » (*P. Maimbourg*, 388-397).

Tous les termes des trois premiers vers de ce quatrain qui, par le mot HADRIE, s'*adapte* à quatre autres, et par ceux-ci à toute *L'Histoire prédite et jugée,* ont reçu une interprétation complète. La citation apportée pour le dernier vers paraîtrait satisfaisante, si Nostradamus ne parlait de BANQUET. On ne fait donc pas de difficulté de voir la faction des Seize dans l'ORGUEILLEUX, car la Convention, née de l'Assemblée nationale, est LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (279) OU LE NÉRON JEUNE (312), et la République est l'OGMION (591). On voit encore dans le mot PONGNALE *le coup fatal qui met fin à cette faction.* Ce *coup* est bien un CAS MERVEILLEUX POUR LE GRAND QUI PEU VALLOIT DANS LE CONFLICT ; mais la citation ne souffle mot DU BANQUET qui est dans le quatrain ou pour *le lieu*, ou pour *la cause,* ou pour *le moyen* du CAS MERVEILLEUX. Un auteur vient compléter cette interprétation de la manière la plus heureuse. Il en sera de même pour les quelques mots laissés jusqu'à ce jour sans explication dans un petit nombre de quatrains.

« Dès que le Duc de Mayenne fut arrivé à Paris, il fit une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, où se trouvèrent les principaux des Seize, plusieurs Magistrats, et quelques-uns des plus considérables des Bourgeois. Les uns firent des justifications, les autres des plaintes et demandèrent justice. *Le Duc usant de dissimulation,* et se contentant de blâmer l'emportement de ceux qui avoient eu part à ces désordres, dit qu'il pourvoiroit à ce que dans la suite choses semblables n'arrivassent plus ; et même au sortir de là *quelques-uns des Seize soupèrent avec lui au Louvre.* Mais durant la nuit, M. de Vitry arrêta sans bruit Anroux, Emonot, Ameline et Louchard, les conduisit au Louvre, où ils furent pendus à une solive dans une salle basse. » (*P. Daniel*, VIII. 71).

Ce quatrain est suivi dans la Centurie de quinze autres (595-606, 468-470) sur Napoléon III, Napoléon Ier et la fin des guerres civiles en France. On ne peut douter que le Prophète n'ait choisi avec le plus grand soin cette place pour un quatrain qui a le mot ORGUEILLEUX, quand on remarque qu'il n'emploie ce mot qu'une autre fois : Monrs D'ESPECTACLES ESCHAPPÉ L'ORGUEILLEUX (551).

223.

Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé,
Vermine, rongne, glaive en face tyson,
Lors le Monarque d'Hadrie succombé.

III. 2.

224.

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune,
Non loing de Pasques confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et murtre.

IX. 36.

Une guerre, qui se présentera comme devant être de longue durée, planera sur une partie de l'Europe. A la veille de la commencer, le tronc de la maison de Bourbon sera renversé dans la rue de la Ferronnerie, au milieu de la capitale. Un reste gangrené de la Ligue aura frappé de son couteau comme de la foudre, en face, Henri-le-Grand, qui succombera aussitôt.

Henri-le-Grand, à l'âge de 57 ans, sera entre les mains de Ravaillac, âgé de 34 ans, le 14 mai, 33 jours après Pâques, par suite de la confusion des voitures. Un coup de couteau achèvera l'œuvre commencée par plusieurs assassins que la justice saisira. Ce coup de foudre, en ce qu'il y a de plus élevé, et ce qui veille aux destinées de la France, arrivera lorsque trois frères auront régné au milieu des troubles en perdant l'affection de leurs sujets et que le dernier aura été assassiné.

Le premier quatrain où LE MONARQUE HADRIE est dit SUCCOMBÉ est certainement sur la mort de l'HADRIE nommé dans quatre autres quatrains, par conséquent sur la mort de Henri IV. Les recherches historiques pour son interprétation interprètent d'elles-mêmes le second quatrain d'un Prophète qui revient souvent sur les grands évènements et en particulier sur la mort des souverains.

Les armes battre au ciel longue saison,..

LES ARMES BATTRE AU CIEL. — Nous avons déjà observé que ces expressions : AU CIEL LES ARMES BATTRE (p. 21), BRUIT D'ARMES AU CIEL (475), sont pour *les bruits de guerre qui sont en l'air* avant l'entrée en campagne des armées. Alors on ne respire que la guerre.

LONGUE SAISON. — *Saison*, le temps de trois mois consécutifs (*Joubert*). On dit : *un long hiver, cette saison ne finit pas.* Il est question dans ce vers de bruits d'une guerre qui doit avoir une longue durée.

« *Henri IV* fut poignardé. Il était sur le point d'entrer, avec une puissante armée, aux Pays-Bas et dans l'Allemagne, expédition dont les motifs et le but ne sont pas bien connus. Charles de Lameth, dit dans l'assemblée nationale, le 16 mai 1790 : « Henri IV, au moment où il tomba sous le poignard d'un assassin, se préparait à une guerre qui allait embraser l'Europe, pour conquérir non pas des empires, mais la princesse de Condé. » L'abbé Maury, dont les paroles furent accueillies par des applaudissements unanimes, répliqua : « Non, messieurs, Henri IV n'allait point mettre l'Europe en feu pour satisfaire une passion insensée ; il allait exécuter un *projet médité depuis vingt-un ans,* un projet qu'il avait concerté avec la reine Elizabeth, par une correspondance suivie et par une ambassade particulière. Ce roi général et soldat, qui savait calculer les obstacles, parce qu'il était accoutumé à les vaincre, voulait en-

Digitized by Google

entreprendre *une guerre de trois ans*, pour former de l'Europe une vaste confédération, et pour léguer au genre humain le superbe bienfait d'une paix perpétuelle. » (*Feller.*)

L'arbre au milieu de la cité tombé,..

La Maison de Valois vient de s'éteindre : DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE (202). Henri II, le tronc de la Maison de Valois, avait laissé sept enfants ou LES SEPT RAMEAUX dont le dernier fils est mort ROY ESTRENNES (214) ou RAMEAU COUPÉ. Le vers : DES SEPT PUIS L'OMBRE A ROY ESTRENNES ET LEMURES est suivi de cet autre : L'OMBRE DU RÈGNE DE NAVARRE NON VRAY (215). Le roi de Navarre devint le roi de France, et l'ARBRE des Bourbons remplaça l'*arbre* mort des Valois. Henri IV, en mourant, laissa trois fils et cinq filles (*Feller*) ; et après 250 ans, outre les Bourbons d'Espagne, de Naples, etc., il reste l'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (718), ARBRE LONGTEMPS MORT SÉCHÉ, *qui* DANS UNE NUICT VIENDRA A REVERDIR (735). Saint Louis dit à Henri IV :

> ...Le ciel te permet de connaître
> Les rois et les héros qui de toi doivent naître...
> Un faible rejeton sort entre les ruines
> De cet ARBRE fécond coupé dans ses racines.
> Les enfants de Louis, descendus au tombeau,
> Ont laissé dans la France un monarque au berceau,
> De l'État ébranlé douce et frêle espérance.
> (*Henriade.* VII.)

AU MILIEU DE LA CITÉ. — Nostradamus LIMITE LES LIEUX (39) non-seulement en nommant les villes : VARENNES (280), GAND (447), etc., mais même en désignant leurs quartiers ; Louis XVI de retour de VARENNES, RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (288) ; il sera mis AU TEMPLE (283) ; il mourra au lieu où furent des fours à tuiles : MILIEU ESTEINT (304). Les bombes d'Orsini : FEU VIF MORT CACHÉ DEDANS LES GLOBES sont en POUDRE LASCHÉES dans LA CITÉ ou Paris, dans une rue étroite : AUPRÈS DE CAVE VOYANT SIENS MORT ABATTRE (516). Henri IV *tombe* AU MILIEU DE LA CITÉ, au centre de Paris. La rue de la Ferronnerie était à l'endroit où la rue Saint-Honoré joint la rue Saint-Denis, au MILIEU DE LA CITÉ.

« Sur la mort du roy, il s'en est faict et dit beaucoup : On a remarqué sur le mois et sur le jour de sa mort qu'en l'an 1554 et le 14e jour de may, le roy Henry II fit une ordonnance, que les loges, eschopes et boutiques de la rue de la Ferronnerie, joignant le cimetière des Innocents, seroient abbatues pour plusieurs raisons, et, entre autres, pour la liberté du passage du roy : laquelle ordonnance fut vérifiée en Parlement, mais non exécutée... Si elle eust esté exécutée, le mal-heur advenu par l'embarras (CONFUSION) de charrettes n'y fust peut-être survenu 56 ans après.

» Bref, les premiers jours d'après la mort du Roy, les curieux recherchoient tout ce qu'avoient dit les Almanachs et les Centuries de Nostradamus... Je seray toujours de l'opinion de Du Verdier, que ce ne sont que pures rêveries... » (*Mercure François*, 1610, p. 435).

Je partagerais ce sentiment si on ne pouvait interpréter ces prophéties autrement que Guynaud, qui publia, en 1710, juste 100 ans après l'événement :

« Nostradamus avoit marqué, par cette prophétie, six différens signes qui arriveroient lorsque le Monarque dont il parle viendroit à *succomber* ; c'est-à-dire à mourir... Le Mercure François imprimé à Paris, en l'année 1619, chez Jean Richer, dit : « Il se publia en ce temps-là un petit discours d'une prodigieuse vision de fantômes au pays d'Angoulesme (dont Ravaillac étoit originaire et natif) ; le jour étant clair et serain, dans un instant il se vit un grand nombre de petites nuées épaisses qui descendirent à terre, et qui se formèrent en hommes de guerres... Ils s'enlevèrent tous en l'air par-dessus un bois ; après cela ils cheminèrent encore à terre jusques auprès d'une grande forest, où ils se perdirent tous et disparurent. » De sorte qu'il sembleroit assez que ce seroit ici la preuve de ces paroles du premier vers : *Les armes battre au Ciel, longue saison*, parce que cette armée parut au commencement de l'esté de l'année précédente, et par conséquent aux grands jours... Le second vers : *L'arbre au milieu de la cité tombé*. C'est qu'on avoit accoûtumé de planter tous les premiers jours du mois de may de l'année, au milieu de la cour du Louvre, le may... L'auteur du même sommaire de l'Histoire de France fait encore mention que l'arbre verd et feuilleux qu'on avoit planté pour le may dans la cour du Louvre (le mois et l'année qu'Henri IV fut tué), tomba de luy-même le même jour qu'on l'avoit planté ; par conséquent, c'est encore la preuve de la vérité du second vers : *L'arbre au milieu de la cité tombé*. Le troisième dit : *Vermine rongne. Il est à croire* qu'en cette même année il mourut beaucoup de bestiaux de la vermine et de la galle. *En face tison :* cela doit se rapporter à ces paroles du premier vers, que ce *tison* parut *au Ciel*, parce que le même auteur du Sommaire de l'Histoire de France fait mention que l'année précédente une étoile avoit paru en plein midy ; mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un météoire et un feu ardent, comme un tison qui parut au Ciel en manière de comette plutôt qu'une étoile. *Lors le monarque d'Hadrie succombé ;* c'est-à-dire, que quand tous ces signes arriveroient, la mort d'Henri-le-Grand, que Nostradamus nomme dans la première Centurie *le grand Hadrie*, arriveroit bientôt après (Guynaud n'a pas jugé à propos de se lancer dans l'interprétation de cet autre quatrain). Nostradamus fait bien plus, car il spécifie comme quoi ce grand Monarque finiroit ses jours, quand il dit *glaive ;* c'est-à-dire par un coûteau, dont le même Sommaire fait mention, qui coupoit des deux côtez comme une épée. » (*Guynaud*).

Vermine, rongne, glaive en face tyson...

VERMINE, RONGNE. — On dit tous les jours : *C'est une* VERMINE que *cet homme-là ; c'est une brebis galeuse, une peste. — Rogne*, grosse gale (*Joubert*). Dans un autre quatrain sur la mort de Henri IV, le Prophète rattache à l'assassinat de ce GRAND ROY le souvenir des TROIS FRÈRES Valois : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MURTRE (224). Les trois frères ont affaibli eux-mêmes le prestige qui entoure la royauté et préparé ainsi l'assassinat de Henri III et de Henri IV. Ravaillac était un reste gangrené de la Ligue.

« *Ravaillac*, issu par femmes de Poltrot (qui assassina le duc de Guise), étoit fils d'un praticien d'Angoulême... Les excès, les libelles et les sermons des Ligueurs avoient dérangé son imagination dès sa première jeunesse, et lui avoient inspiré une grande aversion pour Henri IV. Au seul nom de huguenot il entroit en fureur. Il prit la résolûtion exécrable d'assassiner Henri IV, que son imagination échauffée lui faisoit regarder comme un fauteur de l'hérésie qui alloit faire la guerre au Pape (LES ARMES BATTRE AU CIEL). Il partit d'Angoulême six mois avant son crime, « dans l'intention (disoit-il), » de parler au roi, et de ne le tuer qu'autant qu'il ne pourroit pas » réussir à le convertir. » Il se présenta au Louvre sur le passage du roi à plusieurs reprises, fut toujours repoussé, et enfin s'en retourna. Il vécut quelques temps moins tourmenté par les visions qui l'agitoient. *Mais vers* PAQUES (UN GRAND ROY PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE, NON LOING DE PASQUES CONFUSION COUP CULTRE, PERPET. CAPTIFS FOUDRE EN LA HUSNE, 224), il fut tenté, avec plus de violence que jamais, d'exécuter (PERPETRER) son dessein. Il vint à Paris, vola, dans une auberge, un couteau (GLAIVE, CULTRE, *culter*, couteau ; *culter coquinarius*, de cuisine, de sacrificateur, *W*). qu'il trouva propre à son exécrable projet, et s'en retourna encore. Etant près d'Etampes, il cassa entre deux pierres la pointe de son couteau dans un moment de repentir, la refit presque aussitôt, regagna Paris, suivit le roi durant deux jours. Enfin, toujours plus affermi dans son dessein, il l'exécuta le 14 mai 1610. Un embarras de charrettes (CONFUSION COUP CULTRE) avoit arrêté le carosse du roi au milieu de la rue de la Ferronnerie, qui étoit alors fort étroite. Ravaillac monte sur une des roues de derrière, et *avançant le corps dans le carosse*, au moment que ce prince étoit tourné vers le duc d'Epernon, assis à son côté, pour lui parler à l'oreille, il lui donna dans la poitrine (EN FACE) deux coups de poignard. Ce GRAND ROY fut étouffé en un instant, sans proférer une seule parole. Le *monstre* eût pu se sauver sans être reconnu ; mais étant demeuré à la même place, tenant à la main le couteau encore dégoûtant de sang, le duc d'Epernon le fit arrêter (CAPTIF). Son procès ayant été dressé, il fut tiré à quatre chevaux et écartelé à la place de Grève, le 27 mai 1610, âgé d'environ 32 ans (UN GRAND ROY PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE), après avoir constamment persisté à dire dans tous ses interrogatoires qu'*il n'avoit point de complices*... Il signe l'un de ses interrogatoires, *François* Ravaillac : *Que toujours dans mon cœur Jésus soit le vainqueur*. Qui ne reconnaît, qui ne voit à ces deux vers dont il accompagna sa signature, un malheureux dévot dont le cerveau égaré étoit *empoisonné de tous les venins* de la Ligue ? » (*N. Dict. Hist.*).

Digitized by Google

En face tyson. — Henri IV a été frappé en face. — Tison au figuré, *celui* ou *celle qui met la combustion dans les familles, qui y cause des divisions et des querelles* (*Joubert*). « *Fatal*, de *Fatum*, destin, qui porte avec soi une destinée inévitable : le *Tison* fatal de Méléagre » (*N.-L.*). Un vieux plan de Paris montre en face du Louvre la rue Jean-Tison, sur le chemin à suivre pour se rendre à la rue de la Ferronnerie, peu éloignée. On dit : *allumer les tisons* ou *les foudres* de la colère *de Dieu ;* or cette mort est causée par foudre en la husne. Enfin, les poètes emploient ce mot avec un nouveau sens ; témoins ces vers sur Hadrie et sur Napoléon II :

Mais le sanglant dessein des esprits infernaux,
Dont la première envie engendra tous nos maux,
Poussèrent un démon qui ravit notre gloire,
Meurtrissant ce grand Roy d'éternelle mémoire ;
Aussi le Tout-Puissant, comme juste vengeur,
Des horribles forfaits, espandra sa fureur
Tant sur les conjurez à ce sanglant désastre,
Que sur les vrays François dont les vrays roys sont l'astre,
L'ancile et le tison en la fatalité
Desquels seule l'Estat treuve félicité.
(*Mém. de Sully*, col. de Michaud, XVII, 404).

Quel Mage, quel devin, quel prophète biblique
Expliquera ce mot : Est-ce la république ?
Où le pâle jeune homme, impérial tison,
Qui des cercles d'Autriche a brisé sa prison.
(*Némésis*. Le Poète à l'émeute).

Ces divers sens du mot tison ont déterminé Nostradamus à le choisir ; il le prend spécialement pour cultre et foudre.

Lors le Monarque d'Hadrie succombé.

Lors. — Henri IV meurt sous le coup ; Henri II avait survécu onze jours à sa blessure : Puis mourir, mort cruelle (193). Ce Monarque d'Hadrie est le grand Hadrie (221), l'Hadrie des quatre autres quatrains qui ont ce mot. En disant : d'Hadrie, le Prophète veut faire reconnaître qu'il joue sur les noms de lieu : *Adria*, la mer adriatique (*W.*) ; il dit onde ou mer Adriatique dans trois quatrains (332, 333, 876) ; il emploie une fois le mot Adrie pour cette mer, mais là encore le contexte ôte tout doute : De sang Arabe d'Adrie couverte onde (V. 27, *voir* III. 11).

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune, Non loing de Pasques confusion coup cultre...

Un grand Roy. — Henri IV est le grand Hadrie (221) dans un quatrain sur le siège de Paris, alors que :

Les Seize et leur courroux, Mayenne et sa prudence
Contre le grand Henri n'étaient qu'un vain secours.
(*Henriade*, V).

« *Henri IV*. L'armée l'appela le *roi des braves* ; l'Europe lui donna le surnom de Grand ; et, ce qui vaut mieux encore, le peuple a coutume de le nommer *le bon Henri*. Quoiqu'il ait tout fait pour rendre son peuple heureux en *diminuant les charges et les impôts*, et en réparant par une sage administration les maux de la guerre, il ne laissa pas malgré sa sévère économie de favoriser les arts et les lettres. On ne ferait qu'effleurer la vie et les bienfaits de ce prince, en disant qu'il remit l'ordre dans les finances, réprima les concussions des grands, supprima les taxes militaires, fit succéder des administrateurs pleins de vigilance et d'activité à des usuriers italiens, auxquels toutes les branches du revenu du trésor royal étaient déléguées ; d'année en année, il améliora les biens des fermes de l'Etat, adoucit la gabelle, et remit à son peuple plusieurs millions sur les tailles. Il favorisa l'agriculture, et se fit seconder dans ses vues par le célèbre Olivier de Serres, le meilleur maître qu'ait encore eu l'agriculture. Des routes dévastées par quarante années de guerres civiles furent réparées, de nouvelles furent construites, et plantées d'ormes et d'arbres fruitiers. Henri conçoit et exécute bientôt la fameuse entreprise du canal de Briare ; il introduit dans le royaume la culture du mûrier, prépare ainsi l'établissement de nos grandes soieries, et établit la manufacture des Gobelins. Sous son règne, deux colonies françaises s'établissent, l'une au Canada, l'autre dans la Guyane ; les travaux du Pont-Neuf, commencés par Catherine de Médicis, sont terminés ; le château de Saint-Germain est construit, Fontainebleau embelli, le Louvre continué, et la galerie qui joint ce palais aux Tuileries commencée. Henri augmente la bibliothèque des rois, qu'il rend publique ; rétablit le collége de France, donne aux professeurs des pensions honorables, et cherche à attirer en France les génies les plus célèbres de son temps. Saint François de Sales n'échappe qu'avec peine aux pressantes sollicitations de ce prince, qui lui fait offrir le chapeau de cardinal, tandis que Juste-Lipse s'étonne de recevoir en Hollande une pension de 600 écus d'or de Henri. Malgré tous ces soins, ce génie protecteur garnit son arsenal, fortifie ses places, et les couvre de la plus puissante artillerie qui fut alors. Quel usage fait-il d'un si grand pouvoir ? Il se rend médiateur entre tous les Etats de l'Europe, et reprend à cet égard le noble rôle de saint Louis (Au chef du monde le grand CHYREN sera. 784). Il termine la longue guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies, et assure l'indépendance d'une république qui, dans ses malheurs, lui avoit procuré de généreux secours. Ce fut lui qui réconcilia le Pape avec la république de Venise, et prévint une guerre qui eût pu être fatale au Saint-Siége et entraîner de grands désordres. Au milieu de tous ses travaux, Henri conservait cette gaîté de caractère et cette joyeuseté qui, du plus *grand* et du meilleur des rois, ont fait le plus loyal et le plus aimable des chevaliers français (le vif Gascon. 225). Tous les *mémoires* du temps et tous les *recueils* contiennent une foule de bons mots, de saillies piquantes, de réponses touchantes et gracieuses qui échappaient à chaque instant de sa bouche et de son cœur. Un grand nombre d'orateurs et de poètes ont écrit son *éloge ;* mais rien ne le fait mieux que ce qui arriva au moment de sa mort. La France entière parut plongée dans le deuil ; le commerce fut suspendu ; les travaux de toute espèce cessèrent ; les gens de la campagne se transportèrent par troupes sur les grands chemins pour avoir des nouvelles, et quand ils ne purent plus douter de leur malheur, ils s'écrièrent en sanglottant : *Nous avons perdu notre père*. Ils lui rendaient ainsi en regrets la tendresse qu'il avait toujours montrée pour cette partie précieuse de ses sujets. Ce bon prince s'entretenait volontiers avec eux, s'informait du prix des denrées, de leurs gains, de leurs pertes, de leurs ressources. Les courtisans et les ministres blâmaient cette popularité ; mais il leur répondait : « Les rois mes prédécesseurs tenaient à déshonneur de savoir combien valait un teston ; » mais quant à moi, je voudrais savoir ce que vaut une pite, et » combien de peines ont les pauvres gens pour l'acquérir, afin qu'ils » ne soient chargés que selon leur portée. » Sentiments paternels qui lui assurent à jamais l'amour et la vénération des Français : encore maintenant le nom de Henri IV présente à l'esprit l'idée d'un roi clément, doux, affable, bienfaisant, plus recommandable même par la bonté de son cœur que par ses qualités héroïques. » (*Feller*).

Napoléon Ier est le grand monarque (351), le grand Roy (451) ; Napoléon III est le neveu grand (585), le grand neveu (583), le grand Roy (632), absolument comme Henri IV ; mais comme ces personnages ont leur vie racontée tout au long dans les Centuries, on ne prendra jamais l'un pour l'autre. Aussi pour retrouver un second règne d'Henri IV, faut-il attendre que l'airain public (le trésor public) par terre et mer vuidé (626) soit rempli tout en deslivrant un grand peuple d'impost (175). Ce que Henri IV a pu faire après avoir reconquis son trône dans une longue guerre civile, un autre pourra le faire et mériter ce titre d'*Henri IV second*, qu'ambitionnait le duc de Bordeaux.

« Le duc de Bordeaux professait un véritable culte pour Henri IV. Il aimait à rappeler les actions et les paroles remarquables de ce grand et bon Roi. — « Oui, disait-il encore enfant ; oui, je veux être *Henri IV second*. » (*Th. Muret*. Vie de Henri de France, p. 42).

Prins entre les mains d'un jeune. — La différence d'âge de Henri II et de Montgomméri est dans ce vers : Le Lyon jeune le vieux surmontera (193). Ravaillac avait *environ 32 ans* (*N. Dict. Hist.*) lorsqu'il frappa Henri IV *dans la 57e année de son âge, et la 22e de son règne* (*Feller*). — Prins. *La mort saisit ;* on tombe *dans les bras de la mort :* Les enfants septains du Roy sont prins au tombeau (207), *ils sont* prins sept (206). Ce vers a un *sens* perplexe comme celui-ci sur Richelieu en lutte avec Cinq-Mars : Vieux Cardinal par le jeune deceu (233). Le mot jeune n'est ni pour *roi*, ni pour *cardinal*, mais pour un personnage plus jeune d'âge.

Digitized by Google

NON LOING DE PASQUE CONFUSION COUP CULTRE. — Ce vers tout entier a reçu son interprétation de la citation apportée pour celui-ci : VERMINE, RONGNE, GLAIVE EN FACE TYSON. — NON LOING. Nostradamus dit PROCHES pour *le temps qui précède :* QUAND SERONT PROCHES LE DEFFAUT DES LUNAIRES (297), voir 330, 359, 736, etc.; et LOING pour *le temps qui suit*, qui *s'éloigne :* LE PROPHÈTE LOING VAGUERA (175), CAHORS, MOISSAC IRONT LOING DE LA SERRE (695), etc. Le GRAND ROY devait donc être assassiné *après* PASQUES, mais *peu après*.

« Vers Pâques Ravaillac vint à Paris, et exécuta son dessein le 14 mai. » (*voir plus haut*). — « Le jour de Pâques tombait le 11 avril en 1610. » (*Mémoires de Lestoile*).

Perpet. captifs foudre en la husne,..

PERPET... — Pour *perpetrer*, comme BOURD, THOULOUSE, BAY. (628), pour *Bordeaux, Bayonne*, et REB. pour *rebelles :* ROY REB. AURONT UN SI FAUX ANTECHRIST (888, les Sudistes des Etats-Unis). Le Prophète ayant prédit une conspiration avec les plus grands détails, a dit ailleurs : MORT CONSPIRÉE VIENDRA EN PLEIN EFFECT (631), SOUS MEURTRE, MEURTRE SE VIENDRA PERPETRER (668). — Il faut que le meurtre accompli par Ravaillac ait été tenté par d'autres. *Perpetro*, achever, accomplir; — *cædem*, consommer un meurtre (*W.*). — CAPTIFS. Ce mot au pluriel est pour les nombreux assassins qui ont cherché à PERPÉTRER le crime, et qui sont morts entre les mains de la justice.

« Les convulsions de l'Etat étaient calmées, mais le *levain* n'était pas entièrement détruit. Il n'y eut presque point d'année où l'on n'attentât sur la vie de Henri. Un malheureux de la lie du peuple, nommé *Pierre Barrière*, porta ses mains parricides sur le roi; il fut arrêté et mis à mort en 1593. *Jean Châtel*, jeune homme né d'une honnête famille, le frappa d'un coup de couteau à la bouche, en 1595 (il fut tiré à quatre chevaux. *Feller*); un tapissier, en 1596, un malheureux qui était ou qui contrefaisait l'insensé, médita le même assassinat. Enfin *Ravaillac* l'exécuta le 14 mai 1610. » (*Feller*).

FOUDRE EN LA HUSNE. — *Hune*, sorte de guérite au haut du mât, où se met un matelot pour découvrir de loin (*W.*). Le vaisseau de l'Etat est frappé dans sa partie la plus élevée et en la personne qui a toujours l'œil ouvert aux écueils. La France sous Louis XVI était AU PORT DE AGDE (281); sous Napoléon Ier, AU PORT DE L'ORGUION (474); sous L.-Philippe, AU PORT DE PVOLA (524), etc. Un Pape MOURRA QUAND VERRA NUYNER CEUX DU NAUFRAGE L'ESCEUIL VOULANT GRAPPER (595-596), et là encore le SOMMET *est* DU CIEL FRAPPÉ. Dieu ayant FRAPPÉ DU HAUT (551), LE GRAND DU FOUDRE TOMBE (743), etc.

Lorsque trois frères se blesseront et murtre,..

Il est inutile d'insister sur la valeur de ce vers qui fixe l'époque du règne du GRAND ROY. Henri IV fut l'héritier du dernier des TROIS FRÈRES mort assassiné, et il a joué un rôle important sous les règnes pleins de troubles des TROIS FRÈRES qu'on a vu dans plusieurs quatrains. D'autres parlent aussi des *trois frères* Bourbons : LES TROIS LYS (271). DE FRANCE FRÈRES TROIS (294), LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENSION (356). J'ai dit pour ce dernier vers :

« Ce vers nous reporte au PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRE TROIS. Des trois frères Bourbons, c'est le premier qui est mort de mort violente, les deux autres ont régné au milieu des guerres civiles. Des trois derniers Valois, frères rois aussi régnant au milieu des troubles qui affaiblissaient l'autorité royale, c'est le dernier qui a été victime d'un meurtre. Nostradamus a mis l'ordre des faits dans ses vers sur les frères Valois et les frères Bourbons; il a dit des Valois : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MEURTRE; et des Bourbons : LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENSION. » (*Vie de Louis XVI*, p. 138).

Ces derniers mots du Prophète laissant pour toujours les SEPT RAMEAUX de la MAISON de Valois sont à remarquer. Il a dit : SEPT *tiendront* PAR RANG LA HIÉRARCHIE (210). Sur les SEPT, il y avait quatre frères qu'il a connus; TROIS seulement devaient régner.

225.

En Albissel, à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par Savonne attraper,
Le vif Gascon Turby et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.
IX. 39.

En l'endroit où se dresse en permanence le drapeau blanc, par la terreur qu'inspirera le glaive et la prison de la Ligue, des soldats ayant été conduits de nuit malgré la vigilance des étrangers italiens et espagnols, celui que la Ligue nommera le *Biarnois*, et qui sera Henri IV, le *Diable à Quatre*, suivi de Vitry, triomphant du duc de *Seria*, après être resté longtemps derrière les murs de Paris, saisira le vieux palais du Louvre et le palais neuf des Tuileries, et prendra au trône la place que lui donne une succession légitime.

Au milieu de tous ces mots inconnus qui se suivent sans la moindre liaison, dans cet ensemble qui ne laisse entrevoir aucun sens, l'expression LE VIF GASCON éveille tout à coup le souvenir de Henri IV; prise excellemment, elle ne convient qu'à lui; elle éclaire le dernier vers, puis le jour se fait de proche en proche sur le quatrain tout entier.

En Albissel, à Veront et Carcari,...

ALBISSEL et CARCARI sont *Albissola* et *Carcare*, lieux les plus rapprochés de SAVONE (*Carte d'Italie de Sagansan*). — VERONT rappelle *Vérone*, mais il y a lieu de croire que ce mot n'est pas pour cette ville, que Nostradamus a nommée VÉRONE dans cinq quatrains. Comment cette ville, située à près de 250 kilomètres de SAVONE, et séparée d'elle par divers Etats, serait-elle seule mêlée à son histoire? On a vu Henri III et Henri IV aux prises avec les LIGUEURS dans ces mots : TROP TARD TOUS DEUX... DES LIGUEURS FORCES PAR GALLOTS CONFONDUES, SAVONE, ALBENGE PAR MONECH GRAND MARTYRE (216). Pour préparer le lecteur à voir dans les noms propres SAVONE, ALBENGE et MONECH les noms communs *savonne; albus*, blanc; *monacho*, moine, le Prophète a désigné les deux rois *français* par le mot latin *Gallos*. Ici, pour montrer que LE VIF GASCON *qui* DERRIER MUR *veut* GRIPPER PALAIS VIEUX ET NEUF est bien *l'un des* DEUX *unis* TROP TARD, il répète le mot SAVONE, et lui joint ALBISSEL qui a la même signification qu'ALBENGE; ensuite, il développe sa prophétie par de nouveaux mots : VERONT *et* CARCARI, TURBY *et la* SCERRY, qui entrent dans la même manière.

ALBISSEL. — D'*Albi, albus, i*, blanc (*W.*), et *Sella*, siège (*id.*). EN ALBISSEL, signifie donc *où siège le blanc, dans la demeure du blanc.* DANS L'ARC MONECH est pour *dans la monarchie, dans la demeure du pouvoir* (435). Même durant les *Cent-Jours*, la France est LE BLANC TERRITOIRE (463).

VERONT. — De *vero, veronis*, fleuret (*W.*). LE TIERS VIENDRA SON ENFANT TRUCIDER (205), est-il dit de la Ligue causant la mort de Henri III et règnant à la fin par la terreur : LOIS BARBARES ET VAINES (221); en 1793, LE TIERS PREMIER *fit* PIS QUE NE FIT NÉRON (278), et il fut pour cette époque dans un même quatrain (306), L'INHUMAIN NÉRON et LE JEUNE CHAULVÉRON, mot composé de VÉRONT et de CHAUL, *Chalybs*, Χαλυψ, acier, fer trempé, épée (*W.*).

CARCARI. — De *carcer, carceris*, prison; *carcero*, incarcérer (*W.*); de ce mot est dérivé *carcan*.

EN ALBISSEL, A VÉRONT ET CARCARI signifie donc *où siégeait le blanc, règnera le glaive et la prison.* C'est la morale qui suit le vers LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (278).

De nuict conduits par Savonne attraper,...

SAVONNE. — Ce mot *adapte* ce quatrain à celui où Henri IV assiège Paris au début de la guerre : SAVONNE, ALBENGE PAR MONECH GRAND MARTYRE. Il rappelle le mot *Savoie*. « Le

Digitized by Google

marquisat de *Savone* a été longtemps dans la Maison de Salusses. » (*Moréri*). Or, le duc de Savoie qui devait un jour posséder Savone : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE SERONT UNIS (571), venait de s'emparer du marquisat de Salusses sur la France et faisait cause commune avec l'Espagne, dont les armées recrutées dans toute l'Italie défendaient Paris contre les assauts de Henri IV. (GÊNES, FLORENCE LORS VIENDRONT CIRCONDER. *Savone* est dans l'Etat de *Gênes*, ainsi que *Albenge*, *Albissel* et *Carcari*).—Ces ennemis sont les URSINS du quatrain URSINS HADRIE... (219); ils viennent DE CŒUR PUNIQUE ACCOMPAGNÉ DE LA CLASSE LIBIQUE (de Gênes) FASCHER HADRIE... (221). — Enfin, SAVONNE, ville de la Ligurie, est encore ici pour les LIGUEURS qu'on voit dans la LIGURE COUARDE (204), et les LIGURES (214).

Le vif Gascon Turby et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.

LE VIF GASCON. — C'est celui que, durant le siège, les Parisiens nommaient *le Roy de Navarre*, *le Biarnois*; c'est HADRIE, L'AMOUR ALLÈGRE ou le *Vert-Galant*. Ce VIF GASCON est le *Diable-à-Quatre !*

« GASCON. — *Gascogne*, province de France, a pris son nom de certains peuples d'Espagne, appelés Vascons ou Gascons, lesquels ayant quitté leur pays qui étoit la NAVARRE, au pied des Pyrénées, vinrent s'établir en ces contrées. Cette province est renfermée entre la Garonne, les Pyrénées, la mer Océane et la Guienne d'aujourd'hui. » (*Moréri*).

« Il ne serait peut-être pas sans intérêt de rechercher pourquoi le nom de Henri IV a joui dans le sud de la France, et particulièrement dans la Guyenne, d'une popularité qui a laissé toutes les autres bien loin derrière elle. Pour nous, le fils de Jeanne d'Albret n'a pas été seulement un souverain réformateur, ami du peuple et de l'agriculture; c'était aussi un GASCON, un des nôtres. — C'était un véritable *roi du Midi*; il parlait notre langue, se vêtissait à notre mode, s'asseyait à notre table et portait souvent le *berret* comme nos simples paysans.» (*Châteaux de la Gironde*, H. Ribadieu, p. 143).

« 1593. Le duc de Mayenne alla au-devant du duc de *Feria*, ambassadeur d'Espagne, qui étoit en marche avec l'armée des Pays-Bas, commandée par le comte Charles de Mansfeld. Le duc de Feria s'étendit sur les magnifiques promesses qu'il avoit ordre de faire de la part du roy d'Espagne; que quand l'élection seroit faite et la couronne adjugée à l'Infante, ce prince (DE CŒUR PUNIQUE), piqué par son propre intérêt, employeroit tous ses trésors et toutes les forces de son Etat, et qu'on verroit dans peu de temps 50,000 hommes de pié entrer en France de tous côtés pour maintenir l'Infante sur le trône et exterminer les hérétiques. Le duc de Mayenne répliqua, en souriant, qu'il s'agissoit du présent et non de l'avenir; que le joug d'une domination étrangère étoit un morceau bien dur pour l'estomac des François, et qu'il falloit bien des assaisonnemens pour le leur faire avaler... Le duc de Feria dit avec hauteur que l'élection se feroit malgré lui, et qu'il lui ôteroit le commandement de l'armée pour le donner au duc de Guise. Le duc de Mayenne répartit qu'il le défioit de faire du pis qu'il pourroit; qu'il étoit en son pouvoir de tourner toute la France contre les Espagnols; que s'il l'entreprenoit, il les mettroit tous, en huit jours, hors de son royaume... Il se réconcilia avec le duc de Feria; mais cependant il envoya un ordre secret à l'archevêque de Lyon et au président Jeannin, de faire en sorte dans les Etats que la conférence demandée par les catholiques du parti du roi fut résolue. Ils en vinrent à bout. L'arrivée du duc de Feria aux Etats ne fit rien changer à cet égard... Le roi ordonna à l'amiral de Biron d'investir la ville de Dreux, et quelques jours après il fit déclarer que la suspension d'armes aux environs de Paris étoit finie. Le roi se rendit maître de Dreux, et la prise de cette place jetta une grande consternation dans Paris. C'est ce qui fit que les Espagnols pressèrent plus que jamais l'assemblée de procéder à l'élection d'un roi. A cette occasion le duc de Feria se trouva dans la nécessité de déclarer quel étoit l'époux que le roi d'Espagne destinoit à l'Infante; il nomma l'archiduc Albert. Cette proposition révolta non-seulement ceux qu'on appeloit politiques, et la noblesse qui assistoit aux Etats, mais encore le clergé et le Tiers-Etat.

» Mais ce qui acheva de déconcerter les artifices des Espagnols (DE CŒUR PUNIQUE) fut un arrêt du Parlement qui déclare que tous traités faits et qui se feroient ci-après pour l'établissement d'un prince ou princesse étrangers sur le trône de France sont nuls et de nul effet, comme faits au préjudice de la LOI *Salique* et autres LOIX fondamentales du royaume de France (CONTRE LA LOY NE VOUDRA FAIRE, 216). Des députés furent nommés pour traiter de la trêve proposée par le roi et le duc de Mayenne, qui furent Messieurs de la Châtre (ORLÉANS, 213), du Rône, Bassompierre, Villeroi, Dampierre et le président Jeannin; et tout le royaume prévit sur cette démarche la décadence de la Ligue. L'abjuration du roi se fit à l'abbaye de Saint-Denys, le 25e de juillet, et le traité de trêve pour lequel on s'étoit assemblé à la Villette fut conclu et signé peu de jours après pour trois mois, et publié à Paris et à Saint-Denys, le premier jour d'août... Nonobstant les sujets de défiance que le roi avoit de la sincérité du duc de Mayenne, par des lettres et des mémoires qu'il avoit interceptés, il accorda aux sollicitations de M. de Villeroi une prolongation de la trêve pour le mois de novembre et décembre... Sur les derniers jours de cette année 1593, la ville de Meaux donna un exemple qui fut bientôt suivi de plusieurs autres.

» Monsieur de *Vitry*, gouverneur de Meaux, fit sortir de la place toute sa garnison, et ensuite ayant assemblé les bourgeois et les principaux officiers, il leur dit que le roi s'étant fait catholique (CE QU'IL FALLOIT, 222), il avoit levé l'obstacle qui empeschoit ses sujets de le reconnoître pour leur LÉGITIME souverain; qu'il étoit résolu de s'acquitter de ce devoir essentiel; qu'il avoit été en son pouvoir de lui livrer leur ville; mais qu'en ayant été fait gouverneur par la Ligue, un scrupule d'honneur l'avoit empêché de le faire; qu'il leur remettoit les clefs de la ville entre les mains, les laissant en liberté de prendre le parti qu'il leur plairoit... Les bourgeois crièrent tous *Vive le Roi*.

» Le roi, sur cette heureuse nouvelle, vint à Meaux au commencement de janvier... Il en rendit le gouvernement à M. de *Vitry*, et en donna la survivance à son fils, et retourna à Saint-Denys pour être à portée de profiter des mouvemens que la réduction de Meaux pourroit causer dans Paris, où le duc de Mayenne avoit beaucoup perdu de son autorité, au lieu que la faction des Seize commençoit à reprendre le dessus, appuyée qu'elle étoit d'une grosse garnison espagnole. De sorte qu'elle l'obligea premièrement à faire sortir de Paris plusieurs de ceux qu'on appeloit politiques, et qui étoient soupçonnés de favoriser le parti du roi; et ce qui chagrina le plus le duc de Mayenne, c'est qu'il fut contraint, malgré qu'il en eût, d'ôter le gouvernement de Paris au comte de Belin pour le mettre entre les mains du comte de Brissac, parce qu'il avoit toujours été zélé Ligueur, et qu'il avoit plus fait que tout autre contre le feu roi à la journée des barricades (MER PIERREUSE, LA MORT DE SEPT TERRE ET MARIN SUBITES, 209). Lyon se soumit au commencement de février; ORLÉANS et Bourges, par le moyen de M. de la Châtre, gouverneur de l'Orléannois et du Berri, suivirent cet exemple (ORLÉANS, 213 et 215). Le roi fut sacré à Chartres, le 27e février... Les Seize haïssoient à mort (VÉRONT ET CARCARI) Mayenne, et depuis longtemps avoient en vue de lui ôter toute autorité. Dans ces fâcheuses conjonctures celui-ci ne voyoit nulle surêté à demeurer à Paris, et il prit la résolution, au commencement de mars, de s'en aller à Soissons... Brissac vit bien toutes les difficultés qu'il auroit à couper pié à toutes les intelligences, et que, tôt ou tard, quelque vigilance qu'il apportât, il succomberoit. Les sollicitations secrètes et les promesses que le roi lui faisoit achevèrent de le déterminer. Il ne fut plus question que de la manière dont on s'y prendroit pour l'exécution.

» Le jour dont on convint pour introduire le roi dans Paris fut le 22e de mars. Le 21e il fit assembler la plus grande partie de ses troupes dans la vallée de Montmorenci. Il fit courir le bruit que c'étoit pour aller au-devant des Espagnols qui étoient déjà dans le Beauvoisis. Le même soir le comte de Brissac fit sortir de Paris les régiments du capitaine Jacques Ferrarois et quelques autres troupes pour aller, disoit-il, enlever un convoi d'argent que l'on conduisoit au *roi de Navarre* (LE VIF GASCON) par Palaiseau.

» Les échevins Neret et Langlois mirent de nombreux corps de garde royalistes à la porte *Neuve*, aux portes de Saint-Denys, de Saint-Honoré, de Saint-Martin... Cependant les troupes du roi s'avançoient. L'échevin Langlois sortit pour aller au-devant. *M. de Vitri fut le premier qu'il rencontra. Il lui livra la porte Saint-Denys.* Le roi, qui étoit déjà aux Thuileries (LE MILIEU ESTEINT à l'entrée des Champs-Elysées), fit marcher M. d'O à la porte Neuve; et s'en étant rendu maître, il tourna à gauche par le rempart vers la porte Saint-Honoré, et s'en saisit. Il fit amener quelques pièces de canon qui étoient sur la muraille et les fit pointer pour enfiler la rue Saint-Honoré. D'autres troupes coulèrent vers Saint-Germain de l'Auxerrois. On se saisit ensuite du PALAIS, de la tête des ponts et

Digitized by Google

des deux Châtelets sans aucune résistance. Le roi, averti que tous ces postes étoient occupés, entra par la porte Neuve avec le reste des troupes. Le comte de Brissac vint au-devant de lui. *Cette entrée se fit sans effusion de sang*, à l'exception d'un corps de garde de lansquenets et deux ou trois bourgeois...

» Le duc de Feria avoit été fort inquiet *toute la nuit* sur les avis qu'il reçut de quelques mouvemens qui se faisoient dans la ville; et quand il fut averti que les troupes du roi y entroient, il avoit rassemblé toutes ses troupes au Temple et aux environs, résolu de se défendre si on l'attaquoit. Le roi lui envoya le comte de Brissac pour lui dire qu'il n'avoit rien à craindre. La capitulation fut aussitôt dressée. Le roi lui permit et à ses soldats de sortir le jour même de Paris, tambour battant, enseignes déployées, avec leurs bagages, mais la mèche éteinte.

» Dès que le roi sçut que ses capitaines s'étoient assurés de tous les quartiers de la ville, il alla à Notre-Dame entendre la messe, et fit chanter le *Te Deum*. Pendant ce tems-là toutes les boutiques s'ouvrirent. Chacun prit l'écharpe blanche (ALBISSEL), et l'on n'entendit plus dans cette ville d'autre bruit que celui des cris de *Vive le Roi*, qui retentissoient de toutes parts.

Le roi, après avoir dîné au Louvre, alla à la porte Saint-Denys pour voir sortir les troupes d'Espagne (SAVONNE ATTRAPER), qui étoient au nombre de 3,000 hommes. Le duc de Feria, Diego d'Ibarra et Jean-Baptiste Taxis lui firent une profonde révérence. Le roi leur rendit le salut fort humainement, et leur dit en riant : « Re» commandez-moi, Messieurs, à votre maître; mais n'y revenez » plus. » (*P. Daniel.* VIII. 122-171).

Dans cette seule citation, on voit : 1° Paris (*affamé de voir son roi*) se montrer la *ville blanche* ou ALBISSEL par haine (*a*, par) du *sang* et de *la prison :* A VERONT ET CARCABIL (En 1793, Paris, sous le JEUNE CHAULVERON, fut LA VILLE ROUGE, 275), et 2° LE VIF GASCON, avec ses soldats, CONDUITS DE NUICT par la surprise des troupes étrangères : PAR SAVONE ATTRAPER, GRIPPER PALAIS NEUF ET VIEUX étant DERRIER MUR. — *Gripper*, prendre, saisir (*N. L.*). Henri IV habita, le jour même de sa rentrée dans Paris, le VIEUX Louvre proche du PALAIS NEUF des Tuileries qu'il avait vu bâtir (*Vie de Louis XVI*, p. 63). — DERRIER MUR est bien pour un siège : ROY ORLÉANS DONRA MUR LÉGITIME (215).

Restent les mots TURBY et LA SCERRY. — TURBY suit immédiatement LE VIF GASCON, et la citation nous montre à la suite du VIF GASCON *Vitri* qui, *le premier, est entré dans Paris*. Ce mot est l'anagramme de *Vitri* : *u* se change en *i* (*hùc*, ici), et *r* en *b*. « Scaliger dit plaisamment des Gascons : *Felices populi quibus* bibere *est* vivere ! » (*Moréri.* Gascogne). Le second sens de cette anagramme est le nom du lieu *Turbi*. — Nous avons vu : SAVONNE, ALBENGE PAR MONECH, etc, dans le quatrain qui s'*adapte* si clairement à celui-ci où nous voyons SAVONNE, ALBISSEL; le Prophète n'ajoute pas MONECH ou *monaco*, moine; mais il prend le nom de lieu le plus rapproché de Monaco, parce que ce nom rappelle une chose propre à développer encore sa prophétie. *Turbi*, à 3 kilomètres de *Monaco*, est écrit *Turbia* sur la carte de la Haute-Italie, publiée par Sagansan, en 1859.

« On place un *trophée*, qu'on éleva à l'empereur Auguste, au pied des Alpes maritimes, que nous appelons aujourd'hui *le col de Tende*, près de Nice et de Monaco, dans un lieu dit *la Turbie*, par une corruption du nom de *trophée*; et ce qui confirme cette opinion, est un fragment de pierre qu'on voit en ce lieu, où il reste une partie des lettres qui composent ces mots : *Gentes Alpinæ devictæ* et quelques-autres noms de peuples. » (*Moréri* : SUSE).

LA SCERRY. — (*Scire*, a fait *sçavoir, savoir*). Ce mot est pour *la série : Series*, ordre de choses qui se suivent (*W.*). SEPT *ont* PAR RANG TENU LA HIÉRARCHIE (210), et ils ont eu pour successeur LE VIF GASCON. — On a vu : PERINTHE, NICOPOLLE, LA CHERSONESE TIENDRA ET MARCELOYNE (489), PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (386). Le dernier mot d'une énumération dit la fin de l'évènement annoncé. Le dernier acte du siège de Paris a été la sortie du duc de Feria : ET LA SCERRY OU *Seri, Seria*, comme TURBY pour *Turbia*.

« *Feria*, bourg *avec titre de duché* en Espagne. Quelques géographes prennent ce lieu pour la ville nommée anciennement *Seria* et *Julia-Fama*. — *Feria* (Laurent Suarez de Figueroa de Cordoue duc de) fut gouverneur du Milanès, et général des troupes de sa nation en Allemagne. Il mourut en Bavière, l'an 1634. » (*Moréri*). — *Feria*, érigé en duché en 1567 par le roi Philippe II. (*Id.* Espagne).

Ce lieu, nommé autrefois d'un nom féminin *Julia fama*, et aujourd'hui d'un nom terminé en *a*, peut être dit *La Feria* ou *La Seria*. Les Espagnols disent *La Vega, La Cerda* comme nous disons *La Ferté, La Réole*. Dans un récit en trente-deux vers sur la Révolution de 1789-1814 (270-277), FLORE a été entendu de *flos*, fleur; AGDE, de *France* et de Ἀγαθος, bon, brave; dans les villes de GORSAN, NARBONNE, TUCHAN et PARPIGNAN, on a vu le conventionnel *Gorsas*, le ministre *Narbonne*, le mot Τυχη, *hasard*, et l'anagramme PARI, GNAN, *né à Paris* de γινομαι, naître; MONTPERTUIS est devenu *Montmédy*. — Personne n'a vu à la suite d'un VIF GASCON qui vient GRIPPER PALAIS NEUF ET VIEUX (*sans combat*, car le quatrain n'en offre pas trace), deux hommes du nom de TURBY et LA SCERRY. Mais d'autres que le Traducteur ont bien vu Henri IV dans le VIF GASCON du quatrain, car après l'évènement on a glissé dans certaines éditions le nom de GIVRY à la place du mot TURBY.

> Ces braves chevaliers, les GIVRIS, les d'Aumonts,
> Les grands Montmorencis, les Sancis, les Crillons
> Lui jurent de le suivre aux deux bouts de la terre...
>
> (*Henriade.* V.)

Henri IV est donc bien LE VIF GASCON ET L'AMOUR ALLEGRE, c'est-à-dire le *Diable-à-Quatre* et le *Vert-Galant;* et les cinq quatrains où Henri IV, Henri-le-Grand est nommé cinq fois HADRIE ET LE GRAND HADRIE, racontent donc bien les faits les plus importants de la vie de ce grand et bon roi (*a*).

226.

Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy deceu par interprète,
Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.

VI. 60.

Henri IV faisant de sa personne la guerre en Savoie, sera trahi par Biron, son confident, qu'il aura nommé commissaire pour traiter la question débattue avec son ennemi. Déçu par les promesses de fidélité que lui fera ce traître après que sa trahison aura été reconnue, il le nommera ambassadeur en divers pays. Peu auparavant, ceux de la Bretagne qui auront laissé l'étranger maître du port de Blavet, pour assurer le triomphe de la Ligue, quatre ans encore après la rentrée dans Paris du roi trompé par leurs promesses de soumission, ayant été soumis, il aura publié à Nantes un Edit qui sera loin de calmer, comme il le supposait, les passions religieuses. Rouen, la ville catholique, refusera pendant dix ans d'enregistrer cet Edit, et la Rochelle, la ville protestante, résistéra aux volontés du Roi qui comptait sur le dévouement de ces deux villes.

Déjà dans 16 vers sur Henri IV et son époque, on a vu le voyage de ce PRINCE à MONTMÉLIAN, CHAMBÉRY (218) et la trahison de Biron. On croit voir ce même fait dans les pre-

(*a*) Le Prophète, de plus en plus explicite à mesure qu'il avance vers le temps présent, écrit l'histoire du jour dans ses moindres détails, ce qui lui fournit l'occasion de tracer au grand complet le portrait physique et moral du petit-fils de Henri IV. Après l'avoir nommé CHYREN ou HENRYC, VENDOSME, et par anagramme MENDOSVS, NAVARROIS, LE SUCCESSEUR, L'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS, *Dieudonné* ou DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN, il dit sa barbe, sa chevelure BLONDE, son nez bourbonien : ENOBARBE NEZ DE MILVE, LE BLONDE AU NEZ; sa jambe cassée : PRINCE PIED ESTACHÉ. ON A CHASSÉ CŒUR HAUT LUY HABILE, de BONTÉ SOUVERAINE, FRANC, etc., etc. — Je renonce à poursuivre; il faudrait citer plus de 150 quatrains!

Digitized by Google

miers vers d'un quatrain placé dans la Centurie au-dessus de trois autres sur Henri III et Henri IV : LE GRAND VAPIS PLIÉ... TROP TARD TOUS DEUX LES FLEURS SERONT PERDUES,.. LIGUEURS,. PAR MONECH GRAND MARTYRE,.. LA DAME AU RÈGNE... (715 *bis*, 217), et l'on a bientôt cette interprétation :

Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy deceu par interprète,.

PRINCE. — Le prince qui *possède* le TERROIR CELTIQUE ne peut être que le *Roi de France*. Le colonel Labédoyère trahissant Louis XVIII est : UN COLONEL CONTRE SON PRINCE (471), et Napoléon III au milieu des bombes d'Orsini est : UN CHEF CELTIQUE (516). — INTERPRÈTE. *Interpres*, 1° entremetteur, messager, *ambassadeur*; 2° interprète; 3° *confident* (*W.*).

« BIRON, pair, amiral et maréchal de France, fut *confident* et favori de Henri IV. Ce monarque érigea en sa faveur la baronnie de *Biron* en duché-pairie. Après la bataille d'Ivry Henri IV écrivit à son père : « *Quoique vous soyez le père, vous n'aimez pas tant votre fils que moi. Je puis dire de lui et de moi : TEL MAITRE, TEL VALET.* » Il fut blessé au combat de Fontaine-Françoise; le roi le dégagea lui-même dans cette journée du milieu des arquebusades, le trouvant tout percé de coups d'épée. Il fut *ambassadeur* en Angleterre, à Bruxelles et *en Suisse*. Le Roi le combla de bienfaits; mais le maréchal eut la lâcheté de conspirer contre son maître... Il fut condamné à avoir la tête tranchée, et cet arrêt fut exécuté le 31 juillet 1602. » (*N. Dict. Hist.*)

« 1600. M. de Savoye vint à Paris... Je le menai dans les nouveaux ateliers. Vingt canons nouvellement fondus, autant qui étoient prêts à l'être, quarante affûts complets, et quantité d'autres ouvrages auxquels il vit qu'on travailloit avec ardeur, le jettèrent dans un si grand étonnement, qu'il ne put s'empêcher de me demander ce que je voulois faire de tout cet attirail. « Monsieur, lui répondis-je en riant, c'est pour prendre MONTMÉLIAN (218)... Le soir même on nomma des *commissaires* pour examiner ce qui faisoit le sujet de la contestation. M. le Connétable, le Chancelier, *le maréchal de Biron*, Meisse, Villeroi et moi furent ceux du côté du Roi; et de la part de M. de Savoye, Belly, etc. *Le duc de Savoye avoit déjà sçu mettre dans ses intérêts une partie de nos commissaires.* » (*Sully*, III, 432).

« 1600. Henri IV partit de Lyon. Il m'écrivit : « Vous avez bien deviné; M. de Savoye se moque de nous : venez en diligence, et n'oubliez rien de ce qui est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. » Il avoit pris sur le champ sa route vers CHAMBÉRY (218). C'est de cet endroit qu'étoit daté le billet que je venois de recevoir... Le maréchal de Biron donna l'expédition de MONTMÉLIAN à Créqui, et réserva pour lui celle de Bourg... Biron étoit dès ce tems-là fort avant avec M. de Savoye; on croit même que son traité pouvoit bien être du moins ébauché. » (*Id.*, p. 460-462) (*voir* p. 59 2e col.).

« Dès le tems que le Roi étoit à Lyon, et qu'il avoit déjà d'évidents soupçons contre ce maréchal, Sa Majesté eut un entretien secret avec lui dans le cloître des Cordeliers, et lui parut si bien informé de toutes ses différentes démarches auprès du duc de Savoye, que Biron, soit qu'il crut en ce moment qu'après une pareille découverte il ne lui convenoit plus que de songer à réparer sa faute, soit qu'il ne voulut que tromper le Roi, lui avoua qu'il n'avoit pu en effet tenir contre les offres que lui avoit faites le duc de Savoye, jointes à la promesse de lui faire épouser la princesse sa fille; qu'il lui en demanda pardon, et lui protesta avec la plus apparente sincérité que de sa vie il ne retomberoit dans un pareil délire. Henri crut pouvoir compter sur une promesse qui fut pourtant oubliée presque dans l'instant même qu'elle fut faite. Biron reprit ses premières brisées... Henri, au lieu de prendre le parti qu'il ne devoit pas tarder plus longtemps à prendre, ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable, résolut au contraire de n'omettre rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur, les bons traitements et les distinctions si sensibles au cœur d'un honnête homme... Le caractère de Henri a toujours été de ne pouvoir que difficilement se défier de personne. Il me répondit qu'il connoissoit parfaitement Biron; qu'il étoit bien capable d'avoir dit tout ce qu'on lui avoit rapporté; mais que cet homme, qui, par un effet de sa fougue naturelle, causée par une bile noire, n'étoit jamais content, et s'élevoit au-dessus de tout le monde, étoit pourtant le premier à monter à cheval le moment d'après, et à courir tous les hazards pour ceux-là même dont il venoit de dire tant de mal; que cela méritoit bien quelqu'indulgence pour un simple défaut d'indiscrétion de langue; qu'il étoit assuré que Biron ne se porteroit pas jusqu'aux derniers effets de la désobéissance; que si cela arrivoit, comme il avoit déjà montré dans les occasions où il avoit sauvé la vie à ce maréchal, et en dernier lieu à Fontaine-Françoise, qu'il ne lui cédoit en rien du côté de l'intrépidité, il sçauroit bien lui faire voir encore qu'il ne le craignoit pas. Le roi ne changea donc rien à sa conduite à l'égard de Biron, que pour le caresser encore davantage, et pour le combler d'honneurs : ce qu'il regardoit comme le véritable remède à son mal.

» Il l'envoya *ambassadeur* vers la reine Elizabeth... De retour de Londres, le roi le nomma encore *ambassadeur* extraordinaire en Suisse, pour le renouvellement d'alliance des Cantons avec la France. Il fut à peine revêtu de cette seconde ambassade, que comme s'il avoit cherché à se payer du temps perdu, il travailla plus fortement que jamais à réaliser ses anciennes chimères... Henri ouvrit enfin les yeux sur le caractère du maréchal de Biron, qu'il s'étoit flatté de bien connoître, et commença à croire qu'il seroit obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion... » (*Id.* IV, p. 69-80).

Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.

Le mot DECEUS répété coup sur coup donne à croire que le Prophète a rempli ce quatrain des *déceptions* que le PRINCE, DECEU HORS DE SON TERROIR CELTIQUE, allait éprouver ou avait éprouvé déjà en son propre royaume. Ce quatrain serait plein des déceptions d'Henri IV, comme le 234e est plein des conspirations contre Richelieu. — Ces derniers mots : DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE viennent fixer l'époque des faits prédits, en nous reportant à l'assassinat de Henri III par un *moine* : PAR MONECH GRAND MARTYRE (216), et à la barbare sainte Ligue qui arma des régiments de MOINES ET PRESTRES : AMOUR ALLEGRE NON LOING POSE LE SIÈGE, AU SAINCT BARBARE SERONT LES GARNISONS, URSINS, HADRIE, etc. (219). Henri IV, le PRINCE qui devait être DECEU PAR INTERPRÈTE HORS DE SON TERRITOIRE CELTIQUE, vit contre lui ses SUJETS DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE. Le *Vert-Galant* assiège Paris qui le repousse : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES... LE GRAND HADRIE RECOUVRIRA TES VEINES. C'est alors, continue le récit prophétique, que de l'ORIENT VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE (221); le duc de Parme ayant forcé Henri IV à lever le siège de Paris, celui-ci assiégea ROUEN que son ennemi vint encore délivrer.

ROÜAN. — 1591. « Le maréchal de Biron (le père du traître) investit Rouen. Le Roi s'y rendit le 24e de novembre. Ce siège fut un des plus fameux qui ayent été faits durant les guerres civiles, soit par la résistance des assiégés, soit par les grands évènements dont il fut l'occasion... Mais nonobstant tous les soins du maréchal de Biron et l'activité du Roi, le siège alloit fort lentement par la vigueur et la vigilance des assiégés, et l'on n'avoit point encore pu se rendre maître de la contrescarpe du fort à la fin de cette année 1591. Ce siège dura fort avant dans l'année suivante... Le duc de Mayenne avoit obtenu du prince de Parme qu'il secourroit ROUEN... L'approche du secours jettoit le Roi dans de grandes inquiétudes (FASCHER HADRIE)... C'est ainsi que Rouen fut entièrement délivré, et que Villars commença à goûter en repos la gloire de sa belle défense. » (*P. Daniel*. VIII, 75-79).

CEUX *de* ROÜAN n'ont combattu Henri IV que parce qu'ils ont été DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE.

ROÜAN. — 1594. « Le Roi jugea à propos de me faire partir pour ROUEN dès le lendemain de son entrée dans Paris. J'y arrivai le 25 mars, menant avec moi Vitri (TURBY) à la tête de 300 hommes... J'abordai l'Amiral et lui dis que le Roi étant présentement bon catholique il étoit tems qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars revêtit l'écharpe blanche que je lui présentois, et s'écria avec transport : « Allons, morbleu! la ligue est que chacun crie *vive le Roi!* » Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le Roi!* et dans l'instant il se forma de tous ces cris joints au son de la grosse cloche et de toutes les autres, et à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort que des différents endroits de la ville, un

Digitized by Google

bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui régnoit partout avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la ville qui ne tremblât de ce frémissement. » (*Sully*. II. 323-331).

ROUAN. — 1598-1609. « Le roi Henri IV étoit l'an 1598 à Nantes, où après avoir reçu sous son obéissance la province de Bretagne, qui avoit pris le parti de la Ligue, il fit au mois d'avril l'Edit de Nantes en faveur des prétendus Réformez, qui ne fut enregistré à la cour que le 25 février de l'année suivante. Cet Edit a été révoqué par le roi Louis XIV, l'an 1685 (*voir* 251). » (*Moréri*. Nantes).

« *Henri IV*. Le clergé et l'Université de Paris, dit M. Amédée Renée, se plaignirent violemment; et pour vaincre la résistance du Parlement, Henri dut mander au Louvre les députés de toutes les chambres et leur parler un langage des plus énergiques : « Vos longueurs » et vos difficultés donnent sujet de remuements étranges dans les » villes. *L'on a fait des processions contre l'Edit* à Tours... L'on en a » fait aussi au Mans pour inspirer aux juges de rejeter l'Edit... Je sais » qu'on a fait des brigues au Parlement, que l'*on a suscité des prédi-* » *cateurs séditieux*,... etc. » — L'Edit fut enregistré le 25 février 1599; mais la résistance continua en province, et le Parlement de ROUEN ne reçut l'Edit dans son ensemble qu'en août 1609. » (*Biographie gén.* t. XXIV, p. 114).

A cette question : Nostradamus dit que ROUEN, plus qu'aucune autre ville, a déçu Henri IV dans l'espérance qu'il avait fondée sur son obéissance ? On m'a répondu par la citation qui précède, en ajoutant :

« Rouen paraît être la ville qui marqua le plus de mauvais vouloir; car c'est la seule que cite M. Am. Renée. »

ROCHELLE. — 1590. « Le roi demanda vingt mille écus aux Rochellois dans l'extrême besoin où il étoit... On assista le Roi en conformité de ses ordres... En 1594, les Rochellois toujours attachés à Henri (qui avait passé une partie de sa jeunesse dans leur ville), lui donnèrent de nouvelles marques de leur respectueux dévouement : ils apprirent que le Roi manquoit d'argent dans le temps qu'il pensoit à faire la maison de César, depuis duc de Vendôme. Ils députèrent incontinent vers Sa Majesté pour lui offrir soixante mille écus. Ce prince dont l'imagination *vive* (LE VIF GASCON), rendoit ses idées avec enjouement et avec grâce, leur répondit que *c'étoit trop pour faire de la bouillie à un enfant.* » (*Hist. de la Rochelle*. P. Arcère. II. p. 73-76).

« 1598. L'Edit de Nantes (13 avril) souleva de violentes contradictions au Parlement de Paris; il ne fut vérifié et enregistré par cette Cour que le 25 février de l'année suivante, après avoir subi d'importantes modifications, principalement en ce qui concernait la tenue des synodes. Ils ne restait plus qu'à le faire accepter et exécuter par les villes protestantes, *chose peut-être plus difficile encore*. Le 7 mars, Henri IV dépêcha à la Rochelle le sieur de Coudray avec une lettre pour les ministres Dumont, Lhoumeau et Merlin. (Après bien des difficultés les Rochellois convinrent de publier l'Edit, mais en faisant suivre cette publication de protestations). Lesquelles M. le lieutenant-général garderoit par devers soi, donnant promesses au greffier de les lui délivrer toutes fois et quantes il seroit expédient, pour empêcher que quelque catholique n'en levât une grosse pour l'envoyer à la Cour. On se promit bien de garder le secret sur cette petite ruse municipale, qui ne devoit être connue des commissaires du Roi qu'au moment même de la publication de l'Edit. Le Maire accompagné de son conseil, alla faire visite aux délégués du Roi. Mais, contre ce qui avoit été avisé, ne leur communiquer point ladite résolution prinse, néanmoins la leur va déclarer. — Comment avez-vous pris une telle résolution? s'écria M. de Parabère, fort irrité. Si ainsi c'est, tout ce que nous ferons en la ville ne servira de rien. Quel ombrage prendront les Cours du Parlement, quand elles entendront que l'Edit a été publié en ce lieu, mais avec des protestations à l'encontre? Le roi sera moult indigné d'une telle procédure. Ne voulez-vous point avoir égard aux affaires de votre Roi? L'affection qu'il vous porte et le soin qu'il a de vous ne vous émouveront-ils point pour concéder quelque chose à la nécessité urgente d'icelles?... Enfin les commissaires obtinrent qu'on se contenteroit d'une simple protestation faite devant eux, dont ils demanderoient acte, et moyennant laquelle l'Edit serait exécuté sans restriction, en attendant qu'il plut au Roi faire droit aux réserves de l'assemblée... L'exemple de la Rochelle entraîna les autres villes protestantes de la Saintonge et du reste du royaume. L'Edit de Nantes, accepté et exécuté partout sans opposition, vint enfin après cinquante ans de terribles convulsions, fermer les plaies de la France, et demeura loi de l'Etat jusqu'à son impolitique et funeste révocation, en 1685 (CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE, 245; NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS, 251).

» 1602. *Henri IV, après tant de fatigues et de tribulations, n'avait pu trouver le repos et la sécurité dont il avait besoin*. Harcelé par les papistes qui le poursuivaient de leurs exigences, par les huguenots qui l'accusaient d'ingratitude et d'oubli, il lui fallait encore lutter contre l'appauvrissement du trésor, dont l'énorme déficit ne pouvait être réparé par les revenus ordinaires de la couronne. *L'assemblée des notables tenue à* ROUEN, en 1596, *avait décrété qu'un impôt d'*un sou pour livre *serait levé sur toutes les denrées qui entreraient dans les villes et bourgs clos de murs*. Cet impôt qui prit le nom de *Pancarte*, ne devait subsister que trois ans; mais le roi fut contraint d'en reculer le terme.

« Cette prorogation excita un mécontentement général dans le royaume. Les Rochelais députèrent à la cour pour réclamer contre une atteinte aussi grave aux franchises de leur commune. Henri IV s'empressa de faire droit à leur réclamation, craignant d'irriter par un refus ces fiers citoyens dont il connaissait l'âpre indépendance de caractère. Mais l'exemption accordée aux Rochelais ne fit qu'accroître l'irritation que la *Pancarte* avait allumée dans les villes et bourgades environnantes. Les ennemis de Henri IV en profitèrent pour décrier son gouvernement. Ils répandirent qu'on projetait de rétablir la gabelle, de bâtir des forteresses dans les villes, d'y mettre des garnisons pour opprimer les bourgeois. Ces murmures, fomentés par les agens de *la fameuse conspiration du maréchal de Biron* et du duc de Bouillon, qui possédaient de vastes domaines dans ces contrées et y exerçaient une haute influence, allaient troubler le roi jusques dans son conseil... 1604. Henri IV, pour ôter tout prétexte aux agitateurs, fut contraint de supprimer l'impôt du *sou pour livre*. Ce sacrifice ne remédia point au mal. Les chefs du parti huguenot, ne trouvant pas dans l'édit de Nantes toutes les garanties qu'ils désiraient, travaillaient, dans l'Ouest, à rétablir au sein du royaume l'ancienne confédération calviniste et entravaient la marche du gouvernement. *En butte à mille soupçons, Henri IV devenait soupçonneux à son tour*. Informé que *les protestans s'apprêtaient à tenir un synode national à la Rochelle*, il en conçut de l'ombrage, bien que le but avoué de cette réunion fut seulement d'élire les nouveaux députés qui devaient être envoyés à la cour en qualité d'agens des affaires de la réforme.

» Mon cousin, écrivit-il à Sully, j'ai été averti que l'on est après » pour faire convoquer à la Rochelle un synode national de mes su- » jets de la religion prétendue réformée... Je vous prie d'en rompre » l'exécution. » — L'appréhension du roi venait moins, au reste, du caractère de l'assemblée dont il parlait dans cette lettre, que du lieu où l'on projetait de la réunir. Quelque sympathie qu'il affectât pour les Rochelais, il se défiait de leur naturel ardent et de leur humeur indépendante. Aussi ne s'opposa-t-il pas à ce que le synode national fut convoqué à Châtellerault.

» 1607. (Les Rochelais ayant refusé d'ouvrir leurs portes au Père Séguiran, de la Compagnie de Jésus, qui se présentait muni des lettres de deux conseillers d'Etat), Henri IV se montra fort courroucé du mépris qu'on avait fait des ordres de ses ministres : « Eh » bien! dit le roi à Sully, vos gens de la Rochelle ont bien fait des » leurs. Est-ce là le respect qu'ils me rendent pour l'amitié que je » leur porte et les gratifications qu'ils reçoivent de moi, comme vous » savez? » Il se montra décidé à ne pas laisser impuni un pareil mépris de ses lettres d'Etat... Les députés Rochelais étant arrivés à Paris, il fut convenu que le Père Séguiran serait reçu dans la Rochelle et aurait ordre d'en sortir au bout de quelques jours. (*Hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, par M. D. Massiou, 3e période, t. II. 166-198).

ARMORIQUE, pays qui comprenait autrefois la B.-Bretagne, la B.-Normandie et la Touraine (Finistère, Manche, Loir-et-Cher, *W*). Il est dit d'un même personnage : VICTOR PUISNAY EN ARMORIQUE TERRE (818), LONGTEMPS BRETAGNE TIENDRA AVEC LA FRANCE (731).

« 1590. Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et gouverneur de Bretagne, s'étoit déclaré chef de la Ligue dans cette province. Il prétendoit détacher ce duché de la couronne et s'en emparer. Il avoit traité de son chef avec le roi d'Espagne, qui lui avoit envoyé quatre à cinq mille hommes (LORS VIENDRONT CIRCONDER, 205). *La principale condition du traité étoit que le duc livreroit aux Espagnols* le PORT DE BLAVET, aujourd'hui le port Louis, pour place de sûreté, avec permission de le fortifier. Il avoit envoyé des troupes

Digitized by Google

au duc d'autant plus volontiers qu'il formoit lui-même des prétentions sur le duché de Bretagne par l'Infante qu'il avoit eue d'Elisabeth de France, fille du roi Henri II, héritière, disoit-il, des trois derniers rois, ses frères, surtout pour la Bretagne, parce que ce duché, avant la réunion qui en avoit été faite à la couronne de France, tomboit en quenouille. *Il regardoit l'entrée de ses troupes dans* le PORT DE BLAVET *comme une prise de possession du duché de Bretagne*, où il ne désespéroit pas de se maintenir par leur moyen, sauf à disputer ensuite de ses prétentions avec le duc de Mercœur. Ce duc, avec le secours des Espagnols, devint le plus fort, et reprit Hennebon, place voisine du PORT DE BLAVET, qui lui avoit été enlevé par les royalistes. Il se fit quantité d'entreprises de part et d'autre qui, bien que peu importantes, et avec divers succès, coûtoient beaucoup de sang et ruinoient tout le plat pays. (*P. Daniel.* VIII. 55).

« 1598. Henri IV s'appliqua à faire de nouveaux préparatifs pour passer en Bretagne, où les rebelles se sentant éloignés de la vue du souverain perpétuoient impunément le désordre et la désobéissance. Le duc de Mercœur, qui étoit à leur tête, n'osoit pourtant favoriser publiquement la révolte; au contraire, les lettres qu'il écrivoit au roi n'étoient remplies que de témoignages apparens de soumission, et *il ne s'étudioit depuis deux ans qu'à l'amuser par de feintes propositions* dont il sçavoit toujours éluder l'accomplissement Le roi, de son côté, avoit toujours pris le parti de dissimuler avec le duc, et s'étoit contenté jusque-là de tendre les bras aux officiers de cette province qui, rebutés des longueurs de Mercœur, s'étoient adressés directement à Sa Majesté; mais, enfin, ce prince jugea qu'il étoit tems d'aller attaquer ce sujet rebelle jusque chez lui. C'est à quoi nous nous occupâmes le plus secrettement qu'il fût possible pendant cet hyver. Un des amis du duc de Mercœur lui ayant demandé un jour s'il songeait à se faire duc de Bretagne, il lui répondit : « Je ne sçais pas si c'est un songe, mais il » y a plus de dix ans qu'il dure... » Le roi partit pour la Bretagne... Le duc de Mercœur étoit perdu sans ressource, sans le service que lui rendirent, en cette occasion, les duchesses de Mercœur et de Martigues... Henri se laissa désarmer, et ne se souvint plus de châtier le duc de Mercœur...

Les légats offroient de la part de l'Espagne de rendre toutes les villes de France prises pendant la guerre, à l'exception de CAMBRAI (215). Le passage du roi en Bretagne avec des troupes, sans pour cela désarmer en Picardie, avoit extrêmement surpris l'Espagne, je conseillai à Henri de ne pas manquer de faire la paix pour une seule ville, et de se contenter d'avoir mis l'ennemi hors de la Picardie et de la Bretagne. Cette dernière province, qui soupiroit depuis longtemps après la tranquillité, sentoit tout ce qu'elle devoit à Sa Majesté, dont la présence à la tête d'une armée pouvoit seule lui procurer ce bien. Le parti de Mercœur devenoit celui du roi; les Espagnols n'étoient pas en état de tenir longtemps contre leurs troupes réunies. BLAVET, *aujourd'hui le* PORT-*Louis*, dans l'évêché de Vannes et Douarnenès, autre port et rade dans l'évêché de Quimper, *les deux endroits où ils étoient cantonnés en plus grand nombre*, ne pouvoient manquer de subir bientôt le sort commun, et quelques jours suffisoient pour purger entièrement la province de tous les ennemis étrangers. Elle avoit résolu d'assembler les Etats, afin de témoigner sa reconnoissance au roi, en lui accordant une subvention considérable... Les cours souveraines prétendirent ne fournir d'abord que la moitié de la somme à laquelle ils avoient été taxés par les Etats pour leur contingent, et prendre des termes commodes et reculés pour en achever le payement. Henri comprit qu'ils n'avoient recours à cet artifice que pour ne plus rien contribuer, sitôt qu'ils l'auroient vu sortir de la province, et me manda qu'il entendoit qu'ils fournissent aussi leur taxe en entier; ce qui fut exécuté. Leur murmure, au sujet du payement des troupes, cessa, lorsqu'ils eurent reconnu que de cette régularité dépendoit la tranquillité de leur province, et ils furent ensuite les premiers à approuver ma conduite. » (*Sully*, III. 174-191).

« On va juger de la grandeur du mal par le mémoire des sommes qui sortirent du trésor royal, pour amener au parti du roi les chefs et autres principaux membres et villes de la Ligue. Ce mémoire a quelque chose d'assez curieux; il monte à plus de trente-deux millions de livres... Au *duc de Mercœur*, pour BLAVET et autres villes de Bretagne, 4,295,350 livres. A MM. de Villars et le chevalier d'Oise, pour ROUEN et le Hâvre, y compris aussi les dédommagements accordés à M. le duc de Montpensier, au *maréchal de Biron*, etc., 3,477,800 livres. Pour la réduction de MARSEILLE, 406,000. Au *duc de Brissac*, pour Paris, 1,695,400 livres. A M. de la *Châtre*, pour ORLÉANS, Bourges, etc., 898,900 livres. A M. de *Balagni*, pour CAMBRAI, etc., 828,930 livres. A MM. de *Vitry* et de Medavy, 380,000 livres... » (*Id.*, p. 293).

PORT DE BLAVE. — L'édition de 1566 et une quinzaine d'autres sur vingt, que je possède, ont BLAVE, les autres ont BLAYE. Aujourd'hui seulement que le mot BLAVET revient souvent sous ma plume, je vois que ce nom, que je ne connaissais pas, d'un port de l'ARMORIQUE, est bien celui du quatrain. Pareille chose m'était arrivée déjà pour ces mots : BOURDEAUX A GRANDE CLASSE IRA JUSQUA LANGON (*Voir Vie de Louis XVI*, p. 101).

DECEUS PAR MOYNE ET PRESTRE.— « 1590. Le duc de Mayenne sçut parfaitement se servir de l'entêtement des *Ecclésiastiques* et des *Religieux* et de la haine qu'on leur avoit inspirée contre le roi; les prédicateurs lui servoient à soutenir le courage du peuple par leurs vives et pathétiques exhortations, où ils exagéroient le danger de la religion, et les flattoient de l'assurance que leurs misères et leurs morts étoient un véritable martyre. La Faculté de théologie étoit toute à sa dévotion; et il avoit d'elle telles décisions qu'il lui plaisoit, quand il étoit question de rassurer ou d'intimider les consciences, surtout lorsque quelqu'un proposoit de capituler ou de traiter avec le roi. — On fit un régiment de treize cens hommes, composé de *prêtres*, d'écoliers et de *religieux* de presque tous les ordres de la ville, qui s'armèrent de casques et endossèrent la cuirasse sur leurs habits ecclésiastiques et monastiques, ayant à leur tête M. Rose, évêque de Senlis. On fit des estampes de leur marche, et il s'en voit encore, que l'on prendroit pour des grotesques de pure imagination, si le fait n'étoit pas aussi avéré qu'il l'est par toutes nos Histoires. » (*P. Daniel*, VIII. 43). « 1598-1609. L'on a fait des processions contre l'édit... On a suscité des prédicateurs séditieux. » (*Voir plus haut*).

Le GRAND PROPHÈTE, constant défenseur du droit, blâme énergiquement la conduite des MOYNES ET PRESTRES par qui les peuples ont été DECEUS. Il les fait responsables des longs déchirements de la patrie quand ils proscrivirent le droit en la personne de celui qui, DE CIEL ET TERRE, *tenait* LA MONARCHIE (210). Leur volonté de soutenir la foi catholique aux dépens même de leur vie ne les excuse pas. Avec plus de confiance en Dieu, ils se seraient renfermés dans le sanctuaire invoquant Celui qui tient dans ses mains le cœur des rois, qui fait des miracles pour maintenir la vraie foi et les lois qu'il a établies pour régir les sociétés, et qui légitime bien rarement les faits accomplis. — Les prêtres ont vaincu le dragon révolutionnaire qui met en péril l'Eglise et la Société : « Nos frères l'ont vaincu par le sang » de l'Agneau et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage. » (*Voir l'Apocalypse interprétée par Nostradamus*, p. 22). (*a*)

227.

Classe Gauloise n'approche de Corsegne,
Moins de Sardaigne tu t'en repentiras;
Trestous mourrez frustré de l'aide grogne,
Sang nagera captif ne me croiras.

III. 88.

Flotte française sous la conduite de la Ferrière, n'approche de l'île de Corse et moins encore de l'île de Sardaigne; ce serait ta perte. Tout le monde périra dans le naufrage, après avoir perdu l'espoir de gagner le cap de Pourceau. Cela aura lieu parce que Jean de Riau, pilote de la flotte, dit le Captif, pour avoir été esclave, tu n'auras pas ajouté foi à mon conseil.

(*a*) Le Prophète réunit en un même quatrain toutes ces trahisons accomplies à diverses époques pour prouver que *le bon roi* n'a rencontré à la fin qu'ingratitude. Ce fait se reproduira : PERDU, TROUVÉ CACHÉ DE SI LONG SIÈCLE; SERA PASTEUR DEMY DIEU HONORÉ (AYMÉ, 784), AINS QUE LA LUNE ACHEVE SON GRAND CYCLE, PAR AUTRES VIEUX SERA DÉSHONORÉ (742-744). C'est ce que dit la *prophétie d'Orval* : « Le vieux sang des siècles terminera encore longues divisions... La fleur blanche » s'obscurcit pendant dix fois six lunes et six fois vingt lunes, puis disparaît pour » ne plus reparaître. » Cette *prophétie*, publiée en 1543, du vivant de Nostradamus et sans nom d'auteur, est, d'après moi, du GRAND PROPHÈTE. C'est ce que je pourrai, je l'espère, démontrer un jour.

Digitized by Google

« Fait voir la perte des galères de France avec plus de trois mille hommes entre Corse et Sardaigne, commandées par le chevalier Ferrière, qui ne voulut point suivre le conseil de son pilote, qui s'appeloit Captif. » (*Les vrayes Centuries de Nostradamus*. A Rouen, chez Besongne, 1691).

Guynaud, après avoir copié à sa manière cette interprétation, et fixé l'époque de l'évènement à l'an 1655, ajoute :

« De tant d'hommes, il n'en échappa pas un seul... On prétend que le maître pilote, qui s'appelloit Captif, conseilla d'aller de ce côté-là. Ces pauvres gens s'efforcèrent de vouloir aborder au port de Laide-Grogne. »

Cette interprétation ne m'inspire une certaine confiance que parce que je la vois avec des changements notables dans un ouvrage publié en 1789.

« Le chevalier de la Serrière, capitaine des galères, se trouvant à Toulon, et ayant su qu'il y avoit une foire à Messine en Sicile, voulant aller pour pirater, persuada à d'autres capitaines de galères d'y aller, et se mit en mer avec cinq autres galères ; et comme il fut question si l'on passeroit le golfe de Lyon, ou si l'on prendroit une autre route, on tint conseil ; et afin d'être plus tôt à portée, on résolut de traverser ce golfe. On prit l'avis du pilote, qui s'appelloit Jean de Riau, que l'on nommoit *Captif*, parce qu'il avoit été esclave, lequel s'y opposa, disant qu'ils périroient tous ; et contre son avis, on traversa ce golfe ; et une barque qui portoit des vivres ayant su cette résolution s'arrêta, et vit de loin submerger toutes les galères l'une après l'autre. Les galères sont classe gauloise ; ils s'approchèrent de *Caxe et de Sardagne (sic)*, ce qu'ils ne devoient pas faire ; ils devoient gagner un cap qu'on appelle cap de Pourceau, qui se rapporte au mot de *grogne*, qu'ils ne purent point atteindre, et périrent tous frustrés de l'aide grogne. » (*La Vie et le Testament de Nostradamus*).

Dans ce même ouvrage, ainsi que dans Guynaud, on trouve l'interprétation, cette fois pleinement justifiée, du quatrain qui vient après celui-ci dans la Centurie. C'est ce qui m'a porté à placer ici, sans tenir compte de l'ordre chronologique, et avant toutes recherches, ce premier quatrain que les partisans de Nostradamus ont cru accompli. Le Prophète y a renfermé la même sollicitude pour sa patrie, qui lui a fait dire au sujet de l'expédition d'Egypte par Bonaparte : SI FRANCE PASSES OUTRE MER LYGUSTIQUE, TU TE VERRAS EN ISLES ET MER ENCLOS, MAHOMET CONTRAIRE PLUS MER ADRIATIQUE, CHEVAUX ET ASNES T'Y RONGERAS LES OS. DE L'ENTREPRISE GRANDE CONFUSION, PERTE DE GENS, TRÉSORS INNUMÉRABLE, TU N'Y DOIS FAIRE ENCORE EXTENSION. FRANCE A MON DIRE FAIS QUE SOIS RECORDABLE (333-324).

228.

De Barcelone par mer si grand'armée,
Toute Marseille de frayeur tremblera :
Isles saisies de mer aide fermée
Ton traditeur en terre nagera.

III. 88.

La ville de Marseille tout entière tremblera de frayeur en se voyant au pouvoir des troupes nombreuses venues d'Espagne par mer. Les Marseillais perdront tout espoir de voir arriver leur délivrance du côté de la mer, parce que les Espagnols se seront rendus maîtres des îles qui ferment leur port. Mais Casaux qui aura livré sa patrie à l'étranger ayant été frappé sur terre par Libertat, nagera dans son sang, et Marseille ouvrira ses murs au roi légitime.

Déjà un quatrain sur Henri IV, assiégeant Paris, nous a dit cette occupation de Marseille : FASCHER HADRIE.. ACCOMPAGNÉ DE LA CLASSE LIBIQUE... TREMBLER ISLES VUIDES. — Ces deux quatrains sur le même fait s'*adaptent* l'un à l'autre par les mots TREMBLER et ISLES. — TRADITEUR. *Traditor* : 1° qui donne ; 2° qui livre, trahit (*W.*).

BARCELONE. — Cette ville est nommée dans 10 quatrains où elle désigne le plus souvent l'*Espagne maritime*, d'après le principe *la partie pour le tout ;* c'est ce que fait ressortir le contexte : DE BARCELONE, DE GÈNES ET VENISE, CONTRE BARBARE CLASSE PRENDRONT LA VISE (IX. 42).

BARCELONE. — « 1509. Les magistrats de Barcelonne recueillirent les coutumes maritimes conservées par la tradition et les *Lois Barcelonnaises*, code si fameux, vulgairement connu sous le nom de *Consulat de la Mer*, fut traduit dans toutes les langues et adopté d'un consentement unanime. Les principaux éléments sont dus à Marseille. » (*Hist. de Marseille*, I, 268). — « Il n'était pas rare d'entendre dire aux Catalans, il y a cinquante ans encore, que le roi d'Espagne n'était pas leur souverain, et n'avait d'autre titre pour gouverner la Catalogne que celui de *comte de Barcelone*. Le commerce est à Barcelone d'une grande activité ; le nombre de navires de tous rangs entrés dans le port s'est élevé en 1820 à 3,838, dont 3,625 de caboteurs espagnols, 206 de l'étranger et sept *bâtiments de guerre*. » (*Mag. Pitt.* 1836, p. 239).

MARSEILLE (1596). — « Cette ville étoit gouvernée, ou plutôt tyrannisée par deux hommes, dont l'un nommé Charles de Casaux, qui étoit premier consul, et l'autre Louis d'Aix, Viguier, qui, contre la coutume et les priviléges des Bourgeois, se maintenoient depuis six ans (depuis 1590, FASCHER HADRIE.. TREMBLER PROCHES ISLES VUIDES) dans ses charges par les mêmes violences qu'ils y étoient montés. Ils avoient porté leur insolence jusqu'à faire brûler publiquement le portrait du Roi. Tout leur appui étoit le Roi d'Espagne, et ils étoient résolus, si on les attaquoit, de lui livrer (TRADITEUR) la place. Ils avoient même dans le port la flotte de l'amiral Doria, et une partie des soldats espagnols logés dans la ville. Pierre Libertat, corse de nation, très avant dans la confidence des deux tyrans, jusques-là qu'ils l'avoient fait capitaine de la porte Royale, qui étoit la seule que l'on tenoit ouverte tous les matins, jusqu'à ce qu'on eût été battre l'estrade pour éviter les surprises, résolut à traiter avec le duc de Guise pour lui livrer la ville. On prit pour le jour de l'exécution le dix-septième de février. Les mesures avoient été prises pour enlever Casaux et Louis d'Aix, qui ne manquoient jamais tous les matins d'aller eux-mêmes faire la visite des dehors de la place. Casaux s'étant trouvé mal la nuit, ne sortit point ce matin-là. Il n'y eut que Louis d'Aix qui fit la visite. Libertat envoya dire à Casaux que sa présence étoit nécessaire à la porte Royale. Casaux vint aussitôt accompagné de douze mousquetaires. Libertat qui n'avoit avec lui que deux de ses frères et deux de ses cousins, étoit entre les deux portes l'épée à la main. Casaux en l'abordant lui dit : *Hé bien capitaine, qu'est-ce que ceci ? Voilà bien du mouvement ? — Vous l'allez voir, Monsieur le consul*, répartit Libertat, et en même temps lui ayant donné de son épée au travers du corps, le jetta sur le carreau. (*a*) Les mousquetaires qui escortoient Casaux se mirent en défense, et tirèrent quelques coups sur Libertat : mais celui-ci, avec les quatre qui l'accompagnoient, les chargea avec tant de vigueur, qu'après avoir tué le sergent, il les mit en fuite, et aussitôt il cria : *Vive le Roi*. Le peuple dans la surprise répondit par le même cri, qui passa de rue en rue, et plusieurs royalistes vinrent en armes se joindre à Libertat... Louis d'Aix trouvant la herse abattue, vit bien que les choses alloient mal ; il va au pied de la muraille où il avoit posté 500 Espagnols, se fait tirer avec des cordes, et s'étant mis à la tête de sa faction, il marcha vers la porte Royale. Il fut repoussé par Libertat, et alla se retrancher dans le corps de garde de la Maison de Ville. Dans ce tumulte, Libertat envoya le capitaine impérial au duc de Guise pour l'avertir de ce qui se passoit, et le hâter de venir à son secours. Le duc accourant avec toute sa cavalerie, que l'infanterie suivoit à grands pas, et la herse ayant été levée, il se saisit de la porte. Louis d'Aix gagna la flotte de l'amiral Doria, qui, voyant la ville perdue, avoit pris le large. C'est ainsi que cette importante ville fut réduite à l'obéissance de son Souverain. Quand le Roi en apprit la nouvelle, il dit plein de joie : *C'est maintenant que je suis Roi*. En effet, tandis que cette porte étoit ouverte au Roi d'Espagne et au duc de Savoye, il en avoit tout à craindre..... » (*P. Daniel*, VIII. 215).

C'est maintenant que je suis Roi ! s'est écrié Henri IV en apprenant que Marseille l'avait reconnu roi. Un fait de même genre, mais d'une importance bien plus grande encore doit s'accomplir dans cette ville, et c'est pour y préparer les esprits que le PROPHÈTE DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOS (175) rappelle aujourd'hui aux Marseillais la conduite de leurs pères, non-seulement en 1596, mais aussi en 1815 ;

(*a*) Le corps de l'infortuné consul fut abandonné aux femmes et aux enfants, qui lui arrachèrent les yeux, le mutilèrent horriblement, et le traînèrent (EN TERRE NAGERA) jusques au cimetière de Saint-Martin, où ils l'inhumèrent avec des signes d'opprobre. La populace pilla ensuite sa maison et celle de Louis d'Aix. » (*Hist. de Marseille*, Fabre, II. 175).

Digitized by Google

car, dans son récit suivi en 40 vers sur les *Cent-Jours*, il ne signale la réaction royaliste qu'en parlant de Marseille : DEDANS LE POIL ENTRERA DE MARSEILLE (492). Voici les quatrains qui restent à accomplir : DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN PRENDRA TERRE AU TYRRENPHOCÉAN (734)..., D'OUVRIR PAR FOY PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRONE (663). Les hommes de FOY seuls font des miracles. Libertat, lorsque tout semblait désespéré, prit confiance dans la bonté de sa cause et rendit à Marseille la liberté avec son roi légitime. Dieu était avec lui comme il sera toujours avec les instruments de sa justice ou de sa miséricorde : LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, AUX DIEUX ASSEMBLEZ AVEC LES EXCUSEZ, CAHORS, MOISSAC IRONT LOING DE LA SERRE, REFUS LECTORE, LES AGENOIS RASEZ (695). — Cette révolution dans Marseille se fit en un instant, et TOUTE MARSEILLE cessa de *trembler* DE FRAYEUR.

« Toute cette expédition ne dura pas une heure et demie, et dans un si court intervalle, cette ville, qui paraissait auparavant *toute espagnole, devint toute française*. Doria se retira si précipitamment et avec tant de désordre, qu'*il laissa dans le port* 1,200 *Espagnols*. Pierre Libertat fut annobli et revêtu de la charge de Viguier. On composa une magnifique inscription, qui fut gravée sur du marbre, et attachée à la porte Royale, pour être un monument du service qu'il avoit rendu. Barthélemi son frère, dont la prudence et le courage avaient été fort utiles, obtint aussi des titres de noblesse... » (*L'Hist. Univ.* de J.-A. de Thou, t. X, p. 161-166).

229.

Par les contrées du grand fleuve Bethique
Loin d'Ibère au royaume de Grenade;
Croix repoussée par gens Mahométiques,
Un de Cordube trahira la contrade.

III. 20.

Les Mahométans, qui, par un contrat passé après leur défaite dans leur royaume de Grenade, ont obtenu de Ferdinand V la faveur de demeurer dans les contrées qu'arrose le Guadalquivir (*Bætis*), diront que Philippe III, en achevant l'œuvre de Gonzalve de Cardoue, a trahi la promesse qui leur a été faite. Mais ces Mahométans, chrétiens seulement à l'extérieur, auront repoussé la croix, ce qui sera la cause de leur éloignement de l'Espagne.

BETHIQUE. — *Bætis*, le Bétis, auj. le Guadalquivir (*W*). — IBÈRE. *Iberia*, anc. nom de l'Espagne (*W*). — GRENADE, prov. d'Espagne, avec le titre de ROYAUME, faisait partie de l'anc. *Betique*. C'est la dernière que les Maures aient possédée en Espagne (*Mac-Carthy*). — CORDUBE. *Cordoue* (*Corduba*), sur la rive droite de Guadalquivir, que l'on passe sur un beau pont en pierre de seize arches (*Id.*).

« Ferdinand V était déjà assis sur le trône de Castille lorsque la mort de don Juan, son père, le fit monter sur celui d'Aragon. Ainsi, l'Espagne se trouva sous un seul sceptre, au ROYAUME DE GRENADE près, qui était possédé par les *Mahométans*. Cette réunion des forces des chrétiens annonçait aux Maures la destruction de leur Empire... Plusieurs années furent employées à resserrer les Maures dans Grenade, leur capitale... Après la reddition de cette ville un grand nombre de ses habitans y restèrent et furent traités avec beaucoup de douceur. Le roi, qui, ne pouvant défendre ses sujets, leur avait du moins procuré par la capitulation (CONTRADE) le traitement le plus favorable qu'il lui était possible, eut permission de se retirer avec ceux qui voulurent le suivre. On lui donna pour retraite les Alpujarras, montagnes voisines, qui ne sont point dépourvues de terres fertiles et agréables. Ainsi, Grenade, après avoir été 779 ans sous la domination des Maures, retourna, en 1492, sous celle des chrétiens. On laissa quelques années aux Mahométans de Grenade la satisfaction de pratiquer leur religion; mais, à l'occasion de quelques émeutes, il leur fut enjoint de se faire chrétiens ou de quitter la ville et de se retirer en Afrique. Le plus grand nombre se soumit au baptême. Une guerre traitée de révolte qui éclata dans les Alpujarras fit porter la même alternative à ceux qui les habitaient. » (*Anquetil*. Hist. univ. VIII. 343).

Les choses étaient dans cet état lorsque Nostradamus publia son quatrain. L.-Philippe, usurpant la couronne de son neveu, est, pour le Prophète, LE MACÉDON (496), ou un nouveau Philippe de Macédoine. Un roi d'Espagne (DE CORDUBE, *la partie pour le tout*) achevant l'œuvre de Gonsalve DE CORDOUE est le nouveau de CORDUBE.

« *Gonzalves-Fernandez* DE CORDOUE, surnommé le *grand capitaine*, servit, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, à la conquête du ROYAUME DE GRENADE, où il se rendit maître de diverses places. Il se retira à GRENADE, où il mourut en 1515, à 72 ans, laissant une réputation immortelle de bravoure... » (*N. Dict. hist.*).

« *Philippe III*, roi d'Espagne, fils de Philippe II (DE CŒUR PUNIQUE), né à Madrid en 1578, monta sur le trône en 1598... L'expulsion des Maures fit encore plus de tort à la monarchie. Les restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étoient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres et utiles à la monarchie, parce qu'ils étoient laborieux chez une nation qui l'étoit peu. *On les accusoit d'être Musulmans au fond de l'âme, quoiqu'ils fussent chrétiens à l'extérieur. Les preuves assez incertaines qu'ils méditoient un soulèvement général et qu'ils avoient mendié à Paris et à Constantinople des secours puissans*, précipitèrent moins leur perte que la foiblesse du roi. Un arrêt sanglant parut le 10 janvier 1610, qui ordonnoit à ces malheureux de sortir de l'Espagne (LOIN D'IBÈRE) dans le terme de trente jours, sous peine de mort. A cet ordre, *plus d'un million de sujets* quittèrent l'Espagne, et avec eux disparurent les laboureurs, les négocians, une partie de l'industrie et des arts. Les proscrits proposèrent en vain d'acheter, de deux millions de ducats d'or, la permission de respirer l'air d'Espagne et de faire du bien à ce pays : le conseil fut inflexible, et bientôt la monarchie se ressentit de cette émigration. » (*N. Dict. hist.* 1789).

Et voilà comme on écrit l'Histoire ! — Feller copie cet article, mais il change çà et là un mot ou un chiffre. Il ne peut voir *plus d'un million* de Maures dans un coin de l'Espagne au milieu des populations chrétiennes, et il porte leur nombre à 200,000. Au lieu de « *Les preuves assez incertaines qu'ils méditaient un soulèvement général...*, » il met « quelques preuves qu'ils méditaient un soulèvement général... » Car un gouvernement ne se privera jamais sur un simple soupçon d'un nombre considérable de sujets utiles. Au lieu de « *Un arrêt sanglant parut*, » il écrit « Un arrêt parut, » réservant le mot *sanglant* pour les arrêts qui, dans les Etats protestants et chez les Turcs et les païens, arrachent aux catholiques leur religion, leur liberté, leur fortune et souvent leur vie. Il ne dit pas « qu'*avec les Maures disparurent les laboureurs, les négocians, une partie de l'industrie et des arts.* » Car, après leur départ, l'Espagnol ne manqua ni de nourriture ni de vêtements, et il sut forger une épée et tenir un pinceau. Il efface également les « *deux millions de ducats d'or*, » car un homme de bon sens ne trouve pas que la masse d'or la plus considérable puisse faire contre-poids à la plus petite question religieuse. — Le Prophète, auteur de *L'Histoire prédite et jugée*, prononce avec autorité son jugement dans toutes les questions controversées qui ont trait à la religion, et il affirme ici que ces GENS MAHOMÉTIQUES *repoussaient la* CROIX. Donc c'est avec raison « qu'*on les accusoit d'être Musulmans au fond de l'âme, quoiqu'ils fussent chrétiens à l'extérieur;* » mais, dans ce cas, ces GENS devaient ronger leur frein avec rage et accumuler en eux la haine pour le jour où ils pourraient ouvertement fouler au pied la CROIX. *Quelques preuves* de leurs intelligences avec les ennemis de leurs vainqueurs ont amené la mesure que le droit de conquête aurait pu faire prendre aussitôt la victoire, alors qu'on les traitait *avec douceur*, et on les a exportés avec leurs richesses d'un territoire que leurs ancêtres avaient envahi en faisant des chrétiens, les légitimes propriétaires du sol, autant de cadavres ou d'esclaves déshonorés.

Les écrivains hostiles à la religion et à la royauté enveloppent du même blâme deux faits assez semblables : cette expulsion des Maures et la révocation de l'Edit de

Digitized by Google

Nantes. Le Prophète aussi juge ces deux faits de la même manière : CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE, PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANS VIENDRA NUIRE, PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLE RESSAISIE (245) ; Louis XIV, chargé de détruire les temples et l'exercice public d'une religion changée par boutade, contraindra plutôt les cœurs endurcis que ceux de bonne foi qui se laisseront entraîner par l'éloquence douce et fleurie de Fénélon. — La vraie religion ne peut être tolérante pour l'erreur pas plus que la vérité ne l'est pour le mensonge. Ceux qui auront rendu inutile le sang de Jésus-Christ répandu pour le salut de tous, les souffrances des martyrs, le zèle des confesseurs, les exemples des bons, regretteront, un jour, de n'avoir pas vécu à une époque où l'on n'avait pas une liberté entière de se damner et de damner les autres.

230.

Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront asseurez.

VIII. 71.

Le nombre des astrologues deviendra si considérable que l'Etat et l'Eglise devront prendre des mesures contre eux et leurs livres. L'an 1607, le concile de Malines ajoutera à la sévérité des décrets portés à diverses reprises à partir de 1560, de sorte que nul astrologue ne sera assuré de n'être pas condamné par les hommes consacrés à Dieu.

GLOMES. — De *glomus*, troupe, réunion ; *glomero*, assembler en rond, grouper (*W.*). SACRÉES GLOMES. Troupe de gens consacrés à Dieu. (*Voir* LA GRANDE RUYNE DES SACREZ...722).

Ce quatrain est expliqué dans la *Vie de L.-Philippe* (*Introduction*, p. XIV). J'ajouterai ici seulement quelques preuves historiques, me réservant d'exposer, à l'explication des *Lettres à César* et *à Henry II*, le jugement que Nostradamus a porté sur l'astrologie :

« *Quant à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin, cognoistre des secrets obstruses de Dieu le créateur* (12)... *Toute inspiration prophétique reçoit son principal mouvant de Dieu le créateur* (20)... *Et aussi mon fils, je te supplie que jamais tu ne veuilles employer ton entendement à telles resveries qui seichent le corps et mettent à perdition l'âme, donnant trouble au foible sens : mesme la vanité de la plus qu'exécrable magie* (23)... OMNES ASTROLOGI PROCUL SUNTO (Qu'aucun astrologue ne touche à mon livre). » (173).

« L'astrologie est quelquefois permise et quelquefois défendue. Elle est permise quand elle prédit les éclipses du soleil et de la lune, les révolutions des saisons, le cours des étoiles et des planètes, leurs conjonctions, leurs aspects et leurs oppositions. Elle est défendue quand elle prédit avec assurance les choses casuelles et non nécessaires, ou celles qui dépendent de la volonté de Dieu ou de la liberté de l'homme, comme si elles étoient nécessairement causées par les astres ou par les autres corps célestes. De sorte qu'on ne peut pas douter que les dames de la cour de France, du temps de la Reine Catherine de Médicis, ne fussent superstitieuses, puisqu'elles n'eussent pas osé entreprendre quoique ce fût sans avoir auparavant consulté les astrologues.

» Le Pape Sixte V a renfermé dans sa Bulle, *Cœli et Terræ*, qui est du 7 janvier 1586, ce que l'Ecriture sainte, les Conciles et les Pères ont dit de plus exprès et de plus fort contre les devins et les astrologues judiciaires, et a enjoint aux Ordinaires des lieux et aux Inquisiteurs, de punir selon les Constitutions ecclésiastiques, et selon qu'ils le jugeront à propos, tous ceux qui se mêlent de prédire les choses à venir de quelque manière qu'ils le fassent.

» Le premier Concile provincial de Milan, en 1565, avait prié les princes et magistrats séculiers de chasser de leurs Etats et des lieux de leurs juridictions ceux qu'on appelle *Bohémiens* ou *Cingaros*, qui entreprennent de dire la bonne aventure. Le Concile provincial de Malines, en 1607, les appelle *Egyptiens*, et veut qu'on les punisse avec autant de rigueur que les malfaiteurs et les enchanteurs. » (*Traité des superstitions*, par J.-B. Thiers, I. p. 211-222).

» Sixte V défendit l'astrologie judiciaire qui était alors en vogue à Rome ; et quelques gens d'assez bonne famille, et protégés par des cardinaux, furent condamnés aux galères pour s'être amusés depuis ces défenses à cette science imaginaire. » (*Vie de Sixte V.* II. 16).

« L'*astrologie* est née de l'*astronomie*... L'*astronomie judiciaire* était tellement en vogue sous la reine Catherine de Médicis, qu'on n'osait rien entreprendre d'important sans avoir auparavant consulté les astres ; *et sous les règnes de Henri III et de Henri IV* (après la mort de Nostradamus), il n'est question dans la cour de France que des prédictions des astrologues. » (*Dict. des Origines*).

« Des historiens ont écrit que le vieux La Brosse avoit été trouver le duc de Vendôme, et lui avoit donné avis que le Roy étoit menacé le jour suivant de quelque accident funeste, et que sur cet avertissement, M. de Vendôme étoit allé le vendredy au lever du Roy, et l'avoit conjuré de ne pas sortir de la journée. Mais M. de Vendôme a dit que cela étoit faux, et que La Brosse ne lui en avoit jamais parlé. Le duc de Vendôme m'a confirmé que La Brosse lui avoit bien dit après ce malheureux accident qu'il l'avoit prévu par l'horoscope de Sa Majesté, comme font tous les astrologues quand les choses sont arrivées ; mais non pas qu'il l'en eut averti la veille pour le dire à Sa Majesté. » (*Registre-Journal de Henri IV.* Note. Mém. coll. Michaud-Poujoulat. 2e série. I. p. 585).

Les prédictions de Nostradamus ont été imprimées avant les évènements annoncés, et ce n'est pas leur obscurité qui empêche d'imprimer dès aujourd'hui l'interprétation de plus de trois cents quatrains sur l'avenir.

231.

Clergé Romain l'an mil six cens et neuf,
Au chef de l'an feras élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu,
Qui onc ne fut si maling.

X. 9 1.

Le Sacré-Collège, au jour de Pâque (l'année en France commençant ce jour-là, au temps de la prophétie, ce qui devait durer jusqu'à l'an 1564), entrera au Conclave pour élire Sixte V, de la Compagnie des Cordeliers, dont le vêtement est NOIR GRIS. Jamais Pape n'aura déployé un esprit plus malin pour arriver à son but, et ne se sera montré après plus méchant.

AU CHEF DE L'AN. — « En France, jusqu'à l'année 1564, on commençait l'année à Pâques, ou plutôt au Samedi-saint, après la bénédiction du cierge pascal. » (*Mag. Pitt.* 1833, p. 46). — « L'année 1564 fut la première qui commença par le mois de janvier à la Romaine, selon l'Edit qu'on en fit pour donner un point fixe aux années, et remédier aux inégalitez qu'on y voyoit quand elles commençoient comme auparavant à Pasques, qui est une feste mobile. » (*P. Maimbourg*. Hist. du Calvinisme, p. 306).

ELECTION D'UN GRIS ET NOIR. — « Religieux de l'ordre de saint François, nommés Frères Mineurs, *Conventuels* ou *Cordeliers*. Leur habit est une robe GRISE tirant sur le NOIR... La couleur est de GRIS composé de NOIR naturel et de blanche. » (*Ordres religieux*. II. p. 362, 366).

DE LA COMPAGNIE ISSU. — « *Compagnie*, assemblée de personnes. *Conventus* (*Joubert*). *Conventuel* vient de *conventus*.

MALIN. — « *Malin*, 1° rusé ; 2° qui a une influence nuisible » (*W.*).

« *Sixte V* naquit le 15 décembre 1521, près du château de Montalte. Il gardoit les pourceaux, lorsqu'il vit un Cordelier conventuel qui étoit en peine du chemin qu'il devait prendre pour aller à Ascoli. Il le suivit et témoigna une si grande passion pour l'étude qu'on l'instruisit. Ses talents répondant aux soins qu'on prenoit de lui, on le revêtit de l'habit des Cordeliers. Le frère *Félix* fut fait prêtre en 1545... S'étant brouillé avec le Sénat de Venise, où il était inquisiteur, et avec les religieux de son Ordre, il fut contraint de s'enfuir de cette ville. Comme on le raillait sur cette évasion précipitée, il répondit qu'*ayant fait vœu d'être Pape à Rome, il n'avoit pas cru devoir se faire pendre à Venise*. A Rome, il fut procureur général de son Ordre. Alexandrin, son disciple et son protecteur, ayant obtenu la tiare sous le nom de Pie V, se souvint de Montalte, et lui envoya en Piémont un bref de général de son Ordre. Il l'honora ensuite de la pourpre romaine. » (*N. Dict. Hist.*)

« Les Cardinaux tinrent Consistoire le soir du même jour que Grégoire mourut. Ils s'assemblèrent le jeudi et vendredi suivants.

Digitized by Google

Le cardinal de Côme dit la messe le lendemain, à l'issue de laquelle il se tint encore un Consistoire où furent admis l'ambassadeur de l'Empereur, et le cardinal d'Est, au nom du roi très-chrétien. Le lendemain, qui étoit le dimanche des Rameaux, il n'y eut pas de Consistoire; il y en eut les trois jours suivants, au dernier desquels on donna audience au nouvel ambassadeur de France. Le Samedi-saint, 20e du mois, l'ambassadeur d'Espagne eut une audience dans ce Consistoire. Pendant les dix jours que dura la cérémonie des funérailles du défunt Pape, ceux qui prétendoient lui succéder s'intriguèrent fort avec leurs amis pour l'avancement de leurs affaires. Montalte étoit celui qui se donnait le moins de mouvement, et qui cependant ne laissoit pas de penser à la papauté. Il tenoit une route si particulière pour y arriver, que personne ne pouvoit s'imaginer qu'il en eut la moindre idée... Dans la distribution des chambres du Conclave qui sont toujours tirées au sort, la sienne se trouva au milieu de celles qui étoient échues aux principaux officiers. Sitôt que le maître des cérémonies eut fait la distribution des logements, on fut se réjouir avec Montalte, comme si ce que le hazard venoit de faire pour lui eût été le prélude de son exaltation.

» *Enfin, le vingt-unième jour du mois d'avril, qui étoit le Dimanche de Pâques*, on dit une messe du Saint-Esprit et tous les cardinaux, qui n'étoient alors que trente-neuf à Rome, s'en allèrent processionnellement dans le Conclave après la messe. Les cardinaux d'Autriche arrivèrent le même jour en poste, et y entrèrent aussi sur le soir...

» Les cardinaux s'assemblèrent le lundi d'assez bonne heure dans la Chapelle Pauline, où, après avoir tous communié de la main du cardinal Farnèse, qui célébra la messe comme leur doyen, on procéda au scrutin, dans lequel le cardinal d'Albano eut treize voix. Les cardinaux se retirèrent ensuite dans leurs cellules pour dîner, et puis on négocia en faveur de plusieurs sujets... Montalte se tenoit enfermé dans sa chambre, comme s'il n'eut pas été dans le Conclave. Il sembloit qu'il fut oublié et abandonné de tout secours humain; semblable au paralytique de l'Evangile qui n'avoit personne qui le jettât dans la piscine. Il sortoit rarement, et quand il alloit dire la messe, ou à la Chapelle Pauline pour assister à quelque scrutin, il paroissoit si peu intrigué, qu'on eût dit qu'il n'eût pris aucun intérêt dans tout ce qui se passoit au Conclave. Mais il n'en travailloit pas moins à l'avancement de ses affaires, quoiqu'il parût n'y pas penser. Lorsqu'il rencontroit un cardinal attaché aux intérêts de Saint-Sixte, il lui disoit que les cardinaux devoient élire un sujet qui lui fut agréable; que le sacré Collège devoit avoir cette déférence-là pour témoigner le respect que tous ses collègues devoient avoir pour la mémoire de Grégoire XIII son oncle, qui avoit gouverné l'Eglise avec tant de zèle et de charité. Lorsqu'il trouvoit aussi quelqu'un des amis de Farnèse, il faisoit son éloge, et lui disoit avec étonnement qu'il ne comprenoit pas comment il n'étoit pas encore élu. En présence des domestiques du cardinal de Médicis, il parloit de leur maître comme de celui de tout le Collège qui avoit le plus de mérite. Enfin il disoit du bien de tous les cardinaux, et s'étendoit encore plus sur les louanges de ceux qu'il ne croyoit pas de ses amis, ou qui avoient le plus de crédit dans le Conclave. Montalte n'eut pas sitôt appris par la bouche du cardinal Alexandrin, en présence d'Est et de Médicis, l'intention qu'ils avoient de l'élire, qu'il lui prit une toux à faire croire qu'il alloit rendre l'âme; ce qui l'obligea de leur dire que son règne seroit de peu de jours, et qu'outre la difficulté continuelle qu'il avoit à respirer, il ne se connoissoit pas assez de force pour soutenir un si pesant fardeau; que son peu d'expérience dans les grandes affaires le rendoit absolument incapable de se charger de celles de l'Eglise, à moins d'y avoir de l'assistance et du secours. Ces cardinaux lui répondirent que Dieu lui donneroit la force dont il avoit besoin pour gouverner l'Eglise. Il continua à leur dire qu'il ne se résoudroit jamais à accepter le souverain Pontificat dont il étoit indigne, s'ils ne lui promettoient auparavant de ne le point abandonner et de gouverner conjointement avec lui. Le cardinal de Médicis lui ayant dit : Hé bien, nous vous aiderons; il lui répondit : Si vous me faites Pape, vous vous placerez vous-même sur le Saint-Siège, et nous partagerons ensemble le Pontificat; je n'en aurai que le nom et le titre; je serai le Pape en apparence, et vous en aurez l'autorité et le pouvoir. Ce discours engagea encore plus ces trois cardinaux dans les intérêts de Montalte, et les obligea encore à presser son élévation... Le mercredi vingt-quatrième d'avril, il fut porté sur les trois heures dans l'église de Saint-Pierre... Tout le monde disoit : Ce n'est pas là le cardinal de Montalte, que nous voyions tomber de foiblesse par les ruës; ce n'est pas là cet homme qui ne se pouvoit tenir sur ses jambes, et qui avoit la tête toujours penchée sur une épaule : car, quelle apparence qu'il nous parût aujourd'hui si droit et si majestueux? Et en effet, il n'y a jamais eu d'exemple d'un changement si subit et si extraordinaire... Alexandrin lui dit là-dessus un peu trop librement : Votre Sainteteté ne parloit pas hier ni avant-hier avec tant de force qu'aujourd'hui. C'est, lui répartit Sixte, que je n'étais pas hier Pape ni avant-hier, et que je le suis à l'heure qu'il est... Le cardinal de Médicis dit à ses collègues : Je prévois qu'il se forme un grand orage sur nos têtes, et que chacun doit songer à se mettre en sûreté. Il parut le lendemain deux Pasquinades. Dans la première, Pasquin tenoit une rave rompuë, et disoit : Qu'on me rompe la tête comme à cette rave, *si jamais moine devient Pape*. La seconde le représentoit avec une assiette couverte de cure-dents; et Marforе lui demandant où il les portoit : Je les porte, lui répondit-il, aux cardinaux Alexandrin, Médicis et Rustieucci, qui en ont besoin. Lorsque les Italiens se veulent moquer de quelqu'un, dont le dessein et l'entreprise n'ont pu réussir, ils lui présentent un cure-dent. » (*Vie de Sixte-Quint*, 311-387).

« Sixte V. *On ne vit jamais un* homme ni plus exact ni *plus sévère* que lui : aussi, la rigueur de sa justice apporta la seureté dans la campagne et l'abondance dans la ville. S'il permettoit des divertissemens du carnaval, c'étoit en faisant dresser des potences pour punir les insolens et les licencieux. » (*Moréri*).

Un quatrain sur les SEPT enfants de Henri II qui, par ce vers : SERONT PRINS SEPT FAIT ARISTOCRATIQUE, LE PÈRE ET FILS MORT PAR POINTE AU COLLIER, s'*adapte* à une foule d'autres sur la même époque, et en particulier aux neuf autres qui ont le nombre SEPT, parle de Sixte V, le CHEF PÉROUSE (206). (*Perosus*, qui hait beaucoup, qui est beaucoup haï). Le Prophète a donc connu *l'époque précise* du règne de ce Pape qui devait avoir des rapports non-seulement avec le dernier des SEPT (202), mais aussi avec son héritier Henri IV, car il est dit qu'il souhaitera le triomphe de ce prince sur les Espagnols : VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE ET LES HOIRS ROMULIDES (221). — Maintenant, le Prophète fixe l'élection d'un Pape à l'an 1609, et il n'y a pas eu d'élection dans cette année-là. Paul V, élu en 1605, mort en 1621, qui n'a pas été élu au CHEF DE L'AN et n'appartenait pas à une COMPAGNIE DE GRIS ET NOIR, ne peut être le Pontife du quatrain. — SI A MA SUPPUTATION DES AGES JE FAILLOIS... (52), a dit Nostradamus, comme s'il n'était pas sûr des époques; mais il a dit aussi : *Possum non errare, falli, decipi* (16) (*je ne puis errer, être abusé, être trompé*). Il faut donc qu'il ait fixé à dessein une époque pour une autre, en employant une ère différente de celle qui est en usage. C'est ainsi que, bien qu'il devait fixer la fin du monde à l'an 1999 dans un quatrain publié en 1558 (926), il dit dans sa *Lettre à César*, dès 1555, que ses Centuries : SONT PERPÉTUELLES VATICINATIONS POUR D'ICY A L'AN 3797 QUE POSSIBLE FERA RETIRER LE FRONT A QUELQUES-UNS EN VOYANT SI LONGUE EXTENSION... AURA INTELLIGENCE (29). Il aurait fixé pour toujours *le front* de ses lecteurs sur son livre si après avoir dit aux Français que l'élection d'un Pape s'ouvrirait à Pâque (CHEF DE L'AN *pour eux*), que l'élu serait un moine vêtu de NOIR GRIS, un moine MALIN étant d'un esprit *rusé* et *méchant* comme jamais on n'en a vu (QUI ONC NE FUT SI MALING), il avait ajouté : Cette élection aura lieu en l'an 1585.

L'an 3797 correspond à l'an 1999, en faisant partir une ère d'Abraham, Isaac et Jacob, pour embrasser la durée des deux peuples de Dieu. Espérons que l'on trouvera une explication satisfaisante de cette époque 1609 mise pour 1585. Le Prophète a dit que l'on AURA INTELLIGENCE de son livre (29), NONOBSTANT QUE SOUS NUÉE SERONT COMPRINSES LES INTELLIGENCES : « *Sed quando submovenda erit ignorantia*; » LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (39), SERA COMPRINS PAR LE COURS DU TEMPS APRÈS LA TERRENNE MIENNE EXTINCTION, PLUS SERA MON ESCRIT QU'A MON VIVANT, CEPENDANT SI A MA SUPPUTATION DES AGES JE FAILLOIS, etc... (52). — Le quatrain qu'on interprète ici aurait été COMPRINS du VIVANT de l'auteur tout aussi bien qu'APRÈS *sa terrestre* EXTINCTION s'il n'avait mis 1609 pour 1585. C'est là, et là seulement, que gît la difficulté qu'il nous donne à soulever : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. En attendant, reconnais-

Digitized by Google

sons déjà que Sixte V, le CHEF PEROUSE, est bien celui dont il est dit : *Sera* ELECTION D'UN GRIS ET NOIR DE LA COMPAGNIE ISSU, QUI ONC NE FUT SI MALING. (*a*)

Aujourd'hui que le Prophète n'a plus les mêmes raisons pour *éloigner* le lecteur, il dit L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX pour l'époque de la persécution française. Il prend même soin d'avertir qu'il emploie le style Grégorien inventé en 1585, vingt ans après sa mort : LES DIX KALENDES D'AVRIL DE FAIT GOTHIQUE (I. 42). C'est, en effet, en laissant le *vieux style* pour le *nouveau*, qu'il a dit que la première Restauration durerait du mois d'AVRIL 1814 au mois de MARS 1815 (298); que la comète apparue en 1861 EN CASTOR ET POLLUX se montrerait *le jour de la barque :* EN NEF (626), ou le *jour de la Saint-Pierre*...

232.

Le lys Dauffois portera dans Nancy, Jusques en Flandres électeur de l'Empire, Neufve obturée au grand Montmorency, Hors lieux prouvez délivre à clere peine.

IX. 18.

Louis XIII, le premier à partir de la prophétie qui aura le titre de Dauphin, dirigé par le ministre-roi Richelieu, se portera dans Nancy, qu'il réunira à la France. En s'emparant de Trèves sur les Espagnols, pour maintenir cette ville sous l'obéissance de l'électeur par excellence de l'Empire, il fera que celui-ci, enlevé par les Espagnols, sera conduit jusques en Flandres. Durant ces évènements la révolte du dernier et du plus illustre des grands Montmorency ayant été close aussitôt qu'ouverte, il sera livré à une exécution célèbre hors des lieux approuvés dans la condamnation.

Ce quatrain a vivement frappé les esprits lors de son accomplissement, et cela s'explique dès qu'on a jeté un regard sur l'histoire.

« 1632. — 12 *juin*. Le maréchal d'Efflat met garnison françoise dans Hermenstein pour l'ELECTEUR de Trèves. Le 13, Monsieur entre en armes dans le royaume par la Bourgogne. Le duc de Lorraine s'étoit engagé à soutenir ce prince, dans l'espérance d'un grand secours qu'il attendoit d'Allemagne, et d'un autre de FLANDRE que les Espagnols devoient lui fournir. La promptitude avec laquelle le roi prévint le duc le déconcerta, et d'abord Pont-à-Mousson fut rendu au roi. — 26 *juin*. Traité de Lyverdun, par lequel le duc donne en dépôt au roi Jametz et Stenai. Monsieur, dans sa révolte, avoit fait grand fond sur le duc de MONTMORENCI, gouverneur de Languedoc : ce seigneur, loin de contenir dans le devoir la province dont le roi lui avoit confié le gouvernement, l'engagea à la rebellion dans l'assemblée des Etats qu'il tenait à Pezenas, et se déclara le *chef des révoltés*. — 22 *juillet*. *Le soulèvement éclata par* la surprise de Montréal, de Lusignan, etc., par la révolte des châteaux de Béziers, de Beaucaire, de Lunel, etc., par celle des évêques d'Albi, d'Usez, de Nismes, de Lodève, et à leur exemple, de beaucoup de seigneurs et de gentilshommes. — 20 *août*. Cependant la ville de Trèves se rendit après quatorze jours de siège au maréchal d'Estrées, qui y rétablit l'autorité de l'ELECTEUR. — 1er *septembre*. Combat de Castelnaudari, ensuite duquel l'armée de Monsieur se dissipe. Le duc de MONTMORENCI y est fait prisonnier tout couvert de blessures. — 1er *octobre*. Accord signé entre le roi et Monsieur, après que ce prince eut consenti à demander pardon à Sa Majesté. — 30 *octobre*. Le duc de MONTMORENCI, condamné à mort, est exécuté à Toulouse. — 18 *novembre*. Monsieur, irrité de ce que le roi lui avoit refusé la grâce du duc de MONTMORENCI, sort de nouveau du royaume.

» 1633. — 21 *juin*. Saint-Chaumont, lieutenant-général des armées du roi, force Fridemberg en faveur de l'ELECTEUR de Trèves.

» 1633. — Le duc de Lorraine donna de nouveaux sujets au roi d'entrer dans ses Etats à main armée. Le 2 décembre, le roi commence le siège de NANCY. Le 6, le traité qu'on appelle le traité de NANCY fut enfin conclu. Le 24 septembre les troupes du roi entrent dans NANCY, le roi y fait son entrée le lendemain. Le 4 octobre, l'ELECTEUR de Trèves, que les Espagnols avoient toujours poussé à toute outrance, rentra dans cette ville que les François lui avoient reconquise. Il reçut en entrant les clefs de la main des habitans et les remit aussitôt à Monsieur de Bussi-Lamet, *commandant pour le roi dans l'électorat de Trèves*, en lui disant : « Je les ai confiées au roi et le roi à vous ; je vous prie de les garder à Sa Majesté. » Environ deux mois après, l'ELECTEUR, par un acte public, témoigna sa reconnoissance pour le roi, qui l'avoit protégé contre les Espagnols et ses autres ennemis.

» 1634. — Le duc de Lorraine va joindre les Impériaux. Le roi, durant ce tems-là, poussoit toujours ses conquêtes en Lorraine. Le 16 septembre, le roi établit un conseil souverain à NANCY.

» 1638. — Un évènement, qui eut de très grandes suites, fut la surprise de Trèves par les Espagnols et l'*enlèvement de l'*ELECTEUR, *qui fut conduit à Bruxelles* (FLANDRES). Jusque-là il n'y avait point eu de *rupture ouverte* entre la France et l'Espagne ; mais la prison de l'ELECTEUR produisit la guerre qui dura depuis cette année jusqu'à la *paix des Pyrénées* (248) La jonction des deux armées de France et de Hollande auprès de Maëstricht jeta la consternation dans tous les Pays-Bas ; on fit semblant d'aller assiéger BRUXELLES (243), mais on rabattit sur Louvain... » (*P. Daniel.* VIII. 376-384).

Après avoir reconnu par l'ensemble de cette époque que les nombreux évènements renfermés dans le quatrain s'accomplissaient à la fois, revenons sur les détails pour en faire ressortir la précision et l'importance.

Le lys Dauffois portera dans Nancy, Jusques en Flandres électeur de l'Empire...

LE LYS DAUFFOIS. — Ce LYS ne peut être qu'un LYS de la maison de France, un LYS qui ait porté le titre de Dauphin (DAUFFOIS est pour *Dauphinois*, comme USTAGEOIS pour *Ustarigeois*, 530. Ces mots sont syncopés pour le vers).

« *Dauphiné*. Gui VIII, comte de cette province, prit le nom de *Dauphin*. Ses descendans en firent leur nom de famille ; il devint même un titre de dignité, et enfin le nom de toute la province. Humbert II donna le Dauphiné au roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînez de nos rois en porteroient le nom et les armes. Philippe investit son petit-fils Charles, depuis roi de France, V de ce nom. Ce transport se fit l'an 1349. Vingt fils aînez de nos rois ont été dauphins... Henri II avait été dauphin. Son fils François, depuis roi, et II de ce nom, était nommé Monseigneur le duc, avant que son père fût roi. Lorsqu'il devint dauphin, parce qu'il avoit épousé Marie-Stuart, reine d'Ecosse, on l'appella le roi dauphin, jusqu'à ce qu'il parvint à la couronne. Le roi *Louis XIII* et le roi Louis XIV ont porté, dans leur enfance, la qualité de Dauphin. » (*Moréri*).

Nostradamus vit à BLOIS (p. 10) celui qui portait le titre de Dauphin ; il sut que cette MAISON DE SEPT n'aurait pas d'autre dauphin et que le roi DE NAVARRE succèderait au dernier Valois, sans avoir porté ce titre, et que son fils, Louis XIII, serait le premier LYS DAUFFOIS. — Charles V, le premier dauphin de la maison de France, conserva ce titre, même étant au trône ; Jeanne d'Arc lui dit :

« Gentil *Dauphin*, j'ai nom Jeanne la Pucelle ; le roi du ciel m'a envoyée pour vous secourir ; s'il vous plaît me donner gens de guerre, par grâce divine et force d'armes, je ferai lever le siège d'Orléans, et vous mènerai sacrer à Rheims malgré tous vos ennemis. (A RHEIMS ET AIX SERA RECEU ET OING APRÈS CONQUESTES, 486). C'est ce que le roi du ciel m'a commandé de vous dire, et que sa volonté est que les Anglais se retirent en leur pays et vous laissent paisible dans votre royaume, comme en étant le vrai et unique et

---

(*a*) En corrigeant les épreuves, je fais la réflexion que le TRADUCTEUR doit avoir, plus que personne, des grâces d'état pour rendre LE CAS PLUS ESCLAIRCY ; et je trouve cette explication que je livre au lecteur pour ce qu'elle vaut.

Toutes les éditions ont le dernier vers de sept pieds au lieu de dix : QUI ONC NE FUT SI MALING ; et *ce vers est le seul* dans toutes les Centuries C'est-à-dire le seul de près de 4,000 *qui soit trop court*. Certainement Nostradamus n'a pas fait sans motif cette exception singulière précisément dans le quatrain où *il donne un nombre qu'il sait trop long*, puisqu'il a prédit que Sixte V serait pape en 1589, sous Henri III et sous Henri IV. Si c'est pour marquer qu'il faut *retrancher* des années au nombre 1609 qu'il a *retranché* lui-même à ce dernier vers un mot ou deux, il faut qu'il indique quelque part dans ce même quatrain, et par un moyen à lui, ayant un rapport assez direct avec ce fait d'un vers qui n'a pas toutes ces lettres, quel est *le nombre d'années à retrancher*.

Le vers : AU CHEF DE L'AN FERAS ÉLECTION, ou comme on voit dans des éditions autre que celle de 1566 : AU CHEF DE L'AN FERA ESLECTION, renferme en germe toute la prophétie du quatrain. *Il a toutes ses lettres*, et il en a 28. Retranchez 28 de 1609, et vous avez 1585 l'année même de l'ÉLECTION AU CHEF DE L'AN (?)

Digitized by Google

légitime héritier ; que si vous en faites offre à Dieu, il vous le rendra beaucoup plus grand et florissant que vos prédécesseurs n'en ont joui, et prendra mal aux Anglais, s'ils ne se retirent. » (*Bouys*, 164).

Ceux qui ne veulent pas admettre l'intervention toute puissante de Dieu dans les affaires humaines, ont sans doute oublié ce fait. Ils se le rappelleront si jamais ils le voient se reproduire. — Nostradamus n'a pu sans motif appeler Louis XIII le Dauffois. C'est que, pour lui comme pour tout le monde, le vieux cardinal Richelieu était le vrai roi de France. Ce ministre est le vieux ange, noir (roi) de physionomie, et auprès de ce *Lucifer*, Louis XIII n'est qu'un prince : Et Liqueduct et le prince embaumés (233-235).

Portera dans Nancy, etc. — Le sens des quatrains est perplex (7). Le lys Dauffois n'a point *porté* dans Nancy puis jusques en Flandres l'Electeur de l'Empire ; mais en se *portant* de sa personne dans Nancy, il a posé la cause qui a conduit l'Electeur de l'empire jusques en Flandres.

« *Nancy*, ville capitale de la Lorraine, ancienne demeure des ducs. Elle fut extrêmement fortifiée l'an 1587, pendant les guerres civiles de France. La France entra en possession de cette ville l'an 1633, par cession de Charles IV duc de Lorraine ; depuis, elle a été rendue au duc Léopold, à présent régnant, par le traité de Riswick, conclu l'an 1697. » (*Moréri*).

Ainsi cette ville, jusque-là indépendante, a été réunie à la France par le lys Dauffois *porté* dans Nancy. On reverra ce fait et ses suites dans un quatrain sur les premières années de Louis XIV : Le grand conflict qu'on appreste a Nancy (249).

Jusques en Flandres Electeur de l'Empire. — Flandre. Le Prophète, qui a vu ce pays aux mains des Espagnols, a prédit que le roi d'Espagne ferait entrer de ce côté ses armées en France contre Henri IV : De l'Orient viendra de cœur Punique fascher Hadrie (221), et que ce pays serait encore le règne Hispannique sous Louis XIII, dont la mère irait mourir misérablement à Bruxelles (236, 237) ; que sous Louis XIV ceux de Gand marcheront contre Anvers (240), et qu'à la suite de cette guerre civile, ce pays recouvrerait son indépendance. — En 1830, le ciel étant devenu obscur tout a un coup en Flandres, le duc d'Orléans : Celuy qu'aura tant d'honneurs et caresses a son entrée de la Gaule Belgique (498) aidera à la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, comme cela avait existé sous Napoléon Ier, Le grand prince Belgique (455).

« Flandres. — Province et *premier comté* des Pays-Bas (*Moréri*). *Pays-Bas*, faisoient partie de la Gaule Belgique. (*Id.*). — Bruxelles, ville des Pays-Bas, étoit la demeure du prince ou du gouverneur que le roi d'Espagne avoit dans les Pays-Bas (que nous appelons en général du nom de Flandre. *Voltaire*, t. 42). » (*Id.*).

« Electeur de l'Empire. — *Trèves*, sur la Moselle, ville d'Allemagne, avec archevêché et *électorat* de l'empire. L'archevêque de Trèves est un des trois électeurs ecclésiastiques, et en cette qualité prince de l'Empire et seigneur temporel de ses Etats. Il précède l'électeur de Cologne, et possède plusieurs autres avantages. Il a droit d'opiner *le premier* aux élections. Dans les diètes et dans les assemblées électorales, il a sa séance particulière *vis-à-vis* de l'Empereur, entre les deux bancs des autres électeurs qui sont à droite et à gauche. Les Etats de cet archevêque sont entrecoupés par les places et les châteaux que le roi très-chrétien possède dans l'étendue de sa principauté et le long de la Moselle : Ce qui engage Sa Majesté à le secourir lorsqu'il est attaqué. » (*Moréri*).

Ainsi, la Flandres désigne excellemment les Pays-Bas et Bruxelles. Ainsi, l'Electeur de l'Empire par excellence est celui de Trèves. Seul entre tous les *électeurs*, il avait droit à la protection de la France ; c'est donc lui seul qu'on a dû voir dès la publication des Centuries dans ces mots : Le lys Dauffois portera dans Nancy, Jusques en Flandres electeur de l'Empire.

Neufve obturée au grand Montmorency, Hors lieux prouvez delivre à clere peine.

Neufve obturée. — *Obturo*, boucher, bondonner, mettre un tampon. *Fig.* — *amorem edendi*, assouvir la faim (*W.*). Evidemment le substantif, dans cette suppression, est sous entendu. Mais quel est-il ?

« L'exécution de Montmorenci se devoit faire en la place du Palais ; le Roy changea le lieu, et voulut que ce fut dans la Maison-de-Ville, *porte close*. » (*Les vrayes Centuries*. Besongne, 1691).

« L'histoire nous dit que le duc de Montmorency fut renfermé dans les prisons de l'Hôtel-de-Ville nouvellement bâti : *neuve obturée*. » (*Bouys*, 1806, p. 101).

Bien que Eug. Bareste ait copié mot à mot cette dernière explication, en 1840, je ne l'admets pas ; d'abord parce qu'elle aurait été trouvée dès 1691, si en effet l'Hôtel-de-Ville avait été alors une *prison* neufve, et puis parce qu'elle ne rentre pas dans la manière du Prophète. Le mot *chose* se sous-entend presque toujours en latin, et Nostradamus a dit : Fais et deffais (302) pour *choses faites et défaites*. Il ne met pas dans ce dernier exemple le féminin comme dans neufve obturée, précisément parce que pour faire remarquer qu'il sous-entend parfois le mot *chose* ou *negotium*, qui est neutre en latin, il a dit : Par le decide de deux choses bastards (527). Neufve obturée est donc pour une *chose nouvelle* ou *récente*, *ayant été fermée*. On dit : *Les débats sont ouverts, sont fermés, sont clos ;* c'est *une affaire terminée, conclue, close ;* Ouverte guerre (444). La révolte encore *toute récente* ayant été *close*, le grand Montmorency est *livré* au bourreau. Le jeune Ogmion qui renverse Philipp. (521), est la portée neufve à laquelle ce roi lui-même a donné naissance dans les derniers jours de son règne (525). Ce règne était le neuf empire (522) ; il a été remplacé par celui de Napoléon III : En terre neufve bien avant Roy rentré (633). On verra : Le figulier cherchant argille, neufve (750). *Tanquam vas figuli confringes eos*. Ps. II.

Grand Monmorency. — « Sur l'échafaud de Toulouse finit la postérité directe des grands Montmorencis. » (*H. de France*. H. Martin).

« Montmorency, né en 1595, fut fait amiral de France dès l'âge de 18 ans. Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer, près de l'île de Rhé, et reprit cette île dont ils s'étaient emparés. En 1628, il remporta un avantage non moins considérable sur le duc de Rohan, chef des Huguenots (Le chef Nemans qui tant sera terrible, 232 *bis*). Lieutenant-général en Piémont, il mit les Espagnols en déroute. Cette victoire fut suivie de la levée du siège de Casal et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités l'égarèrent ; il se flatta de pouvoir braver le cardinal de Richelieu, etc... » (*Feller*).

La révolte, *ouverte* le 22 juillet, est *fermée* le 1er septembre suivant après moins de quarante jours.

Hors lieux prouvez délivré a clere peine. — Prouvez, de *probo*, approuver (*W.*). — Délivré. C'est le mot même de la condamnation à mort ; il est pour *livré*. — A clere peine, à une peine célèbre ; illustre.

« *Texte de la condamnation de* Montmorency. Est condamné à estre deslivré es mains de l'exécuteur de la haute justice qui luy tranchera la teste sur un échafaud dressé à la place de Salin. »

« Clair, *clarus*, illustre, recommandable ; un vieux livre a pour titre : *Les Femmes claires*. » (*Mag. Pitt.*, 1838, p. 99).

C'est dans ce sens qu'on dit : *les causes célèbres*. Une explication si simple a échappé au premier interprète du quatrain qui a dit ce que MM. Bouys et Bareste ont répété :

« D'un seul coup l'exécuteur, nommé Clairepeine, comme le marque Nostradamus, luy abattit la tête. » (*Besongne*, 1691).

Revenons encore sur l'ensemble du quatrain.

1632. « La nouvelle de l'entrée de Monsieur en Bourgogne ne détourna pas l'orage qui fondait sur la Lorraine. Le Roi et le cardinal se contentèrent de détacher le maréchal de la Force à la poursuite de Gaston et allèrent droit à Nancy. *En huit jours la campagne* de Lorraine fut terminée. Nancy fut investi le 24 juin : le 26, le duc achetait le salut de sa capitale et la paix, en remettant au roi, pour quatre ans, les places fortes de Stetnai et de Jametz, et en lui vendant le comté de Clermont en Argonne, dont les défilés séparent le Verdunois de la Champagne. Le traité du mois de janvier précédent

Digitized by Google

fut confirmé à tout autre égard. Le roi envoya Schomberg contre Monsieur par un autre chemin que la Force, afin que ces deux maréchaux enfermassent Gaston entre eux : il chargea le maréchal d'Effiat (le père du JEUNE Cinq-Mars, 233-234) de reprendre les opérations commencées par la Force et Schomberg dans la province du Rhin, et repartit pour Paris le 7 juillet.

» Le maréchal d'Effiat mourut le 27 juillet comme il s'avançait dans le Palatinat à la tête de 27,000 combattants, dont 4,000 fournis bien à contre cœur par le duc de Lorraine (NANCY)... L'armée française, commandée par d'Estrées, après avoir sommé en vain les Espagnols d'évacuer Trèves, que son prince (ÉLECTEUR DE L'EMPIRE) avait placée sous la protection de Louis XIII, entreprit le siège de cette ville ; les capitaines espagnols du Luxembourg ne réussirent point à ravitailler Trèves, et la place capitula le 29 août. Tout l'électorat de Trèves fut occupé par les Français... Monsieur, cependant, était entré en Bourgogne après avoir lancé un nouveau manifeste contre « le tyran qui s'est emparé de l'autorité du roi par artifices et calomnies étranges. » (NOIR DE PHYSIONOMIE, 235).. Il pressa MONTMORENCY de le recevoir en Languedoc. Les circonstances avaient poussé Gaston sur le Midi, deux mois plus tôt que ne l'avait prévu Montmorenci ; et celui-ci, dont la qualité distinctive était la prudence, ne s'était nullement mis en mesure. Un fatal point d'honneur ne lui permit pas de se dédire. Montmorenci se rendit à Pezenas, où se tenaient les Etats du Languedoc... Les Etats donnèrent une déclaration d'union avec le duc de Montmorenci, « afin d'agir ensemble pour le service de Sa Majesté, le bien et le soulagement du pays... » Schomberg attaqua Gaston et Montmorenci réunis... Au bruit des coups de feu, Montmorenci, porté à la droite, s'élança impétueusement dans un chemin creux bordé de mousquetaires ennemis : une furieuse décharge culbuta l'escadron qui le suivait ; cinq ou six gentilshommes seulement poussèrent après lui jusqu'au bout du défilé, où le gros des cardinalistes étaient en bataille, et allèrent avec lui s'engloutir au milieu de mille ennemis. Montmorenci perça six rangs de cavalerie et d'infanterie avant de tomber, criblé de dix blessures, sous son cheval expirant. « Je me suis sacrifié pour des lâches ! » dit le malheureux duc aux officiers cardinalistes qui vinrent le relever et l'emporter tout sanglant à Castelnaudary...

» Le 27 octobre, Montmorenci qui avait été conduit à Lectoure après le fatal combat, fut amené dans la capitale de son ancien gouvernement et livré au Parlement de Toulouse, chargé de son procès par la déclaration royale du 22 août, qui avait dépouillé le duc des privilèges de la pairie. La princesse de Condé, sœur du prisonnier, était accourue afin d'implorer le roi : elle n'eut pas la permission d'entrer à Toulouse ; le duc d'Epernon pénétra jusqu'à Louis XIII et tenta les derniers efforts, secondé par son fils le cardinal de La Valette, l'ami intime de Richelieu, par Saint-Simon, le favori du roi, par tout le monde ! Toute la Cour se jeta aux pieds de Louis tandis que le peuple de Toulouse criait : « miséricorde ! » sous les fenêtres du roi. Louis resta inflexible.

» L'arrêt fut rendu le 30 octobre au matin, le crime était flagrant ; la condamnation n'avait pu être un instant douteuse ; les courtisans, toutefois, pour habitués qu'ils fussent à dissimuler leurs émotions, pleurèrent devant le roi en l'apprenant : les juges avaient pleuré en la prononçant. Henri de Montmorenci fut décapité le même jour, *non sur la place publique comme le portait l'arrêt, mais dans la cour de la Maison-de-Ville.* Ce fut la seule grâce que lui accorda Louis XIII. Il avait montré un peu de faiblesse durant son procès ; la religion le releva : il mourut avec une douceur et une résignation chrétienne qui redoublèrent l'émotion publique. *Sur l'échafaud de Toulouse finit la postérité* directe des GRANDS MONTMORENCIS. » (*Hist. de France*. Henri Martin, XI. 379-389) (*a*).

(*a*) « Quoi ! le hasard, s'écrie M. Bouys, auront rassemblé tant de circonstances frappantes : le départ de Louis XIII pour la Flandre où il fut combattre et défaire les Espagnols et ensuite réintégrer dans la capitale de son électorat un électeur de l'empire, l'électeur de Trèves (tout cela est faux), l'emprisonnement du duc de Montmorency dans une maison d'arrêt, citadelle ou prison nouvellement bâtie ; enfin, son supplice hors des lieux approuvés, et par l'exécuteur *Clerepeine* ! Quoi : le hasard aurait désigné par leurs noms et le grand Montmorency et l'exécuteur qui lui trancha la tête ! Il faut convenir que le hasard seroit bien clairvoyant. Il seroit plus étonnant que le Prophète. Quoi ? les noms de *Montmorency* et de *Clerepeine* ne font pas dresser les cheveux sur la tête des incrédules ? Quoi : ce quatrain, ainsi que tous les autres qui ont été cités, ne peuvent les éclairer sur une des plus grandes découvertes du XVIIIe siècle sur l'existence de la clairvoyance instinctive de l'homme, qui fait voir dans l'avenir des évènements au-dessus de tous les calculs humains ? Il faut donc qu'ils aient les yeux bien malades et couverts d'une cataracte bien épaisse. Il faut que le sentiment soit chez eux bien obstrué, bien *obturé*, et même entièrement détruit, pour persister dans une incrédulité mille fois plus étonnante que la prophétie. » (*Bouys*, p. 101, *publié en* 1806).

Les lecteurs de M. Bouys auraient été frappé de cette interprétation bien que fautive, incomplète et portant les traces de la mauvaise foi, si le même auteur n'avait pris soin de détruire cet effet en s'efforçant de flatter le pouvoir du jour. Témoin ce quatrain :

Heureux au règne de France heureux de vie,
Ignorant sang mort fureurs et rapines
Par *nom* flatteur sera mis en envie,
(*Après*) Roi dérobé trop de foi en cuisine.

« Ce dernier est Louis XVI ayant trop d'embonpoint et celui qui lui a succédé au règne de France est visiblement Napoléon. En ne prenant les trois premiers vers que comme un compliment, que comme un vœu, c'est le *vivat* des écoliers qui n'en est pas moins expressif, et qui vaut lui seul tous les compliments. Mais on objectera que les qualités d'ignorer le sang, la mort, la fureur ne peuvent convenir à un général qui a livré tant de batailles, remporté tant de victoires. Je dirai que c'est une objection d'enfant. Il a montré combien il étoit peu sanguinaire, combien il étoit avare du sang de ses soldats, même de celui de ses ennemis, etc... » (*Id.*, p. 26).

232 *bis*.

De l'aqueduct d'Uticense Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing,
Le chef Nemans qui tant sera terrible.

v. 58.

Le duc de Rohan, le chef des Calvinistes, sera si terrible que, ne connaissant pas d'obstacle pour aller au secours de ses corréligionnaires de Nimes, il fera passer son artillerie par la forêt et la montagne jugée infranchissable de l'aqueduc qui portait les eaux d'Usès à Nimes, par-dessus le Gardon, et qu'il fera trancher à bras la moitié des pieds-droits du pont du Gard pour le passage de ses canons. Après avoir forcé le roi à maintenir l'Edit de Nantes, il convoquera les réformés à Nimes, qui lui feront reprendre là le titre de général du parti.

Tout article qui donne la description et l'historique du *pont du Gard* fournit l'interprétation de ce quatrain.

- UTICENSE. — « *Uticensis*, d'Utique, v. d'Afrique » (*W*). — « *Gard*, PONT célèbre entre *Avignon* et *Nismes*, sur la rivière du *Gardon*, est un ouvrage des Romains et avoit été construit pour soutenir un AQUEDUC qui conduisoit des eaux dans la vallée de *Nismes*. Ces eaux venoient d'une fontaine qui se voit sur une colline proche de la ville d'Usez, à deux lieues du pont du Gard. » — (*Moréri*). — « *Usez*, v. de France dans le Bas-Languedoc, est l'*Usecia* ou *Castrum Ucetiense* des anciens. » (*Id.*). — UTICENSE est l'anagramme d'*Ucetiense*. — EMMY, entre, parmi, à moitié, au milieu, *in medio* (*Gloss.*). — TRANCHÉ AU POING, expression équivalente à celle-ci : *à bras, vi hominum* (*W*). — NEMANS, *Nemosensis*, de Nimes (*Id.*).

« L'aqueduc de Nimes, qu'on nomme vulgairement *le pont du Gard*, s'élève entre deux montagnes sur les rivières du Gardon... Trois rangs d'arcades en plein cintre sont superposés les uns aux autres. » (*Voir Mag. pitt.* 1833, p. 352).

La figure qui accompagne cet article donne une idée du fait prédit ici. On y voit LA FOREST ET MONT INACCESSIBLE et le chemin sur le premier rang d'arcades beaucoup plus

La Royne estrange voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomac enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angoulême,
Et aux Germains mariage forclos.

« Lorsque l'on sait que la reine de France vouloit marier sa fille à un prince d'Allemagne ; que ce projet causa un chagrin extrême au duc d'Angoulême, qui aimoit la jeune princesse, et dont il étoit aimé, *regret dans l'estomac enclos* de cette princesse, et qui lui causa une altération sensible dans sa santé, dès qu'elle se vit contrariée par la reine sa mère ; et lorsque l'on sait que ce projet n'a pas eu son exécution, que le duc d'Angoulême s'est marié selon ses désirs à la fille de Louis XVI, et que les princes allemands ont été rejetés, *aux Germains, mariage forclos* ; on croiroit que ce quatrain a été composé après la révolution... » *Id.*, p. 110).

Ces huit vers qui se suivent dans la Centurie sont interprétés à la fin de ce volume (*voir* 265-266). — Cette note est pour expliquer (et cela était nécessaire) comment l'interprétation de plusieurs quatrains trouvés d'accord avec les événements, a laissé cependant jusqu'à ce jour le nom de Nostradamus confondu avec ceux des charlatans et des faiseurs d'Almanachs.

Digitized by Google

large que les autres que LE CHEF TERRIBLE a élargi. La même publication revient sur cet aqueduc :

« L'épaisseur du monument, d'un parement à l'autre, est de 6m 36 au premier rang, 4m 56 au deuxième et 3m 6 au troisième. Chaque étage forme ainsi une retraite qui est de 0m 90. De chaque côté au premier étage cette retraite augmentée de la saillie de la cimaise formait une largeur totale de 1m 27, qui pouvait permettre aux piétons de traverser la rivière. Le duc de Rohan fit couper un tiers de l'épaisseur des piles du second rang pour faciliter le passage de son artillerie. » (*Id.* 1839, p. 99).

« Le PONT du *Gard*, considéré isolément, est un des plus grands travaux entrepris par les Romains dans les Gaules; mais quand on pense qu'il formait seulement la partie la plus remarquable d'un immense AQUEDUC de 130,000 pieds de longueur, l'admiration cède encore à l'étonnement. Cet AQUEDUC franchit une vallée profonde, inculte et presque sauvage, au fond de laquelle la rivière du GARDON tantôt coule lentement, tantôt roule à grand bruit ses flots rapides à travers les rochers.

» La colonie de *Nimes*, protégée par Auguste, son fondateur, et comblée dans toutes les circonstances des faveurs de ce prince, devint bientôt assez populeuse pour sentir l'insuffisance des eaux de ses belles sources. Il fut décidé que les eaux d'Eure et d'Airan, qui coulaient inutilement dans le vallon sauvage d'Uzès, au nord de la ville de Nîmes, seraient conduites dans cette ville pour servir aux sacrifices, aux bains et aux plaisirs de la colonie. L'AQUEDUC est construit avec les mêmes soins sur toute sa longueur, depuis les sources d'Eure et d'Airan jusqu'à Nîmes, soit qu'il fut suspendu sur des arcs comme le pont du Gard, soit qu'il fut souterrain et caché dans les revers des montagnes. La seule différence qui se trouve, c'est que, dans le premier cas, l'aqueduc était toujours couronné par des dalles; dans le second, il était recouvert par une voûte en moellons.

« Le PONT du *Gard* fut rompu par les barbares à ses deux extrémités; toutefois ils épargnèrent le monument en se contentant des démolitions nécessaires pour empêcher les eaux d'arriver à Nîmes, et pour mettre les habitans dans l'impossibilité de le rétablir. Cette entreprise n'a rien qui doive étonner chez des hordes de Vandales; mais on aura sans doute de la peine à croire aux mutilations exercées sur le PONT du *Gard* dans le XVIIe siècle; elles mirent en péril l'existence entière du monument, en occasionnant des lézardes considérables. Le duc de Rohan fut l'auteur de ces dégradations, pour faciliter le passage de son artillerie, à l'époque des malheureuses guerres de religion; *il fit couper* la plupart des pieds droits des arcs du second rang sur un tiers de leur épaisseur (EMMY DU PONT); on démolit en même temps une partie du massif du premier rang. Une telle mesure devait entraîner la chute entière de ce beau monument qui se trouva tout à coup privé de ses appuis sur un tiers de leur surface... L'intendant du Languedoc envoya des architectes pour examiner l'état du pont du Gard. Il fut délibéré qu'on réparerait tout de suite les dégradations faites par le duc de Rohan. Sans cette restauration importante, il est probable qu'un des plus beaux monuments de l'antiquité ne nous offrirait aujourd'hui que des ruines. » (*Mag. universel.* IV. 332).

« *Le duc de Rohan qui venait porter du secours aux religionnaires de Nismes* fit *couper*, du côté d'amont, tous les pieds-droits des arcs du deuxième rang du PONT du Gard, pour faciliter le passage de son artillerie. » (*A. Hugo.* France pittoresque. *Gard*).

« Rohan (Henri, duc de) naquit l'an 1579. Henri IV, sous les yeux duquel il donna des marques distinguées de bravoure au siège d'Amiens, *à l'âge* de 16 ans, l'aima avec d'autant plus de tendresse, qu'il fut son héritier présomptif jusqu'à la naissance du Dauphin, depuis Louis XIII. Après la mort de Henri, il devint le CHEF des calvinistes (NISMES, MONTAUBAN, 199) en France, et CHEF *aussi redoutable par son génie que par son épée* (LE CHEF NEMANS QUI TANT SERA TERRIBLE). Il soutint, au nom de ce parti, trois guerres contre Louis XIII. La première, terminée à l'avantage des protestants, s'alluma lorsque ce prince voulut rétablir la religion romaine dans le Béarn; la deuxième à l'occasion du blocus que le cardinal de Richelieu mit devant la Rochelle, et la troisième, lorsque cette place fut assiégée pour la seconde fois (239)... A la tête des Grisons, il vint à bout par plusieurs victoires de chasser entièrement les troupes allemandes et espagnoles de la Valteline, en 1635. Il battit encore les Espagnols en 1636, sur les bords du lac de Côme. Le duc de Saxe-Weimar voulut lui donner le commandement de son armée, prête à combattre les impériaux, près de Rhinfeld. Le duc de Rohan refusa cet honneur; et s'étant mis à la tête du régiment de Nassau, il enfonça les ennemis; mais il fut blessé le 28 février 1638, et mourut de ses blessures le 13 avril suivant, à 59 ans. Le duc de Rohan fut un des plus grands capitaines de son siècle. » (*N. Dict. Hist.*)

« Rohan devint le CHEF véritable du parti protestant. La Guienne, le Languedoc et les provinces voisines se déclarèrent presqu'entièrement pour lui. Il mit en état de défense MONTPELLIER, où deux potences furent dressées pour pendre quiconque parlerait de se rendre. Il courait d'un bout à l'autre de la Guienne et du Languedoc, fortifiant les places, levant des soldats, rassurant les villes... Enfin le Roi vint mettre le siège devant MONTPELLIER, et voyant que Rohan allait jeter des secours dans la place, il consentit à la paix. Le traité signé le 19 octobre 1622, fut tout à l'avantage des calvinistes. L'Edit de Nantes fut confirmé. *Rohan pressentant une nouvelle guerre, convoque une assemblée de réformés à* NISMES. On l'engagea à *reprendre* sa charge de général du parti. Il se fortifia dans le Vivarais et les Cévennes... La paix de la Rochelle jetta la consternation dans tout le parti protestant. Rohan seul ne parut point ébranlé; et bien qu'il prévit que toutes les forces des catholiques allaient fondre sur lui, il forma le hardi projet de ne poser les armes qu'après avoir obtenu une paix honorable et consentie par tous ceux du parti religionnaire. La Cour céda enfin; et une paix générale fut signée le 27 juillet 1629. Le rétablissement de l'Edit de Nantes, la restauration des temples aux réformés; une abolition de tout le passé pour lui et Soubise; voilà ce qu'obtint Rohan après tant de désastres. » (*Biogr. univers.* Michaud).

Ce quatrain est suivi de cet autre dans la Centurie :

> Au chef Anglois à Nismes trop séjour,
> Devers l'Espagne au secours Œnobarbe,
> Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour,
> Quand en Artois saillir estoille en barbe. V, 89.

Le quatrain précédent parle d'un CHEF NEMANS ou du duc de Rohan qui passa en Angleterre et revint en France. On supposerait que c'est encore lui qui est désigné par ces mots CHEF ANGLOIS A NISMES; mais les personnages reconnus sous les noms d'ŒNOBARBE et de MARS empêchent toute équivoque. Nostradamus n'a mis ces deux quatrains à la suite l'un de l'autre que parce que tous les deux parlent de guerres civiles en France, et que le CHEF ANGLOIS rappellera sans doute à certain titre le CHEF NEMANS TANT TERRIBLE. Le premier n'est CHEF NEMANS que parce qu'il a secouru NISMES; le second n'est sans doute CHEF ANGLOIS que pour une circonstance toute particulière, une ancienne origine peut-être. Car, nous regretterions de voir encore les Anglais s'occuper de nos affaires. Ils ont ramené, a-t-on dit, Louis XVIII dans leurs fourgons, et cette opinion erronée n'a pas peu contribué à la chute de la Restauration. — Une comète ou ESTOILLE EN BARBE *apparaîtra* EN ARTOIS quand le CHEF ANGLOIS ira AU SECOURS D'ŒNOBARBE en prenant trop tard ce parti, dans le temps qu'à l'occasion de MARS OUVERT PLUSIEURS MOURRONT. Il faut attendre pour voir clair en ces évènements annoncés; mais dès à présent, il n'est pas difficile de reconnaître que le mot ARTOIS n'est pas uniquement ici pour la France, d'après le principe *la partie pour le tout;* car la France est suffisamment désignée dans un quatrain où l'on voit le mot NISMES. Que le lecteur cherche à donner à ce sens sa vraie valeur; pour moi, je hasarde cette explication : Le mot ARTOIS doit désigner un haut personnage de France, comme serait *Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné* D'ARTOIS, *duc de Bordeaux.* La sœur de ce prince est *Louise-Marie-Thérèse* D'ARTOIS. (*Th. Muret*, p. 23 et 136). D'autres revendiquent-ils ce nom des petits-fils du comte d'ARTOIS, Charles X ?

Je n'aurais pas donné d'importance à la place qu'occupe le quatrain sur le CHEF NEMANS au-dessus de celui où il est parlé de l'ŒNOBARBE, si des quatrains auxquels ce dernier s'*adapte* ne venaient compléter la prophétie sur l'AQUEDUC D'UTICENSE GARDOING. Les habitants de NIMES, ville fort rapprochée d'AVIGNON, peuvent être assurés de voir la restauration de cet AQUEDUCT. Ce mot est dans deux autres quatrains et toujours pour le même monument :

Digitized by Google

De briques on marbre seront les murs réduicts
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains renove l'aqueduct,
Santé, grands fruits, joye et temps mellifiques. x. 89.

Ce premier quatrain (793) est au milieu de 10 autres sur la restauration de Louis XVIII (445-454), et qui sont précédés des quatrains 791-792.

Soubs les antiques edifices vestaux,
Non eslongnez d'aqueduct ruyné,
De sol et lune sont les luysants métaux,
Ardante lampe Trajan d'or buriné. v. 66.

Ce second quatrain (184) est précédé d'un autre sur la découverte de Madame la duchesse de Berry derrière une plaque de cheminée à Nantes (493), et il s'*adapte* à plusieurs : QUAND LAMPE ARDENTE DE FEU INEXTINGUIBLE SERA TROUVÉ AU TEMPLE DES VESTALES (185), APPAROISTRA TEMPLE LUISANT ORNÉ, LA LAMPE ET CIERGE A BORNE ET BRETEUIL (186), VIENDRA LEMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR (178). — Les alchimistes par SOL entendaient *or*, et par LUNE *argent* : PILLER SOL ET LUNE ET VIOLER LEURS TEMPLES, VI. 98. Nostradamus prédit que l'on trouvera l'*or de Toulouse*, ou les trésors immenses que Cépion a précipités dans les marais de Toulouse (*voir Moréri*. Toulouse) : LES SIMULACHRES D'OR ET D'ARGENT ENFLEZ.. AU LAC JETTEZ.. SOUS L'ÉDIFICE SATURNIN TROUVÉ URNE D'OR CAPION.. DEDANS THOLOUSE TRÉSOR TROUVÉ... (752). Aujourd'hui que L'AIRAIN PUBLIC (*trésor public*) *est* VUIDÉ PAR *armement de* TERRE ET MER (626), que PAR FOUDRE EN L'ARCHE OR ET ARGENT *tout est* FONDU (625), on accueillerait avec satisfaction et reconnaissance les promesses du grand Prophète DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOTS ( ), si toutes n'offraient rien de plus terrible que celles-ci.

233.

Vieux Cardinal par le jeune deçeu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperçeu,
Et Liqueduct et le Prince embaumé.

VIII. 68.

234.

Auprès du jeune le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,
De trois deux l'un huictième seraphin,

VIII. 69.

235.

Il entrera vilain, méchant infame,
Tyrannisant la Mesopotamie,
Tous amis fait d'adulterine dame,
Terre horrible noir de physionomie.

VIII. 70.

Richelieu, à l'âge de 57 ans et cardinal depuis 20, dans les derniers jours de sa vie, sera déçu par le jeune Cinq-Mars, âgé de 21 ans, qu'il aura placé trois ans auparavant comme espion auprès de Louis XIII. Il se verra enlever le ministère et le commandement de l'armée, si Arles tu ne montres de façon qu'il soit aperçu le double du traité passé entre Gaston et le roi d'Espagne à l'instigation de Cinq-Mars. Le cardinal mourra moins de trois mois après, et sera embaumé. Le Prince, Louis XIII, suivra au tombeau moins de cinq mois après celui qui éclairait chacun de ses pas et il sera également embaumé. (LIQUEDUCT, *Lucifer*).

Le *Lucifer* Richelieu, vieux ange en lutte contre le jeune Cinq-Mars, baissera devant la faveur de ce jeune homme placé auprès de lui ; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie, et le fera périr le 12 septembre 1642, par le *même* supplice qu'auront subi dix ans auparavant le vieux maréchal Marrillac, après 40 ans de services, le 10 mai 1632, et dans la même année, le 30 octobre, le GRAND MONTMORENCY, à l'âge de 37 ans ; même supplice par lequel aura péri, 6 ans ou TROIS FOIS DEUX ans avant ceux-ci, Chalais pour avoir été l'un huitième des plus *ardens* à conjurer la chute de l'ange *Lucifer*.

De petite noblesse, cruel, peu jaloux de sa réputation, il pénétrera fort avant dans l'Eglise et l'Etat. Il tyrannisera la France, et en particulier Paris, la MESOPOTAMIE EN FRANCE, située entre la Seine et la Marne. Il poursuivra tous les partisans de la Reine-mère, dont la naissance légitime aura été comme entachée par la vie d'adultère de son père. La France sera difficile à habiter sous cet homme qui se donnera des airs de roi.

Ces trois quatrains font un récit suivi, complet, TOUT AU LONG (39), comme ceux des trois dernières Centuries : LES MIENNES AUTRES PROPHÉTIES. Le récit TOUT AU LONG sur le Soldat-Empereur (383-389), n'est séparé de celui-ci que par seize vers. — Le commencement des deux derniers quatrains indique clairement qu'ils font suite au premier : AUPRÈS DU JEUNE LE VIEUX ANGE BAISSER, c'est bien VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DÉÇEU, et ce début du troisième : IL ENTRERA, suppose bien qu'on vient de parler du personnage en question.

Vieux cardinal par le jeune deçeu,
Hors de sa charge se verra désarmé,...

CARDINAL. — Richelieu est le CARDINAL par excellence de la patrie du Prophète qui a dû nécessairement en parler dans l'*Histoire prédite et jugée*. — VIEUX. A ces mots : LES VIEUX ET PÈRES (p. 36), on a vu que Nostradamus emploie souvent cette expression pour *celui qui exerce une profession depuis longtemps* (*N. L.*). Ici, VIEUX en présence de JEUNE, est aussi pour un *âge relativement avancé* comme dans ce vers : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA (193).— PAR LE JEUNE DEÇEU. Ce JEUNE peut n'être pas un CARDINAL comme dans ce vers sur la mort de Henri IV : UN GRAND ROY PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE (224), où le JEUNE n'est pas un ROY. — DEÇEU. Le VIEUX avait donc lieu de compter sur le JEUNE. — DE SA CHARGE DÉSARMÉ. Chez un auteur qui étudie chacune de ses expressions et qui joue sur les mots, le CARDINAL DESARMÉ a dû avoir la *charge des armées*.

« Louis XIII déclara Richelieu, en 1624, principal ministre d'Etat, chef des conseils, et grand-maître, chef et sur-intendant général de la navigation et commerce de France, après qu'on eut supprimé la CHARGE d'amiral. En 1630, il fut déclaré *lieutenant-général de là les Monts*. En 1631, il fut pourvu du gouvernement de Bretagne. » (*Moréri*).

« Cinq-Mars, né en 1620, fut redevable de sa fortune au CARDINAL de Richelieu, intime ami de son père. Il fut fait capitaine aux gardes, puis grand-maître de la garde-robe du roi en 1637, et deux ans après, grand écuyer de France. Son esprit était agréable, sa figure séduisante. Le cardinal qui voulait se servir de lui pour connaître les pensées les plus secrètes de Louis XIII, lui apprit le moyen de captiver le cœur de ce prince. Il parvint à la plus haute faveur ; mais l'ambition étouffa bientôt en lui la reconnaissance qu'il devait au ministre et au roi... » (*Feller*).

« Cinq-Mars était parvenu, en s'attachant sans cesse au pas du roi, à se faire autoriser par Louis à rester en *tiers* dans les conseils les plus secrets qui se tenaient *entre le roi et le cardinal*. Richelieu patienta quelque temps, puis éclata, fit signifier à Cinq-Mars de ne plus se présenter au conseil, et, l'ayant rencontré un moment après, l'écrasa de sa colère et de son mépris. Le roi, soit qu'il eut été prévenu ou non, n'osa dédire son ministre ni rouvrir le conseil à Cinq-Mars. L'orgueilleux JEUNE homme, ulcéré jusqu'au fond de l'âme, ne rêva plus que vengeance et se consola de son affront en agitant avec son confident Fontrailles le projet d'assassiner le cardinal, projet dont Fontrailles revendique l'initiative dans ses mémoires. Cinq-Mars, dans ses tête-à-tête, ne parlait que de poignards et de pistolets ; en réalité il n'était pas assez complètement perverti, pour que le meurtre du VIEIL ami de son père, de son propre bienfaiteur, ne lui inspirât pas quelque répugnance et quelque effroi. Tuer Richelieu, était pour lui une espèce de pis-aller ; il ne désespérait pas que le roi, en secouant le joug, ne lui épargnât cette peine ; le bon sens

Digitized by Google

et la mauvaise humeur de Louis étaient toujours en guerre lorsqu'il s'agissait du cardinal : le roi cédait toujours, mais cédait en grondant à la hautaine et sévère raison de Richelieu et s'en dédommageait en déchirant son ministre de compte à demi avec son favori, violant ainsi l'engagement qu'il avait pris jadis avec Richelieu de lui rapporter tout ce qu'il entendrait dire contre lui. Cinq-Mars voyait le roi applaudir à tous ses sarcasmes : il essaya de faire passer Louis des paroles à l'action. Louis, alors, lui avoua qu'il ne pouvait se priver des services du cardinal, et lui laissa entendre que Richelieu vint-il à mourir, ce ne serait pas lui, Cinq-Mars, qu'il prendrait pour premier ministre. Cinq-Mars fort désappointé, changea de batteries et se lia étroitement au duc d'Orléans, afin d'agir de concert avec ce prince contre Richelieu, soit immédiatement, soit en cas de mort du roi dont la santé était toujours chancelante... Richelieu, sur ses entrefaites, tenta une dernière fois de se débarrasser par une transaction de cet ennemi domestique : il lui fit offrir le gouvernement de la Tourraine. C'était « lui applanir le chemin de la retraite. » Cinq-Mars refusa. Désormais ce fut entre eux un duel à mort... Richelieu suivait le roi à une journée de distance (dans son voyage en Roussillon); son cortège était plus splendide et plus nombreux que celui du roi, et les mêmes gîtes pouvaient rarement suffire aux deux mêmes équipages. De temps en temps le roi et le ministre se rejoignaient dans les principales villes. A chaque entrevue, Richelieu remarquait avec anxiété l'aigreur croissante de Louis à son égard et le progrès de Cinq-Mars. Le favori avait ressaisi l'espoir d'amener le roi à son but. Le roi arriva à Narbonne le 10 mars et Richelieu le 12...

« Richelieu ne se consola pas de ne pouvoir suivre le Roi devant Perpignan, lorsque Louis, que Cinq-Mars ne quittait pas plus que son ombre, se transporta le 22 avril de Narbonne au camp de la Meilleraie. L'auteur de la Vie de Gaston raconte, d'après un ministre d'Etat, témoin oculaire, probablement Chavigni ou de Noyers, que Richelieu dans ses adieux au Roi parut très-fier et préparé à tout, excepté à mourir. « Sire, lui aurait-il dit, je ne vous parlerai ni de mes services (SA CHARGE), ni de ma personne : c'est un objet désagréable que je veux éloigner de vos yeux; Votre Majesté peut exercer sur moi toute sa puissance royale et me faire sentir les plus rudes effets de sa colère; mais rien ne m'empêchera jamais de paraître où le besoin de l'Etat et le danger de votre personne me pourront appeler. » On ne dit pas ce que le Roi répondit. Plusieurs semaines s'écoulèrent, longues comme des siècles. Les souvenirs de la Rochelle devaient agiter cruellement le malade sur le lit où la souffrance enchaînait son héroïque activité. Le mal opiniâtre ne cédait pas. Le 23 mai (1642), le Cardinal dicta son testament à un notaire de Narbonne. ...Le VIEUX lion (VIEUX CARDINAL, VIEIL ANGE) faisait le mort pour mettre ses ennemis hors de garde, mais il avait toujours l'œil et l'oreille aux aguets, et rassemblait le reste de ses forces en silence. Après avoir, dit-on, tâché en vain de rappeler le Roi auprès de lui à Narbonne, Richelieu se trouvant en état d'être transporté, résolut de quitter cette ville pour se rapprocher du Rhône, soit qu'il craignit réellement les exhalaisons malsaines des lacs salés du pays Narbonnais, soit qu'il espérât rendre plus difficiles, par la distance, les entreprises de Cinq-Mars contre sa personne.

Arles ne monstres double soit aperceu,..

» Le dénouement approchait. Par la plus étrange des complications, Cinq-Mars tout en essayant de décider le Roi à conspirer avec lui contre le ministre, n'avait pas renoncé à conspirer avec l'étranger contre le Roi ou du moins contre le royaume. Le 13 mars, son envoyé Fontrailles avait signé à Madrid, avec le comte duc d'Olivarez, un traité par lequel l'Espagne s'engageoit à fournir sous bref délai au duc d'Orléans 12,000 fantassins, 5,000 chevaux, 400,000 écus comptant, 12,000 écus par mois, à compter du jour où Gaston se serait retiré à Sédan; Gaston et ses lieutenants Cinq-Mars et Bouillon commanderaient les troupes alliées au nom de l'Empereur; le Roi catholique leur assurait de fortes pensions, avec un subside pour munir et défendre Sédan. Gaston et ses adhérents se déclaraient ennemis des Suédois et de tous les autres ennemis de l'Empire et de l'Espagne. On protestait de ne rien entreprendre contre le Roi très-chrétien, « ni au préjudice de ses Etats, ni contre les droits de la Reine régnante, » c'est-à-dire que l'Espagne entendait réduire la France à son ancien territoire, et réserver les droits d'Anne d'Autriche à la régence.

» Fontrailles rapporta le pacte fatal à Cinq-Mars, un peu avant que le Roi quittât Narbonne. Avis en fut expédié à Gaston et à Bouillon *qui était en route pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie*; puis l'original du traité fut envoyé au duc d'Orléans Gaston le garda sans le signer ni en adresser la ratification au gouverneur des Pays-Bas espagnols, comme on en étoit convenu. Le pacte avec l'ennemi semblait, en effet, devoir être un crime inutile; car Cinq-Mars espérait en ce moment substituer au traité clandestin un traité de paix approuvé par le Roi. Il avait été rejoint le 10 avril par de Thou, que la Reine avait instruit du voyage de Fontrailles à Madrid, et qui n'en resta pas moins lié aux conspirateurs; mais qui s'efforça de leur faire atteindre le but par d'autres moyens. Cinq-Mars et de Thou prirent le Roi par ses scrupules religieux, lui prêchèrent la paix, lui montrèrent le sort des armes douteux, le Roi d'Espagne s'apprêtant à un effort désespéré par terre et par mer pour sauver Perpignan, le circonvinrent enfin si bien, que Louis, fatigué, affaissé par un retour de sa dernière maladie, leur permit d'écrire à Rome et à Madrid à l'insu du CARDINAL (HORS DE SA CHARGE SE VERRA DÉSARMÉ), afin d'entamer une négociation directe. Les conspirateurs eurent quelques jours d'enivrement... Les partisans de Cinq-Mars se donnaient le nom de « Royalistes » et qualifiaient de « Cardinalistes » leurs adversaires qui se faisoient gloire de ce titre...

» Sur ces entrefaites, de mauvaises nouvelles arrivèrent du nord de la France; l'armée de Guiche, après une vigoureuse résistance, fut accablée par le nombre et mise en pleine déroute avec perte de plus de quatre mille hommes (26 mai). *Richelieu reçut avis de ce revers sur la route de Narbonne à* ARLES. Il avait quitté Narbonne le 27 mai, et cheminait à petites journées vers la Provence, dont le gouverneur (Les rois d'ARLES gouvernèrent la *Provence. Moréri.*), le comte d'Alais, l'avait assuré d'un dévouement précieux en de telles occurences. L'instant de la crise décisive était venu. La défaite de Honnecourt pouvait également perdre ou sauver le cardinal, suivant que le Roi s'irriterait ou s'effraierait. Le 4 ou le 5 juin, le secrétaire d'Etat Chavigni arriva du camp royal, et remit à Richelieu une lettre du Roi. Louis annonçait au Cardinal qu'il lui envoyait un mémoire sur les moyens de remédier au malheur du maréchal de Guiche, et terminait par ces mots : « Quelques faux bruits qu'on fasse courir, je vous aime plus que jamais. Il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour être jamais séparés; ce que je veux bien que tout le monde sache. « *La victoire était décidée*; mais *le Roi hésitait encore* à en accorder *les conséquences au vainqueur*, et à livrer son favori à la vengeance de son ministre, quand une révélation soudaine précipita le dénouement du drame, et apporta la mort avec elle. Chavigni rapporta au Roi, en réponse à la lettre, un paquet qui venait d'être envoyé à Richelieu; on n'a jamais su par qui. *C'était la copie ou l'extrait du traité avec l'Espagne !...* (ARLES NE MONSTRES DOUBLE SOIT APERCEU). Cinq-Mars eut la folie de suivre le Roi au lieu de s'échapper. Un reste d'attachement combattait encore pour lui dans l'âme du Roi... L'ordre fatal fut donné le 12 juin au soir. Cinq-Mars en eut vent et se cacha; il fut livré le lendemain par un bourgeois de Narbonne, chez lequel il s'était refugié. De Thou avait été saisi quelques heures auparavant, et l'ordre fut expédié aux maréchaux de camp de l'armée d'Italie d'arrêter leur général, le duc de Bouillon. Cinq-Mars fut envoyé au château de Montpellier, et de Thou à celui de Tarascon. Richelieu qui avait continué sa route malgré le changement de la situation, était arrivé le 11 juin dans cette dernière ville, et s'y arrêta pour prendre les eaux. Le Roi, de son côté, était parti de Narbonne très-souffrant le jour même de l'arrestation de Cinq-Mars, et vint s'établir aux eaux de Montfrin, près de Tarascon, d'où il se fit porter chez le Cardinal, comme pour lui demander pardon d'avoir pensé à le détrôner.

» Ce fut une étrange entrevue. Le Roi et le ministre (ET LIQUEDUCT ET LE PRINCE EMBAUMÉ) étaient si affaiblis tous deux, que Richelieu ne put se lever pour recevoir Louis, et qu'on fut obligé de dresser un lit au Roi, près de la couche du Cardinal, afin qu'ils pussent converser ensemble. Richelieu fut généreux : il épargna au Roi les plaintes et les reproches que Louis attendait presque en tremblant, et le remercia au contraire de n'avoir point ajouté foi aux calomnies de ses ennemis! Le Roi, heureux et reconnaissant de cette magnanimité, rejeta tout le passé sur Cinq-Mars, et s'épuisa en protestations de tendresse, et pour ainsi dire de fidélité. » (*Histoire de France*, par Henri Martin, XI. p. 554-567).

ARLES. — Guynaud affirme que c'est dans ARLES même que Richelieu a reçu le DOUBLE du Traité. Il suffit de reconnaitre qu'il était auprès d'ARLES, dans l'ancien royaume d'ARLES, pour accepter l'interprétation d'un vers qui ne manque pas de précision. LE VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DECEU, HORS DE SA CHARGE SE VERRA DÉSARMÉ, *si* ARLES NE

Digitized by Google

MONSTRES DOUBLE *de façon qu'il* SOIT APERCEU. Le JEUNE est Cinq-*Mars*, et ARDES ou *Arelate* vient de Αρης, *Mars*, et λατρευω, adorer (*Lexique*).

Et Liqueduct et le Prince embaumé.

LIQUEDUCT.—AQUEDUCT (232 *bis*) vient de *aqua*, eau et *ducere*, porter; *qui porte l'eau;* LIQUEDUCT, de *lux*, lumière, en grec λυκη (qui se traduit *lique*, *lyc*, λυκειον, le Lycée) et de *ducere*, porter; *qui porte la lumière*. Ce mot est le même que *Lucifer*, *porte-flambeau*. nom de l'ange déchu. Nostradamus, dans le même récit et pour le même fait, appelle le CARDINAL Richelieu : LIQUEDUCT et le VIEUX ANGE.

PRINCE. — Ce mot est pour *roi* dans plusieurs quatrains (381, 425...). Cependant c'est à dessein que le Prophète ne nomme pas *roi* Louis XIII. Son ministre est le vrai roi : NOIR DE PHYSIONOMIE; lui n'est que LE LYS DAUFFOIS (232).

EMBAUMÉ. — A peine la lutte entre LE VIEUX CARDINAL et LE JEUNE Cinq-Mars est-elle terminée par la mort de ce dernier, que le LIQUEDUCT meurt, puis le PRINCE.

« *Cinq-Mars* eut la tête tranchée le 12 septembre 1642, n'étant que dans sa 22e année de son âge. » (*Feller*).

« *Plessis-Richelieu*... On le vit traîner Cinq-Mars à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, tandis qu'il était frappé lui-même à mort... Il alla mourir à Paris, le 4 décembre 1642, à 57 ans. » (*Id.*).

« *Louis XIII* mourut le 14 mai 1643, dans la 42e année de son âge, après un règne de 33 ans. » (*Id.*).

LIQUEDUCT EMBAUMÉ.— « On ouvrit le corps du Cardinal et on lui trouva deux abcès. Il avoit aussi les poumons gâtés, mais le reste de ses entrailles étoit en bon état. On lui trouva les organes de l'entendement doubles ou triples... Le corps demeura exposé trois ou quatre jours en habit de cardinal, sur un lit de brocard. » (*Vie de Richelieu*. Le Clerc. III. p. 363).

LE PRINCE EMBAUMÉ. — « On ouvrit le corps de Louis XIII; on lui trouva les poumons adhérens aux côtes, les intestins ulcérés, un petit abcès dans le mésentère, et dans l'estomac une boule pleine de vers, dont il y en avoit un beaucoup plus gros que les autres. » (*H. de la vie de Louis XIII*. De Burg. IV. 353).

Auprès du jeune le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,..

LE VIEUX ANGE est le VIEUX CARDINAL, dit déjà LE LIQUEDUCT ou *Lucifer*, et le JEUNE qui lutte contre le VIEUX ANGE est le JEUNE qu'on vient de voir en lutte contre le VIEUX CARDINAL. C'est la même lutte; et, dans les deux quatrains, elle est présentée de la même manière. Ces vers ne sont pas inutiles cependant; ils disent clairement que ces deux quatrains sont sur les mêmes personnages, et ils ôtent tout doute sur le résultat de la lutte : LE VIEUX ANGE A LA FIN VIENDRA SURMONTER LE JEUNE. En outre, ils nous préparent à voir dans le HUICTIESME SÉRAPHIN un autre ANGE en lutte, et, par suite, dans ce quatrain toutes les grandes conspirations contre le VIEUX ANGE ou le VIEUX CARDINAL. — Nostradamus, qui interprète l'Apocalypse, a voulu de plus nous habituer à voir des hommes dans l'*ange de l'abîme*, l'*ange qui descend du ciel*, etc.

Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,..

On vient de voir le VIEUX ANGE tout puissant BAISSER AUPRÈS DU JEUNE ET *venir* LE SURMONTER A LA FIN. Ici il le *rabaisse* au rang des PLUS VIEUX. Cinq-Mars est mort *décapité*. Il faut que de PLUS VIEUX : 1° aient été auparavant en lutte avec le VIEUX ANGE; 2° qu'ils aient été *décapités*. Il faut : 3° que ces PLUS VIEUX aient eu plus d'âge que le JEUNE Cinq-Mars, et qu'ils aient *vieilli* davantage *dans leur profession;* 4° que leur chute, suivie de supplices ÉGAUX, ait eu lieu DIX ANS ÉGAUX ou *de même longueur*, c'est-à-dire *achevés* et non incompétant comme les DIX-HUICT ans d'AGE de François II (220).

« Richelieu entra, en 1629, en Savoie, attaqua Pignerol et secourut Cassal. Louis XIII était alors mourant à Lyon, où la Reine-mère lui demandait la disgrâce d'un ministre qui le faisait vaincre. Cette princesse amena son fils à Paris, après lui avoir fait promettre qu'il renverrait le cardinal dès que la guerre de l'Italie serait terminée. Richelieu se croyait perdu et préparait sa retraite au Hâvre-de-Grâce. Le cardinal de la Valette, secondé par le fameux capucin, le Père Joseph, favori de Richelieu, lui conseilla de faire une dernière tentative auprès du roi. Il va trouver ce monarque à Versailles, où la Reine-mère ne l'avait point suivi; il a le bonheur de le persuader de la nécessité de son ministère et de l'injustice de ses ennemis. Louis, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remit par faiblesse entre ses mains et lui abandonna ceux qui avaient conspiré sa perte. Ce jour, qui est encore aujourd'hui nommé la *Journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Le garde-des-sceaux, Marillac, et le maréchal, son frère, perdirent tous deux la vie, l'un en prison, et l'autre sur un échafaud. » (*Feller*. Plessis).

« Marillac (Michel de) (né en 1563) fut recommandé par Marie de Médicis au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances en 1624, et garde-des-sceaux deux ans après. On verra dans l'article suivant la cause de sa disgrâce auprès de ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. *Il y mourut le 7 août* 1632, dans la pauvreté, quoiqu'il eût été pendant quelque temps à la tête des finances. Il ne subsista dans sa prison que des libéralités de Marie de Creil, sa belle-fille, qui fit encore les frais de ses modiques funérailles. » (*N. Dict. Hist.*)

« Marillac (Louis de) (né en 1572) frère du précédent, dut à la protection de Marie de Médicis et à ses services militaires le bâton de maréchal de France que Louis XIII lui accorda en 1629. (Il servit sous Henri IV et pendant la minorité qui suivit le règne de ce prince. *Feller*). Son frère et lui qui devoient leur fortune au cardinal de Richelieu, se flattèrent, à ce qu'on a prétendu, de le perdre et de succéder à son crédit. *Le maréchal fut un des principaux acteurs* de la *Journée des dupes*. Il offrit (dit-on) de tuer de sa propre main son bienfaiteur. Richelieu feignant d'ajouter foi à ce complot qui ne fut jamais prouvé, fit arrêter, en 1630, le maréchal au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie pour le conduire en France, où il lui préparoit un supplice ignominieux. Son procès dura près de deux années, et ce procès fit bien voir que Richelieu le feroit traiter avec la rigueur vindicative d'un homme armé du pouvoir suprême. « Le » Cardinal ne se contenta pas (dit l'auteur de l'*Histoire générale*) de » priver le maréchal du droit d'être jugé par les Chambres du Par» lement assemblées, droit qu'on avoit déjà violé tant de fois. Ce ne » fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il » espéroit de la sévérité. Ces premiers juges ayant malgré les pro» messes et les menaces conclu que l'accusé seroit reçu à se justi» fier, le ministre fit casser l'arrêt. Il lui donna d'autres juges, parmi » lesquels on comptoit les plus violents ennemis de Marillac, et sur» tout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre » les deux frères. Jamais on n'avoit méprisé davantage les formes » de la justice et de la bienséance. Le Cardinal leur insulta au point » de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel dans sa » propre maison de campagne... Il fallut rechercher toutes les ac» tions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de sa » charge, quelques profits illicites et ordinaires, faits autrefois par » lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de » Verdun. *Chose étrange*, disoit-il à ses juges, *qu'un homme de mon » rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice! Il ne s'agit » dans mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux...* » Cependant ce général chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à mort. Il étoit dit dans l'arrêt qu'on lèveroit cent mille livres sur ses biens, pour les employer à la restitution de ce qu'il avoit extorqué. *Mon bien ne les vaut pas*, s'écria-t-il, *on aura bien de la peine à les trouver*. Le chevalier du guet qui l'accompagna, lui dit : *J'ai très-grand regret, Monsieur, de vous voir dans cet état!* Le bourreau venoit de lui lier les mains. — *Ayez-en regret pour le Roi, et non pour moi*, répondit le maréchal. *Il eut la tête tranchée en place de Grève à Paris* (MÉSOPOTAMIE) *le* 10 *mai* 1632. La mémoire du maréchal fut rétablie par arrêt du Parlement, après la mort de son persécuteur. » (*Id.*)

« MONTMORENCY (LE GRAND). — Au moment du supplice, le duc présenta les bras au bourreau afin qu'il les liât; et comme il avoit un crucifix entre les mains, il le remit au Père Arnoux, en lui disant : Tenez, mon Père, il ne faut pas que le juste soit lié avec le coupable... *Il eut la tête tranchée le* 30 *octobre* 1632, à 37 ans, dans l'hôtel-de-ville de Toulouse. » (*Id.*)

Cinq-Mars le JEUNE a été *décapité* à l'âge de 22 ans, le 12 septembre 1642. DIX ANS ÉGAUX *auparavant*, Marillac *chargé de* 40 *ans de services*, et à l'âge de 60 ans, était mort

Digitized by Google

décapité le 10 mai 1632, et le GRAND MONTMORENCY, né en 1595, *amiral de France dès l'âge de* 18 *ans*, était mort *décapité* la même année que Marillac, le 30 octobre 1632, à l'âge de 37 ans. — Ce qui donne bien une nouvelle force à l'interprétation de ce vers, c'est que Nostradamus a dit la conspiration du GRAND MONTMORENCY et sa mort par le même supplice que devait subir le JEUNE Cinq-Mars dix ans après : NEUFVE OBTURÉE AU GRAND MONTMORENCY, HORS LIEUX PROUVEZ DESLIVRE A CLERE PEINE (232).

De trois deux l'un huictieme séraphin...

HUICTIEME. — A la veille des barricades, Guise « entra luy neuvième à Paris. » (*P. Maimbourg*, p. 215). — « Monsieur (Gaston) estoy party de Blois luy sixiesme. » (*Bassompierre*. III. 316).

SERAPHIN. — « Anges du premier ordre de la première hiérarchie ; ce nom signifie en hébreu *ardents* ou *flamboyants*, et désigne le zèle enflammé de ces bienheureux esprits. » (*Moréri*).

HUICTIEME SERAPHIN. — Ce séraphin est un *bon ange* en lutte contre le VIEUX ANGE LIQUEDUCT ou *Lucifer*. C'est un *ardent* conspirateur du genre du JEUNE ANGE Cinq-Mars ; il *succombera* comme le JEUNE et les PLUS VIEUX lui HUICTIEME. *Un* seul parmi *huit* conjurés doit SUCCOMBER : L'UN HUICTIEME SERAPHIN. Ces autres mots : DE TROIS DEUX seraient inexplicables si déjà le Prophète n'avait dans le vers précédent fixé l'époque du supplice des PLUS VIEUX à DIX ANS ÉGAUX avant celui du JEUNE. Il fixe sans doute l'époque du supplice du HUICTIEME SÉRAPHIN à DE TROIS DEUX *ans* avant celui des PLUS VIEUX. Il continuerait à remonter dans le passé. Il a dit : SIX CENS ET SEPT VINGT-TROIS PARTS pour 13,961 (199) et VINGT-TROIS LES SIX pour 138 (200) ; ici TROIS DEUX est pour 6. Six ans avant le supplice de Marillac et du GRAND MONTMORENCY, il doit y avoir eu une conspiration formée de *huit* personnes, dont une seule est morte *décapitée*...

« Chalais (Henri de Taleyrand, prince de) étoit un cadet de l'illustre maison de Taleyrand. Il parut à la cour de Louis XIII, et plut à ce prince par les agréments de sa figure, et par son habileté dans divers exercices. Il fut nommé grand-maître de la garde-robe. Gaston, frère du Roi en fit son favori. Le cardinal de Richelieu avoit indisposé une partie des courtisans par son orgueil et son despotisme. Gaston étoit à la tête des mécontents. Il se forma un complot pour assassiner le ministre, qui ayant scu que Chalais y étoit entré, le fit accuser par le comte de Louvigni d'avoir conspiré contre la vie du Roi. La Cour étoit à Nantes, où le grand-maître fut d'abord mis en prison. Une commission tirée du Parlement de Bretagne, le garde-des-sceaux Marillac à leur tête, lui fit son procès. *Le comte s'étoit reconnu coupable d'avoir conseillé* à Gaston de quitter la Cour et de se joindre aux huguenots ; d'avoir sollicité les commandants de plusieurs places importantes de les livrer à ce prince pour les mettre en état de résister ; d'exciter le trouble dans le royaume ; enfin, *d'avoir assisté à un conseil où le grand-prieur étoit avec ceux de sa faction*, dans lequel on avoit proposé de poignarder le cardinal de Richelieu pour tirer de prison le maréchal d'Ornano... Gaston sollicita en vain la grâce de Châlais ; il fut condamné à avoir la tête tranchée. Les amis de cet infortuné courtisan firent absenter le bourreau dans l'espérance que les délais donneraient le moyen de toucher le Roi. Mais Richelieu craignant de perdre cette occasion d'intimider ses ennemis, se servit d'un cordonnier détenu pour crime dans les prisons de Nantes. Cet homme, armé d'une espèce de hache de tonnelier, donna plus de trente coups au malheureux Chalais, avant que la tête fut séparée de son corps. Au vingtième coup, le mourant s'écria pour la dernière fois : *Jésus ! Marie !* Cette exécution *se fit le* 19 *août* 1626. » (*N. Dict. Hist.*)

« Il courut un bruit, que l'on avoit tenu un conseil, dont il y avoit *neuf personnes, l'une desquelles l'avoit décelé*, auquel il avoit été résolu que l'on iroit tuer M. le cardinal dans Fleury. Il s'est dit que ce fut M. de Chalais, lequel s'en estant confié au commandeur de Valençay, ledit commandeur luy reprocha sa trahison, estant domestique du Roy, d'oser entreprendre sur son premier ministre ; qu'il l'en devoit avertir, et qu'en cas qu'il ne le voulust faire, que luy-mesme le deceleroit. Dont Chalais intimidé y consentit, et que tous deux partirent à l'heure mesme pour aller à Fleury, en advertir M. le cardinal : qui les remercia et pria d'aller porter ce mesme advis au Roy ; ce qu'ils firent : et le Roy à onze heures du soir envoya commander à trente de ces gendarmes et autant de chevau-légers, d'aller à l'heure-mesme à Fleury. La Reyne-mère pareillement y dépescha toute sa noblesse. Il arriva comme Chalais avoit dit, que sur les trois heures du matin les officiers de Monsieur arrivèrent à Fleury, envoyez pour luy apprester son disner. M. le cardinal leur céda le logis, et s'en vint à Fontainebleau, et vint droit à la chambre de Monsieur, qui se levoit, et fut assez estonné de le voir... Comme le Roy estoit à Blois on faisoit soigneusement prendre garde aux actions de Monsieur, et espier qui luy parloit ; on découvrit que Chalais, qui estoit maistre de la Garde-robe du Roy, et logé dans le chasteau proche l'appartement de Monsieur, l'alloit voir la nuit en robe de chambre, et après avoir demeuré deux ou trois heures avec luy, s'en retournoit en cachette ; ce qui fit connoître au Roy qu'il jouoit le double.... Le Roy arriva à Nantes, et peu de jours après fit mettre en prison Chalais, et luy fit faire son procès. Monsieur fut fort estonné de sa prise, et ses gens aussi, et furent sur le point de partir, mais en mesme-temps ils eurent réponse de M. de la Vallette, qui estoit à Metz, que si M. d'Epernon se déclaroit pour luy, qu'il s'y déclareroit aussi, sinon non. Monsieur avoit escrit à M. d'Epernon, qui envoya la lettre au Roi. En cette extremité, le meilleur fut de s'accommoder avec le Roy ; ce que le Coigneux pratiqua, et Madame de Guise estant arrivée, la Reyne-mère pressa et fit le mariage de Monsieur et de Mademoiselle de Montpensier. On fit encore un effort pour l'empescher, par le moyen de Tronson, Marsillac et Sauveterre, qui en furent tous trois chassez de la Cour, avec perte de leurs charges. Monsieur se maria et se mit très-bien avec le Roy, qui luy donna son apanage selon son contentement... Monsieur fut marié ; mais pour cela le procez de Chalais ne se discontinua pas, ains on paracheva, et il eut la teste tranchée à Nantes. » (*Mém. de M. Bassompierre*, III. 23-29).

Gaston était l'un des *neuf conjurés ;* mais bien qu'il ait été l'âme de toutes les conspirations de ce quatrain, Nostradamus ne le met pas au nombre des SÉRAPHINS qui alors ne sont plus que *huit ;* et cela moins parce que sa naissance le mettait à l'abri du ressentiment du VIEUX ANGE ou du VIEUX CARDINAL, que parce qu'il était loin d'être un *ardent*.

« *Gaston* de France, duc d'Orléans, fils de Henri IV, né en 1608, n'est guère connu dans l'histoire, que par ses cabales contre le cardinal de Richelieu. *Poussé par ses favoris*, il tenta plusieurs fois de le perdre. Ce fut lui qui porta le duc de MONTMORENCY à se soulever... Gaston l'abandonna au ressentiment de Richelieu. Sa vie fut un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi et le cardinal. Il fut encore mêlé dans la conspiration de Bouillon et de Cinq-Mars. Il se tira d'affaire, en accusant ses complices et en s'humiliant... Il cabala contre Mazarin et fut relégué à BLOIS, où il mourut en 1660, regardé comme un prince pusillanime et lâche. » (*Feller*).

Ce second quatrain est plein des grandes conspirations que le VIEUX CARDINAL a eu à SURMONTER. Les historiens parlent de toutes les conspirations de ce quatrain et ne parlent que d'elles.

« Le supplice de Chalais, de Marillac, de Montmorenci et de Cinq-Mars apprend aux grands que leurs quartiers de noblesse ne les sauveront plus des peines de la révolte et de la trahison. » (*Histoire moderne*, Rendu, 224).

Il entrera vilain, méchant infâme, Tyrannisant la Mésopotamie,...

Le *pronom* IL tient la place d'un *nom* qu'on cherche vainement dans ce quatrain ; il est alors dans le précédent, où le VIEUX ANGE est le VIEUX CARDINAL LIQUEDUCT ou *Lucifer*. Ce CARDINAL, ce VIEUX ANGE, doit être en effet VILAIN, MÉCHANT, INFAME. — Paris, situé entre la Seine et la Marne, est la MÉSOPOTAMIE (Μεσοποταμια, région située entre deux fleuves. *Lexique*) de Nostradamus : MESOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE (664) ; NEUFVE BABYLONE (86) CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (104), etc. Revenons sur chaque mot du quatrain.

IL ENTRERA. — Napoléon III, *élu* par neuf millions de suffrages et de qui il est dit : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL (529), est EN TERRE NEUFVE BIEN AVANT ROY ENTRÉ (633). On dit : *Fermer à quelqu'un l'entrée aux charges.* (*Joubert*). Richelieu quoique noble doit être un parvenu.

Digitized by Google

« Plessis-Richelieu, maison qui a tiré son nom et son origine de la terre du Plessis en Poitou, *tenue à foi et hommage* de l'évêque de Poitiers, à cause de la baronnie et châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom vivoit en 1201...

» Armand-Jean du Plessis *a donné lieu à la déduction de cette généalogie*. Il fut cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, abbé général de Clugni, de Citeaux, de Prémontré, de Montmajour-lez-Arles, de Fleuris ou de Saint-Benoît-sur-Loire, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Rigier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, etc.; pair et amiral de France, commandeur des ordres du roi, grand maître, chef et surintendant-général de la navigation et commerce de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Bretagne, secrétaire et ministre d'Etat... » (*Moréri*).

Méchant. — Le Prophète, dans les deux quatrains précédents, ne nous a parlé que de la manière dont le vieux cardinal ou le vieux ange devait traiter ses ennemis vaincus. Il ne nous dira guère autre chose dans ce dernier : Tyrannisant la Mesopotamie, Tous amis fait d'adultérine dame, Terre horrible.

« Gaston, ne pouvant supporter la domination tyrannique de Richelieu, se retire en Lorraine, en protestant qu'il ne rentrera point dans le royaume, tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, *y régnera*. Richelieu fit déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de Gaston, criminels de lèse-majesté, et après avoir forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la Cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine Marie de Médicis, à qui il devoit sa fortune. Cette princesse, sacrifiée par son fils à un ingrat qu'elle avoit élevé, alla finir ses tristes jours à Cologne, dans un exil volontaire, mais douloureux (246-237). Son persécuteur établit une chambre de justice, où tous *ses partisans* et ceux de Gaston son fils furent condamnés. Il y eut une foule de poursuites : on voyoit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avoient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine. Les amis, les créatures, les domestiques, le médecin même de cette princesse infortunée, furent conduits à la Bastille, et dans d'autres prisons. On rechercha jusqu'à des tireurs d'horoscope, qui avoient dit que *le Roi n'avoit pas longtemps à vivre*, et deux furent envoyés aux galères. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministre. Le maréchal de Bassompierre, soupçonné seulement de ne pas être dans les intérêts du cardinal, fut renfermé pendant le reste de la vie de ce ministre. Tout le royaume murmuroit; mais presque personne n'osoit élever la voix... Le commandeur de Jars et d'autres, qu'on accusa de conserver quelque intelligence avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud; mais les autres furent exécutés. On ne poursuivoit pas seulement les sujets qu'on pouvoit accuser d'être dans les intérêts de Gaston : le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. On le dépouilla de ses Etats, parce qu'il avoit consenti au mariage de ce prince avec Marguerite de Lorraine. Le cardinal vouloit faire casser cette union, afin que s'il naissoit un prince de Gaston et de Marguerite, ce prince, héritier du royaume, fut regardé comme un bâtard, incapable d'hériter. La Cour de Rome et les Universités étrangères ayant décidé que ce mariage était valide, le cardinal le fit déclarer nul par un arrêt du Parlement. Cette opiniâtreté à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme et à dépouiller son beau-frère, excita de nouvelles conjurations... Il fomentoit les premiers troubles de l'Angleterre, et il écrivoit ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : *Le Roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser*. Tandis qu'il excitoit la haine des Anglois contre leur roi (Sénat de Londres mettront a mort leur Roy, 243), il se formoit de nouveaux complots en France contre lui. Mademoiselle de la Fayette, que le roi honoroit de sa confiance, fut obligée, par la jalousie du cardinal, de se retirer de la Cour. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, qui s'étoit servi d'elle pour faire rappeler la Reine-mère, fut exilé en Basse-Bretagne. La reine, femme du roi, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, fut traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers furent saisis, et on lui fit subir un interrogatoire devant le chancelier Seguier. Madame d'Hautefort aussi attachée à la reine qu'au roi, et donnant par sa faveur des inquiétudes à l'esprit jaloux du ministre, fut disgraciée... Richelieu donna lui-même un jour une idée assez juste de son caractère, en parlant au marquis de la Vieuville : *Je n'ose rien entreprendre, lui dit-il, sans y avoir bien pensé; mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge*... Ceux qui ont voulu justifier ses exécutions sanglantes, n'ont qu'à considérer les traits que nous avons rapprochés dans ce tableau fidèle de son ministère. On n'y voit que des échafauds dressés et des têtes coupées. » (*N. Dict. Hist.*).

Infame. — *Infâme* : 1° flétri par les lois, par l'opinion publique; 2° indigne, honteux (*W.*).

« Les galanteries du cardinal étoient éclatantes, accompagnées même de ridicule. Il s'habilloit en cavalier, et après avoir écrit sur la théologie, il faisoit l'amour en plumet. On prétend qu'il porta l'audace de ses désirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régnante, Anne d'Autriche, et qu'il en essuya des railleries qu'il ne lui pardonna jamais... La duchesse de Chevreuse, toujours intrigante et belle encore, engageoit le cardinal-ministre, par artifices, dans la passion qu'elle vouloit lui inspirer. La reine n'avoit d'autre consolation dans la perte de son crédit que d'aider la duchesse de Chevreuse à rabaisser, par le ridicule, celui qu'elle ne pouvoit perdre. La duchesse feignoit du goût pour le cardinal, etc. » (*N. Dict. hist.*).

« Richelieu, résolu d'exterminer entièrement le parti protestant et d'assurer une bonne fois le repos extérieur de la France, crut devoir commencer par sa plus forte place (*voir* 239). La Rochelle fut obligée de se rendre à discrétion... Il marcha vers les autres provinces pour enlever aux calvinistes une partie de leurs places de sûreté. Après avoir mis la paix dans l'Etat, Richelieu songea à porter la guerre dans les Etats voisins... Il est difficile d'expliquer comment un ministre, prêtre, évêque et cardinal se soit ligué avec les protestants, et se soit efforcé d'affermir ce parti en Allemagne et dans toute l'Europe, uniquement dans la vue d'affaiblir la maison d'Autriche... Lorsqu'il était mourant et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent, et de plus, patriarche; ce qui menaçait la France d'un schisme. » (*Feller*).

« *Hersent*, docteur de Sorbonne, est principalement connu par l'ouvrage fameux et peu commun, intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, 1640. Ce libelle sanglant contre le cardinal de Richelieu, qui paraissait vouloir se faire déclarer patriarche, adressé aux prélats de l'Eglise gallicane, fut condamné par eux et par le Parlement comme propre à brouiller l'Eglise et l'Etat. « Ses alarmes à l'égard du schisme, dit l'abbé Bérault, n'étaient pas tout à fait imaginaires. Le prince de Condé, qui, tout attaché qu'il était à la foi et à l'unité catholique, n'avait assurément pas l'imagination visionnaire, parlait de ce schisme redouté comme d'un malheur presque inévitable dans les situations où étaient les choses. » Richelieu mourut dans ces conjonctures. Le patriarchat français descendit avec lui dans le tombeau, ou plutôt, rentra dans le néant, d'où *lui seul* avait pu se flatter de le tirer. » (*Feller*).

Tyrannisant la Mesopotamie. — Comme le dit Nostradamus en donnant le dernier coup de pinceau à ce portrait : Noir (*roi*) de physionomie, le vieux ange a le souverain pouvoir et sous son gouvernement Paris (Mesopotamie) est *tyrannisé* et la France est une terre horrible.

Tous amis fait d'adulterine dame...

Tous amis. — « Richelieu fit déclarer, par un décret du Conseil, tous les amis de Gaston criminels de lèse-majesté... Tous *les partisans de la Reine-mère* et ceux de Gaston, son fils, *furent condamnés*. » (*Voir* p. 93). — Louis XIII s'écrie : Les têtes qu'il a fait tomber en Grève, *toutes* de mes amis. » (*V. Hugo*).

Adulterine dame. — Tout le contexte nous porte à voir Marie de Médicis sous ces mots. Dame peut désigner une reine-mère; Catherine de Médicis est la dame seule au règne demeurée. — Adulterin. *Natus adulterino sanguine*. Pline; *Furto conceptus puer*. Ovide (*Joubert*). Cette reine est désignée aussi sous ces mots : Née en ce monde par concubine furtive (237). On ne peut voir dans ces expressions, qui ont la même valeur la *naissance légitime* de Marie de Médicis. Le Prophète les a employées pour faire retirer le front (29) de son lecteur, qui se trouve ainsi arrêté dans l'interprétation de 12 vers sur le cardinal de Richelieu et de 4 sur Marie de Médicis, exilée et vivant misérablement à Bruxelles (237). Cherchons le sens perplexe (7) de ces mots pris au *figuré* (8). Le Prophète n'insisterait pas ainsi

Digitized by Google

par deux expressions synonymes si la *naissance légitime* de cette reine n'avait été en quelque sorte entachée par l'habitude de l'*adultère* et du *concubinage*, et d'une façon exceptionnelle.

« ***Médicis*** (François), second grand duc de Toscane, qui n'avait point d'enfants de l'archiduchesse sa femme, se livrait de plus en plus à Blanche Capello, sa maîtresse; et celle-ci, pour mieux assurer sa faveur, supposa un enfant dont elle parut accoucher en 1577. L'archiduchesse donna un fils à François; mais étant devenue grosse pour la deuxième fois, elle mourut le 11 *avril* 1578, et fit ainsi place à Blanche Capello, que François épousa secrètement le 5 *juin suivant*. Il publia son mariage au bout d'une année. » (*Michaud*).

« De Jeanne d'Autriche, François de Médicis eut Marie de Médicis, née le 26 avril de l'an 1575, mariée le 27 décembre 1600 à Henri IV, roi de France, et de Blanche Capello, Antoine de Médicis.» (*Moréri*).

« Capello (Blanche), mariée à Bonaventuri, fut remarquée par le grand duc, qui donna à son mari un poste considérable à la cour et accumula rapidement sur sa tête les honneurs et les pensions. Le jeune Bonaventuri ne jouit pas longtemps de sa prospérité; il fut poignardé la nuit dans les rues de Florence, en 1574. Quelques années après, le grand duc, devenu veuf, épousa Blanche.» (*N. Dict. hist.*).

Terre horrible noir de physionomie.

NOIR. — Ce mot est dix-sept fois dans les Centuries pour *roi* par anagramme (*voir* 280, 287, 485). Celui qui est NOIR DE PHYSIONOMIE est *roi en apparence*.

Avant que le lecteur relise ces 32 vers sur le CARDINAL de la MESOPOTAMIE de FRANCE, montrons que Nostradamus a copié ce portrait dans V. Hugo. Le mot LIQUEDUCT, *porte-flambeau*, a évoqué un de ces souvenirs dont je parle dans l'*Introduction de la Vie de L.-Philippe*, et j'ai vu avec le plus grand étonnement que le Prophète emploie les mêmes mots et exprime les mêmes idées que le poète !

Bouchavannes. Meure le Richelieu qui déchire et qui flatte !
L'homme à la main sanglante, à la robe écarlate ! CARDINAL
Rochebaron. — A quoi donc sert le roi ? PRINCE

Brichanteau. Les peuples dans la nuit
Vont marchant l'œil fixé sur un *flambeau* qui luit.
Il est le *flambeau*, lui ; le roi, c'est la lanterne LIQUEDUCT
Qui le sauve du vent sous sa vitre un peu terne.
Bouchavannes. Oh ! puissions-nous un jour, et ce jour sera beau,
Du vent de notre épée éteindre ce *flambeau* !...
L'Angely. Un complot ! jeunes gens songez à Marillac ! DIX ANS ÉGAUX
. . . . . .
Le Roi vivement. ... L'Etat marche au gouffre et se hâte à grands pas.
Le Duc. Ah ! sire, il est guidé d'une main forte et large...
Le Roi. Oui, le cardinal-duc porte une lourde charge ! CHARGE
Le Duc. Sire !..
Le Roi. A ses vieilles mains, je devrais l'épargner, VIEUX.
Mais duc, — j'ai bien assez de vivre sans régner !...
Entendez-vous ? l'Etat souffre, entendez-vous bien !
Entre lui qui fait tout et moi qui ne suis rien : NOIR, PRINCE.
Le Duc. Ah !
Le Roi. Règle-t-il pas tout, paix, guerre, Etats, finance ?
Fait-il pas lois, édits, mandements, ordonnances ?
Il est le roi, dis-je ! il a dissout par trahison NOIR
La ligue catholique... Il frappe la maison
D'Autriche qui me veut du bien, dont est la reine...
Le Duc. Sire, il sauve la France...
Le Roi. Oui, duc ! il perd mon âme !
D'un bras il fait la guerre à nos parents. — L'infâme ! INFAME
De l'autre il signe un pacte aux huguenots suédois...
Puis, si j'osais compter les têtes sur mes doigts, TYRANNISANT,
Les têtes qu'il a fait tomber en Grève ! Toutes LA MESOPOTAMIE
De mes amis ! Sa pourpre est faite avec des gouttes TOUS AMIS
De leur sang ! et c'est lui qui m'habille de deuil !
Le Duc. Traite-t-il mieux les siens ? Epargna-t-il Saint-Preuil ?
Le Roi. S'il a pour ceux qu'il aime une tendresse amère ; MÉCHANT
Certes, il m'aime ardemment !
(Brusquement, après un silence, en se croisant les bras).
Il m'exile ma mère ! DAME
Le Roi à l'Angély..... C'est un homme infernal. LIQUEDUCT
Satan pourrait-il pas s'être fait cardinal ? VIEUX CARDINAL
Si c'était lui dont j'ai l'âme ainsi possédée ? VIEUX ANGE
Qu'en dis-tu ?
L'Angely. J'ai souvent, sire, eu la même idée.
Le Roi. ... J'ai toujours souffert les jours de Grève. MÉSOPOTAMIE
Nangis avait raison, un mort jamais ne sert,
Et Montfaucon peuplé rend le Louvre désert. TERRE HORRIBLE
C'est une trahison que de venir, en face, NOIR DE PHYSIONOMIE
Au fils du roi Henri rayer son droit de grâce.

(*V. Hugo.* Marion Delorme). (*a*)

(*a*) J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. 12) : Le lecteur observera souvent que le Prophète semble avoir vu chaque action, entendu chaque mot historique. — Le lecteur ne s'attendait pas cependant à trouver chez le Prophète une copie aussi fidèle du portrait tracé par le poète. Les quatrains interprétés de l'avenir sont pleins de renvois aux livres que nous avons en main. Le psaume *Dixit Dominus Domino meo* est dans les quatrains 864-868; le *figulier* de Jérémie, *chap.* XIX et XX, est le FIGULIER du quatrain 750, etc., Ces vers :

L'arbre qu'estoit par longtemps mort séché
Dans une nuit viendra à reverdir (734-741).

sont certainement, d'après le contexte, ceux de Racine sur Joas :

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines ?

Eh bien ! il m'est démontré que Nostradamus a lu cette tragédie il y a 300 ans, et qu'il y renvoie sans cesse dans ces quatrains sur un même personnage. C'est ce que je vais prouver, après avoir cité par précaution ces vers sur le duc de Bordeaux :

Et pour sauver Joas de l'éternel exil,
Pas un homme de cœur qui s'armât d'un fusil ?...
Quoi, votre cause absurde après tant de défaites,
Pour votre Eliacin trouve encor des prophètes !
Laissez donc au néant ce Messie attendu. (*Barthélemy*. Les Carlistes).

Dans 32 vers sur le duc de Bordeaux, le règne de L.-Philippe et l'avènement de Napoléon III (509-516), on voit LE SUCCESSEUR de Hugues-Capet CHASSÉ du trône avec Charles X par le LOUP et l'OURS.

Après aux champs avoir le cerf chassé,
Le LOUP et l'OURS se donront défiance. (510)
Quand LOUP chassé pose sur la chouchette. (487)
Mourir par OURSE et ravy par verrier. (749)

Athalie. Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer ?
Joas. Parmi des LOUPS cruels prêts à me dévorer...
Joas. Un malheureux enfant aux OURS abandonné.

Mort présagée de sang statue teinte
Tyran meurtry aux Dieux peuple prier. (180)
Le grand puisnay fera fin de la guerre
Aux Dieux assemblez avec les excusez. . (695)
A dire vray on aura bouche close,
Lors au besoin viendra tard l'attendu. (648)

Athalie. Ce Dieu depuis longtemps votre unique refuge,
Que deviendra l'effet de ces prédictions ?
Qu'il vous donne ce roi promis aux nations.
Cet enfant de David, votre espoir votre attente.

Un peu après sera nouveau roy oingt
Qui par longtemps pacifiera la terre. (557)
Au chef du monde le grand CHYREN sera,
Plus outre après aymé craint redouté,
Son bruit et los les cieux surpassera,
Et du seul tiltre victeur fort contenté. (784)
Selin monarque, l'Italie pacifique,
Règnes unis par Roy Chrestien du monde... (790)
Le grand Mercure d'Hercule fleur de lys,
Faisant trembler terre et mer contrées. (798)
Au règne grand du grand règne régnant. (799)

Abner. Mais où sont ces honneurs à David tant promis,
Et prédits même encore à Salomon son fils ?
Hélas ! nous espérions que de leur race heureuse
Devait sortir de rois une suite nombreuse ;
Que sur toute tribu, sur toute nation,
L'un d'eux établirait sa domination,
Ferait cesser partout la discorde et la guerre,
Et verrait à ses pieds tous les rois de la terre.
Joad. Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous ?
Abner. Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous ?
Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines ?...

Perdu trouvé caché de si long siècle,
Sera vasteur demy-dieu honoré...
Non loing de là est caché le trésor,
Que par long siècle avoit été grappé,
Trouvé mourra l'œil crevé du ressort. (742-744)

Athalie. Ce que tu m'as promis songe à l'exécuter :
Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette
Où sont-ils ?
Joad. Sur le champ tu seras satisfaite :
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois,
Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois...
Des trésors de David voilà ce qui me reste...
Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris,
De leur sang par sa mort faire cesser les cris.

Le grand caché longtemps sous les ténèbres,
Tiendra le fer dans la playe sanguine. (490)

Athalie. J'ai senti tout à coup un homicide acier
Que le traître en mon sein a plongé tout entier.

Il ne faut pas multiplier davantage ces citations. Que le lecteur lise *Athalie*, en ayant sous les yeux les *quatrains sur le présent et l'avenir*, et il verra que le Prophète a bien lu cette tragédie.

Digitized by Google

236.

La dame Grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en règne Hispanique,
Captive prinse mourir mort misérable.

IX. 78.

Marie de Médicis, née en Italie, contrée qui comprend les Alpes grecques au nord, et la grande Grèce au sud, belle comme Laïs, gagnera sur Henri IV d'être nommée régente, puis d'être sacrée. Après la mort de son époux, elle gagnera sur le prince de Condé et le duc de Soissons de conserver la régence; elle sauvera la couronne de son fils au milieu des intrigues et des guerres de religion; elle se brouillera avec son fils, sera exilée, reparaîtra toute puissante à la Cour. Exilée de nouveau, elle cherchera un refuge sur les terres de la monarchie Espagnole, et retenue malgré elle en exil, elle mourra délaissée et manquant du nécessaire.

Ce n'est pas la place de ce quatrain à la suite de deux autres où l'on voit la MORT MISÉRABLE de Louis XVI et de Marie-Antoinette : LE REGNE PRINS LE ROY CONJURERA, LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT (306-307) qui a mis sur la voie de son interprétation, bien que Nostradamus fasse suivre des quatrains sur des évènements éloignés les uns des autres, mais qui offrent certains rapprochements, c'est l'expression CAPTIVE PRINSE que le Prophète n'a que deux fois et qui *adapte* ce quatrain à un autre interprété de Marie de Médicis PRINSE CAPTIVE A BRUXELLES (237).

La dame Grecque de beauté laïdique,...

« GRÈCE. — La *grande Grèce* comprenoit la Calabre et la Sicile. » (*Moréri*). — *Graius*, Grec, de Grèce. *Graiæ Alpes*, le Petit-Saint-Bernard (*W.*). — Laïs, célèbre courtisane de Sicile (*W.*). Il y a eu à Corinthe deux filles de ce nom, toutes deux célèbres par leur beauté (*N. L.*). *Laïs, laïdis*, courtisane grecque (*W.* Gradus).

Marie de Médicis est la DAME des douze vers sur le VIEUX CARDINAL (235). L'*Ecole platonique* est l'*Ecole de Platon*, la BEAUTÉ LAÏDIQUE est la *beauté de Laïs*.

« *Marie de Médicis.* La beauté de cette princesse est attestée par un assez grand nombre de tableaux, pour qu'il soit inutile d'en parler ici. » (*Biogr.* Michaud). — « Sa beauté était célèbre. » (*Mag. Pitt.*, 1833, p. 289). — « Elle étoit jeune et remplie d'une rare beauté, et excellente sagesse. » (*Hist. gén. de Venise*, II. p. 863).

Heureuse faicte de procès innumérable,...

Catherine de Médicis a eu LONGUE VIE AU REGNE PAR GRAND HEUR (217) en continuant, durant de longues années de règne, à imposer sa volonté à tous les partis.

« Marie de Médicis entourée de ses enfants se sentit plus forte; elle eut aussi un parti, et, sans prendre d'influence sur la direction des affaires, elle mêla ses mille intrigues à la politique. Déjà en 1603 ses importunités avaient arraché au roi l'ordonnance du rétablissement des jésuites... La folle passion du roi pour Mademoiselle de Montmorenci vint ajouter aux alarmes de la reine. Marie, voulant rendre impossible le scandaleux divorce qu'elle redoutait, obtint d'être nommée *régente* (20 mars 1610) pendant la guerre qui se préparait (LES ARMES BATTRE AU CIEL LONGUE SAISON, 223). Là ne se bornèrent point encore ses vœux : elle voulut être sacrée. «*Ah maudit sacre*, disait le roi, *tu seras cause de ma mort!* » Le 13 mai 1610, Marie fut sacrée. Le lendemain, 14 mai, Henri IV fut assassiné. La régence de Marie dura quatre ans. Cette période est une des plus fertiles en intrigues de toutes espèces... Les princes persistèrent dans leur hostilité. La reine alors, malgré les supplications de Concini et de sa femme, marcha contre eux avec son fils et quelques milliers de soldats (juillet 1614). Cet acte de vigueur suffit à dissiper les rebelles. Louis XIII, déclaré majeur, laissa à sa mère l'administration du royaume (20 octobre 1614).... Après le meurtre de Concini, son pouvoir était fini... Louis XIII refusa de voir sa mère en lui faisant dire « qu'elle trouverait toujours en lui les sentiments » d'un bon fils; mais que Dieu l'ayant fait roi, il voulait gouverner » lui-même son royaume. » (*Biogr.* Firmin Didot).

« L'absence du prince de Condé et du comte de Soissons, qui n'auroient pas manqué de faire leur brigue pour le Régence, fut une heureuse conjoncture pour Marie de Médicis. » (*P. Daniel*, VIII. 297).

« Marie de Médicis fut nommée *régente* du royaume en 1610, après la mort de Henri IV. Le duc d'Epernon, colonel-général de l'infanterie, força le Parlement à lui donner la régence... La mort du maréchal d'Ancre éteignit la guerre civile. Marie fut reléguée à BLOIS, d'où elle se sauva à Angoulême... Richelieu, alors évêque de Luçon, et depuis CARDINAL, réconcilia la mère avec le fils en 1619. Mais Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre, et fut bientost obligée de se soumettre. Après la mort du connétable de Luynes, son persécuteur, *elle fut à la tête du conseil*; et, pour mieux affermir son autorité naissante, elle y fit entrer Richelieu, son favori et son sur-intendant. Ce cardinal, élevé au faite de la grandeur à la sollicitation de sa bienfaitrice, affecta de ne plus dépendre d'elle, dès qu'il n'en eut plus besoin : Marie de Médicis indignée, le fit dépouiller du ministère. Le roi, qui l'avoit sacrifié par foiblesse, lui sacrifia sa mère à son tour par une autre foiblesse. La reine se vit obligée de fuir à BRUXELLES en 1631. » (*N. Dict. Hist.*).

Hors translatée en règne Hispanique,...

Un quatrain dit que cette Reine, s'étant *transportée hors de France*, se retira A BRUXELLES (237). Or, plusieurs quatrains nous ont dit qu'à cette époque cette ville appartenait aux Espagnols. Les Pays-Bas étaient EN RÈGNE HISPANIQUE. L'époux de Marie de Médicis avait vu les troupes d'Espagne venir des Pays-Bas lui faire lever le siège de Paris : VIENDRA DE CŒUR PUNIQUE FASCHER HADRIE (221), et son fils était depuis longtemps en guerre contre les pays espagnols : LE LYS DAUFFOIS PORTERA DANS NANCY JUSQUES EN FLANDRES ÉLECTEUR DE L'EMPIRE (232).

« Païs-Bas. Sous le RÈGNE de Philippe II, roi d'Espagne, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et quelques autres seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit très dur suscitèrent ces mouvements qui ôtèrent aux Espagnols la Hollande, et ce qu'on appelle les Provinces-Unies. Ces guerres, commencées en 1566, ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1648. Les villes principales sont : Anvers, BRUXELLES, Mons, MALINES, etc. » (*Moréri*).

« La Reine-mère fit négocier sa retraite en Flandre auprès de l'Infante... La demande qu'elle fit à l'Infante ne demeura pas longtemps sans réponse. Son Altesse luy fit dire qu'elle seroit la très-bien venue : qu'elle trouveroit toute sorte d'honneurs et de respect pour son pays, et qu'elle s'assureroit de donner tel ordre, qu'elle ne manqueroit de rien qu'elle put désirer. Après cette réponse, elle ne délibéra plus sur sa retraite. » (*Hist. du minist. de Richelieu*, II. 549).

Captive prinse mourir mort misérable.

CAPTIVE PRINSE. — Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus, qui s'en sert pour *adapter* entre eux deux quatrains sur Marie de Médicis. Ici cette reine est CAPTIVE PRINSE EN RÈGNE HISPANIQUE; dans le second quatrain, elle est PRINSE CAPTIVE A BRUXELLES (237). — Par la seconde abdication qui renferma Napoléon dans Sainte-Hélène, ses parents perdirent la liberté de rentrer en France : HUIT CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT (389).

« *Marie de Médicis* se vit obligée de fuir à BRUXELLES en 1631. Depuis ce moment elle ne revit plus son fils, ni Paris. Du fond de sa retraite, elle demanda justice au Parlement de Paris. « Supplie » MARIE, reine de France et de Navarre, disant que, depuis le 23 fé» vrier, auroit été *prisonnière* au château de Compiègne, sans être ni » accusée, ni soupçonnée...» Quelle leçon et quelle consolation pour les malheureux! La veuve de *Henri-le-Grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manque du nécessaire et meurt dans l'indigence. » (*N. Dict. hist.*).

« *Marie de Médicis*, après s'être retirée à Mons, se rendit à BRUXELLES... Fatiguée d'avoir traîné sept ans de sa vie dans l'exil, Marie quitta en secret les Pays-Bas (10 août 1638), où Philippe IV lui accordait un traitement magnifique. Elle se mit sous la protection du prince d'Orange. Les Hollandais la prièrent d'abréger son séjour parmi eux. Marie passa en Angleterre. La haine du papisme la chassa de Londres (22 août 1641); mais abandonnée par l'Espagne, qui lui ferma les Pays-Bas, repoussée par la Hollande, elle ne trouva de pays ouvert que l'électorat de Cologne (12 octobre 1641).

Digitized by Google

Dans ce dernier asile elle continua jusqu'au dernier moment ses intrigues et ses supplications. Déjà atteinte d'une sorte d'hydropisie, elle tomba, vers la fin de juin 1642, dans une fièvre continue, accompagnée d'une soif ardente; la gangrène qui se déclara aux jambes l'emporta rapidement. *Elle termina sa* MISÉRABLE *vie* dans des sentiments de résignation et de piété, à l'âge de soixante-neuf ans. » (*N. Biogr. gén.* Firmin Didot).

Cette vie qui se termine par une MORT MISÉRABLE avait été d'abord HEUREUSE, ainsi que Marie de Médicis l'a reconnu.

« L'an 1608, elle avoit pris pour devise une Junon, appuyée sur un paon rouant, avec ces mots : *Viro partuque beata.* » (*Moréri*).

237.

Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera prinse captive,
Et amenée à Malings et Bruxelles.

X. 50.

Marie de Médicis, dont la naissance légitime aura été comme entachée par l'adultère de son père, qui délaissera son épouse pour vivre presque continuellement avec Blanche Capello, sera deux fois régente. Une première fois à la triste nouvelle de l'assassinat de son époux, et la seconde à la triste nouvelle que le duc de Mantoue va succomber sous les efforts des Espagnols et qu'il est nécessaire que le roi de France vole en personne à son secours. Retenue *prisonnière* par les *Cardinalistes*, ses ennemis, au milieu desquels elle aura régné, elle sera amenée par la conduite du MALIN CARDINAL a chercher un refuge à BRUXELLES, en guerre contre la France, et elle s'efforcera inutilement de revenir de l'exil.

Dans les 12 vers sur le VIEUX CARDINAL, ces mots : ADULTERINE DAME (Adulterin, *natus adulterino sanguine, Furto conceptus puer. Joubert*), qui sont synonymes de ceux-ci : NÉE EN CE MONDE PAR CONCUBINE FURTIVE, ont été entendus de la naissance de Marie de Médicis (voir p. 93). L'expression PRINSE CAPTIVE, CAPTIVE PRINSE n'est que dans deux quatrains, et l'un vient d'être interprété de cette reine. Dans le premier elle est CAPTIVE PRINSE AU RÈGNE HISPANIQUE, dont dépendait BRUXELLES; ici elle est PRINSE CAPTIVE A BRUXELLES. Ce quatrain, qui s'*adapte* si clairement à d'autres, ne serait pas inutile quand il ne ferait que les lier les uns aux autres sans rien ajouter à *L'Histoire prédite et jugée*; mais comme tous les autres il a des détails qui lui sont propres. (Pour le premier vers, v. ADULTERINE DAME, p. 93).

A DEUX HAUT MISE PAR LES TRISTES NOUVELLES. — Napoléon Ier a possédé deux fois le souverain pouvoir : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS (385). Marie de Médicis a été deux fois *régente*, deux fois PAR LES TRISTES NOUVELLES. Elle aurait pu être déclarée régente après avoir vu mourir le roi, son époux. Non, il faut qu'elle reçoive la TRISTE NOUVELLE de cette mort. Le GRAND ROY, Henri IV, *est* PRINS ENTRE LES MAINS D'UN JEUNE (224) qui n'avait ni complice, ni conseiller. A cette NOUVELLE, Marie, que son époux venait de déclarer régente, mais seulement pour le jour où il sortirait du royaume à la tête de ses armées, reçoit une première fois, par arrêt du Parlement et malgré l'opposition des Grands, ce titre qui lui donne tout pouvoir : HEUREUSE FAICTE DE PROCÈS INNUMÉRABLE (236). Une TRISTE NOUVELLE devait une seconde fois élever à la régence Marie MISE A DEUX HAUT.

« 1628. La Rochelle se soumet (30 octobre). Entrée du roi dans la Rochelle (LE GRAND PILOT PAR ROY SERA MANDÉ... 239). Ensuite d'une si glorieuse expédition, le roi, deux mois après, en entreprit une autre aussi fatigante que périlleuse en faveur du duc de Nevers, nouveau *duc de Mantoue, que les Espagnols étoient sur le point d'accabler*. Il marche en Italie. — 15 janvier 1629. La Reine-mère fut déclarée régente pendant le voyage du roi. — 6 mars. Le roi en personne force les trois barricades du Pas de Suze, défendues par le duc de Savoye. On vit à la tête de l'attaque plus d'une centaine de Princes, de Seigneurs, de Gentilshommes volontaires suivant les enfans perdus. — 16 mai 1630. Le roi en personne entre dans la Savoye. — 8 juin. La Savoye conquise, excepté Montmélian, dont on forma le blocus. — 11 novembre. Convalescence du roi dont la maladie avoit été très dangereuse. Le cardinal de Richelieu, contre lequel il y avoit eu une terrible conspiration, prend le dessus *plus que jamais* (*Journée des Dupes* : PLUS QUE JAMAIS SON TEMPS TRIOMPHERA, 238). — 27 novembre. Toutes les armées sortent du Montferrat, et Casal est remis par les François entre les mains du duc de Mantoue. — 1631. Mars. Monsieur, étant mécontent du cardinal, se retire en Lorraine. — 14 juin. Etablissement d'une chambre de justice à l'arsenal pour faire le procès à ceux qui s'étoient attachés à la Reine-mère et à Monsieur. — 18 juillet. La reine, mécontente du cardinal, se retire de Compiègne à BRUXELLES. » (P. *Daniel*, VIII. 360-370).

ENTRE ENNEMIS SERA PRINSE CAPTIVE. — Cette *régente* A DEUX HAUT MISE a déjà été renversée une première fois par ses ENNEMIS, reportée au RÈGNE, elle est *entourée* d'ENNEMIS nouveaux qui la retiendront *prisonnière à Compiègne* (*voir* CAPTIVE PRINSE, 236). Bientôt, comme on l'a vu à ces mots : HORS TRASLATÉE EN RÈGNE HISPANIQUE CAPTIVE PRINSE (236), la Reine-mère se retire chez des peuples qui soutiennent déjà par les armes leurs alliés en guerre contre la France, et qui vont faire eux-mêmes à ce pays une guerre ouverte.

« 1635. 26 mars. Un grand évènement fut la suprise de Trèves par les Espagnols, et l'enlèvement de l'ÉLECTEUR, qui fut conduit à BRUXELLES. Jusque-là il n'y avoit point eu de rupture ouverte entre la France et l'Espagne, parce que soit en Italie, soit en Allemagne, les Espagnols n'étoient que troupes auxiliaires qui servoient l'Empereur, en vertu des Traités d'alliance entre les deux branches de la maison d'Autriche; mais la prison de l'ÉLECTEUR produisit la guerre qui dura depuis cette année jusqu'à la paix des Pyrénées. » (*P. Daniel*, VIII. 383).

ET AMENÉE A MALINGS ET BRUXELLES. — Le sens du quatrain devient de plus en plus PERPLEXE. On dirait d'une reine tombée aux mains des ennemis et AMENÉE prisonnière. La force des choses *a conduit* Marie à chercher un lieu d'exil chez les ENNEMIS de sa patrie. Ce n'est pas pour désigner les Pays-Bas par deux de ses villes que le Prophète joint MALINGS à BRUXELLES. La Reine a été AMENÉE A BRUXELLES *par* un *malin* (*a*, par. *W.*) par le VIEUX CARDINAL, dont il est dit : Il ENTRERA VILAIN MÉCHANT INFAME, TYRANNISANT LA MESOPOTAMIE, TOUS AMIS FAICT D'ADULTERINE DAME (235). Richelieu est MALINGS au même titre que Sixte V : ONC NE FUT SI MALING (231). — Toutes les éditions ont MALINGS ET BRUXELLES dans ce quatrain, et toutes aussi ont MALIGNES ET BRUXELLES dans un autre (VI. 47); mais dans ce dernier MALIGNES est pour *Malines* et non pour *malin*; ce que Nostradamus fait remarquer en variant l'orthographe.

238.

La déchassée au règne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez;
Plus que jamais son temps triomphera,
Trois et septante à mort trop asseurez.

VI. 74.

239.

Le grand Pilot sera par roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre,
Sept ans après sera contrebandé,
Barbare armée viendra Venise craindre.

VI. 75.

Richelieu tournera de nouveau vers le pouvoir les vues de la Reine-mère qui, après avoir été régente, aura été exilée à Blois. Ses ennemis personnels seront condamnés pour crime de lèse-majesté. Il prendra le dessus plus que jamais à la suite de la *Journée des dupes* qui causera le second exil de la DÉCHASSÉE, nommée régente pour la seconde fois. Paris ne se soustraira pas plus à son pouvoir tyrannique que la Providence ne pourra se soustraire dans la suite au pouvoir tyrannique de Paris durant SEPTANTE TROIS ANS.

Digitized by Google

Richelieu aura reçu le chapeau de cardinal (Πῖλος, chapeau), pour avoir *tourné* AU REGNE LA DÉCHASSÉE. Fait amiral sous le titre de *chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, il conduira sa flotte devant la Rochelle qu'il prendra en 1628. A la fin de 1629, le Roi pour franchir les Alpes, le nommera *lieutenant-général de là les monts*. Sept ans après, en 1636, il verra contre lui l'opinion publique et de nouveaux ennemis se liguer pour sa perte. Un décret contraire au premier donnera alors le titre de *lieutenant-général des armées* à Gaston, son ennemi. Vers cette époque, Venise craindra les Turcs dont la flotte ne tardera pas à s'emparer sur elle de Candie.

Les nombreux quatrains ne renfermant aucun nom de pays qui ont été interprétés jusqu'à ce jour, l'ont tous été de la patrie du Prophète. LA DÉCHASSÉE est donc Française. Maintenant l'avenir que révèle Nostradamus ne verra qu'une DAME AU REGNE : DAME PAR FORCE DE FRAYEUR HONORÉE (635), et elle ne peut être la DÉCHASSÉE. Celle-ci appartient donc au passé. Marie de Médicis A DEUX HAUT MISE, comme Napoléon : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS (385), qui remonta au trône après avoir été l'OYSEAU DÉCHASSÉ (474), Marie, la DECHASSÉE a été *reportée* AU RÈGNE.

Nostradamus dans le second quatrain parle d'un GRAND PILOT qui *laisse* LA CLASSE. Il n'emploie pas ailleurs ce mot qui, sans doute, est pour *amiral* ou *chef de la navigation*. Toutes les éditions ont PILOT et non *pilote*, que le Prophète pouvait mettre, puisque l'*e* muet est communément au quatrième pied de ses vers sans être élidé : DE SOLDAT SIMPL *e* PARVIENDRA EN EMPIRE, DE ROBE COURT *e* PARVIENDA A LA LONGUE, VAILLANT AUX ARM *es* EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTR *es* COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (383). — Le mot PILOT rappelle le mot grec πῖλος, chapeau (*Lexique*). Les *cardinaux* sont les CHAPEAUX ROUGES (725).

La déchassée au règne tournera,..

« *Plessis-Richelieu*. Marie de Médicis, alors régente du royaume par des lettres patentes, datées du dernier d'octobre 1616, déclara que Richelieu *aurait la préséance sur les autres ministres*; mais il ne jouit pas longtemps de sa faveur. La mort du maréchal d'Ancre, son protecteur et son ami, lui ayant occasionné une disgrâce, il se retira auprès de *la Reine-mère* à BLOIS, où elle *était exilée*. Cette princesse était brouillée avec son fils; Richelieu profita de cette division pour entrer en grâce. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils, et sa nomination au cardinalat fut la récompense de ce service. Après la mort de Luynes, la Reine, mise à la tête du conseil, y fit entrer Richelieu. » (*Feller*).

« Louis XIII déclara Richelieu, en 1624, *chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, après qu'on eut supprimé la CHARGE d'*amiral*. En 1630, il fut déclaré lieutenant-général de là les monts. » (*Moréri*).

On dit : *Tourner son esprit au mal* (*Joubert*). Ce n'est qu'après avoir *tourné* AU REGNE LA DÉCHASSÉE que Richelieu devint LE GRAND PILOT, d'abord comme *cardinal*, et plus tard comme *chef et surintendant général de la navigation*. Pour marquer qu'il n'a encore aucun de ces titres, et pour donner un SENS PERPLEXE à ce premier quatrain, Nostradamus sous-entend le sujet du verbe TOURNERA. Il l'exprime au début du second.

Ses ennemis trouvez des conjurez;..

« Gaston se retira en Lorraine, en protestant qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le Cardinal son persécuteur et celui de sa mère y règnera. Richelieu fit déclarer par un arrêt du Conseil, tous les AMIS de Gaston criminels de lèse-majesté. (p. 93).

Plus que jamais son temps triomphera,..

« 11 novembre 1630. Le cardinal de Richelieu, contre lequel il y avoit eu une terrible conspiration, *prend le dessus* PLUS QUE JAMAIS. — Mars 1632. Monsieur se retire en Lorraine. — 14 juin. Etablissement d'une chambre de justice à l'Arsenal pour faire le procès à ceux qui s'estoient attachés à la Reine-mère et à Monsieur. — 18 juillet. La Reine-mère se retire à BRUXELLES. » (*P. Daniel*. VII. 367).

Trois et septante à mort trop asseurez.

Je n'espère pas trouver dans l'histoire le nombre SEPTANTE TROIS pour les victimes que le VIEUX CARDINAL a immolées. Bien que fort précis, ce nombre doit être entendu d'un *nombre grand* et *indéterminé*. Il est ici pour rappeler les innombrables victimes des SEPTANTE TROIS années de la tyrannie de Paris : CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (105). LE VIEUX CARDINAL VILAIN, MÉCHANT INFAME, TYRANNISANT LA MESOPOTAMIE *a frappé* TOUS AMIS de la DAME ou de la DÉCHASSÉE. — Ces derniers mots : A MORT TROP ASSEUREZ, expriment qu'il n'y a aucun espoir d'échapper à celui qui rend la France TERRE HORRIBLE après avoir pris des airs de roi : NOIR DE PHYSIONOMIE (235). Dans l'Apocalypse le nombre 144,000 est répété pour le nombre des victimes de la révolution française et de la révolution italienne. Nostradamus répète également le nombre VINGT-TROIS comme multiplicateur, pour fixer le nombre des membres du clergé catholique qui ont péri dans la persécution d'Angleterre et celui des protestants qui ont été tués dans la nuit de la Saint-Barthélemy. (*Voir* 199 et 200).

Le grand Pilot sera par Roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre.

En 1624, Richelieu est nommé *chef et surintendant-général de la navigation;* en 1628, il prend lui-même la Rochelle dont sa flotte avait bloqué le port. GRAND PILOT de CLASSE, « en 1630 il est nommé *lieutenant-général de-là les monts.* » (*Moréri*). MONT désigne le Piémont dans un grand nombre de quatrains : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (316). AUX MONTS ET ALPES LES AMIS PASSERONT (588), etc. Le nouveau titre du GRAND PILOT, *Lieutenant-général de-là les monts*, est dans ces mots : LAISSER LA CLASSE POUR PLUS HAUT LIEU ATTEINDRE. Il laisse VAL (398) ou la *mer* pour MONT. Dans HAUT LIEU on voit aussi *Lieutenant-général*.

« 1628. La Rochelle fut obligée de se rendre à discrétion. Le cardinal de Richelieu avait tout employé pour la soumettre : vaisseaux bâtis à la hâte, digues, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'aux secours de l'Espagne, profitant du zèle de cette Cour pour la religion, et obtenant d'elle des vaisseaux, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre... Oubliant bientôt la loyale et généreuse conduite de l'Espagne, il lui fit déclarer la guerre, et fut nommé généralissime de l'armée envoyée en Italie. » (*Feller*. Plessis).

Les ennemis du cardinal avaient compris que la prise de la Rochelle serait un marche-pied pour porter PLUS HAUT encore Richelieu, et ils disaient durant le siège : « *Vous verrez que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle.* »

« 1629. 11 novembre. Le cardinal de Richelieu est nommé pour commander le secours de Casal où Toiras étoit assiégé. Les maréchaux de Créqui, Scomberg et la Force sont nommés pour commander sous lui. — 1630. Casal est ravitaillé. Le duc de Savoye n'exécutant pas le traité de Suze en divers articles, le cardinal de Richelieu prend Pignerol en deux jours. — 16 mai. Le Roi, en personne, entre dans la Savoye. » (*P. Daniel*, VIII. 365).

Sept après sera contrebandé,...

Contrebandé, t. de blason, se dit des pièces dont les barres sont opposées (*Joubert*); de l'italien *contrabando*, de *contra*, contre et *bando*, ban, mandement (*N. L.*). SEPT ANS APRÈS avoir laissé LA CLASSE POUR PLUS HAUT LIEU ATTEINDRE en devenant lieutenant-général de-là les monts, Richelieu voit l'opinion publique se prononcer *contre* lui, et alors un *décret contraire* donne son titre de *lieutenant-général* des armées à Gaston, son ennemi mortel.

« 1636. Le siège de Dole fut résolu dans le conseil. Le prince de Condé l'assiégea sur la fin de mai : mais la Picardie étant vivement

Digitized by Google

attaquée par les ennemis, on eut besoin de ses troupes, et il fut contraint de lever le siège après quatre-vingts jours d'attaque. Le Roi en fut extrêmement chagrin, d'autant plus que Corbie fut prise par les Espagnols le même jour que le siège de Dole fut levé. La prise de Corbie consterna toute la Picardie, et Paris eut grande part à la consternation. *Il y eut bien des murmures* CONTRE le premier ministre. » (*P. Daniel*, VIII. 390).

« 1636. L'alliance que fit le roi avec les Suédois et les protestants d'Allemagne porta, contre ses intentions, un grand coup à la religion catholique (VIEUX CARDINAL INFAME, 235). On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan (LE CHEF QUI TANT SERA TERRIBLE, 232) les défit sur les bords du lac de Côme, le 8 avril 1636; mais d'un autre côté, ils prirent Corbie. Cet échec met l'effroi dans Paris; *on y lève* 20,000 *hommes*, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, *et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée*, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme..... » (*Feller.* Louis XIII).

Le GRAND PILOT a reçu son titre de *lieutenant-général* (11 NOV. 1629) lorsque la TRISTE NOUVELLE de la position du duc de Mantoue a porté la Reine-mère pour la seconde fois à la régence : A DEUX HAUT MISE PAR LES TRISTES NOUVELLES (237); CONTREBANDÉ APRÈS SEPT ANS (1636), il ne tarda pas à reprendre le dessus : PLUS QUE JAMAIS SON TEMPS TRIOMPHERA, SES ENNEMIS TROUVEZ DES CONJUREZ, et c'est l'année suivante (1637) que Gaston et sa mère passent à l'étranger.

Barbare armée viendra Venise craindre.

Cette ARMÉE BARBARE n'est point française. Pour dépayser le lecteur, et en même temps fixer l'époque de l'entier accomplissement des deux quatrains, le Prophète cherche dans l'histoire d'un autre peuple un fait maritime assez important. Richelieu restera CONTREBANDÉ jusqu'à sa mort; il conservera le pouvoir, mais il luttera *contre* les partis jusqu'au dernier jour : HORS DE SA CHARGE SE VERRA DÉSARMÉ, *si* ARLES NE MONTRES DOUBLE SOIT APERCEU ET LIQUEDUCT EMBAUMÉ (233). Les huit vers qu'on explique ici doivent former un récit complet. Cherchons ce dernier événement dans les derniers jours de Richelieu, mort le 4 décembre 1642. La flotte DU GRAND EMPIRE BARBARE (741), la CLASSE BARBARE de plusieurs quatrains (IX. 42, IX. 60, etc.), *dut alors faire trembler* VENISE. Napoléon Ier a fait TREMBLER L'ITALIE ET L'ONDE DE SAINT MARC (468. *Voir* 391).

« 1638. Le sultan Amurat renoua des relations amicales avec la République de Venise. Cette négociation pacifique ne servait qu'à cacher de nouveaux projets de conquête sur la chrétienté... Venise possédait Candie. Au mois de juin 1645, une flotte composée de 82 galères, de 20 vaisseaux et de 300 caïques, montée par 60,000 hommes de troupes, sortit du port de Constantinople pour aller faire le siège de l'île.. Candie ne tarda pas à capituler. Retimo fut obligée d'en faire autant; il ne resta plus à réduire que Candie, dont le siège fut également entrepris, et qui ne céda aux efforts des Turcs que sous le règne suivant. On envoya une ARMÉE attaquer les Vénitiens dans la Dalmatie; mais cette campagne en terre ferme n'eut pas le succès de l'expédition maritime. » (*Hist. de l'Emp. Ottom.*, 139).

« .... VENISE *craignait* les Turcs et l'Empereur; elle défendait à peine ses Etats de terre ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois; la sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force; et la ville de Venise était par sa situation incapable d'être domptée; et par sa faiblesse incapable de faire des conquêtes... Depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux Etats de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles tour-à-tour en proie aux armes des Turcs; et dès l'an 1644, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Tels étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européennes vers le temps de la mort du roi de France, Louis XIII. » (*Voltaire.* I. 27, 30).

« CANDIE (l'anc. *Crète*). Les Vénitiens l'achetèrent en 1204, et en conservèrent la possession jusqu'au 17e siècle, que les Turcs s'en emparèrent; et ils en sont restés maîtres jusqu'à ce jour. Candie, cap. de l'île, est célèbre par le siège qu'elle soutint contre les Turcs, de 1645 à 1669. » (*Mac-Carthy*).

LES GRANDES COPIES DU GRAND SOLIMAN anéanties dans le golfe de Lépante, PRÈS DU RIVAGE D'ARAXES (195), faisaient trembler de nouveau la chrétienté.

240.

Plus Maçelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire,
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si prez que je souspire.

VIII. 76.

Cromwel, homme d'une naissance obscure, s'emparera à main armée du pouvoir, et cruel, tuant lui-même ses ennemis, il sera plutôt boucher que roi; lâche, il n'osera coucher deux nuits de suite dans la même chambre; il ne reconnaîtra aucune loi ni divine, ni humaine, se jouera de sa parole et versera le sang dans les guerres et dans les supplices. Je soupire en pensant qu'il naîtra dans quarante ans.

Plusieurs interprètes ont très bien compris ce quatrain.

Plus Macelin que Roy en Angleterre, Lieu obscur nay par force aura l'empire,...

MACELIN. — *Macellum*, marché où l'on vend des provisions de bouche. *Macellarius, boucher*, charcutier (*W*). Ces mots : PLUS MACELIN QUE ROY, ont la même signification que ceux-ci sur Napoléon Ier : UN EMPEREUR NAISTRA PRÈS D'ITALIE, QUI A L'EMPIRE SERA VENDU BIEN CHER, DIRONT AVEC QUELS GENS IL SE RALLIE, QU'ON TROUVERA MOINS PRINCE QUE BOUCHER (381, *voir* 371-382). Ces expressions synonymes MACELIN et BOUCHER ne sont dans les Centuries que pour Cromwel et Napoléon Ier. Ce dernier dit au conseil des Anciens, au moment de s'emparer PAR FORCE DE L'EMPIRE :

« On parle d'un César, d'un nouveau Cromwel; on répand que je veux établir un gouvernement militaire... Si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du Sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé par le vœu de la nation, par le vœu de mes camarades, par le vœu de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres. Je n'ai compté que sur le Conseil des Anciens; je n'ai point compté sur le Conseil des Cinq-Cents, où se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la Convention, les échafauds, les comités révolutionnaires... Je vais m'y rendre, et si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre hors la loi, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même! S'il parlait de me mettre hors la loi, j'en appelle à vous, mes compagnons d'armes! à vous, braves soldats, que j'ai menés tant de fois à la victoire! à vous, braves défenseurs de la République, avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la liberté et l'égalité! Je m'en remettrai, mes vrais amis, à votre courage et à ma fortune! » — Aux Cinq-Cents, à la vue de Bonaparte et de ses soldats, des imprécations remplirent la salle. « *Ici des sabres*, s'écrient les députés; *ici des hommes armés!* A bas le dictateur! à bas le tyran! Hors la loi le nouveau Cromwel! » (*H. pop. de Nap. Ier*, p. 55).

« La France voulait dormir à l'ombre de mon épée. Je ne pouvais pas devenir roi; c'était un titre usé; il portait avec lui des idées reçues; mon titre devait être nouveau comme la nature de mon pouvoir. Je pris le nom d'empereur, parce qu'il était plus grand et moins défini. » (*Id.* p. 71).

« *La vie d'Olivier Cromwel par Gregoire Leti*, où l'on voit comment ce Tiran, d'une *naissance* OBSCURE, vint à bout de détrôner son roi, et en le faisant mourir publiquement sur un échafaud, par la main du bourreau, s'assurer l'impunité d'un si grand crime et régner paisiblement et plus absolument sous le nom modeste de *Protecteur d'Angleterre*, qu'aucun *roi* légitime... Les uns ont voulu le faire descendre d'une race vile et abjecte, les autres ont prétendu qu'il étoit d'une condition médiocre, et plusieurs ont dit qu'il étoit sorti d'une maison qui avoit été dans l'*obscurité* avant lui. Thomas Cromwel

Digitized by Google

fut la première tige de cette plante, qui fut si funeste à la maison royale de Stuard; il n'étoit d'abord que simple bourgeois de la ville d'Ipswich. » (*Créq. Leti.* Titre du livre et I. p. 140).

« Cromwel s'attacha au Parlement, qu'il servit contre Charles Ier. Il commença par se jeter dans la ville de Hull, assiégée par le roi, et la défendit. Dans un combat près d'Yorck, il fut blessé au bras d'un coup de pistolet; et sans attendre qu'on eût mis le premier appareil à sa plaie, il retourne au champ de bataille que le général Manchester alloit abandonner aux ennemis, rallie, pendant la nuit, plus de douze mille hommes, leur parle au nom de Dieu, recommence la bataille au point du jour contre l'armée royale victorieuse, et la défait entièrement. Lorsque Cromwel fut envoyé pour punir les universités de Cambridge et Oxford, royalistes zélés, ses soldats se signalèrent par des exécutions aussi odieuses que barbares. Ils firent des cravates avec des surplis, et des housses à leurs chevaux avec des ornements d'église. Les salles et les chapelles servirent d'écuries. Les statues du roi et des saints eurent le nez et les oreilles coupés. Les professeurs furent brutalement châtiés et quelques-uns assommés à coups de bâton. La bibliothèque d'Oxford, composée de 40,000 volumes, rassemblés pendant plusieurs siècles, de divers endroits du monde, fut brûlée en un seul matin. Dans une nouvelle expédition contre cette ville, Cromwel tua de sa propre main le fameux colonel Legda. Dès qu'Oxford fut pris, il fit prononcer au Parlement la déposition de son roi en 1646. Proclamé généralissime (ÉLU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE, 242) après la démission de Fairfax, il défit le duc de Buckingham, tua plus de douze officiers de sa main, comme un grenadier furieux et acharné, battit et fit prisonnier le comte de Hollande, et entra dans Londres en triomphateur. Les ministres des différentes églises de cette ville l'annoncèrent en chaire comme *l'ange tutélaire des Anglois et l'ange exterminateur de leurs ennemis. Le temps étoit venu*, ajoutoient-ils, *auquel l'œuvre du Seigneur alloit s'accomplir*. Il ne tarda pas à l'être. Charles Ier eut la tête tranchée le 9 février 1649. Un mois après cette exécution, Cromwel, teint du sang de son roi, abolit la monarchie et la changea en république. Cet illustre scélérat, à la tête du nouveau gouvernement, établit un Conseil d'Etat, et donna à ses amis qui le composoient le titre de *Protecteurs du peuple* et de *défenseurs des lois*. Ce titre lui plaisoit à lui-même. Pour maintenir son usurpation dans les trois royaumes, il passa en Irlande et en Ecosse, et eut partout les plus grands succès. Lorsqu'il étoit dans ce dernier pays, il apprit que quelques membres du Parlement vouloient lui ôter le titre de généralissime. Il vole à Londres, se rend au Parlement, oblige les députés à se retirer, et, après qu'ils sont tous sortis, il ferme la salle, et fait poser cet écriteau sur la porte : *Maison à louer* (SANS HONTE AUDACIEUX, 242). Un nouveau Parlement qu'il assembla lui conféra le titre de *Protecteur*. « Il aimoit mieux, disoit-il, gouverner sous ce nom que sous celui de Roi, parce que les Anglois savoient jusqu'où s'étendoient les prérogatives d'un Roi d'Angleterre et ne savoient pas jusqu'où celles d'un *Protecteur* pouvoient aller. » (*N. Dict. hist.*).

Lasche sans foy sans loy saignera terre, . .

Il est dit de Napoléon Ier : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (391); IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE POUR LUY GRAND PEUPLE SANS FOY SANS LOY MOURRA (348).

LASCHE. — « Tourmenté sans cesse par la crainte d'être assassiné pendant la nuit, le tyran fit faire un grand nombre de chambres dans l'appartement de Wittehal, qui regarde la Tamise. Chaque chambre avoit une trappe par laquelle on pouvoit descendre à une petite porte qui donnoit sur la rivière. C'étoit là que Cromwell se retiroit tous les soirs. Il ne menoit personne avec lui pour le déshabiller, et ne couchoit jamais deux fois de suite dans la même chambre... Couvert d'une cuirasse, chargé d'armes offensives, environné d'une garde nombreuse, il voyoit le fer des assassins toujours prêt à venger la mort de Charles Ier. » (*N. Dict. Hist.*)

SANS FOY SANS LOY. — « C'est là une chose prodigieuse, et que tous les siècles regarderont avec étonnement. Un tiran, un usurpateur, un hipocrite, un violateur des LOIX et de la FOI, un homme qui *s'étoit souillé de tant de sang*, et qui avoit violé les choses saintes et profanes, les droits des hommes et ceux du ciel, ne laissa pas de mourir dans son lit avec beaucoup de tranquilité et de recevoir après sa mort tout l'honneur que pouvoit faire à son corps une telle pompe funèbre. (LA GRANDE PESTE DE CITÉ MARITIME NE CESSERA QUE MORT DU JUSTE NE SOIT VENGÉE. 201). » (*Greg. Leti.* 457).

« L'usurpateur régicide se maintint autant par l'artifice que par la force : ménageant toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans; enthousiaste avec les fanatiques, austère avec les presbytériens, se moquant d'eux tous avec les déistes, et ne donnant sa confiance qu'aux indépendants... Son cadavre embaumé et enterré dans le tombeau des rois avec beaucoup de magnificence, fut exhumé au commencement du règne de Charles II, traîné sur la claie, pendu et enseveli au pied du gibet. » (*N. Dict. Hist.*)

Son temps s'approche si prez que je souspire.

« Cromwell (Olivier), né le 25 avril 1599. » (*Feller*).

Nostradamus publia sa prophétie en 1558. 40 ans avant la naissance de celui qui devait être PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE. Il a dit de Paris tombé aux mains des ligueurs, en 1589 : TON MAL S'APPROCHE PLUS SERAS TRIBUTAIRE. Le Prophète s'est montré fort sensible aux maux qui devaient affliger la société ou l'Eglise dans l'avenir le plus éloigné; mais ici il exprime ce sentiment si naturel qui faisait dire à une noble Dame : Quel bonheur! mes enfants verront ce beau règne. — Madame, il ne durera pas toujours, et vos petits-enfants... — Oh! je ne porte pas mes vues si loin.

Le Prophète établit un parallèle frappant entre Cromwell : NAY OBSCUR, et Napoléon Ier : DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA. Napoléon est le *premier* ANTECHRIST (80) et l'OLESTANT (407) d'Ολεων, *exterminateur*; Cromwell est également l'*exterminateur* étant LONOLE ou OLEON d'Ολεων, (220); et c'est à dessein qu'il place le quatrain sur l'*exterminateur* anglais au-dessus de celui sur l'ANTECHRIST TROIS (919), et au-dessous de trois autres (632-634) interprétés du SECOND ANTECHRIST (147).

« Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; mais, au reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas quand il plaît à Dieu de s'en servir! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. (*Apoc.* XIII. 3-7). Car, comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé par toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu, pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Eglise. Il voulait découvrir par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien elle est fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il, par la » bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre, avec les hommes » et les animaux, et je les mets entre les mains de qui il me plaît; » et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, » roi de Babylone, mon serviteur. » Il l'appelle son serviteur quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et » j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux ani-

Digitized by Google

» maux. » Tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je » veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à » son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde. »(*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*).

Bossuet ne nomma point Cromwell, parce que ces contemporains ne pouvaient voir que lui dans ce portrait.

241.

Du regne Anglois le digne dechassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérans iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.

m. 80.

242.

Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu, cité de peur pasmée.

m. 81.

Charles Ier, roi légitime d'Angleterre, après avoir abandonné en proie au feu des passions haineuses du peuple son conseiller Straffort, ayant été chassé violemment de Londres et déclaré déchu de tous droits au trône, à l'instigation de Cromwel, ses adhérants, les Ecossais, descendront si bas en suivant les traces de Judas par la vente de leur maître, que Cromwel, s'étant saisi de la personne du roi, marchera vers le pouvoir qu'il ne pourra tenir que par droit de fait et non de naissance. On lui reconnaîtra l'autorité royale sans le titre de roi.

Cromwel, s'étant saisi de Charles Ier, haranguera l'armée et fera sonner bien haut les mots de Liberté et de Religion, en lui demandant sans pudeur le titre de généralissime, qu'avec audace il ne voudra tenir du Parlement. Il sera élu gouverneur de l'armée. La hardiesse avec laquelle il aura refusé au Parlement de lui remettre Charles Ier, montrera que pour lui le Parlement n'est plus rien, et Londres tremblera en ne se trouvant séparée du tyran par aucun pouvoir intermédiaire.

Ces deux quatrains sont suivis de deux autres sur les évènements des *Cent-Jours* (437-438). Celui que le Prophète nomme LE LÉGITIME (449), avait été CHASSÉ (442) du règne français, et à sa place au trône était le BASTARD (420).

Du regne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :...

LE DIGNE. — *Dignus*, digne, qui mérite, décent, juste, convenable, *dignus est qui imperet*, il mérite de commander (*W.*). LE DIGNE, est le roi *légitime* qui tient la couronne par le *droit de naissance :* LE BASTARD n'a que le *droit de fait*. — DÉCHASSÉ. Napoléon, *vaincu* (436) en 1814, fut SURVAINCU (*id.*) et DÉCHASSÉ en 1815 (442). *Déchasser*, faire sortir de force (*W.*). — IRE. *ira*, colère, emportement, querelle, différend; *ira maris*, courroux de la mer (*W.*).— FEU. On le dit au fig. 1° des passions; 2° des séditions, des mouvements populaires (*N. L.*). Paris est dans *le feu de l'inquiétude* durant l'explosion du FEU VIF MORT CACHÉ des bombes d'Orsini : LA CITÉ A FEU L'ENNEMY FAVORABLE (514).

Ces deux vers renferment un ablatif absolu : LE DIGNE *sera* DÉCHASSÉ DU REGNE ANGLOIS, LE CONSEILLER *ayant été livré* A FEU PAR IRE.

« Charles Ier, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, né le 19 novembre 1600, succéda à Jacques Ier, son père (LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE, 220), en 1625; il épousa la même année Henriette *de France*, fille de Henri *le Grand*. Son règne commença par des murmures, et finit par un forfait. La faveur de Buckingham, son expédition malheureuse à la Rochelle, les conseils violents de Guillaume Land, archevêque de Cantorberie, produisirent un mécontentement général. Les Ecossois armèrent contre leur souverain. *Le* FEU *de la guerre civile* éclata de *toutes parts*. On conclut un traité équivoque pour faire finir les troubles. Charles congédia son armée. Les Ecossois, secrètement soutenus par Richelieu (VIEUX CARDINAL MÉCHANT, INFAME, 233-235), feignirent de renvoyer la leur, et l'augmentèrent. Charles, trompé par ses sujets rebelles, se voit forcé à armer de nouveau. Il assemble tous les pairs du royaume, il convoque le Parlement, et ne trouve partout que des factieux et des perfides. *Le comte de Straffort étoit son unique appui*. On l'accuse d'avoir voulu détruire la réformation et la liberté (comme CONSEILLER du roi); sous ce faux prétexte on le condamne à mort, et Charles est forcé de signer sa condamnation. Pressé de tous côtés, il assemble un nouveau Parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite. On y décida qu'il faudrait le concours des deux Chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, et deux ans après *on le contraignit de sortir de Londres*. La monarchie angloise fut renversée avec le monarque. En vain il livra plusieurs batailles aux parlementaires : la perte de celle de Mazerbi, en 1645, décida tout. Charles, désespéré, alla se jeter dans les bras de l'armée d'Ecosse (SES ADHÉRANS), qui le livra au Parlement Anglois. Le prince, instruit de cette lâcheté, dit : *Qu'il aimoit mieux être avec ceux qui l'avoient acheté chèrement, qu'avec ceux qui l'avoient* bassement *vendu* (IRONT SI BAS TRACER). La Chambre des communes établit un comité de 18 personnes pour dresser contre lui des accusations juridiques. On le condamna à mourir sur un échafaud... Cromwel, principal auteur de ce parricide, déclaré *général perpétuel des troupes de l'Etat* (SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE), régna despotiquement sous ce titre modeste de Protecteur (LE BASTARD SERA DEMY RECEU). » (*N. Dict. Hist.*).

LE CONSEILLER. — « Le Roi avait donné ses ordres pour la convocation du Parlement. La première chose que fit le Parlement à la seconde séance fut d'exclure du *Conseil* du Roi le comte de Straffort, vice-roi d'Irlande et l'archevêque de Cantorbery. Dès qu'on sut que la Chambre *basse* prétendoit que le Roi ne se servit plus des *conseils* de ces deux favoris, il n'y eut personne qui ne dit : *Que le Parlement avoit arraché les yeux au Roi*. Cromwel étoit membre de la Chambre *basse* dans ce tems-là, aïant repris l'épée après avoir paru en ecclésiastique. Il ne faisoit pas grand bruit, mais il étoit l'auteur et le promoteur des plus mauvaises actions. La Chambre *basse*, toujours mal intentionnée pour le Roi, accusa les deux favoris dont nous venons de parler, du crime de haute trahison contre la Couronne, contre la nation et contre la religion; et en vertu de ces accusations qui n'étoient apuïées d'aucune preuve, ils furent chassez de la Chambre haute, et conduits prisonniers dans la tour de Londres, où l'archevêque de Cantorbery demeura plus de trois ans sans qu'on pût trouver des preuves pour le convaincre. A l'égard du comte de Strafford, ils allèrent un peu plus vite, car ils sollicitèrent fortement les trois roïaumes à produire contre lui tout ce qu'on put imaginer pour le conduire sur l'échafaud. » (*Vie de Cromwel.* Greg. Leti. I. 232).

« Il falloit le consentement de Charles pour l'exécution. Le peuple demandoit sa tête à grands cris. Straffort poussa la grandeur d'âme jusqu'à supplier lui-même le Roi de consentir à sa mort. *La nécessité* détermina enfin le Roi, qui nomma quatre commissaires pour signer le bill en son nom, ne pouvant se résoudre à le faire de sa propre main... Straffort marcha au supplice avec une fermeté héroïque. *Je crains*, dit-il sur l'échafaud, *que ce ne soit un mauvais présage pour la réforme qu'on projette dans l'Etat, que de commencer par l'effusion du sang innocent*... Charles Ier se reprocha jusqu'à la fin sa foiblesse comme un crime. Il avoit promis au comte que le *Parlement ne toucheroit pas à un poil de sa tête*, et il ne pouvoit s'excuser lui-même d'avoir consenti à la mort d'un si fidèle serviteur. Il eut la tête tranchée le 12 mai 1641. (*N. Dict. Hist.* Straffort).

« Charles Ier ne présageait pas que la perte du comte de Straffort, donnant plus d'audace aux factieux, entraînerait la sienne au moment où l'effervescence (FEU) des esprits était presque arrivée à son comble. » (*Feller.* Straffort). — « Ah ! disait-il sans cesse, sous prétexte d'arrêter une *bourrasque* populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein. (*Idem.* Charles Ier).

Le Prophète nous montre LE CONSEILLER abandonné aux passions populaires, et LE DIGNE, *contraint de sortir de Londres* DÉCHASSÉ DU RÈGNE ANGLOIS; mais sa cause peut n'être pas désespérée, il a des ADHÉRANS.

Digitized by Google

Ses adhérans iront si bas tracer
Que le bastard sera demy receu.

ADHÉRANS. — Ce mot est répété dans deux quatrains qui se suivent sur les Cent-Jours ; dans le premier, il est pour les ADHÉRANS de Louis XVIII, et dans le second pour ceux de Napoléon Ier. — IRONT SI BAS TRACER. *Trace.* Il brûle de de s'élancer sur les *glorieuses traces* de ses aïeux (*W.*). Les ADHÉRANS de Charles Ier marchent sur les *traces ignobles* de Judas. — BASTARD. Voir les quatrains 279, 420, 500, 527, 724 où ce mot est entendu de gouvernement de droit, de *fait* et non de droit de *naissance*. — DEMY RECEU. Ceux dont il est dit : ESLEU CRÉE RECEU PAR SIENS DEFFAIT (631), A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES (486), ont dans les quatrains le titre de roi avec le pouvoir royal. Cromwell n'a que le pouvoir et non le titre.

« Cromwel pressoit avec son adresse ordinaire la dégradation du Roi. Son avis fut exécuté, et le Roi fut déclaré à son de trompe déchu de tous les droits qu'il pouvoit avoir au Trône d'Angleterre. Le Parlement fit abattre sa statue, et on mit à la place cette inscription : « Charles, le dernier des Rois, et le premier Tiran sortit de » de l'Angleterre, l'an du salut 1646, et le premier de la liberté ren» due à toute la Nation.»... Cependant le Parlement d'Ecosse ne laissoit pas de se conserver puissant et formidable par le moïen d'une armée qu'il avoit à sa dévotion. Les Ecossois songèrent à se prévaloir de l'avantage d'avoir le Roi entre leurs mains, en faisant paroître un grand zèle pour la personne du Roi, afin de réparer par ce moïen les affronts sanglans que les Anglois lui faisoient, de sorte qu'on lui rendoit d'autant plus d'honneurs en Ecosse qu'on le maltraitoit en Angleterre. Les Oficiers et les principaux Seigneurs le servoient tous les jours à genoux. On le conduisoit partout comme en triomphe, et on lui faisoit présenter les clefs de toutes les Villes par où il passoit... » (*Vie de Cromwel.* G. Leti. I. 368).

« Dans le tems que les Parlementaires d'Ecosse se résolvoient à rendre la personne du Roi, deux dificultez se présentèrent à leur esprit : la première fut si le Conseil de guerre devoit traiter avec celui de l'armée Angloise, ou bien avec le Parlement de Londres ; et l'autre, si l'on devoit rendre le Roi en demandant une bonne rançon ou bien sans rien exiger... On dépêcha aussi-tôt des Commissaires, qui arrêtèrent que les Ecossois remettroient le Roi aux Anglois moïennant deux millions. On fit ensuite savoir ce Traité au Parlement, qui ne demandoit rien avec plus de passion, qui ne manqua pas d'envoïer en toute diligence la somme qu'on devoit compter avant que de rendre le Roi. Les Ecossois aïant reçû l'argent, livrèrent le Roi dans le même-tems. Le cœur me palpite et la main me tremble, en racontant une action aussi lâche et aussi barbare que celle d'avoir vendu son Souverain et une Tête couronnée, en recevant l'argent par avance, comme s'il eût été un des plus vils esclaves d'Alger... Avec l'argent, on envoïa aussi une Commission de la part du Parlement, de recevoir le Roi et de le mener à Londres... Les Agitateurs en étant informez, excitèrent de grands murmures à l'instigation de Cromwel. Le Parlement prétendoit disposer de ce Prince ; et les Agitateurs soutenoient au contraire que l'ARMÉE avoit droit de le garder ; parce que les Commissaires du Parlement n'avoient paru dans cette afaire que comme Trésories pour compter l'argent, et que le Traité avoit été fait entre le Général des Ecossois et son conseil de guerre.

» Cromwel plus adroit que qui que ce fût, et qui n'avoit garde de laisser passer l'occasion d'avancer sa fortune, qui étoit déjà dans un si haut point de grandeur, se joignit aux *Agitateurs* qui lui étoient entièrement dévoüez, *et qui le considéroient comme leur chef principal.* Ils consultèrent ensemble et résolurent de s'assurer de la personne du Roi, de peur que le Parlement ne le fît enlever. Pour cet efet, ils envoïerent à Neucastel un certain Colonel nommé Jone en qui Cromwel avoit une entière confiance, avec 600 chevaux, au milieu desquels il mit le Roi, qu'il mena au château de Holmbi... Les deux Chambres envoïerent ordre à Fairfax d'amener ce Prince à Londres. Cromwel se disposa à rompre ce dessein. Aïant donc assemblé les Agitateurs et les Oficiers qu'il savoit être les plus atachez à ses intérêts, il leur représenta : « Qu'il étoit d'une extrême importance » d'empêcher que le Roi n'allât à Londres, parce que s'il y alloit, il » s'accommoderoit infailliblement avec les deux Chambres, et qu'après cela on licencieroit l'armée, et qu'ils demeureroient sans em» ploi, n'étant plus utiles au Parlement, qui ne manqueroit pas de » les maltraiter dès qu'il n'auroit plus besoin d'eux ; ce qu'ils n'au» roient pas de peine à se persuader, puisque cette Assemblée osoit » bien former le dessein de faire la paix sans la leur communiquer ; » que si on les traitoit ainsi dans le tems qu'ils étoient armez, et en » état de se faire craindre, ils pouvoient inférer de-là quel traitement » on leur feroit après qu'ils auroient mis bas les armes. »

« Ces sortes de raisonnemens (TOPIQUE, 220) étoient fort propres à faire impression sur l'esprit des soldats et des Oficiers qui se voïoient en passe de faire une belle fortune dans les armes, et qui n'aspiroient pas moins qu'à se rendre Souverains ou à acquérir de l'autorité dans l'armée pour pouvoir d'autant mieux disposer du Gouvernement, où ils n'avoient déjà que trop de part. A toutes ces raisons Cromwel en ajouta une autre, tirée du danger où la Religion Protestante demeureroit exposée si l'arrivée du Roi à Londres aportoit la paix et faisoit mettre bas les armes... Fairfax se mit en devoir d'exécuter l'ordre que le Parlement lui avoit donné ; il ne trouva personne qui lui voulut obéïr. Ce Général s'étoit déjà aperçu que Cromwel ne songeoit qu'à le dépoüiller de son autorité pour s'en revêtir lui-même. Fairfax alla en poste à Londres, et aïant demandé audience au Parlement, lui remit les provisions de sa charge... Cromwel n'eut pas plutôt apris la démission de Fairfax, qu'aïant fait assembler tous les Oficiers de l'ARMÉE, il leur aprit tout ce qui venoit d'arriver, ajoûtant qu'il y avoit grande aparence, selon l'avis qu'on lui en avoit donné, que les deux Chambres éliroient un autre Général qui tâcheroit de faire valoir les prétentions qu'elles avoient de maîtriser le peuple et l'armée à leur fantaisie, un Général que l'armée ne connoîtroit point, selon toutes les aparences. Ces Oficiers qui étoient entièrement dévoüez à Cromwel, et qui désiroient avec passion que l'armée prît le haut bout dans le Roïaume et se mit entièrement hors de la dépendance du Parlement, pénétrez des raisons que Cromwel (LE GRAND CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX, SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE) leur proposa, ne manquèrent pas de s'écrier aussitôt qu'*ils ne reconnoîtroient jamais d'autre Généralissime que lui*, et l'élevèrent tous d'une commune voix à cette charge ; et étant montez tout aussi-tôt à cheval, ils conduisirent Cromwel comme en triomphe tout autour et au milieu de l'armée, en criant à haute voix : *Vive Milord, notre Généralissime*, les soldats répétant les mêmes paroles avec de grands applaudissemens. Cromwel se laissa proclamer *Généralissime* DE L'ARMÉE, accepta cette charge, commença à l'exercer, fit de nouveaux règlemens et créa de nouveaux Oficiers, sans être autorisé à cela que par la violence d'une armée séditieuse. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, Cromwel ne daigna pas seulement en donner avis aux deux Chambres et les consulter sur cette afaire, faisant connoître par ce procédé (SANS HONTE AUDACIEUX) que leur apui fut nécessaire à sa fortune. L'Evangile dit : Que celui qui tuë de l'épée doit périr par l'épée. Le Parlement aïant pris les armes avoit usurpé par la force une autorité illégitime en renversant la puissance et les droits du Roi (LE DIGNE), et maintenant l'*armée dépouille à son tour le Parlement de ses droits et de tout le pouvoir* qu'il avoit ôté injustement au Roi Charles. Les deux Chambres se voïant sans force, pendant que l'armée étoit fière et toute puissante, loin de songer à punir les principaux auteurs de l'*élection* de Cromwel, elles prirent le parti de dissimuler leur ressentiment et *tâchèrent de conserver au moins l'ombre de leur autorité passée.* Dans cette vûë, elles envoïèrent promptement à Cromwel quatre de leurs Députez avec les Patentes de Généralissime, accompagnées de grands éloges, par lesquels on le déclaroit très-digne d'occuper ce poste, vû les importans services qu'il avoit rendus, à quoi l'on ajoûtoit des louanges touchant le zèle de l'armée, parce qu'il l'avoit reconnu pour Général avec aplaudissement. Les Députez eurent ordre de lui dire en même-tems, de la part des deux Chambres, qu'ils ne doutoient point qu'il n'exécutât l'ordre qu'on avoit déjà donné à Fairfax d'amener le Roi à Londres. Cromwel *se moqua* de cet ordre ; il se contenta, après avoir reçû les lettres du Parlement, de lui répondre sans faire de grands complimens et avec assez de fermeté touchant le point en question : « Qu'il étoit » résolu de retenir le Roi sous la garde de l'Armée, parce que s'il le » menoit à Londres avec une escorte trop foible, le soulèvement des » Aprentifs étoit à craindre, et que si toute l'armée y alloit, la Ville » (LA HARDIESSE DE SON CONTENTIEUX, LE PONT ROMPU CITÉ DE PEUR » PASMÉE) *prendroit l'épouvente* et le commerce en recevroit un » grand préjudice. » — Pour mieux intimider le Parlement, il ajouta : « Que la puissance et la fierté de l'Armée étoient trop redoutables, et que lui-même n'osoit lui proposer de conduire le Roi à » Londres, persuadé qu'une telle proposition lui causeroit un grand » chagrin. » (*Id.* I. p. 381-396).

Digitized by Google

Hâtons-nous de reconnaitre la valeur des termes du second quatrain, dont les preuves historiques se trouvent dans la citation apportée pour le premier.

Le grand criard sans honte audacieux
Sera esleu gouverneur de l'armée...

Dans le quatrain précédent, Cromwel, LE BASTARD, s'empare à la fin du pouvoir qui appartient à Charles Ier, LE DIGNE DÉCHASSÉ. Ce roi est le fils de Jacques Ier, LE JEUNE NAY AU RÈGNE BRITANNIQUE, dont il est dit : ICELUY MORT LONOLE DONRA TOPIQUE ET A SON FILS LE RÈGNE DEMANDÉ (220). *Jacques Ier mort, Cromwel, l'exterminateur, séduira le peuple par de grands mots vides de sens* (TOPIQUE) *et demandera le règne qui appartient à* SON FILS *Charles Ier*. — Cromwel est donc bien LE GRAND CRIARD d'un quatrain qui suit celui où nous venons de le voir avec Charles Ier et Straffort. Dans ce premier quatrain il était maître de la personne du roi trahi par SES ADHÉRANS qui se sont *imprimé* ainsi le *stigmate de bassesse* du traître Judas :

« Les Ecossois commencèrent à se repentir, comme Judas, du crime qu'ils venoient de faire, en trahissant si lâchement leur Roi, sans pourtant rendre l'argent qu'ils avoient reçu. » (*Gr. Leti*, I. 389).

On veut lui enlever le roi; le GRAND CRIARD jette à L'ARMÉE les grands mots de liberté et de religion; SANS HONTE il demande pour lui-même le titre de *Général de l'armée ;* AUDACIEUX, il brave le Parlement, aussi il SERA ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE, et par l'ARMÉE et par le Parlement.

La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu cité de peur pasmée.

CONTENTIEUX. — *Contentieux*, qui est en débat, qui se dispute (*Joubert*). — LE PONT ROMPU. L'obstination du Tiers-Etat à vouloir la réunion des trois ordres en allant au-delà de son mandat et ses empiètements continuels sur le pouvoir royal ont causé la ruine des Etats-généraux, pouvoir intermédiaire qui, comme un PONT, unissait la nation au roi : PASSANT LE PONT MIL MILLE EMBLERONT, ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (274. *Voir* ces vers qui font partie d'un récit en 7 quatrains sur la révolution de 1789-1814. *Vie de Louis XVI*, p. 40). Le mot PONT dans plusieurs autres quatrains est encore entendu de pouvoir intermédiaire : PARIS SUR LE PONT LORS SERA FAITE GRAND PILLE, PONT RUYNÉ ET SA GRANDE PRÉÉMINENCE SERA SUBDITE ET NAUFRAGE DES ONDES (762-764). BOIS ROND PONT SERA (262).

On l'a vu, LA HARDIESSE avec laquelle LE GRAD CRIARD SANS HONTE AUDACIEUX persiste à ne pas rendre la personne du roi qu'on lui dispute, enlève toute autorité au Parlement, pouvoir intermédiaire entre la nation anglaise et le roi.

« L'armée dépouille le Parlement de tout pouvoir... Le Parlement veut conserver au moins l'ombre du pouvoir... » (*Voir plus haut*).

Cromwel lui-même l'a reconnu, LA CITÉ ou Londres (200, 201) se *pâma* de PEUR lorsqu'elle le vit ÉLU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE. Rien ne la séparait plus de l'anarchie ou de la tyrannie :

« Cromwel s'étant rendu maître de l'armée disposoit par ce moïen de toutes choses, selon que bon lui sembloit. La force des armes le rendoit l'arbitre des Loix de tout le Roïaume, et la terreur de son nom obligeoit tout le monde à plier sous ses volontez. Son grand but étoit de changer la Monarchie d'Angleterre en République, et de se faire déclarer en même-tems Protecteur de cette nouvelle République. Titre spécieux ! à la faveur duquel il joüit dans la suite de tous les avantages de la Roïauté. La première chose qu'il fit pour en venir là fut de détruire le Parlement, qui déjà n'étoit plus qu'un vain nom : en quoi il renversoit d'un seul coup toute l'autorité Roïale. » (*Grég. Leti*, II. p. 3). — Quant à la *rupture* prétenduë du Parlement, Charles Ier accusé, se justifia là-dessus d'une manière pleine de solidité ; il fit voir, par les Loix fondamentales de l'Angleterre, que le Parlement n'a aucune puissance qu'entant qu'il concourt avec le Roi, en sorte que toute son autorité cesse lorsqu'il n'y a plus d'*union* entr'eux. » (*Id.* II. p. 28).

On pourrait, je crois, démontrer que ces 8 vers ont reçu tout leur accomplissement au moment même où le BASTARD a été ESLEU GOUVERNEUR DE L'ARMÉE.

243.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
Sénat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en désarroy.

IX. 49.

Dans le temps que Philippe IV, maitre des Pays-Bas, dont la capitale est Bruxelles, fera valoir sur la partie septentrionale de cette contrée qui lui aura tourné le dos, les droits qu'il tient de Charles-Quint, né à Gand, le Parlement de Londres mettra à mort son Roi. La sagesse et la force de Straffort auront causé la perte de ce prince, trop faible et trop peu sage pour soutenir son ministre contre le Parlement, qui voudra par là s'emparer du pouvoir déjà ruiné par la guerre civile.

Les interprètes ont appliqué ce quatrain à Charles Ier, mais sans le bien comprendre.

« Au temps où Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, le Parlement mettra le Roi à mort ; ses ennemis le dépouilleront de sa force et l'entraîneront hors des voies de la sagesse pour bouleverser le royaume. » (*Bareste*).

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,..

Ces trois villes appartiennent au Pays-Bas (*Mac-Carthy*). GAND ET BRUXELLES *en marchant*, CONTRE ANVERS se portent vers la partie septentrionale de cette contrée qui touche de ce côté la Hollande. Or, du temps du Prophète, ces deux contrées n'en formaient qu'une sous le nom de *Pays-Bas*.

« Maximilien transféra la possession des Pays-Bas à la maison d'Autriche. Charles-Quint réunit les 17 provinces sous un même gouvernement, en 1549 ; mais le despotisme de Philippe II amena la révolte, *puis l'émancipation des provinces hollandaises. Les Pays-Bas proprement dits restèrent* soumis à l'Espagne jusqu'au milieu du 17e siècle, que Louis XIV en fit la conquête. » (*Mac-Carthy*).

Cette guerre entre deux Etats réunis du temps du Prophète, et dans laquelle tous les efforts partent du Midi pour soumettre le Nord révolté, se trouve dans cette *marche* de GAND ET BRUXELLES, villes du Midi CONTRE ANVERS, ville du Nord, bien que cette ville ne fit pas partie de la Hollande. Nostradamus voile sa pensée dans ce quatrain sur un fait des plus précis et développé dans plusieurs autres ; et il dit qu'à ses yeux comme aux yeux du Roi légitime, le Nord n'était pas séparé de droit du Midi. La partie fidèle est représentée par GAND, la patrie de Charles-Quint, aïeul de Philippe IV, et par BRUXELLES, la capitale des *Provinces-Unies*, et la partie révoltée qui a *tourné le dos* à son Roi, est représentée par ANVERS. Le Nord *était* A L'ENVERS pour Philippe IV, comme LONDRES pour Charles Ier.

« Philippe IV (EMMY DEUX PHI. 249), roi d'Espagne après la mort de sa tante Elisabeth, arrivée en 1633, rentra en la possession des Etats des Pays-Bas. La trêve avec les *Provinces-Unies* qui duroit toujours, fut rompue par des actes d'hostilité. » (*Moréri*).

« On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit pas... Le prince d'Orange, à la tête des Hollandois, pénétra dans le Brabant (durant la minorité de Louis XIV). » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. I. chap. III).

« Les Hollandois tenaient au 17e siècle le sceptre des mers, et leur haine profonde contre l'Espagne leur inspirait le désir d'y anéantir sa puissance. Philippe IV ordonna à une flotte de 70 vaisseaux de guerre, montés par 20,000 hommes, de les aller combattre. Les Hollandais commandent à l'amiral Tromp de sortir du Zuyderzée avec une faible escadre de 28 vaisseaux. Il attaque l'ennemi la nuit, et la flotte espagnole vaincue se réfugie sur les côtes d'Angleterre. Char-

Digitized by Google

les Ier avait promis de les y protéger. Tromp reçoit un renfort de 17 vaisseaux, il suit les Espagnols et les bloque. Le monarque anglais défend de commettre aucune hostilité sur ses côtes; les Hollandais ordonnent à leur amiral d'attaquer les Espagnols partout où il les trouvera. En peu de temps on arme dans tous les ports de la Hollande. En peu de jours, Tromp reçoit un renfort de 70 vaisseaux montés de troupes nombreuses et aguerries. 30 vaisseaux anglais paraissent; Tromp détache une escadre pour les empêcher de prendre part au combat..... A la faveur d'un brouillard épais, les débris de cette flotte formidable se sauvent à Douvres, si maltraités, que 8 vaisseaux seulement de ce grand armement peuvent regagner les ports de l'Espagne. Tromp rentre triomphant dans le Zuyderzée. Les dernières années du prince Frédéric-Henri, troisième Stathouder, furent sans gloire dans la guerre qu'il fit dans les Pays-Bas. L'alliance de la Hollande avec la France contre les Espagnols, produisit des succès peu marqués... Dans ses infortunes, Charles Ier reçut des secours d'argent du Stathouder. Celui-ci s'était montré grand capitaine; mais atteint d'une maladie lente, il devint faible, se refroidit pour la France, dont la victoire de Rocroi (19 mai 1643), et les talents du grand Condé lui firent craindre les succès. Son dernier acte d'autorité fut de consentir, contre la foi des traités les plus solennels, à se détacher de la France à Munster, pour traiter séparément avec l'Espagne (le 14 octobre 1648)... Le fils de Charles Ier s'échappant de prison vint se réfugier à la Haye... Les Hollandais envoyèrent à Londres deux ambassadeurs extraordinaires chargés de sauver les jours de Charles Ier. Ils arrivèrent à Londres le 5 de janvier (1649); c'était le jour même où les commissaires du Parlement devaient prononcer au Roi sa sentence de mort. Ils allèrent chez Fairfax et Cromwel pour leur demander de différer l'exécution du Roi... La mort du Roi était résolue. » (*Beautés de l'Hist. de la Hollande et des Pays-Bas.* 1823. p. 174-182).

Sénat de Londres mettront à mort leur Roy.

Sénat. — *Senatus*, Sénat, corps, assemblée (*W*). Le Sénat de Paris sous Napoléon Ier est nommé Sénat dans trois quatrains (409, 442, 473). Ce corps devenu la Chambre des pairs est encore avec la Chambre des députés après les *Cent-jours* le Sénat (453); le *Parlement* de Londres peut donc être dit Sénat comme toute assemblée, et étant l'*assemblée* par excellence, il est le Sénat de Londres. Cependant, comme Nostradamus a connu le nom de ce corps, il ne lui donne sans doute ici un autre nom que parce qu'il devait en changer au moment même de *mettre* a mort son Roy. C'est d'après la règle *turba ruit* ou *ruunt* qu'il dit : Sénat mettront..., leur Roy..., pour eux.

« La première chose que fit Cromwel fut de détruire le Parlement (Le pont rompu, 242). Il ne conserva que les gens qui lui étoient tout dévoüez. Cette *Assemblée*, composée de gens ainsi faits, reste indigne d'un Corps qui avoit été si auguste, fut appelée *la Chambre des Communes*, quoique la Chambre des Communes fut d'ordinaire de plus de 400 personnes... elle ne consistoit alors qu'en 154 députez. Cromwel choisit le jour de Noël pour y faire entrer un pareil nombre d'Oficiers de guerre, et proposa à tout ce Corps la nécessité qu'il y avoit d'établir une Cour de Justice pour travailler au Procès du Roi. Pour cet éfet on nomma un certain nombre de Juges, qui furent choisis également de la Chambre des Communes et de l'armée... Cromwel ordonna qu'on publiât à son de trompe dans toutes les places publiques de Londres : *Que la souveraine Cour de Justice des nouveaux Juges établis par la Chambre des Communes seroit ouverte pour la première fois le 20 Janvier, dans la grande salle de Westmunster, où tous ceux qui auroient quelque plainte à faire contre* Charles Stuard, *ci-devant Roi d'Angleterre, pourroient parler avec une entière liberté*... Après que le Gréfier eut fait la lecture de l'acte des Communes devant Charles Stuard, un certain homme appelé Colburne se prit à crier : *Quelle manière de juger est celle-ci, et qu'en peut-on attendre, si ce n'est que notre Nation devient l'oprobre de toutes les autres? On se contente d'appeler le Roi du simple nom de* Charles Stuard; *et qui est-ce qui a ôté à ce Prince un Roïaume que la nature lui a donné et que le serment des peuples lui a confirmé? Quelle procédure si étrange? Avant que de faire le Procès au Roi, avant que de le reconnaître pour criminel, et sans savoir quelle sera l'issue de toutes les accusations qu'on intente contre sa personne, on commence par lui ôter le titre de Roi, et avec ce titre, son roïaume; c'est-à-dire qu'on commence une action prétenduë de justice par une injustice des plus criantes, sans avoir aucun égard pour les loix du Christianisme*... Le 27 janvier, le roi fut ramené pour la quatrième et dernière fois devant les Commissaires; voulant prévenir leur jugement, il leur dit : *que puisqu'ils trouvoient mauvaises les raisons qu'il avoit de douter de leur autorité, il vouloit bien ne pas insister davantage sur ce point, et qu'il consentoit de les reconnoître pour ses Juges, mais qu'en récompense il leur demandoit qu'avant que de prononcer, ils lui permissent de parler aux Députez des Communes; que ce délai ne seroit pas de longue durée; et qu'ils devoient prendre garde à ne pas précipiter une sentence qui pouvoit atirer de si grands maux; que non-seulement eux qui vivoient, mais après eux leurs enfans, qui étoient à naître, s'en ressentiroient un jour.*

« Voilà une des plus grandes bévûës que l'on puisse reprocher à ce Prince infortuné. Non content d'avoir reconnu pour légitime un Parlement assemblé sans son consentement, et dont toutes les prétentions étoient de la dernière injustice, il se résout encore à reconnoître pour ses Juges une troupe de gens vendus à l'ambition de Cromwel, et qui ne souhaitoient rien tant que sa mort... Cromwel, qui étoit présent, fit comprendre sa volonté par un mouvement de tête, et le président dit au Roi *que la Cour ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit.* Charles se voïant donc déchu de toutes ses prétentions n'eût plus d'espérance que dans ce secours des Loix fondamentales du Roïaume ausquelles il en apella, citant quelques-unes de ces Loix, qui portoient que les Rois d'Angleterre ne pouvoient être mis en cause pour quel crime que ce fut, et qu'on ne pouvoit jamais avoir d'action contr'eux; dequoi il cite quelques exemples : *Non pas, ajouta-t-il, que je sente ma conscience chargée d'avoir fait durant tout mon règne le moindre tort à mes sujets, si ce n'est par le consentement que le Parlement m'a forcé de donner à la mort de l'innocent Vice-Roi d'Irlande* (Le conseiller par ire mis a feu, 241); *mais pour vous faire voir que quand je serois coupable de tous les crimes dont vous m'accusez faussement, le droit des gens et la Jurisprudence d'Angleterre ne m'obligeroient à en rendre compte qu'à Dieu seul.* » (*Vie de Cromwel.* Greg. Leti, II, p. 4-38).

« L'Arrêt ne fut pas plutôt prononcé, que la femme de Fairfax se mit à crier : « Le roi meurt innocent; mais vous, tant que vous vivrez vous porterez toujours le titre odieux de Juges iniques. » La femme du Baron Grey dit : « Qu'ils condannoient à mort un Roi innocent pour mettre à sa place un Tyran. »... Le 30 janvier, Charles Ier étant sur l'échafaud vit Cromwel à une fenêtre, et il dit à l'Evêque de Londres : *Voilà celui qui est l'auteur de ma mort, et cependant on en fera tomber la faute sur toute la nation.* Il dit au peuple :

« Je prens Dieu à témoin, devant le Tribunal duquel je dois com» paroître en peu de tems, que je suis entièrement innocent de ce » dont on m'accuse... Cependant je suis fortement persuadé que la » mort *infâme* que je vais soufrir, est de la part de Dieu, une juste » punition du consentement que j'ai donné avec trop de facilité à la » mort de l'innocent Vice-Roi d'Irlande, quoique ce même suplice » que je vais endurer soit de la part de ceux qui m'y ont condamné, » la sentence la plus injuste qui se puisse concevoir... »

« Il déclara que, par la grâce de Dieu, il mouroit dans la Foi et dans la Communion de l'Eglise Anglicane... Ensuite il mit de lui-même la tête sur le billot, et aïant fait une courte prière, à la fin de laquelle l'exécuteur lui abattit la tête d'un seul coup. » (*Id.* 38-48).

Le sel et vin luy seront à l'envers...

« Le roi fit boire au nouveau né une goutte de vin de Jurançon, comme on avait fait pour Henri IV à sa naissance. » (*Vie de Henri de France.* Th. Muret, p. 23). — « Le prêtre prenant du sel, en met dans la bouche de l'enfant, en disant : *Accipe sal sapientiæ.*» (*Rituel*).

Le sel est le symbole de la *sagesse*, et le vin celui de la force. Nostradamus a dit : Gorsan Narbonne par le sel advertir (275), Lou gach dessous les treilhos (367), en employant le mot sel pour *sagesse* et treilhos (treille ou vin) pour *force*. Ces vers : L'Œmathien dira tout je soubmets, L'Isle Britanne par vin, sel en solcy (249), sont entendus de Louis XIV disant : *l'Etat, c'est moi!* dans le temps même que s'accomplissait le quatrain qu'on interprète ici. Le Prophète en *adaptant* l'un à l'autre ces deux quatrains, déclare qu'ils sont sur des évènements contemporains.

Charles Ier, *mis* a mort par le Sénat de Londres, répète au dernier moment que son supplice *infâme* est la juste punition du *consentement* qu'il a *donné à la mort de l'innocent vice-roi d'Irlande.* C'est ce que Nostradamus adit : Du regne Anglois le digne déchassé, Le conseiller par ire mis

Digitized by Google

A FEU (241). Reste à connaître si ce CONSEILLER a bien eu LE SEL ET VIN, c'est-à-dire *sagesse et force*, et si c'est bien cette *sagesse* et cette *force* qui ont tourné contre un roi trop faible : LUY SERONT A L'ENVERS. Ces mots : METTRONT et EUX, se rapportent à SÉNAT, montrent que LUY se rapporte à ROY.

« Le Parlement, prorogé et convoqué de nouveau, menaça plus directement la royauté par la condamnation inique du comte de *Straffort, l'un des plus grands hommes qui aient honoré l'Angleterre* (*Hume*). Ennemi infatigable des *entrepreneurs de la misère publique*, Straffort avait eu la gloire de calmer toutes les dissensions de l'Irlande, d'en régulariser le gouverpement, d'y rétablir l'union, la justice et la paix, sans qu'un catholique pût se plaindre que sa foi lui eût coûté un cheveu de la tête. Mais il était poursuivi avec acharnement par les ennemis du trône comme l'un de ses plus *fermes* soutiens. Charles, sur les instances de Straffort lui-même, eut la *faiblesse* de signer sa condamnation (1641). Il ne voyait pas que le coup porté contre son fidèle ministre l'atteignait lui-même, et qu'il avait signé son propre arrêt. L'année suivante, le Parlement s'alliait aux Ecossois révoltés... » (*Hist. moderne.* A. Rendu. p. 198).

Pour eux avoir le regne en désarroi.

LE REGNE *du* DIGNE DÉCHASSÉ (241) était déjà EN DÉSARROY : Straffort fut décapité en 1641, Charles Ier fut chassé de Londres en 1643 et ne mourut qu'en 1649. LE SÉNAT DE LONDRES prit, pour le remettre à Cromwel, le REGNE du fils de Jacques Ier : LE JEUNE NAY AU REGNE BRITANNIQUE, ICELUY MORT LONOLE DONRA TOPIQUE, ET A SON FILS LE RÈGNE DEMANDÉ.

« L'Angleterre, déchirée par la guerre civile, voyait son sol arrosé du sang de ses habitants (SEIGNERA TERRE, 240), et son roi captif près de périr sur un échafaud. Le fils de Charles Ier dit aux Etats-Généraux de Hollande : « Il n'y a plus dans ce malheureux pays d'Angleterre, en proie aux discordes civiles, ni gouvernement régulier, ni Parlement véritable... Si vos cœurs sont touchés du spectacle d'un fils tremblant pour les jours du roi son père, les Etats-Généraux ne lui refuseront pas aide, appui et protection auprès des chefs du gouvernement actuel de l'Angleterre... Les ambassadeurs de Hollande virent Cromwel qui les renvoya au Parlement : » Depuis que des discordes civiles agitent ce royaume, il a perdu sa prépondérance sur l'Europe, sa considération parmi les puissances, et ne présente plus à ses alliés qu'un vain appui. Pour recouvrer son rang et réparer ses malheurs, une seule chose nous paraît nécessaire, la conservation de son roi... » (*Beautés de l'Hist. de Hollande et de Belgique*, p. 178-181). — « *Restauration des Stuarts.* La réaction royaliste se préparait. Après bien des mouvements, des chocs et des secousses, il fallut se reposer dans le gouvernement même que l'on avait proscrit. » (Montesquieu) (*Hist. Moderne.* A. Rendu, p. 203).

LE SÉNAT DE LONDRES *a mis* A MORT *son* ROY en 1649, dans la 49e année du siècle. Le quatrain sur cette prophétie est le 49e de la IIe Centurie. (*Voir Vie de Louis XVI*, p. 29, Note).

Straffort est mort sur l'échafaud, et Richelieu dans son lit; mais combien le sort du CONSEILLER PAR IRE MIS A FEU est, aux yeux du Prophète, préférable à celui du VIEUX CARDINAL LIQUEDUCT EMBAUMÉ ! — Charles Ier est mort comme Marie-Stuart : LE SANG DU JUSTE A LONDRES FERA FAUTE (200), comme Louis XVI : LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE PUBLIQUEMENT ET DU MILIEU ESTEINT (304); mais il n'est pas LE JUSTE comme ces martyrs de la foi catholique. En face du *révolutionnaire* Cromwel, LE BASTARD, il est LE DIGNE *par son droit au trône*, mais *protestant*, il ne peut être LE JUSTE.

« Charles Ier, l'un des meilleurs rois qu'ait eu l'Angleterre, aurait mérité de mourir martyr d'une autre religion que celle d'Angleterre, si la vraie foi pouvait se mériter par les œuvres. » (*Feller*).

« Charles Ier. On l'honore aujourd'hui comme martyr de la religion Anglicane : le jour de sa mort est célébré par un jeûne général. » (*N. Dict. Hist.*).

Henri IV *a vu* CE QU'IL FALLOIT (222) lorsqu'il a dit : « Selon les Catholiques et les Huguenots, je puis me sauver estant Catholique; si je demeurois Huguenot, je serois damné au sentiment des Catholiques; il faut que je sois Catholique. » Ce raisonnement du VIF GASCON a bien sa valeur.

244.

Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'heroic sang de moyne et vetustique,
Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque.

I. 95.

245.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes changez par fantaisie;
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par langue ornée d'oreilles rassasie.

I. 96.

246.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire,
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.

I. 97.

Au château de Saint-Germain, en face du monastère des Loges, naîtra l'enfant besson d'un monarque devenu père après 23 ans d'un mariage stérile. Le bruit que fera dans le monde par la révocation de l'Edit de Nantes, par le siècle des arts et des sciences qui portera son nom, par ses victoires, celui des deux enfants auquel on aura conservé la vie civile lui méritera le titre de Grand de la part même de ses ennemis.

Louis XIV, à qui son CONSEIL aura déclaré : « *Qu'il doit à la religion, au bien de ses peuples* » de révoquer l'Edit de Nantes, accordant aux protestants des temples et l'exercice public d'une religion dont les auteurs, soumettant la révélation à la raison, n'ont abandonné le catholicisme que pour bâtir une religion à leur fantaisie, parviendra au moyen de l'éloquence douce et fleurie de Fénelon à ramener à la religion des vivants ceux de bonne foi et ne nuira qu'aux endurcis.

Ainsi, ce que le fer et la flamme n'a pu achever entièrement pendant plus d'un siècle de guerres de religion, les succès de la douce langue de Fénelon entendus dans le *Conseil de conscience particulier* du roi le viendra faire en conseillant la douceur. Les rêveries, les songes creux de *prétendus politiques* amèneront le roi à songer plus tard à un *concordat entre les rois pour laisser en repos leurs sujets des deux religions;* mais les protestants de France feront alors cause commune avec l'ennemi extérieur et s'armeront contre le roi qui devra employer ses armées pour les réduire.

Pour montrer que ces trois quatrains font un récit suivi, Nostradamus les *adapte* les uns aux autres : le second au premier par le mot SECTE, et le troisième au second et au premier par le mot LANGUE. En outre, pour indiquer que la prophétie renfermée en ces 12 vers regarde la France, il n'y met aucun nom de lieu. Enfin, pour déclarer à tout le monde ce qu'est le droit monarchique aux yeux de Dieu, de qui seul le Prophète tient la connaissance de l'avenir, il place en tête de ces 12 vers, dont personne ne méconnaîtra la trop grande clarté, il place, dis-je, un fait qui ne peut avoir d'importance qu'en raison de ce droit, car ceux qui vivaient alors l'ont ignoré, et aujourd'hui encore, après deux cents ans, la critique historique n'a pu que le rendre populaire sans l'éclaircir.

Devant Moustier trouvé enfant besson, D'heroic sang de moyne et vetustique...

ENFANT BESSON. — Cet enfant est nommé plus bas LE VOPISQUE. *Vopiscus*, celui des jumeaux qui naît vivant, l'autre étant venu mort au monde (*W*). Nostradamus ne parle dans ces 12 vers que d'un seul des jumeaux, et il le nomme LE VOPISQUE, parce que l'*autre est venu mort au monde*, du

Digitized by Google

moins, *quant à la vie politique*. En perdant la vie politique, Napoléon Ier est TUÉ (348), Charles X est GISANT (454), L.-Philippe est MORT (526), Henri V est MORT EXPOSÉ (749).

D'HÉROIC SANG. — La fleur de lis est la FLEUR TANT BELLIQUE (498) et Louis XIV est du SANG du GRAND HADRIE (221) ou du GRAND ROY Henri IV (224) dont le Prophète a prédit les *actions héroïques*.

D'HEROIC SANG DE MOYNE. — Louis XVI, à Varennes, est LE MOYNE DEDANS VARENNES (280); 12 vers sur la jeunesse du duc de Bordeaux le disent : PUISNAY ROY FAIT SON PÈRE METTRA A MORT... ENFANT TROUVÉ... MOYNE, MOYNESSE D'ENFANT MORT EXPOSÉ (737-749), et 12 vers sur une autre époque de sa vie le disent : PERDU, TROUVÉ, CACHÉ DE SI LONG SIÈCLE (742-744). D'où l'on voit que le mot MOYNE de Μονος, *seul*, est pour *Monarque* de Μονος, *seul* et Αρχη, pouvoir (*Lexique*). La naissance de Louis XIV et celle de Henri V, dits l'un et l'autre *Dieu-donné*, ont été obtenues pour la prospérité du trône et de l'autel par les prières de leurs parents et des personnes de foi.

MOYNE. VETUSTIQUE. — *Vetustus*, vieux, âgé (*W*). Anne d'Autriche devient mère de Louis XIV après 23 ans de stérilité et 5 ans avant la mort du *monarque* Louis XIII. Louis XIV et Henri V sont *Dieu-donné* et *enfants du miracle;* c'est pour cela que le Prophète appelle l'un et l'autre ENFANT TROUVÉ. Louis XIV est TROUVÉ DEVANT MOUSTIER, où sa mère l'a demandé à Dieu, et Henri V est TROUVÉ DU CIEL VENU (711) (*a*).

« Louis XIV, surnommé *le Grand*, fils de Louis XIII et de la reine Anne d'Autriche, son épouse, qui le donna à la France *après 23 années de stérilité*. Cette naissance si longtemps attendue, et qui tenoit en quelque manière du *miracle*, fit donner à ce prince le surnom de *Dieu-donné*. Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, et n'étant encore âgé que de quatre ans et demi, il succéda à son père Louis-*le-Juste*, le 14 mai 1643, sous la régence de la reine sa mère. Les prémices de son règne furent consacrés par un grand nombre de victoires, qui fit dire de ce prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner (AU TEMPS DE DEUIL QUE LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN, 248). » (*Moréri*).

« Louis XIII mourut à Saint-Germain-en-Laye fort chrétiennement. Ce prince étoit chaste, bon, juste, pieux, mais timide. Un endroit de la vie de ce *monarque* (MOYNE) propre à faire connoître sa piété fut l'acte solennel du 10 février 1638, par lequel il supplia la Sainte Vierge d'être la protectrice spéciale de son royaume. *La reine entroit alors dans le troisième mois de sa grossesse*. Par cette déclaration, ce prince ordonna que tous les ans, à perpétuité, on fera, le jour et fête de l'Assomption, une procession solennelle dans toutes les villes, bourgs et villages de son royaume, en mémoire de cette consécration qu'il fit de sa personne, de son Etat, de sa couronne et de ses sujets, sous la protection de la très sainte et très glorieuse Vierge. » (*Moréri*).

« Germain-en-Laye (*Saint*). L'ancien château fut bâti par Louis VI, rétabli par Charles V, embelli et augmenté d'un étage par François Ier. Louis XIV y fit construire les cinq gros pavillons dont ce château est flanqué... Le monastère des Loges est placé dans la forêt, au bout de la grande route en face du vieux château. » (*Les environs de Paris*. Dulaure. 1786. Ire *partie*, p. 228).

« *Loges* (*les*). C'est un couvent des Augustins déchaussés, fondé en 1644, par la reine Anne d'Autriche, au bout de la grande route, *en face* du château vieux. Cette princesse y fit bâtir un petit pavillon qui subsiste encore dans un coin du jardin, où elle alloit fort souvent lorsqu'elle étoit à Saint-Germain. (*Id.* IIe *partie*, 14).

« La forêt de Saint-Germain renferme le pavillon de la Muette, le château du Val et la maison des Loges... Quant au château, désigné dans plusieurs actes de nos rois, par ces mots : *Domus nostra de Logiis*, et dont on a trouvé au XVIIe siècle des débris assez considérables, on ignore par qui il fut bâti. C'était un lieu de réunion pour les équipages, lorsqu'il y avait chasse dans la forêt. A une époque très reculée il existait dans ce canton un vieil ermitage et une chapelle de saint Fiacre que le pieux roi Robert visitait souvent, et qui fut fondé afin que les personnes de la suite du Roi pussent assister aux offices religieux. Ceci paraît prouvé par un registre de la Chambre des Comptes, où on lit : *Capellania beati Fiacrii, in domo nostrâ de Logiis*, Chapellenie de saint Fiacre, dans notre maison des Loges.

» René Puissant qui avait été attaché à la maison de Henri IV, désirant finir ses jours dans une dévote obscurité, demanda au Roi, et obtint d'habiter les débris du château des Loges, permission qui lui fut confirmée par un brevet de Louis XIII. *La petite chapelle de saint Fiacre autrefois en vénération, fut remise en crédit* par la vie simple et religieuse du pénitent; on y accourait en foule. *Louis XIII se plaisait lui-même à visiter le bon ermite*, et à lui laisser d'amples preuves de sa charité. Bientôt des religieux Augustins vinrent s'établir dans ce lieu paisible, y firent bâtir un couvent qui ne tarda pas à acquérir une célébrité immense. » (*Mag. Univ.* V. 308).

« Quelques mois après la mort de Mazarin, il arriva un évènement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage : on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut amené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château; on ne lui refusoit rien de ce qu'il demandait; son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles; il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui... Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute... Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par une fenêtre. Un pêcheur la rapporta au gouverneur; celui-ci étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur : je viens de la trouver; personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fut bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bienheureux de ne pas savoir lire. » Parmi les personnes qui

---

(*a*) « Louis XIV fut surnommé *Dieu-donné*, parce que les François le regardèrent comme un présent du ciel, accordé à leurs vœux, après 22 ans de stérilité de la reine. Comme une foule de peuple se précipitoit dans la chambre de cette princesse au moment de la naissance, et que les huissiers repoussoient les plus empressés, Louis XIII leur cria : *Laissez entrer; cet enfant appartient à tout le monde.* » (*N. Dict. hist.*).

C'est pour compléter cette belle parole que le gouverneur de Louis XIV lui dit un jour : *Tout ce peuple que vous voyez est à vous;* et c'est parce que Louis XIV comprit le vrai sens des paroles de son gouverneur qu'il dit : L'*Etat c'est moi!* L'esprit de parti cherche en vain à dénaturer le sens de ces mots historiques. L'histoire l'a fixé depuis longtemps. Les Bourbons regardaient les Français comme leurs enfants, et les Français regardaient les Bourbons comme les chefs de la grande famille.

« On admirait les forces que la Providence lui avait données pour amener à bien cet enfant si miraculeusement conservé. La foule demandait à voir le prince. Louis XVIII parut au balcon, entouré du comte d'Artois, du duc et de la duchesse d'Angoulême. A leur aspect, les acclamations redoublèrent : mais le roi ayant fait signe qu'il voulait parler, un grand silence s'établit. — « Mes amis, dit alors Louis XVIII, votre joie centuple la mienne. Le ciel nous a donné un fils (DU CIEL VENU, 494, DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN, 734)... » Il s'arrêta un moment : des larmes d'émotion, de bonheur coulaient de ses yeux. — « Oui, mes amis, continua-t-il, c'est un fils pour nous tous; il vous aimera comme je vous aime, comme nous vous aimons tous. » Les acclamations couvrirent ces derniers mots : — « Oui, reprit le roi d'une voix plus élevée, nous ne faisons tous qu'une même famille; vous êtes tous mes enfants. » A ces mots un sentiment religieux s'empara de toute cette foule; on se mit à genoux; le roi étendit ses mains, et l'on aurait dit un père bénissant sa postérité. La duchesse de Berry désira aussi voir le peuple et se montrer à lui. Elle fit avancer son lit jusqu'à une fenêtre, tandis qu'elle tenait son fils dans ses bras. Pour qu'on pût le contempler de plus près, elle ordonna de laisser entrer le public, qui, aussitôt, se précipita vers les portes. Depuis midi jusqu'à deux heures, plusieurs milliers de personnes de toute condition furent admises et purent s'approcher tout près du lit de la princesse et de son fils. Un ouvrier, un paysan, en veste, en blouse, n'importe, étaient les bien venus, tout comme un pair de France. » (*Vie de Henri de France*. Th. Muret, p. 25).

O pouvoir des révolutions! L.-Philippe Ier et les Français n'auraient pu, sans ridicule, se témoigner ces sentiments, et sans témérité se montrer une pareille confiance!

Digitized by Google

ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très digne de foi qui vit encore (ceci a été écrit en 1760)... Enfin, il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance, et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire, ni mieux constaté. » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. II, p. 208).

« Dans ses *Mémoires*, le maréchal de Richelieu expose les moyens qu'il employa pour obtenir la communication d'un *Mémoire* qu'il savait exister du gouverneur du prince désbérité... Tout contribue à persuader que le maréchal de Richelieu a écrit la vérité. Voici ce *Mémoire* : « Le prince infortuné que j'ai élevé et gardé jusque vers la fin de mes jours, naquit le 5 septembre 1638, à huit heures et demie du soir, pendant le souper du Roi; son frère, à présent régnant, étoit né le matin à midi, pendant le dîner de son père... Déjà depuis longtemps le Roi était adverti par des prophéties que sa femme feroit deux fils... Le Roi étoit souffrant dans son incertitude, et la Reine qui poussa des cris, nous fit craindre un second accouchement. Ce qui avoit été prédit arriva ; et la Reine accoucha d'un Dauphin, plus mignard et plus beau que le premier.

» S. M. me parut craindre que si jamais la naissance de cet enfant étoit connue du vivant de son frère le jeune Roy, quelques mécontents n'en prissent raison de se révolter, parce que plusieurs médecins pensent que le dernier né de deux enfants jumeaux est le premier conçu, et par conséquent qu'il est roy de droit, tandis que ce sentiment n'est pas reconnu par d'autres de cet Estat... (Cet enfant fut élevé avec soin loin de la Cour).. Une femme lui donna un portrait du Roy. Ce malheureux prince se reconnut, et il le pouvoit bien, puisqu'un portrait pouvoit servir à l'un et à l'autre, et cette vue le mit en une telle fureur, qu'il vint à moi en me disant : Voilà mon frère, et voilà qui je suis, en me montrant une lettre du cardinal Mazarin qu'il m'avait volée... Je dépêchai un messager au Roy... Le Roy fit envoyer ses ordres par le Cardinal qui furent de nous renfermer tous les deux. » (*Légendes populaires*. L'Homme au masque de fer).

« La conversation a conduit aujourd'hui à traiter le Masque de fer. On a passé en revue ce qui a été dit par Voltaire, Dutens, etc., et ce que l'on trouve dans les *Mémoires de Richelieu ;* ceux-ci le font comme l'on sait, frère jumeau de Louis XIV et son aîné. Or, quelqu'un a ajouté que travaillant à des cartes généalogiques, on était venu lui démontrer sérieusement que lui, Napoléon, était le descendant linéal de ce Masque de fer, et, par conséquent, l'héritier légitime de Louis XIII et de Henri IV, de préférence à Louis XIV, et à tout ce qui en était sorti. L'Empereur, de son côté, a dit en avoir, en effet, entendu quelque chose... Je suis passé alors à développer les bases et la marche de cette fable. » (*Mém. de Sᵗᵉ-Hélène*. I. 782).

Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque.

Bruit. — Napoléon Iᵉʳ plus que nul autre aura bruit et renom (397), mais bruit humain (469) ou gloire selon le monde; le saint nouveau (586) sera grand devant Dieu et devant les hommes : Son bruit et los les cieux surpassera (784). Louis XIV a fait bruit dans le monde par secte ou *zèle pour la religion*, par langue ou *la littérature*, par puissance son ou par l'*ultima ratio* des rois, le son *puissant* du canon, et le monde entier a déclaré *Grand* le vopisque ou celui des deux jumeaux qui a été *reconnu vivant*.

» Quel siècle plus mémorable! dit l'auteur de la *Décadence des lettres et des mœurs*. Que Louis XIV paraît grand, quand du haut de sa gloire on le voit appuyé sur cette multitude innombrable d'hommes de génie qui lui doivent leur renommée, parce qu'il les a excités, qu'il a créé pour ainsi dire leurs talents, comme il leur doit également les fondements inébranlables de sa grandeur. » (*Feller*. Louis XIV).

« Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais... Le siècle de Louis XIV est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a fait plus en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps : et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait besoin cette nation spirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne; les sciences en Russie ; elle a même ranimé l'Italie qui languissait; et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV... Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. I. p. 3-9).

Cette manière d'écrire l'histoire est celle du grand Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, et c'est aussi celle du grand Prophète. — La suite des quatrains sur celui qui détruisit secte changée par fantaisie (245) sur le grand Œmathien (251), disant tout je soubmets (249) et sous lequel l'Espaigne et Gaule seront unis ensemble (259) développeront la valeur des mots secte, puissance son, fort élevé de ce quatrain sur le vopisque.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes changez par fantaisie,
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire
Par langue ornée d'oreilles rassasie.

Temples et sectes changez par fantaisie. — Les révolutionnaires de 1792, après avoir *fermé* les yeux sur les beautés du christianisme, pour ne les *ouvrir* plus que sur les prétendues beautés du paganisme, *couvert de la fantaisie des anciens :* Yeux clos ouverts d'antique fantaisie (351) convertirent les temples sacrez (347) de la foi catholique en *temple de la* raison (366). Tout vrai protestant doit donner de même pour fondement à sa foi, moins la *révélation* que la *raison*, et bâtir sa religion à sa fantaisie comme ont fait Luther, Zuingle et Calvin : Des trois frères seront telles différences (64). Cette Secte, dite de la *Réforme* ou des *Réformés*, fut comme notre *flotte transformée :* Vaisseaux changez reformez la plupart qui détruit et n'édifie pas. Elle a semé partout les ruines des temples sacrez, et ses *temples* sont des temples *catholiques* changez par fantaisie.

Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire. — *Roc*, au *fig.*, cœur de roche (*N. L.*). La Montagne se déchire elle-même durant la Terreur : Entre deux rocs sera prins le butin (422)

Rochers. — « Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avait ordonné. » (Exode VII. 13. Voir chap. V-XI). Car le cœur de Pharaon ne put être ramoli (*cor emoliri potuit*) ni par les *douces* paroles (*nec per blanda verba*) qui lui furent d'abord dites par Moïse de la part du Seigneur, ni par les punitions les plus terribles (*nec per dura flagella*). » (*Thesaurus Biblicus*. Obstinatio).

Vivans. — « Si vous voulez entrer dans la *vie*, gardez les commandements. » (*St. Math.*, XIX. 17). « Celui qui croit au Fils a la *vie* éternelle. » (*St. Jean*, III. 36). « Celui qui entend ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé a la *vie* éternelle, il est déjà passé de la mort à la vie. » (*Id.*, V. 24), etc...

Par langue ornée d'oreilles rassasie. — Dans le premier de ces trois quatrains, le Vopisque fait bruit par secte, langue et puissance son, et dans le dernier, Ce que fer flamme n'a sceu parachever, La douce langue au conseil viendra faire. Cette langue est la Littérature, et en particulier l'Eloquence.

« Mercure était le Dieu de l'éloquence. On le regardoit comme le messagers des Dieux, principalement de Jupiter, dont il portait les ordres et exécutait les arrêts dans tout l'univers. Il conduisait les

Digitized by Google

âmes dans les Enfers, et avait le pouvoir de les en tirer. » (*Feller*). — « La langue lui était consacrée. » (*N. Dict. Hist.*). — « *Ogmios*, (Ogmios): L'opinion la plus probable le représente comme la déification de l'éloquence et de la poésie. Il était figuré sous la forme d'un vieillard armé, comme l'Hercule grec, de la massue et de l'arc; il est *suivi d'hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui lui sortent par la bouche*. » (*Million de faits*, 1844).

Plusieurs éditions, dont celle de 1566, ont RASSASIE, les autres RESSAISIE. Le sens exprimé par RESSAISIE est renfermé déjà dans ces mots LANGUE ORNÉE D'OREILLES. RASSASIE ajoute quelque chose d'important à l'ensemble du quatrain : LA LANGUE ORNÉE D'OREILLES donne la vraie nourriture à *ceux qui ont repris la vie* OU AUX VIVANS.

« Jésus dit au tentateur : Il est écrit l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (*St. Math.*, IV. 8). — « Les Juifs dirent à Jésus : Que ferons-nous pour faire des œuvres de Dieu ? Jésus leur répondit : L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé... Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair. Les Juifs disputaient donc entre eux, en disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ! Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous... » (*St. Jean*, VI. 28).

Puissent les Protestants, en présence du miracle de la prophétie, comprendre le vrai sens de ces paroles de Jésus et revenir à la foi de leurs pères ! Le sacrifice de la messe s'offrira jusqu'à la fin du monde : SERA SOUSTENU LE SACRIFICE DE LA SAINTE ET IMMACULÉE HOSTIE (134). Nostradamus cite les paroles du canon de la messe : *Obtulit sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.*

« Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé l'Etat. Il y avait longtemps qu'il songeait à supprimer l'Edit de Nantes. Ce fut en 1685 qu'il ordonna la révocation; il fit abattre les TEMPLES des calvinistes et la religion fut rétablie dans tout le royaume. Cet évènement, qui dans le temps où nous sommes a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV; et qu'après un siècle révolu un autre évènement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander une discussion particulière. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement instruit de tous les détails de cette révocation fameuse, trop intéressé à la chose pour dissimuler les plaies faites à un royaume dont il était l'héritier; trop éclairé, trop présent à tout pour avoir ignoré la vérité. Louis, dauphin, père de Louis XV, le sage et vertueux élève de Fénelon, dans un mémoire qui a passé à ses descendants, et qui était en 1781 entre les mains du roi Louis XVI, s'exprime de cette manière :

« On fait grand bruit, on crie à la tyrannie, et l'on demande si les princes ont droit de commander aux consciences et d'employer la force pour le fait de la religion. Comme c'est de la part des huguenots que viennent ces clameurs, on pourrait pour réponse les renvoyer aux chef de leur réforme. Luther pose pour principe qu'il faut exterminer et jeter à la mer ceux qui ne sont pas de son avis, à commencer par le pape et les souverains qui le protègent; et Calvin pense à cet égard comme Luther (*voir* 62-65). Nos principes sont bien différents, sans doute; mais, sans donner au prince des droits qui ne lui sont pas dus, nous lui laissons ceux qu'on ne saurait lui contester; et *nous disons qu'il peut et qu'il doit même, comme père de son peuple*, s'opposer à ce qu'on le corrompe par l'erreur; qu'il peut et qu'il doit même, comme l'ont fait les plus grands princes de tous les temps, prêter son épée à la religion, non pas pour la propager, ce ne fut jamais l'esprit du christianisme, mais pour réprimer et châtier les méchants qui entreprennent de la détruire. Nous disons enfin que, s'il n'a pas le droit de commander aux consciences, il a celui de pourvoir à la sûreté de ses Etats, et d'enchaîner le fanatisme qui y jette le désordre et la confusion.... Quoique le roi sût assez que les huguenots n'avaient pour titres primordiaux de leurs privilèges que l'injustice et la violence; quoique les nouvelles contraventions aux ordonnances lui parussent une raison suffisante pour les priver de l'existence légale qu'ils avaient envahie en France les armes à la main, Sa Majesté néanmoins voulut encore consulter avant de prendre un dernier parti; elle eut des conférences sur cette affaire avec les personnes les plus instruites et les mieux intentionnées du royaume, et dans un CONSEIL *de conscience particulier* (LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL), dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses : la première, que le roi, pour toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'Edit de Henri IV, dont les huguenots prétendaient se couvrir comme d'un bouclier sacré; la seconde, que si *Sa Majesté* le pouvait licitement, elle *le devait à la religion et au bien de ses peuples*. (CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE).

« Le roi, de plus en plus confirmé par cette réponse, laissa mûrir encore son projet pendant plus d'un an, employant ce temps à concerter l'exécution par les moyens les plus doux. Lorsque Sa Majesté proposa dans le CONSEIL de prendre une dernière résolution sur cette affaire, Monseigneur, d'après un mémoire anonyme qui lui avait été adressé la veille, représenta qu'il y avait apparence que les huguenots s'attendaient à ce qu'on leur préparait; qu'il y aurait peut-être à craindre qu'ils prissent les armes, comptant sur la protection des princes de leur religion; et que, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortirait du royaume, ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'Etat. Le roi répondit qu'il avait tout prévu depuis longtemps et pourvu à tout; que rien au monde ne lui serait plus douloureux que de répandre une goutte du sang de ses sujets, mais qu'il avait des armées et de bons généraux qu'il emploierait dans la nécessité contre les rebelles qui voudraient eux-mêmes leur perte. Quant à la raison d'intérêt, il la jugea peu digne de considération, comparée aux avantages d'une opération qui rendrait à la religion sa splendeur, à l'Etat sa tranquillité, et à l'autorité tous ses droits. *Il fut conclu, d'un sentiment unanime, pour la suppression de l'Edit de Nantes.* Le roi, qui voulait toujours traiter en pasteur et en père ses sujets les moins affectionnés, ne négligea aucun des moyens qui pouvaient les gagner en les éclairant. On accorda des pensions, on distribua des aumônes, on établit des missions (PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLES RASSASIE), on répandit partout des livres qui contenaient des instructions à la portée des simples et des savants. Le succès répondit à la sagesse des moyens; et quoiqu'il semble, d'après les déclamations emportées de quelques ministres huguenots, que le roi eût armé la moitié de ses sujets pour égorger l'autre, la vérité est que tout se passa au grand contentement de Sa Majesté, sans effusion de sang et sans désordres. *Partout les* TEMPLES *furent démolis ou purifiés* (TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE), le plus grand nombre (LES VIVANS) fit abjuration; les autres s'y préparèrent en assistant aux prières et aux instructions de l'Eglise. Tous envoyèrent leurs enfants aux écoles catholiques. Les plus sérieux, étourdis par ce coup de vigueur, et voyant bien que l'on était en force pour les châtier s'ils tentaient la rebellion, se montrèrent les plus traitables. Ceux de Paris, qui n'avaient plus Claude pour les ameuter, donnèrent l'exemple de la soumission. Les plus entêtés de l'hérésie (PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANS VIENDRA NUIRE) sortirent du royaume et avec eux la semence de tous les troubles; et l'Europe entière fut dans l'étonnement de la promptitude et de la facilité avec laquelle le roi avait anéanti, par un seul Edit, une hérésie qui avait provoqué les armes de six rois ses prédécesseurs et les avait forcés de composer avec elle (CE QUE FER, FLAMME N'A SCEU PARACHEVER LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL VIENDRA FAIRE). On a exagéré infiniment le nombre des huguenots qui sortirent du royaume *à cette occasion*.. Quand ce nombre monterait, suivant le calcul le plus exagéré, à 67,732 personnes, il ne devait pas se trouver parmi ce nombre, qui comprenait tous les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles pour laisser un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers et influer sur le royaume entier. Il est certain, d'ailleurs, que ce vide ne dut jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. *On ne s'en aperçut pas alors, et l'on s'en plaint aujourd'hui* (PAR REPOS SONGE ROY FERA RESVER). Il faut donc en chercher une autre cause. Elle existe, en effet, et si l'on veut le savoir, c'est la guerre. Quant à la retraite des huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles à l'Etat que ne lui en enlevait une seule année de guerre civile. Il est bien surprenant que *certaines personnes se laissent ébranler par les raisons les plus frivoles*, au point de douter s'il n'y pas un avantage à rétablir les choses sur l'ancien pied, et, par conséquent, si l'on n'a pas eu tort de faire ce que l'on a fait... Rappeler les huguenots ne serait-ce pas leur dire : Vous nous êtes nécessaires; nous vous avons fait une injustice, nous vous en faisons excuse ? Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets? Ne se croiraient-ils pas alors plus de droit

Digitized by Google

que jamais de composer avec leur souverain et plus en état de lui faire la loi? Rappeler les huguenots ne serait-ce pas rappeler les amis des ennemis de la France?... Ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires... Ne serait-ce pas, en même temps, imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France?.., exposer la religion à se trouver parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent? Je sais que *certains prétendus politiques s'imaginent avoir fait une belle découverte* (PAR REPOS SONGE ROY FERA RESVER), et trouvé le remède à tous les maux dans un concordat que feraient réciproquement les princes catholiques et huguenots de *laisser en* REPOS *les sujets des deux religions dans leurs Etats*. Mais, d'abord, la partie ne serait pas égale, puisqu'on mettrait la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie... En second lieu, est-ce une vérité bien incontestable, qu'un prince chrétien puisse permettre que le mal se fasse dans ses Etats, pour obtenir que le bien se fasse dans les Etats étrangers, et qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez vous, je souffrirais qu'il soit blasphémé chez moi?... En outre, quand même tous les souverains conviendraient entre eux de *laisser en* REPOS *leurs sujets des deux religions*, reste à savoir s'ils voudraient y rester et s'il serait bien facile de les y obliger... Mais ce qui vient de se passer dans les Cevennes (PLUS L'ENNEMY EN FEU, SANG MILITAIRE) ne suffit-il pas pour faire toucher au doigt la sagesse de l'opération du roi et la nécessité de la maintenir. C'est par les succès inouïs et les horribles brigandages que les huguenots viennent d'exercer dans le Languedoc (PLUS L'ENNEMY EN FEU, SANG MILITAIRE), qu'il faut juger les autres maux qu'ils eussent pu nous faire durant la guerre actuelle s'ils se fussent trouvés au point de puissance où ils étaient encore il y a 25 ans. Et au moment où j'écris ceci et où le parti semble, par une modération feinte, désavouer les horreurs auxquelles se sont portés les Camisards, des papiers interceptés nous découvrent que les liaisons avec l'Anglais subsistent toujours... » (*Voyez Vie* du Dauphin, père de Louis XV. II. p. 98. *Feller*. Louis XIV).

Evidemment le GRAND PROPHÈTE, pour l'interprétation complète de ses 8 vers sur le fait si important de la révocation de l'Edit de Nantes, renvoie à cette preuve historique qui tire la plus grande autorité du nom de son auteur. Cette interprétation est complète; cependant il est nécessaire de revenir sur le dernier quatrain de trois où le Prophète applaudit à la conduite de Louis XIV : SON BRUIT PAR SECTE LANGUE ET PUISSANCE SON, QU'ON DIRA FORT ESLEVÉ LE VOPISQUE.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire :..

On voit la liaison de ce quatrain avec le précédent. Les *six prédécesseurs* de Louis XIV ont affaibli le protestantisme, mais n'ont pu, avec le FER et la FLAMME, achever entièrement sa destruction. CELUY *qui a* LA CHARGE, DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE appelle à son CONSEIL *de conscience particulier* LA DOUCE LANGUE en la personne de *deux théologiens*, on adopte les mesures de *douceur* qu'elle propose, et bientôt le protestantisme n'a plus d'existence légale en France. On a nui plus aux *endurcis* (AUX ROCHERS) qu'à ceux qui, de bonne foi (AUX VIVANS), sont déjà dans *la voie, la vérité et la vie* où les conduira LA LANGUE ORNÉE D'OREILLES.

« *Fénelon* (François de Salignac de la Mothe), naquit au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, d'une maison ancienne et distinguée dans l'Etat et dans l'Eglise. Des inclinations heureuses, *un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit*, furent les présages de ses vertus et de ses talents. Dès l'âge de dix-neuf ans il prêcha et enleva tous les suffrages. A 24 ans, il entra dans les ordres sacrés, et exerça les fonctions les plus pénibles du ministère dans la paroisse de Saint-Sulpice. Harlay, archevêque de Paris, lui confia trois ans après la direction des Nouvelles-Catholiques. Ce fut dans cette place qu'il fit les premiers essais du talent de plaire, d'instruire et de persuader. Le roi ayant été informé de ses succès, le nomma chef d'une mission sur les côtes de la Saintonge et dans le pays d'Aunis. *Simple à la fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte*, il eut le bonheur d'opérer un grand nombre de conversions. En 1689, Louis XIV lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri... « Bossuet, a dit un bel esprit de ce siècle, eut raison d'une manière révoltante (en combattant l'*Explication des Maximes des Saints* de Fénelon), et Fénelon mit de la *douceur* même dans ses torts... Le pape avait moins été scandalisé du livre des *Maximes*, que de la chaleur emportée de ses adversaires. Il écrivit à quelques prélats : *Peccavit excessu amoris divini : sed vos peccastis defectu amoris proximi*. Fénelon se soumit sans restriction et sans réserve. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sortis de sa plume, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne, et animé par une imagination vive, DOUCE et riante. Son style est coulant, gracieux, harmonieux, les hommes d'un goût délicat voudraient qu'il fut plus rapide, plus serré, plus fort, plus fin, plus pensé, plus travaillé; mais il n'est pas donné à l'homme d'être parfait. » (*Feller*).

« *Fénelon*. L'exemple de Bossuet, dont la religion toute polémique s'exerçait par des controverses et des conversions, inspira sans doute à Fénelon le Traité *du ministère des Pasteurs*, ouvrage dans lequel il combat les hérétiques avec plus de modération que ne faisait son illustre modèle. *Le sujet, le mérite de cet ouvrage et le suffrage tout puissant de Bossuet engagèrent Louis XIV* à confier à Fénelon le soin d'une mission nouvelle dans le Poitou. Le monarque soutenait ses missionnaires par des soldats. Fénelon ne se borna point à rejeter absolument le concours des dragons; il voulut choisir lui-même les collègues ecclésiastiques qui partageraient un ministère de persuasion et de *douceur*. Il convertit sans persécuter, et fit aimer la croyance dont il était l'apôtre. » (*Biogr. Univ.* Michaud).

Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy à feu, sang militaire.

PAR REPOS, *Per*, au moyen de, *par*, à cause de, au nom de (*W.*). *Au nom de la paix publique « certains prétendus politiques »* demandent qu'on « *laisse en* REPOS *les sujets des deux religions.* » Pures *réveries! songes* creux! après tant de luttes par FER, FLAMME. Cependant, LE ROY lui-même dont la bonté paternelle a été surprise, se laisse prendre à ce *beau rêve* dont les Protestants se chargent de montrer la vanité en courant aux armes : PLUS L'ENNEMY A FEU SANG MILITAIRE. Louis XIV fait marcher ses armées contre ceux qui ne font qu'*un* avec les ennemis de la France et qui le traitent en ENNEMY.

« LA SECTE subsista en paraissant écrasée : elle espéra en vain, dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume ayant détrôné son beau-père catholique, soutiendrait en France le calvinisme : mais dans la guerre de 1701, la rébellion et le fanatisme éclatèrent en Languedoc et dans les contrées voisines.

» Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout temps un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, et pour enflammer les fanatiques. De cent évènements que la fourberie ose prédire, si la fortune en amène un seul, les autres sont oubliés, et celui-là reste comme un gage de la faveur de Dieu, et comme la preuve d'un prodige : si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens; les enthousiastes l'adoptent, et les imbéciles le croient... Le ministre Jurieu fut un des plus ardents prophètes.

» Le fils du marquis de Guiscard, réfugié en Hollande pour un crime, va exciter les Cévennes à la révolte : on le vit quelques temps après passer à Londres, où il fut arrêté en 1711, pour avoir trahi le ministère anglais, après avoir trahi son pays. Ce fut cet homme qui, au nom des Anglais, des Hollandais et du duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, et leur promit de puissants secours. Une grande partie du pays les favorisait secrètement : leur cri de guerre était : «*Point d'impôts*, et liberté de conscience. » Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient aux yeux du peuple le dessein qu'avait eu Louis XIV d'extirper le calvinisme; mais sans la révocation de l'Edit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs. Le roi envoie d'abord le maréchal de Montrevel avec quelques troupes. Il fait la guerre à ces misérables avec une barbarie qui surpasse la leur. »(*Voltaire*. Siècle de Louis XIV, III. 189-193).

Voltaire a le secret de blâmer indistinctement tout le monde. C'est une chenille, a-t-on dit, qui souille tout ce qu'elle touche. Ses injures ne peuvent atteindre les partisans du GRAND PROPHÈTE, qui remarqueront au contraire avec

Digitized by Google

plaisir que pour combattre l'incrédulité et la mauvaise foi de celui dont il a dit : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT (339), notre auteur copie sa *Henriade* et renvoie à son *Siècle de Louis XIV*.

L'explication donnée à ces 12 vers a démontré, je crois, que Louis XIV est bien le VOPISQUE ou *le frère du Masque de fer*. Nostradamus, médecin et prophète, pouvait trancher (*a*) par un mot de blâme ou d'approbation la question si controversée du droit d'aînesse entre deux enfants jumeaux, droit qui se confond ici avec celui de l'hérédité. Il s'est tu, non qu'il soit pour *la légitimité du fait accompli*, mais il a vu que dans l'ignorance du droit, Louis XIII ne pouvait concilier mieux ses devoirs de père et de roi. Les Bourbons placent les *devoirs du roi* au-dessus de leurs *propres droits*.

« Ainsi la France, toujours la France, au-dessus de tout la France. Quoiqu'il ait une confiance absolue dans sa destinée, la juste ambition du retour et le noble désir du pouvoir, le respect de la France domine tout. Il ne veut pas que son nom soit une occasion de troubles et de discordes : il ne veut pas que son droit sorte sanglant de quelque catastrophe. « Mon règne, a-t-il écrit, ne saurait être ni la ressource ou l'œuvre d'une intrigue, ni la domination exclusive d'un parti (à M. Berryer, 15 janvier 1849). » Entre son principe, sa personne et son pays, il a fait trois parts : pour le principe toute sa foi (663), pour le pays tout le profit, pour lui tout le *devoir*. Le *devoir*, c'est en effet le premier et le dernier mot de cette existence qui n'a pu marquer encore que par des paroles, mais par des paroles qui sont des actes. « Mes *devoirs* envers la France, déclarait-il le 5 octobre 1848, seront toujours la règle essentielle de ma conduite. » Et déjà en revenant de Londres : « Je ne vois dans les *droits* que, d'après les lois antiques de la monarchie, je tiens de ma naissance, *que des devoirs à remplir* ; la France me trouvera toujours prêt à me sacrifier pour elle... Je ne viens pas de me constituer prétendant. *Dieu, en me faisant naître, m'a imposé de grands devoirs envers la France*, je ne les oublierai jamais. Quand il m'appellera à les remplir, je serai prêt sans orgueil et sans faiblesse (à M. Fontaine, 5 février 1844). » Et quel peut être le *devoir* de cet exilé envers la France ? « Mon *devoir*, répond-il, est de conserver loyalement à mon pays, et de transmettre intact à mes successeurs, le principe de l'hérédité royale et traditionnelle, seule base de la monarchie vraie, forte, tempérée, à laquelle la France, j'en ai le ferme espoir, voudra de nouveau confier elle-même ses destinées (à M. le duc de Lévis, 25 juin 1853). » Qu'il agisse ou qu'il attende, qu'il parle ou qu'il se taise, sous le feu des évènements comme dans les longs loisirs de l'exil, on sent que l'idée des obligations attachées à sa naissance royale est sa règle, sa force, sa seule inspiration. D'avance on est sûr que dans toutes les situations imaginables, cette âme chrétienne fera son *devoir*, tout son *devoir*, rien contre son *devoir*. *On peut abdiquer un droit*, a-t-il dit, *on n'abdique pas un devoir*. Nous ne connaissons pas de plus grandes paroles dans toute l'histoire de la maison de Bourbon. » (*Correspondance imprimée*, p. XXIV).

LE GRAND PROPHÈTE vient révéler aujourd'hui la plus grande action de la maison de Bourbon. Dieu a voulu que cette famille donnât au monde les plus sublimes exemples dans tous les genres. Louis XIII, le malheureux père, en présence de deux enfants attendus pendant 23 années de mariage, se représente les luttes à main armée des deux frères, Henri III et le duc d'Anjou (FRATRICIDER LES DEUX SERONT SÉDUICTS, 203); celles que durant tout son règne il a soutenues lui-même contre son frère, le duc d'Orléans, sans que ni le duc d'Anjou ni le duc d'Orléans ne se reconnussent le moindre droit au trône; il regarde le premier enfant venu au monde qu'il a déjà présenté à la Cour comme l'héritier du trône, puis le dernier venu, qui pouvant un jour se croire l'aîné, ensanglantera peut-être la France;... le *devoir* parle, son parti est pris : il sacrifiera cet enfant au repos de la France; cet enfant sera mort pour tout le monde, même pour son père !

(*a*) Un quatrain où le VOPISQUE est LE JEUNE ŒMATHIEN, est précédé d'un autre où Louis XVII est : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE (287). (?)

247.

A Tours, Gien, gardes, seront yeux pénétrans
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats, poussez, puissance souveraine.

II. 14.

Gien étant entre les mains de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, commandant de l'armée du roi, les grandes gardes de l'armée des Princes reconnaîtront, la nuit, le prince de Condé, déguisé et cru encore au fond de la France; ils apercevront de loin la Sérénissime reine régente qui s'échappera de Gien. Elle et sa suite trouveront dans Paris, dont les armes sont un vaisseau au port, un refuge assuré contre les restes de la Fronde. Ces derniers combats repoussés, le roi prendra un pouvoir absolu.

« TOURS, sur la Loire, capitale de la Touraine. » (*Moréri*).

« GIEN, petite ville située sur la Loire qu'on y passe sur un pont de pierre, à 12 l. au-dessus d'Orléans. Gien a beaucoup souffert durant les guerres civiles de la religion; on y rompit le pont vers l'an 1530, pour empêcher l'armée des princes d'y passer. » (*Id.*) — La carte montre GIEN à 130 kilom. de TOURS.

A TOURS GIEN est pour *autour de* GIEN, ai-je dit dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 31), parce que Nostradamus joue sur les noms de lieu dont il fait des noms communs (voir ANVERS, 240, SAVONNE, 216, GÊNES, 205, etc.); mais il emploie aussi les noms de lieu pour les noms mêmes des personnages de sa prophétie : les villes de GORSAN et de NARBONNE (275) sont pour le conventionnel Gorsas et le ministre Narbonne, etc. Je découvre enfin que A TOURS, GIEN est pour *Gien étant à Tours*.

« TOUR (Henri de la) vicomte de Turenne, second fils de Henri de la TOUR, duc de Bouillon, né à Sédan en 1611, fut fait maréchal de camp en 1634... Pendant les guerres civiles de France, il suivit le parti des princes, puis il rentra dans les bonnes grâces du roi, qui lui donna le commandement de son armée, l'an 1652. Les combats de Jergeau, de GIEN et du faubourg Saint-Antoine, furent très avantageux aux armes du roi; aussi bien que la retraite qu'il fit devant l'armée des princes, à Villeneuve-Saint-Georges. » (*Moréri*).

« *Turenne* (Henri de la TOUR, vicomte de), fit sa paix avec la cour en 1651. Devenu général de l'armée royale, il empêcha les troupes du prince de Condé de passer la Loire sur le pont de Gergeau. Le maréchal d'Hocquincourt, avec qui il commandait, laissa enlever ses quartiers à GIEN, quoiqu'il l'eût averti du danger qu'il couroit de les laisser éloignés. » (*Nouv. Dict. Hist.*)

Voltaire qui se moque des prophéties en général et même de l'Ecriture sainte, va nous expliquer ce quatrain.

« Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal de Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eût depuis, en temps de paix, pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume. Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait son parti. *Toute l'espérance de la Cour était dans le maréchal de Turenne.* L'armée royale se trouvait auprès de GIEN sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement; le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile; tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, *lorsqu'au milieu de la nuit, un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes* GARDES : *les sentinelles reconnurent, dans ce courrier, le prince de Condé lui-même qui venait d'Agen, à travers mille aventures et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.* Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes; il profita à l'instant de la confiance

Digitized by Google

et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude. L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Bleneau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à GIEN, *au milieu de la nuit, réveiller le Roi qui dormait*, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite Cour fut consternée; on proposa de sauver le Roi par la fuite et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de GIEN; *la désolation et la crainte augmentaient*. Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la Cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans le combat de Bleneau *si longtemps célèbre en France*, il n'y avait pas eu 400 hommes de tués. Mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se *rendre maître de toute la famille royale*, et d'avoir entre ses mains son ennemi le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

» Condé rentra dans Paris... Condé resta donc à Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours et une armée plus faible encore. Turenne mena le Roi et sa Cour vers Paris. Le Roi, à l'âge de 15 ans, vit, de la hauteur de Charonne, la bataille Saint-Antoine, où ses deux généraux firent, avec si peu de troupes, de si grandes choses. Condé aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes et n'avaient fait tirer, sur les troupes du Roi, le canon de la Bastille. On négocia de part et d'autre pour apaiser les troubles. La Cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte... Les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au Roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. *Il y rentra, et tout y fut si paisible, qu'il eut été difficile d'imaginer que, quelques jours auparavant, tout avait été dans la confusion.* Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. Cependant, à peine *fut-il chassé par le cri général des Français* et par une déclaration du Roi, que *ce Roi le fit revenir ; il fut étonné de rentrer dans Paris, tout puissant et tranquille.* Louis XIV le reçut comme un père, et *le peuple comme un maître.* » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. II. chap. V).

Après ces COMBATS POUSSEZ au temps où sous LE JEUNE ŒMATHIEN la GAULE *branlait* (248), Louis XIV prit PUISSANCE SOUVERAINE et L'ŒMATHIEN *dit :* TOUT JE SOUBMETS (249).

Il n'y a rien à ajouter à ce commentaire que Voltaire donne du quatrain. Louis XIV *entra* AU PORT DE AGDE où la France fut à l'abri des tempêtes jusqu'à la convocation des Etats-Généraux sous Louis XVI : AU PORT DE AGDE TROIS FUSTES ENTRERONT PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (274).

« Je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique PORT de salut où après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. » (*Voir Vie de Louis XVI*, p. 39).

Ce quatrain est à la suite de 6 autres sur la révolution française, la GRANDE PERSÉCUTION religieuse de 1792 et le règne de Napoléon Ier (347-352), alors que la France était au PORT DE L'ORGUION (481), et il est suivi de deux autres sur la France au temps présent et sur la révolution italienne (626-627), la France ayant refusé, en 1830, d'*entrer* AU PORT D'ESLEU (488). Le mot PORT pris excellemment désigne *Paris*.

« Paris porte un vaisseau dans ses armes. Cette étymologie héraldique s'explique naturellement par la forme de l'île de la Cité, berceau de la grande capitale. » (*Barthélemy*. Némésis. la Magistrature).

Dernière réflexion sur ce quatrain qu'on ne saurait trop étudier : Ce quatrain sur la Fronde qui a ébranlé la France durant les premières années de Louis XIV : LE JEUNE ŒMATHIEN... GAULE BRANSLER, est le 14e d'une Centurie, comme celui de l'arrivée de Louis XV au trône est le 15e (261), de Louis XVI, le 16e (265), de Louis XVII, le 17e (266).

248.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune ŒMathien,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant entretien.

X. 88.

Dans le temps que Louis XIV, le Roi-Soleil, portera le deuil de son père, Philippe IV voulant mettre à profit les embarras d'une régence, fera la guerre à cet enfant de cinq ans. La France sera ébranlée par la Fronde, et l'Eglise mise en péril par le Jansénisme. Louis XIV s'étudiera à blesser Marseille dans son amour exagéré de la liberté, et de là, il ira à l'occident de la France, à l'île de la Conférence, où aura été conclu la *paix des Pyrénées* et son mariage. Là, il aura un entretien avec le Roi d'Espagne.

D'après son grand secret d'interprétation, le même mot désignant toujours le même personnage, Nostradamus qui emploie 5 fois le mot ŒMATHIEN, a 5 quatrains sur le même personnage, sans compter ceux qui forment avec ceux-ci un récit suivi en les précédant ou les suivant, et ceux qui, jetés ça et là, s'y *adaptent* par certaines expressions. LE JEUNE ŒMATHIEN de ce quatrain est donc l'ŒMATHIEN *disant* TOUT JE SOUBMETS ; LE GRAND ŒMATHIEN, etc. Le lecteur va reconnaître qu'il était impossible de trouver un mot plus heureux pour désigner Louis XIV, le *Roi-Soleil*, et que l'on ne sue pas sang et eau (*Vie de Louis XVI*, p. 218) pour interpréter le plus grand nombre des quatrains, dès qu'on se laisse conduire par le grand secret d'interprétation.

Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune ŒMathien,..

« FELIN. — *Felinus*, de chat ; *felis*, 1° chat ; 2° fouine ou belette ; 3° *fig.* voleur, ravisseur. » (*W.*)

« ŒMATHIEN.—L'Aurore, fille de Titan, épouse de Tithon, amante de Céphale ; elle eut du premier Memnon et Phaéton, et *ŒMathien* du dernier. Cette déesse ouvrait les portes de l'Orient qu'elle précédait. » (*Notes de l'Iliade*. Paris, 1830).

Nostradamus dit ŒMATHIEN et ŒMATHION (250, 253) en raison de la rime. Le nom du fils de l'Aurore vient de *Ematha*, Ηματα, *nom plur.* de Ημαρ ; Ημαρ, *pour* Ημερα, jour, journée, lumière du jour (*Lexique*). Ημερα, le jour nous amène (*Racines grecques*). Le *Soleil* nous amène le jour. Le *Roi-Soleil* doit être L'ŒMATHIEN.

« Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait (ŒMATHIEN HEMMY DEUX PHI.. 249). Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France... Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté nommé Francisco de Mello ; ils vinrent ravager les frontières de la Champagne ; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant : la mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité relevaient leurs espérances ; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de 21 ans, leur espérance se changea en sécurité. Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé...

» Le duc d'Enghien avait reçu, *avec la nouvelle de la mort de Louis XIII*, l'ordre de ne point hasarder la bataille ; le maréchal de l'Hospital qui lui avait été donné pour le conseiller et le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides : le prince ne crut ni le maréchal ni la Cour... Il gagna la bataille par lui-même, par un coup-d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits... Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre... La bataille de Fribourg plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce

Digitized by Google

prince... A Norlingue, il gagna une bataille complète... Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne... Il assiégea Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France. L'archiduc Léopold, frère de l'Empereur Ferdinand III assiégeait Lens en Artois. C'était pour la troisième fois que Condé donnait la bataille avec le désavantage du nombre; il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-» vous de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue. » Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck; l'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldague. Les Impériaux et les Espagnols qui composaient cette armée furent dispersés; ils perdirent plus de cent drapeaux et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très considérable : on leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

» Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

» Le frère de Louis XIII avait pris Gravelines, Courtrai, Mardik; le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves et rétabli l'Electeur (232). Le comte d'Harcourt prit Bellaguier, et battit les Espagnols : ils perdirent en Italie Portolongone. La flotte française battit la flotte espagnole sur la côte d'Italie. Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son Etat (Longtemps ne tiendra Metz. 240) par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France prenaient la puissance autrichienne au Midi et au Nord. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant (Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers. 243).

» Le Roi d'Espagne battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise...

» A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans Etats; cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution; s'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ses prospérités apparentes. » (*Voltaire*, I. Chap. III).

Gaule bransler, péricliter la barque,..

Gaule bransler. — « Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent. Le *Parlement de Paris* s'opposa vivement aux nouveaux Edits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère... Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fut mis en prison sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste. Le Parlement fit plus, il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux. Ainsi, la haine contre Mazarin, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la Cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée. Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : « Le Parlement sera bien fâché.» Ces paroles faisaient voir assez que la Cour ne regardait alors le Parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles. Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance. La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du Parlement... Le cardinal crut en imposer au peuple, en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Broussel est pris... On fait des barricades; quatre cent mille voix crient Liberté et Broussel... Le Parlement marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre; et par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages. Cette journée, qui fut nommée des Barricades, était la seconde de cette espèce (Pierre, ciel peux faire la mer pierreuse, 209)... Le Parlement avait commencé un procès criminel contre Henri III : il avait en tous les temps résisté autant qu'il l'avait pu à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, *sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines*, il voulait faire la guerre à son prince, à l'exemple de ce Parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête.

» La reine s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la Cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir... La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi... Le Parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre... Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins : on ne savait pas pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats... Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire... La guerre finit et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé ayant ramené dans Paris la Cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la fronde... Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour... On arrêta dans le Louvre Condé, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait... Toute la France redemandait le grand Condé. *S'il avait paru alors, la Cour était perdue*... Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres. Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années.

» Enfin, le prince de Condé, résolu à la guerre, part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou, l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible... Alors le cardinal Mazarin rentra dans le royaume avec une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens... Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui. Le Parlement proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix... Le roi majeur interdit le Parlement de Paris, et le transféra à Pontoise. Quatorze membres attachés à la Cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux Parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques... Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté les mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rethel, venait de faire sa paix avec la Cour et commandait l'armée royale...

» Louis XIV, élevé dans l'adversité, etc., *voir* : A Tours, Gien gardes seront yeux pénétrans (247). » (*Voltaire*, I. Chap. IV et V).

Péricliter la barque. — On vit la Gaule bransler jusqu'au moment où se tint l'entretien au Ponant, en 1659. Durant ce temps, la barque de saint Pierre *périclitait* comme à la naissance de l'*Eglise réformée* : Elle périclitant celle qui lui sera ajoutée par la témérité de l'age de mort (63).

« *Jansenius*. Le jansénisme paraît nous avoir été apporté de l'Orient par les Croisades avec la peste et la lèpre; du moins on trouve les maximes du jansénisme dans les théologiens mahométans cités par Chardin... La peste et la lèpre ne subsistent plus chez nous; mais le jansénisme dure encore et fait même, dit-on, des progrès en Espagne. Dès que le livre de Jansénius parut (1640), la guerre fut allumée dans l'université de Louvain. L'on vit paraître de petites brochures et de gros livres pour et contre cette doctrine. Urbain VIII crut mettre la paix en défendant, l'an 1642, l'ouvrage, comme renouvelant les propositions condamnées par ses prédécesseurs; mais la guerre terminée ou du moins assoupie en Flandre, passa en France et y fut beaucoup plus vive. La Sorbonne censura cinq propositions extraites de l'*Augustinus*; Innocent X les condamna peu après en 1653. Les Jansénistes crurent éluder la bulle en distinguant entre le sens hérétique et le sens orthodoxe. Le pape

Digitized by Google

Alexandre VII foudroya ces distinctions par une bulle du 16 octobre 1656. Les Jansénistes eurent recours à la distinction du *droit* et du *fait;* mais cette distinction fut formellement proscrite par la bulle de Clément XI, *Vineam Domini Sabaoth*, donnée en 1705, bulle qui a reçu l'autorité d'un jugement infaillible par l'adhésion de l'Eglise universelle, et particulièrement de l'Eglise gallicane... Les évêques de cette église dressèrent un formulaire. On en exigea la signature de tous ceux qui prétendaient aux ordres et aux bénéfices... « C'est, dit le dauphin, duc de Bourgogne, dans un mémoire écrit de sa main, et publié par ordre de Louis XIV, c'est une cabale très unie et des plus dangereuses qu'il y ait jamais eu. » (*Feller*).

Le Prophète ne croit pas donner une importance trop grande à cette hérésie en en parlant dans son *Histoire prédite et jugée,* qui devait, ainsi qu'il le dit au début de la partie prophétique de la *Lettre à Henry II,* parler des CALAMITEUSES ADVENTURES QUI S'APPROCHENT PAR LES PRINCIPAUX CULTEURS PREMIÈREMENT DES TEMPLES DE DIEU (61). Il revient sur cette hérésie pour les troubles qu'elle a occasionnés dans les derniers jours du règne de Louis XIV : GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS (255), et les premières années de Louis XV lorsque le GRAND RÉGENT se déclara pour elle (261). Il dit aussi que pour devenir Cardinal et premier ministre, du Bois amènera les esprits à se soumettre au silence général (VENT CLOS. 262) qu'imposera Louis XV.

Toute hérésie née de l'orgueil ne tarde pas à s'insurger contre le Trône, et c'est pour cela que le Prophète ne sépare pas ces mots : GAULE BRANSLER et PERICLITER LA BARQUE. Le Dauphin, élève de Fénelon, était à meilleure école que n'a été M. Thiers pour apprécier *« cette cabale très unie et des plus dangereuses qui fut jamais. »*

« *Révolution française*, Assemblée constituante (1790). Le projet qui fut nommé *Constitution civile du clergé,* et qui fit calomnier l'Assemblée plus que tout ce qu'elle avait fait, était pourtant l'ouvrage des députés les plus pieux. C'étaient Camus et autres jansénistes qui, voulant raffermir la religion dans l'Etat, cherchaient à la mettre en harmonie avec les lois nouvelles. » (*Thiers*. I. p. 257).

Tenter Phossens au Ponant entretien.

TENTER PHOSSENS. — *Tento*, attaquer, choquer, blesser (*W*).— PHOSSENS. Marseille, colonie des Phocéens est nommée PHOCEN dans les quatrains (663, 734). On a vu l'amour des Marseillais pour la liberté au temps de la Ligue : MARSEILLE TON TRADITEUR EN TERRE NAGERA (228. *Voir* TREMBLER MELITES, 221 *bis*).

« Marseille avait conservé des franchises qui lui furent ôtées par Louis XIV ; elle se révolta contre l'autorité souveraine sous la conduite d'un gentilhomme, Glaudevès de Niozelles ; elle ne fut soumise qu'en 1659. Alors la fin des troubles civils de la Fronde et de la guerre extérieure donnait une grande énergie à la royauté. Louis XIV, se rendant aux Pyrénées pour son mariage avec l'infante Marie-Thérèse, parcourut les territoires du Midi en véritable conquérant et maître souverain. Il fit son entrée à Marseille dans toute la rudesse de la conquête. La vieille république des comtes de Provence avait donné trop de marques d'indépendance pour qu'elle ne fût point punie. Louis XIV ne voulut pas entrer par les anciennes portes ; il fit brèche à coups de canon dans un large pan de muraille, et il entra armé de pied en cap, comme un vainqueur qui veut humilier une cité domptée. Quand on fit remarquer au roi cette multitude de bastides qui agrandissaient et embellissaient la ville des *Phocéens*, Louis XIV s'écria d'un air moqueur : « Et moi aussi je veux avoir mes bastides ! » Et il fit élever à l'entrée du port, sous l'invocation de saint Jean et de saint Nicolas, deux vastes forteresses dont les canons étaient dirigés contre la ville pour la maintenir dans l'obéissance et comprimer son esprit municipal. Le roi supprima le consulat et le remplaça par deux échevins et un accesseur. L'accroissement de l'opulente république de Marseille fut la fin du système communal, puissant, de la vaste association des confréries. » (*Mag. univ.* IV. 338).

« Louis XIV avait gravé sur le fort Saint-Jean de Marseille cette inscription en latin : « Louis-le-Grand construisit cette forteresse afin que les Marseillais ne se livrassent pas aux désirs de la liberté. » (*Montgaillard*. Hist. de France. I. p. 219).

AU PONANT ENTRETIEN. — *Ponant*, occident (*N. L.*). « En 1682, Honoré Lucas était intendant de la marine du PONANT et de la ville et gouvernement de la Rochelle. » — ENTRETIEN. Quel est cet ENTRETIEN par excellence que le Prophète ne détermine pas autrement ? Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est dans un quatrain où Louis XIV est LE GRAND ŒMATHIEN. Voici donc deux quatrains qui s'*adaptent* l'un à l'autre par les mots ŒMATHIEN et ENTRETIEN. Ici Louis XIV est JEUNE ; dans l'autre il est grand, et alors il est DECEU PAR ENTRETIEN. Sans doute, par l'ENTRETIEN dont il est question ici et dont les promesses n'ont pas été remplies, Louis XIV, venant de TENTER PHOSSENS, fut à l'*Occident* de la France, où un ENTRETIEN avait lieu au sujet de son mariage.

« Le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever le siège d'Arras. Cet exploit important rassura la France (GAULE BRANSLER) et le cardinal de Mazarin. Ce fut dans cette guerre que Louis XIV fit sa première campagne : il était à la tranchée au siège de Stenay. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658. Le prince de Condé et don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerques ; Turenne les défit à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances. C'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse (ESPAGNE DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES, 256), la restitution de plusieurs places à l'Espagne et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphants à Paris. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi qui, par reconnaissance pour ses services, n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en mains les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque chez lequel on n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince en confidence au maréchal de Grammont : « Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme. » (*Feller*. Louis XIV).

« *Faisans*, ou l'*île des Faisans*, petite isle dans la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, à une lieue de l'embouchure de cette même rivière dans l'Océan, au pied des Pyrénées. Elle est comme neutre entre ces deux Etats ; et c'est pour cela qu'elle fut choisie pour y traiter la paix, qui fut conclue entre les deux couronnes, l'an 1659. On bâtit au milieu de cette isle une maison de bois, où le cardinal Mazarin et dom Louis de Haro, plénipotentiaires, s'assemblèrent et où *les deux rois se parlèrent*. » (*Moréri*). « *Faisans* (île des) ou de la Conférence. » (*Mac-Carthy*).

« Les rois de France, dit Bossuet, sont, de tous les rois, le plus clairement prédits dans les prophéties. » (*Montg*. I. 91).

L'auteur de ce premier quatrain sur l'ŒMATHIEN, où Louis XIV est véritablement appelé par son nom, où les faits sont annoncés dans l'ordre même où ils devaient se produire, où les lieux sont ou nommés ou fixés d'une façon mathématique, nous donne une leçon d'Histoire de France qui vaut bien les écrits quotidiens des gens qui veulent être de leur siècle avant d'être de leur patrie.

« Dans son livre, M. Charles Hugo s'attache à faire ressortir le fade ridicule du perpétuel apparat du « grand siècle. » Il nous montre la platitude de tous ces astéroïdes que le « roi-soleil » faisait tourner autour de lui comme autant de pantins. » (*La Gironde*, 4 avril 1862).

249.

Le grand conflict qu'on appreste à Nancy,
L'ŒMathien dira tout je soubmets,
L'isle Britanne par vin sel en solcy,
Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Mets.
X. 7.

Quelle longue guerre entre la France et l'Espagne qui s'apprête par l'entrée de Louis XIII à Nancy ! C'est le Roi-Soleil qui y mettra fin en disant dès ses premiers jours au trône : Je soumets tous mes ennemis. A l'intérieur, il dira :

Digitized by Google

L'Etat, c'est moi! pour sauver son pays de l'anarchie qui désolera alors l'Angleterre par la mort de Charles Ier. Ce malheureux pays ne saura où trouver la force et la sagesse pour se soustraire à Cromwel. Le règne de Louis XIV s'écoulera entre les guerres faites contre Philippe IV d'Espagne, et celles faites pour mettre sur le trône d'Espagne Philippe V. L'Empire d'Allemagne qui durant un siècle aura revendiqué ses droits sur Metz, y renoncera à la paix, cinq ans seulement après que Louis XIV aura monté au trône.

Ce quatrain a le mot ŒMATHIEN, donc il est sur LE JEUNE ŒMATHIEN, c'est-à-dire sur le *Roi-Soleil* ou Louis XIV.

Le grand conflict qu'on appreste à Nancy,..

NANCY. — Un quatrain sur Louis XIII et le GRAND MONTMORENCY donne la cause de ce CONFLICT : LE LYS DAUFFOIS PORTERA DANS NANCY JUSQUES EN FRANCE ELECTEUR DE L'EMPIRE (232). Les guerres de Napoléon Ier sont annoncées ainsi : APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (460), DE SANG ET FAIM PLUS GRAND CALAMITÉ SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MARINE PLAGE (456). Nostradamus remonte donc à la cause de ce CONFLICT qui, commencé sous Louis XIII, ne fut pas arrêté par la mort de ce Roi. AU TEMPS DE DEUIL QUE LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248).

« 1633. — 24 septembre. Les troupes de Louis XIII entrent dans NANCI. — 5 octobre. L'ELECTEUR de Trèves que les Espagnols avoient toujours poussé à toute outrance rentra dans cette ville que les François lui avoient reconquise. — 1635. 26 mars. Un évènement qui eut de très grandes suites fut la surprise de Trèves par les Espagnols, et l'enlèvement de l'Electeur qui fut conduit à Bruxelles. La prison de l'Electeur produisit la guerre qui dura depuis cette année jusqu'à *la paix des Pyrénées* et au mariage de Louis XIV. (AU PONANT ESTRETTES. 248). — 1636. La guerre allumée de tous côtés en Allemagne, en Italie, en Franche-Comté, au Pays-Bas, du côté des Pyrénées, produisit à l'ordinaire diverses expéditions. » (*P. Daniel.* VIII. 377-389).

« 1633. — Nos armées dépouillèrent le duc de Lorraine de son pays. Le Roi prit sur lui NANCI. L'ELECTEUR de Trèves avoit été maltraité par les Espagnols, *parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France*, pour être à couvert de l'irruption des Suédois avec lesquels le Roi avoit fait alliance. *Les Espagnols prirent Trèves, y égorgèrent la garnison française*, et arrêtèrent prisonnier l'Electeur. Une conduite si violente donna sujet à la déclaration de la guerre. » (*Moréri.* Louis XIII).

La Lorraine et l'électorat de Trèves se touchent. LE LYS DAUFFOIS ou Louis XIII, maître de la Lorraine et *entré* DEDANS NANCY (232), protège dans le même temps l'ELECTEUR DE L'EMPIRE. Il lui rend Trèves, où il laisse une garnison, mais quel GRAND CONFLICT QU'ON APPRESTE A NANCY!

L'Œmathien dira tout je soubmets,..

Ce vers se lie au précédent. C'est précisément du côté de NANCY que Philippe IV, le FELIN MONARQUE, qui poursuit la guerre AU TEMPS DE DEUIL, attaque LE JEUNE ŒMATHIEN, et c'est de ce côté que le duc d'Enghien le repousse en remportant la célèbre victoire de Rocroi, qui fut suivie de la prise de Thionville, située entre NANCY et *Trèves*.

« *Louis XIV.* Les prémices de son règne furent consacrez par un grand nombre de victoires, qui fit dire de ce prince qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner. Le duc d'Enghien gagna la fameuse bataille de Rocroi, et prit Thionville. » (*Moréri*).

Ces mots : TOUT JE SOUBMETS, rapprochés du GRAND CONFLICT, peuvent être entendus des victoires qui mirent ses ennemis aux pieds du JEUNE ŒMATHIEN, mais ils sont aussi et surtout pour la fermeté de Louis XIV à maintenir les prérogatives de l'autorité royale; c'est ce que le Prophète indique en les faisant suivre de ceux-ci :

L'isle Britanne par vin sel en solcy,..

SOLCY est pour *souci*. On disait *sol* pour *sou* (pièce de monnaie), et *col* pour *cou*. Nostradamus a ce quatrain : GAND ET BRUXELLES MARCHERONT CONTRE ANVERS, SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY, LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS, POUR EUX AVOIR LE REGNE EN DESARROI (240). Ce premier vers : GAND ET BRUXELLES MARCHERONT CONTRE ANVERS sur la lutte entre les *provinces du Midi* des Pays-Bas *contre celles du Nord*, s'accomplit durant LE GRAND CONFLICT qui eut lieu après la prise de NANCY, en 1633, et lors de l'enlèvement de l'ELECTEUR DE L'EMPIRE, le 26 mars 1635.

« 1635. — 8 juin. Tillemont forcé et saccagé par les armées de France et de Hollande qui s'étoient jointes ensemble auprès de Maëstricht. Quelques petites villes des environs se rendirent ou furent abandonnées par les Espagnols, et les généraux français et hollandois formèrent un plus grand dessein; ce fut le siège de Louvain. La jonction des deux armées jetta la consternation dans tous les Pays-Bas; on fit semblant d'aller assiéger Bruxelles, mais on rabattit sur Louvain... » (*P. Daniel.* VIII. 38).



« Richelieu attaquait la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de FLANDRE; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point. Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles attaquèrent Rocroi, etc. Voir p. 110).

Durant cette longue guerre entre la Flandre et la Hollande, pays qui auparavant étaient réunis sous le nom de Pays-Bas, le SENAT DE LONDRES *mit* A MORT *son* ROY LE SEL ET VIN LUY *étant* A L'ENVERS. Dans le même temps LE GRAND CONFLICT *préparé* A NANCY avait éclaté, et il se confondait avec la guerre de la Flandre contre la Hollande, c'est alors que L'ISLE BRITANNE PAR VIN ET SEL *fut* EN SOLCY. Ces quatrains qui s'*adaptent* si clairement l'un à l'autre par les mots : SENAT DE LONDRES et L'ISLE BRITANNE, SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS et PAR VIN SEL EN SOLCY, sont donc sur ce grand évènement que nous avons vu déjà en plusieurs autres. Et si le quatrain qu'on explique ici ne dit pas ce qui fait que L'ISLE BRITANNE *est* PAR SEL ET VIN EN SOLCY, c'est 1° parce qu'un autre qui s'adapte à celui-ci le dit : SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY.. POUR EUX AVOIR LE REGNE EN DESARROY, et 2° parce que ce quatrain étant interprété du règne de Louis XIV avant la fin du GRAND CONFLICT *appresté* A NANCY, on ne voit en l'ISLE BRITANNE durant ce temps que la mort de Charles Ier. Louis XIV a vu la GAULE BRANSLER *étant* LE JEUNE ŒMATHIEN, enfin il peut dire : *L'Etat c'est moi!* L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS.

« Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Straffort, son ami, à son Parlement (DU RÈGNE ANGLOIS LE DIGNE DÉCHASSÉ, LE CONSEILLER PAR IRE MIS A FEU, 241): Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi, les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois : Louis XIV, *ou plutôt la Reine-mère*, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté. Le cardinal, à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra (AU PORT SERONT ENTRANS, 245); et tout fut si paisible, qu'il eut été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. *Cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français*, et par une déclaration du roi (*ou plutôt de la reine*) que *le roi le fit revenir*. Il fut étonné de rentrer dans Paris tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un *maître*. Le roi réunit les Parlements de Paris et de Pontoise. Il défendit les assemblées des Chambres. Le Parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le Parlement se tut : tout était bien changé.»

Digitized by Google

Louis XVI mit la France en *souci* en abandonnant le pouvoir à l'Assemblée nationale : LE RÈGNE FORTE DE ROY CONJURERA (307), ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RESISTENCE, comme Charles Ier avait mis l'ISLE BRITANTE EN SOLCY : SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY, LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS POUR EUX AVOIR LE RÈGNE (240), LE PONT ROMPU CITÉ DE PEUR PASMÉE (242). Le Prophète, en prédisant dans les mêmes termes ces deux évènements si semblables, et surtout en rappelant la faiblesse de Charles Ier au moment où il prédit la plus grande preuve de fermeté que devait donner Louis XIV pour sauver la France : L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS ; le Prophète, dis-je, ne crie-t-il pas bien haut : *Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram?* Et n'a-t-il pas donné la mesure de la fermeté de ce grand roi, lorsqu'il a dit du JEUNE ŒMATHIEN : TENTER PHOSSENS? Louis XIV n'a pas pris de demi mesure à l'égard des Marseillais qui voulaient perpétuer l'anarchie au nom de la liberté.

« En 1655 (n'étant que dans sa 17e année), après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le Parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques Edits. Le roi partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa Cour, entra au Parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos Assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur » mes Edits. Monsieur le premier président, je vous défends de » souffrir des assemblées, et pas un de vous de les demander. » Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. » (*Voltaire*, II. 202).

Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Metz.

HEMMI. — *Emmi :* entre, parmi, au milieu, *in medio* (*Gloss.*). Paris, *entre Seine et Marne*, est EMMY DEUX FLEUVES (306). Le duc de Rohan fait couper *à demi* les pieds droits du pont du Gard, pour faire passer son artillerie : EMMY DU PONT SERA TRANCHÉ AU POING (232 *bis*). — HEMMY DEUX PHI., est pour *entre deux Phi*, ou *Philippe*. Louis-Philippe est nommé le GRAND PHILIPPIQUE (324), PHILIPP. (521) et PHILIP. (522). Ce nom n'est en abrégé que pour nous amener a le voir encore dans PHI... Le FELIN MONARQUE qui *guerroya* LE JEUNE ŒMATHIEN et qui fut l'auteur du GRAND CONFLICT, est *Philippe IV* d'Espagne. Le trône de Philippe IV fut occupé, vers la fin du règne du GRAND ŒMATHIEN (251), par *Philippe V*, pour lequel l'ŒMATHIEN *passa* MONTS PYRÉNÉES (253), afin que cette parole de paix : *Plus de Pyrénées !* fut accomplie : SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259). Il sera démontré que le Prophète, qui consacre deux récits de seize vers à cette *guerre de la Succession*, a connu le nom de Philippe V. (*Voir* A CINQ FERONT CHANGE, 211).

« *Philippe IV*, roi d'Espagne, né en 1605, succéda à son père en 1621. En 1635, il s'éleva entre Philippe et la France une guerre longue et cruelle... Une paix conclue en 1659, dans l'île des Faisans, vint terminer cette guerre (AU PONANT ENTRETIEN, 248). Il mourut en 1665. » (*Feller*).

« *Louis XIV*, né en 1638, parvint à la couronne en 1643. Il mourut en 1715. » (*Id.*).

« *Philippe V* fut déclaré roi d'Espagne, à Fontainebleau, le 16 novembre 1700, et le 24 à Madrid. Il mourut le 9 juillet 1746. » (*Id.*)

LONGTEMPS NE TIENDRA METZ. — Depuis 1643 que règne Louis XIV, LE GRAND CONFLICT dure toujours et L'ŒMATIEN SOUBMET TOUT ; pendant ce temps l'ISLE BRITANNE PAR VIN SEL EN SOLCY se prépare à faire mourir son ROY (en 1649); l'allié du premier des DEUX PHI. parle enfin de faire la paix.

« 1648. Le sort des armes se déclare entièrement pour la France, l'an 1648 par la prise de Tortore et d'Yvres, et par la défaite des Impériaux, que le maréchal de Turenne, joint au général Wrangel, défit à Zusmarauzen ; et par la célèbre victoire de Lens, remportée sur les Espagnols par le prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munster, entre la France, l'Allemagne et la Suède, laisse l'Alsace sous la domination du roi, et couronne tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la première guerre civile de Paris. » (*Moréri*. Louis XIV).

« METZ... Les bourgeois de cette ville conservèrent leur première liberté jusques en l'an 1552, que Metz fut prise par le connétable de Montmorenci, général de l'armée de France. Henri II y fit aussitôt bâtir une citadelle pour conserver cette ville, qui est d'ailleurs assez forte... Les efforts que Charles-Quint fit pour recouvrer Metz furent inutiles. La paix de Cateau-Cambrésis, en l'an 1559, laissa Metz, Toul et Verdun à la France et fut suivie de la mort du roi Henri II. En l'an 1560, l'empereur Ferdinand envoya l'évêque de Trente pour demander ces villes au roi. Le chancelier Olivier, prévenant sagement le conseil du roi, commença par opiner qu'il falloit trancher la tête au premier qui seroit d'avis de souscrire aux injustes demandes de l'empereur. Depuis ce tems-là, on ne parla point de ces villes jusques à l'établissement du Parlement de Metz, fait l'an 1633, par le roi Louis XIII. Les commissaires de l'empereur se plaignirent de ce que le *roi, qui avoit été considéré comme simple protecteur* de ces villes et de leur territoire, vouloit abolir les justices ordinaires et le droit que les peuples avoient d'en appeler à la chambre impériale de Spire, en se faisant reconnoître pour seul souverain. Enfin toutes les plaintes finirent par le traité de Munster, de l'an 1648. L'article XLIV porte, en termes exprès : « *Que la souveraine puissance sur les villes et évêchez de* METZ, *Toul et Verdun et leurs détroits, nommément Moyenvic, appartiendra désormais à la couronne de France, et lui sera incorporé à perpétuité et irrévocablement en la même façon que* jusques à présent *elle avoit appartenu à l'Empire Romain, conservant le droit métropolitain de l'archevêché de Trèves.* » Ainsi, cette ville, l'*une des plus importantes de l'Europe*, fut réunie pour *toujours* à l'ancien domaine de la France dont elle avoit été démembrée. » (*Id.* Metz).

Rien ne pouvait mieux que ces mots : LONGTEMPS NE TIENDRA METZ montrer la toute puissance (TOUT JE SOUBMETS) que Louis XIV acquit sur ses ennemis dès les premiers jours de son règne. Nostradamus avait vu prendre Metz en 1552. Il prédit donc ici que les Empereurs ne renonceront pas, pendant plus d'un siècle, à leurs droits sur cette ville; mais qu'à peine Louis XIV aura-t-il paru que le traité de Munster mettra fin à une guerre commencée sous Louis XIII, en 1629, et qu'alors l'*Empire romain* se reconnaissant *jusques à présent*, en 1648, *la souveraine puissance* sur METZ, NE *la* TIENDRA *pas plus* LONGTEMPS.

Nostradamus disait, en 1555, à la fin de sa *Lettre à César*, en annonçant ses *trois dernières Centuries* qu'il dédia *à Henri II*, en 1558 : MIENNES AUTRES PROPHÉTIES LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX, PARLANT PLUS CLAIREMENT NONOBSTANT QUE SOUBS NUÉE, *sed quando submovenda, erit ignorantia* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (39). Le secret à découvrir est dévoilé à la fin de la *Lettre à Henri II :* J'AUSSY ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES, MAIS LA CENSURE... (168). Les 5 quatrains qui ont le mot ŒMATHIEN sont dispersés çà et là, mais ce mot les *adapte* LES UNS AVEC LES AUTRES, et, chose bien remarquable! ces 5 quatrains sont tous dans les *trois dernières Centuries*. Pour ne parler que de celui qu'on explique ici, est-ce que le GRAND PROPHÈTE n'y met pas la preuve qu'il tient toutes ses promesses ? 1° LIMITANT LES LIEUX ; il nomme NANCY, L'ISLE BRITANNE et METZ ; 2° LIMITANT TEMPS ET LE TERME PERFIX ; il dit *le temps* par la concordance des faits : ce sera lorsque SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY ; il dit le *terme perfix* lors du traité de Munster : LONGTEMPS NE TIENDRA METZ ; 3° PARLANT PLUS CLAIREMENT NONOBSTANT QUE SOUBS NUÉE. Ceci est-il assez clair bien que voilé : L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS? Le GRAND PROPHÈTE va au-delà de ses promesses ; il nomme DEUX PHILIPPE, et ne nomme-t-il pas aussi Louis XIV, en le disant l'ŒMATHIEN !

« On annonce que la censure aurait interdit à l'Odéon la première représentation du *Roi-Soleil*. » (*Ami de la Religion*, 13 avril 1862).

« Il semblait au *Roi-Soleil* qu'on pouvait attaquer la magistrature, la noblesse, sans l'attaquer lui-même. » (*Id.* 31 décembre 1861).

« Les rois n'ont ordinairement de courtisans que pendant leur

Digitized by Google

catholique. Louis XIV a l'avantage d'être courtisé même après sa mort. Beaucoup de personnes, c'est le roi des rois, *c'est le soleil de la monarchie*. Il y a un but dans cette façon de penser, et cette adoration n'est pas seulement naïve; elle est aussi combinée. On arrive ainsi à affirmer deux dogmes, l'un politique, l'autre religieux; on les associe, et l'on croit prouver victorieusement que le *catholicisme* et la monarchie sont deux principes inébranlables. Voltaire, qui fit une guerre acharnée au catholicisme, se montra le flatteur des rois, et son œuvre de destruction fut incomplète. Il donna l'appui de son nom à cet édifice de convention élevé à la gloire de Louis XIV. » (*La Gironde*, 9 avril 1862).

Courage ! complétez l'œuvre de destruction de Voltaire, et comme lui passez votre vie à n'entasser que des ruines ! Quel meilleur emploi pourriez-vous faire de cette vie que Dieu vous a donnée et que la société protège !

250.

Les ennemis du fort bien esloignez
Par charriots conduict le bastion;
Par sur les murs de Bourges esgrongnez
Quand Hercules bastira l'ŒMathion. IX. 93.

Quand Louis XIV aura reculé les frontières de la France et forcé à la paix les ennemis qui l'assiégeaient de toutes parts, il fera fortifier ses places par un nouveau système. Vauban inventera le bastion de terres rapportées. Alors on démantellera les places de l'intérieur. La *Grosse Tour* ou château de Bourges qui domine les murs de la ville, sera en partie ruinée (dès 1651) alors que Louis XIV fera un des grands travaux d'Hercule en joignant la Méditerranée à l'Océan par le canal de Riquet, commencé en 1666.

ŒMATHION est le vrai nom du fils de l'Aurore que nous avons vu déjà nommé deux fois ŒMATHIEN. Louis XIV combat dès le jour où il monte au trône : GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248), et bientôt l'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE DOMPTERAY; vainqueur de ses ennemis : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, il fortifie les places dont il a agrandi ses États. Si le Prophète dit LES ENNEMIS, c'est qu'il y a plusieurs États ligués contre l'ŒMATHIEN. Dans le cas contraire, il dit : A L'ENNEMY SERA FAICTE FIANCE (260).

Les ennemis du fort bien esloignez,..

La France assiégée de toutes parts est pour le Prophète un FORT qui se défend. Elle est un PARC dont on franchit l'enceinte : DU PARC SERONT CONTRAINT DE SORTIR HORS (442). Elle forme un tout, c'est le TEMPLE qu'on vient *ouvrir* à main armée (voir 299, 444, 445...). En disant BIEN ESLOIGNEZ, il indique un agrandissement pour le FORT à la fin de la guerre et un *éloignement* de recommencer la guerre de la part des vaincus. Peut-être y a-t-il eu plusieurs traités de paix sous l'ŒMATHIEN; dans ce cas, il faudra chercher une paix générale, assez durable et correspondant à ce fait du quatrain : QUAND HERCULES BASTIRA L'ŒMATHION.

« 1673. Le Roi d'Angleterre ayant offert sa médiation pour la paix générale, le Roi agréa Nimègue pour tenir les conférences.

» 1676. Les conférences de Nimègue pour la paix n'empêchèrent pas les expéditions militaires, et il s'en fit plusieurs cette année tant *sur la terre que sur la mer*...

« 1677. Il paroîtroit que LES ENNEMIS, nonobstant les pertes qu'ils faisoient à la guerre, n'avoient pas trop envie de la paix; qu'ils continuoient les conférences de Nimègue plutôt par complaisance pour le roi d'Angleterre, qui avoit pris la qualité de médiateur, que dans le dessein de les finir : ils espéroient que le *Roi abandonné de presque tous ses alliés, et attaqué de toutes parts*, succomberoit à la fin, et qu'au moins il ne feroit pas la paix en vainqueur; mais ils se méconptoient beaucoup, et prétendant par leur opiniâtreté abattre enfin sa puissance, ils travailloient de plus en plus à sa gloire...

« 1678. Le roi, dès le commencement de cette année, jeta LES ENNEMIS dans de grands embarras par les marches et les contre-marches de ses troupes, qui *se mirent dès-lors en campagne de toutes parts*. Il partit de Saint-Germain-en-Laye dès le 7 de février; et quoiqu'il fut en Lorraine le 28 du même mois, il commença en personne le siège de Gand le 4 de mars. Suivit le siège d'Ypres, que le roi fit aussi en personne, et la reddition de la place après sept jours de tranchée, le 25 mars. Le 29 avril, *le Roi, voyant les conférences de Nimègue traîner en longueur, fit le plan et régla les conditions de la paix, auxquelles* LES ENNEMIS furent contraints de se soumettre depuis... Le 10 août, la paix est conclue entre la France et la Hollande à Nimègue... Le 17 septembre, la paix est aussi conclue entre la France et l'Espagne. Le Roi, par cette paix, demeura en possession de la Franche-Comté, de Valenciennes, de Cambrai, d'Ypres, d'Arras, de Saint-Omer et de quelques autres places et de leurs dépendances. Il rendit le reste de ce qu'il avoit pris sur les Espagnols. Charlemont et Dinan furent aussi cédées au Roi, les Espagnols s'étant engagés d'obtenir l'agrément de l'Empereur et de l'Evêque de Liège pour cette cession...

» 1679. 5 février. La paix est signée entre la France et l'Empereur à Nimègue, du consentement des princes d'Allemagne, excepté l'Electeur de Brandebourg. Entre autres articles, le Roi céda à l'Empereur ses droits sur Philisbourg et réciproquement l'Empereur céda au Roi ses droits sur Fribourg.... Dans le même jour, la paix fut aussi faite à Zell entre le Roi de France et le Roi de Suède d'une part, et les princes de la maison de Brunswik de l'autre.—29 mars. Paix entre le Roi et l'évêque de Munster... — 29 juin. Paix à Saint-Germain-en-Laye entre l'Electeur de Brandebourg et le Roi de Suède... — 2 septembre. Paix à Fontainebleau entre le Roi de Suède et le Roi de Danemark. Ainsi la *paix générale* fut faite sur le plan que le Roi avait proposé aux *Alliés*, et il en fut l'arbitre.

» Pendant ce temps-là, le Roi fit *bâtir* et *fortifier* dans son royaume Rochefort, à l'embouchure de la Charente, et mit le port en état de recevoir les plus grands vaisseaux de guerre (*voir* Napoléon Ier à Rochefort, AU FORT DU PORT PETIT GRAND ENNEMÉ, 476). Il fit en même temps bâtir la forteresse de Mont-Louis, en Cerdagne, pour soutenir cette frontière des Pyrénées contre l'Espagne.. Le sieur de Chavigni, Résident du Roi à Genève, y fit célébrer la messe dans sa maison, *ce qui ne s'étoit point fait depuis l'an* 1535 (SON BRUIT PAR SECTE ET PUISSANCE SON, 244).

» 1680. La paix ayant été faite, quelques-unes des années suivantes n'auront rien de si brillant que les précédentes. On y verra cependant Louis-le-Grand, — car on commença dès-lors à lui donner ce titre, — (LE GRAND ŒMATHIEN. 251) prendre des précautions pour la sûreté de son Etat contre la jalousie des puissances voisines, et se mettre en état de ne point craindre la guerre en cas qu'on la lui déclarât. On commence à fortifier Sar-Louis,.. à bâtir le fort de Humingue sur le Rhin, proche de Basle,.. Landau et Phalsbourg.

» 1681. — 19 mai. Le canal du Languedoc pour la jonction des deux mers se trouva achevé, et l'on commença à y naviguer. » (*P. Daniel.* IX. 132-163).

Par charriots conduict le bastion,..

LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ L'ŒMATHIEN CONDUICT *le travail de fortification* des places *au moyen de* CHARRIOTS. Si le Prophète signale cette circonstance, c'est qu'elle n'est pas ordinaire, et qu'elle est on ne peut plus propre à faire connaître le genre de fortification adopté par l'ŒMATHION.

« Prestre (Sébastien le), seigneur de Vauban, naquit le 1er mai 1633. Il commença à porter les armes dès l'âge de 17 ans. Ses talents et son goût extraordinaires pour les fortifications, le firent aussitôt connoître, et parurent avec éclat au siége de Sainte-Menehoud, en 1652... Après la paix des Pyrénées, le jeune ingénieur s'occupa à démolir des places ou à en reconstruire. Il avoit déjà quantité d'idées nouvelles sur l'art de fortifier, si nécessaire et si peu connu jusque-là. Quand la guerre se ralluma, en 1667, *il eut la principale conduite des sièges que le Roi fit en personne*... La paix ayant été conclue à Aix-la-Chapelle, il n'en travailla pas moins que pendant la guerre... La guerre de 1672 lui fournit de nouvelles occasions de signaler son génie. *Il conduisit tous les sièges auxquels le Roi se trouva*... La paix de Nimègue lui ôta le pénible emploi de prendre des places; mais il en eut un plus grand nombre à fortifier. Il fit le fameux port de Dunkerque, son chef-d'œuvre, et par conséquent celui de l'art. Strasbourg et Casal furent ensuite ses travaux les plus considérables. La guerre qui recommença en 1683, lui valut l'année suivante la gloire de prendre Luxembourg qu'on croyoit imprenable, et de le prendre avec fort peu de perte..... Il mourut le 30 mars 1709, d'une fluxion de poitrine, à 74 ans, après avoir travaillé à 300 places anciennes, et en avoir construit 33 nouvelles, et après s'être trouvé à 140 actions de vigueur, et avoir conduit 53 sièges. » (*N. Dict. Hist.*)

Digitized by Google

« *Vauban*... Mais la paix que le traité de Nimègue avait rendue à l'Europe finit en 1683 ; et ce fut alors qu'on dut apprécier toute l'activité de Vauban, qui n'avait pas perdu un seul instant. *Au premier bruit de guerre tout est prêt sur tous les points ; il n'est pas une issue pour l'ennemi, étonné de voir une enceinte fortifiée de toutes parts, et dont il ne lui est pas permis de s'approcher* (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ PAR CHARRIOTS CONDUICT LE BASTION)... Deux grandes idées brillent parmi ses améliorations, celle de placer des lunettes et des ouvrages à corne au-delà des glacis et de construire des camps retranchés sous les places. Mais c'est dans les applications qu'il révèle une science peu connue jusqu'à lui, celle *de tirer du sol même* et des eaux *une défense simple et peu coûteuse*, et cet art plus grand de coordonner les places à la nature du terrain, etc. Un des plus beaux monuments du siècle de Louis XIV, venait d'être construit dans le Midi : c'était le canal de la jonction des deux mers : projet hardi et sublime conçu par Riquet. Vauban alla visiter ce magnifique canal (1686). A sa vue, il s'écria que c'était le plus grand et le plus bel ouvrage de ce genre qu'on eût entrepris. » (*Bibliographie univ.* Michaud).

Par sur les murs de Bourges esgrongnez ,...

PAR SUR LES MURS. — Ces mots : SUR LE PALAIS AU ROCHIER DES FENETRES, SERONT ADVIS LES DEUX PETITS ROYAUX, représentent les deux enfants de Louis XVI qu'on aperçoit de la rue *par dessus* LE PALAIS DU TEMPLE *aux* FENESTRES de la tour qui le domine. Ici, *les murs* de la *Grosse Tour* DE BOURGES, qui dominent PAR SUR LES MURS de cette ville, sont ESGRONGNEZ. On dit encore dans la contrée que j'habite : *Il ma esgrongné le visage* (égratigner, déchirer).

« BOURGES. — Ville de France, capitale de la province et duché de Berri... On croit que Philippe-*Auguste*, qui contribua à la fortifier, fit bâtir le château dit de *la Grosse-Tour*, vers l'an 1188. Bourges est naturellement forte, à cause de sa situation ; car les rivières en font un pays de marais qui la rendent d'un côté difficile à aborder, et remplissent ses fossés. De l'autre côté, elle est un peu élevée, et outre cela, elle est entourée de bonnes murailles, défendue de grand nombre de tours, jusques au nombre de 80. On y voyoit dans l'endroit par lequel on y peut aborder plus facilement, *la grosse Tour*, qui est un *château ruiné en partie* depuis l'an 1651. » (*Moréri*).

« BOURGES. — Cette ville est entourée d'une épaisse muraille flanquée de distance en distance de tours hautes et bien conservées, au nombre de 80. » (*Malte-Brun*).

Par ce fait en apparence sans importance, le Prophète signale que dans le temps même où PAR CHARRIOTS *on conduira* LE BASTION, on ne réparera pas l'accident survenu aux fortifications de BOURGES, bien que ce soit à l'*endroit par lequel on y peut aborder plus facilement* ; c'est que, loin de vouloir réparer les places de l'intérieur, on les démentellera alors de toutes parts.

« *Louis XIII* fit démolir les fortifications de la Rochelle ; il dit à cette occasion : Je souhaiterois qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontières de mon royaume, afin que le cœur et la fidélité de mes sujets servissent de citadelle et de garde à ma personne. » (*N. Dict. Hist.*). — 1629. Edit de pacification et d'abolition pour les calvinistes des Cévennes, de Languedoc, de Guienne, du pays de FOIX (252), etc, Les fortifications de NISMES, d'USEZ, de MONTAUBAN, de Sainte-Frique, de CASTRES, de MILHAU, d'Anduse, du Mas d'Asil, etc., rasées. Le duc de Rohan (LE CHEF NEMANS, 232) se retire à Venise avec la permission du Roi. » (*P. Daniel*, VIII. 364). — « 1660. Louis XIV fait raser les fortifications de la ville d'Orange. » (*Id.*, IX. 58), etc...

Quand Hercules bastira l'Œmathion.

Quand l'Œmathion en bâtissant sera Hercules. La valeur de ce vers est révélée moins par la connaissance des travaux d'Hercule et des travaux de Louis XIV que par le quatrain sur l'isthme de Suez : L'ON PASSERA A MEMPHIS SOMENTRÉES (*summa*, grande, ENTRÉES, *par la plus grande des entrées*) ; LE GRAND MERCURE D'HERCULE FLEUR DE LIS, FAISANT TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉES (798-799). Le Dieu du Commerce, Mercure, aura fait un travail D'HERCULE, en réunissant les eaux de deux mers. Des éditions ont BATTRA ; mais celle de 1566 et plusieurs autres ont BASTIRA. Hercule a tué Œmathion, et c'est pour cela que les imprimeurs ont mis *battra* pour BASTIRA. Dans ce quatrain il n'est question que de *bâtisses*, donc il faut lire BASTIRA. Il est bien dit de l'ŒMATHIEN : GRAND EST PAR TERRE (258), mais c'est sous le nombre qu'il a succombé (PLUSIEURS RÈGNES FERONT CHANGE, 211), et Nostradamus n'a pu donner le nom d'HERCULES à un des ennemis presque sans gloire de celui qui, JEUNE ŒMATHIEN, *guerroya* dès sa jeunesse, qui plus tard dit : TOUT JE SOUBMETS, et qui fut LE GRAND ŒMATHIEN. Aucun de ceux qui ont vaincu Napoléon-le-GRAND (351) n'a été nommé HERCULES par le Prophète. Napoléon vaincu est L'ANDROGYN (Androgée remporta le prix de la lutte, ses lâches rivaux l'assassinèrent, 459). Après sa chute il est toujours le PETIT GRAND (475, 476). Enfin, comme Louis XIV qui fut vaincu, il est HERCULES ROY DE ROME (478). Ni Louis XIV, ni Napoléon Ier n'avaient été encore vaincus lorsque le Prophète les dit HERCULES.

« *Riquet* (Pierre-Paul de), étoit né à Beziers d'une noble et ancienne famille, originaire de Florence, établie depuis plusieurs siècles en Provence, et divisée en deux branches, connues l'une sous le nom de Riquet comte de *Caraman*, l'autre sous le nom de Riquety marquis de Mirabeau. Riquet forma l'utile projet du grand canal de Languedoc pour la communication des deux mers, et il eut la gloire de l'exécuter avec succès. Mais il n'en vit pas faire le premier essai ; car il mourut à Toulouse en 1680. Cet essai ne se fit qu'au mois de mai de l'année suivante, par les soins de ses deux fils. Ce canal par lequel la Méditerranée communique avec l'Océan, est le plus grand et le plus beau que nous ayons en France. Il fut proposé sous François Ier (du temps de Nostradamus), sous Henri IV, sous Louis XIII ; mais *ce monument, digne des Romains, ne put être exécuté que sous Louis XIV*. Riquet en eut tout l'honneur. « Par son moyen (dit M. Roucher) les barques marchandes, dans l'espace de 11 jours, arrivent sans danger de l'Océan à la Méditerranée, c'est-à-dire qu'elles font 164 lieues de chemin. Tout est merveilleux dans cet ouvrage ; mais ce qu'on ne peut voir surtout sans étonnement, ce sont les 18 Huit *Ecluses*, près de Beziers, qui, en élevant les eaux sur une montagne, y portent les barques et les en font descendre ; 2° un *Pont*, bâti de pierre de taille et long de 70 toises, où les barques naviguent sur 7 pieds d'eau, tandis que sous le pont coule le torrent de Rapduze ; 3° la *voûte* construite dans la montagne de Malpas, qu'on a percée dans la largeur de 80 toises, en sorte qu'on croit voguer sous terre. » (*N. Dict. H.*)— « Le *Canal du Languedoc* fut commencé l'an 1666 par le sieur Riquet. » (*Moréri*).

Ce *travail d'Hercule* avait droit de figurer dans les quatrains élevés à la gloire de l'ŒMATHIEN et auprès de tous ceux où l'on voit les grandes inventions modernes. Dans celui-ci, le canal de Riquet-Caraman est dû au génie de la paix ; les fortifications à la Vauban sont dues au génie de la guerre. Le grand siècle a connu toutes les gloires (*a*).

(*a*) « La famille de Mac-Mahon est d'origine irlandaise. Dévouée aux Stuarts, elle suivit leur mauvaise fortune, et quand, après les batailles de la Boyne et de la Hogue, Jacques II, ayant perdu le trône d'Angleterre, se réfugia auprès de Louis XIV, les Mac-Mahon vinrent demander à la France une nouvelle patrie et, comme les Lally-Tollendal et les Mac-Donald, ils surent toujours payer en hauts faits et en éminents services l'hospitalité qu'ils recevaient d'elle (la devise des Irlandais réfugiés est : *Semper et ubique fidelis*). Le père du maréchal de Mac-Mahon était l'ami de Charles X. Son frère aîné était chef de bataillon en 1830 ; la Révolution brisa son épée. Par sa mère, le maréchal descend des ducs de Caraman et des princes de Chimay ; il appartient à cette grande famille qui, parmi ses membres les plus distingués, a compté l'illustre Riquet, dont le génie créa le canal de Languedoc. Mac-Mahon ne doit qu'à lui-même sa renommée ; tous ses grades, depuis celui de sous-lieutenant jusqu'à celui de maréchal, il les a conquis par quelque grande action d'éclat... « Il a *de la chance*, disaient de lui les soldats, il ira loin ! » Et en effet, abstraction faite de son mérite personnel, le comte de Mac-Mahon a ce qu'on appelle vulgairement de la *chance*. De tant de batailles où il a fait des prodiges de valeur, il est toujours sorti sain et sauf ; dans sa longue carrière militaire, il n'a jamais reçu qu'une légère blessure, et cette invulnérabilité lui a créé dans l'armée un énorme prestige... On a dit de lui qu'il avait l'énergie de Cambronne et l'élégance de Richelieu. » (*Biographie* de Mac-Mahon). — « La famille des Mac-Mahon hérita par des alliances du magnifique château et des domaines étendus de l'ami et du grand ministre de Henri IV. » (*Journal de la guerre d'Italie*).

Comme le Prophète parle d'un CHEF ANGLOIS (727) ISSU DE CARMANIE (734), je livre à tout hasard au lecteur ces renseignements. *Carmanus*, qui est du *Kerman* ou de la *Kermanie*. *Carmanum*, Carmaing, v. de Fr. (Haute-Garonne) (*W.*). *Carmaing* est le berceau de la famille de Caraman. Nostradamus joue sur les noms de lieu.

Digitized by Google

251.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,
Passera outre le grand Œmathien,
Non loing d'Agen attendra le Gaulois,
Secours Narbonne deceu par entretien.

IX. 38.

Louis XIV, nommé le *Grand*, en 1680, déclarera la guerre à l'Anglais en 1689, pour replacer sur le trône Jacques Ier. Il fera dans cette même année fermer l'entrée de la Gironde par le *Pâté* de Blaye et reconstruire les fortifications de la Rochelle. Dans cette guerre, Louis XIV avancera encore en gloire; il ira plus loin que Charles-Quint, dont la devise était *Plus outre*, et il justifiera sa devise *Nec pluribus impar*. Il attendra quelque temps, mais prêt à agir, l'effet de la révocation de l'Edit de Nantes sur les protestans qui s'insurgent contre toute autorité. Ceux de la Narbonnaise chercheront leur secours dans les armes. La cause première des guerres aura été la déception de Louis XIV dans la conférence où se sera traité son mariage. Il réclamera les droits de son épouse sur la Franche-Comté et les Pays-Bas, droits qu'il aura inutilement compté de faire réserver dans cet entretien.

Le grand Œmathien ne peut être que Louis XIV, après qu'il eût été salué du nom de *Grand*.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,

« 1689. Blaye était vers le IVe siècle une place fortifiée; elle fut prise en 1568 par les protestants et plus tard par les Ligueurs. La ville est divisée en haute et basse; les habitants habitent la ville basse; l'autre ne consiste véritablement que dans la citadelle construite sur un rocher qui domine la Gironde. Du côté de la rivière, elle est inattaquable. Le fleuve a 1,900 toises de largeur devant la ville. Cette grande distance fut cause qu'en 1689 on bâtit un fort nommé le *Pâté* sur une île qui n'est qu'à 300 toises de la ville et à 1,900 de la côte du Médoc, où il y a un autre fort. » (*A. Hugo*. France pittoresque).

« 1689. La Rochelle. Le roi ayant déclaré la guerre à la Hollande, le maréchal de Lorge vient à la Rochelle, visite la ville qui étoit démantelée et ouverte de toutes parts, et propose à la Cour de la fortifier. M. Ferry, directeur général des fortifications depuis la Loire jusqu'à l'Adour, fait travailler à une nouvelle enceinte plus grande d'un tiers que l'ancienne. Les travaux commencent le 29 mars. On jette les fondemens de l'ouvrage à corne. Le 29 septembre, on établit un état-major. M. de Marcognet commande en qualité de gouverneur de la place. » (*Hist. de la Rochelle*. P. Arcère, II. p. 358).

« 1689. Et l'Anglois. — Dès le 3 décembre 1688, le roi avoit déclaré la guerre à la Hollande, pour avoir favorisé le prince d'Orange dans son invasion de l'Angleterre. — 7 janvier. Le roi d'Angleterre, trahi par la plupart de ses sujets, arrive à Saint-Germain avec la reine et son fils. Le roi de France les reçoit d'une manière digne de lui et leur cède sa maison royale de Saint-Germain-en-Laye. Le prince d'Orange, peu de temps après, assemble le Parlement et s'y fait déclarer roi de la Grande-Bretagne. — 24 janvier. L'Empereur et les princes de l'Empire déclarent la guerre au roi de France. Louis XIV prête une flotte au roi d'Angleterre, et M. de Cabaret le passe en Irlande. — 15 avril. Louis-le-Grand, ayant en vain représenté au roi d'Espagne l'injustice de la conduite dont l'on usoit à l'égard du roi d'Angleterre, déclare la guerre à l'Espagne. — 12 mai. Le comte de Château-Renaud, lieutenant-général des armées navales, conduit un grand convoi de munitions et d'autres choses nécessaires pour faire la guerre en Irlande avec un secours de 3,000 hommes. Il retourna à Brest le 28, ayant fait, en onze ou douze jours, le voyage de Brest en Irlande, exécuté son débarquement, *battu la flotte Angloise*, pris sept vaisseaux Hollandois richement chargés à son retour, et ramené sa flotte en si bon état qu'elle étoit partie. Quand ce combat se donna, la guerre n'étoit point encore déclarée entre la France et l'Angleterre; mais le roi, le mois suivant (25 juin), la déclara dans les formes aux Anglois rebelles et à leur prétendu Protecteur.

« 1690. Les victoires et les conquêtes de ces nombreuses armées d'Allemands, de Hollandois, d'Espagnols, d'Anglois, qui devoient accabler la France aboutirent à la prise de Mayence et de Bonne, qu'ils achetèrent bien chèrement. Quoiqu'augmentées cette année, 1690, par la jonction du duc de Savoye à la Ligue, elles ne servirent qu'à relever la gloire de la France par leurs défaites redoublées sur la mer et sur la terre, aux Pays-Bas et en Italie. — Un troisième secours de troupes, de munitions et d'argent arrive en Irlande, le 22 mars. Le comte de Château-Renaud, avec 7 vaisseaux, rencontra 23 vaisseaux Hollandois et Anglois. Il se prépara au combat et marcha à eux (20 mars). Cette hardiesse les surprit, et ils n'osèrent l'attaquer. — 10 juillet. Combat naval donné contre les Anglois et les Hollandois... Il dura depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Les ennemis, n'observant plus aucun ordre, fuyoient à toutes voiles. Il y eût 17 de leurs vaisseaux qui, étant démâtés, s'échouèrent sur la côte et se brûlèrent. Cette victoire fit une grande réputation aux François pour avoir battu deux nations qui, quelques années auparavant, se disputoient seules l'empire de la mer; elle leur causa des pertes extrêmes par l'interruption de leur commerce; car les vaisseaux du roi, étant demeurés les maîtres de la mer, leur enlevèrent une infinité de vaisseaux, et quantité d'autres n'osèrent plus sortir de leurs ports. Le comte d'Estrées fit une descente en Angleterre et brûla 12 vaisseaux, dont 4 de guerre, qui étoient dans la baye de Teignmouth (5 août). La bataille navale se donna le 11 juillet, la veille de celle de la Boyne, en Irlande, à la suite de laquelle le roi d'Angleterre fut obligé de repasser en France. » (*P. Daniel*. IX. 189-204).

On armera toutes les côtes; la preuve, c'est que l'Entrée *de la Gironde* qui n'a jamais été fermée le sera, et que la Rochelle, la ville protestante, démantelée complètement par Louis XIII, sera fortifiée de nouveau par son fils, bien qu'elle soit demeurée tout entière protestante. C'est dans la même année que l'on fortifie l'Entrée de Blaye *et la* Rochelle, et c'est *au sujet* (par) de l'Anglois. Nostradamus ne pouvait fixer mieux cette année si remarquable dans l'histoire des villes de Blaye et de la Rochelle; et s'il l'a fixée, c'est moins parce qu'elle vit la déclaration de guerre du grand Œmathien a l'Anglois, que parce qu'elle vit aussi tomber du trône Jacques II, le descendant du Jeune nay au regne Britannique ou de Jacques Ier, l'enfant de Marie-Stuart (220 *bis*). (*a*)

(*a*) Après la mort de Guillaume, Anne Stuart fut appelée au trône, puis vinrent les Brunswicks qui règnent encore. Victoria est désignée sous ces mots dans un quatrain sur Napoléon III : De Frise et l'Isle Britannique (*Vie de Louis XVI*, p. 150).

« Frise, pays du Hanovre » (*Mac-Carthy*). — « *Hanovre*, royaume dont la couronne appartient à la Maison de Brunswick. Georges Ier succéda à la reine Anne d'Autriche, en 1814. » (*Id.*).

Nostradamus complète ses prophéties. Il a un quatrain qui paraît dire à la fois la déchéance des Stuarts et l'élévation des Brunswicks.

Trente de Londres secret conjureront,
Contre leur Roy, sur le pont l'entreprinse,
Luy, satellites la mort desgouteront
Un Roy esleu blond et natif de Frise. IV. 89.

« *Anne*, fille de Jacques II... Après la mort du roi Guillaume, époux de Marie sa sœur aînée, les Anglois l'appellèrent au trône, le 4 mai 1702.... Elle mourut le 12 août 1714; après avoir fait assurer à la Maison de Hanovre la succession au royaume d'Angleterre. Elle avoit pris d'abord, mais en vain, des mesures pour rouvrir à son frère, Jacques III, le chemin du trône. On dit pourtant que la couronne seroit à la fin rentrée dans la Maison des Stuarts, si les ministres de la reine Anne avoient été plus *secrets* et plus unis entre eux » (*N. Dict. Hist.*).

« *Georges-Louis* de Brunswick, 1er du nom, duc et électeur de Hanovre, fut proclamé roi d'Angleterre, le jour même de la mort de la reine Anne, par les intrigues des Whigs. Georges était persuadé que les principaux ministres du dernier règne avoient des vues contraires à ses intérêts. Il croyoit que, sous le prétexte de la paix, ils ne s'étoient unis à la France que pour préparer le rétablissement du fils de Jacques II. Son premier soin fut donc d'établir une commission pour examiner, avec la dernière rigueur, l'administration du comte d'Oxford et du vicomte de Bolyngbroke. Ce dernier quitta l'Angleterre. Oxford essuya le supplice d'un long procès et d'une longue prison, et fut enfin rendu à la liberté. La naissance avoit mis un trop grand intervalle entre Georges et le trône; on disoit qu'*il y avoit 45 personnes qui en étoient plus près que lui*. Tous les Anglois ne croyoient pas avoir en lui un souverain légitime. Ces dispositions furent cause d'une guerre civile qui ne fut assoupie que vers 1717, après qu'on eut fait verser sur les échafauds le sang de quelques rebelles illustres... » (*Id.*).

« Jacques II mourut en 1701, et Jacques III son fils en 1766. » (*Id.*).

Cromwel cassa l'ancienne Constitution du royaume : Le pont rompu, cité de peur pasmée (242). Le Tiers fit de même en 1789 : Et le pont rompre a tierce résistance (274). La révolution de 1848 renversa la dynastie de L.-Philippe Ier : Troubler l'empринse a Philip. tributaire (522). — Ce quatrain dit :

Suite de la Note page ci-contre.

Digitized by Google

Passera outre le grand Œmathien,

PASSERA OUTRE. — Il est dit : PASSER OUTRE D'HERCULES LA COLONNE. V, 51. Cette expression : PLUS OUTRE qui revient souvent dans Nostradamus (PLUS OUTRE, APRÈS AYMÉ, CRAINT, REDOUTÉ. 784) fait allusion à la devise de Charles-Quint qui vivait du temps du Prophète.

« Les efforts que Charles-Quint fit pour recouvrer Metz furent inutiles. Ce qui donna sujet à ce vers, où l'on fait allusion à la devise de ce prince, dont le corps étoit composé des deux colonnes d'Hercule, avec ces mots : PLVS VLTRA.

Siste viam Metis, hæc tibi meta datur.

On tient que le chagrin que conçut cet Empereur d'avoir manqué cette conquête et celle de Marseille, fut une des principales causes de son abdication. » (*Moréri*. Metz).

« Le prince d'Orange se rendit l'âme et l'arbitre de l'Europe. Il répandit par ses émissaires, que les Français plus puissants que n'avait été Charles-Quint, visaient comme lui à la domination universelle. Ce fantôme révolta l'orgueil des puissances, irrita leur jalousie, fortifia leurs soupçons, réveilla leur politique, et les détermina à former une union constante qui assurât leur tranquillité. L'adroit Stathouder fut le centre où se réunirent toutes les haines contre la France. Avec le nom imposant d'un système d'équilibre qu'il imagina, il réunit les peuples les plus divisés, gagna la confiance des cours les plus soupçonneuses, concilia les intérêts les plus opposés, anima les nations les plus languissantes, prit un ascendant absolu sur les plus grands monarques; enfin Louis était entré en Hollande au mois de mai, et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui. » (*Beautés de l'Hist. de Hol'ande*. 217).

Louis XIV, qui déjà avait forcé le successeur de Charles-Quint à se désister de ses droits sur Metz : LONGTEMPS NE TIENDRA METZ, et qui avait fixé lui-même des *bornes* à ses conquêtes par le traité de Nimègue, ne s'occupait plus qu'à fortifier ses places, et à poursuivre à l'intérieur des travaux d'Hercule : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, PAR CHARRIOTS CONDUICT LE BASTION.. HERCULES BASTIRA L'ŒMATHION (250); il lui fallut recommencer la guerre, cette guerre où l'on vit au début L'ENTRÉE DE BLAYE PAR ROCHELLE ET L'ANGLOIS.

« Tandis que Louis XIV travaillait à assurer la paix dans l'intérieur de son Etat, une ligue se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'Electeur de Bavière, l'Electeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'Empereur, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et autres princes inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit de conquêtes. Le monarque français résolut de prévenir cette ligue connue sous le nom de *Ligue d'Augsbourg*, et commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. » (*Feller*. Louis XIV).

LE GRAND ŒMATHIEN. — NOUS AVONS VU L'ŒMATHIEN JEUNE (248), L'ŒMATHIEN *disant* : TOUT JE SOUBMETS (249), L'ŒMATHION dans la paix (250). Aujourd'hui, il est L'ŒMATHIEN LE GRAND étant au faite de la puissance. Ses ennemis l'humilieront : GRAND EST PAR TERRE (258), alors que L'ŒMATHION *aura passé* MONTS PYRÉNÉES (253). Henri-le-Grand est le GRAND HADRIE, et Napoléon-le-Grand est PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (478). Celui-ci ne perd pas ce titre par son exil à l'île d'Elbe : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÉRE (475), pas même par son exil à Sainte-Hélène : PETIT GRAND EMMENÉ (476). Un autre Henri sera nommé *le Grand* : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA (784). Comme le Prophète revient plusieurs fois sur ce titre : LE GRAND CHYREN SOY SAISIR D'AVIGNON (772), FAIT PAR MAGNANIME PAR GRAND CHYREN SELIN (776), PAR LE CROISSANT DU GRAND CHYREN SELIN (560), CRIER VICTOIRE DU GRAND SELIN CROISSANT (793), SELIN MONARQUE ROY CHRESTIEN DU MONDE (790). A L'OGMION SERA LAISSÉ LE REGNE DU GRAND SELIN (706), etc., il est sûr qu'il sera plus *grand* que Henri-le-Grand, Louis-le-Grand et Napoléon-le-Grand : SON BRUIT ET LOZ LES CIEUX SURPASSERA (784).

« *Louis XIV* ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'Hôtel-de-Ville de Paris lui déféra en 1680. » (*Feller*).

« Le goût des devises régnait alors en France : on avait donné à Louis XIV la devise du *Soleil* (ŒMATHIEN), avec cette légende : *Nec pluribus impar* (LE GRAND ŒMATHIEN). » (*Voltaire*. I. 194).

Louis XIV est *sans pareil* (*impar*) même parmi ceux qui sont *peu nombreux* (*nec pluribus*), qui sont hors ligne.

Non loing d'Agen attendra le Gaulois, Secours Narbonne deceu par entretien.

LE GAULOIS. — L'ŒMATHIEN est bien Français comme le marquent tous les noms de lieu qu'on voit dans les quatrains où il est nommé. Comment alors peut-il attendre LE GAULOIS NON LOING D'AGEN? — Durant la révolution, BOURDEAUX, POICTIERS CONTRE GAULOIS *eurent* LEUR TRAMONTANE (313). Les Girondins et les Vendéens s'armèrent contre les Parisiens qui, après avoir chassé les *Francs*, voulaient nommer la France *Gaule*, et s'appeler *Gaulois* (*Vie de Louis XVI*, p. 97). Le mot GAULOIS est ici pour l'insurrection contre les droits du Roi de France, et il désigne le protestant insurgé.

« Si François Ier, a dit Napoléon, eût embrassé le luthéranisme, il eût épargné à la France les terribles convulsions religieuses amenées plus tard par les calvinistes dont la teinte toute républicaine fut sur le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle monarchie. » (*Voir* p. 41, 2e col.)

« *Cévennes* (les), mont. de France, qui sont une *ramification des Pyrénées*, et s'étendent du N. au S., à travers les dép. de l'Allier, de Saône-et-Loire, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère, du Gard, de l'Aveyron, de l'Hérault et du Tarn. Ces mont. ont souvent été au commencement du 17e siècle le théâtre de combats sanglants entre les troupes royales et les protestants persécutés. *Cévennes*, contrée de France qui comprenait anciennement le Vivarais, le Vélay et le Gévaudan, et qui aujourd'hui fait partie des dép. du Gard et de l'Aveyron. » (*Mac-Carthy*).

Tout le pays traversé par les Cévennes est l'ancienne *Narbonnaise*, comprenant le Languedoc et le pays de Foix. Les Protestants ont déjà été désignés par leurs *villes de sûreté* : MONTAUBAN, NISMES, MONTPELLIER (199), qui appartiennent à la *Narbonnaise*. Le mot NARBONNE de ce quatrain est dans un autre interprété tout entier des protestants en armes, et en particulier pour le moment où Louis XIV, après avoir vaincu l'ANGLOIS et imposé à l'Europe la paix de Riswik (22 septembre 1697), allait hériter du trône d'Espagne. Or ce quatrain précisément est suivi de trois autres sur cette *guerre de la Succession*, dont le premier commence ainsi : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉS, EN MARS NARBON FERA RÉSISTANCE. Ces deux quatrains qui se

---

Trente de Londres conspireront au sujet de l'entreprise faite sur l'ancienne Constitution contre leur roi. Les défenseurs de ce roi ensanglanteront l'instrument de mort, un homme blond et natif de Hanovre ayant été élu roi.

Reste à découvrir le nombre des TRENTE CONJURÉS et à reconnaître si Georges Ier avait bien le poil BLOND comme le duc de Bordeaux, LE BLOND ESLEU, en 1830, et aujourd'hui L'ŒNOBARBE et BARBE D'AIRAIN. Pour encourager le lecteur à poursuivre des recherches que je ne puis dire fort heureuses, ne les ayant faites qu'à l'endroit même de l'Histoire, où la manière de Nostradamus me renvoyait et seulement dans deux articles biographiques d'un dictionnaire, je lui dirai que j'ai affirmé, à la nouvelle du guet-à-pens de Castelfidardo, que Cialdini a la barbe noire et crépue. Ce qui se trouve vrai.

Gens d'alentour de Tarn Loth, et Garonne,
Gardez les monts Apennines passer,
Vostre tombeau près de Rome et d'Anconne,
Le noir poil crespe fera trophée dresser. III. 43.

Hommes accourus de divers points de la France, vous courez à votre perte en allant en Italie. A peine sorti de Rome et déjà près d'Ancône, vous trouverez le tombeau qu'on vous a préparé. Le vainqueur, à la barbe noire et crépue, tirera vanité de cet exploit.

Les vaincus de Castelfidardo sont *français* (aux yeux du Prophète du moins) à égal titre que les vainqueurs de Solferino; et c'est pour le déclarer qu'après avoir nommé ceux-ci : PEUPLE AQUITANNIQUE MARS AU TERROIR MANTOUAN (587), il désigne les autres, moins nombreux : par une partie de l'*Aquitaine*. Les Français des deux armées française et pontificale ont cru mourir pour le triomphe des vues avouées du vainqueur de BUFFALORRE (voir ce quatr. 574). Il avait dit en commençant la guerre : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père que nous avons replacé sur son trône. »

Ce quatrain s'*adapte* à un autre qui lui donne la plus grande force : LE NOIR POIL CRESPE TENDRA FORT A L'EMPIRE, BARBE D'AIRAIN LE ROSTIRA EN BROCHE (594). *Celui qui frappe de l'épée périra par l'épée.*

Digitized by Google

suivent ont les mots MARS, NARBON et MARS NARBON. Ils s'*adaptent* l'un à l'autre, et tous deux à celui qu'on interprète ici, car ils ont : ŒMATHION et NARBONNE. Ce dernier mot est donc pour la *Narbonnaise* entière ou le pays protestant. C'est ce que Nostradamus s'efforce de faire remarquer en disant : NON LOIN D'AGEN; il faut chercher la contrée entre NARBONNE et AGEN; la Narbonnaise se développe dans toute sa largeur entre ces deux villes. AGEN est pour *Agens*, de *agere*, agir. Louis XIV, NON LOING d'être *Agens* ou *agissant*, ATTENDRA, prêt à prendre les mesures les plus sévères, que le protestant cherche son SECOURS dans les armes pour défendre sa religion; il a reçu LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE; après avoir employé la douceur : PAR LANGUE ORNÉE D'OREILLES RASSASIE, il lui faut employer la force : PLUS L'ENNEMY A FEU, SANG MILITAIRE (244-246). Ces quatrains sur le VOPISQUE QU'ON DIRA FORT ESLEVÉ, à l'occasion de SON BRUIT PAR SECTE LANGUE ET PUISSANCE SON (*id.*), s'*adaptent* par le fond à celui-ci sur LE GRAND ŒMATHIEN.

« Louis XIV regardait, non sans quelques raisons, les réformés comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion : on leur ôtait un temple sous le moindre prétexte; on leur défendit d'épouser des filles catholiques... Le roi, en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toujours : on défendit par des arrêts toute violence contre eux; on mêla les insinuations aux sévérités; et il n'y eut alors de rigueur qu'avec les formes de la justice... Le conseil, encouragé par des conversions que le temps eût rendues plus considérables, s'enhardit en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans; et à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfants pour les faire abjurer, et on logea des gens de guerre chez les parents. Ce fut cette précipitation du chancelier Tellier, et de Louvois son fils, qui fit d'abord déserter, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge et des provinces voisines. Les étrangers se hâtèrent d'en profiter. Les rois d'Angleterre et de Danemark, et surtout la ville d'Amsterdam, invitèrent les calvinistes de France à se réfugier dans leurs Etats... Aussitôt parut une déclaration qui confisqua tous les immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du royaume... Enfin, les huguenots osèrent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblèrent dans le Vivarais et le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples : on les attaqua, ils se défendirent. Ce n'était qu'une très légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Les supplices suivirent leur défaite...

» Louis XIV qui, en se saisissant de Strasbourg, en 1681, y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses Etats le calvinisme que le temps aurait pu abolir comme il diminue un peu chaque jour le nombre des luthériens en Alsace... Pourquoi vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher et précieux, auquel, et protestans et catholiques, et Français et étrangers, avaient alors joint celui de *grand !* Vers la fin de 1684, et au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toujours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestans. On appela cette exécution *la dragonnade*. Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Eglise. C'était une espèce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, 250).. L'Edit de Nantes fut enfin cassé au mois d'octobre 1685, et on acheva de ruiner l'édifice qui était déjà miné de toutes parts...

» La Secte subsista en paraissant écrasée : *elle espéra en vain, dans la guerre de* 1689, que le roi Guillaume ayant détrôné son beau-père, catholique, soutiendrait en France le calvinisme; *mais dans la guerre de* 1701, *la rébellion et le fanatisme éclatèrent en Languedoc* et dans les contrées voisines. » (*Voltaire*, III. 174-189).

DÉCEU PAR ENTRETIEN. — On a vu : CE QUE FER FLAMME N'A SCEU PARACHEVER, LA DOUCE LANGUE AU CONSEIL VIENDRA FAIRE, PAR REPOS SONGE LE ROY FERA RESVER, PLUS L'ENNEMY A FEU, SANG MILITAIRE. *La douce langue ayant pu faire ce que fer flamme n'avait su achever*, on ne peut dire qu'elle a DÉCEU PAR ENTRETIEN Louis XIV. Le mot ENTRETIEN n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et précisément dans un quatrain qui a comme celui-ci le mot ŒMATHIEN. Il a été interprété de L'ENTRETIEN AU PONANT ou dans l'*Ile de la Conférance*, entre Louis XIV et Philippe IV (*voir* 248), il faut l'interpréter du même ENTRETIEN, et comme il est rappelé ici au milieu de guerres faites lorsque Louis XIV était LE GRAND ŒMATHIEN, il faut que la *déception*, si elle a eu lieu dans le temps même où se tenaient les conférences sous LE JEUNE ŒMATHIEN, ait eu dans la suite les plus sérieuses conséquences, que même elle ait été une occasion de guerre.

« Dès l'année 1656, Mazarin avait envoyé Lionne en Espagne solliciter la paix et demander l'infante; mais Louis de Haro avait rejeté les offres du cardinal... La bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire. Les Espagnols promirent l'infante et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent dans l'île des Faisans... Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne; on cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la » Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pour» rions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on » fît faire à l'infante; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, » puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en peut exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649.

» Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot; au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places; on en garda quelques-unes... Marie-Thérèse n'apporta, par son contrat de mariage, que 500,000 écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour aller la recevoir sur la frontière. Ces 500,000 écus, valant alors 2,500,000 livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin, la France n'en reçut jamais que 100,000 francs. Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent et réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle et la fit ensuite enregistrer au Parlement. » (*Voltaire*. I. 132).

« Philippe IV, père de la reine, étant mort en 1665, le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, en 1667, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs Etats au milieu de la paix, n'avaient fait aucun préparatif. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siège. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. En trois semaines toute la province fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eût d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté et garda les villes conquises dans les Pays-Bas... On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande, en 1672... L'Europe, effrayée de ses succès, était dès-lors conjurée contre lui. L'empereur, l'*Espagne*, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté; Turenne entra dans le Palatinat... La paix fut signée en 1678. La France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre et de la forteresse de Fribourg. Louis XIV, ayant dicté des lois à l'Europe, mérita le surnom de *Grand*. » (*Feller*. Louis XIV).

Ces mots : DECEU PAR ENTRETIEN, donnent la cause de toutes les guerres qui suivirent, même de celle de la *Succession :* PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, MARCHER MONTS PYRÉNÉES, L'ESPAGNE EN TROUBLE DES PLUS GRANDS DAMES DE FRANCE EMMENÉES... SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, L'ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE... (256-259).

Digitized by Google

GUERRE DE LA SUCCESSION.

252.

Plaintes et pleurs cris et grands hurlemens,
Près de Narbon, à Bayonne et en Foix,
O quels horribles calamités changemens,
Avant que Mars révolu quelques fois.
IX. 63.

Il y aura plaintes, pleurs, cris et grands hurlements dans la France entière, mais plus particulièrement dans le Midi. Les partis seront en armes pour la foi. O quelles horribles calamités amènera le changement de religion. Cela va commencer, car Mars, la planète malfaisante, n'aura pas fait avant un petit nombre de ses révolutions qui durent deux ans. Ces malheurs continueront jusqu'au moment où Louis XIV commencera la *guerre de la Succession*.

253.

L'Œmathion passer monts Pyrénées,
En Mars Narbon ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.
IX. 64.

Le Roi-Soleil fera passer ses armées au-delà des Pyrénées. Il résistera, mais non en vrai Mars, durant cette guerre de 12 ans, car il implorera plusieurs fois la paix de l'ennemi, qui fera tant par mer avec la flotte la plus puissante qui fut jamais, et par terre avec les armées les plus nombreuses, que le Capétien Philippe V, forcé à plusieurs reprises de quitter Madrid, ne trouvera dans toute l'Espagne un lieu sûr où demeurer.

254.

Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les fruits immeurs seront à grand esclandre,
Grand vitupère, à l'un grande louange.
IX. 65.

Il se viendra rendre, roi français avec les Français, dans Pampelune, en la Navarre, qui forme une pointe vers Luna, le *forum Gallorum* ou l'ancienne demeure des Gaulois. Il sera enfermé et retenu par ses ennemis dans cette contrée étrangère que l'Espagne reconnaît appartenir au roi de France et de Navarre. Les fruits de cette succession qui ne seront pas encore mûrs, mettront l'Europe en feu et seront sujet de grande honte et de blâme sévère pour le duc d'Orléans, qui tentera de s'en emparer, et sujet de grande louange pour le duc de Vendôme, qui les livrera à Philippe V.

255.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut et haut bien bas,
Dresser voyage le fruit premier tourment,
Guerre cesser, civil procès débats.
IX. 66.

A la paix, l'ennemi acceptera l'union de la France et de l'Espagne; mais la France, si puissante auparavant, recevra la loi et perdra ses conquêtes; la plus grande partie du royaume des Espagnes sera partagée entre les vainqueurs; au contraire, les petits Etats de Savoie et de l'Electorat de Brandebourg, agrandis, deviendront des royaumes, et la Hollande, agrandie également, fera la loi à son ancien maître Jamais les ambassadeurs du grand roi n'auront été plus humbles et ceux du moindre d'entre les ennemis plus arrogants. C'est ce voyage, pour recueillir une succession, qui aura arrêté la prospérité toujours croissante de Louis XIV. Après cette guerre, les débats à l'occasion du Jansénisme occuperont ses derniers jours.

256.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer, marcher monts Pyrénées;
Espagne en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées.
IV. 2

Pour une succession à recueillir, la France croira n'avoir qu'un voyage à faire à Madrid. Bientôt les Anglais prendront la mer pour débarquer en Espagne un prétendant. Il faudra alors passer en armes au-delà des Pyrénées. L'Espagne se divisera en deux camps, et il faudra envoyer de nouvelles armées. Les droits à cette succession proviendront du mariage de Louis XIII avec la fille aînée de Philippe III et de celui de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV.

257.

D'Arras et Bourges de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,
Ceux long du Rône saigneront les Espagnes :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.
IV. 3

Du nord, du midi, du sud de la France agrandie se lèveront des troupes nombreuses de cavalerie; de l'est, de l'ouest accourront des troupes plus nombreuses encore de fantassins à la voix de quatre petits-fils du vil Gascon, Henri IV. Ces troupes viendront comme un torrent couvrir de sang l'Espagne à Almanza dans les montagnes qui s'étendent jusqu'au lieu où était Sagonte.

258.

L'impotent Prince fasché plains et querelles,
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques :
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.
IV. 4.

Philippe V, couvert d'infirmités, sera fâché par les plaintes et les disputes que causera le pillage organisé par le duc d'Orléans venu de France et du pays des *Libicii* en Italie, et qui conspirera pour s'emparer de son trône. Dans ce temps, Louis-*le-Grand*, contre qui la flotte des Anglais, plus puissante qu'à aucune autre époque, aura soulevé de toutes parts des ennemis au début de la guerre, s'humiliera jusqu'en terre pour implorer la paix. Il est certain que les deux rois Celtiques de France et d'Espagne perdront toutes leurs possessions d'Italie.

259.

Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble;
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.
IV. 5.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix qui accomplira cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable sur mer et sera chassée si complètement de Sicile, que pour avoir la paix, Philippe V sacrifiera son ministre et ne tardera pas à abdiquer. Cette expédition, sous un roi du nom de Philippe, rappellera le fait des *Vêpres siciliennes* sous Philippe-*le-Hardi*.

Etude sur l'ensemble de ces huit quatrains.

Voltaire consacre une partie considérable de son *Siècle de Louis XIV* à la « *guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne;* » Nostradamus lui consacre deux récits qui l'embrassent chacun en son entier, ce qu'on ne retrouve pas pour aucun autre événement dans ses prophéties, et il a soin d'*adapter* l'un à l'autre et d'*adapter* à l'ensemble des quatrains sur Louis XIV, et par suite à toute l'*Histoire prédite et jugée*, ces deux récits, déjà si clairs, si précis par eux-mêmes que, pris séparément, on les interprète encore sans tenir compte du grand secret d'interprétation.

Le second quatrain du premier récit a le mot ŒMATHION, il est alors sur Louis XIV nommé déjà quatre fois ŒMATHIEN et ŒMATHION. Il a les mots MARS et NARBON qu'on voit dans celui qui le précède; ces mots *adaptent* entre eux ces deux quatrains qui se suivent et qui sont sur la même époque. Déjà un autre quatrain a réuni les mots ŒMATHIEN et NARBON (251). L'ŒMATHION *passe* MONTS PYRÉNÉES; ce *passage*, pris excellemment, ne peut être que pour la *guerre de la Succession*.

LUNA du troisième quatrain est une ville espagnole. Ces deux quatrains qui se suivent et qui sont sur l'Espagne, doivent s'appliquer au même évènement, car le verbe VIENDRA n'a point de *sujet* comme pour indiquer que c'est le CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE *qui* DEDANS LE COING DE LUNA *se* VIENDRA RENDRE. Ce vers : LES FRUITS IMMEURS SERONT A GRAND ESCLANDRE *adapte* ce troisième quatrain au suivant qui a le vers : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT.

Le quatrième quatrain qui s'*adapte* à tout ce qui précède par le mot FRUIT, est la conclusion d'un récit où PAR MER ET TERRE il y a SI GRAND MENÉE; tout se termine par PAIX, UNION... GUERRE CESSER.

Le dernier de ces quatrains sur L'ŒMATHION de France en Espagne a ces mots : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT qui l'*adaptent* au second récit dont le début est : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE... ESPAGNE EN TROUBLE.

Le second récit s'*adapte* donc au premier par les mots : DRESSER VOYAGE et PRENDRA VOYAGE. Mais comme le premier, avons-nous dit, il peut être interprété séparément. Comment, en effet, ne pas voir la *guerre de la Succession* dans ces seize vers ! qui débutent ainsi : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE.... ESPAGNE EN TROUBLE, et qui se terminent par : SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, L'ESPAIGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE ?

Le mot ESPAGNE est répété dans trois quatrains, deux fois avec les mots FRANCE et GAULE, et la troisième fois avec cinq noms de lieu de la FRANCE. Le quatrain mêlé aux autres, qui n'a ni le mot ESPAGNE ni le mot FRANCE, a les mots COQS et CELTIQUES qui ne peuvent être entendus que des *Français*, et le PRINCE FASCHÉ PAR PLAINS ET QUERELLES au sujet des *Français*, ne peut être qu'un roi secouru, que le roi d'Espagne PILLÉ par ses alliés.

Dans le premier récit, à peine L'ŒMATHION a-t-il *passé* MONTS PYRÉNÉES, qu'on accourt PAR MER ET TERRE; dans le second, à peine le VOYAGE est-il entrepris, que CLASSE est PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES. La place qu'occupe cette flotte et la répétition des mots MONTS PYRÉNÉES qu'on voit auprès, sont à remarquer.

Ce fait du premier récit : EN MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE, est dans le second : GRAND EST PAR TERRE. La PAIX, UNION du premier, est la PAIX ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE du second. Le premier récit s'étend jusqu'à la mort de Louis XIV, le second jusqu'à l'abdication de Philippe V. Le premier est au point de vue de la France ou de l'ŒMATHION; le second au point de vue de l'ESPAGNE ou de Philippe V : CŒUR SI HARDY NE SERA QUI NE TREMBLE.

Digitized by Google

252.

Plaintes et pleurs, cris et grands hurlemens
Près de Narbon, à Bayonne et en Foix,
O quels horribles calamités changemens,
Avant que Mars révolu quelques fois.

IX. 63.

Il y aura plaintes, pleurs, cris et grands hurlements dans la France entière, mais plus particulièrement dans le Midi. Les partis seront en armes pour la foi. O quelles horribles calamités amènera le changement de religion. Cela va commencer, car Mars, la planète malfaisante, n'aura pas fait avant un petit nombre de ses révolutions qui durent deux ans. Ces malheurs continueront jusqu'au moment où Louis XIV commencera la *guerre de la Succession*.

Aucun ennemi extérieur n'est nommé dans ce quatrain, qui ne peut alors parler que de guerre civile ou de persécution religieuse. C'est dans le Midi que le mal se fait sentir; s'il sévit ailleurs, c'est alors d'une manière moins terrible, moins générale, moins durable. Le quatrain détermine l'époque de ces évènements; ce sera AVANT QUE MARS ait fait sa révolution QUELQUES FOIS.

« *Mars*. Une des sept planettes fait son tour d'Orient en Occident en près de *deux ans*. Les astrologues la prennent pour une planette mal-faisante, et l'appellent la *petite infortune*. » (*Moréri*).

Paris doit entretenir la révolution durant 73 ans. Saturne, qui fait sa révolution en 30 ans, ne pourra en compléter que deux durant ce temps, et il est dit : DEUX REVOLTS FAITS DU MALIN FALCIGÈRE, DE RÈGNES ET SIÈCLES FAIT PERMUTATION (375). Pour que tout contribue à assombrir ce quatrain, Nostradamus fixe l'époque par les révolutions de MARS qui est une planète *malfaisante* comme *Saturne*. Sa révolution s'opère vite, en 2 ans environ. Les maux annoncés ne tarderont pas à paraitre. Si c'était *après* QUELQUES *révolutions*, il faudrait déjà s'attendre à les voir éclater à une époque fort rapprochée : 10 ans font déjà cinq *révolutions*, mais c'est AVANT !... La prophétie a été dédiée à Henri II, le 27 juin 1558. Les protestants ne s'étaient encore soulevés nulle part; en 1562, le BOSSU ESLEU PAR LE CONSEIL, qui fut le PLUS HIDEUX MONSTRE QU'EN TERRE ON N'AIT APPERCEU, donna le signal des guerres de religion et de partis.

« 1562. Les Seigneurs, par haine de Guise, s'estant tous unis à Orléans dans la résolution de faire la guerre et de soustenir par les armes le parti protestant, supplièrent très-humblement le prince de Condé, qui estoit déjà effectivement chef des huguenots, de vouloir estre aussi le leur en cette guerre qu'ils alloient commencer... Le prince s'estant rendu maistre d'ORLÉANS (197), les huguenots surprirent aussitôt après, dans presque toutes les provinces, un très-grand nombre de villes, entre autres, Meun, Beaugency, Lyon, Valence, Grenoble, Tournon, Romans, Montbrison et presque toutes les places de la Guyenne, depuis la Dordogne jusqu'aux Pyrénées, où la reine de Navarre n'ayant pu rien gagner sur son mari s'estoit retirée et faisoit tout révolter (le roy de Navarre protesta que si quelqu'un osoit toucher seulement le bout du doigt de son frère le duc de Guise, cet audacieux devoit s'asseurer qu'il auroit touché le roy de Navarre en tout son corps, p. 234); de plus, une bonne partie du Bas-Languedoc; et peu s'en fallut que Toulouse, où il y avoit près de 30,000 huguenots, ne tombast sous leur puissance. Les huguenots n'épargnèrent rien, ni de sacré, ni de profane, ni temple, ni statues, ni images, ni reliques, ni tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste dans les saints mystères : ils s'érigeoient hautement en républicain, ne voulant plus reconnoistre d'autorité royale, et disant avec une extrême insolence qu'ils donneroient des verges à cet enfant qui osoit se dire leur roy, et qu'ils luy feroient apprendre un métier pour gagner sa vie : après avoir tout désolé par le fer et par le feu, massacré de sang froid et contre la foy donnée leurs plus illustres prisonniers, tourmenté, bourellé, déchiré, et enfin fait mourir une infinité de catholiques et surtout de religieux et de prestres par des supplices inouïs et de nouveaux genres de morts que les Tyrans les plus barbares et les persécuteurs les plus inhumains du nom chrestien n'avoient jamais pu inventer, après, dis-je, avoir déchargé toute leur fureur infernale en tant de cruelles manières sur les vivans, ils s'en prirent encore aux morts. » (*P. Maimbourg*. Hist. du Calvinisme, 239-245).

Ce quatrain ne fixe pas seulement le début des guerres de religion; il en dit aussi la fin par sa place au-dessus de celui où L'ŒMATHION *passe* MONTS PYRÉNÉES. C'est de ce personnage, en effet, qu'il est dit : CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE, etc. (245), et encore : LE GRAND ŒMATHIEN NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS SECOURS NARBONNE (251). Ainsi, le lecteur le remarque : ce quatrain, placé au-dessus de 3 autres sur L'ŒMATHION, s'*adapte* par le mot NARBON, non-seulement au suivant, qui commence PAR ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, mais aussi à un autre où L'ŒMATHIEN est à la veille de commencer cette guerre. Les protestants mettent tout à feu et à sang en 1562 : AVANT QUE MARS RÉVOLU QUELQUES FOIS, et ils reprennent pour la dernière fois les armes en 1700 : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, et pendant un siècle et demi O QUELS HORRIBLES CALAMITÉS CHANGEMENS !

D'autres quatrains donnent la naissance, le développement et la fin de ces malheurs : BOSSU SERA ESLEU (196); MONTAUBAN, NISMES, AVIGNON ET BESIERS, PESTE, TONNERRE ET GRESLE; A FIN DE MARS... MONTPELLIER (199); LES CONJUREZ EN DORMANT SERONT MORTS (203); LE CHEF NEMANS (232 *bis*), etc.

PRÈS DE NARBONNE est pour *adapter* ce quatrain à deux autres sur L'ŒMATHIEN et pour désigner *toute la Narbonnaise* (*voir* : SECOURS NARBONNE, 251). — BAYONNE est pour la *Navarre et le reste du Midi*. A côté du mot FOIX qui est là pour la *Foi catholique* (Pie IX est l'ABBÉ DE FOIX, 574), le mot BAYONNE est encore pour l'arme meurtrière des protestants. Nostradamus a prédit l'invention de la baïonnette qui remplace le dard et la flèche; car il a dit : MARS AU PORT DE LA FLESCHE (600).

« Bayonnette. Cette arme fut inventée en 1670, à Bayonne. » (*Dict. des Origines*).

253.

L'Œmathion passer monts Pyrénées,
En Mars Narbon ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.

IX. 64.

Le Roi-Soleil fera passer ses armées au-delà des Pyrénées, mais non en vrai Mars, durant cette guerre de 12 ans, car il implorera plusieurs fois la paix de l'ennemi, qui fera tant par mer avec la flotte la plus puissante qui fut, et par terre avec les armées les plus nombreuses, que le Capétien Philippe V, forcé à plusieurs reprises de quitter Madrid, ne trouvera dans toute l'Espagne un lieu sûr où demeurer.

NARBON. — « *Narbonne*, antique cité, a donné son nom à toute la contrée qui s'étend depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. L'an de Rome 336, Narbonne reçut le surnom de *Martius*, probablement à cause du culte qu'on y rendoit au Dieu MARS, ou du consul *Martius* qui avait commandé une armée dans la Gaule... Le dernier vicomte de Narbonne est Gaston de Foix, qu'on avait surnommé *le foudre de l'Italie;* il mourut âgé de 23 ans à peine, à la bataille de Ravenne, qu'il gagna sur les Espagnols, le 11 avril 1512 (du vivant de Nostradamus). » (*Mag. Univ.* IV. 348). — « *Narbonne* sur Aude, *Narbo, Narbona, Narbo Martius* a été le siège d'une colonie que les Romains y établirent comme dans la capitale de la Gaule Narbonnoise. » (*Moréri*).

Napoléon III a pour MARQUE dans les quatrains et la *Lettre à Henry II*, 19 fois le mot MARS (voir 642-661). Alors qu'il combat avec le plus d'acharnement et le plus grand nombre de soldats, il est : PLUS MARS NARBON PAR JAVELOTS ET DARDS (648); à la fin de la guerre il n'est plus que NARBON (736, 696). — L'histoire donne à cette expression : EN

Digitized by Google

MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE, entendue de Louis XIV durant la *guerre de la Succession*, ce sens : *Il* NE FERA RÉSISTANCE EN *vrai* MARS *français*. Il a combattu en montant au trône : GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN (248), son règne est une longue guerre : L'ŒMATHIEN DIRA : TOUT SE SOUBMETS (249), et l'Europe vaincue lui donne le titre de *Grand* : PASSERA OUTRE LE GRAND ŒMATHIEN (251) ; à la fin il *dresse* VOYAGE *dont* LE FRUIT *sera son* PREMIER TOURMENT : GRAND EST PAR TERRE (258), et, dès le début de cette guerre, le Prophète ne le dit plus le GRAND ŒMATHIEN : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRÉNÉES, EN MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE.

PAR MER ET TERRE FERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE. Toutes les éditions ont CAP. avec un point, ce qui ne peut être une faute, car on ne pouvait naturellement voir dans ce mot autre chose qu'un CAP ou *promontoire* attaqué PAR MER ET TERRE. Si donc ce mot est suivi d'un point comme tout mot écrit en abrégé, c'est qu'il était écrit ainsi dans le manuscrit de Nostradamus. — Louis XVI DEDANS VARENNES est l'ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE (280), Charles X, en 1830, est CAP. RUES CRIER HÉLAS (324) ! Celui pour qui L'ŒMATHION *a passé* MONTS PYRÉNÉES est dans les quatrains PHI., CINQ, HARDY (voir p. 44), il est aussi CAP. ou *Capétien*, comme Louis XVI et Charles X, il appartient comme eux à la CAPPE, à la GRAND CAPPE, si souvent nommée dans Nostradamus. Ce ne sont point les armées PAR MER ET TERRE de Louis XIV qui font que Philippe V ou CAP. *n'a* TERRE SEURE POUR DEMEURANCE. Le SENS PERPLEXE du troisième vers est fixé par l'histoire et le contexte : *On* FERA SI GRAND MENÉE PAR MER ET TERRE *que* CAP., etc. Les ennemis appartiennent à diverses contrées de l'Europe, et ils s'avancent de toutes parts comme un seul homme. L'ennemi apparaît dès que l'ŒMATHION *a passé* MONTS PYRÉNÉES, et il vient PAR MER comme le marque encore l'autre récit : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, CLASSE PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES.

« Charles II laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses Etats... Ainsi après 200 ans de guerres et de négociations, pour quelques frontières des Etats espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière, sans traité, sans intrigues et sans avoir eu l'espérance de cette succession... L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été 300 ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre ; il se voyait, à 62 ans, entouré d'une nombreuse postérité ; un de ses petits-fils allait gouverner sous ses ordres l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'Empereur n'osait encore se plaindre... Guillaume et la Hollande n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V comme au roi légitime d'Espagne. Louis XIV était assuré de l'Electeur de Bavière et de son frère l'Electeur de Cologne. Le duc de Savoye, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne : il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût faire jamais la guerre à ses deux gendres. Le duc de Mantoue reçut garnison française dans sa ville. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons...

» Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'Empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande ; il mit encore le Danemarck dans ses intérêts : enfin il signa à la Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le Roi s'en étonna peu ; et comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le Parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis...

« L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, vers le printemps de l'année 1701. Il avait des intelligences et un parti en Espagne ; mais LES FRUITS *de ces intelligences ne pouvoient éclore* (LES FRUITS IMMEURS SERONT A GRAND ESCLANDRE... DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT, 254-255), si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir ; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande (PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, CLASSE PAR MER, MONTS PYRÉNÉES, 256). Le roi Guillaume hâtait les préparatifs ; il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées ; la mort le prévint dans ce dessein... Anne, fille du roi Jacques, lui succéda ; elle entra dans toutes les mesures de son prédécesseur. Pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins, pour résister aux Bourbons, la Hollande devait, pour sa part, entretenir 102,000 hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne ; l'Angleterre promettait 40,000 hommes, sans compter ses flottes ; elle donna 50,000 hommes dans la seconde année au lieu de 40,000 ; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de la France, de l'Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, et *sur ses flottes, près de* 200,000 *soldats et matelots combattans* (PAR MER ET TERRE FERA SI GRAND MENÉE), dépense presque incroyable pour qui considèrera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France... L'empereur devait fournir 90,000 hommes, sans compter les secours de l'empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon ; et cependant *le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid ; et Louis XIV, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire*. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des Cours de l'Europe, et sur-tout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. *La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie* (L'ESPAGNE EN TROUBLE MARCHER GENS MILITAIRE, 256) ; la Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug et à se donner à l'archiduc Charles... Le prince Eugène entre en Italie au nom de l'empereur, s'empare par surprise de Crémone, où il fait prisonnier le maréchal de Villeroi. Le duc de Vendôme le remplace. Il était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne ; mais dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus d'avantages. Le duc de Savoie quitte les Bourbons et marchande l'appui de l'empereur. Le roi de Portugal reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Malborough prend le commandement des armées confédérées en Flandre et fait voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant-général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de 82 ans, officier plein d'audace et de confiance... La bataille d'Hochstet est livrée. L'armée française y fut presque entièrement détruite ; de 60,000 hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de 20,000 effectifs... L'étonnement et la consternation saisirent la Cour de Versailles, accoutumée à la prospérité ; personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle : il fallut que Madame de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible. L'électeur de Bavière et celui de Cologne avaient été chassés de leurs Etats... L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ, 250). Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne. *Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Malborough, et on les fit. On rassembla les débris de l'armée : on fit marcher des milices.* Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée, et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander (NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS, 251). Villars eut l'honneur de faire décamper Malborough ; c'était beaucoup alors. Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de la prison, n'était pas entamée.

En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier, de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols ; le second, du secours des Anglais (CLASSE PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES, 256) et des partisans qu'il avait en Catalogne (L'ESPAGNE EN TROUBLE MARCHER GENS MILITAIRE, *id.*). Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien 200 vaisseaux de transport, 30 vaisseaux de guerre, joints à 10 vaisseaux hollandais, 9,000 hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume... Un des premiers

Digitized by Google

complète de ces troupes fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Cette ville est encore aux Anglais. Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua le comte de Toulouse, amiral de France; bataille indécise, à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Depuis, le roi ayant envoyé 13 vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte : une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête, une autre prise par les Anglais à l'abordage après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée; la marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autre choses éclatantes qui ont eu sous lui (L'ŒMATHIEN) leur orient et leur couchant.

» Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne pour l'archiduc Charles... A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, *qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats : la France fournissait tout.* Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec 25 vaisseaux qui restaient à la France; le maréchal de Tessé forme le siège avec 31 escadrons et 37 bataillons; mais la flotte anglaise arrive; la française se retire; le maréchal de Tessé lève le siège avec précipitation...

» La Bavière, Cologne avaient été perdues par la bataille d'Hochstet, toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies : Malborough entra en vainqueur dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende; Menin se rendit à lui. Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait écrire au Roi cette défaite. Le Roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie... Il y laissa les affaires dans une grande crise, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne... La déroute de Turin *chassa les Français d'Italie* (SEURE ITALIE SERA CHASSANT CELTIQUES) dont l'Empereur devint le maître paisible; la conquête du royaume de Naples et de Sicile leur fut assurée... Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et *la France toucher à sa ruine : elle était pressée de tous côtés, et sur* MER *et sur* TERRE. La Provence était menacée d'une invasion PAR TERRE *et* PAR MER. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé; et dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes. (LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ. 250).

» *Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés;* mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Flandre; Barcelone secourue, le siège abandonné, l'armée française diminuée de moitié, s'était retirée sans munitions dans la Navarre (PAR TERRE ET MER SERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE DEDANS LE COING DE LUNA VIENDRA RENDRE, OU SERA PRINS ET MIS EN LIEU ESTRANGE. *Luna* est à 7 lieues de la frontière de la Navarre), petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur...

» Le duc de Berwick était à la tête des troupes de France et d'Espagne qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux. Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune (capitale de Navarre); Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon (dont dépend LUNA et qui touche la Navarre), de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Galloway entra sans résistance dans Madrid, et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède. On proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique : ce prince y consentit...

» Les Espagnols avaient jusque là fait peu d'efforts pour soutenir leur Roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, et furent battus en détail; enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant.

» *Louis XIV redoubla ses efforts* quand il vit que les Espagnols en faisaient, et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée en y plaçant des milices, tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, *un corps dans la Navarre*, un dans le Roussillon, *il envoyait encore de nouvelles troupes* au maréchal de Berwick dans la Castille. *Ce fut avec ces troupes*, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway (CEUX LONG DU RHÔNE SEIGNERONT LES ESPAGNES PROCHE DU LIEU OU SAGONTE S'ASSIED. *Sagonte*, aujourd'hui Morvrédo, à 4 l. de *Valence*. 257). Almanza est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire.

» Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le col de Tende. Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port et bombardait... On sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le siège de Toulon fut levé, et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger. Les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises; le Roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif ranimerait l'émulation qui commençait trop à se perdre. On fut mis en déroute à Oudenarde; ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Lille fut prise par Eugène et Malborough... Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'Empereur Joseph; car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne : leurs armes faisaient alors les traités de partage (CLASSE PAR MER. 256).

» Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation; il n'y eut point d'espérance de récolte. Louis XIV qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas dans ces circonstances funestes à la demander à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui. On déclara qu'il fallait que le Roi de France forçât le Roi, son petit-fils, à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'Electeur de Bavière et son frère l'Electeur de Cologne demandassent grâce ou que le sort des armes ferait les traités... Louis XIV dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire » à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il se prépara donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine qui désolait les campagnes fut une ressource pour la guerre : ceux qui manquaient de pain se firent soldats; beaucoup de terres restèrent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars fut rappelé en Flandre où il livra la bataille de Malplaquet. La France ne perdit guère plus de 8,000 hommes; ses ennemis en laissèrent environ 21,000 tués ou blessés. Mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus. Les ennemis avançaient ainsi pied à pied... Le Roi *demanda encore la paix en suppliant* (GRAND EST PAR TERRE). Il offrait de reconnaître l'archiduc pour Roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune... Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le Roi donneroit de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés : on exigea que Louis XIV, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils dans deux mois par les armes... Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid; tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale... Le conseil du Roi d'Espagne et la plupart des grands écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée, son nom seul attira une foule de volontaires. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. Le duc de Vendôme poursuit les vainqueurs, ramène le Roi à Madrid, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal; le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier dans Brihuega, Stanhope avec 5,000 Anglais; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Il remporta une victoire entière, de sorte qu'en quatre mois de temps, ce prince qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe...

» L'Empereur Joseph Ier mourut, et laissa les Etats de la maison d'Autriche, l'Empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu quelques mois après. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile sous le nom de son petit-fils : pourquoi vouloir réunir tant d'états dans la main de l'Empereur Charles VI? Pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? la Reine prépara la paix de l'Europe. Pendant qu'elle la préparait en secret, Malborough forçait les lignes de Villars; il prenait Bouchain; il s'avançait en Quesnoy, et de là vers Paris : il y avait à peine un rempart à lui opposer. Malborough fut rappelé. Le détachement du prince Eugène avait pénétré jusqu'aux

Digitized by Google

portes de Reims. Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume (Louis XIV perdait dans ce moment presque toute sa famille. Voir 261). Précisément dans ce temps-là mourut en Espagne le duc de Vendôme ; on redouta que l'Espagne ne retombât par sa perte. Landrecie assiégé par le prince Eugène ne pouvait pas tenir longtemps. Il fut agité dans Versailles si le Roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il le conduirait à l'ennemi malgré son âge de 74 ans, et qu'il périrait à la tête (GRAND EST PAR TERRE).

« Ceux qui savent qu'un curé et un conseiller de Douai nommé Le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers les quartiers du prince Eugène, imaginèrent qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province ; celui-ci au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars ; le général l'approuva et l'exécuta. *Cette action fut en effet le salut de la France*, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène ; à Denain tout est tué ou pris. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, il perd de monde et retourne à son camp. Villars se rend maître dans Marchiennes de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars : l'ennemi déconcerté lève le siège de Landrecie, et voit reprendre Douai, le Quesnoy, Bouchain ; les frontières sont en sûreté... La paix est conclue à Utrecht (*Voir.* EN L'AN *mil* SEPT CENS ET TROIS PLUSIEURS REGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. 211). » (*Voltaire.* II. 31-173).

Voltaire n'a pas reconnu dans ces événements que *Dieu protège la France :* LES HESPÉRIES DE CIEL ET TERRE *tiennent* LA MONARCHIE (210). Le récit continue :

254.

Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les fruits immeurs seront à grand esclandre,
Grand vitupère, à l'un grande louange.

IX. 65.

Philippe V se viendra rendre, roi français avec les Français, dans Pampelune, en la Navarre qui forme une pointe vers Luna, le *Forum Gallorum* ou l'ancienne demeure des Gaulois. Il sera enfermé et retenu par ses ennemis dans cette contrée étrangère que l'Espagne reconnaît appartenir au roi de France et de Navarre. Les fruits de cette succession qui ne seront pas encore mûrs, mettront l'Europe en feu et seront sujet de grande honte et de blâme sévère pour le duc d'Orléans, qui tentera de s'en emparer, et sujet de grande louange pour le duc de Vendôme, qui les livrera à Philippe V.

Dedans le coing de Luna viendra rendre, Où sera prins et mis en lieu estrange,...

LUNA. — « *Luna* (*Gallicolis*), b. d'Espagne, en Aragon, avec 1,275 hab., à 11 l. 1/2 O.-N.-O. de Huesca. » (*Mac-Carthy*). — « *Luna*, b. d'Espagne, dans le roy. d'Aragon, à 8 l. de Saragosse vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*. » (*Moréri*).

Ce quatrain est précédé de ces deux vers : PAR MER ET TERRE SERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE ; et nous avons vu que, n'ayant pu reprendre Barcelonne dont les Anglais s'étaient emparés PAR MER, repoussé de tous côtés PAR TERRE, le Capétien Philippe V, « *incertain de sa destinée, était dans Pampelune,* » que « *Barcelone secourue, le siège abandonné, l'armée française diminuée de moitié s'était retirée sans munitions dans la Navarre.* » La frontière de la Navarre, dont la capitale est *Pampelune*, est à 7 lieues de LUNA, connu autrefois sous le nom d'*habitation des Gaulois*. Y a-t-il dans toute l'Espagne un autre mot qui pût révéler aussi bien que celui qui se VIENDRA RENDRE DEDANS LE COING DE LUNA est un *Capétien* avec ses *Gaulois* forcés d'en faire leur *habitation* ?

OU SERA PRINS. — Le CAP. est *enfermé* de toutes parts par ses ennemis. — ET MIS EN LIEU ESTRANGE. Il est à la fois PRINS (enfermé) ET MIS (placé) EN LIEU ESTRANGE.

« *Navarre*, roy. d'Europe, qui appartient aujourd'hui en partie à la France, et en partie à l'Espagne, est situé entre le Béarn, les Pyrénées, la Biscaye, la Castille et l'Aragon, et a pour capitale la ville de Pampelune. Il est divisé en haute et basse-Navarre. Celle-ci, qui est la moins étendue, appartient aux François ; et l'autre, qui est la plus considérable, a été usurpée par les Espagnols. L'empereur Charles V étant au lit de la mort, recommanda à Philippe II son fils, de restituer la Navarre ; Philippe II en mourant l'ordonna de même à Philippe III. Le roi François Ier qui avoit reconquis presque toute la Navarre en 1520, la perdit peu de temps après. » (*Moréri*).

Près de LUNA il y a un *pays étranger* pour l'Espagne, et c'est le REGNE DE NAVARRE de Henri IV, roi de France et de Navarre (215). — LE COING GERMANIQUE (587) est le Tyrol qui forme une *pointe* AU TERROIR MANTOUAN. La Navarre forme une *pointe* entre la Castille et l'Aragon.

Les fruits immeurs seront à grand esclandre,

Le quatrain suivant dit : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT. C'est dans ce sens que Voltaire a dit : « *Les fruits de ses intelligences en Espagne ne pouvaient éclore.* » — IMMEURS, *qui n'est pas mûr. Maturus*, mûr ; *immaturus*, qui n'est pas mûr (*W.*). Il est dit de Victor-Emmanuel, je crois, comme vainqueur à Peschiera, au début de la révolution italienne : PREMIER GRAND FRUIT LE PRINCE DE PESQUIÈRE, MAIS PUIS VIENDRA BIEN ET CRUEL MALIN (755). Philippe V d'abord monte au trône avec facilité ; il croit recueillir pour toujours les *fruits du testament* fait en sa faveur. Ces *fruits ne sont pas mûrs* pour lui, et ils vont mettre l'Europe en feu A GRAND ESCLANDRE, comme plus tard sous Napoléon Ier : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (278).

« L'homme *sans passion* dit à Garibaldi : « Retirez-vous à Caprera, » attendez que les temps soient mûrs, et ne compromettez plus » votre gloire par des projets insensés. » — Les temps ne sont donc pas encore mûrs. La presse révolutionnaire prétendait que la maturité était complète, que le voyage de Victor-Emmanuel à Naples devait achever la maturation ; son retour a eu toute l'apparence d'une fuite. » (*Le Monde*, 30 mai 1862).

Grand vitupère, à l'un grande louange.

Ces FRUITS IMMEURS *qui sont* A GRAND ESCLANDRE, *sont* aussi A L'UN GRAND VITUPÈRE, grand sujet de blâme : *Vituperare*, blâmer, censurer (*W.*), A L'UN GRANDE LOUANGE. Comme ces mots sont suivis de ceux-ci : PAIX, UNION SERA ET CHANGEMENT, la *grande louange* est pour celui qui a donné aux FRUITS leur maturité, et le *grand blâme* pour un personnage qui, auparavant, les trouvant *trop verts et bon pour des goujats*, a voulu se les approprier.

GRAND VITUPÈRE. — « *Philippe de France*, né en 1674, fut nommé duc de Chartres jusqu'à la mort de son père en 1701, qu'il prit le titre de duc d'Orléans... Louis XIV l'envoya, en 1706, commander l'armée en Piémont. Le vaincu fut obligé de repasser les Alpes avec des troupes en désordre et en très petit nombre. Le duc d'Orléans, malheureux en Italie, crut qu'il le serait moins en Espagne. Il y arriva en 1707, le lendemain de la bataille d'Almanza, et, profitant d'une victoire à laquelle il aurait bien voulu avoir part, il soumit, presque en les parcourant, les royaumes de Valence et d'Aragon. La fortune favorable au roi Philippe V en Catalogne, l'abandonnait dans les autres contrées. Le bruit courait que le monarque allait abdiquer la couronne, et l'on prétend que le duc d'Orléans songea à l'obtenir pour lui. Déjà il avait pris des mesures pour disputer à l'archiduc le sceptre, au moment qu'il échapperait à Philippe, lorsque la princesse des Ursins les pénétra, et les présenta à Philippe V et à Louis XIV sous la forme de la plus odieuse conspiration. Deux agents du prince, appelés *Flotte* et *Renaut*, furent arrêtés ; trois seigneurs espagnols essuyèrent le même sort. Louis XIV ne pardonna à son

Digitized by Google

never qu'avec une peine extrême. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fit le procès à celui qu'on regardait comme coupable ; mais Louis XIV crut qu'il valait mieux ensevelir ce projet informe dans un profond oubli. On croit cependant que le souvenir de ce projet contribua beaucoup aux arrangements que prit Louis XIV à sa mort pour le priver de la *régence*. Ces arrangements furent inutiles. » (*Feller*).

Celui pour qui il y a ici GRAND VITUPÈRE, est le GRAND RÉGENT (261) des quatrains et de l'Histoire, pour qui *du* Bois *frappant* LE DAUPHIN *passa* PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN (262). Nostradamus devait parler ici de l'arrière petit-fils de Henri IV qui, unissant son action à celle de ses parents, l'ŒMATHION et le CAPÉTIEN PHILIPPE CINQ, donna un exemple qui fut suivi par son arrière petit-fils en 1792 : ROUGE EFFRÉNÉ (268), ROUGE ROUGE (272), et, en 1830, par PHILIP. (521, 522), CHEF D'ORLÉANS (526).

GRANDE LOUANGE. — « *Vendôme* (Louis-Joseph, duc de), arrière petit-fils de Henri IV, né le 1er juillet 1654, fit sa première campagne à 18 ans, en Hollande, où il suivit Louis XIV en qualité de volontaire... Il remporta le 10 décembre 1710 la célèbre victoire de Villaviciosa qui affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V (*voir plus haut*). On prétend qu'après la bataille, ce roi n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais souverain ait couché ; et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. Vendôme eut, pour prix de ses victoires, les honneurs de prince du sang. Philippe V lui dit : *Je vous dois la couronne !...* Vendôme, qui avait des jaloux, quoiqu'il ne méritât que des amis, lui répondit : *Votre Majesté a vaincu ses ennemis, j'ai vaincu les miens.* Louis XIV s'écria en apprenant la nouvelle de cette victoire : *Voilà ce que c'est qu'un homme de plus!* Il écrivit tout de suite au général victorieux une lettre remplie des expressions les plus honorables. Un officier-général a la lâche impudence de dire que de tels services doivent être récompensés d'une autre manière (que par GRANDE LOUANGE), *Vous vous trompez*, répliqua vivement Vendôme, *les hommes comme moi ne se payent qu'en paroles et en papiers.* Philippe V combla Vendôme des marques de sa reconnaissance. Il le déclara premier prince de son Sang, et préleva 500 milles livres sur ses trésors arrivés récemment d'Amérique pour les lui offrir. *Sire*, dit Vendôme, *je suis sensible à votre générosité ; mais je vous supplie de faire distribuer cet or à ces braves Espagnols dont la valeur vous a conservé en un jour tant de royaumes.* Philippe le traita en ami. Il lui parloit de même. Il lui disoit un jour : *Il est surprenant qu'étant le fils d'un père dont le génie était borné, vous ayez d'aussi grands talents militaires. — Mon esprit*, répondit Vendôme, *vient de plus loin.* Il vouloit dire de Henri IV. Ce grand général continuoit de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, lorsqu'il mourut le 11 juin 1712, à 58 ans. Philippe V voulut que la nation espagnole prit le deuil. Il fut enterré au monastère de l'Escurial, dans le tombeau des infans et infantes d'Espagne. » (*N. Dict. Hist.*).

Ce dernier vers réunit deux petits-fils de Henri IV : l'UN est digne de *blâme*, et l'autre de LOUANGE ; mais de *blâme* SÉVÈRE : GRAND VITUPÈRE, de GRANDE LOUANGE.

255.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut, et haut bien bas,
Dresser voyage le fruit premier tourment,
Guerre cesser, civil procès débats.

IX. 66.

A la paix, l'ennemi acceptera l'union de la France et de l'Espagne ; mais la France, si puissante auparavant, recevra la loi et perdra ses conquêtes ; la plus grande partie du royaume des Espagnes sera partagée entre les vainqueurs ; au contraire, les petits Etats de Savoie et de l'électorat de Brandebourg, agrandis, deviendront des royaumes, et la Hollande, agrandie également, fera la loi à son ancien maître. Jamais les ambassadeurs du grand roi n'auront été plus humbles et ceux du moindre d'entre les ennemis plus arrogants. C'est ce voyage pour recueillir une succession qui aura arrêté la prospérité toujours croissante de Louis XIV. Après cette guerre les débats à l'occasion du Jansénisme occuperont ses derniers jours.

Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut, et haut bien bas,..

Ces deux premiers vers disent tout ce qui s'est produit à la fois après qu'on eut donné A L'UN GRANDE LOUANGE. Il y a eu PAIX, le *traité d'Utrecht ;* il y a eu UNION bien que cette longue et désastreuse guerre n'ait été faite que pour empêcher l'accomplissement de cette parole d'UNION entre la France et l'Espagne : *Plus de Pyrénées !* CROIX, PAIX SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE, ESPAGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259) ; il y a eu CHANGEMENT comme le marquait le quatrain : EN L'AN SEPT CENS ET TROIS CIEUX EN TESMOINGS, QUE PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE (211), à la fin de cette guerre poursuivie en 1703, à l'époque pour laquelle les Astrologues annonçaient des malheurs, *plusieurs règnes ne formant qu'un* par alliance ont fait CHANGE ou CHANGEMENT à Philippe CINQ. Ce CHANGEMENT le voici : ESTATS, OFFICES BAS HAUT, ET HAUT BIEN BAS. Les ESTATS qui étaient BAS se sont élevés et ceux qui étaient HAUT ont été bien BAS. L'abaissement des Etats humiliés a été plus profond (HAUT BIEN BAS) que n'a été considérable l'élévation des Etats victorieux (BAS HAUT).

« On donnait par le traité d'Utrecht au duc de Savoie l'île de Sicile, *avec le titre de Roi ;* et dans le continent, Fenestrelle, Exilles et la vallée de Pragelas : *ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon* (la Sicile appartenait à l'Espagne). — On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée... L'Angleterre faisait démolir et combler le port de Dunkerque ; l'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île de Minorque ; la France lui abandonnait la baie de Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie (*a*). L'Espagne céda le duché de Luxembourg et le comté de Namur au Bavarois, en dédommagement de ses pertes. » (*Voltaire*. II, 176). — « Le roi de Prusse reçut la ville de Gueldres, avec une partie du haut quartier de la Gueldre espagnole, le pays de Kessel et le baillage de Kriekembeck. — Le roi de France, tant en son nom qu'en celui du roi d'Espagne, promit au roi de Prusse qu'*on lui donneroit à l'avenir le titre de Majesté*, et qu'*on feroit à ses ministres les mêmes honneurs qu'à ceux des têtes couronnées.* » (*P. Daniel*. IX. 504). — « Charles VI, empereur d'Allemagne, eut à la paix (1714) les royaumes de Naples et de Sardaigne, les Pays-Bas, les duchés de Milan et de Mantoue. » (*N. Dict. hist.*).

Ceci donne une idée du CHANGEMENT qui suivit PAIX et UNION : l'Espagne perdit la partie la plus considérable de ses Etats d'Europe ; la France, humiliée, ne conserva pas un pouce de terre en Italie, comme le Prophète l'avait dit pour montrer que l'*Etat* de France fut BIEN BAS : GRAND EST PAR TERRE, SEURE ITALIE SERA CHASSANT CELTIQUES. L'électeur de Brandebourg fut élevé à la dignité royale ainsi que le duc de Savoie. Les Hollandais imposèrent leurs volontés à l'Espagne dont ils dépendaient autrefois.

OFFICES. — Ces offices (*officium*, charge, fonction publique, *W*) qui se trouvent mêlés à cette guerre et qui en suivent les péripéties ne peuvent être que les charges d'ambassadeurs et de plénipotentiaires. Il faut que ceux des puissances vaincues qui sont revêtus de ces charges soient mis sous les pieds (HAUT BIEN BAS) et que ceux des puissances victorieuses soient d'une arrogance extrême (BAS HAUT). Aux détails que nous avons vus sur la manière inouïe dont furent traités les chargés d'affaires du Grand Roi, on peut ajouter :

« Louis XIV demande la paix à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui. Les quatre commissaires hollandais, députés à

(*a*) « Acadie ou *Nouvelle-Ecosse.* » (*Mac-Carthy*). Le Prophète parle deux fois de cette contrée et pour le même évènement : LE CHEF DE LONDRES PAR RÈGNE L'AMERICH, L'ISLE D'ECOSSE, etc. (888), L'ISLE D'ECOSSE FERA UN LUMINAIRE QUI LES ANGLAIS METTRA EN DÉCONFITURE (890). Il suffit de remarquer que ces quatrains sont l'un et l'autre précédés de quatrains sur Napoléon III, pour reconnaître que leur accomplissement va avoir lieu. (Nous voyons déjà en Amérique DESSOUS CANCER CALAMITEUSE GUERRE (557).

Digitized by Google

l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. « Qu'on fasse venir Holstein, disoient-ils ; qu'on dise à Hesse » de nous venir parler. » Ainsi s'expliquaient des marchands, qui, dans la simplicité de leurs vêtemens et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand qui était à leurs gages et la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur... Le roi leur envoya secrètement le président Rouillé, pour essayer de traiter avec eux. Ce négociateur vit d'abord, dans Anvers, deux magistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderhussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent avec l'envoyé du plus fier des rois toute la *hauteur* dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez longtemps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi, son petit-fils, à descendre du trône... Le marquis de Torci, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on faisoit au roi dans la personne du président Rouillé... Le grand-pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme *le principal ministre de France est dans son antichambre*. Le marquis de Torci, *suppliant* dans la Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Malborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius : tous trois voulaient la continuation de la guerre... On laissa le président Rouillé à la Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes ; et pour toute réponse, les Etats ordonnèrent à Rouillé de partir dans les vingt-quatre heures... Le roi demanda encore la paix en *suppliant*. Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gestrudenberg les *prières* de ce monarque. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertrudenberg : les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à la Haye au prince Eugène, au duc de Malborough, au comte de Zinzindorf, ambassadeur de l'empereur ; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageans. » (*Voltaire*. II. 137-152).

Dresser voyage le fruict premier tourment, Guerre cesser, civil procès débats.

La guerre est terminée, car nous venons de voir PAIX, UNION; mais le Prophète veut résumer tout le récit qui précède, en renfermant cette guerre entre ces mots : DRESSER VOYAGE LE FRUIT PREMIER TOURMENT, et ceux-ci : GUERRE CESSER. Les seize autres vers sur cette guerre ne commencent-ils pas ainsi : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE ? Nous avons vu plus haut : LES FRUITS IMMEURS SERONT A GRAND ESCLANDRE. Le FRUIT que Louis XIV retira de ce VOYAGE, fut son PREMIER TOURMENT, fut PESTE CRUELLE, dit un autre quatrain (260).

« Le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid ; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des Cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelque revers (*voir* p. 122). » (*Voltaire*).

L'Espagne, à nos genoux, vient demander des rois :
C'est un de nos neveux qui leur donne des lois.
Philippe... A cet objet, Henri demeure en proie
A la douce surprise, aux transports de sa joie,
Modérez, dit Louis, ce premier mouvement;
Craignez encor, *craignez ce grand évènement.*
Oui, du sein de Paris, Madrid reçoit un maître
Cet *honneur* à tous deux est *dangereux* peut-être,
O rois nés de mon sang ! ô Philippe ! ô mes fils !
France, Espagne, à jamais puissiez-vous être unis ! (*Henriade*).

GUERRE CESSER, CIVIL PROCÈS DÉBATS. — Cette guerre est sans doute la dernière pour celui qui JEUNE ŒMATHIEN *guerroya*, qui plus tard dit : TOUT JE SOUBMETS, qui, *dressant* VOYAGE, *passa* MONTS PYRÉNÉES ; et ces mots : CIVIL PROCÈS DÉBATS qui terminent ce récit TOUT AU LONG, trouvent sans doute leur interprétation dans les derniers évènements du règne de Louis XIV.

« La paix fut signée à Utrecht le 11 avril 1713, et à Rastadt, le 11 mars 1714. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Il expira le 1er septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. » (*Feller*. Louis XIV).

« *Louis XIV* demanda une Bulle au pape pour la suppression du monastère de Port-Royal, et en 1709, il fut démoli de fond en comble... *Les foudres lancées contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en* 1713, année dans laquelle la Constitution *Unigenitus* vit le jour. Cette Bulle fut sollicitée en partie par le P. le Tellier, confesseur du roi. Ce Jésuite, homme dur, sombre, ardent, vindicatif, inflexible, étoit mal personnellement avec le cardinal de Noailles. Il remua toute l'Eglise de France, et dressa des Mandements et des Lettres contre l'ouvrage de Quesnel, que des évêques devoient signer et lui renvoyer avec un cachet volant. Noailles qui avait approuvé le livre de Quesnel, demande justice au roi, au duc de Bourgogne, à Madame de Maintenon, et n'est écouté de personne. Le cardinal-archevêque (de Paris), opprimé par un jésuite, s'en prit à tous les jésuites : il leur ôta le pouvoir de prêcher et de confesser. Enfin, la *Bulle Unigenitus* arriva, et cette *guerre civile* n'en fut que plus vive. Une partie de la nation accueillit peu favorablement ce décret. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris; les uns acceptèrent la Bulle moyennant quelques explications ; les autres ne voulurent ni de la Bulle ni des correctifs. Le cardinal de Noailles se mit à la tête de ces derniers, qui étoient au nombre de sept. Louis XIV lui défendit de paroître à la Cour, et renvoya les évêques ses adhérents dans leurs diocèses. Le cardinal, exilé de Versailles, n'en eut que plus de partisans à Paris. Beaucoup de personnes, de tous les corps de l'Etat, se joignirent à lui contre Rome et la Cour ; mais quoique la Bulle n'eut pas d'abord la pluralité des suffrages, elle fut enfin enregistrée par la Sorbonne et par le Parlement. Les ennemis du cardinal triomphoient. Mais après la mort de Louis XIV, en 1715, *tout changea de face*. Le duc d'Orléans, régent du royaume, exila le Tellier, et mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience (UN GRAND RÉGENT SERA LORS PLUS CONTRAINT, 261). » (*N. Dict, Hist.* Noailles).

Le Prophète parle avantageusement des Jésuites : leur fondateur, dit-il, est un des ENFANTS PRINCIPAUX (62) de l'Eglise ; leur ordre SE PROFONDRA SI AVANT PAR LES LATINS ACCOMPAGNEZ, qu'il répandra de tous côtés les principes ultramontains ; cette congrégation est LA FILLE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE (67, 70). Au contraire, il a dit que le Jansénisme mettra l'Eglise en péril : AU TEMPS DE DEUIL QUE LE FELIN MONARQUE GUERROYERA LE JEUNE ŒMATHIEN, GAULE BRANSLER PÉRICLITER LA BARQUE. Le livre de Jansenius parut en 1640, et fut condamné en 1642. L'année suivante, Louis XIV, LE JEUNE ŒMATHIEN montait au trône; LA DERNIÈRE GUERRE DE L'ŒMATHION finit en 1713, et c'est alors que la Bulle *Unigenitus* lancée contre Quesnel, le Père-Prieur des Jansénistes, fit naître CIVIL PROCÈS DÉBATS.

« Indépendamment des conséquences pernicieuses que l'on peut tirer de la doctrine de Jansenius, la manière dont elle a été défendue a produit les plus tristes effets; elle a ébranlé dans les esprits le fond même de la religion, et a préparé les voies à l'incrédulité. Les déclamations et les satyres des Jansénistes contre les Souverains Pontifes, contre les évêques, contre tous les Ordres de la hiérarchie, ont avili la puissance ecclésiastique; leur mépris pour les Pères qui ont précédé saint Augustin a confirmé les préventions des Protestants et des Sociniens contre la tradition des premiers siècles; à les entendre, il semble que saint Augustin a changé absolument cette tradition au cinquième ; jusqu'alors les Pères avoient été pour le moins Semipélagiens. Les faux miracles qu'ils ont forgés pour séduire les simples, et qu'ils ont soutenus avec un front d'airain, ont rendu suspects aux Déistes tous les témoignages rendus en fait de miracles ; l'audace avec laquelle plusieurs fanatiques ont bravé les loix, les menaces, les châtiments, et ont paru disposés à souffrir la mort plutôt que de démordre de leurs opinions, a jeté un nuage sur le courage des anciens martyrs. L'art avec lequel les écrivains du parti ont su déguiser les faits, ou les inventer au gré de leur intérêt, a autorisé le Pyrrhonisme historique des littérateurs modernes. Enfin, le masque de piété sous lequel on a couvert mille impostures, et souvent des crimes, a fait regarder les dévots en général comme des hypocrites et des hommes dangereux. » (*Bergier*. Dict. Théol. *Jansénisme*).

Digitized by Google

256.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer marcher monts Pyrenées;
Espagne en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées,

IV. 2.

Pour une succession à recueillir, la France croira n'avoir qu'un voyage à faire à Madrid. Bientôt les Anglais prendront la mer pour débarquer en Espagne un prétendant. Il faudra alors passer en armes au-delà des Pyrénées. L'Espagne se divisera en deux camps, et il faudra envoyer de nouvelles armées. Les droits à cette succession proviendront du mariage de Louis XIII avec la fille aînée de Philippe III et de celui de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV.

Ce n'est pas une guerre, mais un testament qui appelle la France au-delà des Pyrénées. Philippe V, de la maison de FRANCE, monte au trône avec la facilité d'un fils qui succède à son père. « *Le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid;* » mais voici que l'Anglais commence PAR MER les hostilités : CLASSE PAR MER; et PAR MER ET TERRE *il* FERA SI GRAND MENÉE CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE, qu'il faudra que l'ŒMATHION *passe* MONTS PYRENÉES : MARCHER MONTS PYRENÉES. Il se forme un parti pour le compétiteur de Philippe V : ESPAGNE EN TROUBLE, et il faut alors envoyer des armées plus nombreuses : « *La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de la monarchie;* » « *Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout....* » (*Voir* p. 122).

DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES.—Si la maison de FRANCE *a eu* PAR MORT VOYAGE A FAIRE *en* ESPAGNE, c'est qu'elle avait contracté des alliances avec la maison d'Espagne. Le Prophète a éclairci ce vers en prédisant le mariage de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV : LE JEUNE ŒMATHIEN.. AU PONANT ENTRETIEN (248), DECEU PAR ENTRETIEN (254). Louis XIII avait épousé la fille de Philippe III. Ainsi les DAMES DES PLUS GRANDS *avaient été* EMMENÉES EN FRANCE. Il est question dans ces mots au moins de deux mariages. Les deux que nous y voyons ont eu lieu successivement, c'est vrai, mais ce sont les mariages du père et du fils, les deux mariages par excellence de cette époque de notre histoire, et l'un et l'autre ont préparé l'avénement d'un fils de FRANCE à la couronne d'ESPAGNE PAR MORT. Il est à remarquer que l'un et l'autre ont été contractés dans le même endroit, dans cette *île des Faisans* que le Prophète a si clairement désignée pour l'un de ces mariages : AU PONANT ENTRETIEN (248).

« 1612. On ménageoit depuis quelques mois une alliance entre les couronnes de France et d'Espagne par un double mariage qui ne fut pas au goût de tout le monde; c'étoit le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, et celui d'Elizabeth de France, sœur du Roi, avec Philippe, prince d'Espagne, qui fut depuis Philippe IV. La chose fut tenue fort secrète jusqu'à la conclusion. » (*P. Daniel*- VIII. 300).

« 1615. Le 9 novembre se fait l'échange des deux princesses dans l'Isle des Faisans. » (*Id.* p. 306).

« 1659. 7 novembre. Après 24 conférences, la paix fut conclue entre le cardinal Mazarin et Dom Louis de Haro, et le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne arrêté. Philippe IV arrive à Fontarabie avec l'Infante (2 juin 1660). Les deux rois se trouvent dans l'Isle de la Conférence, et jurent la paix (6 juin). Le lendemain, le Roi d'Espagne remet l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche entre les mains du Roi de France. » (*Id* IX. 57).

Nostradamus parle de toutes les DAMES de FRANCE qui devaient occuper une place dans l'Histoire : Catherine de Médicis, LA DAME SEULE AU REGNE DEMEURÉE (217); Marie de Médicis, ADULTÉRINE DAME (235), NÉE PAR CONCUBINE FURTIVE (237), LA DAME GRECQUE (236), LA DÉCHASSÉE (238); Anne d'Autriche, la mère de l'ENFANT BESSON (244), Marie-Thérèse d'Autriche, AU PONANT ENTRETIEN (248); Marie-Antoinette, ÉPOUSE LOYALE (302), LA ROYNE ERGASTE (266), LA DAME PRINSE (307); Joséphine, FEMME MEURTRY PAR DESPIT (389), PAR LE DESPIT DU ROY SOUSTENANT MOINDRE (433), Marie-Louise FEMME ASSOMMÉE (389), FEMME ESTRANGE (391), FEMME ESPOUSÉE (403), SERA MEURTRY... POUR NE VOULOIR CONSENTIR AU DIVORCE (433-434); Marie-Thérèse, duchesse d'ANGOLESME (266); Marie-Caroline, PAR LA RESPONCE DE DAME ROY TROUBLÉ... LA GRANDE ROYNE QUAND SE VERRA VAINCUE (491-492), ET DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VEUE (493); Louise-Marie-Thérèse, sœur du duc de Bordeaux, LE SUCCESSEUR VENGERA SON BEAU-FRÈRE (731), Marie-Thérèse-Béatrix, épouse du duc de Bordeaux, LE SUCCESSEUR, GAULOISE BRANCHE LA FLORENCE TIENDRA, LE GROS MASTIN SERA FASCHÉ DE L'ESTRANGE ALLIANCE (509-510), LE VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS FERA FLORENCE FLORIR EN L'ARMOIRIE (508); Eugénie (.....).

257.

D'Arras et Bourges, de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,
Ceux long du Rône saigneront les Espagnes :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.

IV. 3.

Du Nord, du Midi, du Sud de la France agrandie se lèveront des troupes nombreuses de cavalerie; de l'Est, de l'Ouest, accourront des troupes plus nombreuses encore de fantassins à la voix de quatre petits-fils du VIF GASCON, Henr IV. Ces troupes viendront comme un torrent couvrir de sang l'Espagne à Almanza, dans les montagnes qui s'étendent jusqu'au lieu où était Sagonte.

D'Arras et Bourges, de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied,

ARRAS, BOURGES, RODES, GASCONS, RÔNE sont des mots qui désignent la France. Comme il faudra armer de tous les côtés à l'occasion de cette guerre d'Espagne, et que la France donnera son dernier homme, le Prophète lui-même dans cette prophétie lève des hommes un peu partout. Sur la ligne qui partage la France en deux parties égales du nord au sud, on voit au haut ARRAS, au milieu BOURGES, et au bas RHODEZ; les GASCONS sont pour l'ouest, et ceux du RHÔNE pour l'est, comme Arras est pour le Nord, Bourges pour le centre et Rhodez pour le midi. Nostradamus pouvait désigner ces parties de la France par tout autre nom de leurs localités. Cherchons pourquoi il a choisi ceux-ci.

« Arras, v. forte de France. En 1640, Louis XIII la prit sur les Espagnols, avec tout le pays voisin; enfin elle fut cédée définitivement à la France par le traité des Pyrénées. » (*Mac-Carthy*).

Du temps du Prophète cette ville n'appartenait pas à la France, en disant ici qu'elle sera française au temps de la *Guerre de la Succession*, il en dit donc la conquête.

BOURGES.— Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est précisément dans un quatrain sur L'ŒMATHION : PAR SEUR LES MURS DE BOURGES ESGRONGNEZ QUAND HERCULES BASTIRA L'ŒMATHION; il est donc pour *adapter* l'un à l'autre ces deux quatrains sur le même personnage.

RODES.— « *Rodez* ou Rhodez, anc. v. de France (Aveyron), ne fut réunie à la couronne que sous Henri IV. » (*Mac-Carthy*).

Le Prophète constate encore, comme pour Arras, l'agrandissement que la France devait recevoir après sa mort. Il a donc pu dire avec raison dans le quatrain où il nomme BOURGES : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ. Nostradamus a vu les provinces transformées en départements en 1790 : VIENDRA TOPOGRAPHIE (340); il a vu la France telle qu'elle existe depuis l'annexion de la Savoie : MARS FERA RETRAIRE LES ALLOBROX DE FRANCE (721).

Digitized by Google

GRANDS ENSEIGNES. — « *Enseigne* désigne une compagnie de soldats ; selon les circonstances sa force s'élevait jusqu'à celle d'un bataillon. Le nombre des soldats variait de *deux à cinq cents* : *On leva dix enseignes d'infanterie.* » (*Bescherelle*).

UN PLUS GRAND NOMBRE DE GASCONS BATTRE A PIED. — On vient de voir que les ENSEIGNES levées en divers lieux de la France sont formées de soldats nombreux : GRANDS ENSEIGNES. Eh bien ! il y aura UN PLUS GRAND NOMBRE DE GASCONS. Evidemment Nostradamus a voulu dire que les armées françaises seront alors plus nombreuses qu'on ne les aura vues jusque-là ; plus nombreuses et en cavalerie et en infanterie ; car s'il dit que les GASCONS se *battront* A PIED, il faut que les autres combattent à cheval. Mais pourquoi dit-il que les GASCONS seront en PLUS GRAND NOMBRE que les autres ? On ne peut aujourd'hui constater ce fait. Il y a là un secret du Prophète à découvrir. Louis XIV (L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRENÉES), Philippe V (CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DENEURANCE), le duc d'Orléans (A L'UN GRAND VITUPÈRE), le duc de Vendôme (A L'UN GRANDE LOUANGE) sont seuls désignés dans cette guerre en Espagne, ce sont des personnages par excellence ; ils descendent tous du VIF GASCON Henri IV (225) !

« Louis XIV établit, en 1688, trente régimens de milice, fournis et équipés par les communautés ; ces milices s'exerçaient à la guerre sans abandonner la culture des campagnes... Dès l'an 1672, il eût 180,000 hommes de troupes réglées, et augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eût enfin jusqu'à 450,000 hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables ; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait, et il eût toujours ou de grands succès ou de grandes ressources. » (*Voltaire*. III. 22).

Ceux long du Rône saigneront les Espagnes,
Proche du mont où Sagonte s'assied.

RÔNE. — L'invasion ou l'inondation des peuples est représentée par LES EAUX ; le Rhône est un torrent irrésistible comme le dit son nom (Ρυω, couler, traîner, entraîner, *Lexique*) ; le *Soldat-Empereur* est le PREMIER DU RHÔNE (388). Ces soldats, accourus de toutes les parties de la France, SAIGNERONT LES ESPAGNES. L'Espagne comprenait encore plusieurs grands Etats qu'elle allait perdre à la fin de cette guerre : PAIX UNION SERA ET CHANGEMENT (255), PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE (211). Les armées françaises parcourent en tous sens l'Espagne durant 12 années marquées par des combats sanglants.

Sagonte est pour Σαγος, *sagum*, saie, *vêtement militaire* (*Lexique*), comme LAIGNES : AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND TROUPE (417), est pour λαινα, du latin *læna*, tunique (*id*) ; *læna*, manteau des soldats romains à la guerre (*W*) ; comme DALMATIENS (214) est pour *Dalmatique*, vêtements militaire (*Dict. des Origines*).

« *Sagonte*, anc. v. d'Espagne. L'endroit où elle étoit se nomme aujourd'hui Morvrède » (*Moréri*), à 4 l. de Valence. (*Carte*).

« Louis XIV redoubla ses efforts (lorsque Philippe V était réfugié dans la Navarre DEDANS LE COING DE LUNA) il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre (GASCONS), un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille. Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza. Almanza est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le fruit de la victoire. » (*Voltaire*. II. 121).

« 1707. 25 avril. Bataille d'Almanza, où le maréchal de Berwick remporta une victoire complète sur l'armée des Alliés. L'action commença à 3 heures après-midi, et la victoire fut long-tems en balance. Les ennemis furent poursuivis plus de deux lieues. On fit dans la poursuite treize bataillons prisonniers, outre cinq autres qui furent pris sur le champ de bataille. Six maréchaux de camp, dix brigadiers, vingt colonels et huit cens autres officiers pris avec toute l'artillerie, et six-vingts tant drapeaux qu'étendarts. Ils laissèrent sur la place près de 5,000 hommes, sans compter les blessés qui étaient en fort grand nombre, et parmi ceux-ci étaient milord Galloual, le commandant en chef, et le marquis de Las Minas, général des Portugais. Les vainqueurs perdirent 2,000 hommes. » (*P. Daniel*. IX. 379).

Cette victoire importante ne devait pas mettre fin à la guerre comme le marque le Prophète par la suite de son récit : GRAND EST PAR TERRE. « Almanza (Murcie), à 26 l. N.-N.-O. de Murcie » (*Mac-Carthy*). Cette ville est assez éloignée de Sagonte (à 25 l.), mais elle est sur la frontière de la province de Valence, d'où dépend *Sagonte*, et ce qui est plus précis, elle est PROCHE DU MONT ou de la chaine des montagnes où SAGONTE S'ASSIED.

258.

L'impotent prince fasché plains et querelles
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques,
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.

IV. 4.

Philippe V, couvert d'infirmités, sera fâché par les plaintes et les disputes que causera le pillage organisé par le duc d'Orléans, venu de France et du pays des *Libicii*, en Italie, et qui conspirera pour s'emparer de son trône. Dans ce temps, Louis-*le-Grand*, contre qui la flotte des Anglais, plus puissante qu'à aucune autre époque, aura soulevé de toutes parts des ennemis au début de la guerre, s'humiliera jusqu'en terre pour implorer la paix. Il est certain que les deux rois Celtiques de France et d'Espagne perdront toutes leurs possessions d'Italie.

L'impotent prince fasché plains et querelles,
De rapts et pillé par Coqs et par Libiques...

L'IMPOTENT PRINCE. — « *Philippe V* abdiqua par un décret conçu en ces termes : Ayant depuis quatre ans fait de sérieuses et mûres réflexions sur les misères de cette vie, *en me rappelant les infirmités*, les guerres et les troubles qu'il a plû à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon règne... j'ai résolu d'en abandonner absolument la jouissance et la conduite. » (*Moréri*).

FASCHÉ PLAINS ET QUERELLE. — « *Philippe V* était irrésolu, et trop souvent dirigé par la volonté des autres (*Impotens* : 1° qui n'est pas maître ; 2° *fig.* impuissant, faible, sans force. *W.*). Il avait consenti, en 1701, que sa nourrice le suivit à Madrid ; et cette femme ne tarda pas d'abuser des bontés du prince ; elle avoit une cour ; elle ne rendoit pas les visites aux femmes de condition ; elle obtenoit du Roi tout ce qu'elle vouloit. *Il est facile*, dit Torci, *que la tête tourne aux François, et principalement aux Françoises en pays étranger*. Il fallut que Louis XIV la rappelât en France. D'autres intrigants tâchèrent de dominer l'esprit de Philippe V. Sa cour fut un mélange de jalousie et d'intrigues toujours renaissantes entre les *seigneurs François et les seigneurs Espagnols*. Plus de fermeté dans Philippe V auroit mis fin à ces tracasseries, et lui auroit épargné des démarches dont il se repentit quelquefois. » (*N. Dict. Hist.*)

« *Vendôme*, arrière petit-fils de Henri IV, passa en Espagne, et y porta son courage et son bonheur. Les grands délibèrent sur le rang qu'ils lui donneront. *Tout rang m'est bon*, leur dit-il ; *je ne viens pas vous disputer le pas, je viens sauver votre Roi*. Il le sauva effectivement. » (*Id.*)

Philippe V est IMPOTENT ou infirme, il est aussi IMPOTENT ou impuissant à mettre fin aux PLAINS et QUERELLES qui le *fâchent*. Coqs (*Gallus*, coq, Gaulois. *W.*) désigne les Français ; LIBIQUES (*Libicii*, ppl. de la Gaule Transpadane. *W.*) les désigne encore. Le Prophète ne nomme pas les Espagnols, ce qui est inutile dans des quatrains où l'Espagne est nommée ; il tient à établir que les Français qui combattaient alors pour Philippe V en Espagne étaient ceux-là mêmes qui venaient de défendre ses intérêts au pays des LIBIQUES, où l'on allait cesser de combattre, comme il le dit aussitôt : SEURE ITALIE SERA CHASSANT CELTIQUES.

« *Vendôme* souffre que le prince Eugène *passe l'Adige ; il lui laisse traverser le canal blanc, enfin le Pô même*... Il va rassembler vers

Digitized by Google

Mons les débris de l'armée de Villeroi ; et le *duc d'Orléans* vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme... On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples. *La déroute de Turin avait chassé les Français d'*ITALIE. » (*Voltaire*. II. 109-115).

RAPTS ET PILLÉ PAR COQS ET PAR LIBIQUES. — Les Français traitent l'Espagne un peu en pays conquis, mais ce n'est pas ce fait, assez ordinaire dans toutes les guerres et chez tous les peuples, que le Prophète annonce en ces termes. Il a dit que cette guerre serait A L'UN GRAND VITUPÈRE, un grand sujet de reproche pour le duc d'Orléans qui tente de le voler, de le piller, de lui enlever son trône. Des Français (Coqs et LIBIQUES) entrent dans cette conspiration. Ce fait est encore précisé par sa place au-dessus de ces mots : GRAND EST PAR TERRE PAR MER INFINIES VOILES. Il n'embrasse pas tout le temps de la guerre, il se produit au moment même où Louis-le-Grand est à TERRE, et que de nouvelles flottes couvrent la MER. Je ne porte mes recherches que sur le duc d'Orléans, et je trouve plus que je ne pensais :

« Le duc d'Orléans marcha vers Valence, qui implora sa clémence et en ressentit les effets ; cette ville coupable fut préservée du pillage, et en fut quitte pour quelques milliers de pistoles. Sarragosse lui livra ses portes de crainte de désordre ; avant que d'y entrer, il fit désarmer tous les habitants, et en exécution des ordres de Madrid, il les taxa à 45,000 pistoles, et à fournir 2,000 sacs de farine et autant d'avoine, déclarant en même temps qu'il se réservoit de demander d'autres contributions aux moines, qui avoient fait paroître tant de zèle pour le service de l'archiduc. Le duc d'Orléans s'empara de Lerida. Il régla la manière et le temps du pillage. Il se fit par deux soldats de chaque chambrée ; il fut abondant, parce que les habitants des petites villes et des villages voisins y avoient mis à couvert ce qu'ils avaient de meilleur. Il cessa au bout de huit heures comme le prince l'avoit ordonné ; on n'y tua que cent paisans, qui s'opiniâtrèrent à défendre leur bien. Les autres excès furent défendus, et on peut dire que ce désordre se fit avec le plus d'ordre qu'il fut possible. Il fit de grandes largesses aux troupes, et principalement à celles qui servoient l'artillerie. En un mot, par son application et ses soins, et par ses fatigues continuelles, il rendit tout possible aux soldats et aux officiers, qui s'animoient à son exemple. Il employa le reste du mois à assurer ses conquêtes, à établir des contributions dans la partie de la Catalogne qui ne se soumit pas... Il ne dédaignoit pas même de se trouver aux fourrages, pour les assurer par sa présence et par ses ordres... La haute estime qu'on avoit en Espagne pour le duc d'Orléans, fit qu'on pensa à lui pour remplir le trône que la retraite de Philippe V devoit laisser vuide : Son Altesse Royale ne s'oublia pas en cette conjoncture ; Deslande fut chargé de sonder les esprits, et de s'assurer de la disposition des Espagnols ; on en vint jusqu'à dresser une espèce de projet dont le fondement étoit l'abdication supposée de Philippe V. Ces mesures se prenoient du consentement de Louis XIV. » (*Vie de Philippe d'Orléans, régent*. L. M. D. M., t. I. 47-84).

Remarquons que l'auteur de ce livre a cru élever un monument à la gloire du Régent.

Grand est par terre par mer infinies voiles,..

Louis-le-*Grand*, LE GRAND ŒMATHIEN, le GRAND par excellence de son siècle était PAR TERRE. Les flottes plus nombreuses qu'à aucune autre époque des Anglais et des Hollandais, avaient été la cause de cette chute, c'est ce que marque encore le début de ce récit : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, CLASSE PAR MER MARCHER MONTS PYRENÉES, et également ces mots du premier récit : L'ŒMATHION PASSER MONTS PYRENÈES, EN MARS NARBON NE FERA RÉSISTANCE, PAR MER ET TERRE FERA SI GRAND MENÉE, CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE. D'abord ce n'était qu'un voyage, après il a fallu *marcher, combattre*, il aurait fallu *résister* EN MARS ; à la fin le *Capétien* n'avait où se retirer, et le GRAND *était* PAR TERRE. « *L'Angleterre entretint tant de ses troupes que de celles des alliés sur ses flottes près de* 200,000 *soldats et marins combattants.* » (*v. p.* 122).

« Il fut agité dans Versailles si le Roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt, qu'au cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré son âge de 74 ans, et qu'il périrait à la tête. » (*Voltaire*).

« Louis XIV dit à Villars : « Voyez où nous en sommes ; il faut vaincre ou périr. Cherchez l'ennemi et donnez la bataille. — Mais, Sire, c'est votre dernière armée. — N'importe, si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul ; je connais mon peuple, je trouverai cent mille hommes, et *j'irai relever la France* (*L'Etat, c'est moi!* GRAND EST PAR TERRE) ou m'ensevelir avec le dernier soldat sous les ruines de la monarchie. »

Seure Italie sera chassant Celtiques.

« Le prince Eugène battit le maréchal de Catinat sur les bords de l'Adige... Villeroi vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et fit attaquer le prince Eugène près de l'Oglio ; battu il se renferma dans Crémone, où il fut fait prisonnier par surprise. Vendôme vint le remplacer. Le duc de Savoie abandonna la France et l'Espagne qui lui refusait le Montferrat Mantouan, Alexandrie, Valence et les pays entre le Pô et le Tanaro... Vendôme laissa les affaires dans une grande crise en Italie, et fut remplacé par le duc d'Orléans... On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples. *La déroute de Turin avait chassé* les Français d'ITALIE. » (*Voltaire*. II. 54-115).

« *Traité d'Utrecht*. La frontière de France et des Etats de Savoye fut réglé en sorte que *les sommets des Alpes servirent à l'avenir de limites fixes*. Pour cet effet, le duc de Savoye céda à Sa Majesté très chrétienne la vallée de Barcelonette et ses dépendances. Le Roi de son côté restituant à Son Altesse Royale le duché de Savoye et le comté de Nice, lui céda de plus la vallée de Pragelas, avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles, les vallées d'Oulx, de Sezame, de Bardonache et de Château Dauphin, et tout ce qui est à l'Eau pendante des Alpes vers le Piémont. » (*P. Daniel*. IX. 506).

Les CELTIQUES ou *Français* défendant leurs propres intérêts et ceux des Espagnols, leurs alliés, dans ces contrées habitées par les anciens Libicii de la Gaule Transpadane, sont bien à la fois les COQS et LIBIQUES de ce quatrain.

259.

Croix, paix sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble :
Grand clade proche, et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble,

IV. 5.

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix qui accomplira cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable sur mer et sera chassée si complètement de Sicile, que, pour avoir la paix, Philippe V sacrifiera son ministre et ne tardera pas à abdiquer. Cette expédition, sous un roi du nom de Philippe, rappellera le fait des *Vêpres siciliennes* sous Philippe-le-*Hardi*.

Croix, paix sous un accomply divin verbe, L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble...

Ce dernier quatrain rappelle le dernier du récit précédent : PAIX UNION SERA ET CHANGEMENT. — CROIX, *Crux*, fig. supplice, tourment, torture, toute chose à fuir, fléau, peste (*W*). Ce mot opposé à PAIX est pour *guerre*. Par la *guerre* et par la *paix*, *l'Espagne et Gaule seront unies*. Le nom de *moyen* se met à l'ablatif sans préposition. Un testament unit ses deux Etats comme on l'a vu au début de ce récit : PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE, CLASSE PAR MER MARCHER MONTS PYRÉNÉES ; mais les ennemis veulent briser cette UNION ; ils ne la reconnaitront qu'après une longue *guerre*, et la *paix* verra l'accomplissement de cette parole divine : *Plus de Pyrénées !* — VERBE. *Verbum*, mot. (*W*).

« Lorsque des divisions éclatent dans le monde, et surtout entre les peuples chrétiens, le Pape ne trouve dans son cœur, il ne peut laisser échapper de ses lèvres qu'un mot : *le mot* DIVIN par lequel les

Digitized by Google

anges annoncèrent la naissance du Sauveur; le mot que le Sauveur répéta si souvent à ses disciples après être sorti du tombeau; le mot qui fut son adieu suprême lorsqu'il se sépara d'eux pour monter au ciel : *la paix, pax.* » (Mgr *de Salinis*, à l'occasion de la guerre d'Italie, 1859).

» La lettre de Philippe V au jeune roi, son neveu (Louis XV), rouloit sur la guerre que le régent se préparoit à faire à l'Espagne (UN GRAND RÉGENT SERA LORS PLUS CONTRAIRE, 261); il en montroit l'indécence et en démêloit le motif secret : « Louis XIV d'éternelle mémoire (disoit-il) est toujours présent à mon esprit : il me semble toujours entendre ce grand prince, au moment de notre séparation, me dire en m'embrassant qu'il n'y avoit *plus de Pyrénées*; que deux nations qui se disputoient depuis si longtemps ne seroient plus dorénavant qu'*un peuple*, et que la paix éternelle qu'elles auroient ENSEMBLE produiroit nécessairement la tranquilité de l'Europe; mes peuples et les vôtres, ajoûtoit-il, sentent que notre UNION est la base de la tranquilité publique, et qu'il n'est point de puissance sur la terre capable de troubler leur repos, tant que les forces de ces deux Royaumes agiront de concert. Cependant le dépositaire de votre autorité soutient la cause de mon ennemi personnel, ou plutôt de notre ennemi commun... » (*Vie de Philippe*. I. 316).

O rois nés de mon sang : ô Philippe ! ô mes fils !
France, ESPAGNE, *à jamais puissiez-vous être* UNIS.
(*Henriade*).

Grand clade proche et combat très-acerbe...

CLADE. — *Clades*, destruction, défaite (*W*). Après cette PAIX, il y aura un COMBAT désastreux ou pour l'ESPAIGNE ou pour la GAULE dans une guerre nouvelle contre un ennemi qui n'est pas nommé. Louis XIV mourut le 1er septembre 1715, peu après le traité d'Utrecht (11 avril 1713), et comme le dit la fin du premier récit sur cette guerre : GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS, les derniers jours de son règne furent remplis par les *débats* que soulevèrent les questions religieuses. Philippe V, au contraire, survécut longtemps à ce traité, étant mort le 9 juillet 1746, après CROIX, PAIX, lui seul a donc pu subir GRAND CLADE PROCHE.

« Le Traité fut conclu à Utrecht, le 11 avril 1713. Philippe, après cette PAIX, eut la consolation de voir la couronne assurée pour jamais à sa postérité masculine. Le roi s'occupa alors de rétablir l'ordre dans les finances et y réussit en partie. Albéroni, parvenu à la dignité de premier ministre, s'empara de la Sardaigne, en 1717, et se rendit maître de *Palerme en Sicile. Une flotte de 80 vaisseaux de guerre, de 10 galères, et une armée de 38,000 hommes, de vieilles et excellentes troupes de débarquement, avoient fait cette nouvelle conquête.* Au premier bruit de l'invasion de la Sicile, l'Empereur se hâta de conclure une trêve de 20 ans avec les Turcs et de faire passer 30,000 hommes en Italie. En même temps il accéda au traité de triple alliance, conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande, et signée le 4 janvier 1717 à la Haye. *Une flotte puissante partit des ports de l'Angleterre*, sous les ordres de l'amiral Byng, et fondit sur la flotte espagnole; elle fut vaincue. Les Espagnols perdirent 6,000 hommes et 23 vaisseaux. Philippe n'obtint la paix qu'à condition qu'il renverrait Albéroni, son ministre intrigant. Ce fut à ce prix que la guerre fut terminée, et Philippe accéda au traité de la quadruple alliance, en 1720. Le roi, délivré des agitations que cause la guerre, n'en fut pas plus heureux. Les maladies et la mélancolie le rongeoient. Pour se soulager du fardeau de la couronne, il l'abdiqua en 1724, et se retira à Saint-Ildefonce avec son épouse. Louis, son fils, monta sur le trône, et mourut quelques mois après de la petite vérole. Philippe fut obligé de reprendre le sceptre, et travailla au bonheur de son peuple... Il mourut le 9 juillet 1746. » (*N. Dict. hist.*).

Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.

L'ennemi qui a livré ce COMBAT est celui qu'on voit en tête de ce récit sur la *guerre de la Succession :* CLASSE PAR MER; et ce COMBAT est si *mortel* (*acerbus inimicus*, ennemi mortel, *W.*) qu'il suffit pour mettre fin à cette nouvelle guerre. Le roi n'aura pas le CŒUR assez HARDY pour ne pas sacrifier celui qui l'a poussé à cette guerre, et lui-même abdiquera *quatre ans* après avoir signé le traité de la quadruple alliance.

« 15 janvier 1724. Ayant *depuis quatre ans* fait de sérieuses et mûres réflexions sur les misères de cette vie, en me rappelant les infirmités, *les guerres* et les *troubles* (ESPAGNE EN TROUBLE, 256) qu'il a plû à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon règne... j'ai résolu d'en abandonner absolument la jouissance et la conduite... » (*Moréri*).

Le mot DÉBONNAIRE est trois fois dans les Centuries, trois fois pour Louis XVIII, l'homonyme de Louis Ier *le débonnaire*, et les *vies* de ces deux rois offrent entre elles les plus curieux rapprochements (*voir* t. II. p. 231). Le mot HARDY d'un quatrain sur Philippe V, que Nostradamus a nommé PHI. et CAP. dans deux quatrains où l'on voit le mot ŒMATHIEN (249, 253) et qu'il a désigné par le mot CINQ dans un autre qui fixe l'époque de cette guerre soutenue par l'ŒMATHIEN ou le *Roi-Soleil* et PHI. CINQ, CAP. ou *Philippe cinq Capétien*, le mot HARDY fait songer à Philippe-*le-Hardy*, et les *vies* de ces homonymes offrent encore de curieux rapprochements.

« *Philippe III*, surnommé *le Hardy*, *obligé de porter les armes dans la Castille* pour maintenir les droits d'Alphonse de la Cerda, fils de Blanche, sa sœur, qui venoit d'être exclu de la couronne, *il fit d'abord quelques actions de bravoure, mais il fut bientôt obligé de se retirer* sans avoir pu enlever le trône à l'usurpateur. Son règne est éternellement mémorable par la journée affreuse des *Vêpres siciliennes*. On a appelé de ce nom le massacre que Pierre d'Aragon fit faire de tous les Français, sujets du roi de Naples (oncle de Philippe III), qui étoient à *Palerme, en Sicile*, de laquelle il s'empara, et que ses successeurs ont toujours conservée depuis. » (*N. Dict. hist.*).

« *Sicile*. Depuis les *Vêpres siciliennes*, ce royaume passa sous la domination des Espagnols qui y établirent un vice-roi; par le traité de paix conclu à Utrecht, Philippe V céda la Sicile au duc de Savoye, qui prit le titre de roi de Sicile et fut couronné à Palerme. Philippe V envoya, en 1719, une armée qui envahit bientôt presque toute l'isle; la flotte d'Angleterre, qui n'avait pu être à temps pour s'opposer à la descente, battit, le 11 août, de la même année, la flotte espagnole; et les troupes de l'empereur contraignirent les Espagnols d'abandonner l'isle. L'empereur en est maître. » (*Moréri*).

Philippe V s'empara de la Sicile que les *Vêpres siciliennes*, sous Philippe-*le-Hardy*, avaient fait passer des mains des Français en celles des Espagnols. Un combat lui enleva cette île, et c'est précisément pour ce combat qu'il est dit de lui, Philippe : CŒUR SI HARDY NE SERA QUI NE TREMBLE.

Relire ces 32 vers sur la *guerre de la Succession* pour en admirer la force et le merveilleux enchaînement.

260.

Nul de l'Espaigne, mais de l'antique France,
Ne sera esleu pour le tremblant nacelle :
A l'ennemi sera faite fiance,
Qui dans son regne sera peste cruelle.

v. 49.

Nul des prétendants de la maison d'Espagne en faveur desquels auront été faits divers testaments, ne sera élu pour tenir le gouvernail d'un Etat bien affaibli, assailli de toutes parts et au moment de périr, mais bien un petit-fils de la vieille maison de France. A l'ennemi séculaire de son peuple, armé en ce moment-là même contre lui, Charles II aura mis une confiance qui causera tous les malheurs du gouvernement français si prospère jusqu'alors.

On dit : *Le vaisseau de l'Etat, tenir le gouvernail d'un Etat.* Nostradamus emploie deux fois le mot PEAULTRE (gouvernail. *Glossaire*) pour le gouvernement de la Convention (306, 308). Le TREMBLANT NACELLE fait penser à la BARQUE de saint Pierre, mais jamais on ne verra la France et l'Espagne avoir seules des cardinaux pour l'élection d'un Pape. Pourquoi Nostradamus dirait-il : L'ANTIQUE FRANCE, s'il ne parlait de l'élection d'un membre de la maison de France? Il a dit de Louis XVI : DE SON SANG PORTANT LONG NOM PAR FUITE INJUSTE RECEVRA SON SUPPLICE (290), et du duc de Bordeaux : SON SANG ANTIQUE DE LONGUE MAIN TISSU (508), etc.

Digitized by Google

« Les rois de France avaient pour eux l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. » (*Voltaire*, I. 148).

La marche de ce vers : NUL DE L'ESPAIGNE MAIS DE L'ANTIQUE FRANCE, indique déjà que cette élection regarde le trône d'ESPAIGNE ; et ce qui est plus remarquable, que toutes les chances sont pour ceux de la maison d'ESPAIGNE, ce qui n'empêchera pas que l'élection se fasse en faveur d'un membre de L'ANTIQUE FRANCE.

Après les deux récits suivis de la *Guerre de Succession*, on ne se demandera pas si Nostradamus a pu connaître les irrésolutions de Charles II dans le choix d'un successeur (PAR MORT LA FRANCE PRENDRA VOYAGE A FAIRE), et s'il a bien connu que cette élection arrêterait d'une *manière désastreuse* la prospérité toujours croissante du REGNE du grand roi (DRESSER VOYAGE, LE FRUIT PREMIER TOURMENT... GRAND EST PAR TERRE).

« Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, Charles II, dont la mort s'approchait. La maison de l'Empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne ; ensuite le nom d'Autriche ; *le sang de Maximilien dont Léopold et Charles II descendaient ; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes ; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons ; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française ; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.* Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Risvik ; mais *la faiblesse* de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession ; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu fils de l'Electeur de Bavière, Maximilien-Marie. Charles II, gouverné par sa mère qui était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans, fit un testament secret en sa faveur, en 1696. Charles ayant perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, qui fit déchirer ce testament ; il promit qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold... Le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants comme descendant d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre-le-Justicier, au quinzième siècle.... La France imagina de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II... A cette nouvelle, le roi fit un testament dans lequel il déclara pour la seconde fois le prince de Bavière unique héritier de tous ses Etats. La nation espagnole qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition ; *la paix semblait devoir en être le fruit.* Cette espérance fut aussi vaine que le traité de partage : le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles...

» Louis XIV, le roi Guillaume et les Etats-Généraux (Hollande), disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. Alors le malheureux roi d'Espagne qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses Etats à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold...

» Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre : trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du Roi ; il employa ce temps à gagner les esprits. *Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole* nourrissait contre la française depuis Ferdinand le Catholique (1474), et sa prudence prépara le temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand, « de cou- » ronne à couronne, de peuple à peuple, et d'homme à homme. » Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France, ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche (DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES. 256), et Charles II lui-même à balancer entre sa propre maison (NUL DE L'ESPAGNE) et celle de Bourbon (MAIS DE L'ANTIQUE FRANCE). Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits : cependant ce changement était encore éloigné... L'empereur Léopold piqué, rappela son ambassadeur, mais bientôt il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'Empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne ; et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Ainsi le Roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses Etats (LE TREMBLANT NACELLE) allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

» Dans cette crise violente, le cardinal Portocarero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey et d'autres grands d'Espagne voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'Etat, et servit la cour de France sans qu'elle le sût (A L'ENNEMI SERA FAITE FIANCE). Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre... Le roi d'Espagne fit son troisième testament, et donna tous ses Etats au duc d'Anjou... Le Roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes ; car le roi de France *faisait avancer des troupes* sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le Roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution... Le roi d'Espagne en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un Roi si longtemps son ENNEMI, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France.

» Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France ; il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison (QUI DANS SON REGNE SERA PESTE CRUELLE). Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité ; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir : Louis les voyait aussi ; mais il était accoutumé à ne pas les craindre. Il accepta le testament. » (*Voltaire*. II. 15-33).

261.

Cœur, vigueur, gloire le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire :
Lors France enfance par mort subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire.

III. 15.

Le règne de cœur, de vigueur et de gloire de Louis XIV changera en tombant malgré un testament entre les mains du Régent, adversaire avoué du grand Roi dont il prendra en tous points le contre-pied. Alors un enfant de cinq ans prendra le pouvoir absolu de Louis XIV par la mort de ses frères, de son père, de son grand-père et de ses oncles, dont trois auront été Dauphins. Alors ce qui sera pour l'Etat et la Religion plus funeste que cette enfance d'un Roi, sera l'élévation à la régence, malgré un testament et la coutume, du premier prince du sang, héritier de la couronne, qui préparera la chute du trône et de l'autel.

Depuis que cette prophétie est faite, il n'y a eu en France qu'un RÉGENT, il est le RÉGENT par excellence de notre Histoire, plus qu'aucun autre, il est par sa naissance le GRAND RÉGENT, l'avenir ne verra qu'une *régence*, et encore elle sera exercée par une mère : DAME PAR FORCE DE FRAYEUR HONORÉE (635), il faut donc voir le GRAND RÉGENT de Nostradamus dans Philippe d'Orléans, de qui il a dit dans ses récits sur la *Guerre de la Succession* : A L'UN GRAND VITUPÈRE (254), L'IMPOTENT PRINCE FASCHÉ DE RAPTS ET PILLÉ PAR COQS ET PAR LIBIQUES (258).

« RÉGENT. — Il se dit absolument de Philippe d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV. » (*Bescherelle*). »

Cœur, vigueur, gloire le regne changera,..

CŒUR. — « Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent

Digitized by Google

leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit que la force, l'industrie et le temps avaient donné aux Anglais; Louis XIV écrit au comte d'Estrade, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir qu'elles sont mes forces ; mais ils ne voient pas mon CŒUR. *Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur.* » Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir, et, en effet, l'usurpation des Anglais (LE PEMPOTAN. 801), céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV : tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne; il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662. » (*Voltaire*. III. 24).

VIGUEUR. — « Après la mort de Mazarin ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, dirent au Roi : « A qui nous » adresserons-nous? » et Louis XIV leur répondit : « A moi. » *Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie.* Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser... Ses peuples, qui, depuis la mort de Henri-le-Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre : il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions ; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans. » (*Id*. I. 146).

GLOIRE. — « On avait donné à Louis XIV la devise du Soleil, avec cette légende : *Nec pluribus impar*. (*a*) » (*Id*. I. 195). — « L'Hôtel-de-Ville de Paris lui déféra le nom de Grand avec solennité, et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. » (*Id*. I. 267).

LE REGNE CHANGERA. — « Louis XIV, à sa mort, prit des arrangements pour priver de la régence le duc d'Orléans. Ces arrangements furent inutiles ; le Parlement la lui déféra après avoir cassé le testament du monarque, qui la lui enlevait en semblant la lui conserver. *La face des affaires changea alors totalement.* » (*Feller*. Philippe).

De tous points contre ayant son adversaire,..

Le Prophète a connu le régne du GRAND ŒMATHIEN ou du *Roi-Soleil ;* il a dit son pouvoir absolu : L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (249); son zèle pour la religion : SON BRUIT PAR SECTE LANGUE ET PUISSANCE SON QU'ON DIRA FORT ESLEVÉ LE VOPISQUE (244), en ruinant le protestantisme : CELUY QU'AURA LA CHARGE DE DESTRUIRE TEMPLES ET SECTES CHANGEZ PAR FANTAISIE (245), en combattant le Jansénisme : PÉRICLITER LA BARQUE (248), GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS (255); ses guerres contre l'usurpateur du trône d'Angleterre : L'ENTRÉE DE BLAYE PAR ROCHELLE ET L'ANGLOIS, PASSERA OUTRE LE GRAND ŒMATHIEN (251); ses guerres pour la *succession :* CROIX, PAIX SOUS UN ACCOMPLY DIVIN VERBE L'ESPAIGNE ET GAULE SERONT UNIS ENSEMBLE (259). Il a mis en présence LE REGNE de Louis XIV et la *régence* du duc d'Orléans, il a trouvé que ces gouvernements différaient en TOUS POINTS, il n'a pas eu alors à s'étendre sur cette régence fameuse pour nous la faire connaître, il lui a suffi de dire : CŒUR, VIGUEUR GLOIRE LE REGNE CHANGERA DE TOUS POINTS CONTRE AYANT SON ADVERSAIRE.

SON ADVERSAIRE. — « Le Roi, pour borner l'autorité future du duc d'Orléans, fit son testament, dans lequel il régla la forme du gouvernement qu'il prétendoit être suivie après sa mort; il établissoit un conseil de régence dont il nommoit tous les membres ; les affaires devoient s'y décider à la pluralité des voix ; le duc d'Orléans étoit déclaré chef ou président de ce conseil sans autre prérogative que celle de la prépondérance de son suffrage en cas d'égalité, c'est à dire que sa voix comme celle des premiers présidents devoit en valoir deux ; toutes les charges et dignitez militaires, civiles et ecclésiastiques devoient se donner par le conseil de régence à la pluralité des suffrages. Voici comment il étoit pourvu à la sûreté de son successeur ; car on prétendoit qu'il seroit en danger s'il étoit au pouvoir de son héritier présomptif; le Roi et son conseil, surtout le P. Le Tellier, comptèrent tout à fait sur le duc du Maine ; on lui confia la GARDE du Roi (262), et il fut déclaré chef et commandant absolu et indépendant des troupes qui composent ce qu'on appelle la maison du Roi ; le maréchal de Villeroi fut nommé gouverneur de ce prince, le P. Le Tellier son confesseur, et Monsieur Fleury, évêque de Fréjus, son précepteur.

» Au même temps qu'on prenoit ces mesures pour ôter la régence au duc d'Orléans, on en prenoit d'autres pour l'exclure de la couronne, au cas qu'elle vint à vaquer... S. A. Royale étoit déterminée à périr plutôt que de souffrir que ces dispositions de Louis XIV, qui sembloient confirmer les soupçons du public à l'occasion de la mort des princes, fussent exécutés... » (*Vie de Philippe*, I. 105-112).

DE TOUS POINTS CONTRE AYANT SON ADVERSAIRE. — « A peine ce prince étoit-il en possession de la Régence, qu'on publioit partout qu'il avoit retranché pour soixante millions de dépenses inutiles ; que les troupes étoient payées ; que les tailles étoient diminuées ; que le commerce commençoit à fleurir ; et *que toutes choses alloient prendre une nouvelle face.* « Le feu Roi de glorieuse mémoire (GLOIRE) (fait-» on dire au jeune Roi) pouvoit par ses qualités personnelles suffire » seul au gouvernement de son royaume ; la droiture de son CŒUR, » l'élévation de son esprit, l'étendue de ses lumières, augmentées et » soutenues par une longue expérience, lui rendoit tout facile dans » l'exercice de la royauté (VIGUEUR); mais la *foiblesse* de notre âge » demande les plus grands secours ; et quoique nous puissions trou-» ver tous ceux dont nous avons besoin dans la personne de notre » très-cher oncle le duc d'Orléans, RÉGENT de notre royaume, sa » modestie lui a fait croire que pour *soutenir le poids d'une régence* » qui lui a été si justement déférée, il devoit proposer d'abord l'é-» tablissement de plusieurs conseils particuliers, où les principales » matières qui méritent l'attention directe et immédiate du souve-» rain seroient discutées et réglées... » (*Id*., I. 126).

« Nous permettons à notre Cour du Parlement (disoit Louis XV), » de nous représenter ce qu'elle jugera à propos avant que d'être » obligée de procéder à l'enregistrement des Edits et déclarations » que nous lui adresserons... »

« Des principes et des règlements si CONTRAIRES à ceux que Louis XIV avoit faits et suivis pendant son règne, étoient *une condamnation* bien expresse de sa conduite. Les peuples entrèrent aisément dans les sentiments qu'on vouloit peut-être leur inspirer (SON ADVERSAIRE); du moins ils se crurent autorisés à les faire éclater : la mémoire de ce prince, qu'on avoit élevé dans sa vie jusqu'au rang des immortels, à qui on avoit prodigué tous les titres et les éloges que la flatterie ingénieuse a coutume d'inventer, fut impitoyablement déchirée; toutes ses entreprises furent condamnées, ses vertus flétries, ses vices exagérés, ses statues insultées par de sanglantes affiches qu'on y attacha ; *personne n'osoit parler en sa faveur, et il n'étoit pas sûr de le faire* : La joye qu'on avoit d'être délivré de sa tyrannie (c'est ainsi qu'on s'exprimoit) éclata surtout le jour du convoi qui transportoit son corps à Saint-Denis; au chant des prêtres, on mêloit des chansons pleines de satyres grossières; cette marche eut plus l'air d'une masquarade (qu'on me pardonne cette expression) que d'une pompe funèbre, tant elle fut accompagnée d'éclats de rire et d'actions plus indécentes.

» La nomination de ceux qui devoient former les différents conseils augmenta les espérances et les applaudissemens...

» Le conseil de conscience fut celui où *le changement de l'esprit du gouvernement* parut plus sensiblement. Il fut composé du cardinal de Noailles et de l'archevêque de Bordeaux, d'un évêque que ces deux prélats devaient choisir, de Monsieur d'Aguesseau, procureur-général du Parlement et de l'abbé Pucelle... Ce que le cardinal de Noailles avoit eu le plus à cœur, et qu'il avoit exigé le plus expressément, étoit l'éloignement du P. le Tellier, l'humiliation des Jésuites en général, le triomphe des ennemis de leur doctrine et le sien

(*a*) Cette devise a reçu diverses interprétations (voir p. 118). Voici la véritable :
« Le premier soin de l'Académie fut de trouver une devise qui caractérisât le monarque, qu'elle était chargée d'immortaliser. Elle n'en trouva point de plus convenable que celle-ci : C'est un soleil qui éclaire la terre et les autres globes qui l'environnent. Ces mots NEC PLURIBUS IMPAR qui sont l'âme de cette devise, signifient que *le génie du Roi suffirait à gouverner ensemble la France et plusieurs autres royaumes ; de même que les rayons du soleil éclairent à la fois la terre et plusieurs globes célestes.* » (*Hist. de Louis XIV*, par Bruzen de La Martinière, t. III. L. 26. p. 94.)
« La médaille porte le millésime de 1663. »

Digitized by Google

propre, en stipulant pour lui qu'il auroit l'autorité que ce Jésuite avoit eue dans la direction des affaires ecclésiastiques et dans la disposition des bénéfices..... Le P. Le Tellier avoit engagé Louis XIV à se servir de tout son pouvoir pour soumettre ou pour écraser les appelans (GUERRE CESSER CIVIL PROCÈS DÉBATS, 255) : l'entreprise n'étoit pas facile, ce parti étoit puissant, presque tout Paris étoit dans ses intérêts; le Parlement même sembloit avoir entrepris de le soutenir, par ses oppositions à enregistrer les Edits et Déclarations qui lui étoient contraires; irrité par la résistance et les oppositions, il avoit fait résoudre que le Roi lui-même iroit faire enregistrer ses Edits, que l'Office du procureur-général seroit supprimé pour en dépouiller Monsieur d'Aguesseau et créé de nouveau pour en revêtir Monsieur de Chauvelin. En conséquence de ces Déclarations, qui auroient été des plus expresses et des plus formelles en faveur de la Constitution *Unigenitus*, il étoit résolu de procéder à la déposition du cardinal de Noailles. Louis XIV tomba malade la veille ou l'avant-veille du jour qu'il avoit destiné pour tenir son lit de Justice.

» Le P. Le Tellier eut ordre de quitter la Cour et de s'éloigner de Paris... Avant son départ, il eut le chagrin de voir le cardinal de Noailles, son rival, aussi bien dans la nouvelle Cour qu'il avoit été mal dans l'ancienne; il vit les exilez de retour; il vit l'Université favorablement reçue; et ceux qu'il avoit fait exclure des assemblées de Sorbonne, y revenir et dominer; il fut témoin du déchaînement de tout Paris contre les Jésuites. » (*Id.*, 147).

« Louis XIV, par un Edit du mois de juillet 1714, avait déclaré ses enfants légitimes héritiers du trône à défaut des princes de son Sang Royal; deux mois après sa mort, on commença à revenir sur cet Edit qui fut annulé. » (*Id.*, p. 157-179).

« La première nomination aux Bénéfices que fit S. A. R. fut de quatre évêques du parti du cardinal de Noailles. Le Pape refusa les Bulles. Monsieur le Régent soutint sa nomination; le Pape céda. » (*Id.*, 182).

« Le parti Moliniste, dévoué au feu Roi, n'auroit eu garde de le favoriser; le Régent fut donc obligé de rechercher le parti opposé. » (*Id.*, p. 184).

« L'intérêt de l'Etat et son intérêt particulier demandoient absolument qu'on eut les Anglais pour amis; sans leur secours et celui de leurs voisins, ses prétentions sur le trône, qui se fortifioient tous les jours par la foible santé de Louis XV, auroient été vaines; le gros de la nation, surtout le parti Moliniste, avoit les cœurs et les yeux tournés du côté de l'Espagne. L'abbé du Bois (DE BOIS LA GARDE, 262) passa en Angleterre, puis en Hollande, et conclut à la Haye le fameux traité de la Triple-Alliance. Le Roi Très-Chrétien s'oblige par le présent traité à éloigner d'Avignon celui qui a pris le titre de Roi de la Grande-Bretagne, à ne lui pas permettre de mettre le pied en aucun lieu de la domination de S. M. Très-Chrétienne, et encore moins d'y demeurer (Louis XIV touchait à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de 77 ans, dans la détresse où était son royaume, il osait s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant reconnu par lui pour roi; cependant, le fait est très certain. Il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. *Voltaire*, II. 193). Dans un autre article on accordoit à l'Angleterre tout ce qu'elle souhaitoit par rapport à Dunkerque et au canal de Mardik; on stipuloit que les nouveaux travaux de Mardik seroient détruits de fond en comble; que la démolition des digues ou jetées du port de Dunkerque, des ports et châteaux, seroit entièrement achevée, et que le Roi de la Grande-Bretagne pourroit envoyer des commissaires pour être témoins de l'exécution de ces articles.

« Deux anglais se chargèrent d'assassiner à Evreux le prétendant; on se saisit d'eux. On dit qu'ils avouèrent leurs desseins. On en instruisit la Cour, et S. A. R. ordonna leur élargissement. » (*Id.* 195).

« ... On signifia cette espèce de sentence (le Traité entre la France, l'Angleterre et l'Empire) à Philippe V, avec menace que si dans deux mois il ne se soumettoit, on se déclaroit pour son ennemi, et que même on lui feroit une guerre ouverte... Ce Traité, signifié à Madrid, n'intimida pas l'entreprenant cardinal Albéroni (GRAND CLADE PROCHE ET COMBAT TRÈS-ACERBE, 259), il fut résolu qu'on attaqueroit la Sicile, et qu'on susciteroit tant d'affaires et tant d'embarras au duc d'Orléans et au roi d'Angleterre, qu'occupés à parer aux coups qu'on leur porteroit, ils ne pussent secourir l'Empereur... Il s'agissoit de faire passer le prétendant en Angleterre... Pour ce qui regardoit le duc d'Orléans, la chose étoit plus aisée à exécuter. Les grandes espérances qu'on avoit conçues de son gouvernement s'étoient bien vite évanouies; on regrettoit Louis XIV; on convenoit de la sagesse de ses précautions, et on se répentoit sincèrement d'avoir contribué à les rendre inutiles. Les deux partis qui divisoient l'Eglise de France (CIVIL PROCÈS DÉBATS) étoient également mécontens, et chacun lui savoit mauvais gré de ce qu'il n'employoit pas toute sa puissance pour la faire triompher : les Jansénistes surtout, qui se vantoient qu'il leur devoit la Régence, se plaignoient hautement, et lui reprochoient son ingratitude. L'éloignement de Monsieur d'Aguesseau, la faveur de Monsieur d'Argenson, sa confiance en Law, l'abus insolent que cet étranger en faisoit, le changement des monnoyes, le rétablissement des impôts les plus odieux, l'humiliation où il avoit réduit le Parlement, la dégradation du duc Du Maine, lui avoit fait presque autant d'ennemis qu'il y avoit de Français... Au même tems les anciennes calomnies se renouvelèrent; on trembloit pour les jours du jeune roy, et on s'attendoit presque à chaque moment à le voir disparoître : et il est étonnant combien la grande liaison de ce prince avec le roy d'Angleterre apuyoit ces soupçons injurieux. Tous les jours on débitoit dans le public des histoires, ou plutôt des contes propres à les changer en certitude; tantôt on avoit trouvé des biscuits empoisonnés dans la poche du roi... Un jour le maréchal de Villeroi s'étoit opposé à ce que le duc d'Orléans fut avec le roi, comme il le souhaitoit... Ce n'est pas tout; on s'attachoit à le décrier du côté des mœurs et de la religion, et on assuroit qu'il n'en avoit point : on faisoit de ses débauches les portraits les plus affreux... » (*Id.* I. 296-305).

Lors France enfance par mort subjuguera...

Le Régent d'Angleterre, lorsque Napoléon fut EMMENÉ à *Sainte-Hélène*, était le *fils aîné* du Roi, devenu fou : L'AISNÉ NAY, SILENE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (476); mais le plus souvent c'est un enfant qui est au trône durant une régence. Ce vers signale la grande jeunesse de Louis XV et surtout ce fait inouï des morts successives qui l'ont porté au trône. Louis XV héritait de celui qui a dit : L'*Etat c'est moi*, TOUT JE SOUBMETS : LORS ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA FRANCE.

« *Louis XV, troisième fils* du duc de Bourgogne, *arrière-petit-fils* de Louis XIV, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710. Il succéda à Louis XIV, *son bisaïeul*, le 1er septembre 1715. *Il avait cinq ans et demi* lorsqu'il monta sur le trône. » (*Feller*).

« Le Dauphin mourut à Meudon, dans sa 50e année, le 14 d'avril 1711; sa maladie dura peu; on varia sur son espèce... Dès lors il se répandit quelques bruits sourds de poison, mais ils tombèrent bien vite et n'eurent aucune suite. L'année suivante, le 12 février, la duchesse de Bourgogne, devenue Dauphine, mourut à Versailles, dans sa 26e année, six jours après le Dauphin; son époux mourut à Marly, âgé de près de 30 ans; le 8 du mois suivant, le Dauphin, duc de Bretagne, mourut à Versailles de la même espèce de maladie qui avoit emporté le prince, son père et la Dauphine sa mère; il étoit dans sa 6e année; le prince son frère, aujourd'hui Louis XVe de France, étoit en même temps à l'extrémité. Ainsi, dans l'espace de dix mois on vit mourir une Dauphine et trois Dauphins, et le quatrième sur le point d'avoir le même sort. On ne manqua pas d'attribuer au poison ces évènemens tragiques; les grands et le peuple ne délibérèrent point à prononcer sur l'auteur; on nomma publiquement le duc d'Orléans... Pour le poison, il passoit pour constant qu'il y en avoit eu... Le Dauphin mourant ne fut sauvé que par le contre-poison de Venise, qui combattit si violemment le poison qui tuoit le prince, qu'il le fit sortir par le flanc droit au défaut des côtes... Le jugement qu'on portoit du duc d'Orléans étoit certainement faux; mais il faut avouer qu'il n'étoit point tout à fait téméraire; le libertinage, ou plutôt la débauche dans laquelle ce prince vivoit, le peu de religion qu'il paroissoit avoir, l'ambition excessive qu'on lui supposoit, et que les affaires d'Espagne sembloient avoir prouvée, sa haine contre la duchesse de Bourgogne, son antipathie pour le prince son époux, son mécontentement de Louis XIV, et plus du moins autant que cela encore son application à la chymie, étoient les raisons ou plutôt les vraisemblances qui appuyoient ce jugement; sans compter que le profit du crime, si je puis user de cette expression, lui revenoit tout entier. Louis XV, vivant actuellement, démontre le peu de solidité de ces raisons et la fausseté de ces raisonnemens. Si ce prince avoit immolé à sa soif de régner tant de victimes, pourquoi lui a-t-il refusé cette dernière, sans laquelle tous les autres sacrifices lui devenoient inutiles... La mort du duc de Berri, arrivée à Marly le 4e mai 1714, approcha S. A. R. du trône, et sembloit l'assurer qu'il n'auroit point de concurrent pour la Régence, que le grand âge du roi et l'ENFANCE de son suc-

Digitized by Google

cesseur rendoit inévitable; on étoit pourtant résolu à le frustrer de l'emploi à quoi sa naissance lui donnoit droit de prétendre... » (*Vie de Philippe*. I. 97, 103).

Un grand Régent sera lors plus contraire.

Un grand Régent. — On annula le testament de Louis XIV. Personne ne le soutint. On pouvoit représenter que le testament, en déclarant le duc d'Orléans chef du Conseil de Régence, lui avoit conservé la prééminence dûë à sa naissance; qu'il n'y avoit aucune loi qui eût statué que pendant une minorité il y auroit un Régent; que ce Régent dût être le premier prince du sang; qu'un père en mourant avoit droit de nommer un tuteur ou des tuteurs à ses enfans; qu'il n'étoit point abstraint à les choisir dans sa famille, ou à préférer leur plus proche parent au plus éloigné; qu'il étoit criant de prétendre que le feu Roi n'eût pas eu le droit qu'ont tous les pères; que la qualité de plus proche héritier donnoit droit à la succession, non à la tutelle; qu'ainsi, l'établissement d'un Conseil de Régence n'avoit rien d'illégitime, et qu'il devoit être conservé; que personne n'ignoroit les grandes raisons qu'avoit eu le feu roi de prendre des précautions extraordinaires pour la conservation de son successeur; qu'il ne convenoit point qu'un pupille fût entre les mains et à la disposition de son héritier présomptif; qu'il n'y avoit point de loi qui l'ordonnât; qu'il seroit même à souhaiter qu'il y en eût qui le défendit; que la coûtume y étoit formellement contraire; que *depuis l'établissement de la monarchie, ce qu'on prétendoit être un droit incontestable n'étoit jamais arrivé;* que c'étoit pour parer aux inconvéniens que les mères des rois mineurs avoient toûjours eu la Régence, en dépit des oppositions et des prétentions du premier prince du sang; que la garde et la tutelle de Philippe Auguste avoit été confiée au comte de Flandre; que celle de Charles VIII l'avoit été à la comtesse de Beaujeu, non à Louis, duc d'Orléans; que si la Régence emportoit nécessairement la garde de la personne du roi, on devoit sentir la nécessité d'un Conseil de Régence dans les *circonstances non encore avenuës;* que ces circonstances mettoient une différence totale entre le testament de Louis XIII et celui de Louis XIV; que dans le premier il s'agissoit d'une mère, et dans le second d'un héritier présomptif; que lui-même devoit refuser la garde d'un pupile, qui ne pouvoit venir à manquer sans donner lieu à mille bruits fâcheux, à tout cela il pouvoit ajoûter que cette affaire demandoit une mûre délibération; qu'elle étoit trop intéressante pour être décidée en une seule séance, tandis que le Palais étoit environné et rempli de troupes et de gens armés; enfin, que les dernières volontez du feu roi étoient du moins aussi respectables que celles d'un simple particulier, dont jamais il n'étoit arrivé que le testament eût été cassé avec tant de précipitation. » (*Vie de Philippe*. I. 117-120).

Sera lors plus contraire. — « Le duc de Saint-Simon a parlé trop favorablement du Régent dans ses *Mémoires:* il a poussé la complaisance jusqu'à approuver la violence exercée contre le duc de Villeroi, gouverneur de Louis XV, et à louer son administration en général, qui cependant n'est guère susceptible d'apologie. En même temps il lui échappe de terribles aveux : « Il s'accoutuma, dit-il, à la débauche, jusqu'à ne pouvoir s'en passer; et il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est ce qui le jeta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleuses, et, comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies, et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouïes aux jours les plus saints. Plus on était constant, ancien, outré en débauche, plus il considérait cette sorte de frénésie... Il s'était piqué d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'avait jamais pu y réussir; mais, épris de Madame d'Argenton, et vivant avec elle, il trouva d'autres curiosités trop approchantes, et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta des verres d'eau devant lui, sur le présent et sur l'avenir. » Il ne dissimula pas non plus les soupçons ou plutôt les preuves du poison donné au duc et à la duchesse de Bourgogne, sans nommer néanmoins le coupable, et témoigne que c'est bien malgré lui qu'il ne peut les cacher. « Les horreurs qui ne se peuvent plus différer d'être racontées glacent ma main; je les supprimerais, si la vérité due si entièrement à ce qu'on écrit, si d'autres horreurs qui ont renchéri encore sur les premières, s'il est possible, si la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe, si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçaient de les exposer comme faisant une partie intégrante et des plus considérables de ce qui s'est passé sous mes yeux. » C'est à l'époque de sa régence que l'abbé Denina rapporte la subversion des principes, des mœurs et du goût qui a flétri le XVIIIe siècle. « Pour fixer, dit un auteur qui écrivait en 1791, le temps où l'irréligion a pris son essor en France, il faut remonter à cette régence fameuse, où la race du nouveau Jéroboam travaillait déjà à réaliser la division du manteau du Prophète (III. Reg. II). » (*Feller*. Philippe).

La place qu'occupe dans la Centurie ce quatrain déjà si extraordinaire sur Louis XVe du nom, est bien remarquable. Il est le 15e, comme celui où l'on voit l'arrivée de Louis XIV au trône, est le 14e, de Louis XVI, le 16e (265), de Louis XVII, le 17e (266), et il est entre deux quatrains sur la régence avortée en 1830, et sur celle qui aura lieu avant que le dernier Roy de France monte au trône. (665).

Le Prophète a dit la part que le duc d'Orléans, arrière-petit-fils du grand Régent, a prise à la révolution de 1789 : Rouge effréné sévère horrible grippe (268), Les rouges rouges, le rouge assommeront (272); il a dit la part que le duc d'Orléans, depuis L.-Philippe Ier, a prise aux conspirations de 1789 à 1830 : Celuy qu'en Sparte claude ne peut régner (499), Les frères a Chartres Orl. Rouen trahira (470), Sous ombre feincte d'oster de servitude peuple et cité l'usurpera luy mesme (511); Par avarice chef d'Orléans (526) Philipp... (521), etc.; il a dit l'assassinat du duc de Bourbon-Condé en 1830 : Le supreme estranglé (504), Philip.. poignant poison es lettres cachez dedans le plic (506); ici, il ne dit pas si le grand Régent, l'adversaire de Louis XIV, a ou non empoisonné la famille royale. Ce silence est plus favorable au duc d'Orléans que ne le sont tous les arguments de l'auteur de sa *Vie,* que l'on réfuterait ainsi : il avait déjà le pouvoir, il lui fallait le temps de préparer les esprits à une usurpation, et la santé toujours languissante de Louis XV, déjà empoisonné, devait rendre inutile un nouveau crime.

« Le duc d'Orléans avait dit que l'autorité royale était entre ses mains, et qu'il ne la laisserait point avilir. » (*Vie de Philippe*. I. 282). — « Le traité avec l'Angleterre réglait la succession d'Angleterre dans la branche protestante, et celle de France dans la branche d'Orléans. » (*Id*. I. 190).

Dieu fait des miracles, il conserva sains et saufs les enfants dans la fournaise, et arracha Daniel à la dent des lions, il ne voulut pas cependant répéter en 1830 le miracle de la Régence. Le duc d'Orléans courait au plus sûr. L'*enfant du miracle,* né devant le serpent (711), fut le fruit sauve (271), du vray rameau de fleur de lys en s'exilant (718).

« Cette tenacité de Charles X à donner son petit-fils au trône de France avait effrayé le duc d'Orléans : le prétexte qu'il avait donné à M. de Mortemart en refusant de se charger de la régence, était encore puisé à l'histoire de son aïeul. — Non! non! s'était-il écrié, je ne me chargerai jamais d'une régence; à la première colique qu'aurait le duc de Bordeaux, on crierait à l'empoisonnement! » (*Al. Dumas*. Vie de L.-Philippe. I. 279).

Et les d'Orléans osent encore aujourd'hui afficher des prétentions au trône! N'ont-ils pas fait assez de mal à la France? Un grand Régent sera lors plus contraire, pour L.-Philippe : Luy et le regne viendront si fort rongneux Ains qu'il guérisse son fait sera bien tard (500). On le verra cependant à la tête d'un des quatre partis en armes dans une guerre : Le roy rusé.. de trois quartiers ennemis assaillir (769 *bis*), MENDOSVS tost viendra ason haut regne tenant arrière un peu les NORLARIS (769).

262.

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le receu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.

IX. 27.

Du Bois, pour devenir premier ministre et avoir la garde de celui que Louis XIV aura confié Dauphin à Villeroi, et pour être cardinal, terminera les fameux débats sur la Bulle *Unigenitus;* une déclaration royale imposera un *silence gé-*

Digitized by Google

néral sur la question du Jansénisme. Président de l'Assemblée ou *Cercle* du clergé, il se dira le pont qui unit l'Eglise à l'Etat. Arrivé au plus haut, quoique sans naissance, il flétrira le Dauphin par les scandales de sa vie. Bois pourri, il sera arrivé en peu de temps aux plus grands honneurs dans sa vieillesse comme s'il était du bois le plus sain, et ce sera pour avoir engagé le duc d'Orléans à outrepasser la limite que Louis XIV aura fixée à son droit de Régence.

Bois. — « *Bois* (Guillaume du), cardinal, archevêque de Cambrai, principal et premier ministre d'Etat, naquit à Brive-la-Gaillarde dans le Bas-Limousin, d'un apothicaire. Il fut d'abord lecteur, ensuite précepteur du duc de Chartres. Il obtint sa confiance en servant ses plaisirs. L'abbé du *Bois* eut l'abbaye de Saint-Just en 1693, pour récompense de ce qu'il avait persuadé à son élève d'épouser Mademoiselle de Blois. Du *Bois* parvint aux postes les plus importants. Il fut conseiller d'Etat, ambassadeur ordinaire et plénipotentiaire du roi en Angleterre l'an 1715, archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, et premier ministre d'Etat en 1722. La même année il fut reçu de l'Académie française, honoraire de celle des sciences et de celle des belles-lettres. Il eut beaucoup de part à toutes les révolutions de la régence. *Ce fut lui qui porta le* duc *d'Orléans à ne pas se soumettre à un conseil de régence, à exiler le duc de Villeroi*, etc. Il mourut le 10 avril 1723, des suites de ses débauches. » (*Feller*).

« Bois... Ce cardinal fit beaucoup de mal au royaume, en persuadant à son maître : « Qu'il n'y avoit ni probité chez les hommes, ni vertu chez les femmes ; et que dans le ministère il falloit préférer les esprits adroits et féconds en ressources, aux hommes droits et justes. » (*N. Dict. Hist.*).

Ce quatrain devait frapper le Traducteur dès la première lecture des Centuries, mais il fallait les plus grandes recherches historiques pour en avoir toute la valeur, c'est ce que témoigne l'interprétation incomplète et fautive que j'en ai donnée dans la *Vie de Louis XVI*, p. 30, il y a un an.

Les villes de Gorsan et Narbonne sont dans Nostradamus pour les noms du conventionnel *Gorsas* et du ministre *Narbonne* (275). Bois est pour le cardinal du Bois comme dans Camus les mots *sal lux* et *sal es* sont *lux* pour *Saluces* et *Sales*.

« *Camus* (évêque de Belley, né à Paris en 1582, mort en 1652. *Feller*), s'est permis le calembourg savant et prétentieux. Prêchant le panégyrique de saint *Magloire*, il avait choisi ce texte : *Meam gloriam alteri non dabo ;* je ne cèderai *ma gloire* à personne. Il joua sur ces mots toute la durée du discours ; ce qui fit beaucoup admirer sa subtilité. L'évêque de *Saluces*, abordant un jour saint François de *Sales*, lui avait dit : *Tu sal es : ego vero neque sal, neque lux*, Le mot avait charmé Camus, qui s'était juré incontinent d'en profiter. Il ne manqua pas dans le premier sermon qu'il prêcha devant l'évêque de Genève de développer fort au long le *Tu sal es.* » (*Ami de la Religion*, 13 janvier 1862).

De bois la garde, vent clos rond pont sera,...

De bois la garde. — « Le tems de la majorité approchoit insensiblement : S. A. R. étoit trop habile pour ne pas prendre les mesures nécessaires à se conserver *la principale autorité*. Dans ce dessein, il résolut de faire le cardinal du *Bois* premier ministre : depuis longtemps il en faisoit les fonctions, la difficulté étoit de lui en donner le titre et le rang. Ce prince l'entreprit et en vint à bout. — Il se servit du cardinal de Rohan pour faciliter l'entrée et préparer la place au cardinal du *Bois*. Le 8 de février 1722, il prit séance au conseil de Régence, immédiatement après les princes du Sang, et avant le chancelier et les pairs du royaume. Les seigneurs alléguèrent que selon les usages du royaume, les cardinaux n'avoient aucun rang à la Cour, et qu'ils n'assisteroient point au conseil jusqu'à ce qu'on leur eût rendu justice... Le 22 février le Duc Régent introduisit le cardinal du Bois dans le conseil de Régence, et le plaça auprès du cardinal de Rohan. Le maréchal de Villeroi et le duc de Noailles accompagnèrent le Roi jusqu'à son fauteuil, et sortirent sur le champ de la chambre du conseil ; le chancelier, les ducs et les maréchaux de France ne s'y rendirent point ; de manière que le conseil ce jour-là ne fut composé que des princes du Sang, des deux cardinaux, des secrétaires d'Etat, et des autres personnes qui ne pensoient point à disputer du rang. Le duc de Noailles, homme de beaucoup d'esprit, et d'un esprit assez mordant, rencontra le cardinal du *Bois* au sortir de ce conseil, et lui fit ce compliment : *Cette journée sera fameuse dans l'Histoire, Monsieur, on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le Conseil a fait déserter tous les grands du royaume* (De bois la garde frappera le Dauphin). Le duc d'Orléans et son favori n'eussent pas été fâchés de la retraite de quelques-uns de ces Messieurs ; mais ce concert général les chagrina... La plupart des ducs se retirèrent dans leurs terres ; le chancelier suivit leur exemple, ayant été prié de s'y conformer... Monsieur d'Armenonville fut installé au Conseil de régence le premier jour de mars. Il se plaça au-dessous du cardinal du *Bois ;* et le cardinal de Rohan étant entré quelque temps après, il recula encore pour lui faire place. Les ducs et les maréchaux persistèrent dans leur prétention, et cette affaire demeura indécise jusqu'à ce que la majorité eut fait supprimer le Conseil de régence. » (*Vie de Philippe II*, 208-219).

« Monsieur le Régent avoit dit publiquement qu'il étoit temps d'instruire Sa Majesté des affaires et des secrets de son Etat, et qu'il se chargeroit lui-même de ce soin ; il s'en étoit même expliqué en particulier au maréchal de Villeroi, et lui avoit dit qu'il alloit commencer à travailler tous les matins avec le jeune monarque. Il voulut commencer le 10e d'août, et se rendit à ce dessein dans l'appartement du Roi ; le duc de Bourbon, le comte de Clermont, l'ancien évêque de Fréjus y étoient ; le duc d'Orléans pria le Roi de vouloir passer dans son cabinet. Les seigneurs se retirèrent. *Le maréchal de Villeroi prétendit qu'en qualité de gouverneur du Roi il ne devoit point perdre Sa Majesté de vue ;* S. A. R. se retira, et dit au Roi qu'il attendroit une autre occasion pour lui parler.... Il prit sur le champ la résolution hardie de le retirer d'auprès du Roi, et de donner son poste au duc de Charost... On le fit monter dans une chaise de poste, et il fut forcé de se rendre dans son gouvernement du Lionnois.

» Cette disgrâce répandue dans Paris, y causa une grande consternation : les idées fâcheuses qu'on avoit eues à la mort du Dauphin, de la Dauphine et du duc de Bretagne se réveillèrent ; on se rappella ce qu'on avoit publié depuis la Régence, que ç'avoit été aux soins du maréchal qu'on avoit dû la conservation du Roi ; presque tout le monde se disoit en secret que c'en étoit fait, et que la cérémonie du Sacre se feroit pour un autre.... Enfin, le cardinal du Bois recueillit tout le fruit qu'il pouvoit espérer de la confiance de son maître, et de l'attachement, ou plutôt de la passion qu'il avoit pour sa personne et pour ses intérêts, et je puis le dire aussi, la récompense de son mérite et de ses travaux. Le 22e d'aoust, il fut déclaré premier ministre. Il étoit aussi absolu que l'avoit jamais été le cardinal Richelieu... On instruisoit le Roi : S. A. R. et le cardinal-ministre le firent conjointement ; presque tous les jours ils donnoient quelques heures à cette importante et nécessaire instruction. Ce prince étoit fort capable d'en profiter... » (*Id.*, II. 233-251).

Vent clos. — « L'abbé du Bois ne voyoit dans l'Etat aucune place à quoi il ne pût espérer d'atteindre. Sa naissance paroissoit être un obstacle invincible à ses désirs... Le cardinalat étoit le seul titre qui put l'en faire jouir ; l'unique voye pour parvenir à cette dignité étoit de rendre quelque service important à la cour de Rome ; il la prit et eut le bonheur de réussir malgré les obstacles infinis qu'il eut à surmonter. De tous côtés on s'étoit déclaré pour la doctrine que la Constitution *Unigenitus* condamnoit. La pluspart des tribunaux étoient favorables à ses ennemis... Les Universités de Paris, de Rheims, de Nantes, de Caen, les congrégations des Bénédictins de Saint-Maur, celle des Feuillans, des Pères de l'Oratoire, de Sainte-Geneviève, se distinguèrent extrêmement, et s'acquirent beaucoup de gloire dans leur parti : toute cette milice inférieure avoit pour chef le cardinal de Noailles, Monsieur son frère, évêque de Châlons-sur-Marne, les évêques de Mirepoix, de Boulogne, de Montpellier, de Sens, de Metz, d'Angoulême, l'archevêque de Tours, l'évêque d'Arras ; mais on ne se fioit pas tout à fait à ces deux derniers... Telle étoit la situation de cette affaire, lorsque l'abbé du *Bois*, de retour de ses voyages, entreprit de la terminer d'une manière qui lui attirât de la cour de Rome la grâce qui devoit l'égaler au cardinal Albéroni. » (*Id.* II. 128).

» Dès que l'abbé du *Bois* eut été chargé par S. A. R. de s'appliquer *particulièrement* à terminer cette importante affaire, son premier soin fut de se mettre au fait, car, je crois qu'il n'y étoit guère, et du fond des questions et des procédures : pour cela il eut de fréquentes conférences avec les chefs des deux partis (civils procès débats. 255). Les cardinaux de Bissi, de Rohan, étoient les principaux tenans pour la Constitution... Le premier fruit de ces conférences fut que les *appels* furent défendus, et qu'on eut une extrême

Digitized by Google

attention à ne proposer pour les grands bénéfices que des personnes dont la doctrine ne pût être suspecte à la cour de Rome. — Ces conférences particulières de l'abbé du *Bois* en produisirent d'autres entre les évêques, dont plusieurs s'appliquèrent sincèrement à rétablir l'union et la paix... » (*Id.* II. 141).

« La déclaration du Roi (sur la Constitution) approuvée par le cardinal de Noailles, fera sentir combien S. A. R. avoit sujet de s'applaudir de sa négociation, et sur quoi fut fondée la reconnoissance de la cour de Rome à l'égard de l'abbé du *Bois* qui y avoit eu une si grande part.

« Dès le temps de notre avènement à la couronne, disoit le Roi, » nous avons cru que notre principal devoir étoit de consacrer à la » religion le premier usage de notre puissance et de mériter le titre » glorieux de fils aîné de l'Eglise, qui nous distingue entre les rois, » en faisant servir notre autorité à appaiser les *troubles* qui s'étoient » élevez dans notre royaume à l'occasion de la Bulle donnée par » notre Saint-Père le Pape contre le livre intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*....

» A ces causes, etc., voulons que la Constitution *Unigenitus* soit » observée dans tous les états, pays, terres et seigneuries de notre » obéissance. Et, en conséquence, *défendons* à tous nos sujets, de » quelque état, qualité et condition qu'ils soient, à tous corps, communautez et personnes séculières et régulières, exemptes ou non » exemptes, de quelque ordre, congrégation ou société qu'elles » soient, même aux Universitez de notre royaume, et notamment » aux Facultés de théologie, *de rien dire, écrire, soutenir, enseigner, débiter, distribuer*, directement ou indirectement, soit contre la » Constitution, soit contre l'instruction pastorale publiée dans l'Assemblée de 1714 et adoptée par plus de cent évêques de France, » et contre les explications sur la bulle *Unigenitus*, approuvée par » lesdits cardinaux, archevêques et évêques de notre royaume, » comme conformes à la doctrine de l'Eglise, et au véritable sens » de la bulle.....

» Défendons très expressément à tous nos sujets de s'attaquer ni » provoquer les uns les autres par des termes injurieux de Novateurs, Jansénistes, Schismatiques, Hérétiques et autres noms de » parti. Faisons très expresses inhibitions et défenses de composer, » vendre, débiter ou autrement distribuer des livres et libelles, sur- » tout de ceux qui seroient contraires au respect qui est dû à notre » Saint-Père le Pape et aux évêques, ou aux libertez de l'Eglise gallicane, ou qui attaqueroient directement ou indirectement la dite » Constitution, et généralement tous ceux qui regarderoient les con- » testations qui viennent d'être terminées sur lesquels nous impo- » sons un *silence général*.. (VENT CLOS). Donné à Paris, le 4e d'août, » l'an 1720. » (*Id.* II. 164).

ROND PONT SERA. — « Il y avoit huit ans que le clergé ne s'étoit assemblé ; les troubles et les divisions au sujet de la Constitution avoient déterminé S. A. R. à lui refuser constamment la permission qu'il lui avoit souvent demandée. L'accommodement qui avoit calmé les esprits lui fit changer de sentiment... La mauvaise santé et la multitude d'affaires ne permirent au cardinal-ministre que de jouir une seule fois de l'honneur de présider à ce premier Corps de l'Etat. Le discours qu'il fit à cette occasion fut goûté. Le voici :

« .... La place que j'occupe dans l'Etat me fournira des moyens » de satisfaire à celle que vous me donnez dans l'Eglise. Je suis sûr, » Messieurs, et je vous outragerois par le moindre doute, que *vous ne me donnerez à porter au Roi*, dans le cours de cette Assemblée, » que d'anciennes, ou plutôt d'éternelles preuves de l'attachement » des Eglises du royaume pour leur protecteur, que des gages nouveaux et certains de dévoüement du clergé à la couronne, et de » sa tendresse respectueuse pour la personne de Sa Majesté, tandis » que *je ne vous porterai que les précieuses assurances de l'attachement du Roi à la religion*, que les maximes dont il est instruit et pénétré sur le respect dû au sanctuaire, que ses sentiments en faveur » de la plus illustre portion de l'Eglise universelle, que des témoignages de la préférence qu'il lui donne au-dessus de tous les autres sujets dans son affection. *Je n'aurai rien ni de part ni d'autre à dissimuler*, ni à affoiblir, ni à exagérer ; je ne dois m'étudier qu'à » être précis, et *à transmettre si fidèlement les sentiments du Roi et de son clergé*, qu'il ne reste aucun doute sur ce que le souverain doit » attendre du zèle et de la fidélité de ses sujets, et sur ce que le » clergé peut espérer de la religion, de la prudence et de l'affection » du Roi. » (*Vie de Philippe* II. 300).

On a cherché comme toujours dans les grands actes politiques et dans les pièces officielles la valeur des mots du Prophète, qui a pris soin lui-même d'en déterminer le sens.

DE BOIS LA GARDE. — *Bois*, premier ministre a remplacé comme précepteur auprès du Roi celui à qui Louis XIV avait confié LA GARDE DU DAUPHIN. *Garde* est le mot en usage.

VENT CLOS. — La voix est un souffle : *L'Esprit souffle où il veut*, il communique ses grâces à qui il lui plait ; *fig.* souffler une chose, l'inspirer à quelqu'un (*N.-L.*). La voix du peuple qui acclama les Bourbons à leur retour en 1814 est, dans un récit en 32 vers sur la révolution de 1789-1814, LE VENT A BON ESSIEN (286). Celui qui recevra des mains de Pie IX la houlette du Pasteur sera forcé de se taire sur les intérêts temporels : BASTON TORTU EN MAIN BOUCHE SERRÉE (864); il est dit pour le temps présent : A VRAY DIRE ON AURA BOUCHE CLOSE, LORS AU BESOIN VIENDRA TARD L'ATTENDU (618). — Ceux qui se nommaient les *Appelans* ne peuvent se renfermer comme ils le souhaitaient dans un *silence respectueux*, il leur faut ne *rien dire, écrire, soutenir, enseigner*, etc., au sujet de la bulle lancée contre l'hérésie, dont il est dit : PÉRICLITER LA BARQUE (248), et ce débat commencé dans les derniers jours de Louis XIV : GUERRE CESSER, CIVIL PROCÈS DÉBATS (255) finit par cette ordonnance de Louis XV : *Nous imposons un silence général* : VENT CLOS.

ROND PONT SERA. — Le mot PONT est entendu souvent d'un pouvoir intermédiaire : le Parlement de Londres chassé par Cromwel est le PONT ROMPU (242), les Etats-Généraux que le Tiers change en Assemblée nationale est LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (274). BOIS se dit bien un PONT entre le clergé et le Roi, mais pourquoi, seul, est-il dit LE ROND PONT. ? C'est dans l'assemblée des personnes consacrées à Dieu que BOIS est LE ROND PONT. Or, ces personnes ainsi réunies sont les SACRÉES GLOMES du Prophète (230) : *Glomero*, amasser en ROND (*W*). BOIS est le PONT du ROND.

« *Cercle*. Décrire un *cercle*. Former un *rond... cercle*, assemblée de personnes polies ; *aller au cercle*. » (*Joubert*).

Ce vers : DE BOIS LA GARDE VENT CLOS ROND PONT SERA, n'est pas seulement éclairci par les preuves historiques et la manière du Prophète, il l'est encore par le contexte : BOIS est HAUT LE RECEU *qui frappe* LE DAUPHIN. Il est HAUT LE RECEU comme *premier ministre* : LA GARDE, et comme *Président du clergé* : ROND PONT. Tout s'enchaine dans ce vers comme dans l'Histoire : pour devenir *premier ministre* et avoir LA GARDE, il faut qu'il ferme la bouche aux *Appelans* : VENT CLOS ; alors, mais seulement alors il est *Président du clergé* et se dit PONT entre la royauté et le clergé : ROND PONT SERA. Après qu'il a *reçu* ces *hautes* dignités, il est HAUT le RECEU.

Haut le receu frappera le Dauphin...

HAUT LE RECEU. — « Il mourut chargé de titres d'honneur, à quoi sa naissance ne lui avoit donné aucun droit de prétendre. Il étoit *cardinal, archevêque, duc de Cambrai, prince de l'Empire*, abbé de Saint-Juste, de Nogent-sous-Couci, de Bourguël, de Cercamp, de Bergue Saint-Vinoc, de Saint-Bertin, *premier ministre*, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, grand-maître et sur-intendant-général des courriers, postes et relais de France, un des quarante de l'Académie française, honoraire de l'Académie royale des siences et de celles des inscriptions et belles-lettres, *président de l'Assemblée du clergé*.

Son élévation commença avec la Régence. Il fut d'abord conseiller d'Etat ; en 1717, il signa à la Haye en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire le Traité de la triple alliance ; il fut ensuite secrétaire de la Chambre et du Cabinet ; en 1718, il signa à Londres le fameux Traité pour la pacification de l'Europe ; à son retour il eût le département des affaires étrangères ; il fut fait archevêque de Cambrai en 1720 ; le Pape Innocent XIII le mit au nombre des cardinaux l'année suivante, à la prière de tous les souverains ; et pour parler comme Monsieur de Fontenelle, il parut être un prélat de tous les Etats catholiques et un ministre de toutes les Cours... On lui fit de magnifiques funérailles. on frappa même une médaille à son honneur... L'obscurité de sa naissance et l'éclat dans lequel il est mort seront toujours, malgré l'envie, une preuve sensible d'un génie supérieur. » (*Vie de Philippe*, II. 308).

Digitized by Google

HAUT LE RECEU.—Il est dit du VIEUX CARDINAL : IL ENTRERA VILAIN (235); Cromwel est LE BASTARD DEMY RECEU (241); Napoléon III est ESLEU, CRÉE RECEU (631); un roi A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES (486); Bois a été RECEU HAUT comme Marie de Médicis : A DEUX HAUT MISE (237), etc.

DAUPHIN. — Louis XV en tutelle est le DAUPHIN, comme Louis XIII gouverné par le ministre-roi est LE LYS DAUFFOIS (232). Ce mot est déjà fort précis, car il ne peut s'appliquer qu'à un *Fils de France* et tous ne sont pas DAUPHINS; mais il est ici pour définir LA GARDE DE BOIS et LE DROIT DU DUC. Lorsque Louis XIV a confié à Villeroi LA GARDE de son arrière petit-fils et défini LE DROIT DU DUC à être le GRAND RÉGENT, Louis XV n'était que LE DAUPHIN.

FRAPPERA. — Ce mot ne peut être entendu qu'au figuré et de même que les mots : LA GARDE, VENT CLOS, ROND PONT sont expliqués par l'expression HAUT LE RECEU qui les suit; de même le mot FRAPPERA est expliqué par l'expression LE VIEUX TECCON qui vient après. Ce VIEUX TECCON ou ce Bois *pourri a flétri* LE DAUPHIN. Louis XV a été corrompu, et le Prophète, dans tous ses quatrains sur ce roi, parle de sa corruption et de celle de son époque. Jésus-Christ a dit : Craignez ceux qui tuent l'âme.

« Jésus prit un petit enfant qu'il mit au milieu des douze; et l'ayant embrassé, il leur dit : Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci me reçoit... Mais si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne et qu'on le jetât dans la mer. » (*S. Marc.* IX. 35, 41).

« Le Régent ne croyait en rien qu'à l'alchimie, et son nom est resté dans l'histoire comme la plus complète expression de l'immoralité. Le cardinal Dubois, ce phénomène de corruption qui vendit son âme au diable et son pays à l'Angleterre... Mme de Pompadour sentant le Roi lui échapper, inventa pour le garder sous son empire, et pour exclure des rivales, un genre inouï d'infamies qui marque cette époque en traits de boue, et pour lequel la langue aurait dû créer des formes particulières de mépris. Henri IV et Louis XIV, coupables de dérèglements conservèrent toujours dans leurs faiblesses une sorte de dignité. Il était réservé à Louis XV, dont la jeunesse avait senti pourtant l'amour des peuples, de faire rouler dans la fange la couronne de saint Louis, et d'abaisser le trône des rois très chrétiens au niveau des impuretés des âges du paganisme. Que d'expiations il faudra ! » (*Hist. de la révol. Franç.* Poujoulat. 17-28).

Le vieux teccon bois uni passera...

TECCON. — *Tecon, jeu* de mail, boule qu'on pousse avec le pied (*Gloss.*). Cette boule est vieille; elle a longtemps roulé, et cependant elle PASSERA comme si elle était BOIS UNI. — Bois, HAUT LE RECEU, *est en passe d'arriver* aux plus hautes dignités de l'Etat et de l'Eglise, mais il est déjà VIEUX. Ce qui le *pousse* dans cette voie et ce qui lui fera faire son chemin avec la plus grande facilité c'est qu'il est : PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN. — Louis XVI vit son fils *jouer avec le danger :* PUISNAY JOUANT AU FRESCH, LE PÈRE ROY AU TEMPLE (283). La couronne de France passa et repassa entre les mains de Napoléon Ier et de Louis XVIII, à ce *jeu* Napoléon II perdit la vie politique : L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ (472). Le *jeu* réussit au cardinal du Bois; *bois pourri*, il parvint à tout comme s'il eût été du *bois le plus sain.*

« Il mourut le 10 avril 1723, des suites de ses débauches. « La fortune, dit le duc de Saint Simon dans ses *Mémoires*, s'était bien jouée de lui et s'était fait acheter longuement et chèrement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de menées, d'inquiétudes, de travaux, de tourments d'esprit, et elle se déploya enfin sur lui par des torrents précipités de grandeur, de puissance, de richesses demesurées pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'Etat, et deux seulement, si on la met à son cardinalat ou à son premier ministère, pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance, à 66 ans. » (*Feller.* Bois).

Passant plus outre du Duc le droit confin,..

Ce DROIT et ce DUC qui ne sont pas autrement déterminés, mais qui se trouvent dans un quatrain interprété aux trois-quarts du cardinal du Bois, seront entendus par excellence du DROIT de Régence et du Duc, premier prince du sang et déjà dit LE GRAND RÉGENT. A l'explication du quatrain sur LE GRAND RÉGENT, on a vu à ces mots : SON ADVERSAIRE, quelle *limite* (CONFIN) Louis XIV a fixée au DROIT DU DUC, et à ces mots : GRAND RÉGENT, que la coutume, l'intérêt de l'Etat, le soin de sa famille, tout faisait un devoir à Louis XIV de resserrer le DROIT de Régence dans des *limites* étroites. (CONFINS, *limites. W.*). Il suffit de dire ici :

« *Bois.* Ce fut lui qui porta le Duc d'Orléans à ne point se soumettre à un conseil de Régence. » (*Feller*).

» Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, le Parlement s'assembla. Le duc d'Orléans s'y rendit et parla en ces termes : « Après » avoir reçu le Viatique, le Roi m'appela et me dit : Mon neveu, j'ai » fait un testament où je vous ai conservé tous les droits que vous » donne votre naissance : je vous recommande le DAUPHIN; servez-» le aussi fidèlement que vous m'avez servi, et travaillez à lui con-» server son royaume; s'il vient à vous manquer, vous serez le maî-» tre, et la couronne vous appartiendra. » A ces paroles, il en ajouta » d'autres qui me sont trop avantageuses pour pouvoir les rappeler : » il finit en me disant : « J'ai fait les dispositions que j'ai cru les plus sa-» ges; mais comme on ne sçauroit tout prévoir, s'il y a quelque chose » qui ne soit pas bien, on le changera. » Ce sont ses propres ter-» mes. « Ce que je demande à présent, Messieurs, c'est que vous dé-» libériez aussitôt que le testament aura été lu, sur les titres que » j'ai pour parvenir à la Régence, en commençant par le premier, » c'est à dire celui que je tire de ma naissance et des lois du » royaume. »

» Après la lecture du testament, qui fut faite rapidement, et d'une voix trop basse pour qu'il pût être distinctement entendu, on délibéra comme S. A. R. l'avoit demandé, sur les droits que sa naissance lui donnoit à la Régence; il fut décidé à la pluralité des voix, que ses droits étoient incontestables, et que la Régence lui appartenoit avec toutes les prérogatives qui y sont naturellement attachées. C'étoit annuler le testament qu'on venoit de lire. (*Voir* la suite à ces mots du quatrain précédent : UN GRAND RÉGENT).

Ce quatrain est à la suite d'un long récit où la révolution de 1789-1814 se développe en son entier : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... VARENNES... LE PÈRE ROY AU TEMPLE (Louis XVI)... LES DEUX PETITS ROYAUX (Louis XVII)... MALLODS (Convention)... SURNOM DE LETTRES ASPRES (Napoléon Ier)... LA GRANDE CAPPE (Louis XVIII). Tous ces gouvernements sont nés de celui du DAUPHIN *corrompu* par BOIS, LE VIEUX TECCON. La place des quatrains sur Louis XV à la suite ou au-dessus ou au milieu des quatrains sur l'époque révolutionnaire, suggère des réflexions qu'on verra plus loin.

Profitons de cette suite de quatrains si clairs malgré les mots grecs et latins, les anagrammes et les jeux de mots qui s'y mêlent (FORNERON, FOREST, HERNE, NOIR. SALONNE, PRELATURE, ABORMEANT, MANTOR ET ALBE, FUM. PONTS, NICE, PLOMBIN *et* BOIS. 278-286), pour constater que ce style adopté à dessein par Nostradamus diffère peu de celui de ses contemporains. Déjà nous avons vu *Sal, lux* et *Sal, es* employés pour les noms propres de *Saluces* et *Sales* comme Bois pour Du *Bois.*

« Au début du seizième siècle, les prédicateurs sérieux, si nous en croyons Erasme, prouvent la charité par les sources du Nil, et l'abstinence par les douze signes du zodiaque. Je soupçonne fort aussi cet écolier limousin, « grand excoriateur de la langue latiale, » qui transfrète la Sequane et déambule au dilcule par les quadri-» ves et compites de l'alme et inclyte cité, » je le soupçonne fort, dis-je, de résumer à lui seul les tendances d'une nouvelle école de prédicateurs. En effet, les pédants succédaient aux bouffons. La prédication cessera de s'adresser aux masses. *Avant les prédicateurs de la Ligue,* personne ne s'attachera plus à remuer cette fibre populaire que Maillard et Menot savaient si bien faire vibrer. Pour entendre un sermon, il faut être un docte et un érudit. Les rapproche-

Digitized by Google

ments les plus singuliers et les plus inattendus, un incroyable abus du grec et du latin, qu'on ne se donne pas la peine de traduire en langue vulgaire, des preuves empruntées au hasard à tous les écrivains sacrés et profanes, des assertions dont Tibulle, Lucrèce et Catulle sont les garants, des antithèses à la manière de Sénèque, lequel jouissait d'une grande autorité comme philosophe et comme théologien, des jeux de mots, des pointes, de l'emphase, un langage dépourvu de naturel, ce qui n'est pas toujours exempt d'une grande trivialité, voilà l'éloquence d'alors. J'ajouterai même qu'on pourrait trouver dans les sermonaires de ce temps plus d'un savant calembour. » (*Ami de la Religion*. 7 janvier 1862).

263.

Ce grand Monarque qu'au mort succèdera,
Donnera vie illicite et lubrique ;
Par nonchalance à tous concèdera,
Qu'à la parfin faudra la loy salique.

v. 38.

264.

...Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise chrétienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidelles...

(*Lettre à Henri II*. 70).

Celui dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA, est ce Louis XV, roi à 5 ans, qui demeurera durant 60 années sur le premier trône du monde dont il aura été séparé par tant de degrés. Il donnera l'exemple d'une vie de débauches ignobles et contraires à la morale la moins sévère. Par nonchalance il concèdera aux ennemis du trône et de l'autel tout ce qu'ils demanderont de lui ; si bien qu'au-delà de son règne, la loi Salique sera abandonnée et que la liberté s'assoiera au trône pour faire expier leurs fautes à la nation et à la royauté.

Clément XIV prononcera la destruction de la Compagnie de Jésus (21 juillet 1773), pour éviter le schisme de l'Eglise de France ; le roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du Paganisme, qui n'auront poursuivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel.

La LOI SALIQUE est une *loi française*. Ce quatrain, qu'on aurait déjà cherché à interpréter de la France parce qu'il ne renferme aucun nom de lieu, est donc bien sur la France. Ces mots : DONNERA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE font songer à Louis XV, et comme c'est de lui qu'il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA (261), pour ce fait unique dans l'Histoire de son arrivée au trône par la MORT de trois Dauphins et de deux frères, on veut le voir encore dans : CE GRAND MONARQUE QU'AU MORT SUCCÈDERA. Ces mots AU MORT SUCCÈDERA, s'ils n'étaient pris excellemment, seraient presque inutiles dans un quatrain sur un pays assez heureux durant des siècles pour ne connaître que ce cri à la mort de ses souverains : *Le roi est mort, vive le roi !*

La *Lettre à Henri II*, qui raconte TOUT AU LONG et sans reprise LES GRANDS ÉVÈNEMENTS TRISTES, PRODIGIEUX, ET CALAMITEUSES ADVENTURES QUI S'APPROCHENT PAR LES PRINCIPAUX CULTEURS, PREMIÈREMENT DES TEMPLES DE DIEU (Religion), SECONDEMENT PAR CEUX QUI SONT TERRESTREMENT SOUSTENUS (Etat), à partir du commencement du XVIe siècle jusqu'au moment présent, ne signale le règne de Louis XV que par le fait de la destruction des Jésuites. Ce fait, qui intéressait à la fois la Religion et l'Etat, donne la meilleure preuve que Louis XV PAR NONCHALANCE A TOUS *concéda*.

Ce grand monarque qu'au mort succèdera,..

Les rois de France sont les *rois des rois* (*voir* p. 42), et Nostradamus a dit que DE CIEL ET TERRE *ils tiennent* LA MONARCHIE (210). Louis XV, comme roi de France, comme héritier du pouvoir absolu et de l'influence dans le monde du grand roi Louis XIV, comme ayant possédé le pouvoir durant 60 années, Louis XV est GRAND MONARQUE. Le Prophète fixe la valeur qu'il donne ici à cette expression, en ajoutant : PAR NONCHALANCE A TOUS CONCÈDERA. Il est GRAND malgré sa NONCHALANCE. Comme le quatrain qui précède celui-ci dans la Centurie est interprété de Louis XVI (289), ces mots : CE GRAND MONARQUE QU'AU MORT SUCCÈDERA, qui commencent son quatrain, ne pouvant être entendus de Louis XVI, signifient : CE GRAND MONARQUE est celui dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA.

Donnera vie illicite et lubrique,...

« Par malheur le règne de Louis XV fut celui des *favorites*. A madame de Mailly succédèrent *ses deux sœurs*, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par Madame Lenormand d'Etioles, depuis duchesse de Pompadour, qui gouverna l'Etat, et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La Dubarry fut la dernière maîtresse en titre ; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires (ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT, 307). L'infâme Lebel, valet de chambre du roi, lui procurait à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible ; et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à pervertir ses mœurs pour mieux le dominer. » (*Feller*).

Le cardinal du BOIS, LE VIEUX TECCON FRAPPERA LE DAUPHIN (262), et le GRAND RÉGENT (261), tout aussi corrompu que ce *bois pourri*, avaient commencé à pervertir les mœurs de Louis XV. Le Prophète a condamné la conduite de Henri IV qu'il nomme l'AMOUR ALLEGRE (219) et dont il dit : FERA LA VIE SI FORT ILLÉGITIME (215), mais il flétrit davantage celle de Louis XV : DONNERA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE, car Louis XV descendit plus bas dans le vice. Il y a quelque chose de plus dans le jugement qu'il porte sur ces deux rois : Henri IV *fait* LA VIE, mais il ne porte pas sa Cour et son royaume à l'imiter ; Louis XV *donne* l'exemple de la VIE ILLICITE ET LUBRIQUE ; il ne sera imité que trop jusqu'au jour où Louis XVI *donnera* sur le trône l'exemple des mœurs : HEUREUX AU RÈGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE (265).

Par nonchalance à tous concèdera,...

« Louis XV exécrait les Parlements, qu'il appelait des *assemblées de républicains* ; il regrettait que le RÉGENT leur eût rendu le droit de faire des remontrances. Leurs dispositions l'effrayaient. Répondant un jour au cardinal de Bernis, qui le rassurait : « Je crois bien, » répondait le monarque, que tant que je vivrai, je resterai toujours » à peu près le maître de faire ce que je voudrai ; mais, ma foi, après » moi, M. le duc de Bourgogne n'a qu'à se bien tenir. » Louis XV disait encore : « Les choses, comme elles sont, dureront autant que » moi. » Chaque nouveau ministère était une espérance, mais le roi n'y était pas pris. Il disait de chaque nouveau ministre : « Il a étalé » sa marchandise comme un autre et promis les plus belles choses » du monde, dont rien n'aura lieu...

» Des pressentiments de commotions profondes étaient dans l'air. Des lettres anonymes, adressées au roi par des voies sûres, lui transmettaient les craintes des gens de bien sur des périls qu'il n'ignorait pas lui-même. *On se plaignait de son invisible majesté, de son peu de part aux affaires*, de la médiocrité de ses ministres, du mauvais état des finances, de l'audace des novateurs, de la politique corruptrice du duc de Choiseul, de la marche générale du gouvernement, vivant au jour le jour et sans esprit d'avenir. On disait ces prophétiques paroles : « Dans vingt ou trente ans le gouvernement » peut se trouver miné dans toutes ses parties et crouler avec fracas. » (*Poujoulat*. Hist. de la Rev. Franç. p. 30-32).

« Les gouvernans avaient des intervalles d'engourdissement, de faiblesse ; Louis XV, par exemple, s'affaissant dans d'ignobles délassemens ou dans une honteuse indifférence pour le bien de l'état, oubliait quelquefois ses maximes du droit divin et son sceptre féodal. Alors paraissaient des lueurs de liberté ; les terribles lois contre la presse venant à s'endormir de temps à autre, on parlait pour se plaindre et l'on murmurait assez haut ; et quand des mesures arbitraires attaquaient de grandes existences, on éclatait sans ménagemens. Les conseils de nos rois affectaient de braver l'animadversion comme la critique... Des génies transcendans et vigoureux avaient, depuis

Digitized by Google

longtemps, éveillé dans les âmes une impatience de liberté réelle et disséminé des lumières qui n'attendaient que le moment de recevoir leur application et de développer leur puissance. Malgré la corruption profonde et presque générale, ces écrivains avaient fait germer la haine du despotisme au fond des cœurs. » (*Montg.* I. 290).

La prophétie renfermée dans ce vers est développée ailleurs :

Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront réduicts par des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines.
I. 47.

« Les écrits de Rousseau, né sur le bord du lac Leman, et de Voltaire, qui habitera vingt ans auprès de ce même lac, prépareront la révolution politique et religieuse qui éclatera dix ans après leur mort. Dans cette révolution, les jours, les semaines, les mois prendront d'autres noms et leur division sera changée; puis l'abjuration qu'on fera du catholicisme complètera la ruine de toutes les institutions premières. Les auteurs de ces changements en revenant au principe de la légitimité (en 1815) condamneront leurs utopies. »

« La Harpe nous apprend que la plume infatigable du philosophe de Ferney enfantait toutes les semaines sa brochure, l'aliment attendu et aussitôt dévoré de ses nombreux sectateurs... Déjà la licence de la presse avait décidé, sous le règne de Louis XV, la révolution morale qui devait éclater en révolution politique sous le règne suivant, etc. » (Voir *Vie de Louis XVI*, p. 121).

Le Prophète qui avait vu la naissance de la *Société de Jésus*, FILLE DE L'EGLISE, a dit dans sa *Lettre à Henry II* que son fondateur était LE SECOND DES DEUX ENFANS PRINCIPAUX (62) que ses membres tenteraient inutilement d'implanter en France les principes ultramontains : LE SECOND SE PROFONDRA SI AVANT PAR LES LATINS ACCOMPAGNÉ... NE SERA TRANSLATÉ A L'ANTIQUE MONARCHIE (67) (on a vu L'ANTIQUE FRANCE, 260); il a dit aussi que Louis XV PAR NONCHALANCE exigerait la destruction de cette Société : ET SERA DONNÉE LA FILLE POUR LA CONSERVATION DE L'EGLISE CHRÉTIENNE TOMBANT SON DOMINATEUR A LA PAGANISME SECTE DES NOUVEAUX INFIDÈLES.

« Répétons le mot de Leibnitz : le présent est gros de l'avenir et plein du passé. On dit : le pouvoir temporel n'est pas un dogme ; et là-dessus est fondée toute la brochure de M. le sénateur Piétri : *Politique française et question italienne*. N'est-ce rien qu'une question de droit ? Et l'Europe doit-elle s'applaudir d'avoir tant de fois porté atteinte à l'autorité temporelle du Saint-Siège ? Sont-ce des époques à regretter que le grand schisme d'Occident et le schisme de 1789 ? M. Piétri rappelle que Clément XIV, tout roi qu'il était, n'en a pas moins subi la pression des Cours *catholiques* pour l'abolition de la Compagnie de Jésus. Est-ce une preuve bien convaincante de l'inutilité du pouvoir temporel ? Et parce qu'il n'a pas toujours garanti de l'insulte la papauté, a-t-il été absolument sans efficacité ? Clément XIV a bu jusqu'à la lie le *calice d'amertume que les puissances catholiques lui présentaient sous la menace d'un schisme*. Le droit violé en la personne sacrée du Pontife a eu pour sanction la Révolution française (QU'A LA PARFIN FAUDRA LA LOY SALIQUE). Le *Constitutionnel* prétend que les rédacteurs du *Monde* ont formé le dessein de brûler tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Cette plaisanterie est déjà vieille; mais il paraît qu'elle est bonne et ne manque jamais son effet sur les abonnés du *Constitutionnel*. » (*Le Monde*, 5 juin 1862).

« L'année 1763 vit la fin de cette guerre funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin,... l'extinction des jésuites consommée *en France en* 1764, et qui le fut dans toute l'Europe *en* 1773. » (*Feller*. Louis XV).

Voilà ce qu'amène la liberté de la presse, qu'on ne croirait pas posséder si on ne pouvait attaquer toutes les institutions divines et humaines ! Quand on sait que l'homme est de glace pour la vérité et de feu pour le mensonge, que le bon sens défend de livrer le poison indistinctement, même à ceux qui peuvent se procurer le contre-poison, on n'accorde cette liberté que par connivence, ou par peur, ou PAR NONCHALANCE.

Ces mots : LE GRAND MONARQUE QU'AU MORT SUCCÉDERA *adaptent* en quelque sorte ce quatrain à celui-ci : LORS FRANCE ENFANCE PAR MORT SUBJUGUERA, UN GRAND RÉGENT SERA LORS PLUS CONTRAIRE. Précisément ce quatrain sur l'arrivée de Louis XV au trône de Louis XIV, commence ainsi : CŒUR, VIGUEUR, GLOIRE LE REGNE CHANGERA, et en effet, toutes ces vertus royales sont remplacées par la NONCHALANCE. Celui qui PAR NONCHALANCE A TOUS CONCÈDERA succède à celui qui a dit : *L'Etat, c'est moi !* L'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (249).

Qu'à la parfin faudra la loy Salique,...

« SALIQUE, nom d'une fameuse loi établie par les François, lorsqu'ils vinrent dans les Gaules. *Le pacte de la loi Salique* contient 80 articles. Dans le titre des Alleus, le VIe article porte que nulle portion de la terre Salique ne doit passer aux femmes ; mais que le sexe viril l'acquiert ; c'est à dire que les fils succèdent dans l'héritage. Plusieurs ont cru que la coutume qui excluoit les filles de la couronne de France étoit fondée sur cet article : c'est pourquoi ils l'ont appelée *par excellence* la *loi Salique*. » (*Moréri*).

On ne pourrait recourir à la LOY SALIQUE qui ne veut au trône que le *sexe viril*, que s'il était occupé par une reine, et non par un MONARQUE. Nostradamus a donné à ce vers un SENS PERPLEXE, et c'était nécessaire, car il ne pouvait écrire que la LOI SALIQUE toujours en vigueur jusqu'au règne du GRAND MONARQUE qui PAR NONCHALANCE A TOUS CONCÈDERA, disparaîtrait alors pour porter au trône la *Liberté* (DAME FRONT FACE CHEVELUE. 515). « *Faillir, je faux, tu faux, je faudrai*, tous mots très français encore, mais dans le vieux langage. » (*Bescherelle*). Le Prophète dit dans le même sens : LES EXILEZ EN SICILE VIENDRONT, POUR DÉLIVRER DE FAIM LA GENT ESTRANGE, AU POINT DU JOUR LES CELTES LUY FAUDRONT. LA VIE DEMEURE A RAISON ROY SE RANGE. II. 71.

Louis XV disait un jour à ses confidents : « Cette monarchie a » quatorze cents ans de durée; elle est bien vieille ; cela n'ira pas » loin. » Lorsqu'un monarque absolu se voit obligé comme Louis XVI d'appeler lui-même une révolution, on doit juger qu'elle étoit inévitable : peut-être avec d'autres ministres, ou avec des grands seigneurs moins vils, moins corrompus, moins lâches que les grands seigneurs de Versailles, peut-être avec d'autres plans, avec d'autres hasards, la nature en eût-elle été modifiée; mais si ces détails étaient subordonnés, *sa nécessité était absolue*. La seule chose possible aux dépositaires de l'autorité royale, aux parlements, aux ordres privilégiés, consistait à refouler pour peu de temps encore le désir universel d'une régénération politique et civile, ou bien à le satisfaire eux-mêmes par une coopération prompte, sincère et sagement raisonnée. La voie d'eau était trop ancienne et trop large pour que ce bâtiment si fort endommagé, si mal manœuvré, put se tenir à fleur de la lame par le jeu des pompes remises à des mains que le repos d'un long calme avait énervées : il fallait se résigner au naufrage en travaillant avec une grande intelligence pour échapper à ses dernières extrémités, puisqu'on n'avait pas agi quand il était temps encore. Une grande crise était inévitable. » (*Montgaillard*. I. 280).

Nostradamus parle avec répugnance de Louis XV ; il ne donne à ce roi, pour le faire reconnaître dans les Centuries aucune MARQUE particulière : si on en excepte l'immoralité qui figure dans les trois ou quatre quatrains sur ce règne de soixante années ! Ce règne tout entier est dans ce premier vers de 12, où Louis XVI meurt décapité dans LA CITÉ AU GLAIVE : L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE (267).

Nostradamus fixe davantage le sens qu'il donne à ces mots : A LA PARFIN FAUDRA LA LOY SALIQUE (*A la fin des fins*, au-delà de la fin de Louis XV), dans un quatrain où la Convention procède à l'établissement du *règne de la Liberté*, par la mort de Louis XVI, par celle de Marie-Antoinette et par la mort civile de Louis XVII. Pour cela il joint à ces membres les plus augustes de la famille royale, la Dubarry, maîtresse la plus vile de celui qui *donna* l'exemple de LA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE, et qui PAR NONCHALANCE *concéda* A TOUS :

Digitized by Google

LE REGNE PRINS LE ROY CONJURERA, LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT, A ROYNE FILS LA VIE ON DESNIERA, ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT (307). Il fixe encore ce sens en nommant un des bâtards de Louis XV dans un récit en 32 vers sur les premiers malheurs de la famille royale : LA REVOLUTION A MARQUÉ... BASTARD DE LUSIGNAN (270-277). Enfin, le sens de ce vers ressort davantage encore avec le jugement que le GRAND PROPHÈTE, auteur de *L'Histoire prédite et jugée par le sur* tout ce règne, de la place qu'occupent dans les Centuries les trois quatrains interprétés de Louis XV. Ils sont tous précédés ou suivis de quatrains sur l'époque révolutionnaire ou de la *Liberté*.

Le premier : COEUR, VIGUEUR, GLOIRE LE REGNE CHANGERA... UN GRAND RÉGENT, etc., est au milieu de 5 autres interprétés d'événements accomplis depuis 1830 ou à accomplir, et celui qui le précède immédiatement est sur la *régence* avortée en 1830, qui porta en exil le VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (718). Voici ces quatrains dans l'ordre où ils sont dans la Centurie 625, (2°, 3°, 4°), 263, 658, 498, (1°).

Le second : DE BOIS LA GARDE FRAPPERA, LE DAUPHIN, est précédé d'un récit en 32 vers sur les malheurs de la famille royale en 1789-1814 ; LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... VARENNES ESLEU CAP. SANG TRANCHE... LE BÈRE ROY AU TEMPLE... LES DEUX PETITS ROYAUX... LA GRANDE CAPPE, etc.

Le troisième ou celui qu'on vient d'interpréter, est précédé encore d'un quatrain sur la mort de Louis XVI : LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE (289), et d'un long récit TOUT AU LONG sur l'exil du duc de Bordeaux : DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU, MIS ET LOGÉ HÉRITIER D'ETRURIE... ŒNOBARBE NEZ DE MILVE (718-724).

« Doué de qualités qui demeuraient inutiles à la France, Louis XVI, oserons-nous le dire, ne sauva pas son époque de la Révolution, parce qu'il entrait dans les desseins de Dieu que cette époque fût châtiée. Il fut ce qu'il devait être pour sa mission, qui semble avoir été de parvenir à une haute perfection personnelle et de couronner la royauté de l'auréole de ses vertus, à cette heure suprême où elle devait disparaître dans le sang. Qu'on se figure la monarchie s'abîmant sous un Louis XV ; sa chute était irrémédiable peut-être, car elle restait confondue, dans l'esprit des peuples, avec l'idée de toutes les corruptions et de tous les abus. Louis XVI, au contraire, la tira de cet état de dégradation pour la réhabiliter dans la souffrance et dans le sacrifice. Manifestement appelé par la Providence à cette haute mission, il reçut d'elle toutes les vertus nécessaires pour la remplir ; il manqua de toutes les qualités d'initiative, d'expérience politique, de confiance en lui-même, de décision nécessaire pour prévenir ou combattre la Révolution ; terrible épreuve, mais épreuve utile, pour qu'on pût apprécier les décevantes théories, fruits de mort que la philosophie du XVIIIe siècle portait dans son sein. » (*M. Alf. Nettement.* Vie de Marie-Thérèse de France, p. 41).

« M. Cucheval, joignant l'odieux à l'hypocrisie du langage, ose dire dans l'*Opinion nationale* que Pie IX n'est pas un martyr, mais une victime ; victime comme Louis XVI, qui a *expié* les fautes de la royauté, comme Pie IX devra *expier* celles de la papauté. Ainsi Pie IX doit périr, et la Révolution se donne d'avance l'absolution de ses forfaits. Il suffit de citer de pareilles énormités. » (*Le Monde*, 6 juin 1862).

Louis XVI, LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (804), a été la première VICTIME expiatoire (359) ; SOLEIL des TROIS FRÈRES DE FRANCE (294, 295, 296), il a subi l'ÉCLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TENEBREUX QUI SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LA JUSQUES ICY (83). Il est mort dans LA NEUFVE BABYLONE, FILLE MISÉRABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU *PREMIER* HOLOCAUSTE ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS (87) (*a*). Le duc de Bordeaux a été la *dernière* victime en 1830. Nous touchons à la fin de la révolution qui doit durer SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS. Dieu va pardonner : DIEUX ASSEMBLEZ AVEC LES EXCUSEZ (817). Déjà sont accomplis ces mots du récit sur l'exil du VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS... ŒNOBARBE NEZ DE MILVE : ON ATTENDRA QUE TERME SOIT COULÉ ET QUE MÉMOIRE DE LA VOIX SOIT PÉRIE (719). Ni les ROUGES ni les BLANCS ne songent à avancer le TERME de la Révolution, et l'on en a fait assez pour que le peuple ait perdu la MÉMOIRE de la VOIX qui s'est élevée contre LA VIE ILLICITE ET LUBRIQUE de Louis XV et le prétendu despotisme des Bourbons : SERA EN RÈGNE ET BONTÉ SOUVERAINE (720). (*b*).

(*a*) « Une grande réforme dont la portée politique était immense, s'accomplit le 15 janvier 1790. Les anciennes provinces de la France firent place à 83 départements, à l'unité nationale. L'Assemblée nationale accomplit là une grande chose ; elle créa la centralisation politique, sans laquelle un pays n'est pas en possession de toute sa force ; elle mit entre les mains d'un pouvoir unique, richesses, influences, énergies, tous les éléments, tous les ressorts. En opérant ce changement si profond, si universel, l'*Assemblée ne prévoyait point qu'elle allait établir le despotisme souverain de Paris, et ravir à l'intérieur du royaume sa liberté et sa vigueur*. Il est bien que Paris, siège du gouvernement, soit la puissance politique qui délibère, ordonne, exécute ; mais Paris, puissance administrative est un fléau pour les intérêts des provinces ; les retards de la bureaucratie, l'ignorance, le mauvais vouloir, *les futilités données à l'intrigue produisent de grands maux* : une province n'est bien administrée que par elle-même. » (*Poujoulat*, Hist. de la Rév. Franç., p. 177).

Le Prophète a prédit cette transformation de la France et il a su qu'elle serait un des premiers actes de la Révolution : VIENDRA TOPOGRAPHIE (340). Il a déclaré qu'en 1848, la France ne se mettrait SOUS LA SERVITUDE BENIGNE ET VOLONTAIRE SOY REMETTANT A LA PROTECTION DE MARS que par crainte de Paris, CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE (643). Enfin, d'après lui, Paris doit laisser le titre de capitale à AVIGNON (771, 772, 773, 774, 775), après que la décentralisation aura rétabli les anciennes libertés communales : PRISTINE LOI FRANC ÉDICT RÉDIGÉ (682). Il y a donc lieu de supposer que les 73 ans et 7 mois partent du 15 janvier 1790. Mais personne ne peut l'affirmer. Je n'aurais pas dit : 1862, *Babylone est tombée* (*Apocalypse*, p. 37), si tout ce qui s'imprime arrivait au lecteur. Je ne tiens pas plus que le ministre de la justice « à troubler les têtes par l'annonce de maux imaginaires. »

(*b*) UN ROY DE FRANCE (886) joindra à la PUISSANCE SOUVERAINE de Louis XIV (247) la BONTÉ de Louis XVI, LE BOURBON FORT BON (290). L'explication donnée aux deux premiers quatrains de la VIIe de ce dernier renferme une erreur grave sur laquelle il est nécessaire de revenir. Lorsque le PÈRE ROY était au TEMPLE (283), sa fille était déjà D'ANGOLESME.

265-266.

Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs, sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine. X. 16.

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos. X. 17.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des Remontrances des Parlements et des Etats-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins.

Le jour même de la mort de Louis XVI, Marie-Antoinette, esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, et où elle sera appelée l'*Etrangère*, *l'Autrichienne !* regardera sa fille devenue blême par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront alors poussés par celle qui sera en ce moment-là même, d'Angoulême, par un mariage arrêté avec son cousin germain, et que la loi a empêché jusque-là de consommer.

« Quoique Madame Royale n'eût encore que neuf ans, son mariage avec M. le duc d'Angoulême, son cousin, avait déjà été arrêté. L'entrevue eut lieu avec pompe à Versailles ; *les paroles furent données*, et il fut décidé que le mariage se ferait dès que le jeune prince aurait atteint l'âge fixé par les lois de la monarchie. » (*Vie de Marie-Thérèse de France*, Alf. Nettement, p. 40).

Le journal de la fille de Louis XVI prouve que ce quatrain a reçu tout son accomplissement au moment même où le ROY fut DÉCAPITÉ.

« Des cris de joie apprirent à ma mère que le crime était consommé... RIEN N'ÉTAIT capable de calmer les angoisses de ma mère ; il lui était devenu indifférent ou de vivre ou de mourir. Elle nous *regardait* quelquefois avec une pitié qui faisait tressaillir (VOYANT) Heureusement le chagrin augmenta mon mal (SA FILLE BLESME), ce qui l'occupa. Le bruit de la maladie de la fille de Louis XVI s'étant répandu dans Paris, le *Moniteur* du 24 janvier 1793 démentit cette nouvelle. » (*Id.*, p. 86).

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

L'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE dans l'ordre chronologique à partir de Henri II jusqu'à Napoléon III.

(a) HENRI II RÈGNE DU 31 MARS 1547 AU 10 JUILLET 1559.

1555. — Mars 1er. Publication de la Lettre à César et des sept premières Centuries. 40.

1556. — Juillet 14. Nostradamus, mandé par Henri II, va de Salon à Paris; il voit les enfants du roi à Blois (I. p. 10), et il déclare à la reine, conformément à ce qu'il avait dit dans ses quatrains, qu'*aucun de ses fils n'auroit de lignée* (I. p. 16. Note).

1557. — Septembre 6. Les protestants commencent à former des assemblées à Paris. Le roi en fait saisir plusieurs (I. p. 39). Le Parlement s'oppose aux Edits du roi contre les protestants. 199. Ceux-ci prendront les armes *avant que* Mars ait fait un petit nombre de révolutions. 252.

1558. — Avril 24. Mariage de François Dauphin et de Marie-Stuart. 220. — 27 juin. Publication de la *Lettre à Henry II* et des trois dernières Centuries. 170. — 17 novembre. Elizabeth monte au trône d'Angleterre. Elle renversera la religion *antique* que le clergé n'outragera que par *feinte*. 200, 201. En désaccord avec Marie-Stuart. 220, elle la fera périr. 200. Elle sera au moment d'épouser François d'Alençon. 208. Elle laissera son trône à l'enfant de Marie-Stuart. 220 *bis*.

1559. — Avril 13. Mariage d'Elizabeth de France et de Philippe II d'Espagne. 220. Ce mariage donne lieu à un tournoi. — Juin 29. Dans ce tournoi, Henri II est blessé à l'œil par Montgommeri. On cherche la copie que Nostradamus avait donnée au roi du quatrain sur cette blessure. 193. Le présage sur le mois de juin 1559 annonçait cette mort. 202. Un autre sur la même année annonçait que le roi ne mourrait pas sur le coup (I. p. 12). Henri II règne n'ayant qu'un œil. 198, 41 (*voir* I. p. 57). — Juillet 10. Mort de Henri II. Suite cruelle de cette mort pour la France. 193. Il meurt du coup qu'il a reçu. 206. Il est le *premier* qui meurt dans un tournoi. 217. Douleur de son épouse, Catherine de Médicis, qui change sa devise. 217. Il laisse sept rameaux. 203, au milieu des partis ennemis. 205. SEPT est dans dix quatrains la MARQUE des *sept* enfants de Henri II (I. p. 26).

FRANÇOIS II RÈGNE DU 10 JUILLET 1559 AU 5 DÉCEMBRE 1560.

1559. Le prince de Condé, *bossu*, est éloigné de la Cour. 198. Il réunit les Seigneurs protestants qui l'élisent *chef*. 196. Il fait une tentative sur *Lyon*. 199 et I, p. 20. Note. Il arrive à *Orléans*, dont le *grand bailli* se déclare pour lui; celui-ci, fait prisonnier et condamné à mort, s'échappe. 197. Le prince de Condé est arrêté et condamné à mort. 196; le *traître* sera *au Roy pour fidelle receu*. *Id*.

1560. — Décembre 5. Mort de François II, le *premier fils* de Henri II, *avant* 18 ans accomplis. Son épouse lui survit; il n'a pas d'enfants. 220.

CHARLES IX RÈGNE DU 5 DÉCEMBRE 1560 AU 30 MAI 1574.

1560. — Catherine de Médicis se fait déclarer régente. 217.

1561. — Août. Marie-Stuart passe en Ecosse. 208.

1562. — Les protestants combattent les catholiques (I, p. 21 Note). Ils s'emparent de *Montauban*, *Nismes*, *Montpellier*. 199. Cruautés qu'ils exercent dans ces guerres. 199, 252.

1564. — Cette année est la première en France qui commence au mois de janvier. 231. — Juillet 29. Marie-Stuart épouse Henri Stuart, comte de Lenox. 220, 220 *bis*. Charles IX voit Nostradamus à Salon.

1566. — Juin 10. Naissance de Jacques Stuart. 220 *bis*. — Septembre 4. Mort du *grand Soliman*. 202. Ruine des armées qu'il avait formées. 195, 210.

1567. — Février 20. L'époux de Marie-Stuart est assassiné. Cette reine sera déposée le 28 juillet suivant, jour où son fils sera déclaré roi d'Ecosse. 220 *bis*.

1568. — Octobre 3. Mort d'Elizabeth de France. 203.

1569. — Mars 13. Bataille de Jarnac; le *bossu*, prince de Condé, est assassiné de sang-froid après la bataille. 196.

1571. — Octobre 5. Combat naval de Lépante. 195, 210.

1572. — Août 24. Saint-Barthélemy. Les protestants sont des *conjurés* qu'on tue dans le sommeil. 203. — 13,691 est le nombre des victimes. 199. Coligni est pendu par les pieds et Charles IX tire sur les protestants (I, p. 22, Note). Présages que Chavigny interprète de cet événement (I. p. 29, Note).

1574. — Mai 27. Montgommeri est pris les armes à la main; il sera décapité le 26 juin suivant. 194. — Mai 30. Mort de Charles IX. 203.

HENRI III RÈGNE DU 30 MAI 1574 AU 2 AOUT 1589.

1574. — Catherine de Médicis est régente. 217.

1575. — Février 20. Mort de Claude de France. 203. *Les sept rameaux* sont *réduicts à trois* par la mort des quatre plus *aisnez*. Henri III et le duc d'Alençon cherchent à *fratricider*; les partis occupent des places de sûreté. 203 et I. p. 28, Note. — Avril 26. Naissance de Marie de Médicis. 237, 235).

1576. — Henri III et le duc d'Alençon se réconcilient pour s'emparer sur le duc de Parme des Pays-Bas, dont leur sœur par ses intrigues a préparé la conquête. 204.

1577. — Février 13. Signature des articles de la Sainte-Ligue. 211. — Henri III s'en déclare le chef... Guerre des trois Henri. 214.

1581. — Novembre 22. Le duc d'Alençon passe en Angleterre pour épouser Elizabeth qui le trompe. 208.

1583. — Janvier 16. Le duc d'Alençon soulève une *tempête* par sa tentative sur Anvers. La Flandre et le Brabant le chassent tout à coup. 204. Dans le même temps, Henri III perd l'espoir de subjuguer plus longtemps la Ligue et les partis, sa franchise l'ayant empêché de déguiser ses projets. 204, 208.

1584. — Juin 10. Mort de François d'Alençon. 203.

1585. — Avril 21. Jour de Pâques. Le Sacré Collège se réunit pour élire un Pape. Le 24 avril, Sixte V, *de la compagnie de noir et gris issu, est élu, onc ne fut si malingre*. 231. — Septembre 10. Sixte V excommunie le roi de Navarre et le prince de Condé. 206. Cette bulle donne une vie nouvelle à la Ligue, qui établit un gouvernement dans le gouvernement. 212. C'est le *tiers-état* qui anime la Ligue. 205. Paris devient la *Cité solaire*. 221.

1586. — Famine, I. p. 39.

1587. — Martyre de Marie-Stuart. 200, 201.

(a) Le lecteur qui commencerait à lire *L'Histoire prédite et jugée* en suivant cette *Table*, n'aurait qu'une idée bien incomplète de la Prophétie de Nostradamus, et l'interprétation donnée au plus grand nombre des détails lui paraîtrait certainement au moins fort hasardée. Il faut d'abord lire les volumes depuis la première page jusqu'à la dernière; de cette façon, les longs récits suivis ne seront pas scindés, et l'explication donnée aux nombreux détails qu'ils renferment sera, je l'espère, acceptée. Après, pour avoir une idée assez exacte de l'ensemble de cette Prophétie, il suffira de lire cette *Table*, qui groupe tous les détails des faits disséminés çà et là, et qui place ces faits dans l'ordre chronologique.

Digitized by Google

1588. — Mai 9. Guise entre dans *Paris* malgré la défense du Roi. Celui-ci *conjure* sa mort. 213. — Mai 12. Journée des Barricades. Le Roi sort de Paris qu'il menace; cette ville se repent. 212. Brissac, l'auteur des barricades, a trouvé son élément. 209. Cette journée sera la ruine de la monarchie des *sept rameaux*. 209, 204, 208. — Octobre 16. Ouverture des Etats de Blois. Henri III se réconcilie avec Guise. 198. On apprend les intelligences du duc de Savoie avec Guise. 205. Le duc de Savoie rassemble des troupes. 218. — Décembre 23. *Blois* consomme le meurtre conjuré à Paris. 213. Henri III *tue son amy*. 198, et le Cardinal son frère. 205. *Ceux d'Orléans* se révoltent pour *remettre leur chef*, Mayenne, à la tête de la Ligue. 213; peu de villes restent fidèles. *Id.*

1589. — Janvier 5. Mort de Catherine de Médicis. 217. — Janvier 6. A la nouvelle de la mort du cardinal de Guise, Sixte V parle d'excommunier Henri III; il n'exécutera cette menace que 5 mois plus tard, et il ne déliera pas les Français du serment de fidélité par crainte d'un schisme. 206, 210. Dieu gouverne le monde par la France, dont les rois sont de droit divin. 210. — Avril 30. Suspect aux catholiques et aux protestants. 198, Henri III, à la vue du soulèvement général, cesse de combattre le roi de Navarre et lui demande son appui contre la Ligue. 209. *Chassé du règne*, comme le représenteront les tapisseries de la *Satire Menippée*. 215 *bis*, il voit *chacun* des partisans du roi de Navarre *croire* à sa parole; les deux armées s'unissent, mais trop tard, *les fleurs* de lis sont *perdues*. 215 *bis*, 216. Secourus par les *Grisons*. 229, les deux rois français *confondent les forces des Ligueurs*. Henri III déclare qu'il ne veut rien faire contre la loi Salique ni contre la loi catholique. — 1-2 août. Pour purifier le blanc de lis, un moine assassine Henri III. 216. C'est le *Tiers* qui arma l'assassin. 205. Le roi meurt frappé comme son père d'un fer pointu. 206. Ses aïeux sont venus du fond des tombeaux pour voir expirer leur dernier descendant, qui reposera dans le caveau des *enfants septains* de Henri II. 207. Ce *meurtre* met fin au règne plein de troubles des trois frères Valois 224. *Sept* ont tenu par rang la hiérarchie. 210. Le dernier des *sept* rameaux est coupé, la France va expier le meurtre commis sur ce prince. L'*ombre* du pouvoir qu'il avait passé avec moins de réalité encore à son légitime successeur qui occupe déjà le *règne de Navarre*, 215 *bis*, 216.

HENRI IV RÈGNE DU 2 AOUT 1589 AU 10 MAI 1610.

HADRIE est dans 5 quatrains la MARQUE de Henri IV, au *règne de Navarre*. 215, et de la Maison de *Bourbon Vendôme*. 290, 770. Nostradamus a dit à ce prince, âgé de 10 ans, *qu'il serait roi de France et de Navarre* (I, p. 3). Dieu a préparé son arrivé au trône (*id.*, p. 33, 43, 56). *Il* lui *falloit* devenir catholique pour y monter. 222. Il est le *vif Gascon*. 225, l'*Amour allègre*. 219; il est bon même pour ceux qu'il combat. 221; il est Henri-*le-Grand*. 221, *le grand Roy*. 224.

1589. — Mai. Il s'unit à Henri III qui le déclare son légitime successeur (*voir* Henri III). Les *Grisons* lui restent fidèles. 219. Une partie des seigneurs catholiques l'abandonnent; il n'est pour les Ligueurs que *le Biarnois*, il lève le siège de Paris et bat Mayenne à Arques. 215.

1590-1591. — Gabrielle d'Estrée devient sa maîtresse favorite au moment où il reprend le siège de Paris, qui a pour *garnison* des régiments de moines et de prêtres. Les seigneurs appellent à leur aide les ducs de Parme et de Savoie. 219. — Famine de Paris. 221 (I. p. 39). Henri IV nourrit ceux qu'il assiège. Le duc de Parme, envoyé par le roi d'Espagne moins pour secourir les Ligueurs que pour placer sa fille sur le trône de France, fait lever le siège de Paris, ce qui *fâche* Henri IV et Sixte V devenu favorable à ce prince par haine des espagnols. Dans le même temps, la flotte de Gênes et d'Espagne s'empare de Marseille, et la Toscane des îles de Pomègue et d'If qui sont *proches*. 221, 221 *bis* et 228.

Terreur qu'inspire la Ligue aux Parisiens avec ses *loix barbares*. 221. C'est un parti *orgueilleux*. 222, qui s'impose par le glaive et la prison. 225.

1591. — Décembre. Pendant que Henri IV se fait instruire de la foi catholique, Mayenne, *qui peu valloit*, donne un *banquet* à la faction des Seize, et dans la nuit fait pendre quatre des plus séditieux, ce qui détruit ce parti *orgueilleux*. 222.

1593. — Janvier 26. Ouverture des Etats, voir *le grand tapis plié* de la *Satire Menippée*. 215 *bis*. Molé de *Troyes* fait déclarer que la couronne ne peut passer ni à des femmes, ni à des étrangers. 213. Pierre Barrière attente aux jours du roi. 224. — 25 juillet. Henri IV fait abjuration du protestantisme. 222. — Décembre. *Vitri*, gouverneur de Meaux, livre cette place au roi qu'il suivra à son entrée dans Paris. 225.

1594. — Février. *Orléans ouvre ses murs au roi légitime*. 215. — Mars 22. *Le vif Gascon*, tenu longtemps *derrière* les *murs* de Paris, pénètre de *nuit* dans la ville, accompagné de *Vitri*, en *attrapant* le duc de *Feria*. 225. — Henri IV *fait la vie si fort illégitime, que la vue* de l'épouse du gouverneur de *Cambrai*, ligueur encore *incertain* sur le parti à prendre, lui fait promettre la possession héréditaire de cette ville s'il se déclare enfin pour lui. 215.

1595. — Jean Châtel frappe Henri IV à la lèvre. 224.

1596. — Février 17. Libertat tue le traître qui avait livré *Marseille* à l'étranger. Cette ville cesse de trembler, et se déclare pour Henri IV qui s'écrie : *C'est maintenant que je suis roi!* 228.

1598. — *Deceu* par le gouverneur de *Bretagne*, qui refuse toujours à le reconnaître, et laisse entre les mains des Espagnols *le port de Blavet*; le roi conduit une armée dans cette province. Il publie l'Edit de Nantes, et il est *deceu* dans ses espérances de conciliation : *Rouen* refusera durant 10 ans d'enregistrer cet Edit que la *Rochelle* accepte avec répugnance. Il est *deceu* dans sa confiance en Biron. 226. — Le grand duc restitue les îles d'If et de Pomègue. 221 *bis*, 228. — Dissolution du mariage de Henri IV et de Marguerite, fille de Henri II. 203.

1599. — Avril 25. Naissance de Cromwel. 240.

1600. — Henri IV passe en Savoie et dirige deux expéditions contre *Bourg* et *Montmélian*; il prend *Chambéry*, 218; il est trahi par Biron. 226. — Décembre. Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. 205, 236, etc.

1601. — Septembre 27. Naissance du Dauphin. 232, etc.

1603. — Avril 5. Mort d'Elizabeth d'Angleterre; le fils de Marie-Stuart lui succède. 220 *bis*.

1607. — L'Eglise condamne les Astrologues plus nombreux que jamais. 230.

1608. — Avril 25. Naissance de Gaston. 232, 233, 235.

1610. — Janvier 10. Les Maures sont chassés d'Espagne. 229. — Henri IV se prépare à une *longue* guerre 223. — 13 mai. Sacre de Marie de Médicis. 234. — Mai 14. *Non loing de Pasques*, Ravaillac, reste gangrené de la Ligue, profitant d'un embarras de charrettes, frappe *en face*, d'un *coup* de couteau, Henri IV plus âgé que lui, et renverse ainsi *l'arbre* des Bourbons *au milieu de la cité*. Ce coup de foudre frappe celui qui veillait au salut du vaisseau de l'Etat. C'est la mort du grand Henri, du grand roi. Ravaillac a consommé l'acte tenté par Barrière et Châtel; il est comme ses devanciers entre les mains de la justice. Telle est la mort du successeur des *trois frères* Valois, dont le dernier fut assassiné. 223, 224. — Marie de Médicis apprend cette *triste nouvelle*. 237.

Digitized by Google

LOUIS XIII règne du 10 mai 1610 au 14 mai 1643.

1610. — Mai 14. Marie de Médicis est déclarée régente. 236, 237. — Avril 9. Commencement des troubles des Calvinistes sous le duc de Rohan, leur chef. 232 *bis*. — 19 novembre. Naissance de Charles Ier, petit-fils de Marie-Stuart. 220 *bis*, 241, 243.

1612. — Août 25. Mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. 256.

1614-1617. — Les princes mécontents de la régente lui font la guerre; ils succomberont. 236.

1615. — Mars 27. Mort de Marguerite de France, dernier des *sept rameaux*. 203.

1619. — Février 21. Marie de Médicis est déchassée du règne. 236, 237, 238. — Avril 30. Richelieu réconcilie la Reine-mère et son fils. 238.

1622. — Septembre 5. Richelieu est fait *cardinal*. 233, et reçoit le *chapeau*. 239. — Louis XIII visite le tombeau de Nostradamus, t. I, p. 3.

1624. — Juin. Richelieu est déclaré premier ministre et *grand Pilot* ou chef de la navigation. 239, 235.

1625. — Avril 8. Charles Ier succède à son père Jacques Ier. 241.

1626. — Juillet 19. Exécution de Chalais. 234.

1627. — Septembre 10. Les Calvinistes, à *Nismes*, choisissent pour *chef* le duc de Rohan, qui, pour passer son artillerie, coupe les pieds-droits de l'aqueduc, 232 *bis*. — 12 octobre. Richelieu et Louis XIII devant la Rochelle. 239.

1629. — Février 21. Marie de Médicis est régente pour la seconde fois à la *triste nouvelle* du siége de Mantoue. 237. — Richelieu, *le grand Pilot*, est fait lieutenant-général delà les monts. 239. Le cardinal a la charge des armées. 233.

1630. — Novembre 11. Journée des dupes. Richelieu prend le dessus *plus que jamais*. 238.

1631. — Mars. Gaston se retire en Lorraine. 238, 234. — Juin 14. Richelieu fait déclarer criminels de lèse-majesté les partisans de la Reine-mère et de Gaston. 238, 237, 236. — Juillet 18. Marie de Médicis se retire à *Bruxelles*. 237, 236. — Décembre 27. Louis XIII prend sous sa protection l'*électeur de l'Empire* de Trèves. 232. — Richelieu est fait duc et pair et gouverneur de Bretagne. 235.

1632. — Mai 10. Exécution de Marillac. 234. — Juillet 22. *Le grand Montmorenci* se soulève. 232. — Août 22. Louis XIII rétablit dans Trèves l'autorité de l'*Electeur*. 232. — Septembre 1er. *Montmorenci* est fait prisonnier. 232. — Octobre 30. Il est exécuté hors des lieux fixés par la condamnation. 232.

1633. — Mars. « Alliance avec la Suède, l'Angleterre, la Hollande et les princes d'Allemagne, qui produisit de grands ravages en Allemagne. » (*P. Daniel*). Le *cardinal infâme*, qui a fait cette alliance, tente de se faire patriarche. 235. — Septembre 2. Louis XIII assiège Nanci. 232, ce qui donnera naissance à la guerre contre l'Espagne. 249, qui ne finira qu'à la *paix des Pyrénées*. 248, 249. — Octobre 4. L'*Electeur* rentre dans Trèves. 232.

1635. — Mars 26. Les Espagnols s'emparent de Trèves et conduisent l'*Electeur en Flandres*. 232. — Mai 19. Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne. 249. 232. 237.

1636. — Novembre 14. Les Espagnols entrent dans Corbie. Consternation des Parisiens qui s'en prennent à Richelieu; Gaston est nommé lieutenant-général des armées. 239.

1637. — Le *vieux cardinal* place *le jeune* Cinq-Mars *auprès* du roi. 233.

1638. — Louis XIII consacre la France à la Sainte Vierge. 532, 244. — Septembre 5. Naissance de Louis XIV en face du monastère des Loges. Il est du sang héroïque de Henri IV et né d'un père âgé et après 23 ans d'un mariage stérile. Son frère *besson*, le masque de fer, est soustrait à la vie publique. 244.

1639. — Combat des Dunes livré aux Espagnols par les Hollandais. 243.

1640. — Septembre 21. Naissance de Philippe de France, chef de la branche d'Orléans, et père du *Grand Régent*. 261. 526. — Publication du livre de Jansénius. 248.

1641. — Mai 12. Exécution de Straffort, *le conseiller* de Charles Ier. 241.

1642. — Mars 13. Le *vieux cardinal* en lutte contre *le jeune* Cinq-Mars qui l'a *deceu* est au moment de perdre sa *charge*. Le *vieux diable baisse auprès du jeune*, mais il vient le surmonter à la fin, parce qu'aux environs d'*Arles* on lui a *montré le double*, que personne ne devait *apperceoir*, du traité passé entre Cinq-Mars et l'Espagne. 233, 234, 235. — Septembre 12. Exécution de Cinq-Mars. *Id.* — Novembre 26. Mort de Richelieu, le *Lucifer*; il est embaumé. De petite noblesse il est *entré* dans les charges les plus hautes de l'Eglise et de l'Etat. Il s'est montré *méchant, infâme*; il a *tyrannisé* Paris, mis à mort *tous les amis* de la Reine-mère. La terre a bu le sang des échafauds sous cet homme qui fut roi en apparence. 233, 235.

1643. — Mai 14. Mort de Louis XIII. Il est embaumé. Gouverné par Richelieu, il ne fut jamais qu'un *Dauphin*, qu'un *prince*. 233, 232.

LOUIS XIV règne du 14 mai 1643 au 12 septembre 1715. (*Voir* Jansénius et Cromwel).

Louis XIV, frère *besson* du Masque de fer, est né en face du *moustier* des Loges, du *sang heroïc* des rois de France et d'un monarque devenu père après 23 ans d'un mariage stérile. Il a fait *bruit* par son zèle pour la religion. Sa conduite à l'égard des protestants et des jansénistes, par son siècle des arts et des sciences et par ses victoires. On lui a donné le nom de *Grand*. 244. Monté *jeune* au trône, il a combattu dès les premiers jours de son règne. Après les troubles de la Fronde. 248, il a dit : l'*Etat, c'est moi!* en prenant un pouvoir absolu. 249, 247. Il a fait la guerre l'an *mil sept cens et trois*. 211. Le *soleil* fut son emblême, et le Prophète l'a nommé 5 fois *Œmathien* ou *fils de l'Aurore*. Son *règne* éclate par *cœur, vigueur, gloire*, 261.

1643. — Mai 14. Louis XIV monte au trône. — Le 19, Bataille de Rocroi : *Au temps de deuil le felin monarque Phi.* (Philippe IV. 249) *guerroie le jeune Œmathien*. 248. Cette guerre est la suite du *grand conflict appresté à Nancy*. 249, 232.

1644. — Août 3, 5 et 9. Bataille de Fribourg.

1645. — Août 3. Bataille de Norlingue. — Le 20, Turenne rétablit l'*Electeur* de Trèves dans sa capitale, 232. — Venise est en guerre contre les Turcs. 239.

1646. — Charles Ier *chassé* de Londres est déclaré déchu du trône; il se livre à *ses adhérans*, les Ecossais, qui le vendent bassement aux Anglais. Cromwel, roi sans en avoir le nom, établit un gouvernement *bastard*. 241, *le règne Anglois* est *en désarroy*. 249.

1648. — Août 20. Bataille de Lens. Mésintelligence entre la Cour et le Parlement. — Le 26, journée des Barricades, commencement de la Fronde : *Gaule bransler*. 248. — Le 14 octobre, traité de Munster. L'Empire abandonne à Louis XIV ses droits sur *Metz*. 249. — *Gand et Bruxelles* cessent de *marcher contre* la Hollande. 243.

1649. — Janvier 6. « Le Parlement de Paris et les autres cours continuent de tenir leurs assemblées malgré les défenses du Roi. » (*P. Daniel*). — Février 9. Le Parlement de *Londres* met à *mort son Roy* pour qui *le sel et vin* (sagesse et force) furent *à l'envers*. Il veut *avoir son règne en désarroy*. 243, 240. Cromwel, ayant *demandé le règne*. 220 *bis*, fait remplacer un mois après la Monarchie par la République et l'*isle Britanne par vin sel* est *en souci*. 249.

1650. — Février 9. La Reine-mère fait arrêter le prince de Condé. — Août 6. Naissance de Fénelon, *la douce langue*. 245, 246.

1651. — Septembre 7. Le Roi étant dans sa 14e année

Digitized by Google

est déclaré majeur. A la fin de ce mois, Condé commence la guerre civile : *Gaule brassier*. 248, *à Tours Gien*. 247. — La grosse tour de *Bourges s'esgrongne*. 250.

1652. — Avril 2. *Tour* maitre de *Gien* sauve le Roi qui était dans cette ville avec la *grand Seraine* ou la sérénissime Reine régente. Les *gardes* de l'armée de Condé ont eu les *yeux pénétraus* pour *descouvrir de loing* leur chef déguisé et la Cour réfugiée à *Gien*. *Combat* d'Estampes. 247. Juillet 2, *Combat* du faubourg Saint-Antoine. 247. — Août 6. Le Roi transfère le Parlement de Paris. 247. Octobre 20, la *grand Seraine et sa suite* entrent après la tempête à Paris : *Combats repoussez, puissaux souveraine*. 247.

1654. — Le clergé de France reçoit la Bulle du Pape Innocent X qui condamne les cinq propositions de Jansénius. 248, 255.

1655. — Perte des galères de France. 227.

1656. — Alexandre VII foudroie les doctrines des Jansénistes. 248.

1658. — Septembre 3. Mort de Cromwel ; son fils lui succède.

1659. — Mai 8. Ouverture de l'*entretien* dans l'île de la Conférence. 248.

1660. — Louis XIV au tombeau de Nostradamus (t. I, p. 3). — Février 11. Le Roi vient *tenter Phassens* ou Marseille. 248. — Juin 2. Les deux rois de France et d'Espagne ont un *entretien au Ponant*. 248. — Le 3, le roi d'Espagne remet l'Infante au roi de France. 256. — Juillet 9. On démolit les fortifications d'Orange. 250. — Richard Cromwel se démet du pouvoir ; Charles II, fils de Charles Ier, est rappelé au trône.

1664. — Novembre 8. On commence le canal de Riquet. 250.

1665. — Septembre 17. Mort de *Philippe* IV d'Espagne. 249.

1666. — Juillet 29. Edit sévère contre les blasphémateurs. 244.

1667. — Mai 24. « La mort du roi d'Espagne produit la guerre aux Pays-Bas, au sujet des droits que la reine de France, sa fille, avoit sur le duché de Brabant et plusieurs autres domaines. » (*P. Daniel*) : *Deceu par entretien*. 251.

1679. — Février 5. Paix de Nimègue : *Les ennemis du fort bien esloignez*, Vauban *par charriots aquhuict le bastion* d'un grand nombre de places. 250.

1680. — Louis XIV reçoit le titre de *Grand*. 251.

1681. — Mai 19. On commence à naviguer sur le canal de Riquet. 250.

1685. — Février 16. Mort de Charles II ; Jacques II lui succède. — Août 30. Louis XIV révoque l'Edit de Nantes, qui maintenait *temples et sectes changez par fantaisie*. Fénelon commence ses missions. 245, 246, et Louis XIV en *attend* l'effet sur les dissidens prêt à agir s'ils se révoltent. 251.

1688. — Novembre 15. Guillaume d'Orange aborde en Angleterre avec une armée pour détrôner son beau-père. — Décembre 8. Louis XIV déclare la guerre à la Hollande, pour avoir favorisé le prince d'Orange dans son invasion de l'Angleterre.

1689. — Janvier 6. Le roi d'Angleterre cherche un refuge à la Cour de Louis XIV. — Le 24. L'Empereur et les princes de l'Empire déclarent la guerre au Roi de France. — Avril 15. Celui-ci déclare la guerre à l'Espagne. — Juin 25. Il la déclare à l'usurpateur *anglois*, ferme l'*entrée* de la Gironde par le pâté *de Blaye* et fortifie *la Rochelle*. Cette guerre ajoute à sa gloire. Les protestants comptent sur le *secours* de l'*Anglois*. 251.

1697. — Septembre 20-21. La paix est signée à Riswik ; les ennemis acceptent les conditions proposées par Louis XIV. 251.

1698. — Octobre. Premier projet de partage de la monarchie espagnole fait sans le consentement du roi d'Espagne. 260.

1700. — Mars 13. La mort du prince de Bavière, héritier du trône d'Espagne, cause un second projet de partage. 260. — Octobre 2. Testament du roi d'*Espagne* en faveur de Philippe *de France*. 260. — Novembre 1. Mort de Charles II. — Le 6. Louis XIV accepte son testament. 256, 253. — Le 19. Philippe est salué roi d'Espagne par toute la Cour et par l'ambassadeur d'Espagne. — Le 24. Il est proclamé Roi à Madrid.

1701. — Janvier 22. Philippe V *passe les monts Pyrénées*. 253, 256. — Avril 4. Il fait son entrée dans sa capitale. 256, 255. — Juillet 9. L'Empereur commence la guerre en Italie en se déclarant contre le testament. Mantoue avait reçu une garnison française (*Libiques*. 258). — Septembre 16. Mort de Jacques II.

1702. — Mars 19. Mort de Guillaume, roi d'Angleterre. Anne Stuart, sa belle-sœur, fille de Jacques II, est proclamée reine de la Grande-Bretagne (251, Note). — Mai 8. La Hollande déclare la guerre à la France et à l'Espagne. — Le 15. L'Angleterre la leur déclare pareillement. — Juillet 3. L'Empereur déclare aussi la guerre aux deux rois. — Décembre 3. Les armées navales d'Angleterre et de Hollande entreprennent de s'emparer de Cadix : *Classe, par mer*. 256, *Par mer infinies voiles*. 258, *Par mer et terre fera si grand menée*. 253.

1703. — Août 10. « Dans les Cévènes, le maréchal de Montrevel qui commandoit en Languedoc, ayant en vain employé les moyens de la douceur et de la négociation pour ramener les révoltés et ayant reçu quelques troupes réglées, commença à employer la force contre eux. » (*P. Daniel*) : *Plus l'ennemi à feu sang militaire*. 248, *Non laing d'Agen attendra le Gaulois secours Narbonne*. 251, *Près de Narbon*, 252.

1704. — Mai 28. Les Anglais bombardent Barcelonne. — Juin 26. Ils prennent Gibraltar. — Août 13. Funeste bataille de Hochstet. — Le 24. Combat naval des Anglais et des Hollandais contre le comte de Toulouse. 253.

1705. — Octobre. « L'archiduc, le compétiteur de Philippe V, prend Barcelonne par composition ; les révoltés surprennent Denia et Valence : *Espagne en trouble*. 256.

1706. — Juillet 28. Milord Gallonai entre dans Madrid ou y fait proclamer l'archiduc roi d'Espagne. — Septembre 7. Levée du siège de Turin, pendant lequel le duc d'Orléans vint remplacer le duc de Vendôme. 258. — Octobre 4. Philippe V rentre dans Madrid ; il s'était retiré en Navarre. 254.

1707. — Avril 25. Bataille d'Almanza, *proche du lieu du Sagonte s'assied*. 257. Arrivée du duc d'Orléans en Espagne. 254, 258.

1709. — Septembre 11. Bataille de Malplaquet. Le Grand Roi demande la paix. 255-258.

1710. — Février. Naissance de Louis XV. — Septembre 16. Philippe V quitte Madrid. — Le 28. L'archiduc y est reçu. — Décembre 3. Le roi d'Espagne rentre dans sa capitale avec le duc de Vendôme ; le duc d'Orléans avait conspiré pour s'emparer du trône. 254-258.

1711. — Avril 14. Mort du Dauphin, fils unique de Louis XIV. 261-264.

1712. — Février 18. Mort du Dauphin, petit-fils de Louis XIV. Son fils, devenu Dauphin, meurt peu de jours après. 261-264. — Janvier 29. Ouverture des conférences pour la paix générale qui se fit à Utrecht. — Juillet 24. Bataille de Denain.

1713. — Avril 11. Paix d'Utrecht : *Plusieurs règnes an à cinq feront change*. 211, *Paix, union sera et changement Estats offices, bas haut et haut bien bas*. 255, *Seure Italie sera chassant Celtiques*. 258, *Croix, paix sous un accomply divin verbe l'Espaigne et Gaule seront unis en-*

Digitized by Google

semble. 259. La guerre de la Succession a causé les premiers malheurs de Louis XIV : *Le fruict premier tourmenté* 255, *Dans son règne sera peste cruelle*, 260. — La Bulle *Unigenitus*, lancée par Clément XI contre le livre de Quesnel, donne lieu à de nouveaux excès de la part des Jansénistes : *Guerre cesser, civil procès debats.* 255.

1715. — Septembre 1. Mort de Louis XIV.

LOUIS XV RÈGNE DU 1er SEPTEMBRE 1715 AU 10 MAI 1774.

Le *règne de cœur, de vigueur et de gloire* de Louis XIV *changé. Le grand Régent, adversaire* avoué du grand roi, prend en *tous points* le *contre-pied* de son gouvernement : Jansénisme protégé, alliance avec l'Angleterre, rupture avec l'Espagne. Louis XV prend le pouvoir absolu en *France* n'étant âgé que de 5 ans, *par* la *mort* de trois Dauphins; mais ce qui est *plus contraire* aux intérêts de la France, c'est que ce pouvoir est exercé par le *Régent*, premier prince du sang, homme immoral, qui à l'instigation de du *Bois a outrepassé* la limite que Louis XIV avait fixée au *droit* de régence. *La garde du Dauphin* confiée à Villeroi, est donnée à du *Bois* après le *silence général* qu'il a fait accepter à tous sur les questions du jansénisme. Président du *cercle* du clergé, il se dit le *pont* entre l'Eglise et la royauté. Ce fils d'un apothicaire *reçoit* dans ses derniers jours les plus *hautes* dignités de l'Eglise et de l'Etat; *bois pourri*, il arrive à tout comme s'il était du *bois* le plus sain. Il flétrit Louis XV par les scandales de sa vie. 261, 262.

Ce roi *donne* l'exemple de la *vie illicite et lubrique; par nonchalance il concède* aux ennemis du trône et de l'autel *tout* ce qu'ils demandent, et rend nécessaire l'arrivée de la Liberté au trône au delà de son règne. 264. Il laisse *Narbonne*, son *bastard* qui tentera de faire évader Louis XVI. 275-276, et la Dubarry, sa *Pellix*, qui partagera l'échafaud royal. 307. Son règne de 60 années est l'*honnissement puant abominable.* 267.

1773. — Juillet 31. Clément XIV prononce la destruction de la Compagnie de Jésus pour éviter le schisme de l'Eglise de France; le Roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du paganisme qui n'ont poursuivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel. 263.

1774. — Mai 10. Mort de Louis XV.

LOUIS XVI RÈGNE DU 10 MAI 1774 AU 21 SEPTEMBRE 1792.

Capétien. 280, 272; *Bourbon.* 290, *aîné.* 268, un des *trois lys.* 271, un des *trois frères de France* à l'époque du *plus horrible trône.* 294, il a pour *marque* le *soleil.* 295; il est de *beauté* fort remarquable. 269. A l'*honnissement puant abominable* du règne de Louis XV succède la *félicité.* 267. *Heureux au règne de France, heureux de vie, ignorant sang, mort, fureur et rapine,* les remontrances des Assemblées le font tomber en haine de son peuple, auquel il est *dérobé* pour avoir eu *trop* de confiance en des coquins. 265. Il est *juste* et *fort bon.* 290. Il accorde un *trop bon temps* à la France, sa *bonté* est *trop grande* pour un roi; il *fait* et *défait* ses ministères; il est *prompt* à embrasser un parti qu'il abandonne *subitement;* il *croit légèrement* la calomnie contre sa *loyale espouse,* son désir de faire le bien cause sa mort. 302. Le *siècle d'or* meurt avec lui. 298. La *bonté* fuit, il n'y a *plus de félicité.* 267. *Le juste est mis à mort.* 304, par une *passion* qui rappelle celle de J.-C. 83. Il laisse son épouse, *la Royne Ergaste.* 266, et ses enfants, la duchesse d'*Angolesme. id.*, et le duc *Normant.* 282.

1774. — Mai 10. Louis XVI monte au trône.

1775. — Janvier 11. Il a *sa face oingte* au jour du sacre. 378, 288.

1778. — Les Anglais, forcés de faire la guerre aux Américains, *excusent* Louis XVI de ce qu'il ne leur est *favorable.* Alors commence l'*horrible grippe* contre son *aîné* du duc d'Orléans, révolutionnaire *effréné,* gardant rancune au sujet du commandement de cette *guerre navale.* 268. — 19 Décembre. Naissance de celle qui sera duchesse d'*Angolesme.* 266, 284.

1783. — Paix entre la France et l'Angleterre. 265. (*Apoc.* Cheval blanc... VI. 2).

1785. — Défense de publier les œuvres de Voltaire : *du lac Leman.* 339, 271, 340.

1787. — Février 22. Assemblée des notables *non flateurs* à Versailles. 265. Les divisions des *trois frères* mettent le *monde en trouble.* 270.

1788-1789. — *Froid et sécheresse, famine.* 297, 270.

1789. — *Sénat Tholosain, Saturne deux trois siècles dans Avril, May gens de nouveau levain.* 354. Mai 4. Etats-Généraux *non flateurs* à Versailles. 265. Les *trois* ordres ont leur entrée *au port* où la France était à l'abri des tempêtes; ils y portent des idées irréligieuses et anti-sociales; ils vont au-delà de leur mandat; ils enlèvent à la royauté toutes ses prérogatives, et l'ancienne constitution croule par la *résistance du Tiers.* 274. Les phénomènes célestes annoncés pour les années de 1789 à 1814 verront cette révolution. 372-375.

Juin 17. L'ancienne Constitution croule par la résistance du Tiers qui se constitue en assemblée nationale. 274. *Le Tiers*-Etat est devenu le *premier.* 278, la *lictière du tourbillon* est en haut, les *gens nouveaux* qui dirigent les affaires publiques cachent le but où ils tendent. Il y a deux partis *les blancs et les rouges,* et les deux *jugent* les événements *à l'envers.* 291 (*Apoc.* Cheval roux.... VI. 4). — 27. La noblesse et le clergé se réunissent au Tiers; c'est le règne de la folie. 279. Ils se déclarent *égaux de nature.* 75. *Peu veulent rester à leur rang.* 349.

Juillet 14. Prise de la Bastille. — Le 16, émigration des princes et des grands de la Cour. *Le Tiers* est *premier* fuyez nobles. 278. Le comte d'Artois, un des *trois frères* (*lièvres*), fuit la révolution *Tarasc.* 294. Il fait *défaut* un peu avant le comte de Provence. 297, *les lieux peuplés* sont devenus *inhabitables.* 356, 115-116. — Le 17, Louis XVI prend la cocarde tricolore de la révolution : *or, azur et vermeil* 520, 181, laissant la cocarde du droit ou *blanche,* ou *noire,* ou *verte.* 340.

Août 4. Le clergé et la noblesse, qui sont *les bien aisez,* se démettent subitement de leurs droits féodaux. 270. Bientôt *ceux qui donnoyent seront contraints de prendre.* 342. — Le 13, Louis XVI reçoit le titre de restaurateur de la liberté française. Le *Capétien* est *élu* roi constitutionnel. 280, *tiltré,* il *sera trahy.* 288; les *menées* des révolutionnaires continueront contre le *chef* de la nation durant cette seconde partie de son règne. 269.

Octobre 1er. Repas donné par les gardes du roi aux officiers du régiment de Versailles. *Le monarque se repent tard de n'avoir* mis fin par la force à l'Assemblée nationale; *mais il viendra à* lui faire des concessions si grandes, que *tout son sang* coulera à sa mort. 303. — Les 6 et 7. *Loin de soustenir la grande famille capétienne troublée* par les premiers évènements de la nation, *les rouges* de Paris *marchent* sur Versailles pour mettre à mort plusieurs de ses membres. 272. Il y a alors *faim, feu, sang, peste et de tous maux le double.* 270 (*Apoc.* Cheval noir... VI. 56).

1790. — Janvier 15. *Vient* un changement de *Topographie*, les provinces font place aux départements. 340. Ce qui établit le règne de Paris sur la province pour 73 ans et 7 mois. 87.

Février 4. Le roi jure de maintenir la Constitution ou le *pacte* social *arresté.* 273; ce pacte sera *rompu.* 378. — Le 13. Un décret supprime les vœux monastiques : *Plus ne sera moynes, abbez ne novices.* 343.

Juillet 14. Fête de la Fédération. *On grare des médailles*

Digitized by Google

d'or et d'argent de la messe du Champ-de-Mars, *un des scandales faits aux sacrez temples.* 343.

Décembre 26. Le roi accepte la constitution civile du clergé. *Les contrevenans sont persécutés.* 343.

1791. — Janvier 26. Loi pour l'exécution du décret sur la prestation du serment des ecclésiastiques. *Les temples* qui revêtaient les *couleurs* de la monarchie et d'un clergé libre reçoivent celles des *rouges* et d'un clergé asservi. La France perdra la raison au milieu du sang des échafauds, de la guerre civile, de la peste libérale et anti-religieuse, de la famine, de l'incendie et des noyades. 346.

Avril 4. L'église de Sainte-Geneviève devient le Panthéon. La *raison* change *les saints temples* en lieux *impurs.* 365.

Mai 31. Adoption de la guillotine. Paris devient *la Cité au glaive.* 269, et le règne du *fer bien trempé* prend naissance 306. C'est le règne du *fils Agrippe* ou Néron. 268.

Juin 20-22. **Varennes.** Fuite du comte de Provence un des *trois lièvres* de France. 294, quelques mois après celle du comte d'Artois. 297. Louis XVI fait comme ses frères. 294. L'*aisnez eschappe* dans une grosse voiture de voyage alors que la terreur prend naissance. 268. Il sort *la nuit par la porte* que la *Reine* faisait garder, et avec son épouse, souche et pierre fondamentale de la légitimité, il prend le *vol* d'un oiseau effrayé, le monarque légitime vêtu de *gris* est arrêté *dedans Varennes : Capétien*, *esleu* roi constitutionnel, il *cause* une *tempeste* terrible par sa fuite, le *feu* de la sédition lui fera *trancher la tête.* 280. Des révolutionnaires eux-mêmes, *Gorsas et Narbonne advertis* par un reste de sagesse avaient souhaité cette fuite. Un hasard a *trahi* le plus *grand* de France et sa belle épouse, *la ville rouge* n'a point *consenti* à ce *vol* élevé vers la frontière du roi vêtu de *gris,* dont ce voyage causera la mort. Drouet *à la place* de *Sausse,* arrête Louis XVI *à l'entrée* de la porte de Varennes; il *assomme* ainsi le maître de *Paris,* ville, qui rappelle en ce moment-là même *Parpignan.* Il pensait se mettre en sûreté à Montmedy. Narbonne, *bastard* de Louis XV, *sera deceu* plus tard dans l'espoir de faire évader son roi. 275-276. Louis XVI est conduit chez *Sausse,* commissaire de Varennes, il est entouré de gardes. 288. Cette *fuite* causera le *supplice injuste* du *Bourbon fort bon.* 290.

Trois cents royalistes de l'Assemblée Constituante d'*un* commun *vouloir et accord* font bande à part *pour venir au bout* de leur *attainte, vingt mois après tous unis* à ceux qui se seront saisis de la personne de Louis XVI, prendront part à son exécution, trahissant *leur Roy en simulant haine feinte.* 289.

Le 25. *Retour* de Louis XVI à Paris au milieu du *conflict* de la populace; il *passe* sur la place des *Tuileries.* 288.

Juillet 15. Le Roi est suspendu de ses fonctions. 288.

Septembre 13. Le Roi accepte la Constitution, le *pacte arresté.* 273. — Le 30. Clôture de l'Assemblée nationale Constituante.

Octobre 1er. Ouverture de l'Assemblée législative.

Décembre 6. *Narbonne* rentre au ministère. 288, 275-276.

1792. — Dans cette année *mil sept cent nonante deux sera faicte plus grande persécution à l'Eglise que n'a été faicte en Affrique.* 140-114. Cette *disgrâce* lui sera *propice.* 353. *Elle aura deux enfants, l'un de fidélité et l'autre d'infidélité pour la confirmation de l'Eglise catholique, et l'autre qui à sa grande confusion et tarde repentance la roudra ruyner.* 71.

Mars 10. Narbonne sort du ministère. 288. 275, 276.

Avril 5. — Décret qui *met à néant* l'habit des prêtres et des religieux. 351. — Le 20. Déclaration de guerre à l'empereur François II, ce qui met *en dangers les frontières mesme* du côté de *Salon.* 297. — Le 26. Décret contre les ecclésiastiques non assermentés; ils seront *desportez dans les isles.* 380.

Juin 20. Les insurgés entrent dans les Tuileries; Louis XVI prend le bonnet rouge. 288.

Juillet 30. *Cinq cens* Marseillais arrivent à Paris. 288.

Août 2. Péthion présente à l'Assemblée législative *le faux message* qu'il dit tenir de la Commune de Paris, et qui demande la déchéance du Roi. 273. — Le 10, les *cinq cens* Marseillais et les insurgés de Paris rentrent aux Tuileries. 288. — Le Roi avec sa famille et ses défenseurs se réfugie dans l'Assemblée *législative,* qui le suspend de ses fonctions, convoque une Assemblée nationale, et le fait conduire au Temple : Le *Roy et sa cour* est *au lieu de langue hâbleuse,* il est mis *dedans le Temple,* dans la tour qui est *vis à vis du palais* des Templiers; *dans le jardin* de cette prison, on voit le *duc* de *Normandie,* l'espoir du parti *blanc.* Ce *dernier des fils* de Louis XVI *joue avec le danger* dans l'appartement *du milieu* de la tour. *Le père Roy au Temple* en s'opposant à la sainte réaction des royalistes a sacrifié son propre fils. *Aux fenêtres* de la tour, aux murs épais, et par dessus la toiture du *palais,* on *advise les deux petits royaux.* 282, 284; l'un est *le duc Normant,* l'autre est la duchesse d'*Angolesme* qui est avec la *Royne Ergaste,* et le *Roy desrobé* pour avoir eu *trop de foy* en les *coquins* de l'Assemblée législative. 265-266.

Le *regne* est *livrez* à des *prudents incapables* d'arrêter une révolution jugée nécessaire. 356. — *La plebe se lève* soutenant sa marche; elle *déchasse* la noblesse, le clergé et la partie saine du Tiers, bien que les trois ordres aient *adhéré* à la nouvelle *législation. Il semble que Dieu aye délié Satan des prisons infernales pour faire renaître Gog et Magog,* les persécuteurs de sa religion; les *églises* sont pillées, la *chapelle* des Carmes est *teinte de sang, les rouges et les blancs sans force* ferment *les yeux,* et donnent *leur puissance* à la Convention. *Alors* est *faite plus grande persécution qui ne fut jamais,* c'est la *grande persécution* de l'année *mil sept cent nonante deux plus grande que n'a été faicte en Affrique.* La *peste* révolutionnaire frappe la noblesse, le clergé et une partie du Tiers. Il faut émigrer. 110, 116 (*Apoc.* Cheval pâle... VI. 8).

Le 18, Décret contre les sociétés enseignantes. Ceux qui dominent par le *sçavoir* sont *appourris au changement* du gouvernement *royal* en un gouvernement républicain. Ils s'*exilent* sans *appuy* et sans *argent, les lettrez et les lettres ne sont plus à grand pris.* 344.

Le 28. La première insurrection vendéenne éclate. *Sainte réaction* dans le temps que le Roy cause sa mort, et qui se terminera par le passage de la Loyre. 281. *Sainte réaction le père Roy étant au Temple.* 283.

Septembre 2, 3, 4, 5. Massacre dans les prisons de Paris. La *fournaise* où Dieu éprouve les siens est *réédifier.* 278. La *chapelle* des Carmes est *teinte de sang.* 273. Le *sang* des personnes consacrées à Dieu couvre la terre. 365. (*Apoc.* Dieu voit sous l'autel les âmes de ceux qui ont souffert la mort pour la parole de Dieu et la confession de son nom. VI. 9).

Le 21. Installation de la Convention; proclamation de la République.

RÉPUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE 1792 AU 19 MAI 1804.

Le 5 septembre, la *chapelle* est *teinte de sang et à un autre l'empire* est contracté le 21. Le *change* est fait au gouvernement *Royal... la fin sera en tourments bien estranges... sang, terre, péste, faim, feu d'eau affolée.* 344-346, avant que *feu, eau, fer corde se minent.* 310. La République, vêtue de la Castula, est le *Castulon monarque* des guerres civiles. 295, 119, 316, 318; c'est le *Néron jeune.* 312, l'*inhumain Néron,* c'est le *Tiers premier* faisant *pis que ne fit Néron.* 278, le fils d'Agrippine. 268, c'est le Tiers dont l'*empire* est *usurpé* et *barbare;* il ne se soutient qu'en répandant le sang dont la plus grande partie est tirée de son

Digitized by Google

sein; tout âge se croit aux derniers jours de la vie; ce règne du sang succomberait si on ne versait le quart du sang de la nation. 319 (*Apoc.* Le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre pour y faire mourir les hommes. VI. 8). La République, c'est le *grand Rouge* qui *fait tant de maux*, qu'à la fin il ne peut plus verser que *le sang des innocens et des veuves* et que brûler les ornements d'Eglise; *nul ne bouge* tant la *frayeur* est grande. 341. C'est la *Farase*. 294, le *monstre hideux né près de Orgon*. 313, apparu *au plein jour* lorsque le *soleil* des trois frères fit *deffaut;* on croit qu'il amène le bonheur et la prospérité, et c'est le deuil et la ruine; il entasse assignats sur assignats. 296. La tombe est ouverte pour longtemps. 294, *sépulchre de tant de grande vénération par l'espace de longtemps à l'universelle vision des yeux du ciel, du soleil et de la lune. Le lieu sacré est converty en ébergement de troupeau menu et grand et adapté en substances prophanes. O quelle calamiteuse affliction est pour lors aux femmes enceintes!* 123-126, 353. Les corps des victimes disparaissent dans la chaux. 269, 312. C'est le règne du *glaive*. 269, 306. Les excès de Robespierre, Couthon et Saint-Just causeront la mort de ce gouvernement; les *sections se banderont contre* ces *trois de son sang; feu, eau, fer, corde par paix se minera, au point mourir ceux qui machineront, fors un*, Napoléon Ier, *que monde vaincra tout ruynera*. 310-312.

Novembre 13. Prise de Bruxelles par Dumouriez. 72. — Le 20. Rolland annonce la découverte de l'armoire de fer. *Les lettres de la Royne sont trouvées, la police cache les offres* d'argent que les révolutionnaires ont acceptées de la Cour. *On ne sait qui est amateur* de la révolution pour elle-même. 277.

Décembre 3. Décret qui porte que Louis XVI sera jugé par la Convention : *le règne prins le Roy conjurera*. 307.

1793. — Janvier 19. L'acte de Louis XVI portant appel au peuple est déclaré nul par la Convention. Le 20, le duc d'Orléans, *le rouge*. 272, et *Amar de la Montagne*. 322, votent sa mort. Le décret de *mort* est signifié à Louis XVI. Le 21 il est exécuté. **Roy desrobé**. 265, *éclipse solaire le plus obscur et le plus ténébreux qui soit esté depuis la création du monde jusques la mort et passion de J.-C. et de là jusques icy*. 83; le *soleil* fait *deffaut*. 296; le *soleil des trois frères de France*. 294, 295. 33, pour lesquels il y a *mort et dissension*. 356. Louis XVI a *consenti* que tout son *sang par mort soit deffait*. 303; *de la fleur issu, il cause sa mort*. 271; il est *mis à mort par sa bénévolence*. 302, La fuite à *Varennes cause tempeste, feu, sang tranche*. 280; le *Bourbon fort bon par fuite reçoit le supplice injuste de son sang*. 290; *vingt mois après* cette fuite *tous trahissent leur Roy*. 289. *Le juste est mis à mort à tort publiquement au milieu* de la place des fours à *thuile*. 304, 288. *Par grand discord* le tourbillon révolutionnaire a repris sa marche, l'*accord* entre le roi constitutionnel et la nation ayant été *rompu*, Louis XVI monte les degrés de l'échafaud *dressant la tête au ciel, sa bouche sanglante nage dans le sang, et sa face sacrée est au sol*. 378. *La cité au glaive brûle cette face* dans la chaux *en poudre* par crainte que ce *trop grand meurtre* n'ait assuré la vénération publique à ce *prince de beauté tant venuste* et *trahy* par *les menées* des révolutionnaires vers le pouvoir, alors qu'il a commencé un *second* règne comme roi constitutionnel. 269. *La neufve Babylone, fille misérable* de ses rois a *augmenté* la somme de ses crimes *par l'abomination* de ce *premier holocauste* de la révolution. 86. De cette mort de la *victime* qui vient d'être sacrifiée et dont le *sang* a baigné le *visage*, Pie VI tire un *augure* de la mort qui l'attend lui-même pour sa fidélité à l'*épouse* de J.-C. 359. *Devant le peuple le sang* de Louis XVI a été *répandu* comme celui d'un criminel; mais cela ne l'éloigne pas du *haut ciel;* sa voix qui, au dernier moment, a demandé que son sang fut le dernier versé *ne sera d'un long temps entendu*. Pie VI rendra témoignage de sa sainteté. 364. A la fin, Dieu entendra cette *voix d'âme sainte* qui crie du fond du tombeau. 365 (*Apoc.* Le soleil devint noir comme un sac de poil. VI. 12). Louis XVI, *le frère* de Charles X (*Lune*), a *passé de couleur ferrugine*. 490.

Mars 9. 1re coalition contre la France. De 1793 à 1815, *la gent Britannique* changera d'alliés dans *sept* coalitions qu'elle formera contre la France, l'*Allemagne* et la *Russie* n'ayant pas toujours été *franches* dans l'*appuy* qu'elles lui auront donné. 456, *le sang sept fois s'appreste a la marine plage*. 457. L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, l'empire d'Allemagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, l'Etat Ecclésiastique et le roi de Sardaigne déclarent la guerre à la République, *assailly de trois parts*. 318, *en trois régions par la différence des ligues*, du côté de l'*Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne*. Les républicains, *animés d'un même esprit* patriotique, *égaux de nature, mais grandement divisés de foy*, auront une *puissance telle*, qu'ils feront trembler tous leurs ennemis. 72-75.

Le 28. Etablissement du tribunal révolutionnaire. 307. — Déclaration de Dumouriez contre la Convention. L.-Philippe cherche à *régner* dans un gouvernement qui rappelle celui de Sparte. 499.

Mai 16. Dans la Vendée, le premier combat de Fontenay près le Langon est livré. Le même jour, les Bordelais déclarent à la Convention qu'ils marcheront sur Paris pour soutenir leurs députés. Le 31, triomphe de la Montagne sur la Gironde : *Bourdeaux, Poictiers au son* du tocsin, vont en armes *jusqu'à le Langon* et *Langon* contre les ultrà-révolutionnaires au moment où la grande terreur va commencer. 313.

Juin 2. Décret contre les Girondins : *Bourdeaux outragée*, 320.

Le 30. Les députés du Morbihan, de la Loire-Inférieure, etc., se fédéralisent *pour liberté r'avoir*. 326.

Août 1er. Un décret porte l'incendie dans les forêts des royalistes, ouvre les tombeaux des rois, et règle la nourriture des enfants de Louis XVI. 279, 284, 340. — Le 24, Toulon est livré aux Anglais. 270, 319.

Septembre 18. Passage de la *Loire* par l'armée des *blancs* vaincus dans les *marais* de la Vendée. 281.

Octobre 5. L'ère chrétienne fait place à l'ère républicaine (22 septembre 1792); les *semaines*, les *mois* sont changés. 339.—Le 7, *Gorsas*, redevenu sage, est exécuté. C'est le premier député mis à mort. 275, 304. — Le 8, Carrier arrive à *Nantes, crys et hurlements* des fédérés et des royalistes frappés en masses; mariages républicains des victimes précipitées dans la Loyre. 326. — Le 9, prise de Lyon. Cette ville pour avoir soutenu les Girondins, est assiégée par les armées de la Liberté; son *grand trafic* est détruit. On hâte sa prise pour aller faire *vendange*. Les Lyonnais ont compté vainement sur les diversions des Piémontais et des Allemands dans le *Jura*. Cette ville de *Plancus* reçoit un nouveau nom. Elle n'a embrassé ni la bonne ni la mauvaise cause. Amar qui de tout temps poursuivit l'aristocratie et qui arrêtera Rabaud Saint-Etienne, et l'ivrogne Collot-d'Herbois vont exercer les plus cruelles vengeances sur cette ville et ses environs au temps du *plus horrible* gouvernement. 320, 325.

Le 16. Condamnation à mort de **Marie-Antoinette**. Cette reine est l'*épouse loyale*. 302. *Les rouges* ont *marché* à Versailles *pour* la mettre à mort. 272. C'est par la porte qu'elle faisait garder que son époux est passé avec elle dans leur fuite à *Varennes*. 280. Là, un *hasard* a *trahi* cette princesse aux *grâces* royales. 275. Elle n'a point porté le bonnet rouge. 288. Elle est venue avec le *Roy et sa cour* à l'Assemblée législative *au lieu de langue hâbleuse*, puis *au Temple*. 282. Traitée d'*autrichienne* et d'*étrangère, en prison*, elle est la *Royne Ergaste* qui, après que *le Roy* a été *desrobé, voit sa fille, blesme par un regret dans l'estomac*

Digitized by Google

enclos, pousser des *cris lamentables* étant d'*Angolesme* par un *mariage forclos* avec son cousin *germain*. 266. La Convention a jugé le *Roy*, la *Dame* est condamnée *à mort par des jurés* choisis *au sort* alors qu'on *denie la vie* à son fils qui, par la mort de son père, n'est plus que le *fils* de la *Royne*. 304. On l'a accusée sur les *Lettres trouvées dans les coffres de la Royne*. 277. Elle meurt; *de mort* cette *famille* sera *presque accablée*. 272. (La lune devint comme du sang, *Apoc.* VI. 12).

Le 31. Condamnation à mort et exécution de 21 membres de la Gironde sur l'échafaud de Louis XVI : *Si grande peste en ce lieu viendra naître que les jugeans fuir seront contraints*. 304. *Bourdeaux outragée*. 320. *Bourdeaux à Langon*. 313. *Pour liberté r'avoir*. 326. *Leur Roy trahy simulant haine feincte*. 289.

Novembre 3. *Ce jour* l'armée royaliste *entre à Fougères* par une ouverture qu'elle a faite dans les ouvrages des républicains. 27.

Le 6. Exécution du duc d'Orléans. Ce prince de la branche *cadette*, à l'occasion de la *guerre navale* contre les Anglais, avait pris en *grippa* horrible le *Bourbon aisné*, il devint *rouge effréné, sévère*. 268. Il a *achepté* des *noix* pour pousser à la révolution. 273. Il a voté la mort de son parent et de son Roi; aujourd'hui, *les rouges rouges assomment le rouge*. 272.

Le 7. Abjuration du culte catholique et du christianisme. *L'enfant d'infidélité à sa grande confusion et tarde repentance veut ruyner l'Eglise catholique*. 71. Il n'y a *plus de moynes, d'abbez, de novices, le miel est plus cher que la cire* inutile, puisqu'il n'y a plus de *sacrifices*. 343. *La loy saincte est en totale ruyne*. 374. Tout l'ancien ordre de choses a disparu. 339.

Le 18. Etablissement du culte de la *Raison*. L'*Humaine flamme* de la *raison* veut luire à la place de la *divine flamme* de la révélation, ce qui *fait* que *les personnes consacrées à Dieu* couvrent *la terre de leur sang*, et que les *saints temples* deviennent les *temples impurs* de la déesse *Raison*. *Pour ces raisons*, le culte ne sera point rétabli dans son ancienne splendeur par le concordat. 365-366, 353.

Le 16. Les vases et les ornements sacrés sont portés à la Convention qui les envoie à la Monnaie. *Las! combien le grand peuple est tourmenté et la loix saincte en totale ruyne*. Le *droit divin* des rois fait place à la souveraineté du peuple, alors qu'*on trouve* cette *nouvelle mine d'or et d'argent*. 374. Napoléon Ier *chastiera la frénaisie* de ceux qui aujourd'hui *ravissent le trésor des temples*. 351.

Le 19. Bonaparte *chasse* de Toulon la race *sordide* des Anglais qui plus tard *lui sera contraire* en mettant fin à sa *tyrannie de quatorze ans*. 319, 270.

Décembre 6. Exécution de la Dubarry. *Sa vie illicite et lubrique* avec Louis XV, ont amené le règne de la Liberté. 263. Elle partage l'échafaud de Louis XVI et de Marie-Antoinette *au fort* de la terreur. 307.

1794. — Janvier, 16. *Marseille changée du tout* au tout est déclarée rebelle et sans nom. 320.

Mai 7. Les *temples sacrez*, pour un culte renouvelé de l'ancienne Rome, sont dédiés à l'Etre suprême. On *rejette* les mystères, vrais *fondements* de la Religion, qu'on replace dans l'état où elle fut autrefois entre les mains des philosophes, et l'on dit que ce culte est la pratique des devoirs de l'homme. Ce jour où l'on décrète que le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre suprême, on proclame la liberté des *cultes*. 347. — Le 10. Exécution de Madame Elizabeth, sœur de Louis XVI, *de mort famille est presque accablée*. 272.

Juin 8. Fête de l'Etre suprême. Le peuple français prend le *jour de Jupiter* (jeudi) *pour sa feste*. 371; il devient *Jovialiste*. 121.

Le 16. Bataille de Fleurus. Un aéronaute *issu de Montgaulfier* et de la *Liberté avertit l'armée par la trou* de la nacelle. 422.

Juillet 27-28 (9 et 10 **Thermidor**). Chute de Robespierre et du parti de la Montagne ou des *rouges rouges*, des ultrà-révolutionnaires. 272. Pendant que la *Montgolfière* s'élève. 422, commence la lutte *entre deux partis de la Montagne. Id. Amar de la Montagne* l'a engagée. 322. *Contre les rouges*, les *sections* et les divers partis politiques (qui *pullulent*. 340) *se sont bandés... Le Néron jeune* ou la révolution à peine née a déjà versé tant de sang, que *trois de son sang*, Robespierre, Couthon et Saint-Just, par leur fureur, *causent sa mort*, ce qui met fin à la grande terreur. 310-312.

Décembre 8. 73 députés proscrits après le 31 mai 1793 rentrent dans la Convention : *les jugeants* de Louis XVI *avaient été contraints de fuir*. 304. — Le 16. Exécution du conventionnel Carrier. *Nantes*. 326.

1795. — Juin, 8. Mort de Louis XVII d'après l'Histoire. (*Voir* 2 août 1792, 1er août et 16 octobre 1793). Il sera *enlevé de dessous* la prison du *temple*; il ne prendra jamais le sceptre qui lui appartient; il s'indignera contre les fils et les petits-fils de ses parents qui devront occuper un jour sa place au trône. Jamais on ne vit une existence plus malheureuse. Louis XVIII et ses onclès le reconnaissaient, mais *leurs espouses* protesteront et le roi le laissera dans l'oubli pour toujours. 287.

Octobre 1er. La Belgique, située *aux 50 et 52 degrés* de latitude, fait partie de la France. 72. Napoléon sera *Roy Romain Belgique*. 418, *le grand prince Belgique*. 455. — Le 5 (13 **Vendémiaire**) Bonaparte écrase les sections soulevées contre la Convention. 310. — Le 26, la Convention termine sa session. — Le 28, 1re séance des deux Corps législatifs, la *grande assemblée*. 337.

Novembre 1. Formation du Directoire ou des *Cinq langues* qui s'occupent peu des affaires. 367.

Décembre, 26. La fille de Louis XVI est rendue à sa famille (*voir* 2 août 1792).

1796. — Avril 11-12. La bataille de Montenotte ouvre la première campagne d'Italie. Victoires nombreuses; la *terre italique tremble près des Monts*. 316; *le tremblement de terre* se fait sentir *à Mortara, Cassal, Sainct-Georges à demy perfondrez*. 317. — Le 28, proclamation de Bonaparte à ses troupes. « Ni Turin ni *Milan* ne sont à vous » : *Avant l'assaut l'oraison prononcée Milan prins d'Aigle* d'Autriche *par embusches deceus*. 329.

Mai 14. Milan est occupé. 329. Le 15. Traité de paix entre la république française et la Sardaigne : *Lyon et Cog non trop confederez*. 316.

Juillet 18. Les assignats, décrédités, cessent d'avoir cours. *Le monstre* de la révolution *n'avait eu garde à la cherté*. 296.

Août 8. Occupation de Vérone. 317.

Septembre 8.— Wurmser se renferme dans *Mantoue* qui *souffrira de grands maux*. 321. *Grand Pô grand mal pour Gaulois recevra*. 355.

Novembre 14. Bonaparte, *pensif pour condamner* la conduite du Directoire, lui écrit. 321. — 24, 27 novembre. Bataille d'Arcole et de Cita-Nova : *à cite neufve pensif pour condamner L'oysel de proye au ciel se vient offrir après victoire à captifs pardonner, Crémone, Mantoue grande maux aura à souffrir*. 331.

1797. — Février 2. Bonaparte traite avec la plus grande générosité Wurmser forcé par la famine de rendre *Mantoue*. 331. — Le 19, il signe le traité de Tolentino avec Pie VI. *Dedans février* présage *saluterre*. 318.

Avril 15. Il signe les préliminaires de paix avec l'Autriche à Léoben : *Près de Verbiesque conflict mortelle guerre*. 318. *Vienne tremble*. 337. La république *étend ses forces vers le circuit de l'Orient et de l'Europe aux pannons* (Hongrie). 77. *Depuis pannons*, etc. 418

Digitized by Google

Mai 16. Augereau entre dans Venise à la suite des *Pâques véronaises*. 317. — Le 31, Révolution à Gênes *Saint-Georges*. 347.

Juillet 9. La République Cisalpine est proclamée. 76.

Septembre 4. La révolution de Fructidor replonge la France dans la terreur (*Apoc.* VIII. 7).

1798. — Mai 19. **Expédition d'Egypte.** Les Anglais ignorant le départ de la flotte française, Bonaparte, *au golfe de Lyon, a une vaine terreur* en faisant *passer par mer peuple infiny* dont *il n'échappera pas le quart*. 355. *Ce chef conduit loing de son oiel* dans un pays *de mœurs et langue estrange un peuple infiny*, dont il ne restera que *cinq mille* hommes valides. Ce *chef* abandonnera l'expédition en s'*enfuyant sur un caisseau*. 335. Après que *premier* (ou *principal chef oriental*. 127), il a *tremblé par vaine timidité*. 73, lui qui fit le traité de Léoben. 77, *par voile marine fait ses extensions ;* mais la flotte anglaise qui se tient dans les ports du royaume des Deux-Siciles ou de la *Trinacrie Adriatique*, et les *Mirmidons* ou les musulmans de la Turquie d'Europe ruineront son expédition, d'où il reviendra ramené par les succès des *Germains*. 77, 78. La *France passe outre la mer Ligustique* ou de Gênes (*la république voulant délivrer* l'Egypte de *la première prise mahumétane*. 119, *l'Egypte tremble augment* mahométique. 332) ; à la fin, *la France se verra par mer enclos* dans l'*isle* (de *Malte*. 118, 419), et la presqu'*isle* d'Alexandrie, *Mahomet* du Bosphore (*sera ouverte la grande chaine du port qui prend sa dénomination un bœuf marin*. 118), lui étant *contraire* et *plus* encore la flotte de la *mer Adriatique*. La famine l'obligera à *ronger les os des chevaux et des asnes*. *L'entreprise* tournera à la grande confusion de la France ; il y aura *perte de gens* et de *trésor innumérable*. Le temps n'est pas venu où la France doit *faire son extension* en Egypte. 333-334. — Le *bruit, los, regne* et *puissance* de Bonaparte *aux Orients croistra*. 371 ; *son bruit au regne d'Orient plus croistra*. 396. Soldat-Empereur, *l'Orient aussi l'Occident affoyblira*. 385. *Le grand empire de l'Antechrist* commence dans un pays musulman. 80. Il aura des Mamelouks dans ses armées. 452.

Juin 10-13. Le *Coq* de la République (294-296) s'empare par une *prinse vive* de *Malte*, encore aux chevaliers de *Rhodes*. 419. *Cité au soleil de Melites*. 118.

Juillet 1er-3. Alexandrie est emportée de vive force ; *Hierde prinse vive*. 419.

Août 1er-2. Bataille navale d'Aboukir. Les *forces maritimes* de Bonaparte sont *affoiblies par* les Anglais de l'*Occident*. 122, 332.

Septembre 12. La Porte déclare la guerre à la France : *Mahomet contraire*. 332.

Décembre 6. La France déclare la guerre au roi de Naples, à *la Trinacrie Adriatique*. 78, et au *noble roi*, qui se réfugie *dans la Sardaigne*. 328. — Les 8 et 10. Occupation de Turin. — Le 15. Occupation de Rome, *Malte prinse vive, le romain sceptre sera par Coq frappé*. 419. — Le 18. Traité d'alliance entre la *Russie* et l'*Angleterre* contre la France. Commencement de la 2me coalition continentale. 456. L'Eglise est *pourveu du secours* bien que *tard*. 357.

1799. — Janvier, 21. Traité d'alliance entre la Porte, *Myrmidons* et le roi des Deux-Siciles, de la *Trinacrie Adriatique*. 78. — Le 23. Occupation de Naples.

Février 10. Expédition de Syrie. *Le lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham est assailli* par les Français revenu au *culte de Jupiter*. 121.

Mars 27. Pie VI est arrêté par ordre du Directoire. *Le romain sceptre est du Coq frappé ; le grand Pontife est prins en navigeant* la barque de l'Eglise. 419-420. *Flambeau ardent ;* il sera conduit à Valence sur le *Rhône, au soir* de sa vie. Les Français ont dû quitter l'Italie, qu'ils ont désolée par la *famine et le glaive*, parce que Dieu *pourvoit* son Eglise *du secours tardif* des Russes pour rendre possible l'élection du successeur de Pie VI, qui meurt en *crachant le sang*. Il est au milieu des prêtres prisonniers ; car la révolution est encore florissante. Les mauvais traitements ont avancé sa mort par haine de l'*épouse* de J.-C. La mort de Louis XVI, dont le *visage a baigné dans le sang*, lui avait *présagé* la sienne. De *terroir Romain est par trop vexé par la gent Celtique* ; Dieu vengera son Eglise. 357-359. Le *trespas du très vieillard* Pontife à l'âge de 83 ans et après 23 ans de règne est suivi de l'élection de Pie VII. 421.

Mai 21. Levée du siège d'Acre. 332, *et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie*. 121. — Le 24. Reddition de la citadelle de Milan : *la perse tourne envahit Macedoine*. 357.

Juin 20. Reddition de la citadelle de Turin (*Id*).

Juillet 14. Pie VI à Valence (*voir* 27 mars). — Le 22. Reddition d'Alexandrie, du Piémont. 357. Le 30. Reddition de Mantoue (*Id.*) (*Apoc.* quatre anges veulent arrêter définitivement la révolution ; un ange qui montoit du côté de l'Orient leur crie d'attendre... Un autre ange est devant l'autel tenant l'encensoir. VII. 1-17. VIII. 1-11).

Août 22. Bonaparte s'embarque pour l'Europe. *Le chef fuyant sauvé en marine grange* (*voir* 19 mai 1798). *L'Oriental sort de son siège pour voir les Apennins et voir la Gaule ;* il *transpercera le ciel, les eaux et neige* en escaladant les Alpes, *et un chacun frappera de sa gaule*. 336. — Le 29. Mort de Pie VI (*voir* 27 mars).

Novembre, 9. **Dix-huit Brumaire.** — La France, agitée par les partis et menacée par les ennemis extérieurs, couverte de décrets de sang, repose sur cinq Directeurs trop faibles ; Bonaparte, ramené par les vents du Midi, *vuide* si complètement l'*Assemblée* des Cinq-cents, que, seul maître, il continuera à faire *trembler Vienne et le pais d'Autriche*. 337. *Le grand essaim d'abeilles dont on ne sait l'origine s'est levé* à la suite d'une *embâche de nuit*. Bonaparte, revêtu des plumes du paon, se loge aux Tuileries. Les *cinq bavards* du Directoire ont trahi Paris par leur négligence à veiller au gouvernement. 367. La *secte barbare* qui poursuivait le Pape *est en fuite*.

Création du consulat. Bonaparte entre *bien avant dans le règne*. 305. Il fait son chemin vers le *signe sceptrifère*, mais non par une marche au grand *jour*. Avant d'arriver au poste fixe de l'*Empire* il fera diverses étapes en *portant au Coq* la chance de nouveaux combats meurtriers. 387.

Le 11. Les consuls font déporter 36 Jacobins ; *avant longtemps le tout sera rangé*. 349. Bonaparte *châtie leur frénésie*. 351. La persécution sanglante est arrêtée. 352. (*Apoc.* La montagne en feu est jetée dans la mer. VIII. 8).

Décembre, 6. Pie VII, *Romain de bon âge, est dit ; on dira* qu'il affaiblit le pouvoir spirituel et temporel de l'Eglise ; son gouvernement sera *long et de picquant ouvrage*. 421 (*voir* 20 août 1823).

Le 24. Proclamation de la Constitution de l'an VIII. Bonaparte est premier consul. *Après grand trouble humain plus grand s'appreste* le temps commence un *nouveau siècle*. 460.

1800. — Mai 19-20. Passage des Alpes. *Passer les monts Apennins* (*voir* 22 août 1799). *Trembler Vienne et le pays d'Autriche*. 337.

Juin 2. Occupation de Milan. — Le 5. Reddition de Gênes. — Le 9. Bataille de Montebello. — Le 14. Victoire de Marengo, etc., etc. *Il frappe un chacun de son* épée française. 336. — Le 16. Convention d'Alexandrie : *cinq mille finy* (*voir* 1798. Mai).

Septembre 5. Reddition de Malte (*voir* 1798. Mai et juin).

1801. — Juillet 15. Concordat entre Bonaparte et Pie VII. La France montre *sa grande confusion et retarde repentance*. 71. L'Eglise est *receu par le peuple qui a eu puissance sur tout*. 76. Après la *grande persécution de l'an* 1792, *le*

Digitized by Google

peuple romain commence de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres. 141. *Le corps sublime sans fin* du clergé *reste obnubilé* et le concordat consenti *diminue les sacrées oraisons.* 366. *L'estat* des personnes consacrées à Dieu est bien différent de ce qu'il était avant la révolution et *nous attendons* une persécution sourde qui durera longtemps. 349. (*Apoc.* La troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles est frappée de ténèbres. VIII. 12-13).

Août 4. Première attaque contre la flottille de Boulogne. — 15 et 16. Deuxième attaque. *De l'Aquilon les efforts sont grands ;* en voyant *la porte ouverte sur l'Océan*, Georges III *réintègre* l'autorité royale dans tous ses droits. *Londres tremble* à la vue de la flotte française. 338. — Le 30. Reddition d'Alexandrie (*voir* 1798. Mai).

Décembre 14. Expédition de St-Domingue. *Rebellion.* 315.

1802. — Mars 25. Traité d'Amiens. *Sous* le gouvernement d'*un* seul ou de Bonaparte, *partout la paix est clamée, mais non* pour *longtemps :* l'agrandissement de la France durant la paix, la *rebellion* de St-Domingue que les Anglais excitent, leur *refus* de rendre Malte sont autant de causes de la reprise des hostilités sur terre et sur mer pour de longues années. 315.

Mai 8. Bonaparte est nommé consul pour dix ans au-delà des dix années déjà fixées. 387.

Juin 4. Charles-Emmanuel abdique après être resté *trois ans dans la Sardaigne.* 328.

Août 2. Bonaparte est nommé consul à vie. 387.

1803. — Concordat de Bonaparte et de Pie VII pour la Haute-Italie. 76.

1804. — Moreau est arrêté le 15 février, Pichegru le 28, Georges Cadoudal le 9 mars. — Le 21 mars, le duc d'Enghien tombe fusillé dans les fossés de Vincennes. (*Apoc.* Un aigle crie trois fois malheur, une étoile tombe du ciel et ouvre le puits de l'abîme ; l'ange de l'abîme est Apollyon. VIII. 13. IX. 1-11). — 4 Avril. Pichegru est trouvé étranglé dans sa prison. « Le 11 mai, Georges Cadoudal est condamné à mort avec onze de ses officiers. » (*Feller*). « Moreau aurait été condamné à mort si l'on n'avait craint un soulèvement dans l'armée ; il est exilé. » (*Id.*).

Bonaparte, qui *était bien avant dans le règne ayant chef rouge proche à hiérarchie, aspre et cruel et se fera tant craindre succèdera à sacrée monarchie.* 305. *Un Empereur naistra près d'Italie... qu'on trouvera moins prince que boucher.* 381.

Avril 30. Motion faite au Tribunat de confier le gouvernement de la *république.* 382 à un *Empereur.* 381.

Mai 4. Cette motion est adoptée. — Le 18. Un sénatus-consulte organique confère au premier consul le titre d'Empereur.

NAPOLÉON Ier, RÈGNE DU 18 MAI 1804 AU 11 AVRIL 1814.

De soldat simple parviendra en Empire. Napoléon Ier a dit : « Les souverains se trouvaient-ils offusqués de voir *un simple soldat parvenir à une* couronne ? » (*Mém. de Saint-Hél.* I. 386).

SES MARQUES dans les quatrains : *Roy Gaulois.* 390, 391, 392, *Teste raze.* 399, 401, 403, *Petit-Grand* 475, 476, *Abeilles.* 397, 436, 415, *Sauterelles.* 437, 439, 479, *Aigle* (voir SES ARMES), *Despit.* 389, 433, *Ouvertes veines.* 404, 405. *Le temple ouvrir.* 444, 445, 299, *deux testes.* 379, 480, *trois bras.* 478, 480.

SON ORIGINE : 1° morale. Du Protestantisme, de la Révolution et de l'esprit philosophique : *De l'aquatique triplicité naistra d'un qui fera le jeudy pour sa feste.* 371, *Du Leman.* 481. *Issu du peaultre de l'inhumain Neron.* 306. 2° physique : *De pauvres gens.* 396, il est *le prochain fils* d'un homme courageux. 350 ; à sa dernière abdication il a sa mère, trois sœurs et quatre frères : *Huict captifs prins.* 389, *regne aux freres divisé.* 384, *quatre bras.* 379, *trois bras.* 481, 478 ; ses sœurs sont mariées : *beau frère mineur.* 393 ; par un divorce qui le rend *adultère*, il a deux femmes. 389, 433, etc., il adopte l'enfant de Joséphine : *l'enfant du grand n'estant à sa naissance.* 402, 350, 408, 389, et de Marie-Louise il a le *Roi de Rome.* 394, 433, 389.

SON BERCEAU : *Un empereur naistra près d'Italie.* 381 ; *Du plus profond de l'Occident d'Europe de pauvres gens un jeune enfant naistra.* 396 ; *pont et sépulcre en deux estranges lieux.* 430.

SON TOMBEAU : *L'Isle Elene* apparaît *petit grand emmené.* 476, *rocher noilleux.* 483, *roc enferrée cage.* 457, *Du Triumvir seront trouvez les os.* 482.

SON NOM : *L'Olestant* (d'*Oléon* signifiant *exterminateur*, l'*Apollyon* de l'Apocalypse). 407. *Nom farouche.* 397, *nom qui onc ne fut au Roy* de France. 391, *surnom de lettres aspres.* 286, *rude en lettres.* 432 (Napoléon III est *Napailaion.* 562 et *l'aspre par lettres.* 887).

SON RENOM : *Le grand monarque.* 351, *grand Roy.* 451 ; il a le *grand empire.* 451, 308, il commande au *grand peuple.* 430, 374, 397, 348, 459. Il est *l'ennemy grand* de l'Europe coalisée. 461 ; *premier sur tous monarque renommé.* 478, *plus que nul autre aura bruit et renom.* 397, *bruit lui main.* 469.

SES ARMES : Il a d'abord le *Coq* de la République. 387, 426, 316, 419, 294 ; puis l'*Aigle*.. l'*Aigle Celtique.* 475, du *plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois.* 294, 426, 462, 410, 458, 423, 405, et les *Abeilles.* 367, 415, 436.

SON PHYSIQUE. Il est *petit.* 475, 476 ; il est d'abord *maigre.* 348, il porte les cheveux courts, *teste raze.* 399, 401, 403.

SON MORAL : *Jamais ne fut un foudre si craintif.* 394. *Aspre et cruel et se fera tant craindre.* 305 ; *son aspre vouloir un chacun la craindra.* 350 ; *grande fureur et rage.* 401, *le Rabieux.* 92, *moins prince que boucher avec quels gens il se ralie.* 381, *tyran inhumain.* 453, *roi rapax et sanguinaire.* 306, *il cherra en soif si sanguinaire.* 348, *de soif chargé.* 473, *les liens fameliques.* 445, *le promoteur et suscitateur de la martiale faction.* 91, *le violent terax.* 386, *l'Olestant* 407, *l'oysel de proye.* 331, le vautour. 286 (*voir* 1804 et 1806 avril). *Sans foy sans loy.* 348, il va *contre amis* d'Espagne, 412 ; *Jamais* il ne fait son chemin au grand *jour.* 387 ; en signant la première abdication, il projette de revenir : *semblant fuyr.* 446 ; après la seconde, il est *le veuil non veuil.* 449, *téméraire.* 431, durant la campagne de Moscou *sa teste* est dépourvue de *conseil.* 403. C'est un *tribun.* 449, une *teste* qui rêve la destruction. 489 ; il est *rouge.* 305, 423 ; il est *fataliste.* 397, *adultère.* 389. Il s'empoisonne après sa première abdication. 415. A sa mort il montre des sentiments chrétiens : *Trop du ciel pleure.* 459, *Monstre purge expiation.* 469.

SA MISSION qu'il outrepasse : *La venuë du Saint-Esprit.* 81, *le dard du ciel fera son estenduë.* 469, *l'Androgine procrée.* 459, *le tout sera rangé.* 349, il *chastiera la frénaisie* des Jacobins. 351. *proche à hiérarchie.* 305, il replace *debout la pyramide.* 368. *Hercules.* 478, *issu de l'inhumain Neron.* 306. *Par teste raze viendra bien mal eslire plus que sa charge ne porte passera.* 401. *Voyant discorde de la grande monarchie sur les trois parts fera florir son sceptre, contre la Cappe de la grande hiérarchie.* 390. *Succédera à sacrée monarchie.* 305. *Bastard.* 420, *Roy de Babylone.* 450, *Antechrist faisant la guerre contre le grand Vicaire de J.-C.* 82. *Contre la Cappe.* 390 qui est *le légitime.* 449. *Le divin mal surprendra le grand prince.* 403.

SES MOYENS : *Vaillant aux armes.* 383, *Le vaillant capitaine.* 408, *dresser* les troupes *pour monter à l'empire.* 394, *Empire par guerre occupera.* 393. *Roy Gaulois par la celtique dextre.* 390, *par sa langue séduira grande troupe.* 396. *Grand peuple par langue et fait duira.* 397, *dent ai-*

Digitized by Google

que et forte. 496, *pour luy grand peuple mourra.* 348.

Sa fortune : *Soldat simple.* 383; Toulon (*voir* 19 nov. 1793); Vendémiaire (*voir* 13 oct. 1795); *Italie* (*voir* 1796-1797); *Egypte* (*voir* 1798-1799); Dix-huit Brumaire, Consulat (*voir* 1799-1804); *Empereur* : *Succédera à sacrée monarchie.* 305; *Par l'univers sera fait un monarque.* 292; *Roy fait.* 388; *vendu à l'Empire.* 381. Il est sacré : *De robe courte parviendra à la longue.* 383, *De miel face oingt et de laict substanté.* 415. *Il parvient tant eslevé jusqu'au règne des fors.* 350; Empereur et Roi : *Premier en Gaule premier en Romanie* (*voir* 1805, mai 26); *Regne en querelle aux frères divisé.* 384; *Deux testes et trois bras.* 480, 472, *trois bras, trois couronnes.* 481, *trois le Guion de Gaule, Roy de Rome tremblant l'Italie et l'onde de Saint-Marc.* 478, etc.; *le nouveau Roy joinct l'Europe basse et septentrionale.* 372 (*voir* Espagne, 1808, Moscou, 1812). *Son appuy et crédit à un coup viendra mince.* 403. *Son propre fils le tiendra assiégé.* 408, *Par son beau-frère mineur sera trahy.* 393, Talleyrand, *le sacriste fait boyteux*, entraine le Sénat à prononcer sa déchéance. 409; il abdique : *Par deux fois haut par deux fois mis à bas* (*voir* 11 avril 1814).

Effets désastreux de son règne. — 1° Pour l'Eglise : *En Eglise où plus pyre?* 383; *Onc romain peuple ne fut tant outragé.* 432; *Antechrist faisant guerre contre le Vicaire de J.-C.* 82; *Vicaire au Rhône prins cité ceux d'Ausone.* 412; *Peste à l'Eglise.* 372; *La piscature barque sera régie en plus grand détriment.* 292; sous lui, Pie VII *son bien debiffe.* 420, 421; *Roy de Rome et Danemarck.* 478; *Terroir romain qu'interprétoit augure par trop sera vexé.* 360; *Lorsqu'on verra expiler le saint temple, plus grand du Rhône leur sacrez profaner, par eux naistra pestilence si ample, Roy faict injuste ne fera condamner.* 387. *Un juste sera en exil renvoyé par pestilence aux confins de Nonsegle,* etc... 423.

2° Pour le monde : *Corruer règnes grande infélicité.* 308, *Les souverains par infinis subjuguez.* 361, *Quelle grande oppression sera faicte sur les princes et gouverneurs des royaumes*, etc. 129.

3° Pour la France : *Après grand trouble humain plus grand s'appreste.* 460; *Règne en querelle.* 384; *Portant au Coq don du Tac armifère.* 387; les Français *chassez seront pour faire long combat, par les pays seront plus fort grevez.* 293; *les citadins dedans leur fort grevez.* 299; *le sol et l'Aigle au victeur paroistront.* 410; *Perdra le Norlaris.* 386; *Foudre en Bourgogne.* 409; *Leur grand amas d'exil malefice.* 382; *Grand peuple mourra.* 348; *Tous les siens à mort.* 447; *Tous ses amis mis morts et saccagez.* 432; *Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine.* 404; *Taints en sang.* 456; *La fière gent rendue.* 469. *O quelle cherté!* 298; *Les sauterelles ronger le tout, grand peste venir d'elles.* 439-440; *Les sauterelles prises, morts, troussez.* 437. *Onc nul temps si amer.* 452. La France, *dame serve.* 425, désire la chute du *tyran inhumain.* 453. *Par bon augure la cité est assiégée.* 466; *La partie foible tiendra par bon augure.* 429; *Par mort trop tard grand peuple sera recrée.* 459. *Napoléon* est *tué par un beaucoup plus débonnaire.* 348.

4° Pour lui-même (*voir* 1815. Octobre 13).

Sa chute n'est due qu'à Dieu : *Le divin mal surprendra le grand prince.* 403; *Le vaillant capitaine vaincu fuyra peu de gens profligé.* 408; *Terroir romain vexé, nation Celtique craindra l'heure, Boreas classe trop loing l'avoir poussé.* 360, *Lorsqu'on verra expiler le saint temple... Roy fait injuste ne fera condamner.* 388, *monstre purge expiation.* 469. *Trop du ciel pleure l'Androgin procréé, près de ce ciel sang humain respandu.* 459.

1804. — Mai 18. Bonaparte est salué empereur. 383.

Juin 6. Protestation de Louis XVIII : *contre la cappe.* 390.

Décembre. Couronnement et sacre de Napoléon et de Joséphine : *De robe courte parviendra à la longue.* 383, *De miel face oingt et de laict substanté.* 415.

1805. — Mai 26. Napoléon couronné roi d'Italie : *Premier en Gaule premier en Romanie.* 386, *Gaule et Italie quelles esmotions!* 372, *reçu par deux peuples.* 76, *deux testes.* 379, 480. L'ennemi *contre l'Italie et France contendra.* 394.

Septembre 8. 3e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456.

Octobre 21. Bataille de Trafalgar. Villeneuve *entre-deux-mers*, près du rivage du cap *roche*, *dresse* le plan du combat; Nelson, vainqueur, périt dans la bataille; le vaincu mourra étranglé. 398.

1806. — Mars 30. Napoléon nomme son frère Joseph roi des Deux-Siciles. 384, 472, 477, 478, 480, 481.

Juin 5. Il nomme son frère Louis roi de Hollande. 384, 477; Louis sera le père du *neveu* du *Roy Gaulois.* 392.

Octobre 6. 4e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456.

Novembre 21. Etablissement du système continental. — 28. La Russie déclare la guerre à la France.

1807. — Juillet 7. Traité de Tilsitt entre la France et la Russie, *Bastarnan.* 456.

Octobre 17. 1re Expédition du Portugal. — Le 27, Traité secret entre la France et l'Espagne : *amis.* 412.

Novembre 30. Prise de Lisbonne.

Décembre 8. Napoléon nomme son frère Jérôme roi de Westphalie. 384, 472, 477, 478, 480, 481.

1808. — Février. 2. Entrée des troupes françaises à Rome. 412.

Avril 20. Naissance de Louis-Napoléon *le neveu.* 392, etc.

Mai. 5. Napoléon à Bayonne fait renoncer Charles IV et son fils Ferdinand à leurs droits sur les Espagnes. — Le 24, par une proclamation, l'Empereur apprend aux Espagnols qu'il se charge de régénérer leur nation. — Le 27, fête de Saint-Ferdinand, l'insurrection éclate en divers lieux. Le peuple de Cadix se soulève.

Guerre d'Espagne. Les désordres de la Cour et les troubles qu'ils ont fait naitre, 416, fournissent à Napoléon un motif de s'immiscer dans les affaires de l'Espagne. Les Français reçus en *amis* occupent ses places fortes. 412. La nation espagnole *endormie* par cette vie de garnison qu'elle partage se réveille à la proclamation de l'Empereur, et *du plus profond de l'Espagne.* 417, de Cadix, bâtie sur l'île *de Léon, on court sus à la trahison faicte.* Le peuple entier se *porte en avant* pour chasser ceux qui veulent le *réformer* et qui ont envahi leur pays sous prétexte de passer en Portugal. 416. Napoléon fait *trembler l'Italie, l'Espagne et les Anglois.* 391; il tient l'*Espagne captive.* 419, et il gouverne en maître *depuis Pannons* (Hongrie) *jusqu'au détroit d'Hercules.* 418. Un *triumvirat* qui *durera sept ans.* 133, se forme *secrètement* entre l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre. *L'Espagne demourra désolé* jusqu'au jour où elle sera *consolée* par la retraite des Français au-delà des *monts Pyrénées*, alors qu'au mois de *mai* 1814 il y aura commotion presque générale pour les empires. 414 : *Flamans, Anglois, Espagne avec Aspire contre l'Italie et France contendra.* 394. Sous la conduite de *Wellington* l'Espagne avec le Portugal et, le *secours marin* ou Anglais *ouvrira* la France. 404, et, marchant *bien contiguë des grands monts Pyrénées*, s'avançant comme *un* seul homme *contre l'Aigle, elle exterminera les forces* de l'Empire *chassées jusqu'à Pau.* 405. Les Espagnols qu'on croyait dégénérés chasseront les Aigles jusqu'à *Besiers*, et cette *chasse* causera la ruine de l'*empire.* 285.

1809. — Avril 5. 5e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456, *Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra, puis il cherra en soif si sanguinaire, pour luy grand peuple sans foy sans loy mourra, tué par un beaucoup plus débonnaire.* 348.

Mai 19. Les Etats-Romains sont réunis à l'Empire français

Digitized by Google

(voir *effets désastreux de son règne* pour l'Eglise, p. 154.)

Juin 11. Pie VII excommunie Napoléon Ier.

Juillet 5-6. Pie VII est enlevé de Rome : *Vicaire au Rhône.* 412. *Un juste sera en exil renvoyé,* 423. — Le 16. Divorce de Napoléon : *Plusieurs femmes.* 128, *femme meurtry par despit.* 389.

1810. — Février 7. Convention de mariage signée entre l'empereur Napoléon et l'archiduchesse **Marie-Louise** : *De femme estrange grandement attentif.* 391. *femme espousée.* 403, *sera meurtry ;* elle donnera au *Roy un fils ;* elle ne *voudra consentir au divorce,* et *puis se monstrera indigne* du titre d'épouse. 433-434 ; elle sera un jour duchesse de Parme : *de Benac le rivage.* 481.

1811. — Mars 20. Naissance du **Roi de Rome.** 478 : *l'unic fils du Roy Gaulois.* 392. *Le père au fils voulant noblesse poindre fait comme en Perse jadis firent les Mages.* 433, *Du Vatican le sang royal tiendra.* 394 (*voir* 1815. Avril 22).

1812. — Mars 14. Traité d'alliance entre la France et l'Autriche, *leurs langues entremélées à grande société.* 130. — Traité d'alliance entre la Russie et la Suède, *les seigneurs deux en nombre d'Aquilon.* 131-135. *Les seigneurs en accord.* 330.

Juin 20. Pie VII est conduit de Savone à Fontainebleau : *Un juste sera en exil renvoyé,* 423.

Août 17. Bataille et prise de Smolenck.

Septembre 7. Bataille de la Moskowa.

Octobre 23. Évacuation de **Moscou** : *Et sera au mois d'octobre que quelque grande translation sera faite.* 84 ; *Le divin mal surprendra le grand prince..., conseil mourra pour la teste razée.* 403 ; *Nation celtique craindra l'heure. Boréas classe trop loin l'avoir poussée.* 360 ; *Soleil levant un grand feu on verra, bruit et clarté vers Aquilons tendans, dedans le rond mort et cris on orra, par glaive, feu, faim mort les attendans.* 406 ; *Amas s'approche venant de Sclavonie, l'Olestant vieux cité ruynera, fort désolé verra sa Romanie, puis la grand flamme esteindre ne sçaura. Combat nocturne le vaillant capitaine, vaincu fuyra peu de gens profligé, son peuple esmeu sédition non vaine, son propre fils le tiendra assiégé.* 407-408 ; un *grand amas* de ses soldats connaîtra l'*exil meurtrier* de Sibérie. 382.

Novembre. 26-28. Combat et passage de la Bérézina.

1813. — Janvier 25. Concordat de Fontainebleau entre Napoléon et Pie VII : *Par eux naistra pestilence si ample Roy fait injuste ne fera condamner.* 388.

Mars 1er. 6e coalition continentale par l'*Angleterre.* 456 : *Dedans les isles si horrible tumulte, rien on orra qu'une bellique brigue, tant grand sera des predateurs l'insulte qu'on se viendra ranger à la grand ligue.* 361 ; *Les seigneurs deux en nombre d'Aquilon victorieux, et sera en iceux fait si grand bruit et tumulte bellique.* 135 ; *Chassez seront pour faire long combat.* 293 ; *Son appuy et crédit à un coup viendra mince..* ; *Tous ceux de Iler seront dans la Moselle.* 403-404 ; *Sortant des bouts et des fins de l'Europe.* 417.

Décembre 21. Passage du Rhin par les ennemis. *Le sol et l'aigle en victeur paroistront.* 410 ; *Les cinq estranges entrez dedans le temple.* 411 (*Apoc.* On délia les quatre anges, etc.., IX. 15-19).

1814. — *Les deux malins de scorpion conjoincts* ont fait sentir leur maligne influence de 1789 à 1814, comme l'annonçaient les Astronomes (t. II, p. 153).

Janvier 11. — Traité d'alliance entre l'Autriche et Murat. Napoléon est *trahy par son beau-frère mineur.* 393. — Le 17, il offre à Pie VII de lui rendre la partie occidentale de ses Etats : *Roy retirant à la Rame et à l'Aigle.* 423. — Le même jour, prise de Langres : *Violent terax perdra le NORLARIS.* 386. — Le 19, occupation de Dijon : *Foudre en Bourgogne fera cas prodigieux que par engin homme ne pourroit faire.* Talleyrand, *de leur Sénat sacriste fait boyteux, fera scavoir aux ennemis l'affaire.* 409. — Le 21, occupation de Châlons-sur-Saône : *Troupes passant auprès du pont de Laignes.*

Février 5. Ouverture du Congrès de Chatillon entre les *quatre* grandes puissances alliées et la France : *Response vaine au vaincu l'on asseure, par quoy ne cris harnois n'arresteront vindicte paix par mort si achève à l'heure.* 410. — Le 8, bataille du Mincio. Eugène, *l'enfant du grand n'estant à sa naissance, subjuguera les hauts monts Apennis fera trembler tous ceux de la Balance et des monts feux jusques à monts Cénis.* 402. *Son propre fils* refuse de dégager la position de l'Empereur. 408. — Le 27, bataille d'Orthez : *Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.* 405. (*Voir* GUERRE D'ESPAGNE. 1808).

Mars 1er. Traité de Chaumont. *Par les seigneurs en accord redigez.* 330. — Le 12, entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux : Aux révolutionnaires *sera bien dur exemple d'un qui viendra leurs loix exterminer.* 411. — Le 17, rupture du congrès de Chatillon : *response vaine.* 410. — Le 31, capitulation de Paris. Les armées alliées y font leur entrée alors que Napoléon est au loin : *et seront précédents au temps vernal, et s'en ensuyvant après d'extrêmes changements et permutation de regne, par grand tremblement de terre avec pullulation de la neufve Babylone.* 85-86. *Pieds et cheval à la seconde veille feront entrée.* 452. *Premier en Gaule premier en Romanie par mer et terre aux Anglois et Paris.* 386.

Avril 1er. Talleyrand, *sacriste fait boyteux,* président du *Sénat,* fait établir un gouvernement provisoire. La France dévastée par Napoléon qui a laissé en Russie un *grand amas* de ses soldats, brise à la demande des Alliés le *grand contrat* qui l'unissait à l'Empereur. 382. — Le 6, la Constitution émise par le *Sénat decerne* à Louis XVIII la pompe de la royauté et non le pouvoir. 442. — Le 10, bataille de Toulouse : *Viendront les noves Espagnols à Besiers qu'iceulx chasse emprinse cassera* 285, (*Voir* 1808). — Le 11, traité de Paris. Abdication de Napoléon : *Par deux fois haut.* 385. *tranché le ventre.* 379, *Par le milieu troussé.* 472, *Les lieux fameliques reprens ravis.* 445, *Entre deux cymbes.* 415.

LOUIS XVIII RÈGNE DU 11 AVRIL 1814 AU 16 SEPTEMBRE 1824.

Capétien. 286, 390, le *légitime,* 449, un des *trois lys.* 271, un des *trois frères de France* à l'époque du *plus horrible trône.* 294, 356, 470, 491 ; il a pour *marque le Lyon,* 426, 428. (*Apoc.* il cria comme un lion. X. 3) ; il est le *débonnaire.* 348, 298, 453 ; il porte *les cheveux longs.* 438 ; il est *scavant.* 443, 444 ; il a émigré : *trois lièvres.. fuis les deux prochains Tarasc.* 294, peu après son frère le comte d'Artois. 297 ; il avait encouragé les débuts de la révolution. 270 ; il a erré dans les *extrêmes contrées.* 425, protestant contre l'usurpation du trône : *Le Roy Gaulois contre la Cappe de la grand Hiérarchie.* 390, etc. Il est le désiré : *tard et tost vient le secours attendu.* 459 ; il ne sera pas sacré. 434.

Avril 12. — Le comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, fait son entrée à Paris. *Les deux grands luminaires débonnaires* (*Apoc.* Ce sont deux chandeliers et deux oliviers. XI. 4), *près en avril* feront *défaut* en s'*éloignant* au mois de *mars* suivant. 298. — Dans la nuit du 12 au 13, les *abeilles* de l'Empire ayant été vaincues, Napoléon *sacré,* dépouillé de toute puissance, s'empoisonne parce qu'il n'a pu se rapprocher d'un fils chéri, au moment de s'embarquer pour un premier lieu d'exil. 415.

Le 20, départ de Napoléon pour **l'île d'Elbe** : *Semblant fuyr donra dernier assaut.* 446 ; *Regne Gaulois tu sanas bien changé, en lieu estrange est translaté l'empire, en autres loix et mœurs sera rangé, Rouën et Chartres te feront bien du pyre.* 395 ; *Le grand empire sera tost translaté en lieu petit qui bientost viendra croistre, lieu bien infime*

Digitized by Google

d'exigue comté, où au milieu viendra poser son sceptre. 427; *Le Roy des isles sera chassé par force, mis à son lieu qui de Roy n'aura signe.* 434; *La victoire sortie surnom de lettres aspres, la grande Cappe fera présent non sien, proche de Vultry aux murs des vertes câpres, après plombin le vent à bon essien.* 286; *conduit au ventre Elbipolique.* 441, *en secret lieu.* 445. (voir 1815. **Ile d'Elbe**).

Le 23. Conventions signées entre le comte d'Artois et les puissances alliées. « Les hostilités *sur terre et sur mer*, sont suspendues » : *Les deux grands débonnaires par terre et mer secourront toutes parts.* 298.

Le 24. Louis XVIII débarque à Calais, alors que la révolution est encore florissante, et qu'il ne comptait plus sur un retour prochain : *Passant les ponts venir près des rosiers, Tard arrivé plus tost qu'il cuydera.* 285 (*Apoc.* Il mit un pied sur la mer et l'autre sur la terre. X. 2).

Le 29. Une députation du Corps législatif déclare à Louis XVIII : « que Sa Majesté ne peut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale » : *Le royal sceptre sera contraint de prendre ce que ses prédécesseurs avaient engagé.* 413; *Le grand Sénat décernera la pompe à un qu'après sera vaincu chassé.* 442.

Mai 2. — Louis XVIII octroie la Charte : *La grande Cappe fera présent non sien.* 286. La France, *dame serve*, recouvre sa liberté. 425; *Chartre luy fera bien du pyre.* 395; *Bourgs et citez auront plus grand débat.* 293. Louis XVIII se déclare roi de droit divin. 411.

Le 3. Louis XVIII fait son entrée à Paris : *Lorsque dans May seront terres tremblées.* 414. *Grand peuple recrée, tard et tost vient le secours attendu.* 459. — Victor-Emmanuel Ier rentre dans Turin : *Après soin, sommeil, Marrit scome.* 328. Napoléon entre à Porto-Ferrago. 441.

Le 14. Ferdinand VII rejette la Constitution des Cortès. 444.

Le 24. Pie VII fait son entrée à Rome : *Sera soustenu le sacrifice de la sainte et immaculée hostie.* 134.

Le 30. Traité de paix entre Louis XVIII et les Alliés (*Apoc.* Mesurez le temple. XI. I). 298.

Juin 4. — Assemblée collective du Corps législatif et du Sénat : *Le grand Sénat...., Ses adhérans.* 442.

Août 7. — Pie VII rétablit l'ordre des Jésuites : *La fille de l'Eglise chrétienne.* 70; *renouvelera toute l'Eglise chrétienne.* 89.

Novembre 30. — Ouverture du Congrès de Vienne : *Sept à picque.* 455, *Sept cauteleux.* 464, *Sept fum.* 440 (*Apoc.* Sept tonnerres. X. 3).

1815. — **De l'île d'Elbe**, Napoléon gouverne la France : *Mis trésors, temple citadins Hespériques dans iceluy retiré en secret lieu.* 445, 440; son parti en France exprime ses *regrets.* 431, et reproche à Louis XVIII d'être revenu avec les Alliés, et d'avoir sacrifié Napoléon à son ambition personnelle : *Rachapt honny.* 368. Napoléon, *Roy des isles.* 434, d'Elbe et de Pianozza, appelle auprès de lui ses anciens soldats, dont plusieurs l'ont suivi *au ventre Elbipolique.* 441 : *Plaure Ausonne fertile spacieuse produira tant et tant de sauterelles* (*Apoc.* Les sauterelles avaient pour roi l'Ange de l'abîme Apollyon. IX. 7-11), *clarté solaire de viendra nubileuse, ronger le tout, grand peste venir d'elles.* 439.

Février 26. — Départ de l'île d'Elbe. *Le captif Prince aux Itales vaincu passera Gênes par mer.* 436; par *mer rouge Lygustique.* 475; *Par grands dangers le captif eschappé.* 466. Durant la traversée, il cache ses *soldats, les armes bruits menants, sous* le foin pour *tenter* la descente *non loing de cité antipolique.* 441.

Mars 1er. — Napoléon *prend rive entre Antibes et Fréjus. L'armée* royale *se saisit d'Antibes* que Napoléon veut surprendre. 435.

Le 6. Louis XVIII *au peuple ingrat fait des remontrances.* 435. *Dans temple clos le foudre y entrera les citadins dedans leur fort grevez.* 299. *Son temple ouvert.* 444, *le temple ouvrir les liens fameliques reprens.* 445. Le peuple *croit témérité.* 431.

Le 7. Le maréchal Ney promet à Louis XVIII de lui ramener Napoléon *enferrée cage.* 457. Celui-ci, *à Lyon*, prendra *dessus le vieux plein barbe.* 475.

Le 8. Le colonel Labedoyère, *machine ambition, se saisit de la plus grande armée.* 471. A peine sorti de la mer, Napoléon, alors que *le grand Lyon* est roi de France, se présente avec *forces Cesarées* devant Grenoble; les *portes* de cette *cité forte luy sont ouvertes par effroy.* 428.

Le 10. L'*Aigle celtique* entre *à Lyon.* 475.

Le 12. Napoléon, par un décret publié à Lyon, enlève ses pouvoirs au *grand Sénat* devenu *adhérant* de Louis XVIII. 442. *Le petit grand trop outre persévère.* 475.

Le 13. Le Congrès de Vienne met Napoléon au ban de l'Europe : *l'ennemy déchassé.* 442; *Les sauterelles sans loy de guerre.* 437; *Pierres plouvoir cachez sous la toyson.* 461. (*Apoc.* XI. 9). Ney se déclare pour Napoléon. 475.

Le 16. Louis XVIII dit aux Chambres législatives que Napoléon est son ennemi, l'ennemi de la France et de l'Europe. 442.

Le 20. Louis XVIII abandonne les Tuileries au milieu de ses *amis* en *larmes.* 449, 446, 435, 457. Napoléon y pénètre dans la *nuit* du même jour, et les *papiers prins* sur le *bureau* du roi *passent par la serre* de l'Aigle. Le *gris* et son *bureau* ont été *assaillis et pillez demie ouverte guerre.* 444, car on parlait de combattre, et *de batailler n'a été donné signe.* 447. La caricature qui représentait les *oyseaux chassés du Palais* par l'*Aigle déchassé* devient un fait accompli. 474, alors qu'on *vient le Palais saccager.* 413.

Le 21. Napoléon félicite publiquement *tous les amis qui ont tenu party pour luy.* 432.

Le 23. Louis XVIII se retire à Lille avec le dessein de s'y renfermer : *du parc sera contraint de sortir hors, de Gand...*, etc. 447.

Avril 1er. — Le duc de Bourbon s'embarque à Paimbœuf. — Le 2. La duchesse d'Angoulême à Bordeaux. — Le 16. Le duc d'Angoulême à Cette : *Des grands d'entre eux par exil esgarez.* 480.

Le 15. Première proclamation datée *de Gand.* Louis XVIII est le *Roy d'Europe.* « *L'Europe* ne veut pour *roi* de France que Louis XVIII. » 450; *le Recloing* ne se tient pas *à Gand sans débats en employant tout son temps* à maintenir ses droits vis à vis des étrangers, mais il *perd tout son temps* en ne les faisant pas valoir les armes à la main contre Napoléon. Il a auprès de lui des révolutionnaires et des légitimistes : *rouges et blancs.* 450; il crée l'ordre de la fidélité : *l'anneau on fera mal entendre.* 413, *sans mal dit malfacteurs.* 440.

Le 22. L'acte additionnel maintient la Charte : *La naturelle à si hault, hault non bas.* 448.

Mai 15. — Soulèvement de la Vendée : *Tours, Orléans, Blois, Angers, Rennes et Nantes, citez vexez par subit changement.* 465.

Le 20. La Suisse adhère à la 7e coalition *par l'Angleterre.* 456. Les Danois, les Belges, les Piémontais, les Hollandais entreront en France avec les Alliés : *Par les Suèves et lieux circonvoisins seront en guerre*, etc. 479, 480. Murat dépossédé de ses Etats offre son épée à Napoléon qui la refuse. 393.

Juin 2. — Napoléon nomme 118 pairs. 443.

Le 7. Il ouvre en personne les chambres législatives : *Dans le Palais le peuple est attrapé.* 486.

Le 12. Napoléon part de Paris : *Au mois troisième.* 462.

Le 15-16. Il entre en Belgique : *Pont on fera promptement de nacelles, passer l'armée du grand prince Belgique, dans profondrez et non loing de Bruxelles, outre passez destranchez sept à picque ;* il passe la Sambre, sépare, le 16,

Digitized by Google

les Prussiens des Anglais à Ligny et se rapproche encore de Bruxelles. 455.

Le 17-18. **Waterloo**. Cette bataille se livre à **Sept bora**. 440 : *Le temple ouvrir les liens fameliques reprens, ravis, proye horrible au milieu, cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux, semblant fuyr donront dernier assaut, l'entour parques* (la mort) *planter profonds plateaux* (des ravins séparent les deux armées), *vifs repoussez et meurtris de prinsaut..., de Gand l'entour sera cogneu l'enseigne qui fera mettre de tous les siens à mort.* 445-447; *L'Aigle posée entour des pavillons par autres oyseaux d'entour sera chassée, quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons, rendront le sens à la* France *insensée.* 458. Les *sept* puissances du Congrès de Vienne sont en armes : *sept à picque.* 455, *sept cauteleux.* 464, *sept fum. extaint au canon des borneaux.* 440 (*Apoc.* sept tonnerres. X. 4); ils sont plus nombreux que les Français : *Par grand effort des forains surraincu.* 436. Ceux-ci *plus foibles armez* éprouvent *faim, soif.* Dieu est contre eux : *Les fugitifs feux du ciel sus les piques, conflict prochain des corbeaux s'esbatans.* 299-300. Ils ont été vainqueurs jusqu'à la fin de l'Anglais abandonné du Prussien : *Sanglier Léopard au champ Mars pour combattre, Léopard laissé au ciel extend son œil un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.* 462; *L'oyseau de proye* (Blucher) *volant à la senestre, avant conflict fait aux François parure l'un bon prendra* (l'un le prend pour Grouchy) *l'autre ambigue sinistre, la partie foible tiendra par bon augure.* 429; *Pret à combattre* (Grouchy) *fera defection, chef adversaire obtiendra la victoire, l'arrière garde* (la garde meurt et ne se rend pas) *fera defension, les défaillans morts au blanc territoire.* 463; *Le dard du ciel fera son estendue, morts en parlant* (Cambronne) *grande exécution, la pierre en l'arbre la fière gent rendue.* 469; *Un peu devant que le Soleil s'absconce conflict donné grand peuple dubiteux.* 430; *Le Soldat simple parvenu en empire surprins de nuit est mené à l'air Gallique.* 384. Il n'a pu mourir : *Blessé sans coup.* 389, *sauf coup de feu barril liqueur d'abeilles.* Les abeilles de l'empire ont répandu à flots leur suc : *Tous les amis qui ont tenu party pour* Napoléon sont *morts et saccagez.* 432.

Le 21. Retour de Napoléon à Paris : *Meurtris de prinsaut.* 446.

Le 22. Il ne peut tenter un dix-huit brumaire : *Le vieux tribun au point de la trehemide.* 449. — Soult lui fait connaître que le parti du duc d'Orléans conspire contre lui et les deux frères Bourbons; il abdique. « Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de **Napoléon II**, empereur des Français. » On se moque de lui : *Le vieux mocqué est privé de sa place par l'estranger qui le subornera, mains de son fils mangées devant sa face..., les frères à Chartres, Orl. Rouën trahira.* 470; *Enfant sans mains* du plus *grand foudre* qu'on ait *jamais veu, enfant royal au jeu d'esteuf blessé au puys brisez.* 472; *Père Duc vieux d'ans et de soif chargé au jour extrême* le Sénat *desniant le legs, dedans le puys* (abîme) *vif mort sera plongé Sénat* condamnant *le fils* à une *mort longue et légère.* 473; *Ses enfants du règne gettez hors.* 350, *Fitine amour fâchez.* 415. La naissance de Napoléon II, son titre de *Roi de Rome*, les principes révolutionnaires et l'ambition de son père ont causé la ruine de cet enfant auquel on *prédisait* un brillant avenir. A sa naissance son père portait *trois couronnes* et avait un *bras* dans *trois* royaumes; aujourd'hui *grand Endymion*, il est condamné à un sommeil éternel. 481.

Louis XVIII revient *de Gand procédant du cinquantième degré* de latitude. 89. Il dit dans une proclamation datée de Cateau-Cambrésis : « La plus inconcevable défection nous a contraint à quitter momentanément notre royaume » : *De batailler ne sera donné signe, du parc seront contraints de sortir hors, de Gand*, etc. 447.

Le 25. A *Marseille*, massacre des Mamelucks. 452.

Le 26. Les Vendéens *vexés par subit changement* cessent de combattre les troupes de Napoléon. 465.

Le 28. Proclamation de Louis XVIII, datée de Cambrai : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours, etc. » : *Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe accompagné de ceux d'Aquilon, de rouges et blancs conduira grande troupe et iront contre le Roy de Babylon.* 450; *Les longs cheveux de la Gaule Celtique accompagnez d'estranges nations, mettront captif la gent aquitannique pour succomber à internitions.* 438. Les rois d'Aquilon entrés en France, rappellent ceux de Jérémie. 440, 131, 134.

Le 29. Napoléon part de Paris : *Sera pressé captif ne délivrer, le veuil non veuil....* 449. Blucher arrive devant Saint-Denis et Vincennes.

Juillet 3. Convention militaire entre Davoust et les Alliés: « L'armée française se portera derrière la Loire » : *De Bourg-la-Reyne parviendront droit à Chartres et feront près du pont Antoni pause, sept pour la paix cauteleux comme martres, feront entrée d'armée à Paris clause.* 464; *Pieds et cheval à la seconde veille* (précédant pour la seconde fois Louis XVIII) *feront entrée vastant tout par la mer.* 452; *Par les deux testes et trois bras séparez, la cité grande par eau sera vexée;* etc. 480; *Par bon augure la cité assiégée.* 466. *L'onde mur touchera, de terre on crie ayde secours celiques quand pres des murs seront les combatans.* 299-300. — Napoléon arrive à Rochefort *au fort du port.* 476.

Le 6. Entrée des troupes étrangères à *Paris.* 386.

Le 8. Entrée de Louis XVIII à Paris (fin du siècle des Cent-Jours) : *Le tard retour fera marris contents.* 448; *trop tard grand peuple recréé, tard et tost vient le secours attendu.* 459 (*Apoc.* Leurs corps furent étendus pendant trois jours et demi; après Dieu répandit en eux un esprit de vie : ils se relevèrent... Les nations se sont irritées et le temps de votre colère est arrivé.)

Le 13. Napoléon apprenant que le *légitime est à ses amis livré, le mal parlant timide,* il songe à se rendre aux Anglais *captif ne délivrer.* 449; *tiltre anglican sera tard advisé.* 384; il écrit au régent, à l'*aisné nay.* 479. Il était vendu aux *corsaires* anglais dont la *flotte était éparse sur la côte.* 443, *par globe au fort du port.* 479.

Le 15. Il *prend port* et met fin *au grand empire; par mer la Pille tout esvanouira.* 451.

Le 24. *Vingt-neuf* pairs, membres du *grand Sénat* de Napoléon, qui, après avoir adhéré au gouvernement de Louis XVIII, se sont déclarés durant les Cent-jours *adhérans* de Napoléon, sont exclus de la pairie. 443. — Napoléon *se transporte près du portail desloyal.* 476.

Le 31. Napoléon, devant Plymouth, apprend qu'il doit être transporté à Sainte-Hélène. Il écrit aux ministres : *Port marin ne fait response, pont et sépulcre en deux estranges lieux.* 430.

Août 2. Les Alliés confient la garde de Napoléon au gouvernement anglais : *et sera faite grande paix, union et concorde entre un des enfans des fronts egarez et separez par divers regnes, sera faite telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux.* 90-92.

Le 4. Protestation de Napoléon contre sa déportation à Sainte-Hélène : *Sans pieds ne mains dent aigue et forte.., Silène luit, petit grand emmené.* 476.

Le 19. Exécution du *colonel* Labedoyère. 471.

Septembre 26. Traité de la Sainte-Alliance par *la diversité des religieux.* 92.

Octobre 13. — Arrivée de Napoléon à **Sainte-Hélène** : *Aux Antipoles posera son genisse.* 451; *Silène luit, petit grand emmené.* 476; *Captivité, le grand mené enferrée cage.* 457; *Sur le rocher noilleux.* 483; *Captif ne délivrer.* 449; *Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise, plus grand*

Digitized by Google

captif, faim, froid nécessité. 431; *Son adversaire, après plusieurs combats, par mer chassé au besoing faillira.* 385. *Cent fois mourra le tyran inhumain.* 453. *Trop du ciel pleure l'Androgin procrée, près de ce ciel sang humain respandu... L'ennemy grand vieil deuil meurt de poyson.* 459, *Attaché au plus profond barathre.* 91. *Fixe grand aneanty.* 432. *Monstre purge expiation.* 469.

Novembre 20. Traité de Paris entre la France et les Alliés : *Onc nul temps si amer.* 482. *Par langues estranges seront tendues tentes.* 465. *Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera.* 299. *Les sauterelles ronger le tout, grand peste venir d'elles.* 439, *Chaudron d'infecteur.* 440, *mettront captif la gent Aquitannique.* 438.

Décembre 6. Mort du maréchal Ney. 471, 457, 475.

1816. — Mars 8. Loi qui abolit le divorce : *Qui renouvellera toute l'Eglise chrestienne.* 89. *Du Leman fautes seront bien desnuées.* 479 (*Apoc.* Le règne de ce monde a passé à Notre-Seigneur et à son CHRIST. XI. 15, voir IX. 21). *Tout le Sénat sera dessous sa main.* 453.

1817. — Septembre 5. La reine Hortense achète le château d'Arenemberg, proche de la Forêt-Noire, d'où Napoléon III, qui y demeura vingt ans, est dit de *Negrisilve.* 495, 724, 606.

1818. — Février 19. Condamnation de Bruneau : *le subleré ne cognoistra son sceptre.* (?) 287.

1820. — Février 13. Assassinat du duc de Berry : *Fasché sera par maling téméraire.* 453. *Devant le père l'enfant sera tué.* 454. *De sang Troyen naistra cœur Germanique.* 863.

Septembre 20. — **Naissance du duc de Bordeaux** (*Apoc.* Arche de l'alliance. XI. 29. Le serpent s'arrêta devant la femme qui devait enfanter, etc. XII. 1-6). *Un serpent veu proche du lict royal, sera par dame nuict chiens n'abayeront, lors naistre en France un prince tant royal, du ciel venu tous les princes verront.* 494; *Don présenté à ceux de l'Océan.* 734; *fruict sauve.* 271; *du vray rameau de fleur de lys issu.* 508; *successeur* de Hugues-Capet. 729, 731; *Capetien.* 463, 867; *de France.* 866, de la branche de Bourbon-*Vendôme.* 770, de la branche *aisnée.* 812, d'un des *trois frères de France.* 294, du comte d'*Artois.* 727; du duc de Berry : *De sang Troyen, de cœur germanique.* 863, dont il fut *le puisnay.* 814; sa chevelure est *blonde.* 496, son *nez* aquilin. 724, il se nomme *HENRYC.* 784.

Le 30. Le duc d'Orléans proteste contre la naissance du duc de Bordeaux. 501, 494.

1821. — Mars 1er. Le château de Chambord, acheté au moyen d'une souscription nationale, est donné au duc de Bordeaux le jour de son baptême. Comte de Chambord, en exil, il est le *Roy de Bloys.* 774, 775; à sa mort, il *voudra coucher en terre blesique.* 790.

Avril 2. Comète qui annonce la mort de Napoléon : *Au ciel veu feu, courant longue estincelle.* 460.

Le 16. Napoléon écrit son testament : *Par mort articles en vain sont alleguez.* 461, 482.

Mai 5. Napoléon meurt. *Androgin procrée.* 459, *grand Endymion.* 481. Il est *mort cent fois.* 453, *s'estouffant sans respit.* 389.

1823. — Août 20. Mort de Pie VII.

1824. — Septembre 16. Mort de Louis XVIII.

CHARLES X RÈGNE DU 16 SEPTEMBRE 1824 AU 2 AOUT 1830.

Capétien. 524, de la branche *aisnée.* 501, un des *trois lys.* 271, un des *trois frères de France* à l'époque du *plus horrible trône.* 294, 356, 470, 491, d'*Artois.* 727, père du Dauphin *Antoine d'Angolesme.* 266, 488, 489 et du duc de Berry (er 1820, février 13), grand-père de *HENRYC.* 784. 727, il a pour *marque* la *Lune.* 426, 490, 297. Il a émigré : *trois lievres... fuis les deux prochains Tarasc.* 294, avant son frère le comte de Provence. 297. Il avait combattu la révolution à son principe. 270. Rentré en France en *Avril* 1814, il en sortit de nouveau en *Mars* 1815. Lieutenant-général du royaume au nom de Louis XVIII, il fut un des *deux grands luminaires débonnaires.* 298 (*Apoc.* Ce sont deux chandeliers et deux oliviers. XI, 4). Il règne *serré des chaisnes de la Charte.* 484, 395).

1824. — Septembre 16. Charles X monte au trône.

1825. — Mai 29. Il est sacré. Louis XVIII ne l'avait pas été. 434.

1829. — Mars 5. Bill pour l'émancipation des catholiques en Angleterre; ils seront émancipés à Constantinople en 1830 : *Et les contrées... faschez de leur liberté et parfaite religion perdue,* etc. 93.

Août 5. Création du ministère de Polignac : *Serré des chaisnes, après d'un rude câble... prisonnier fait mené au tombereau.* 484-485. *Le père après entre cordes de jonc.* 454.

1830. — Mars 2. Ouverture des Chambres. — Le 16, adoption de l'Adresse des deux cent vingt-et-un : *Conflict.* 497, 487, *la moindre part dubieuse à l'aisné.* 501.

Mai 16. Dissolution de la Chambre des députés.

Le 25. Départ de la flotte pour Alger.

Juillet 5. Occupation d'Alger. Charles X agrandissant la France au moment d'être *chassé,* devient le *grand d'Auxerre* qui *mourra bien misérable, chassé de ceux qui sous luy ont esté serré de chaisnes après d'un rude cable, en l'an que Mars, Venus, Sol mis en esté... More Chameau sus pieds entrelassez.* 484-485; *le grand Chameau ne s'en repentira, plus ne sera le grand* corsaire *en faux sommeil, l'inquiétude,* sur la Méditerranée, *viendra prendre repos.* Sous L.-Philippe, *on dressera phalange* tricolore, *d'or, d'azur et vermeil, subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.* 519-520; *Philipp. rabaissera des Arabes l'effort.* 521.

Le 25. Ordonnances du roi *de France infime.* 716.

Le 26. Protestation des journalistes : *horrible peste.* 489, *du plus horrible trône.* 294. Fin de la comédie de 15 ans : *Le règne du Rabieux contrefera le sage.* 92, *la trombe fausse dissimulant folie fera Bysance un changement de loix.* 505.

Le 27. Commencement de l'insurrection : *Cap. de Bysance rues crier hélas.* 524. *Genevois peuple sera esvertué, gisant le chef au milieu comme un tronc.* 454.

Le 28-29. *Siège en cité et de nuict assaillie peu eschappez.* 506, *morts profligez peu en réchappera tous d'estrangez.* 497. Les Suisses sont vaincus, Paris tombe au pouvoir des républicains : *Ours.* 510, 749, et devient la ville de l'*Ogmion* ou de *Perinthe,* de la *victoire* ou de *Nicopolle*; l'île de la cité en *tenant* bon réduit le duc de Bordeaux à n'être plus que *Marcellus.* 489.

Le 30. Visite des députés au duc d'Orléans : *Après aux champs avoir le Cerf chassé le Loup et l'Ours se donront défiance.* 510. La France veut entrer *au port de PVOLA* (A LOVP) ou d'un homme qui sera banni, et qui se cache comme *saint Nicolas* pour ne pas être élu. On lui représente le *péril* que fait courir à sa famille *Normande* le *gouffre phanatique* de la liberté, que c'est en vain que les *rues* de Paris ont *crié hélas* au *Capétien* et qu'ils attendent leur *secours* de lui le *grand Philippique,* qui, comme Philippe II de *Gaddes* (Espagne), ne voudra pas livrer cette ville au désespoir. 524.

Le 31. Retraite des princes à Rambouillet. Charles X, *Lune obscurcie aux profondes ténèbres,* subit une éclypse comme *son frère* (*Soleil.* 295), qui a *passé* baigné dans son sang; son petit-fils, *le grand se cache* pour *longtemps sous les ténèbres,* il *tiendra,* un jour, *le fer dans la playe sanguine.* Le *Roy troublé par la response de Madame,* duchesse de Berry, qui parle d'aller présenter son fils aux Parisiens, envoie à l'émeute des *ambassadeurs* qui *mespriseront leur vie. Le grand* de France, en cédant à l'insurrection, *contrefait ses deux frères,* Louis XVI, en 1789 et Louis XVIII,

Digitized by Google

en 1815. *La haine et l'envie* contre cette famille *mourront par* le règne de *deux. La grande Royne quand se verra vaincue, fera excès de masculin courage* en Vendée, etc. 490-492. — Le duc d'Orléans est nommé lieutenant-général du royaume.

Août 1er. Le duc d'Orléans substitue le drapeau tricolore au drapeau des lis : *Quitter la fleur au grand besoin défaillira sa route.* 496, *le plus grand chef faillira au besoin.* 497.

Le 2. Abdication de Charles X et du Dauphin *Antoine d'Angolesme* en faveur du duc de Bordeaux : *Par conflict Roy règne abandonnera.* 497. *Le grand Antoine de nom...* 488 *et le refus d'Antoine.* 489.

HENRI V RÈGNE DU 2 AOUT 1830 AU 9 AOUT SUIVANT.

Le blond esleu. 504, Par *Ferdinand* d'Orléans *blonde sera désertée, quitter la fleur suivre le Macédon* (*L.-Philipp.* 521, qui, comme Philippe de Macédoine, usurpera le trône de son neveu), *et marchera contre le Myrmidon* Dieudonné et enfant du miracle. 496. — *Puisnay Roy faict son père mettra à mort, après conflict de mort très-inhonneste* par *Loup* qui, chassé à son tour, aura *remort* à ses derniers moments. 487. Le *détracteur*, duc d'Orléans, ayant *calomnié* la naissance du *puisnay* et ayant fait marcher la révolte contre lui, la *moindre part* de la nation embrassera, et d'une manière *dubieuse*, la cause de la branche *aisnée* et *tost* les d'Orléans *seront faits partiaux au règne* qu'ils partageront avec la nation. 501, *passant le port d'esleu.* 488, pour entrer *au* port de *PVOLA.* 524.

Le 3. Départ de Charles X et de sa famille pour Cherbourg.

Le 7. La chambre des députés déclare le trône vacant et y appelle le duc d'Orléans.

Le 9. Le duc d'Orléans accepte la couronne.

L.-PHILIPPE Ier RÈGNE DU 9 AOUT 1830 AU 24 FÉVRIER 1848.

Il est le *Coq* du *plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois.* 294, le *Coq* d'une des *trois* dynasties que les guerres civiles ont *couronné* par un triomphe momentané : *Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.* 295, 519; sa cocarde est tricolore *d'or, d'azur et vermeil.* 520.

Il est *en marque : Le gros mastin.* 94, 510, 517; il est *Philipp.* 521, 522, 523, *chef d'Orléans avare.* 526, *rouge* ou révolutionnaire, cœur *sec* se disant de *longue* race. 523, quoique substitué à sa naissance à une *jeune* fille. 511. Héritier des biens, des titres et de l'influence de la maison de Lorraine. 769-770, propriétaire des terrains qui séparent la *Normandie de la Picardie.* 495, 524, maître du château de *Dreux*, il avait cherché à devenir roi en 1815, au moment de l'abdication de Napoléon : *Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira.* 470, et même du temps de la République; mais semblable à Agésilas, qui, *boiteux, ne devait régner en Sparte* et qui usurpa le trône sur un neveu dont il avait calomnié la naissance, il *fit tant par voie séductive* que ce qu'il n'a pu obtenir au temps de la République par la *voie la plus courte*, celle des armes, il l'obtint à la *longue* en conspirant *contre un Roy.* 499. Quasi-légitime ou *dubieux.* 502, ou *boiteux*, il se porta *compétiteur* du duc de Bordeaux, son *proche* parent, et établit un gouvernement *bastard qui devint si fort rongneux* ou corrompu que sa chute arriva *bien tard.* 500. *Serpent* qui se tint *devant le lict royal* à la naissance du *prince tant royal du ciel venu* (*Apoc.* XII. 3-7), il *calomnia* la naissance de ce *puisnay*, dernier enfant du duc de Berry; et *détracteur*, ayant fait marcher la révolte contre lui (Myrmidon. 496), *la moindre part* étant *dubieuse* à ce Bourbon *aisné*, il partagea bientôt le pouvoir avec la nation. 501. Il fut un autre *Macedon*, ou Philippe de Macédoine, qui usurpa le trône sur un neveu dont il avait accepté la tutelle. 496; il fut le *monarque* qui *chassa son neveu*, alors que la *Liberté mit en feu la Belgique* et que *les gens d'Eglise commirent leurs esclandres.* 498. Car, *après la disparition* de la constellation du *grand chien*, à la fin de juillet, on vit *le gros mastin qui fit destruction de tout* principe social et religieux... *le clerc commença à mérétriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits.* 96-97. Il ne fut pas roi de droit divin. 505.

Août 9. Le duc d'Orléans accepte la couronne : *Sous ombre feincte d'oster de servitude peuple et cité l'usurpera luy-même.* 511.

Le 14. Charles X et sa famille sont au milieu d'un *conflict* de la populace *non loing de mer.* 506.

Le 16. La famille royale s'embarque à Cherbourg. *Le Loup et l'Ours* se sont entendus pour *chasser le Cerf.* 510; le *grand d'Auxerre* est *chassé de ceux qui sous luy ont esté;* Louis XIX *est chassé* avec lui, et avec eux *le puisnay.* Celui-ci, roi un moment, *file aubereau* avec l'espoir de ressaisir la proie qui lui échappe. 484-482. *L'héritier issu du vray rameau de fleur de lis... Œnobarbe nez de Milve* commence son exil. 718-724. Ce sont *les Normands de France et de Picardie* qui ont *ravi* son trône au *jeune Milve.* 495. *Longtemps au ciel sera veu gris oyseau portant au bec un verdoyant rameau.* 715, jusqu'au jour où l'*œil* sera *arraché à Narbon par autour.* 736, que l'*oyseau Royal sur la cité solaire sept mois devant sera nocturne augure.* 870, alors que *le grand caché longtemps sous les ténèbres* aura reparu. 490, que *l'arbre qu'estoit par longtemps mort séché* aura *reverdi.* 735, et que ces vers auront reçu leur accomplissement : *Perdu, trouvé, caché de si long siècle, sera pasteur demy dieu honoré... Trésor caché que par long siècle avoit été grappé, trouvé mourra l'œil crevé du ressort.* 742-744.

Le 25-26. Insurrection à Bruxelles : *Mont Aventin bruslera nuict sera veu, le ciel obscur tout à un coup en Flandres.* 498.

Le 26. **Mort de Bourbon-Condé**. *De nuict dans lict le supresme estranglé pour trop avoir séjourné blond esleu,* par *trois l'empire subrogé exanclé à mort mettra carte et pacquet ne leu... femme de joye retours fils défaillie, Poyson es lettres caché dedans le plic.* 504-506. *Philip. poignan poyson et lettres au collet.* 522-523.

Septembre 23-26. Combat de quatre jours à Bruxelles. 498.

Octobre 3. Déclaration d'indépendance de la *Belgique.* 498.

1831. — Janvier. Louis-Napoléon et son frère sont à la tête des révoltés de la Romagne contre le Pape : *Ses fautes.* 529.

Février 14. Troubles à Paris, destruction de l'archevêché. 95.

Août 9. *Ferdinand* reçoit *honneurs et caresses* à son entrée de *la Gaule Belgique.* 498 *bis.*

Octobre 20. Méhémet-Ali, *qui veut que l'on deslie* les Fellahs et qui *change monnoyes et alloix, sort d'Egypte.* 505.

Le 21. Insurrection de Lyon : *Trembler du Rhône.* 519.

1832. — Avril 30. Madame la duchesse de Berry débarque à Marseille : *La grande Royne quand se verra vaincue fera excès de masculin courage.* 492.

Mai 23. Insurrection de la Vendée : *Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre.* 519, *suite par fer.* 492.

Juillet 22. Mort de Napoléon II : *L'unic fils du Roy Gaulois* est *meurtry à Venus faisant vœu.* 392 (*voir*)

Novembre 6. Arrestation de Madame la duchesse de Berry : *Subit venu l'effrayeur sera grande, des principaux de l'affaire cachez, et dame en braise plus ne sera en vue, ce peu à peu seront les grands faschez.* 493.

1833. — Mai 10. Accouchement à Blaye : *A foy fera outrage.* 492.

1834. — Février 14 et avril 9. Insurrection à Lyon : *Trembler du Rhône et près des Alpes Coq les ruynera.* 519.

Digitized by Google

1835. Novembre 26. Expédition de Mascara en Afrique : *Le grand Chameau ne s'en repentira... Subjuguer Afrique.* 519-520. *Philipp. rebaissera des Arabes l'effort.* 521.

1836. — Janvier. Expédition de Tlemcen. *Id.*

Octobre 28. Louis-Napoléon fait une tentative à Strasbourg : *Ses fautes.* 529.

Novembre 6. Mort de Charles X : *Mourra bien misérable.* 484. Son *corps* et ceux de ses parents morts en exil seront *apportés* un jour en France, *sperant vain heur d'estre là ensevelis.* 677.

1837. — Juin 20. Victoria *de Frize et l'isle Britannique* monte au trône : elle sera l'alliée du *second chef Danemarc* faisant *voyage en Italique.* 370, ou du *neveu à Londres par paix feincte meurtry* au temps de l'*union feincte.* Régnant et ne gouvernant pas, elle sera *Sceptre conjoinct à Mars* au début de la *calamiteuse guerre dessoubs Cancer.* 553-557.

Octobre 13. Prise de Constantine. 519, 520, 521.

1840. — Février 20. Rejet de la loi de dotation proposée en faveur du duc de Nemours : *Avarice* du *chef d'Orleans.* 526.

Mai 12. Loi relative à la translation des restes de Napoléon : *Du Triumvir seront trouvez les os cherchant profond trésor œnigmatique.* 513 (*voir* 13 octobre 1815.)

Juillet 15. Traité de la quadruple alliance pour la pacification de l'Orient entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie d'une part et la Turquie de l'autre, à l'exclusion de la France : *Sept ans sera Philipp. fortune prospère... puis son midy perplexe.* 522, 505. *Philipp. faisant du bon valet.* 522-523.

Août 6. Louis-Napoléon débarque à **Boulogne** : *Du Triumvir seront trouvez les os... ceux d'alentour ne seront en repos... de Roy viendra Empereur pacifique.* 512-513 : *Dedans Boulogne voudra laver ses fautes, il ne pourra.* 529.

Septembre 5. Déchéance de Méhémet-Ali d'*Egypte.* 505, 521.

Le 12-13. Bombardement de Beyrouth. *Id.*

Le 13. Ordonnance relative aux fortifications de Paris : *Philipp... jeune Ogmion abismera son fort.* 521.

Octobre 6. La Cour des pairs condamne Louis-Napoléon, qui est conduit à la *grande forteresse.* 530 *bis.*

1841. — Juillet 28. Le duc de Bordeaux se casse la jambe : *Prince pied estaché.* 735.

1842. — Juillet 13. *Ferdinand*, qui, *désertant* le duc de Bordeaux à la *blonde* chevelure, *quitta la fleur* pour *suivre le Macédon.* 496, se tue sur le chemin de la Révolte : *Un en sera tesmoing.* 497; *celuy qui a eu tant d'honneurs et caresses à son entrée de la Gaule Belgique un temps après fait tant de rudesses* qu'il se brise la tête; il était *contre la fleur tant bellique.* 498 *bis.* — Cette mort ruine l'avenir de la dynastie de L.-Philippe. L'*anathème* lancé contre ce prince lui fait *changer la loi* de régence. *A Dreux*, le 24 février 1848, il *se reposera* dans ce changement : *Pendant le ciel si très fort tonnera* que la République, *portée neufve*, prendra naissance, *Roy tuera soy-méme.* 525.

1845. — Novembre 20. Mariage de la sœur du duc de Bordeaux : *Le successeur vengera son beau-frère.* 731.

1846. — Mai 25. Louis-Napoléon s'échappe de Ham : *Le défaillant en habit de bourgeois viendra le Roy tenter de son offense...*, *Le déserteur de la grande forteresse...* 530-530 *bis.*

Juin 16. Election de Pie IX. Le *Roy* L.-Philippe, *augurant* mal de la politique libérale du Pape, voudra sur *le chef* de l'Eglise *la main mettre venant prier pour la paix italique.* 512.

Septembre 19. Apparition de la Sainte Vierge à la Salette. Menace de la maladie de la vigne : *Vignes mastinées.* 532.

Novembre 7. Mariage du duc de Bordeaux : *L'héritier issu du vray rameau de fleur de lys mis et logé en Etrurie fera Florence florir en l'armoirie.* 718; *Le successeur viendra beaucoup plus outre que la mer de Toscane; Gauloise branche la Florence tiendra, dans son giron d'accord nautique Rane. Le gros mastin sera faché de l'alliance estrangère du déchassé de la cité* de Paris. 509-510. Ce prince habite *auprès de Dole* (Dolo auprès de Venise) *et de Toscane terre.* 715. Il est l'*élu de Modène.* 143.

Apparition de la comète Biéla : *La grande estoile par sept jours bruslera, Nuée fera deux Soleils s'apparoir.* 517.

1847. — Juillet 8. Comparaissent devant la justice le général Despans-Cubières, Teste, ancien ministre des travaux publics, et Parmentier, agent d'affaires; Pellapra, banquier, accusé, est en fuite; ils seront condamnés. — Le duc de Choiseul-Praslin, pair de France de la promotion du 9 avril 1845, assassine son épouse. — Banquets réformistes contre la corruption électorale : *Lui et le règne viendront si fort rongneux qu'ains qu'il guérisse son fait sera bien tard.* 500; *rebours affaire.* 521.

Abd-el-Kader tombe au pouvoir des Français. 521.

Décembre 31. Mort de la sœur de L.-Philippe : *Et étant proche d'une autre désolation*, etc. 98, *Le neuf empire en désolation sera changé* par un arrêt du ciel; *de la Sicile viendra l'émotion troubler l'emprinse à Philip. tributaire, rouge, long, sec, faisant du bon valet, à la parfin n'aura que son congie.* 522-523.

1848. — Février 3. La *Sicile* chasse les troupes royales et oblige le roi des Deux-Siciles à lui donner la Constitution de 1812 : *De la Sicile viendra l'émotion.* 522.

Le 15. 117 députés se font inscrire pour le banquet réformiste : *Rebours affaire.* 521, *La moindre part* ayant été *dubieuse* au Bourbon-*aisné* en 1830, les d'Orléans *tost au règne* furent *faits partiaux.* 501; le quasi-légitime ou *dubieux*, n'est venu *loin du règne, la plus grande part le* veut *soustenir, un Capitole ne* veut *point qu'il règne, sa grande charge ne pourra maintenir.* 502. On voit *les deux licornes* ou le pouvoir exécutif et législatif, *l'une baissant, l'autre abaissant, le monde* va intervenir *au milieu.* 531.

Le 16. Des ordres sont donnés à Vincennes de tout préparer pour repousser l'insurrection qui se prépare : *Par avarice par force et violence viendra vexer les siens chef d'Orléans, près Saint-Merry assaut et résistance* des insurgés; *mort dans sa tente* ou déjà perdu dans son palais que l'émeute environne, on *dira qu'il dort léans*, qu'il s'y repose sur la force armée (526).

Le 22-24. L'insurrection éclate. La France laisse *le port de PVOLA* (A LOVP). 524; *le Loup* est *chassé.* 487; *le Loup* qui *a chassé aux champs le Cerf*, Charles X, est *livré au champ.* 510-511. Il tombe en disant : « Comme Charles X ! » Il s'est retiré avant la fin de la lutte : *Loing de sa terre Roy perdra la bataille, prompt eschappé, poursuivy, suyvant prins ignare prins sous la dorée maille, soubs feinct habit et l'ennemy surprins.* 503. *Philipp... rouge, long, sec, faisant du bon valet à la parfin n'a que son congie*, la mort de Bourbon-Condé n'est pas étrangère à cette chute : *Poignan poyson et lettres au collet sera saisi eschappé en dangie.* 522-523. Il a abandonné son ministre à l'émeute; on lui a répondu : « Il est trop tard ! » *son faict sera bien tard.* 500. Il tombe *après le siège tenu dix-sept ans.* 518. *Sept ans a été à Philipp. fortune prospère. Il a rabaissé des Arabes l'effort, puis son midy a été perplexe* par la question d'Orient; la réforme a été pour lui *rebours affaire;* l'insurrection commencée au cri de Vive la réforme ! se termine au cri de Vive la république ! *le jeune Ogmion a abismé son fort.* 521. *Un Capitole n'a point voulu qu'il règne*, et bien que *la plus grand part ait voulu le soustenir*, il a dû céder à la minorité. 502.

Le 24, au soir. *Le Roy au lieu de Dreux repose* ayant *cherché* un soutien pour sa dynastie dans la *loy* de régence qu'il a *changée* par un arrêt du ciel qui le frappait d'*anathème; pendant* ces événements *le ciel si très fort tonnera* que par

Digitized by Google

une *portée neufve* (naissance du jeune Ogmion) le *Roy tuera soy même*. 525 (*Apoc.* S. Michel précipite en terre le serpent. XII. 7-10).

RÉPUBLIQUE DU 24 FÉVRIER AU 1er DÉCEMBRE 1852.

Castulon monarque des guerres civiles. 295, *Coq* du *plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois*. 294, *jeune Ogmion* qui renverse *Philipp*. 521, ou Hercule Gaulois, dont l'effigie remplace celle de ce roi sur les monnaies, la république succède au gouvernement *bastard* du quasi-légitime. 500. *Par la chute de* ces *deux choses bastards, le neveu du sang, procrée issu d'Ogmion, occupera le règne*. 526-527. Cette république rendra la liberté à l'Eglise, donnera la liberté d'enseignement et soutiendra le Pape à Rome : *L'Eglise sera à sa plus haute et sublime dignité*. 98 (*Apoc.* Maintenant est établi le règne de Dieu... XII. 10).

Février 25. *Philipp* laisse *Dreux*; il est *saisi* dans sa fuite; il *eschappe en dangié* après avoir erré trois jours sur le bord de la mer. 523-525. — L'anarchie fixe des bornes à la révolution en refusant le drapeau rouge : *Monde au milieu pilier aux bornes, s'enfuyra le neveu riant*. 531.

Le 27. Louis-Napoléon, s'enfuyant d'Angleterre, arrive à Paris. 521.

Mars. Révolution à Naples, à Rome, à Turin, à Berlin, à Vienne : *Après le siège tenu dix-sept ans, Cinq changeront en tel révolu terme*. 518.

Juin 6. Quatre départements, celui de la Seine compris, nomment Louis-Napoléon représentant du peuple : *Au temple du Soleil il volera*. 529.

Le 24, 25 et 26. Lutte sanglante d'où sort la dictature de Cavaignac : *Se dresseront des potentats et mains militaires*. 99. — Martyre de Mgr Affre (*Apoc.* Il a renoncé à l'amour de la vie jusqu'à vouloir bien souffrir la mort. XII. 11).

Septembre 26. Louis-Napoléon, qui avait donné sa démission de représentant le 15 juin, élu de nouveau par cinq départements, entre à l'Assemblée nationale : *Il volera*. 529.

Novembre 20. Pie IX se réfugie à Gaëte : *Le gros mastin*, L.-Philippe, *toute nuict hurlera quand grand Pontife changera de terroir*. 517.

Décembre 20. Louis-Napoléon élu président de la République par 5,562,834 voix, est proclamé chef de l'Etat : *Il volera*. 529, *sera esleu Renard ne sonnant mot*. 537 (*a*).

1849. — Avril 10. Expédition de Rome : *Sera l'un esleu qui des Romains ne sera trop conforme*. 518 (*Apoc.* Une des sept têtes blessée à mort. XIII. 2).

Juin 13. Insurrection de Paris comprimée : *Fera choses si hautes*. 529.

Août 18. Lettre de Louis-Napoléon à Edgar Ney, à Rome : « Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral. » (*Apoc.* Une autre bête qui parloit comme le dragon. XIII. 12). *Le peuple le faisant aller droit*. 100, *de sept à neuf du chemin destorner*. 528.

1850. — Juin 4. Le ministre des finances demande un crédit supplémentaire de 2,400,000 fr. pour frais de représentation de la présidence. L'Assemblée l'accorde : *Vivant pain d'orge*. 537.

1851. — Février 3. L'Assemblée rejette, à la majorité de 102 voix, une nouvelle demande de crédit de 1,800,000 fr. pour frais de représentation de la présidence. *Id.*

Juin 1er. Le Président de la République parle à Dijon de la révision de la Constitution : « Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, la France ne périra pas dans mes mains » : *Faisant le fait public. Id.*

Décembre 2. Coup d'Etat : *Tyranniser après tant à un coup mettant le pied des plus grands sur la gorge. Id.*

Le 20. Le peuple réélit Louis-Napoléon pour dix ans, avec le droit de faire une Constitution à son gré : *Il volera faisant choses si hautes en hiérarchie, n'en fut onc un pareil*. 529.

1852. — Octobre 9. Le Président de la République dit à Bordeaux : « L'Empire c'est la paix ! » : *A la main gauche viendra changer le sceptre de Philippe, De Roy viendra Empereur pacifique*. 512. *Au déserteur de la grande forteresse, Philipp. a abandonné son lieu*. 527.

Décembre 1er. *Par la chute de deux choses bastards neveu de sang occupe le règne*. 527, *le déserteur de la grande forteresse est Empereur*. 530 *bis*. Le *neveu du Roy Gaulois a tant fait* qu'il monte au trône impérial. 392. Avant que de *sept à neuf il soit du chemin destorné*, il suit l'opinion du *peuple le faisant aller droit... le peuple soy remettant à la protection de Mars sous une servitude bénigne et volontaire par crainte* de Paris, *cité libre constituée et assise dans une autre exigue Mésopotamie*. 100-104.

(*a*) Séance du 25 octobre 1848. M. CLÉMENT THOMAS : « ... Ce n'est pas la première fois que je remarque l'absence de M. Louis Bonaparte. — *Une voix :* Il n'y est jamais. — *Une autre voix :* Il ne vote jamais. — M. CLÉMENT THOMAS : Je dis que plusieurs membres de l'Assemblée vont se présenter devant le pays. Eh bien ! ce n'est pas en ne venant que très rarement à vos séances, ce n'est pas en s'abstenant de prendre part aux votes, ce n'est pas en évitant de dire d'où on vient, où on va, ce qu'on veut, qu'on prétendra gagner la confiance d'un grand pays comme la France... » — Le Prince ne pensa pas pouvoir se dispenser de répondre : c'est ce qu'il fit le lendemain dans un discours à l'Assemblée : « ... Dorénavant je ne répondrai à aucune interpellation, à aucune espèce d'attaque. Je ne répondrai pas à ceux qui voudraient me faire parler alors que je veux me taire... » Par ce discours, la candidature du Prince à la première magistrature de la République se trouvait franchement et solennellement posée. » (*Hist. complète de Napoléon III*, par M. Guy, p. 165-168.

' Des éditions ont FAISANT LE SAINT PUBLIC; mais le Prophète ayant dit de Napoléon III *faisant choses si hautes*. 529 pour le temps de la présidence et *fera si grand prouesse* pour le temps de l'Empire, on doit croire qu'il applaudit ici à sa conduite comme le fait son historien.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

LETTRE DE NOSTRADAMUS à CÉSAR son fils.

PRÉFACE (*a*)

de M. Michel Nostredamus à ses Prophéties

ad Cæsarem Nostradamum filium

VIE ET FÉLICITÉ.

1. Ton tard advenement, Cœsar Nostradamus mon fils, m'a fait mettre mon long temps par continuelles vigilations nocturnes referer par écrit toy délaisser mémoire, après la corporelle extinction de ton Progeniteur au commun profit des humains, de ce que la Divine essence par Astronomiques révolutions m'ont donné connaissance.

2. Et depuis qu'il a plû au Dieu immortel que tu ne sois venu en naturelle lumière dans cette terrene plaige : et ne veux dire tes ans qui ne sont encore accompagnés, mais tes mois martiaux incapables à recevoir dans ton débile entendement ce que je seray contraint après mes jours definer : veu qu'il n'est possible te laisser par écrit ce que seroit par l'injure du temps oblitéré : car la parole héréditaire de l'occulte prédiction sera dans mon estomach intercluse (50, 55) :

3. considerant aussi les adventures de l'humain définiment être incertaines, et que le tout est régi et gouverné par la Puissance de Dieu inestimable, nous inspirant non par bacchante fureur, ne par limphatique mouvement, mais par astronomiques assertions, « *Soli numine divino afflati præsagiunt et spiritu prophetico particularia* : »

4. Combien que de long-temps par plusieurs fois j'ay prédit long-temps auparavant ce que depuis est avenu, et en particulières régions, attribuant le tout être fait par la vertu et inspiration divine et autres felices et sinistres adventures de accelerée promptitude prononcées, que depuis sont avenuës par les climats du monde,

5. ayant voulu taire et délaisser pour cause de l'injure (47, 56), et non tant seulement du tems présent, mais aussi de la plus grande part du futur, de mettre par écrit (37, 52); pour ce que les règnes, sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à referer ce qu'à l'avenir sera, ceux de regne, secte, religion et foy trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire, qu'ils viendraient à damner ce que par les siècles avenir on connoîtra être veu et apperceu. (47, 49).

6. Considérant aussi la sentence du vray Sauveur : *Nolite sanctum dare canibus, nec mittatis margaritas ante porcos, ne conculcent pedibus et conversi disrumpant vos*, qui a été la cause de faire retirer ma langue au populaire, et la plume au papier ;

7. puis me suis voulu étendre déclarant pour le commun avenement par obstruses et perplexes sentences les causes futures, mêmes les plus urgentes, et celles que j'ay apperceu, quelque humaine mutation qu'avienne ne scandaliser l'auriculaire fragilité (56-58).

8. et le tout écrit sous figure nubileuse plus que du tout prophétique (57, 167), combien que *Abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, id est potentibus et regibus, et enucleasti ea exiguis et tenuibus* :

9. et aux Prophètes par le moyen de Dieu immortel, et des bons Anges ont reçeu l'esprit de vaticination (36), par lequel ils voyent les choses loingtaines, et viennent à prévoir les futurs avenemens (14) :

10. car rien ne se peut parachever sans lui, auquel si grande est la puissance, et la bonté aux sujets, que pendant qu'ils demeurent en eux, toutes fois aux autres effets sujets pour la similitude de la cause du bon genius,

11. cette chaleur et puissance vaticinatrice s'approche de nous, comme il nous avient des rayons du soleil, qui viennent jettant leur influence aux corps élémentaires, et non élémentaires.

12. Quant à nous qui sommes humains, ne pouvons rien de nôtre naturelle connoissance et inclination d'engin, connoître des secrets obstruses de Dieu le Créateur. (51, 59). *Quia non est nostrum nocere tempora nec momenta, etc.* (20).

13. Combien qu'aussi de présent peuvent avenir et être personnages, que Dieu le Créateur aye voulu reveler par imaginatives impressions quelques secrets de l'avenir, accordés à l'Astrologie judicielle (54), comme du passé, que certaine puissance et volontaire faculté venoit par eux, comme flambe de feu (171) apparoit, que luy inspirant on venoit à juger les divines et humaines inspirations : (17).

14. car les œuvres divines, que totalement sont absoluës, Dieu les vient parachever : la moyenne qui est au milieu les Anges (9); la troisième les mauvais (22).

15. Mais, mon fils, je te parle icy un peu trop obstrusément ; mais quant aux occultes vaticinations qu'on vient à recevoir par le subtil esprit de feu, qui quelquefois par l'entendement agité, contemplant le plus haut des astres, comme étant vigilant, mêmes qu'aux prononciations, étant surprins écrits prononçant sans contraincte moins atteint d'invéréconde loquacité (49) : mais quoy tout procédoit de la puissance divine du grand Dieu Eternel, de qui toute bonté procède.

16. Encor, mon fils, que jaye inséré le nom de Prophète, je ne veux attribuer tiltre de si haute sublimité pour le temps présent (59, 28) : car qui *Propheta dicitur hodie, olim vocabatur videns* : Car Prophète proprement, mon fils, est celuy qui voit choses lointaines de la connoissance naturelle de toute créature.

17. Et cas avenant que le Prophète, moyennant la parfaite lumière de la prophétie lui appairt manifestement des choses divines comme humaines, que ce ne se peut faire, veu que les effets de la future prédiction s'étendent loing ; car les secrets de Dieu incompréhensibles, et la vertu effectrice contingent de longue étenduë de la connoissance naturelle, prenant leur plus proche origine du libéral arbitre, fait apparoir les causes que d'elles mêmes ne peuvent acquérir celle notice pour être conneuës, ne par les humains augures, ne par autre connoissance ou vertu occulte comprinse sous la concavité du ciel même du fait présent de la totale éternité qui vient en soy embrasser tout le temps (31).

18. Mais moyennant quelque indivisible éternité, par comitiale agitation Hieracliene (172), les causes par le celeste mouvement sont conneuës.

19. Je ne dis pas, mon fils, à fin que bien l'entendez (52), que la connoissance de cette matière ne se peut encores imprimer dans ton débile cerveau, que les causes futures bien lointaines ne soyent à la connoissance de la créature raisonnable, si sont nonobstant bonnement la créature de l'âme intellectuelle des choses présentes lointaines ne luy sont du tout ne trop occultes, ne trop reserées (174):

(*a*) Les *Lettres* de Nostradamus *à César* et *à Henry II* ont été coupées arbitrairement par paragraphes auxquels on a donné des numéros d'ordre, ainsi qu'aux quatrains interprétés du passé, du présent et de l'avenir. Il y a 928 numéros d'ordre. La partie accomplie de *L'Histoire prédite et jugée* jusqu'à l'avènement de Napoléon III au trône se voit dans les paragraphes 62-136 et 140 et les quatrains 193-533. Trois volumes donnent leur explication : le premier explique les quatrains 193-264, et dans ce volume ils ont le même numéro d'ordre que dans le *Tableau* ; le second explique les paragraphes 62-136 et 140 (p. 25, 27 et 150) et les quatrains 265-492 ; le troisième, ou *Vie de L.-Philippe*, les quatrains 492-533. Mais les numéros d'ordre dans ces deux volumes, publiés les premiers, ne correspondent pas à ceux du *Tableau*. L'auteur ne comptait pas pousser si avant la publication de son travail. Le lecteur devra donc ajouter aux quatrains de ces volumes le numéro qu'ils ont dans le *Tableau*, et ce sera d'autant plus facile qu'ils sont à quelque chose près dans le même ordre. Le chiffre romain qu'on voit sous les quatrains indique à quelle Centurie ils appartiennent, et le nombre en chiffre arabe qui l'accompagne quelle place ils y occupent.

Les numéros qui sont entre parenthèses dans le texte des *Lettres* et au-dessus des quatrains renvoient à d'autres paragraphes et à d'autres quatrains qui développent la même pensée ou la même prophétie. Ceux qui sont accompagnés du mot *bis* ou des chiffres 1°, 2°, etc, ont été ajoutés au *Tableau* arrêté une première fois au moment de commencer le *tome premier*. Les quatrains qui sont unis par un trait sur le côté se suivent dans Nostradamus. Les mêmes expressions désignent toujours les mêmes personnages, ou sont répétées pour le même fait, ce qui *adapte* les unes aux autres les diverses parties d'une même prophétie. Voir HADRIE (221), ÆMATHIEN (248), ROY GAGLOIS (396), etc., PAR DESPIT (389, 433), etc. Ces expressions sont en petites majuscules dans le *Tableau*. Nostradamus lui-même laisse soupçonner l'existence de ce grand secret d'interprétation lorsqu'il dit : « *J'eusse adapté les uns avec les autres* (les quatrains), *mais voyant que quelques uns de la censure trouveraient difficulté...* » (168) « sed quando submovenda erit ignorantia, *le cas sera plus esclaircy* » (30). Le lecteur aura bientôt l'interprétation des *quatrains sur le présent et l'avenir* s'il s'aide des indications que donnent les chiffres romains placés au-dessus de ces quatrains à la fin de *L'Apocalypse interprétée par Nostradamus* : I. rév. ital.; II. V.-Emman. II; III. Nap. III; IV. Nap. IV...; IX. Pie IX, etc.

Digitized by Google

20. mais la parfaite des causes notices ne se peut acquérir sans celle divine inspiration : veu que toute inspiration prophétique reçoit prenant son principal principe mouvant de Dieu le créateur (12), puis de l'heur et de nature (30, 31, 60.).

21. Par quoy étant les causes indifférentes indifféremment produites et non produites, le présage partie avient ou a été prédit,

22. car l'entendement crée intellectuellement ne peut voir occultement, (28, 136), sinon par la voix faite aux Limbes (14), moyennant la exigue flame (13, 221, 171), en laquelle partie les causes futures se viendront à incliner,

23. et aussi mon fils, je te suplie que jamais tu ne veuilles employer, ton entendement à telles reveries et vanités qui seichent les corps et mettent à perdition l'ame, donnant trouble au foible sens même la vanité de la plus qu'exécrable magie (60), réprouvée, jadis par les sacrées écritures, et par les divins canons, au chef duquel est excepté le jugement de l'Astrologie judicielle : par laquelle et moyennant inspiration et révélation divine par continuelle supputations, avons nos prophéties rédigées par écrit (167).

24. Et combien que celle oculte Philosophie ne fusse reprouvée, n'ay oncques voulu présenter leurs effrenées persuasions combien que plusieurs volumes qui ont été cachés par long siècles me sont été manifestés.

25. Mais doutant ce qui aviendroit, en ay fait après la lecture present à Vulcan, que cependant qu'il les venoit à devorer la flamme leschant l'air rendoit une clarté insolite, plus claire que naturelle flamme, comme lumière de feu de clystre fulgurant, illuminant subit la maison comme si elle fut été en subdite conflagration.

26. Parquoy à fin qu'à l'avenir ne fussiés abuzé, perscrutant la parfaite transformation tant seline que solaire et sous terre métaux incorruptibles, et aux ondes occultes, les ay en cendres convertis.

27. Mais quant au jugement qui se vient parachever moyennant le jugement céleste, cela te veux-je manifester : parquoy avoir connoissance des causes futures, rejettant loing les phantastiques imaginations qui adviendront ; limitant la particularité des lieux par divine inspiration supernaturelle (39) : accordant aux célestes figures les lieux (167), et une partie du temps de propriété occulte par vertu, puissance et faculté divine en présence de laquelle les trois temps sont comprins par éternité, révolution tenant à la cause passée, présente et future : *Quia omnia sunt nuda et aperta*, etc. (39).

28. Parquoy mon fils, tu peux facilement, nonobstant ton tendre cerveau comprendre que les choses qui doivent advenir se peuvent prophétizer par les nocturnes et celestes lumières, qui sont naturelles, et par l'esprit de prophétie : non que je me veuille attribuer nomination ny effet prophétique (16, 59), mais par révélée inspiration, comme homme mortel éloigné non moins de sens au Ciel, que les pieds en terre. *Possum non errare, failli, décipi* (22, 136, 137, 168), suis pécheur plus grand que nul de ce monde, subjet à toutes humaines afflictions.

29. Mais étant surprins par fois la sepmaine limphatiquant, et par longue calculation, rendant les études nocturnes de souéve odeur, j'ay composé livres de prophéties contenant chacun cent quatrains Astronomiques de prophéties, lesquelles j'ay voulu un peu rabouter obscurément, et sont perpétuelles vaticinations pour d'ici à l'année 3797. Que possible fera retirer le front à quelques uns, en voyant longue extension, et par sous toute la concavité de la Lune aura lieu (45, 49) et intelligence (39) : et ce entendant universellement par toute la terre les causes,

30. mon fils, que si tu vis l'âge naturel et humain, tu verras devers ton climat, au propre Ciel de ta nativité, les futures aventures prévoir (47).

31. Combien que le seul Dieu éternel soit celuy seul qui connoît l'éternité de sa lumière procédant de luy-même, et je dis franchement qu'à ceux à qui sa magnitude immense, qui est sans mesure et incompréhensible, a voulu par longue inspiration mélancolique révéler, que moyennant icelle cause occulte manifestée divinement principalement de deux causes principales, qui sont comprinses à l'entendement de celuy inspiré qui prophétise, l'une est que vient à infuser, éclaircissant lumière supernaturelle, au personnage qui prédit par la doctrine des astres, et prophétise par inspirée révélation, laquelle est une certaine participation de la divine éternité (17), moyennant le Prophète vient à juger de cela que son divin esprit luy a donné par le moyen de Dieu le créateur (172), et par une naturelle instigation (20), c'est à sçavoir, que ce prédit est vray, et a prins son origine et éthéréement et telle lumière et flamme exigue est de toute efficace (22), et de telle altitude non moins que la naturelle clarté, et naturelle lumière rend les Philosophes si asseurés, que moyennant les principes de la première cause ont atteint à plus profondes abysmes de plus hautes doctrines.

32. Mais à celle fin, mon fils, que je ne vaque trop profondément pour la capacité future de ton sens, et aussi que je trouve que les lettres feront si grande et incomparable jacture, que je trouve le monde avant l'universelle conflagration avenir, tant de déluges et si hautes inondations, qui ne sera guère terroir qui ne soit couvert d'eau, et sera par si longtemps, que hormis énographies et topographies que le tout ne soit péry aussi avant et après telles inondations, en plusieurs contrées, les playes seront si exiguës, et tombera du Ciel si grande abondance de feu et de pierre candentes, qu'il n'y demeurera rien qui ne soit consommé : et cecy avenir en brief, et avant la dernière conflagration : Car encores, que la planète de Mars parachève son siècle et à la fin de son dernier période si le reprendra-t-il : mais assemblés les uns en Aquarius plusieurs années, les autres en Cancer par plus longue et continues.

33. Et maintenant qui sommes conduits par la LUNE (377, 741, 802, 803), moyennant la totale puissance de Dieu éternel qu'avant qu'elle aye parachevé son total circuit le SOLEIL viendra (295,296), et puis SATURNE(736).

34. Car selon les signes célestes, le règne de SATURNE SERA DE RETOUR, que le tout calculé, le monde s'approche d'une anaxagorique révolution : et que de présent que cecy j'écris avant cent septante sept ans trois mois onze jours par pestilence, longue famine, et guerre et plus par les inondations le monde entre-cy et ce terme prefix, avant et après par plusieurs fois, sera DIMINUÉ (804), et si peu de monde sera, que l'on ne trouvera qui veuille prendre les champs, qui deviendront libres aussi longuement qu'ils sont été en servitude :

35. Et ce quand au visible jugement celeste, qu'encore que nous soyons au septiesme nombre de mille qui paracheve le tout (48, 928, 153) nous approchant du huictiesme, où le firmament de la huictiesme sphère, qui est en dimension latitudinaire, où le grand Dieu éternel viendra parachever la révolution, où les images celestes retourneront à se mouvoir et le mouvement supérieur qui nous rend la terre stable et ferme, *non inclinabitur in sæculum sæculi* : hormis que son vouloir sera accompli, mais non point autrement : combien que par ambigues opinions excédantes toutes raisons naturelles par songes Mathématiques, aucunes fois Dieu le créateur par les ministres de ses messagers de feu, en flamme missive, vient à proposer aux sens extérieur mêmement à nos yeux, les causes de future prédiction, significatrices du cas futur qui se doit à celuy qui presage manifester.

36. Car le presage qui se fait de la lumière extérieure vient infailliblement de juger partie avec et moyennant le lume extérieur, combien vrayement que la partie qui semble avoir par l'œil de l'entendement, ce que n'est pas la lésion du sens imaginatif, la raison est par trop évidente, le tout être prédit par afflation de Divinité, et par le moyen de l'esprit Angélique inspiré à l'homme prophétisant (9), rendant oinctes de vaticinations, le venant à illuminer, luy esmouvant le devant de la phantaisie par diverses nocturnes apparitions, que par diurne certitude de prophétie, par administration Astronomique conjoincte de la sanctissime future prédiction, ne considérant ailleurs qu'au courage libre (41, 50-51).

37. Viens à cette heure entendre mon fils, que je trouve par mes révolutions qui sont accordantes à revelée inspiration, que le mortel glaive s'approche de nous maintenant, par peste, guerre plus horrible qu'à vie de trois hommes n'a été, et famine, lequel retournera en terre, et y retournera souvent, car les Astres s'accordent à la révolution, et aussi a dit : *Visitabo in virga ferrea iniquitates eorum, et in verberibus percutiam eos* : car la miséricorde de Dieu ne sera point dispergée en un temps (695), mon fils, que la pluspart de mes prophéties, seront accomplies (5), et viendront être par accomplissement revolues.

38. Alors par plusieurs fois durant les sinistres tempestes, *conteram ego*, dira le Seigneur, *et confringam, et non miserebor*, et mille autres aventures qui adviendront par eaux et continuelles pluyes.

39. Comme plus à plain ay rédigé par écrit aux miennes autres Prophéties qui sont composées tout au long, *in soluta oratione*, limitant les lieux (27, 45), temps et le terme prefix que les humains après venus verront, connoissant les aventures avenues infailliblement comme avons noté par les autres parlant plus clairement nonobstant que soubs nuée (57) seront comprinses les intelligences (29, 46, 36) : *Sed quando submovenda erit, ignorantia* : le cas sera plus esclaircy.

40. Faisant fin, mon fils, prens donc ce don de ton pere Michel Nostradamus, esperant toy déclarer une chacune des Prophéties des Quatrains cy-mis. Priant au Dieu immortel, qu'il te veuille prêter une vie longue, en bonne et prospere felicité. De Salon ce 1 de mars 1555.

Digitized by Google

LETTRE DE NOSTRADAMUS à HENRY II.

A L'INVICTISSIME, TRES-PUISSANT,
et très Chrétien Henry II, Roy de France,
Michel Nostradamus très-humble et
très-obéissant serviteur
et subject.
VICTOIRE ET FELICITÉ.

41. Pour icelle souveraine observation que j'ay eu, ô Tres-Chrétien et tres-victorieux Roy, depuis que ma face étant longtemps obnubilée se présente au devant de la Déité de vôtre Majesté immesurée, depuis en ça j'ay été perpétuellement esblouy, ne désistant d'honorer et dignement venerer iceluy jour, que premierement devant icelle je me presentay, comme à une singuliere Majesté tant humaine. Or, cherchant quelque occasion par laquelle je peusse manifester le bon cœur et franc courage (36), que moyennant iceluy mon pouvoir eusse faict ample extension de connoissance envers vôtre Serenissime Majesté. Or voyant que par effets le déclarer ne m'étoit possible, joint avec mon singulier désir de ma tant longue obtenebration et obscurité, être subitement éclaircie et transportée au devant de la face du souverain œil, et du premier Monarque de l'univers :

42. tellement que j'ay été en doute longuement à qui je voudrois consacrer ces trois Centuries du restant de mes Prophéties, parachevant la miliade, et apres avoir eu longuement cogité d'une téméraire audace, ay prins mon addresse envers vôtre Majesté, n'estant pour cela estonné, comme raconte le gravissime aucteur Plutarque en la vie de Lycurgue, que voyant les offres et présens qu'on faisoit par sacrifice aux temples des Dieux immortels d'iceluy temps, et à celle fin que l'on ne s'éloignast pas trop souvent desdicts fraiz et mises ne s'osoyent présenter aux temples.

43. Ce nonobstant voyant votre splendeur Royale accompagnée d'une incomparable humanité ay prins mon adresse, non comme aux Roys de Perse, qu'il n'estoit nullement permis d'aller à eux, ny moins s'en approcher.

44. Mais à un très-prudent, à un tres-sage Prince, j'ay consacré mes nocturnes et Prophétiques supputations, composées plustost d'un naturel instinct (36, 50) : accompagné d'une fureur poëtique, que par règle de poësie,

45. et la pluspart composé et accordé à la calculation Astronomique, correspondant aux ans, moys et sepmaines des régions (39), contrées et de la pluspart des villes et citez de toute l'Europe, comprenant de l'Affrique, et une partie de l'Asie par le changement des regions qui s'approchent (61) à la pluspart de tous ces climats (29),

46. et composé d'une naturelle faction (44, 57) : respondra quelqu'un qui auroit bien besoin de soy moucher, la rithme être autant facile, comme l'intelligence du sens est difficile (39).

47. Et pour ce, ô très-humanissime Roy, la pluspart des quatrains prophétiques sont tellement scabreux, que l'on n'y sçauroit donner voye ny moins aucuns interpreter (5), toutes fois espérant de laisser par écrit les ans, villes, citez, régions où la pluspart adviendra, même de l'année 1585 et de l'année 1606. accommençant depuis le temps présent, qui est le 14 de mars 1557 (30).

48. et passant outre bien loing jusques à l'avènement qui sera après au commencement du 7 milenaire profondément supputé (928, 35, 153) tant que mon calcul astronomique et autre à sçavoir s'en peu étendre où les aversaires de Jésus-Christ et de son Eglise : commenceront plus fort de pulluler;

49. le tout a été composé et calculé en jours et heures d'élection et bien disposées (55), le plus justement qu'il m'a été possible. Et le tout *Minerva libera, et non invita*, supputant presque autant des aventures du temps avenir, comme des âges passez, comprenant de présent (47), et de ce que par le cours du temps par toutes régions l'on connoistra avenir, tout ainsi nommément comme il est écrit n'y meslant rien de superflu (15), combien que l'on dit : *Quod de futuris non est determinata omnino veritas.*

50. Il est bien vray, Sire, que pour mon naturel instinct qui m'a été donné par mes avites (2, 20, 55) ne cuidant présager, et adjoutant et accordant iceluy naturel instinct (44, 139) avec ma longue supputation, uny et vuydant l'âme, l'esprit, et le courage de toute cure (36), solicitude : et fascherie par repos et tranquilité de l'esprit : Le tout accordé et présagé l'une partie *tripode æneo* (171).

51. Combien qu'ils sont plusieurs qui m'attribuent ce qui est autant à moy, comme de ce que n'en est rien (12, 20), Dieu seul éternel, qui est prescrutateur des humains courages pie, juste, et miséricordieux, est le vray juge, auquel je prie qu'il me veuille défendre de la calomnie des méchans (137) qui voudroyent aussi calomnieusement s'enquerir pour quelle cause tous vos antiquissimes progéniteurs Roys de France ont guéry des écrouëles, et des autres nations ont guéry de la morsure des serpens, les autres ont eu certain instinct de l'art divinatrice, et d'autres cas qui seroyent long icy à raconter.

52. Ce nonobstant ceux à qui la malignité de l'esprit malin ne sera comprins par le cours du temps après la terrenne mienne extinction, plus sera mon écrit qu'à mon vivant (19, 29, 39), cependant si à ma supputation des âges je faillois on ne pourroit être selon la volonté d'aucuns (28).

53. Plaira à vôtre plus qu'Impérialle Majesté me pardonner, protestant devant Dieu et ses Saints, que je ne prétends de mettre rien quelconque par écrit en la présente épistre, qui soit contre la vraye foy catholique, conférant les calculations Astronomiques jouxte mon sçavoir :

54. car l'espace du temps de nos premiers, qui nous ont précédez sont tels, me remettant sous la correction du plus saint jugement (138), que le premier homme Adam fut devant Noé environ mille deux cens quarante deux ans, ne computant les temps par la supputation des Gentils, comme a mis par écrit Varron : mais tant seulement selon les sacrées Escripturis, et selon la foiblesse de mon esprit, en mes calculations Astronomiques. Après Noé, de luy et de l'universel déluge, vint Abraham environ mille huictante ans, lequel a été souverain Astrologue (13), selon aucuns, il inventa premier les lettres Chaldaïques : après vint Moyse environ cinq cens quinze ou seize ans, et entre le temps de David et Moyse ont été cinq cens septante ans là environ. Puis après entre le temps de David, et le temps de nôtre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, né de l'unique Vierge, ont été (selon aucuns Conographes) mille trois cens cinquante ans : pourra objecter quelqu'un cette supputation n'être véritable, pour ce qu'elle diffère à celle d'Eusèbe. Et puis le temps de l'humaine rédemption jusques à la séduction détestable des Sarrazins; ont été six cens vingt et un an, là environ, depuis ça l'on peut facilement colliger quels temps sont passez.

55. Si la mienne supputation n'est bonne et valable par toutes nations, pour ce que tout a été calculé par le cours céleste, par association, d'émotion infuse à certaines heures délaissées (49) par émotion de mes antiques progéniteurs (2, 55).

56. Mais l'injure du temps (5, 47), ô Serenissime Roy, requiert que tels secrets evenements ne soyent manifestez, que par enigmatique sentence (7), n'ayant qu'un seul sens, et unique intelligence (59), sans y avoir rien mis d'ambigue d'amphibologique calculation :

57. mais plustost sous obnubilée obscurité (39) par une naturelle infusion (8, 44, 46).

58. approchant à la sentence d'un des mille et deux Prophetes, qui ont été depuis la création du monde, jouxte la supputation et chronique punique de Joël, *Effundam spiritum meum super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri, et filiæ vestræ.* Mais telle Prophétie procedoit de la bouche du Saint Esprit, qui étoit la souveraine puissance éternelle, adjoincte avec la celeste à d'aucuns de ce nombre ont prédit de grandes et esmerveillables adventures :

59. Moy en cet endroit je ne m'attribuë nullement ce tiltre, jà à Dieu ne plaise (16, 28), je confesse bien que le tout vient de Dieu (12, 51), et luy en rends graces, honneur et louange immortelle,

60. sans y avoir meslé de la divination qui provient à *fato* (23) : mais à *Deo* (20), à *natura* (20), et la pluspart accompagnée du mouvement du cours céleste (167),

61. tellement que voyant comme dans un miroir ardant, comme par vision obnubilée, les grands evenemens tristes, prodigieux et

Digitized by Google

calamiteuses adventures qui s'approchent par les principaux cultéurs. Premierement des temples de Dieu, secondement par ceux qui sont terrestrement soustenus s'approcher (45) telle décadence, avec mille autres calamiteuses adventures, que par le cours du temps on connoistra advenir :

62. car Dieu regardera la longue stérilité de la grand dame, qui puis après concevra deux enfants principaux : mais elle periclitant,

63. celle qui luy sera adjoustée par la témérité de l'âge de mort periclitant dedans le dix huictiesme, ne pouvant passer le trente sixiesme qu'en délaissera trois masles et une femelle,

64. et en aura deux, celuy qui n'en eut jamais d'un même pere, des trois freres seront telle différence, plus unies et accordées, que les trois et quatre parties de l'Europe trembleront :

65. par le moindre d'âge sera la monarchie chrestienne soustenuë et augmentée : sectes eslévées, et subitement abaissées, Arabes reculez, Royaumes unis, nouvelles Loix promulguées :

66. des autres enfans le premier occupera les Lions furieux couronnez, tenans les pattes dessus les armes intrepidez,

67. le second se profondra si avant par les Latins accompagné, que sera faicte la seconde voye tremblante et furibonde au mont Jovis descendant pour monter aux Pyrennées, ne sera translatée à l'antique monarchie,

68. sera faicte la troisième inondation de sang humain,

69. ne se trouvera de long temps Mars en Caresme.

70. Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise chrestienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidelles (67, 263),

71. elle aura deux enfans, l'un de fidélité, et l'autre d'infidélité pour la confirmation de l'Eglise catholique (353), et l'autre qui à sa grande confusion et tarde repentance la voudra ruyner,

72. seront trois régions par l'extrême différence des ligues (318), c'est à sçavoir la Romanie, la Germanie et l'Espagne, qui feront diverses sectes par main militaire, délaissant le 50 et 52 degrez de hauteur (418),

73. et feront tous hommage des régions lointaines aux régions de l'Europe et de septentrion de 48 degrez d'hauteur, qui premier par VAINE timidité (355) tremblera, puis les plus occidentaux, méridionaux et orientaux trembleront,

74. telle sera leur puissance, que ce qui se fera par concorde et union insupérable des conquestes belliques.

75. De nature seront esgaux (349), mais grandement différents de foy (347).

76. Après cecy la Dame stérille de plus grande puissance que la seconde sera receüe par deux peuples (366), par le premier obstiné par celuy qui a eu puissance sur tous par le deuxiesme et par le tiers (309),

77. qui estendra ses forces vers le circuit de l'Orient de l'Europe aux pannons l'a profligé et succombé (418),

78. et par voille marine fera ses EXTENSIONS (334), à la Trinacrie Adriatique par Mirmidons et Germaniques du tout succombé,

79. et sera la secte Barbarique du tout des Latins grandement affligée et déchassée (309).

80. Puis le grand empire de l'Antechrist (368-369) commencera dans la Arda et Zersas

81. descendre en nombre grand et innumérable, tellement que la venüe du Sainct Esprit procédant de 48 degrez fera transmigration, déchassant à l'abomination de l'Antechrist,

82. faisant guerre contre le royal qui sera le grand Vicaire de Jésus-Christ, et contre son Eglise, et son règne *per tempus et in occasione temporis* (412),

83. et précèdera devant une éclypse solaire (296) le plus obscur et le plus ténébreux qui soit été depuis la création du monde jusques à la mort et passion de Jésus-Christ et de là jusques icy (140),

84. et sera au mois d'octobre que quelque grande translation sera faite, et telle que l'on cuydera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement, et estre abismée en perpétuelles ténèbres, (407, 408).

85. seront précédens au temps vernal, et s'en ensuyvant après d'extrêmes changemens (427), permutations de règnes, par grand tremblement de terre (414),

86. avec pullulation de la neufve Babylone (387) fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste (359, 304),

87. et ne tiendra tant seulement septante trois ans sept mois (340, 737),

88. puis après en sortira du tige celle qui avoit demeuré tant long-temps stérille, procédant de cinquantiesme degré (447)

89. qui renouvelle toute l'Eglise chrestienne (134).

90. Et sera faicte grande paix, union et concorde entre un des enfans des fronts esgarez et séparez par divers règnes

91. et sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux (432, 476),

92. et sera uny le royaume du Rabieux qui contrefera le sage (505).

93. Et les contrées, villes, citez, règnes, et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer, se captivant plus profondément seront secrettement faschez de leur liberté, et parfaicte religion perduë, commenceront de frapper dans la partie gauche, pour retourner à la dextre, et remettant la saincteté profligée, de long-temps avec leur pristin escrit,

94. Qu'après le grand chien sortira le plus GROS MASTIN (510, 517).

95. qui fera destruction de tout, mêmes de ce qu'auparavant sera été perpétré,

96. seront redressez les temples comme au premier temps, et sera restitué le clerc à son pristin état,

97. et commencera à meretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits (498).

98. Et estant proche d'une autre DESOLATION (522), par lors qu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité,

99. se dresseront des Potentats et mains militaires,

100. et luy seront ostez les deux glaives (618), et ne luy demeurera que ses enseignes, desquelles par moiën de la curvature qui les attire, le peuple le faisant aller droit (520),

101. et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposite de la main aigüe, touchant terre, voudront stimuler (556, 683)

102. jusques à ce que naistra d'un RAMEAU de la stérile de long-temps (271, 718, 735),

qui délivrera le peuple univers de celle servitude benigne et volontaire (175, 673, 856),

103. soy remettant à la protection de MARS.

104. spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez, pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exiguë Mesopotamie.

105. Et sera le CHEF (512, 543, 854) et gouverneur jetté du MILIEU (779) et mis au lieu de l'air (559), ignorant la conspiration des conjurateurs, avec le second Trasibulus, qui de long-temps aura manié tout cecy :

106. alors les immondicitez des abominations seront par grande honte abjectées et manifestées aux ténèbres de la lumière obténébrée, cessera devers la fin du changement de son regne,

107. et les chefs de l'Eglise seront en arriere de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entre eux apostasieront de la vraye foy (159, 725).

108. et de trois sectes, celle du milieu, par les cultéurs d'icelle, sera un peu mis en décadence (862).

109. La prime totalement par l'Europe, la plus part de l'Affrique exterminée de la tierce, moyennant les pauvres d'esprit, que par insensez eslevez (822) par la luxure libidineuse adulteront.

110. La plebe se levera soustenant, déchassera les adhérans des législateurs,

111. et semblera que les regnes affoiblis par les Orientaux que Dieu le Créateur aye deslié Satan des prisons infernales, pour faire naistre le grand Gog et Magog,

112. lesquels feront si grande fraction si abominable aux Eglises, que les ROUGES ne les BLANCS sans yeux ne sans mains plus n'en JUGERONT (291).

113. et leur sera ôtée leur puissance (279).

114. alors sera faicte plus de persécution aux Eglises que ne fut jamais (140).

115. Et sur ces entrefaites naistra la pestilence si grande que de trois pars (390) du monde plus que les deux défaudront.

116. Tellement qu'on ne sçaura cognoistre ne les appartenans des champs et maisons (356), et naistra l'herbe par les ruës des citez plus haute que les genoux :

117. et au clergé sera faite toute désolation, et usurperont les Martiaux, ce que sera retourné de la cité du Soleil de Melite et des isles Stechades,

118. et sera ouverte la grande chaisne du port qui prend sa dénomination au Bœuf marin.

119, Et sera faite nouvelle incursion par les maritimes plages, voulant le SAUT CASTULUM (295, 316, 318) delivrer de la premiere prinse Mahumétane (332).

120. Et ne seront de leurs assaillements vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en veneration les Jovialistes (371).

121. Et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie de toutes parts en tres-grande puissance de gens d'armes.

122. Seront affoiblies leurs forces maritimes par les Occidentaux (332).

123. Et à ce regne sera faicte grande désolation et les plus grandes citez seront depeuplées, et ceux qui entreront dedans seront comprins à la vengeance de l'ire de Dieu.

124. Et demeurera le sepulchre de tant grande veneration par l'espace de long temps soubs le serain à l'universelle vision des yeux du Ciel, du Soleil, et de la Lune (294).

125. Et sera converty le lieu sacré en

Digitized by Google

ebergement de troupeau menu etgrand (353), et adapté en substances prophanes.

126. O quelle calamiteuse affliction sera par lors aux femmes enceintes :

127. et sera par lors du principal chef Oriental (335, 336), la pluspart esmeu par les Septentrionaux et les Occidentaux vaincu et mis à mort, profligez et le reste en fuite,

128. et ses enfans (350) de plusieurs femmes emprisonnez (389), et par lors sera accomplie la Prophetie du Royal Prophete *Ut audiret gemitus compeditorum, ut solveret filios interemptorum.*

129. Quelle grande oppression que par lors sera faicte sur les Princes et gouverneurs des Royaumes, mêmes de ceux qui seront maritimes et Orientaux (308, 461),

130. et leurs langues entremeslées à grande société la langue des Latins et des Arabes par la communication punique

131. et seront tous ces Roys Orientaux chassez, profligez, exterminez non du tout par le moyen des forces des Roys d'Aquillon,

132. et par la proximité de notre siecle par moyen des trois unis secretement cherchant la mort, et insidies par embuches l'un de l'autre (404),

133. et durera le renouvellement de *Triumvirat*, sept ans que la renommée de telle secte fera son estenduë par l'univers,

134. et sera soûtenu le sacrifice de la saincte et immaculée hostie (89) : et seront lors les SEIGNEURS (330) deux en nombre d'Aquilon (506), victorieux sur les Orientaux,

135. et sera en iceux faict si grand bruit et TUMULTE BELLIQUE (361), que tout iceluy Orient tremblera de la frayeur d'iceux freres, non freres Aquilonnaires (438, 450).

136. Et pour ce Sire, que par ce discours je mets presque confusement ces prédictions; et quand ce pourra être et par l'avenement d'iceux, pour le denombrement du temps qui s'ensuit, qu'il n'est nullement ou bien peu conforme au supérieur : lequel tant par voye Astronomique, que par autres mêmes des sacrées écritures (167, 156), qui ne peuvent faillir nullement (28), que

137. si je voulois à un chacun quatrain mettre le denombrement du temps, se pourroit faire (28, 47, 168) : mais à tous ne seroit aggréable, ne moins les interpréter jusques à ce Sire, que Vôtre Majesté m'aye octroyé emple puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre (51).

138. Toutes fois contant les ans depuis la création du monde (54), jusques à la naissance de Noë, sont passez mil cinq cens et six ans, et depuis la naissance de Noë jusques à la parfaite fabrication de l'arche, approchant de l'universelle inondation, passerent six cens ans (si les ans estoient Solaires ou Lunaires ou de dix mixtions) je tiens ce que les sacrées escriptures tiennent qu'ils estoient Solaires. Et à la fin d'iceux six cens ans Noë entra dans l'arche pour être sauvé du déluge : et fut iceluy deluge universel sur la terre, et dura un an et deux mois. Et depuis la fin du deluge jusques à la nativité d'Abraham, passa le nombre des ans de deux cent nonante cinq. Et depuis la nativité d'Abraham jusques à la naissance d'Isaac passerent cent ans. Et depuis Isaac jusques à Jacob, soixante ans. Dez l'heure qu'il entra en Egypte jusqu'à l'issuë d'iceluy passerent cent trente ans. Et depuis l'entrée de Jacob en Egypte jusques à l'issue d'iceluy, passerent quatre cens trente ans. Et depuis l'issue d'Egypte jusques à l'édification du Temple faicte par Salomon au quatrieme an de son regne passerent quatre cens octante ou quatre vingts ans. Et depuis l'édification du Temple jusques à Jésus-Christ selon la supputation des hierographes passerent quatre cens nonante ans. Et ainsi par cette supputation que j'ay faicte colligée par les sacrées lettres, sont environ quatre mille sept cent septante trois ans et huit mois, peu ou moins :

139. or de Jesus-Christ en ça par la diversité des sectes je laisse, et ayant supputé et calculé les presentes Propheties, le tout selon l'ordre de la chaisne qui contient sa revolution, le tout par doctrine astronomique, et selon mon naturel instinct (50), et après quelque temps et dans iceluy comprenant depuis le temps que Saturne qui tournera entrer à sept du mois d'avril, jusques au quinze du mois d'Aoust, Jupiter à 14 de Juin jusques au 7 Octobre, Mars depuis le 17 d'Avril jusques au 22 Juin, Venus depuis le 9 d'Avril jusques au 22 de May, Mercure depuis le 3 de Février, jusques au 25 dudit. Et après le premier de Juin jusques au 24 dudit, et du 25 de Septembre jusques au 26 d'Octobre, Saturne en Capricorne, Jupiter en Aquarius, Mars en Scorpio, Venus en Pisces, Mercure dans un mois en Capricorne, Aquarius et Pisces, la Lune en Aquarius, la teste du Dragon en Libra, la queuë à son signe opposite suivant une conjonction de Jupiter à Mercure avec un quadrain aspect de Mars à Mercure, et la teste du Dragon sera avec une conjonction du Soleil à Jupiter (372),

140. l'année sera pacifique sans éclypse (83), et non du tout, et sera le commencement comprenant ce de ce que durera et commençant icelle année sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrestienne, que n'a été faicte en Afrique (114), et durera c'est icy jusques à l'an mil sept cens nonante deux que l'on cuydera être une rénovation de siècle,

141. après commencera le peuple Romain de se redresser, et de chasser quelques obscures ténèbres (366), recevant quelques peu de leur pristine clarté, non sans grande division, et continuels changemens

142. Venise en après en grande force et puissance lèvera ses ailes si très-haut, ne distant guères aux forces de l'antique Rome

143. et en iceluy temps grandes voyles Bisantines associées aux Ligustiques par l'appuy et puissance Aquilonaire, donnera quelque empêchement que des deux Crêtenses ne leur sera la Foy tenuë.

144. Les arcs édifiez par les antiques Martiaux s'accompagneront aux ondes de Neptune.

145. En l'Adriatique sera faicte discorde grande ce que sera uny sera séparé,

146. approchera de maison ce que paravant étoit et est grande cité, comprenant le Pempotan, la Mesopotamie de l'Europe, à quarante cinq, et autres de quarante un, quarante deux et trente sept.

147. Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist (370), lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de LA PUISSANCE DES ROYS TEMPORELS (160, 845), qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.

148. Le susdict règne de l'Antechrist ne durera que jusques au définément de ce nay près de l'âge (596) et de l'autre à la cité de Plancus accompagnez de l'esleu de Modène Fulcy, par Ferrare, maintenu par Liguriens Adriatiques, et de la proximité de la grande Trinacrie :

149. puis passera le mont Jovis, le Gallique Ogmium (669), accompagné de si grand nombre que de bien loing l'Empire de sa grande loy sera présenté,

150. et par lors et quelque temps après SERA ESPANCHÉ (844) profusément LE SANG des Innocens par les nocens un peu élevez (846):

151. alors par grands déluges la mémoire des choses contenuës de tels instrumens recevra innumérable perte mêmes les lettres : qui sera devers les Aquilonaires par la volonté divine, et entre une fois lié Satan.

152. Et sera faicte paix universelle entre les humains et sera délivrée l'Eglise de Jésus-Christ de toute tribulation, combien que par les Azostains voudroit mesler dedans le miel du fiel, et leur pestifère séduction (772):

153. et cela sera proche au septiesme millenaire (35, 48, 928), que plus le sanctuaire de Jésus-Christ ne sera conculqué par les infidèles qui viendront de l'Aquilon,

154. le monde approchant de quelque grande conflagration, combien que par mes supputations, en mes prophéties, le cours du temps aille beaucoup plus loing (29).

155. Dedans l'Epistre que ces ans passez ay dédié à mon fils César Nostradamus j'ay assez apertement déclaré aucuns poincts sans présage (33). Mais icy, ô Sire, sont comprins plusieurs grands et merveilleux advènemens, que ceux qui viendront après le verront.

156. Et durant icelle supputation Astrologique, conférée aux sacrées lettres (136, 167), la persécution des gens Ecclésiastiques prendra son origine par la puissance des Roys Aquilonaires les unis avec les Orientaux.

157. Et cette persécution durera onze ans (867), quelque peu moins, que par lors défaillira le principal Roy Aquilonaire,

158. lesquels ans accomplis surviendra son uny Méridional, qui persécutera encore plus fort par l'espace de trois ans (867) les gens d'Eglise,

159. par la séduction Apostatique, d'un qui tiendra toute puissance absoluë à l'Eglise militaire 107,

160. et le sainct peuple de Dieu observateur de sa loy, et tout ordre de religion sera grandement persécuté et affligé tellement que le sang des vrais Ecclésiastiques nagera partout, et un des horribles Roys TEMPORELS (147), par ses adhérans luy seront données telles loüanges, qu'il aura plus respandu de sang humain des INNOCENS Ecclésiastiques, que nul ne sauroit avoir du vin : et iceluy Roy commettra des forfaits envers l'Eglise incroyables, coulera le sang humain par les rues publiques, et temples, comme l'eau par pluye impétueuse, et rougiront de sang les plus prochains fleuves, et par autre guerre navale rougira la mer, que le rapport d'un Roy à l'autre luy sera dit : *Bellis rubuit navalidus æquor.*

161. Puis dans la même année et les suivantes s'en ensuivra la plus horrible pestilence, et la plus merveilleuse par la famine precedente, et si grande tribulations que ja-

Digitized by Google

mais soit advenuë telle depuis la premiere fondation de l'Eglise chrestienne, et par toutes les regions Latines, demeurant par les vestiges en aucunes contrée des Espaignes.

162. Par lors le tiers Roy Aquilonaire entendant la plainte du peuple de son principal tiltre dressera si grande armée, et passera par les détroits de ses derniers avites, et bisayeuls, qui remettra la pluspart en son état,

163. et le grand Vicaire de la Cape sera remis en son pristin état (863-867):

164. mais désolé, et puis du tout abandonné, tournera être *Sancta sanctorum* destruit par Paganisme et le vieux et le nouveau Testament seront deschassez et bruslez,

165. en après l'Antechrist sera le prince infernal encores par la dernière fois tremblerront tous les Royaumes de la chrétienté, et aussi des infideles, par l'espace de ving cinq ans (919), et feront plus grieves guerres et batailles, et seront villes, citez, chasteaux, et tous autres edifices brullez, desolez, destruicts, avec grande effusion de sang vestal, mariée, et vefves violées, enfant de laict contre les murs des villes allidez et brisez, et tant de maux se commettront par le moyen de Satan, prince infernal, que presque le monde universel se trouvera defaict et desolé: et avant iceux advenemens aucuns oyseaux insolites crieront par l'air *Huy huy*: et seront après quelque temps esvanouys (*Apoc.* XIX. 17).

166. Et après que tel temps aura duré longuement, sera presque renouvellé un autre regne de Saturne et siècle d'or, Dieu le créateur dira entendant l'affliction de son peuple, Satan sera mis et lié dans l'abysme du barathre dans la profonde fosse: et adonc commencera entre Dieu et les hommes une paix universelle, et demeurera lié environ l'espace de mille ans, et tournera en ses plus grandes force la puissance ecclésiastique, et puis tourné deslié (*Apoc.* XX. 1-4).

167. Que toutes ces figures (8) sont justement adaptées par les divines lettres (136, 156) aux choses celestes visibles (23, 27), c'est à sçavoir par Saturne, Jupiter et Mars, et les autres conjoincts, comme plus à plain par aucuns quatrains l'on pourra voir (60).

168. Je eusse calculé plus profondément, et adapté les uns avec les autres (137). Mais voyant ô Serenissime Roy, que quelqu'uns de la censure trouveront difficulté, qui sera cause de retirer ma plume à mon repos nocturne.

169. ***Multa etiam ô Rex omnium potentissime præclara et sanè in brevi ventura, sed omnia in hac tua epistola innectere non possumus, nec volumus: sed ad intelligenda quædam facta horrida fata, pauca libanda sunt, quamvis tanta sit in omnes tuâ amplitudo et humanitas homines, deos que pietas, ut solus amplissimo et Christianissimo Regis nomine, et ad quem summa totius religionis auctoritas deferatur dignus esse videare.***

170. Mais tant seulement je vous requiers, ô Roy tres-clement, par icelle votre singulière et prudente humanité, d'entendre plus tost le désir de mon courage, et le souverain estude que j'ay d'obeyr à vôtre Serenissime Majesté depuis que mes yeux furent si prochez de vôtre splendeur Solaire, que la grandeur de mon labeur n'atteinct ne requiert. De Salon, ce 27 de juin, 1558.

Faciebat Michaël Nostradamus

Salonæ Petreæ Provinciæ.

Digitized by Google

TABLEAU DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE
DES QUATRAINS INTERPRÉTÉS DU PRÉSENT, DU PASSÉ ET DE L'AVENIR.

LA PROPHÉTIE.

171. (22, 50, 174, 182)
Estant assis de nuict SECRET estude,
Seul reposé sur la selle d'airain :
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait proferer qui n'est à croire vain.

172. (3, 59, 51) I. 1.
La verge en main mise au milieu de Branches,
De l'onde il moulle et le limbe et le pied :
Un peur et voix frémissent par les manches ;
Splendeur divine. Le divin près s'assied.

173. *Legis cautio contra ineptos criticos* I. 2.
Qui legent hosce versus maturè censunto,
Profanum vulgus et inscium ne attrectato,
Omnesque Astrologi, Blenni, Barbari procul-
Qui aliter faxit, is ritè, sacer esto. [*sunto,*

174. (171, 182) VI. 100.
Le divin verbe sera du ciel frappé,
Qui ne pourra procéder plus avant :
Du reserant le SECRET estoupé,
Qu'on marchera par dessus et devant.

175. (168, 5, 102) II. 27.
Le penultiesme du surnom de Prophète,
Prendra Diane pour son jour et repos :
Loin vaguera par frenetique teste
Et deslivrant un grand peuple d'impos.

176. (907,635,178,556,703) II. 28.
Du grand Prophete les LETTRES seront prinses
Entre les mains du tyran deviendront:
Frauder son ROY seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bien tost le troubleront.

177 (847, 176) II. 36
Dans la maison du TRADUCTEUR de Bourc,
Seront les LETTRES trouvées sur la table,
Borgne, roux, blanc, chanu tiendra de cours,
Qui changera au nouveau Connestable.

178. (769 *bis*, 176, 186, 761) IX. 1.
Le ROY rusé entendra ses embûches,
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches,
Viendra Lemprin du TRADUCTEUR saillir.

179. (383, 660, 743) IX. 81.
Le grand du foudre tombe d'heure diurne,
Mal, et prédict par porteur postulaire,
Suyvant présage tombe d'heure nocturne,
Conflict, Reims, Londres, Etrusque pestifere.

180. (179, 176, 639, 817) I. 26.
Quand la corneille sur tour de brique joincte,
Durant sept heures ne fera que crier,
Mort présagée de sang statuë taincte
Tyran meurtry, aux Dieux peuple prier.

181. (612, 730, 732) IV. 55.
Des Roys et Princes dresseront simulacres,
Augures cieux eslevés aruspices :
Corne victime dorée, et d'azur, d'acre,
Interpretez seront les extispices.

182. (843, 846, 171, 174) III. 26.
Pluye, faim, guerre en Perse non cessée,
La foy trop grande trahira le monarque :
Par la finie en Gaule commencée,
SECRET augure pour à un estre parque.
I. 70.

183. (768)
Vuydez, fuyez de Tholose les rouges,
Du sacrifice faire expiation,
Le chef du mal dessous l'ombre des courges,
Mort estrangler carne omination.

184. (232 *bis*, 800) IX. 46.
Sous les antiques édifices vestaux,
Non esloignèz d'acqueduct ruyné,
De Sol et Lune sont les luysants métaux,
ARDANTE LAMPE Trajan d'or buriné.

185. (748) V. 66.
Quand LAMPE ARDENTE de feu inextinguible,
Sera trouvé au TEMPLE des Vestales,
Enfant trouvé feu, eau, passant par crible ;
Périr eau Nismes, Tholose cheoir les halles.

186. (567) IX. 9.
Apparoistra TEMPLE luisant orné,
La LAMPE et cierge à Borne et Breteuil,
Pour la Lucerne le canton destourné,
Quand on verra le grand Coq au cerceuil.

187. (778) VIII. 5.
La bande foible la terre occupera,
Ceux du haut lieu feront horribles cris,
Le gros troupeau d'estre coin troublera,
Tombe près Dinebro descouverts les escrits.

188. VIII. 56.
Quand l'escriture D. M. trouvée,
Et cave antique à LAMPE decouverte
Loy, Roy et prince Ulpian esprouvée,
Pavillon, Royne et Duc sous la couverte.

189. (747-749) VIII. 66.
Qui ouvrira le monument trouvé,
Et ne viendra le serrer promptement,
Mal luy viendra, et ne pourra prouvé,
Si mieux doit estre Roy Breton ou Normand.

190. (171, 174, 182) IX. 7.
De fin porphire profond collon trouvée,
Dessous la laze escript capitolin,
Os poil retors Romain force prouvée,
Classe agiter au port de Methelin.

191. IX. 32.
La loy de Sol et Venus contendans,
Appropriant l'esprit de Prophétie :
Ne l'un ne l'autre ne seront entendans,
Par Sol viendra la loy du grand Messie.

192. V. 53.
Vingt ans du regne de la Lune passés,
Sept mille ans autre tiendra sa Monarchie :
Quand le Soleil prendra ses jours lassés,
Lors accomplir et mine ma prophétie.
I. 48.

HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III.

193. (194, 198, 217)
Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ BELLIQUE par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.

194. (193, 217) I. 35.
Celuy qu'en luitte et fer au faict BELLIQUE,
Aura porté plus grand que luy le pris :
De nuict au lict six luy feront la pique.
Nud sans harnois subit sera surpris.
III. 30.

195. (202, 210)
Aux champs de Mede, d'Arabe et d'Arménie,
Deux grands copies trois fois s'assembleront:
Près du rivage d'Araxes la mesgnie,
Du grand Soliman en terre tomberont.

196. III. 31.
Bossu sera esleu par le conseil,
Plus hideux monstre en terre n'apperçeu,
Le coup voulant prélat crévera l'œil,
Le traistre au Roy pour fidelle reçeu.

197. III. 41.
Le grand Baillif d'Orléans mis à mort,
Sera par un de sang vindicatif,
De mort mérite ne mourra ne pas sort,
Des pieds et mains mal le faisoit captif.

198. (193, 194, 217, 214) III. 66.
En l'an qu'un œil en France regnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble ;
Le grand de BLOIS son amy tuera,
Le regne mis en mal et doute double :

199. (203) III. 55.
Montauban, Nimes, Avignon et Besier,
Peste, tonnerre et gresle à fin de mars :
De Paris pont, Lyon mur, Montpellier,
Depuis six cens et sept vingt trois pars.

200. (201) III. 56.
Le sang du juste à Londres fera faute,
Bruslés par foudres de vingt trois les six :
La dame antique cherra de place haute,
De mesme secte plusieurs seront occis.

201. (200) II. 51.
La grande peste de cité maritime,
Ne cessera que mort ne soit vangée,
Du juste sang par pris damnée sans crime,
De la grande dame par feinte n'outragée.

202. (195, 210) III. 53.
De maison SEPT par mort mortelle suite,
Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs,
Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite,
Subjuguera ses jadis conquéreurs.

203 (*Présage* 40, Juin 1559).
De SEPT rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.

204. (214, 209) VI. 11.
Les SEPT en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines ;
Mais la tempeste et LIGURE coüarde,
Les profligent en SUBITES ruynes.

205. (198) III. 39.
Les SEPT enfans en hostaige laissez.
Le tiers viendra son enfant trucider,
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.

206. (231, 210) IV. 60.
Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins SEPT faict Aristocratique,
Le père et fils morts par poincte au colier.

207. V. 67.
Serpens transmis en la cage de fer,
Où les enfans SEPTAINS de Roy sont pris :
Les vieux et peres sortiront bas d'enfer
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.
I. 10.

Digitized by Google

208. (220)
Dedans les isles les enfants transportez,
Les deux de SEPT seront en désespoir,
Ceux du terroüer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuit l'espoir.

209. (204) VIII. 64.
Nouvelle brume et pluye impetueuse
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de SEPT terre et marin SUBITES.

210. (195, 202) II. 18.
Libra verra regner les Hespéries,
De ciel et terre tenir la monarchie :
D'Asie forces nul ne verra péries.
Que SEPT ne tiennent par rang la hiérarchie.

211. (225, 252...256...260) IV. 50.
En l'an cinq cens octante plus et moins,
On attendra le siècle bien estrange,
En l'an sept cens et trois cieux en tesmoings,
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.

212. (213) VI. 2.
La republique de la grande cité,
A grand rigueur ne voudra consentir,
Roy sortir hors par trompette cité,
L'eschelle au mur la cité repentir.

213. (198, 214, 215) III. 50.
Paris conjure un grand meurtre commettre,
BLOIS le fera sortir en plein effect;
Ceux d'ORLÉANS voudront leur chef remettre,
Angers, Troyes, Langres leur feront un meffait

214. (204, 198, 213) III. 51.
Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de BLOIS subjuguera LIGURES,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens [mures.
Des SEPT puis l'OMBRE a Roy estrennes et le-

215. (213) X. 44.
L'OMBRE du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy ORLÉANS donra mur légitime.

215 *bis*. (216) X. 45.
Le grand tapis plié ne monstrera,
Fors qu'à demy la pluspart de l'histoire,
Chassé du règne loin aspre apparoistra,
Qu'au fait bellique chacun le viendra croire.

216. (225) VI. 61.
Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
SAVONE, Albenge par monech grand martyre.

217. (193, 194) VI. 62.
La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur esplorée,
Plus longue vie au règne par grand'heur.
VI. 63.

HENRI IV.

218. (226)
L'assemblée grande près du lac de Borget,
Se rallieront près de Montmélian,
Passant plus outre pensifs feront projet,
Chambry, Moraine combat saint Julian.

219. (221, 226) X. 37.
Amour allegre non loing pose le siège,
Au sainct BARBARE seront les garnisons,
Ursins HADRIE pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.

220. (208, 200, 201) X. 38.
Premier fils vefve, malheureux mariage,
Sans nuls enfants deux Isles en discord,
Avant dix-huict incompétant âge,
De l'autre près plus bas sera l'accord.
X. 39.

220 *bis*. (242, 243)
Le jeune nay au règne Britannique,
Qu'aura le père mourant recommandé.
Iceluy mort LONOLE donra topique,
Et à son fils le règne demandé.

221. (219, 870, 339) X. 40.
Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les loix BARBARES et vaines :
Ton mal s'approche, plus seras tributaire,
Le grand HADRIE recouvrira tes veines.

221 *bis*. (248, 228) I. 8.
De l'Orient viendra de cœur Punique,
Fascher HADRIE, et les hoirs Romulides,
Accompagné de la classe Libique,
Trembler Melites et proches ISLES vuides.

222. (735) I. 9.
Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux :
Pendant qu'HADRIE verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.

223. II. 55.
Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé:
Vermine, rogne, glaive, en face tyson,
Lors le Monarque d'HADRIE succombé.

224. III. 1.
Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune,
Non loing de Pasques confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et murtre.

225. (216) IX. 36.
En Albissel, à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par SAVONNE attraper,
Le vif Gascon Turby, et la Scerry,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.

226. (218-219) IX. 39.
Le prince hors de son terroir Celtique,
Sera trahy, deceu par interprète,
Roüan, Rochelle, par ceux de l'Armorique,
Au port de Blave deceus par moyne et prestre.

227. VI. 60.
Classe Gauloise n'approche de Corsegne,
Moins de Sardaigne tu t'en repentiras ;
Trestous mourrez frustré de l'aide grogne,
Sang nagera captif ne me croiras.

228. (221 *bis*) III. 88.
De Barcelonne par mer si grand'armée,
Toute Marseille de frayeur tremblera :
ISLES saisies de mer aide fermée,
Ton traditeur en terre nagera.

229. III. 88.
Par les contrées du grand fleuve Bethique,
Loin d'Ibère au Royaume de Grenade;
Croix repoussée par gens Mahométiques,
Un de Cordube trahira le contrade.

230. III. 20.
Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront assurez.

231. VIII. 71.
Clergé romain l'an mil six cens et neuf,
Au chef de l'an feras élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu,
Qui onc ne fut si maling.
X. 91.

LOUIS XIII.

232. (249, 234)
Le lys Dauffois portera dans NANCY,
Jusques en Flandre électeur de l'Empire,
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez délivre à clere peine.
IX. 18.

232 *bis*. (184, 800)
De l'aqueduct d'Uticense Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing,
Le chef Nemans qui tant sera terrible.

233. (239) V. 38.
Vieux Cardinal par le JEUNE deçeu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperçeu.
Et Liqueduct et le Prince embaumé.

234. (232) VIII. 68.
Auprès du JEUNE le vieux ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser,
De trois deux l'un huictième seraphin.

235. (237) VIII. 69.
Il entrera vilain, méchant infame,
Tyrannisant la Mesopotamie,
Tous amis fait d'adulterine dame,
Terre horrible noir de physionomie.

236. (237-238) VIII. 70.
La dame Grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en règne Hispanique,
CAPTIVE PRINSE mourir mort misérable.

237. (235-236) IX. 79.
Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera PRINSE CAPTIVE,
Et amenée à Malings et Bruxelles.

238. (237-235) X. 60.
La déchassée au règne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez,
Plus que jamais son temps triomphera,
Trois et septante à mort trop asseurez.

239. (233) VI. 74.
Le grand Pilot sera par roy mandé,
Laisser la classe pour plus haut lieu atteindre,
Sept ans après sera contrebandé,
Barbare armée viendra Venise craindre.

240. (220 *bis*, 241, 242) VI. 75.
Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire,
Lasche sans foy, sans loy seignera terre,
Son temps s'approche si prez que je souspire.

241. (220 *bis*, 240, 242) VIII. 76.
Du regne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérans irons si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu,

242. (220 *bis*) III. 80.
Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux,
Le pont rompu, cité de peur pasmée.

243. (220 *bis*, 249) III. 81.
Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers.
Sénat de Londres mettront à mort leur Roy,
Le SEL ET VIN luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en désarroy.
IX. 49.

LOUIS XIV.

244. (248... 251)
Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'heroïc sang de moyne et vetustique,
Son bruit par SECTE LANGUE et puissance son,
Qu'on dira fort eslevé le vopisque.

245. (251, 252) I. 95.
Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples, et SECTES, changez par fantaisie ;
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par LANGUE ornée d'oreilles rassasie.
I. 96.

Digitized by Google

246. (244, 245)
Ce que fer, flamme n'a sçeu parachever,
La douce LANGUE au conseil viendra faire,
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.

247. (248) I. 97.
A Tours, Gien, gardes seront yeux pénétrans,
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats poussez, puissance souveraine.

248. (221 *bis*, 247) II. 14.
Au temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune ŒMATHIEN,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant ENTRETIEN.

249. (232, 243) X. 58.
Le grand conflict qu'on appreste à NANCY,
L'ŒMATHIEN dira tout je soubmets,
L'isle Britanne par VIN SEL en solcy,
Hemmi deux Phi. longtemps ne tiendra Metz.

250. (257) X. 7.
Les ennemis du fort bien esloignez
Par charriots conduict le bastion ;
Par sur les murs de BOURGES esgrongnez
Quand Hercules bastira l'ŒMATHION.

251. (245, 252) IX. 93.
L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois.
Passera outre le grand ŒMATHIEN,
Non loing d'Agen attendra le Gaulois,
Secours NARBONNE deceu par ENTRETIEN.

252. (245, 251, 253) IX. 38.
Plaintes et pleurs cris et grands hurlemens,
Près de NARBON, à Bayonne et en foix,
O quels horribles calamités changemens.
Avant que MARS révolu quelques fois.

253. (252, 256) IX. 63.
L'ŒMATHION passer MONTS PYRÉNÉES,
En MARS NARBON ne fera résistance,
Par mer et terre fera si grand menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.

254. (258, 261, 262) IX. 64.
Dedans le coing de Luna viendra rendre,
Où sera prins et mis en lieu estrange,
Les FRUITS immeurs seront à grand esclandre
Grand vitupère, à l'un grande louange.

255. (259, 256) IX. 65.
Paix, union sera et changement,
Estats, offices, bas haut et haut bien bas,
Dresser VOYAGE le FRUIT premier tourment.
Guerre cesser, civil procès débats.

256. (255) IX. 66.
Par mort la France prendra VOYAGE à faire,
Classe par mer, marcher MONTS PYRÉNÉES ;
ESPAGNE en trouble, marcher gens militaire :
Des plus grands Dames en France emmenées.

257. (250) IV. 2.
D'Aras et BOURGES de Rodes grands enseignes,
Un plus grand nombre de Gascons battre à pied
Ceux long du Rône saigneront les ESPAGNES :
Proche du Mont où Sagonte s'assied.

258. (254). IV. 3.
L'impotent Prince faſché plains et querelles,
De rapts et pillé, par Coqs et par Libiques :
Grand est par terre par mer infinies voiles,
Seure Italie sera chassant Celtiques.

259. (258) IV. 4.
Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'ESPAIGNE et Gaule seront unis ensemble ;
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.

260. (256) IV. 5.
Nul de l'Espaigne, mais de l'antique France,
Ne sera esleu pour le tremblant nacelle :
A l'ennemi sera faite fiance,
Qui dans son regne sera peste cruelle.

V. 49.

LOUIS XV.

261. (254, 262)
Cœur, vigneur, gloire le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire :
Lors France enfance par MORT subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire.

262. (254, 261) III. 15.
De bois la garde, vent clos rond point sera,
Haut le reçeu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.

263. (264) IX. 27.
Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise chrétienne tombant son dominateur à la paganisme secte des nouveaux infidèles.
(Lettre à Henry II. 70).

264. (263, 267, 307)
Ce grand Monarque qu'au MORT succédera,
Donnera vie illicite et lubrique ;
Par nonchalance à tous concédera,
Qu'à la parfin faudra la loy Salique.

V. 38.

LOUIS XVI.

265. (267, 304)
Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine.

266. (277, 307, 488, 284) X. 16.
La Royne Ergaste voyant sa fille blesme,
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos,

267. (264, 269, 265, 308) X. 17.
L'honnissement puant abominable,
Après le FAICT sera FELICITÉ,
Grand excusé, pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité.

268. (272, 280, 278) VI. 90.
Du conducteur de la guerre navale,
ROUGE effrené, severe, horrible grippe,
Captif eschapé de l'aisné dans la baste,
Quand il naistra du grand un *fils Agrippe*.

269. (267, 289, 306) VI. 91.
Prince sera de beauté tant venuste,
Au chef menée, le second FAICT trahy,
La cité au glaive de poudre, face aduste,
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay.

270. (342, 294, 319, 346) VI. 92.
Les biens aisez subit seront desmis,
Par les TROIS FRÈRES le monde mis en trouble,
CITÉ MARINE saisiront ennemis,
Faim feu sang peste et de tous maux le double.

271. (302, 339, 102) VIII. 17.
De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre,
Car les TROIS LYS luy feront telle pause,
Par son fruict sauve comme chair crue mueyre.

272. (289, 291 307, 268) VIII. 18.
A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront,
De mort famille sera presque accablée,
Les rouges rouges le ROUGE assommeront.

273. (378, 308, 382) VIII. 19.
Le faux message par election feinte,
Courir par urben ROMPUE pache arresté,
Voix acheptée, de sang chapelle teinte,
Et à un AUTRE l'empire contracté.

VIII. 20.

274. (278, 291, 302)
Au port de Agde trois fustes entreront,
Portant l'infect, non foy et pestillence,
Passant le pont mil mille embleront,
Et le pont rompre à tierce résistance.

275. (288, 276, 280) VIII. 24.
Gorsan, NARBONE, par le sel advertir,
Tucham, la grace et PARPIGNAN trahie,
La ville rouge n'y voudra consentir,
Par haute vol drap GRIS vie faillie.

276. (275, 288, 280, 268, 290) VIII. 22.
Le lieutenant à l'entrée de l'huis,
Assommera le grand de PARPIGNAN,
En se cuidant sauver à Montpertuis,
Sera deçeu bastard de Lusignan.

277. (266, 307) VIII. 24.
Lettres trouvées de la Royne les coffres
Point de subscrit sans aucun nom d'autheur,
Par la police seront cachez les offres,
Qu'on ne sçaura qui sera l'amateur.

278. (309,274,268,306,312,372) VIII. 23
Le TIERS premier pis que ne fit NÉRON,
Vuidez vaillant que sang humain respandre,
Réédifier sera le forneron, [dre.
Siècle d'or mort, NOUVEAU ROY grand esclan-

279. (284, 281) IX. 17.
Dans le milieu de la forest Mayenne,
Sol au Lyon la fouldre tombera,
Le grand bastard issu du grand du Maine,
Ce jour Fougères pointe en sang entrera.

280. (288, 268, 275, 290) IX. 19.
De nuict viendra par la forest de Reines,
Deux parts vaultorte Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en GRIS dedans Varennes,
Esleu cap cause tempeste, feu, sang tranche.

281. (283, 279, 295, 363) IX. 20.
Au temple haut de Bloys sacre SALONNE,
Nuict pont de Loyre prelat, ROY pernicant,
Curseur victoire aux marest de la Lone,
D'où prelature de blancs abormeant.

282. (383, 307, 287) IX. 21.
ROY et sa cour au lieu de LANGUE hallbe,
Dedans le TEMPLE vis à vis du PALAIS,
Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe,
Albe et Mantor poignard langue et PALAIS.

283. (282, 287, 281) IX. 22.
Puisnay joüant au-fresch dessoubs la tonne,
Le haut du toict du milieu sur la teste,
LE PÈRE ROY AU TEMPLE sainct SALONNE,
Sacrifiant sacrera fum. de feste.

284. (266, 282, 340, 279) IX. 23.
Sur le PALAIS au rochier des fenestres,
Seront avis les deux petits royaux,
Passer aurelle Luthèce, Denis cloistres,
Nonnain, Mallods avaller verts noyaux.

285. (298, 358, 459, 405) IX. 24.
Passant les ponts venir près des rosiers,
TARD arrivé plustost qu'il cuidera,
Viendront les noves Espagnols à Bésiers,
Qu'icelle chasse emprinse cassera.

286. (437, 432, 272, 395, 439) IX. 25.
NICE sortie surnom de LETTRES aspres,
La grande cappe fera présent non sien,
Proche de Vultry aux murs des vertes câpres,
Après plombin le vent à bon essien.

287. (282, 283, 488) IX. 26.
Le sublevé ne cognoistra son sceptre,
Les enfants jeunes des plus grands honnira,
Oncques ne fut un plus ord cruel être,
Pour leurs épouses à mort noir bannira.

288. (280, 269, 275) X. 57.
Le part soluz mari sera mitré,
Retour conflict passera sur le thuille,
Par cinq cens un TRAHY sera tiltré,
NARBON et Saulce par couteaux avons d'huille.

IX. 34.

Digitized by Google

289. (280, 307, 269)
Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte,
Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy TRAHY simulant haine fainte.

290. (304, 363, 302, 268, 280) V. 37.
Alors qu'un Bour. sera fort bon
Portant en soy les marques de justice,
De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice.

291. (278, 349, 354). VII. 44.
Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts,
La république par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers.

292. (388, 384, 421). I. 3.
Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement :
Lors se prendra la piscature barque
Sera régie en plus grand détriment.

293. (285, 299, 395). I. 4.
Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus FORT GREVEZ ;
Bourg et citez auront plus grand débat,
Carcas. Narbone auront cœur esprouvez.

294. (124, 313, 322, 270, 297, 280) I. 5.
Pol MENSOLÉE mourra trois lièvres du rosne,
Fuis les deux prochain tarasc destrois,
Car Mars fera le plus HORRIBLE TROSNE,
De Coq et d'AIGLE de France FRÈRES TROIS.

295. (817, 119, 316, 318, 490, 427) VIII. 46.
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la COURSE du CASTULON monarque :
Victoire incerte trois grands couronneront,
AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL en marque.

296. (295, 83, 294, 313, 298) I. 31.
Quand le deffaut du SOLEIL lors sera,
Sur le plein jour le MONSTRE sera veu :
Tout autrement on l'interprétera,
CHERTÉ n'a garde nul n'y aura pourveu.

297. (278, 280, 425, 72) III. 34.
Quand seront proches le DÉFAUT de lunaires,
De l'un à l'autre ne distant grandement,
Froid, siccité, dangers vers les frontières,
Même où l'oracle a prins commencement.

298. (285, 447, 459, 300) III. 4.
Près loing DÉFAUT de deux grands luminaires,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars ;
O quel CHERTÉ ! mais deux grands débonnaires
Par terre et mer secourront toutes parts.

299. (444, 455, 409, 293, 452) III. 5.
Dans TEMPLE clos le FOUDRE y entrera,
Les CITADINS dedans leur FORT GREVEZ ;
Chevaux, bœufs hommes l'onde mur touchera
Par faim, soif, soubs les plus foibles armez.

300. (469, 455, 430, 462, 458, 459) III. 6.
Les fugitifs, feu du Ciel sus les PICQUES,
CONFLICT prochain des corbeaux S'ESBATANS,
De terre on crie ayde SECOURS celiques,
Quand près des murs seront les combattans.

301. (295, 356, 742, 668) III. 7.
LUNE obscurcie aux profondes tenebres
Son FRÈRE passe de couleur ferrugine
Le grand CACHÉ LONGTEMPS sous les tenebres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.

302. (308, 290, 266, 271) I. 84.
Le trop bon temps trop de BONTÉ royale
Fais et deffais, prompt, subit, négligence
Legier croira faux d'espouse loyale
Luy mis à mort par sa bénévolence.

303. (274, 269, 280) X. 43.
Tard le Monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire ;
Mais viendra bien à plus haut consentir,
Que tout son sang par mort fera deffaire.
I. 36.

304. (290, 363, 288, 320, 422)
Le juste a tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint,
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint.

305. (319, 315, 423, 350) IX. 11.
Celuy qu'estoit bien avant dans le règne,
Ayant chef ROUGE proche à hiérarchie,
ASPRE et cruel et se fera tant craindre,
Succédera à sacré monarchie.

306. (361, 416, 348, 308, 218, 269) VI. 57.
Avec le noir Rapax et sanguinaire,
Issu du PEAULTRE de l'inhumain NÉRON,
Emmy deux fleuves main gauche militaire
Sera meurtry par joyne Chaulveron.

307. (274, 356, 304, 266, 282, 264) IX. 76.
Le règne prins le Roy conjurera,
La dame prinse à mort jurés à sort,
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort, IX. 77.

308. (383, 273, 302, 267, 306, 461, 388)
Au grand empire perviendra tost un AUTRE,
BONTÉ distant plus de FELICITÉ,
Régi par un issu non loing du PEAUTRE,
Corruer règnes grande infélicité.
VI. 67.

RÉPUBLIQUE.

309. (278, 341)
Barbare Empire par le TIERS usurpé,
La plus grand part de son sang mettra à mort,
Par mort senile par luy le quart frappé,
Pour peur que sang par le sang ne soit mort.

310. (272, 340, 312, 401) III. 59.
Contre les rouges sectes se banderont,
Feu, eau, fer, corde par paix se minera,
Au point mourir ceux qui machineront,
Fors un que monde surtout ruynera.

311. (281) IX. 51.
La paix s'approche d'un côté et la guerre,
Oncques ne fut la poursuite si grande,
Plaindre homme, femme, sang d'innocent par
Et ce sera de France à toute bande. [terre

312. (278, 268, 306, 422) IX. 52.
Le NÉRON jeune dans les trois cheminées,
Fera des paiges vifs pour ardoir jetter,
Heureux qui loing sera de tels menées,
Trois de son sang le feront mort guetter.

313. (320, 279, 281, 596, 294) IX. 53.
Bourdeaux, Poictiers au son de la campane,
A grande classe ira jusqu'à Langon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand MONSTRE hideux naistra près de Orgon.

314. (779, 281, 519) I. 90.
Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict,
Avant ciel veu serein espée et lance,
Que vers main gauche sera plus grand afflict.

315. (305, 349, 419) I. 91.
Sous un la paix partout sera clamée,
Mais non longtemps, pille et rebellion,
Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million.

316. (317, 355, 295) I. 92.
Terre Italique près des monts tremblera,
Lyon et Coq non trop confederez,
En lieu de peur l'un l'autre s'aydera,
Seul CASTULON et Celtes moderez.

317. (316) I. 93.
Le tremblement de terre à Mortara,
Cassich Sainct George à demy perfondrez,
Paix assoupie la guerre esveillera,
Dans temple à Pasque abysme enfondrez,
IX. 31.

318. (295, 316, 72, 362)
Saturne en Cancer Jupiter avec Mars,
Dedans Février Chaldondon saluterre,
SAULT CASTALLON assailly de trois pars,
Près de Verbiesque conflict mortelle guerre.

319. (270, 401, 451, 453) VIII. 48.
De la CITÉ MARINE et tributaire,
La TESTE RAZE prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire.
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.

320. (295, 321, 313) VIII. 13.
Du tout Marseille des habitans changée,
COURSE et poursuite jusqu'au près de Lyon,
Narbon, Thoulouse par Bordeaux outragée,
Tuez captifs presque d'un million.

321. (324, 382, 325, 479) I. 72.
Par le trafic du grand Lyon changé,
Et la plupart tourné en pristine ruine,
Proye aux soldats par pille vendangé :
Par JURA *mont* et SUÈVE bruine.

322. (422, 296, 294) II. 83.
Du mont Aymar sera noble obscurcie,
Le mal viendra au joint de Saone et Rhône ;
Dans bois cachez soldats, jour de Lucie,
Qui ne fut onc un si HORRIBLE TROSNE.

323. IX. 68.
Par la fureur d'un qui attendra l'eau,
Par la grand rage tout l'exercice esmeu,
Chargé de nobles a dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu.

324. (148, 325) V. 71.
Le ciel (de Plancus la cité) nous présage
Par clairs insignes et par estoilles fixes,
Que de son change subit s'approche l'age,
Ne pour son bien, ne pour ses malefices.

325. (321) III. 46.
Après victoire du Lyon au Lyon
Sus la *montaigne* de JURA Secatombe,
Delves et brodes septième million,
Lyon, Ulmes à MANSOL mort et tombe.

326. (93) VIII. 34.
Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
Destrencher masses, infelice meslée,
Crys, heurlements à Nantes piteux voir.

327. (294, 321) V. 33.
De Pol MANSOL dans caverne caprine,
Caché et prins extrait hors par la barbe ;
Captif mené comme beste mastine,
Par Begourdans amenée près de Tarbe.

328. X. 29.
Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le Royaume,
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy même après soin sommeil marrit somme.

329. (316, 331) VIII. 88.
Avant l'assaut l'oraison prononcée,
Milan prins d'Aigle par embusches deceus,
Muraille antique par canons enfoncée,
Par feu et sang à mercy peu receus.

330. (134) III. 37.
La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profligez :
Au mois contraire et proche de vendange,
Par les SEIGNEURS en accord redigez.

331. (316, 329, 355) III. 38.
A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir :
Après victoire à captif pardonner, [frir.
Crémone et Mantoue grands maux aura à souf-

332. (78, 333, 119, 121) I. 24.
Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahométique,
L'hérant se rendre à crier est commis.
II. 86.

Digitized by Google

333. (332)
Si FRANCE passes outre mer Lygustique,
Tu te verras en isles et mers enclos ;
Mahomet contraire, plus mer Adriatique,
Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os.

334. III. 23.
De l'entreprinse grande confusion,
Perte de gens, thrésor innumérable ;
Tu n'y dois faire encore extension,
FRANCE à mon dire, fais que sois recordable.

335 (120, 355) III. 24.
Le CHEF qu'aura conduit PEUPLE INFINY,
Loing de son ciel de mœurs et langue estrange
Cinq mille en Crète et Thessale finy,
Le chef fuyant sauvé en marine grange.

336. (127, 385, 396, 337) I. 98.
L'ORIENTAL sortira de son siége,
Passer les monts Appenons voir la Gaule,
Transpercera le ciel, les eaux et neige,
Et un chacun frappera de sa gaule.

337. (367, 318) II. 29.
Quand les colonnes de bois grande tremblée,
D'auster conduicte couverte de rubriche,
Tant vuidera dehors une assemblée
Trembler Vienne et le païs d'Autriche.

338. (467, 386) I. 82.
De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'isle sera réintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte.

339. (340, 479, 140, 221) II. 68.
Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront reduicts par des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines.

340. (339, 87, 284, 310, 485) I. 47.
Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.

341. (278, 343, 309) VII. 14.
Des innocents le sang de veufve et vierge,
Tant de maux faits par moyen ce grand Roge;
Saincts simulachres trempez en ardent cierge,
De frayeur crainte ne verra nul que boge.

342. (270, 344) VIII. 80.
La pitié grande sera sans loing tarder,
Ceux qui donnoyent seront contraints de pren-
Nuds affamez de froid, soif foy bander, [dre,
Les monts passer commettant grand esclandre

343. (349, 365) VI. 69.
En bref seront de retour sacrifices,
Contrevenans seront mis à martyre :
Plus ne seront Moynes, Abbés ne Novices,
Le miel sera beaucoup plus cher que cire.

344. (377, 380, 342) I. 44.
Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au Royal CHANGE deviendront appouvris,
Uns exilez sans appuy or n'avoir
Lettrez et lettres ne seront à grands pris.

345. (347) VI. 8.
Aux sacrez temples seront faict escandales ;
Comptez seront par honneurs et louanges,
D'un que on grave d'argent d'or les médalles,
La fin sera en tourments bien estranges.

346. (363, 270) VI. 9.
Un peu de temps les temples des couleurs :
De blanc et noir des deux entremeslée,
Rouges et jaunes leur embleront les leurs,
Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée.

347. (75) VI. 10.
Temples sacrez prime façon Romaine,
Rejetteront les goffres fondements :
Prenant leurs loix premières et humaines,
Chassant non tout des saints le cultement.

II. 8.

348. (306, 397, 453)
Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra,
Puis il cherra en soif si sanguinaire, [mourra,
Pour luy grand peuple sans foy, sans loy
Tué par un beaucoup plus DÉBONNAIRE.

349. (343, 278, 291, 366, 75) II. 9.
Avant longtemps le tout sera rangé,
Nous espérons un siècle bien senestre :
L'estat des masques et des SEULS bien changé.
Peu trouveront qu'à son rang veuille être.

350. (383, 386, 436, 305, 402, 392) II. 10.
Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors :
Son ASPRE gloire un chacun la craindra,
Mais ses enfants du règne gettez hors.

351. (347, 349, 478, 374) II. 11.
Yeux clos ouvert d'antique fantaisie,
L'habit des SEULS seront mis à néant,
Le grand monarque chatiera leur frénaisie,
Ravir des temples le trésor par devant.

352. (140, 278). II. 12.
Le corps sans âme plus n'estre en sacrifice,
Jour de la mort mis en nativité,
L'esprit divin fera l'âme felice :
Voyant le verbe en son éternité.

353. (125, 71). II. 13.
Aux lieux sacrez animaux veu à trixe,
Avec celuy qui n'osera le jour,
A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour.

354. (362. 291, 411, 274) IX. 71.
Encore seront les saints temples pollus,
Et expillez par Sénat Tholosain,
Saturne deux trois siècles révolus
Dans Avril, May gens de nouveau levain.

355. (331, 73, 371, 335) IX. 72.
Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra,
VAINE TERREUR au maritin Lyon :
PEUPLE INFINY par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un million.

356. (116, 307, 294, 270) II. 94.
Les lieux peuplez seront inhabitables :
Pour champs avoir grande division :
Règnes livrez à prudens incapables,
Lors les grands frères mort et dissension.

357. (366, 358, 480) II. 95.
Flambeau ardent à ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne,
Famine, glaive : tard du secours pourveu,
La PERSE tourne envahit Mécedoine.

358. (357, 285, 420) II. 96.
Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra auprès de là cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

359. (378, 87, 62, 362, 364) II. 97.
Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée.

360. (388, 383, 406, 407) II. 98.
Terroir Romain qu'interprétoit augure,
Par gent Gauloise par trop sera vexée :
Mais nation Celtique craindra l'heure,
Boreas classe trop loing l'avoir poussée.

361. (456, 457, 134, 416, 306) II. 99.
Dedans les isles si horrible TUMULTE,
Rien on n'orra qu'une BELLIQUE brigue,
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand ligue.

362. (480, 354, 318) II. 100.
Qu'aura esté fait par prince Bizantin
Sera tollu par prince de Tholouse :
La foix de Foix par le chef Tolentin
Lui faillira ne refusant l'espouse.

VIII. 39.

363. (363 *bis*)
Le sang du JUSTE par Taur et la Dorade
Pour se venger contre les Saturnins,
Au nouveau lac plongeront la maynade,
Puis marcheront contre les Albanins.

363 *bis*. (304) VIII. 40.
Le JUSTE à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu estaint ;
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint.

364. (304, 365, 359, 378) IX. 12.
Devant le peuple sang sera respandu,
Que du haut du ciel ne viendra eslongner,
Mais d'un long temps ne sera entendu,
L'esprit d'un SEUL le viendra tesmoigner.

365. (364, 347, 273, 278, 340) IV. 49.
Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte,
Humaine flamme pour divine voir luire,
Fera des SEULS de leur sang terre tainte,
Et les saints temples pour les impurs détruire.

366. (141, 840) IV. 24.
Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendra par ces raisons,
Corps, front comprins, sens chefs et invisibles,
Diminuant les sacrées oraisons.

367. (436, 415. 396. 431) IV. 25.
Lou grand essayme se levera d'Abelhos,
Que non scauran donte siegen venguddos,
De nuech l'embousq lou gach dessous les trei-
Ciutad trahido per cinq lengos non nudos. [lhos,

368. (281, 294, 305, 369, 431) IV. 26.
SALON, MANSOL, TARASCON de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide,
Viendront livrer le prince DANEMARC,
Rachapt honny au prince d'Arthamide.

369. (351, 412, 394, 81, 480, 397) IV. 27.
Hercules roy de Rome et DANEMARC,
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc
Premier sur tous monarque renommé.

370. (147, 574, 587, 558, 183) IX. 33.
Le second chef du règne DANEMARC
Par ceux de Frize et l'Isle Britannique
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

371. (121, 396, 469) VI. 41.
De l'aquatique triplicité naistra,
D'un qui fera le jeudy pour sa feste :
Son BRUIT, loz, REGNE sa puissance CROISTRA,
Par terre et mer aux ORIENS tempeste.

372. (211, 386, 394) I. 50.
Chef d'Ariès, Jupiter et Saturne,
Dieu éternel quelles mutations !
Puis par long siècle son malin temps retourne,
Gaule et Italie quelles émotions !

373. (419, 288, 383, 278, 418) I. 51.
Les deux malins de scorpions conjoincts,
Le Grand Seigneur meurdry dedans sa salle :
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale.

374. (348, 351) I. 52.
Las ! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la chrestienté,
Quand d'or, d'argent trouve nouvelle mine.

375. (278, 349, 377, 344) I. 53
Deux revolts faits du malin falcigere,
De règne et siècles fait permutation,
Le mobil signe en son endroit s'ingere
Aux deux égaux et d'inclination.

376. (86, 340, 270) I. 54.
Sous l'opposite climat Babylonique,
Grande sera de sang effusion,
Que terre et mer, air, ciel sera inique,
Sectes, faim, regnes, pestes, confusion.

I. 55.

Digitized by Google

377. (285. 344, 459, 33).
Vous verrez tost et TARD faire grand CHANGE,
Horreurs extrêmes et vindications,
Que si la Lune conduite par son Ange,
Le ciel approche des inclinations.

378. (390, 291, 505, 273, 374, 269) I. 56.
Par grand discord la trombe tremblera,
Accord ROMPU, dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel.

379. (385, 478, 480, 384, 475) I. 57.
Trenché le ventre, naistra avec DEUX TESTES,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

380. (293, 344, 278) II. 58.
Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque
Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront été parque.

381. (396, 305). I. 59.
Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher,
Diront avec quels gens il se ralie,
Qu'on trouvera moins prince que boucher.

382. (401, 407, 321, 479, 273) I. 60.
La République miserable infelice,
Sera vastée du nouveau magistrat,
Leur grand amas de l'exil malefice,
Fera SUEVE ravir leur grand contract.
I. 61.

NAPOLÉON Ier.

383. (308, 415, 408, 372, 360).
De soldat simple parviendra en Empire.
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes, en Eglise où plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.

384. (292,379,386,476,462,463) VIII. 57.
Règne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre Anglican sera tard avisé,
Surprens de nuit mener à l'air Gallique.

385. (379,396,463,399,451,431) VIII. 58.
Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoiblira,
Son ADVERSAIRE après plusieurs combats,
Par mer chassé au besoing faillira.

386. (372,394,398,404,464,409) VIII. 59.
Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS.

387. (305, 367, 294) VIII. 60.
Jamais par le découvrement du jour,
Ne parviendra au signe sceptrifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour,
Portant au Coq don du TAG armifère.

388. (360, 294, 423, 292, 469) VIII. 61.
Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Par eux naistra PESTILENCE si ample,
ROY faict injuste ne fera condamner.

389. (433, 436, 128, 469) VIII 62.
Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurtry la femme et le fils PAR DESPIT,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins, s'estouffer sans respit.

390. (393, 378, 115, 387, 286) VIII. 63.
Le ROY GAULOIS par la cellique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie.
VIII. 69.

391. (286,407,409,478,384,433)
Du nom qui oncque ne fut au ROY GAULOIS,
Jamais ne fut un FOUDRE si craintif:
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif.

392. (379, 433) IV. 54.
Garde toi ROY GAULOIS de ton NEPVEU,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

393. (390) VIII. 32.
Gaulois qu'empire par guerre occupera,
Par son beau frère mineur sera trahy,
Sur cheval rude voltigeant traînera,
Du fait le frère sera longtemps hay.

394. (397, 433, 478, 485) VIII 32.
Dresser copies pour monter à l'Empire,
Du Vatican le sang royal tiendra,
Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire,
Contre l'Italie et France contendra.

395. (390, 427, 411, 470, 293) VI. 12.
Regne Gaulois te seras bien changé,
En lieu étrange est translaté l'Empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
ROUEN et CHARTRES te feront bien du pire.

396. (381, 350, 397, 476, 371) III. 49.
Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De pauvres gens un jeune enfant naistra,
Qui par sa langue séduira grande troupe
Son BRUIT au REGNE d'ORIENT plus CROISTRA.

397. (432,407,348,386,478,469). III. 35.
D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom :
Puis grand peuple par langue et faict duira,
Plus que nul autre aura bruit et renom.

398. (386) I. 76.
Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval ;
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par Calpre et classe auprès de Rocheval.

399. (319, 401, 403) I. 77.
De la CITÉ MARINE et tributaire,
La TESTE RAZE prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.

400. (340) VII. 13.
Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.

401. (319, 459, 418, 310) VII. 14.
Par TESTE RAZE viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si GRAND FUREUR et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

402. (350, 389, 408) V. 60.
L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Appenis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Cénis.

403. (360, 455, 408, 399, 401) V. 61.
Le divin mal surprendra le grand prince,
Un peu devant aura femme espousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la TESTE RAZÉE.

404. (410, 285, 133, 428, 405) I. 88.
Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine :
Secours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol OUVRIRA toute VEINE.

405. (414, 285, 293) I. 89.
Bien contigue des grands MONTS PYRÉNÉES,
Un contre l'Aigle grand copie adresser :
OUVERTES VEINES, forces exterminées,
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.
VI. 70.

406. (360, 131, 84, 407)
Soleil levant un grand feu on verra,
Bruit et clarté vers Aquilons tendans :
Dedans le rond mort et cris on orra,
Par glaive, feu, faim mort les attendans.

407. (286, 406, 386) II. 91.
Amas s'approche venant de Sclavonie,
L'Olestant vieux cité ruynera :
Fort désolée verra sa Romanie,
Puis la grand flamme esteindre ne sçaura.

408. (383, 402) IV. 82.
Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra, peu de gens profligé,
Son peuple esmeu sédition non vaine,
Son propre fils le tiendra assiégé.

409. (472, 417, 386, 442) IV. 83.
FOUDRE en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire :
De leur SÉNAT sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire.

410. (417, 475) II. 76.
Le sol et l'Aigle au victeur paroistront,
Response vaine au vaincu l'on asseure,
Par cor ne cris harnois n'arresteront,
Vindicte paix par morts si achève à l'heure.

411. (354, 395, 374) I. 61.
Les cinq estranges entrez dedans le temple
Leur sang viendra la terre prophaner
Aux Tholosains sera bien dur exemple
D'un qui viendra ses loix exterminer.

412. (104, 423, 388, 478, 416) III. 45.
Les citoyens de Mésopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne,
Jeux, ris, banquets, toute gent endormie,
Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone.

413. (442, 440, 444, 474) VII. 22.
Le royal sceptre sera contraint de prendre
Ce que ses prédécesseurs avoient engagé :
Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager.

414. (408, 412, 419, 86) VII. 23.
Un règne grand demourra désolé,
Auprès de l'Hebro se feront assemblées,
MONTS PYRÉNÉES le rendront consolé,
Lorsque dans May seront terres tremblées.

415. (427, 476, 383, 367, 470) VI. 88.
Entre deux cymbes pieds et mains estachez,
De miel face oingt, et de laict substanté ;
Guepes et mouches fitine amour fachez,
Poccilateur faucer, cyphe tenté.

416. (412, 417, 306, 361) VI. 89.
De Bourze ville à la Dame Guirlande,
L'on mettra sus par la trahison faicte,
Le grand prélat de Léon per Formande,
Faux pellerins et ravisseurs deffaite.

417. (416, 409, 410, 405) X. 47.
Du plus profond de l'Espaigne enseigne,
Sortant du bout et des fins de l'Europe,
Troubles passant auprès du pont de Laigne,
Sera deffaite par bande sa grand'troupe.

418. (401, 394, 455, 77, 417) X. 48.
Par GRAND FUREUR le Roy Romain Belgique,
Vexer voudra par phalange barbare :
Fureur grinçant chassera gent LIBIQUE,
Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare.

419. (372, 412, 285, 117, 420, 387 V. 13.
Saturne et Mars en Léo Espagne captive,
Par chef LIBIQUE au conflit attrapé,
Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé.

420. (357, 358, 421, 348) V. 14.
En navigeant captif prins grand pontife ;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent SON BIEN DEBIFFE,
Son favory bastard à mort tué.
V. 15.

Digitized by Google

421. (420, 358, 292, 366)
Par le trépas du très vieillard pontife,
Sera Romain esleu de bon âge :
Qui sera dit que SON BIEN DEBIFFE,
Et long tiendra et de picquant ouvrage.

422. (498, 310, 312, 322) v. 56.
Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée :
Entre deux rocs sera pris le butin,
De SEX MANSOL faillir la renommée.

423. (421, 388) v. 57.
Un juste sera en exil renvoyé,
Par PESTILENCE aux confins de Nosegle,
Response au ROUGE le fera desvoyer,
Roy retirant à la Rame et à l'Aigle.

424. (332) VI. 46.
Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahométique,
L'héraut se rendra à crier est commis.

425. (404, 93) II. 86.
Après viendra des extremes contrées,
Prince germain sur le trône doré :
En servitude et par eaux rencontrées,
La dame seeve, son temps plus n'a duré.
II. 87.

LOUIS XVIII.

426. (295, 428)
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon Monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, LYON, Soleil en marque.

427. (308, 395, 441, 436, 461, 385) I. 31.
Le grand empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientôt viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre.

428. (426, 439) I. 32.
Près d'un grand pont de plaine SPACIEUSE,
Le grand LYON par forces Césarées
Fera abattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserées.

429. (300, 445, 430, 463, 466) I. 33.
L'oyseau de PROYE volant à la senestre,
Avant CONFLICT fait aux François parure,
L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre,
La partie foible tiendra par BON AUGURE.

430. (462,429,300,306,376,391) I. 34.
Un peu devant que le Soleil s'absconce,
CONFLICT donné grand peuple dubiteux,
Profligé, port marin ne fait réponse,
Pont et sépulcre en deux estranges lieux.

431. (368, 435, 466, 436, 385) I. 37.
En grand regret sera la gent Gauloise,
Cœur vain, léger croira témérité :
Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid nécessité.

432. (449,286,447,442,91,383) VII. 34.
Tous les amis qu'auront tenus party,
Pour rude en LETTRES mis mort et saccagé,
BIENS PUBLIEZ par fixe grand neanty,
Onc Romain peuple ne fut tant outragé.

433. (424, 389, 391, 392, 394) X. 20.
PAR le DESPIT du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry lui présentant les bagues,
Le père au fils voulant noblesse poindre,
Fait comme à Perse jadis feirent les Magues.

434. (433, 427, 439, 441, 453) X. 21.
Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis après sera cogneu indigne,
Le Roi des isles sera chassé par force,
MIS A SON LIEU qui de Roy n'aura signe.
X. 22.

435. (368,431,471,457,437,447)
Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'ARMÉE SE SAISIRA d'ANTIBE,
Dans l'arc MONECH seront les doléances,
Et à FRÉJUS l'un l'autre prendra ribe.

436. (466,434,475,350,389,367) X. 23.
Le Captif Prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille.

437. (435, 286, 439, 472, 476) X. 24.
FREINS, ANTIBOL, villes autour de NICE.
Seront vastées fort par mer et par terre,
Les SAUTERELLES terre et mer vent propice
Prins morts troussez pillez sans loy de guerre.

438. (450, 293, 465, 469) III. 82.
Les longs cheveux de la Gaule Celtique,
ACCOMPAGNEZ d'estranges nations,
Mettront captif la gent Aquitannique,
Pour succomber à internitions.

439. (440, 426, 437. 452) III. 83.
PLANURE, Ausonne fertille, SPACIEUSE.
Produira tant et tant de SAUTERELLES,
Clarté solaire deviendra nubileuse,
Ronger le tout, grand peste venir d'elles.

440. (449, 445, 413, 455, 464) IV. 48.
Mis en PLANURE chaudron d'infecteurs,
Vin, miel et huyle, et bastis sur fourneaux,
Seront plongez, sans mal dit malfacteurs,
SEPT fum. extaint au canon des bornaux.

441. (427, 475, 435, 437) IX. 14.
Soubs la pasture d'animaux ruminants,
Par eux conduicts au ventre helbipolique,
Soldats cachez, les armes bruits menants,
Non loing temptez de cité ANTIPOLIQUE.

442. (409,453,443,432,461,474) X. 13.
Le grand SÉNAT décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé :
Des ADHÉRANS seront à son de trompe,
BIENS PUBLIEZ, ENNEMY DÉCHASSÉ.

443. (442,435,476,451,319,449) X. 76.
Trente ADHÉRANS de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs BIENS donnez ses adversaires,
Tous leurs bienfaits seront pour démerites,
Classe espargie délivrez aux corsaires.

444. (346,413,471,447,299,440) X. 77.
Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son TEMPLE OUVERT deux aux plâtres grillez.

445. (440,299,427,444,457,447) VI. 65.
Mis trésors, TEMPLE, CITADINS Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le TEMPLE OUVRIR, les liens fameliques,
Reprens, ravis, PROYE horrible au milieu.

446. (448,427,447,458,445) X. 81.
Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'ENTOUR parques planter profonds plateaux ;
Vifs repoussez et meurtris de prin saut.

447. (444,458,446,432,437) X. 82.
De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints de sortir hors,
De Gand l'ENTOUR sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort.

448. (75,286,466,459,450) X. 83.
La naturelle à si hault, hault non bas,
Le tard retour fera marris contents,
Le Recloing ne sera sans débats
En employant et perdant tout son temps.

449. (305,396,466,443,432) X. 84.
Le vieux tribun au point de la tréhémide,
Sera pressé captif ne délivrer,
Le veuil non veuil le mal parlant timide,
Par légitime à ses amis livrer.
X. 85.

450. (448,438,134,86)
Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
ACCOMPAGNÉ de ceux d'AQUILON,
De rouges et blancs conduira grande troupe
Et iront contre le Roy de Babylon.

451. (369,476,308,443,385) X. 86.
Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipoles posera son genisse,
Par mer la Pille tout esvanouira.

452. (410,464,299,336,439) X. 87.
Pieds et cheval à la seconde veille,
FERONT ENTRÉE vastant tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer.

453. (389,401,434,348,442,454) X. 88.
Cent fois mourra le tyran inhumain,
MIS A SON LIEU sçavant et DÉBONNAIRE,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire.

454. (453,863,484,479) X. 90.
Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre corde de jonc,
Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc.

455. (418,484,440,464,484,300,479) X. 92.
Pont on fera promptement de nacelles,
Passer l'armée du grand prince Belgique,
Dans profondrez et non loing de Bruxelles,
Outre passez detranchez SEPT à PICQUE.

456. (457,361,384,135) IV. 81.
SEPT FOIS changer verrez gent Britannique,
Taints en sang en deux cens nonante an,
Franche non point par appuy Germanique
Ariès doubte fon. pôle Bastarnan.

457. (456,460,404,435,434,476,483) III. 57.
De sang et faim plus grand calamité,
SEPT FOIS S'APPRESTE à la marine plage,
MONECH de faim, lieu pris, captivité,
Le grand mené roc enferrée cage.

458. (475,446,447,300,346,425) III. 10.
L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée.

459. (310,401,469,388,300,298) II. 44.
Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu,
Par mort trop tard grand peuple recrée,
Tard et tost vient le secours attendu.

460. (378,457,140,373) II. 45.
Après grand trouble humain plus grand s'APPRESTE,
Le grand moteur les siècles renouvelle,
Pluye, sang, laict, famine, feu et peste,
Au ciel veu feu, courant longue estincelle.

461. (442,453,308,129,409,482) II. 46.
L'ENNEMY grand vieil ducil meurt de poyson,
Les souverains par infinis subjuguez,
PIERRES plouvoir cachez sous la toyson,
Par mort articles en vain sont alleguez.

462. (298,300,429) II. 47.
Au mois troisième se levant du Soleil,
Sanglier, Liopard au champ Mars pour com- [battre
Liopard laissé, au ciel extend son œil,
Un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.

463. (429,385,469,384) I. 28.
Prest à combattre fera défection,
Chef ADVERSAIRE obtiendra la victoire,
L'arrière garde fera défension,
Les défaillans mort au blanc territoire.

464. (395,470,440,455,452) IV. 5.
Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Char-
Et feront près du pont Anthoni pause, [tres,
SEPT pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause.
IX. 86.

Digitized by Google

465. (427,438,404)
Tours, Orléans, Blois, Angers, Rennes et Nan-
Citez vexez par subit changement, [tes,
Par langues estranges seront tendues tentes,
Fleuves, dards, renes, terre et mer tremblement.

466. (436,446,448,429) I. 20.
Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrapé,
Par BON AUGURE la cité assiégée.

467. (338) II. 66.
De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'Isle sera réintégrand,
Tremblera Londres par voile descouverte.

468. (390) II. 68.
Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie.

469. (314,463,461,438,397,388) II. 69.
Le dard du ciel fera son estendüe,
Morts en parlant grande exécution,
La PIERRE en l'arbre la fière gent rendüe,
Bruit humain monstre, purge expiation.

470. (449,457,443,472,526,395) II. 70.
Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera.
MAINS de son fils mangées devant sa face,
Les frères à CHARTRES, Orl. ROUEN trahira.

471. (435, 431, 432) IV. 61.
Un colonel machine ambition,
SE SAISIRA de la plus grande armée,
Contre son prince feincte invention,
Et descouvert sera sous la ramée.

472. (470,409,473,481,437) IV. 62.
Enfant sans MAINS, jamais veu si grande fou-
L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé : [dre,
Au PUY brisez; fulgures allant moudre,
Trois sur les chaisnes par le milieu troussé,

473. (348,415,472,442,481,392) I. 65.
Père Duc vieux d'ans et de soif chargé,
Au jour extrême fils desniant lesguière,
Dedans le PUYS vif mort viendra plongé
SÉNAT au fils la mort longue et légère.

474. (413,463,461,446,397,388.) X. 15.
Palais oyseaux, par oyseau DÉCHASSÉ,
Bientost après le PRINCE parvenu,
Combien qu'hors fleuve ennemy repoussé,
Dehors saisi trait d'oyseau soustenu.

475. (467,427,476,440,441,430) II. 23.
Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus L'AIGLE celtique,
LE PETIT GRAND trop outre persévère,
BRUIT D'ARMES au ciel mer rouge Lygustique.

476. 415,396,443,384,475,430,483) II. 56.
Sans pied ne main dent aigue et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit PETIT GRAND emmené.

477. (379, 479) II. 58.
Trenché le ventre, naistra avec DEUX TESTES,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

478. (369) II. 73.
Hercules Roy de Rome et Dannemarc,
De Gaule trois le Guion surnommée,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc,
Premier sur tous monarque renommée,

479. (382,321,437,404,339) IX. 33.
Par les SUÈVES et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées,
Camps marins locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées.
V. 85.

480. (477,480,478,452,447,869)
Par les deux testes et TROIS BRAS séparez,
La cité grande par eau sera vexée,
Des grands d'entr'eux par exil esgarez,
Par teste perse, Bisance fort pressée.

481. (472,394,479,432,91) V. 86.
Au lac Fucin de Benac le rivage,
Prins du Leman au port de l'Orguion,
Nay de TROIS BRAS predict belliq'image,
Par trois couronnes au grand Endymion.

482. (513) III. 45.
Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique.

483. (710) V. 7.
Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pilier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.
I. 43.

CHARLES X.

484. (485,510,454,94,524)
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
CHASSÉ de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

485. (488,489,519,814) IV. 84.
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More CHAMEAU sus pieds entrelassez,
Lors le PUISNAY filera l'aubereau.

486. (714) IV. 85.
L'an que Saturne en eau sera conjoinct
Avecques Sol, le Roy fort et puissant
A Reims et Aix sera receu et oingt
Après conquestes meurtrira innocent.

487. (815,497,671,510,524) IV. 86.
PUISNAY Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très-inhonneste;
Escrit trouvé soupçon donra remort;
Quand LOUP chassé pose sur la chouchette.

488. (489,485,266,513,504) IV. 45.
Le grand ANTOINE du nom de fait sordide,
De Phthriase à son dernier rongé :
Un qui de PLOMB voudra estre cupide,
Passant le port d'ESLEU sera plongé.

489. (505,511,87,678,488) IV. 88.
L'horrible peste Perinthe et Nicopole,
Le Chersonnez tiendra et Marceloyne,
La Thessalie vastera l'Amphipole,
Mal incogneu et le refus d'ANTOINE.

490. (295,297,270,378,301) IX. 89.
LUNE obscurcie aux profondes tenebres
Son FRÈRE passe de couleur ferrugine :
Le grand caché longtemps sous les tenebres,
Tiendra le fer dans la playe sanguine.

491. (454,524,490,280,447,719) I. 84.
Par la response de Dame Roy troublée,
Ambassadeurs mespriseront leur vie;
Le grand ses FRÈRES contrefera doublé
Par deux mourront ire, haine et envie.

492. (491,493,494) I. 85.
La grande Royne, quand se verra vaincue
Fera excès de masculin courage,
Sur cheval fleuve passera toute nuë,
Suite par fer : à foy fera outrage.

493. (491,492,494) I. 86.
Subit venu l'effrayeur sera grande,
Des principaux de l'affaire cachez,
Et dame en braise plus ne sera en vuë,
Ce peu à peu seront les grands faschez.
V. 65.

L.-PHILIPPE Ier.

494. (711,499,718,720,734,695)
Un serpent veu proche du lict royal
Sera par dame nuict chiens n'abayeront,
Lors naistra en France un prince tant royal.
Du ciel venu tous les princes verront.

495. (749,724,524,696,721,528) IV. 93.
Ce que RAVY sera de jeune MILVE,
Par les Normans de France et de Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Negrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

496. (805,497,498 *bis*, 521,734) VI. 16.
Et Ferdinand BLONDE sera deserte,
Quitter LA FLEUR suivre le Macédon,
AU grand BESOIN DÉFAILLIRA sa route
Et marchera contre le Myrmidon.

497. (747,496,506,498 *bis*, 525)
Par CONFLICT Roy regne abandonnera,
Le plus GRAND chef FAILLIRA AU BESOIN,
Morts profligez PEU en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

498. (422,848,498 *bis*, 496,807) IV. 45.
Mont Aventin brusler nuict sera veu,
Le ciel obscur tout à un coup en Flandres;
Quand le Monarque chassera son neveu,
Les gens d'Eglise commettront des esclandres.

498 *bis*. (496,498,497,508,244) III. 17.
Celuy qu'aura tant d'honneur et caresse
A son entrée de la Gaule Belgique,
Un temps après fera tant de rudesses,
Et sera contre LA FLEUR tant hellique.

499. (523,494,470,500,497,524) VI. 83.
Celui qu'en Sparte Claude ne peut regner,
Il fera tant par voye seductive,
Que du court long le fera attaigner.
Que contre Roy fera sa perspective.

500. (499,508,527,507,512,523) VI. 84.
Quand dans le regne parviendra le boyteux,
Compétiteur aura proche bastard;
Luy et le regne viendront si fort rogneux,
Qu'ains qu'il guérisse son faict sera bien tard.

501. (813,494,496,499,502,531) III. 73.
Par détracteur calomnié à puisnay
Quand istront faits énormes et martiaux,
La moindre part dubieuse à l'aisné
Et tost au règne seront faicts partiaux.

502. (500,501,521) VI. 95.
Un dubieux ne viendra loing du regne,
La plus grand part le voudra soustenir,
Un capitole ne voudra point qu'il règne,
Sa grande charge ne pourra maintenir.

503. (525, 523) VI. 13.
Loing de sa terre Roy perdra la bataille,
Prompt eschappé poursuivy suivant prins,
Ignare prins sous la dorée maille,
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

504. (806,426,506,523) VI. 14.
De nuict dans le lict le suprême estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu.

505. (378,92,524,521) I. 39.
La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix,
Histra d'Egypte qui veut que l'on deslie,
Edict changeant monnoyes et alloix.

506. (524,497,484,504,523) I. 40.
Siège en cité et de nuict assaillie,
Peu eschappez, non loing de mer conflict,
Femme de joye, retours fils defaillie.
Poison es lettres caché dedans le plic.
I. 41.

Digitized by Google

507. (94,510,517,500,498)

Qu'après le grand chien sortira LE plus GROS MASTIN qui fera destruction de tout même de ce qui auparavant sera été perpetré... Le clerc... commencera à meretriquer et luxurier faire et commettre mille forfaits,

508. (718, 509)
Du vray rameau de fleur de lis issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie;
Son sang antique de longue main tissu
Fera FLORENCE florir en l'armoirie.

509. (729,731,715,508,610) v. 39.
LE SUCCESSEUR de la Duché viendra
Beaucoup plus outre que la mer de TOSCANE,
Gauloise branche, la FLORENCE tiendra
Dans son giron d'accord nautique Rane.

510. (94,517,508,509,511,747,749) v. 3.
LE GROS MASTIN de cité déchassé
Sera faché de l'estrange alliance,
Après aux champs avoir le cerf CHASSÉ,
Le LOUP et l'OURS se donront défiance.

511. (499,470,510) v. 4.
Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cite l'usurpera luy-même,
Pire fera par fraux de jeune pute,
Livré au champ lisant le faux poëme.

512. (820,822,817,530 *bis*, 614) v. 5.
Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

513. (482,488,529,892,893,898) v. 6.
De Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos
Ce concaver MARBRE et PLOMB métallique.

514. (545,548,551) v. 7.
Sera laissé le feu vif mort caché
Dedans les globes horrible épouvantable,
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu l'ennemy favorable.

515. (571) v. 8.
Jusques au fond la grand arq démoluë,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de dame front face chevelue,
Lors par astuce Duc à mort attrapé.

516. (551) v. 9.
Un chef Celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre,
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

517. (507,510,723,822,518) v. 10.
La grand estoile par sept jours bruslera,
Nuée fera deux Soleils s'apparoir;
LE GROS MASTIN toute nuit hurlera
Quand GRAND PONTIFE changera de terroir.

518. (521,517,554,631,822,723) II. 41.
Après le siège tenu dix sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un ESLEU de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

519. (485,520,314,426) v. 92.
Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand CHAMEAU ne s'en repentira,
Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre,
Et près des Alpes Coq le ruynera.

520. (519,485,521,612) v. 68.
Plus ne sera le grand en faux sommeil,
L'inquiétude viendra prendre repos,
Dresser phalanges d'or d'azur et vermeil,
Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

521. (518,522,524,520,505,525,528) v. 69.
Sept ans sera PHILIPP. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebors affaire,
Jeune OGMION abismera sont fort.

IX. 89.

522. (511,98,525,502)
Le neuf empire en DÉSOLATION
Sera changé du pôle Aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion,
Trembler l'emprinse à PHILIP. tributaire.

523. (499,470,526,503,504,506) VIII. 81.
Rouge, long, sec, faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignan poyson, et lettres au collet,
Sera saisi eschappé en dangie.

524. (488,510,487,495,505,521) VIII. 82.
Au port de PVOLA et de sainct Nicolas,
Péril Normande au gouffre phanatique,
Cap. de Bisance rues crier hélas!
Secours de Gaddes et du grand Philippique.

525. (503,496,497,522,521,526) IX. 30.
Au lieu de Drux un Roy reposera.
Et cherchera loy changeant d'anathème,
Pendant le ciel si très fort tonnera,
Portée neufve Roy tuera soy-même.

526. (523,503,470,521,525) IX. 37.
Par avarice, par force et violence
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près saint Mermyre assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

527. (521,500,581,620.636,607) VIII. 42.
Par le decide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le regne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

528. (459,521,527,100,495,629) VIII. 43.
Le procrée nature d'OGMION,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

529. (513,525,530 *bis*, 556) VIII. 44.
Dedans Bolongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra au TEMPLE *du Soleil*
Il volera faisant choses si hautes
En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

530. (530 *bis*, 529,629,632,104) VIII. 53.
Le défaillant en habit de bourgeois
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie derniere et chef de sa chevance.

530 *bis*. (530,503,512,529,631,724) IV. 65.
Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire fera si grand proüesse,
L'Empereur TOST mort sera condamné.

531. (501,502,521,526,580) IV. 66.
Lorsqu'on verra les deux licornes
L'une baissant l'autre abaissant
Monde au milieu pilier aux bornes,
S'enfuyra LE NEVEU riant.

532. (507, 800) VII. 43.
Le champ du temple de la vierge vestale
Non esloigné d'Ethne et monts Pyrénées;
Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

II. 17.

RÉPUBLIQUE.

532 *bis*.

Castulon monarque. 293. — Portée neufve. 525. — JEUNE OGMION. 521. — Se dresseront des potentats et mains militaires. 99. — Sera l'un esleu. 518. — Il volera. 529. — Esleu sera Renard ne sonnant mot... tyranniser après tant à un coup. 537. — Par le décidé de deux choses bastards, Neveu du sang occupera le règne. 527. — Le procrée nature d'OGMION... 528.

MARS LE NEVEU.

533. (392,579,534,536)
Garde toy ROY GAULOIS de ton NEVEU,
Qui *fera tant* que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

VIII. 32.

534. (529,544,533,536,537,556)
Dedans Bolongne voudra laver ses fautes.
Il ne pourra au TEMPLE *du Soleil*
Il volera *faisant choses si hautes*
En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

535. (530,629,768,622) VIII. 53.
Le défaillant en habit de bourgeois,
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie derniere et CHEF de sa chevance.

536. (530 *bis*, 533,534,715,724,769) IV. 64.
Au deserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire *fera si grand proüesse*,
L'Empereur TOST mort sera condamné.

537. (554,518,631,860,534,639) IV. 65.
ESLEU sera sera Renard ne sonnant mot,
Faisant le fait public vivant pain d'orge,
Tyranniser après tant à un cop,
Mettant à pied des plus grands sur la gorge.

538. (526) VIII. 41.
Par avarice par force et violence
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près Saint Mermyre assaut et resistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

539. (587,500,521,629,636,607) VIII. 42.
Par le décide de deux choses bastards
NEVEU du sang occupera le règne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
NEVEU par PEUR pliera l'enseigne.

540. (528,521,100,588,882,563) VIII. 43.
La procrée nature d'OGMION
De sept à neuf *du chemin destorner*,
A Roy de longue et amy au MYHOM
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

541. (735,816,670,732,596) VIII. 44.
La main escharpe et la jambe bandée
LONG PUISNAY de Calais portera,
Au mot du guet la mort sera tardée
Puis dans le TEMPLE à Pasques seignera.

542. (294,322,270.697) VIII. 45.
Pol mensolée mourra trois lièvres du Rosne,
Fuis les deux prochains tarasc destrois,
Car Mars fera le plus HORRIBLE TRÔNE
De COQ et d'AIGLE de France FRÈRES TROIS.

543. (512,105,552,856,536,556) VIII. 46.
Au Roy l'augur sur LE CHEF la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

544. (513,892,893,898,534) v. 6.
Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver MARBRE ET PLOMB métallique.

545. (514,548,551,631) v. 7.
Sera laissé le feu vif mort caché,
Dedans les globes horrible espouvantable,
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu, l'ennemy favorable.

546. (515) v. 8.
Jusques au fond la grand arq démolüe,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de dame front face chevelüe,
Puis par astuce Duc à mort attrapé.

547. (516,551,548,549,631) v. 9.
Un chef Celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre,
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

548. (606,545,551,807) v. 10.
Les EXILEZ par ire haine intestine,
Feront au Roy grand conjuration,
Secret mettront ennemis par la mine
Et ses vieux siens contre eux sédition.

I. 13.

Digitized by Google

549. (548,822,585,840 *bis*)
De gent esclave chansons, chants et requestes
Captifs par Princes et Seigneurs aux prisons,
A l'avenir par idiots sans testes,
Seront receus pour divines oraisons.

550. (558,644,844,821,862,108) I. 14.
MARS nous menace par sa force bellique,
Septante fois fera le sang espandre,
Ange et RUYNE de l'Ecclésiastique,
De par ceux qui d'eux rien voudront entendre.

551. (863,572,842,667,664,547) I. 15.
FEU couleur d'or du CIEL en terre VEU,
FRAPPÉ *du haut* NAY fait cas merveilleux,
Grand MEURTRE humain prince du GRAND NEVEU
Morts d'espectacles eschappé l'orgueilleux.

552. (854,844,626,856,846,105,604) II. 92.
Bien près du Tymbre presse la Lybitine,
UN PEU DEVANT grande inondation :
Le CHEF DU NEF prins et mis à la sentine,
Chasteau palais en conflagration.

553. (554,555,567,911,598,832) II. 93.
L'*union* FEINCTE sera peu de durée
Des uns changez réformez la pluspart,
Dans les vaisseaux sera gent endurée
Lors aura Rome un nouveau Liepart.

554. (553,518,537,535,584) VI. 20.
Quand ceux du pôle artic *unis* ensemble,
En Orient grand effrayeur et crainte,
ESLEU NOUVEAU soustenu le GRAND TEMPLE,
Rodes, Bysance de sang barbare teinte.

555. (554,534,582,583,558,100) VI. 21.
Dedans la terre du GRAND TEMPLE *celique*,
Neveu à Londres par *paix* FEINCTE meurtry
La *barque* alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry.

556. (305,100,540,555,104,673) VI. 22.
D'esprit de regne munismes descriées
Et seront peuples esmeus contre leur Roy,
Paix, saing nouveaux, *sainctes loix* empirées
Rapis ONC FUT en si tredur arroy.

557. (646,555,666 *bis*, 714,677) VI. 23.
MARS et le sceptre se trouvera *conjoinct*
Dessous CANCER calamiteuse guerre,
Un peu après sera nouveau Roy OINCT
Qui par LONGTEMPS pacifiera la terre.

558. (647,550,555,586,566,758) VI. 24.
Par MARS contraire sera la monarchie
Du grand *pescheur* en trouble ruyneux,
Jeune NOIR ROUGE prendra la hiérarchie
Les proditeurs iront jour bruyneux.

559. (558,849,688,840 *bis*, 105,846) VI. 25.
Quatre ans le siège quelque peu bien tiendra
Un surviendra libidineux de vie :
RAVENNE et PISE Véronne soustiendra,
Pour eslever la croix du pape envie.

560. (793, 558, 758, 916). VI. 26.
Dadans les isles de cinq fleuves à un,
Par le CROISSANT du GRAND CHYREN SELIN :
Par les bruynes de l'air fureur de l'un
SIX ESCHAPPEZ, cachez fardeaux de lin.

561. (863,866,162,726.2°,828,588) VI. 27.
Le grand Celtique entrera dedans Rome,
Menant amas d'exilez et bannis ;
Le grand pasteur mettra à mort tout homme,
Qui pour le Coq estoit aux ALPES unis.

562. (865, 855) VI. 28.
La velve saincte entendant les nouvelles,
De ses rameaux mis en perplex et trouble
Qui sera duict appaiser les querelles,
Par son pourchas des razes fera comble.

563 (887,709,649,695,801,664) VI. 29.
PAV NAY LORON plus feu qu'à sang sera,
Laude nager fuir grand aux surrez,
Les agassas entrée refusera,
Pampon, DURANCE les tiendra enserrez.

VIII. 1.

564. (619,625.2°,620,550,596,904).
CONDOM et AUX et autour de MIRANDE
Je voy DU CIEL FEU qui les environne,
Sol MARS conjoinct au LYON puis Marmande,
Foudre grand gresle MUR tombe dans GARONNE.

565. (834, 495, 570, 626, 737) VIII. 2.
Au fort chasteau de Vigilanne et Resviers,
Sera serré le puisnay de Nancy,
Dedans TURIN seront ards les premiers,
Lorsque de deuil LYON sera transy.

566. (558, 916, 556, 567, 561) VIII. 3.
Dedans Monech le Coq sera receu,
Le cardinal de France apparoistra,
Par Légation Romain sera déceu,
Foiblesse à l'AIGLE et force au Coq naistra.

567. (186, 555, 568) VIII. 4.
Apparoistra TEMPLE LUYSANT orné,
La lampe et cierge à Borne et Bretueil,
Pour la Lucerne le canton destourné,
Quand on verra le grand Coq au cercueil.

568. (835,564,567,721,627) VIII. 5.
Clarté fulgure à LYON apparente,
LUYSANT print Malte subit sera estainte,
Sardon, Mauris traitera decevante,
Geneve à LONDRES à Coq trahison feinte.

569. (495,565,587,886,589) VIII. 6.
Verceil, Milan donra intelligence,
Dedans Tycin sera faite la playe,
Courir par Seine eau, sang, feu par Florence.
Unique cheoit d'hault en bas faisant maye.

570. (571, 565, 622,768) VIII. 7.
Près de Linterne dans de tonnes fermez,
Chivas fera pour l'AIGLE la menée
L'esleu chassé luy ses gens enfermez,
Dedans TURIN rapt espouse emmenée.

571. (616,540,891,627,593,546) VIII. 8.
Pendant que l'AIGLE et le Coq à Savonne
Seront unis, mer Levant et ONCRIE,
L'armée à NAPLES, PALERME Marque d'ANCONE
Rome, VENISE par Barbe horrible crie.

572. (274, 591, 551) VIII. 9.
Puanteur grande sortira de Lausanne,
Qu'on ne sçaura l'origine du faict,
L'on mettra hors toute la gent loingtaine,
FEU VEU AU CIEL peuple estranger deffait.

573. (571, 604, 552) VIII. 10.
Peuple infiny paroistra à Vincence,
Sans force, feu brusler la basilique,
Près de Lunage deffait grand de Valence,
Lorsque VENISE par mort prendra pique.

574. (495,841,563,558,622) VIII. 11.
Apparoistra auprès de Buffalorre,
L'hault et procère entré dedans MILAN,
L'abbé de Foix avec ceux de Saint Morre,
Feront là forbe habillez en vilain.

575. (576,149, 669) VIII. 12.
Le croisé frère par amour effrénée,
Fera par Praytus Bellerophon mourir,
Classe à MILAN la femme forcenée,
Beu le breuvage, tous deux après périr.

576. (575, 692) VIII. 13.
Le grand crédit d'or d'argent l'abondance,
Aveuglera par libide l'honneur,
Cogneu sera d'adultère l'offense,
Qui parviendra à son grand déshonneur.

577. (607,102,724,891,885) VIII. 14.
Vers Aquilon grand efforts par hommasse,
Presque l'Europe et l'univers vexer;
Les deux eclypses mettra en telle chasse,
Et aux *Pannons*, VIE ET MORT renforcer.

578. (885,915,854,691) VIII. 15.
Au lieu que HIERON fait sa NEF fabriquer
Si grand déluge sera et si subite,
Qu'on n'aura lieu ne terre s'attaquer,
L'onde monter FESULAN Olympique.

VIII. 17.

579. (533)
Garde toy Roy Gaulois de ton NEVEU,
Qui fera tant que ton unic fils
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

580. (531) VIII. 32.
Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu pilier aux bornes,
S'enfuyra le NEVEU riant.

581. (559) VIII. 43.
Par le décide de deux choses bastards.
NEVEU du sang occupera le règne,
Dedans Lectoyre seront les coups de dards,
NEVEU par peur pliera l'enseigne.

583. (555) VIII. 43.
Dedans la terre du grand temple célique,
NEVEU à Londres par paix feincte meurtry,
La barque alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry.

583. (561) VI. 22.
Feu couleur d'or du ciel en terre veu,
Frappé du haut nay fait cas merveilleux,
Grand meurtre humain prince du GRAND NEVEU
Morts d'espectacles eschappé l'orgueilleux.

584. (554, 85) II. 92.
Les deux NEVEUX en divers lieux nourris,
Navale pugne, terre, pierres tombez,
Viendront si haut eslevez enguerris,
Venger l'injure ennemis succombez.

585. (583,537,663,104,626,822) III. 29.
Le NEVEU GRAND par force prouvera
LE PACHE fait de cœur pusillanime,
FERRARE et AST le Duc esprouvera,
Par lors qu'au soir sera le pantomime.

586. (539,631,567,668,724,558) IV. 73.
NEVEU et sang du SAINT nouveau venu,
Par le surnom soustient arcs et couvert,
Seront chassez mis à mort chassez nu,
En ROUGE et NOIR convertiront leur vert.

586 *bis* (586, 734, 601) X. 30.
Le SAINCT empire viendra en Germanie,
Ismaëlites trouveront lieux ouverts,
ASNES voudront aussi la CARMANIE,
Les soustenans de terre tous couverts.

587. (645, 569, 574, 495) X. 31.
Le grand sepulchre du peuple Aquitannique,
S'approchera auprès de la Toscane,
Quand MARS sera près du coing Germanique
Et au terroir de la gent Mantuane.

588 (572, 561, 589, 540 III. 32.
En la cité où le loup entrera,
Bien près de là les ennemis seront,
Copie estrange grand pays gastera,
Aux monts et ALPES les amis passeront.

589. (561,588,880,886,569) III. 33.
De là les ALPES grande armée passera,
UN PEU DEVANT naistra MONSTRE vapin
Prodigieux et subit tournera,
Le grand Toscan à son lieu plus propin.

590. (591,725,2°,830). V. 20.
Par le trespas du monarque Latin,
Ceux qu'il aura par règne secourus,
Le feu luyra, divisé le butin,
La mort publique aux hardis incourus.

591. (590,559,723,572,592,867) V. 21.
Avant qu'à Rome grand aye rendu l'âme
Effrayeur grande à l'armée estrangère ;
Par escadrons l'embusche près de Parme.
Puis LES DEUX rouges ENSEMBLE feront chère.

592. (651,591,867,607,553) V. 22.
LES DEUX contents seront UNIS ENSEMBLE
Quand la pluspart à MARS sera conjoint
Le grand d'Affrique en effrayeur tremble,
Duumvirat par la classe dejoinct.

V. 23.

Digitized by Google

593. (587,571,594)
Gens d'alentour de Tarn, Loth et Garonne,
Gardez les monts Apennines passer,
Vostre tombeau près de Rome et d'Ancone
Le noir poil crespe fera trophée dresser.

594. (593, 810) III. 43.
Après séjourné vogueront en Epire,
Le grand secours viendra vers Antiochè
Le noir poil crespe tendra fort à l'empire,
Barbe d'airain le rostira en broche.

595. (842,338,622,351,574,904,623) I. 74.
Que peste et glaive n'a peu s'en definer,
Mort dans le puys, sommet *du ciel* frappé
L'abbé mourra quand on verra ruyner,
Ceux du naufrage l'escueil voulant grapper.

596. (664,364,602,731,351,666). II. 56.
Avant conflict le grand mur tombera,
Le grand à mort, mort trop subite et plainte,
Nay my parfait : la plus nagera
Auprès du fleuve de sang la terre teinte.

597. (476) II. 57.
Sans pied ne main dent aiguë et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit petit grand emmené.

598. (625.3°,353,607,609,699) II. 58.
Classe Gauloise par appuy de grand garde,
Du grand Neptune et ses tridens soldats,
Rongée Provence pour soutenir grand'bande,
Plus Mars Narbon par javelots et dards.

599. (353,609,660,801,767) II. 59.
La foy Punique en Orient rompuë,
Gang. Ind. et Rosne, Loyre et Tag. change-
Quand du mulet la faim sera repuë, [ront
Classe espargie, sang et corps nageront.

600. (598,607,863,629,666) II. 60.
Euge Tamins, Gironde et La Rochelle,
O sang Troyen ! Mars au port de la flesche
Derriere le fleuve au fort mise l'eschelle,
Pointes, feu, grand meurtre sur la bresche.

601. (654,536,731,661,603,809) II. 61.
Mabus puis tost alors mourra, viendra
De gens et bestes une horrible deffaite,
Puis tout à coup la vengeance on verra,
Cent, main, soif, faim quand courra la comète.

602. (518,593,596,668) II. 62.
Gaulois Ausone bien peu subjuguera,
Pau, Marne et Seine fera Ferme l'urie,
Qui le grand mur contre eux se dressera,
Du moindre au mur le grand perdra la vie.

603. (601,766,484,247,674) II. 63.
Sécher de faim, de soif *gent Genevoise*,
Espoir prochain viendra au defaillir,
Sur point tremblant sera gent Gebenoise,
Classe au grand port ne se peut accueillir.

604. (447,719,782,573,852,736) II. 64.
Le parc enclin grande calamité,
Par l'Hespérie et Insubre fera,
Le feu en nef, pest et captivité,
Mercure en l'arc Saturne fenera.

605. (466) II. 65.
Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrappé,
Par bon augure la cité assiégée.

606. (807,728,673,619) II. 66.
Le blonde au nez force viendra commettre,
Par le duelle et chassera dehors,
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts.

607. (598,609,721,539,592,734) II. 67.
Après combat et bataille navale,
Le grand Neptune a son plus haut beffroy.
Rouge adversaire de peur viendra pasle
Mettant le grand Océan en effroy.

III. 1.

608. (845,887,866,741,897)
Le divin verbe donra à la substance,
Comprins ciel terre or occult au fait mystique
Corps, ame, esprit ayant toute puissance,
Tant sous ses pieds comme au siège célique.

609. (598,607,599,546) III. 2.
Le grand Neptune du profond de la mer,
De gent punique et sang Gaulois meslé :
Les isles à sang pour le tardif ramer,
Plus luy nuyra que l'occult mal célé.

610. (789,609,680,790) II. 78.
La barbe crespe et noire par engin,
Subjuguera la gent cruelle et fière,
Le grand Chyren ostera du longin,
Tous les captifs par *Seline* bannière.

611. (215,627,363,620,663,662) II. 79.
Qui au royaume Navarrois parviendra,
Quand de Sicile et Naples seront joints ;
Bigorre et Landes Loron par foy tiendra
D'un qui d'Espagne sera par trop conjoint.

612. (511,512,534,520,898,181) III. 25.
Des roys et princes dresseront simulacres,
Augures cieux eslevez aruspices ;
Corne victime dorée et d'azur, d'acres,
Interpretez seront les extispices.

613. (419). III. 26.
Princé Lybique puissant en Occident,
François d'Arabe viendra tant enflammer,
Scavans aux lettres sera condescendent,
La langue Arabe en François translater.

614. (611,543,662,694) III. 27.
De terre foible et pauvre parentelle,
Par bout et paix parviendra dans l'empire
Longtemps régner une jeune femelle,
Qu'oncq en règne n'en survint un si pire.

615. (584) III. 28.
Les deux neveux en divers lieux nourris,
Navale pugne, terre, pierres tombez,
Viendront si haut eslevez enguerris
Venger l'injure ennemis succombez.

616. (902,830,566,565,536,556,631) III. 29.
En Campanie sera si longue pluye,
Et en la Pouille si grande siccité,
Coq verra l'Aigle l'aisle mal accomplie,
Par Lyon mise sera en extrémité.

617. (423,724,734,607) III. 32.
Nautique rame invitera les umbres,
Du grand empire lors viendra conciter ;
La mer Egée des ligues les encombres,
Empeschant l'onde Tyrrene de floter.

618. (358,763,641,100,102,671) V. 95.
Sur le milieu du grand monde la rose,
Pour nouveaux faits sang public espandu,
A dire vray on aura bouche close,
Lors au besoin viendra tard l'attendu.

619. (596,500,724,737,807,564) V. 96.
Le nay difforme par horreur suffoqué,
Dans la cité du grand Roy habitable ;
L'edict sévère des captifs revoqué,
Grésle et tonnerre, Condon inestimable.

620. (81,857,666 *bis*,611,551,622) V. 97.
A quarante huict degré climatérique,
A fin de Cancer si grande secheresse,
Poisson en mer fleuve lac cuit hectique,
Béarn, Bigorre, par feu ciel en detresse. V. 98

621. (836,574,723,840)
Milan, Ferrin, Turin et Aquilleye,
Capue, Brundis, vexez par gent Celtique,
Par le Lyon et phalange Aquilée
Quand Rome sera le chef vieux Britannique.

622. (768,338,620,627,888,598) V. 99.
Le boute-feu par son feu attrappé,
De feu du ciel par Carcas et Cominge,
Foix, Aux, Mazeres, haut vieillard eschappé
Par ceux de Hesse, de Saxons et Turinge.

V. 100.

623. (630,657,564,904,625.2°,737)
Autour des monts Pyrénées grand amas,
De gent estrange secourir roy nouveau,
Près de Garonne du grand temple de Mas,
Un Romain chef le craindra dedans l'eau.

624. (838,632,668,641,666,703) VI. 1.
Quand on viendra le grand Roy parenter,
Avant qu'il ait du tout l'âme renduë,
On le verra bientost apparenter,
D'Aigles, lions, croix couronne venduë.

625.1° (564,539,695,622,557,637) VI. 71.
Tout aupres d'Aux de Lectore et Mirande,
Grand feu du ciel en trois nuicts tombera,
Cause adviendra bien stupende et Mirande,
Bien peu après la terre tremblera.

625.2° (599,552,498,595,564,704) I. 46.
Par la tumeur de Heb. Po, Tag, Timb. et Rome
Et par l'estang Leman et Aretin,
Les deux grands chefs et citez de Garonne
Prins, morts, noyez. Partir humain butin.

625.3° (626, 625.2°, 783 *bis*, 599) III. 12.
Par foudre en l'arche or et argent fondu,
Des deux captifs l'un l'autre mangera,
De la cité le plus grand estendu,
Quand submergée la classe *nagera*.

625.4° (716) III. 13.
Par le rameau du vaillant personnage,
De France infime par le pere infelice,
Honneurs, richesses, travail en son vieil âge
Pour avoir crû le conseil d'homme nice.

626. (552,854,625.3°,559,585,565) III. 14.
Un peu devant monarque trucidé
Castor, Pollux, en nef astre crinite,
L'érain public par terre et mer vuidé,
Pise, Ast, Ferrare, Turin, terre interdicte.

627. (571,611,568,898) II. 15.
Naples Palerme, Sicile, Syracuses,
Nouveaux tyrans fulgures feux célestes,
Forces de Londres, Gand, Bruxelles et Suses,
Grand hécatombe, triomphe faire festes. II. 16.

628. (642,625.1°,564,695,320,768,629)
Basax, Lectore, Condom, Ausch, Aginc,
Esmeus par loix querelles et monopole,
Car Bourd. Thoulouse, Bay. mettra en ruine,
Renouveler voulant leur tauropole.

629. (654,628,661,539,636,600) I. 79.
Entre Bayonne et à Saint Jean de Lux,
Sera posé de Mars le promontoire,
Aux Hanix d'Aquilon Nanar hostera lux,
Puis suffoqué au lict sans adjutoire.

630. (623,629,639,633) VIII. 85.
Par Arnani, Tholoser, Ville Franque,
Bande infinie par le mont Adrian,
Passe rivière, Hutin par pont la plancque,
Bayonne entrer tous Bichoro criant.

631. (545,632,537,536,714,635) VIII. 86.
Mort conspirée viendra en plein effect,
Charge donnée et voyage de mort,
Esleu, crée, receu, par siens deffait,
Sang d'innocent devant soy par remort.

632. (624,631,635) VIII. 87.
Soldat barbare le grand Roy frappera,
Injustement non esloigné de mort,
L'avare mère du fait cause sera,
Conjurateur et règne en grand remort.

633. (623,534,558,622,574) VIII. 73.
En terre neufve bien avant Roy entré,
Pendant subjets luy viendront faire accueil,
Sa perfidie aura tel rencontré,
Qu'aux citadins lieu de feste et receuil.

634. (685,586,631,668,188) VIII. 74.
Le père et fils seront meurtris ensemble,
Le préfecteur dedans son pavillon,
La mère à Tours du fils ventre aura enfle,
Cache verdure de feuilles papillon.

VIII. 75.

Digitized by Google

635. (629,534,638,703,631,611)
Au port Selin le TYRAN mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau MARS par vindicte et REMORT,
Dame par force de frayeur honorée.

636. (601,661,635,629,539,638) I. 94.
Coq, chiens et chats de sang seront repeus,
Et de la playe du TYRAN trouvé mort,
AU LICT d'un autre jambes et bras rompeus
Qui n'avoit peur mourir de cruelle mort.

637. (914,697,551,842,537,625.1°,2°) II. 42
Durant l'estoille chevelue apparente,
Les trois grands princes seront faits ennemis,
FRAPPEZ DU CIEL, paix, terre tremulente,
Po, Tymbre, undans serpent sur le bord mis.

638. (176, 724, 769 *bis*, 536) II. 43.
Du grand Prophète les lettres seront prinses,
Entre les mains du TYRAN deviendront,
Frauder son Roy seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bientost le troubleront.

639. (180, 695) II. 36.
Quand la corneille sur tour de brique jointe,
Durant sept heures ne fera que crier,
Mort présagée de sang statue teinte,
TYRAN meurtry, aux Dieux peuple prier.

640. (537, 594) IV. 55.
Après victoire de rabieuse rage,
L'esprit tempté en tranquil et repos :
Victeur sanguin par conflit fait harangue,
Rostir la langue et la chair et les os.

641. (624, 618....) IV. 56.
Ignare envie du grand Roy supportée,
Tiendra propos deffendre les écrits :
Sa femme non femme par un autre tentée
Plus double, deux ne feront fort ne cris.

642. (628, 734, 727, 564) IV. 57.
Les arthomiques par Agen et Lestore,
A Saint-Félix feront leur Parlement,
Ceux de Bazas viendront à la mal'heure
Saisir Condom et Marsan promptement.

642 *bis*. (585) IV. 72.
Le neveu grand par force prouvera
Le pache fait de cœur pusillanime :
Ferrare et Ast le Duc esprouvera,
Par lors qu'au soir sera le pantomime.

643. (102-103) IV. 73.
Jusques à ce que naistra d'un RAMEAU de la stérile de longtemps qui *délivrera le peuple* univers de celle servitude bénigne et volontaire soy remettant à la protection de MARS.

644. (550)
MARS nous menasse par sa force bellique,
Septante fois fera le sang espandre,
Auge et ruyne de l'Ecclésiastique,
De par ceux qui d'eux rien voudront entendre.

645. (587) I. 15.
Le grand sépulchre du peuple Aquitannique,
S'approchera auprès de la Toscane,
Quand MARS sera près du coing Germanique
Et au terroir de la gent Mantuane.

646. (537) III. 32.
MARS et le sceptre se trouvera conjoinct,
Dessous Cancer calamiteuse guerre,
Un peu après sera nouveau Roy oingt,
Qui par longtemps pacifiera la terre.

647. (538) VI. 24.
Par MARS contraire sera la monarchie
Du grand pescheur en trouble ruineux,
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie,
Les proditeurs iront jour bruyneux.

648. (598) VI. 25.
Classe Gauloise par appuy de grand garde,
Du grand Neptune et ses tridens soldats,
Rongée Provence pour soutenir grand'bande,
Plus MARS NARBON par javelots et dards....
II. 59.

649. (600)
Euge Tamins, Gironde et la Rochelle,
O sang Troyen ! MARS au port de la flesche
Derrière le fleuve au fort mise l'eschelle,
Pointes feu grand meurtre sur la bresche.

650. (601) II. 61.
MABUS puis tost alors mourra viendra
De gens et bestes une horrible deffaite,
Puis tout à coup la vengeance on verra,
Cent, main, soif, faim, quand courra la comète.

651 (592) II. 62.
Les deux contens seront unis ensemble,
Quand la pluspart à MARS sera conjoinct
Le grand d'Affrique en effrayeur tremble,
Duumvirat par la classe dejoinct.

652. (564, 666 *bis*). V. 23.
Condom et Aux et autour de Mirande
Je voy du ciel feu qui les environne,
Sol MARS conjoinct au Lyon puis Marmande,
Foudre grand gresle mur tombe dans Garonne

653. (635) VIII. 2.
Au port Selin le tyran mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau MARS par vindicte et remort
Dame par force de frayeur honorée.

654. (629) I. 94.
Entre Bayonne et à Saint-Jean de Lux,
Sera posé de MARS le promontoire,
Aux Hanix d'Aquilon Nanar hostera lux,
Puis suffoqué au lict sans adjutoire.

655. (623) VIII. 85.
Autour des monts Pyrénées grand amas,
De gent estrange secourir roy nouveau,
Près de Garonne du grand temple de MAS
Un Romain chef le craindra dedans l'eau.

656. (721) VI. 1.
MARS eslevé en son plus haut beffroy
Fera retraire les Allobrox de France,
La gent Lombarde fera si grand effroy,
A ceux de l'Aigle comprins sous la Balance.

657. (727) V. 42.
Au chef Anglois à Nismes trop séjour
Devers l'Espagne au secours Œnobarbe,
Plusieurs mourront par MARS ouvert ce jour
Quand en Artois saillir estoille en barbe.

658. (728) V. 59.
Le prince Anglois MARS à son cœur de ciel
Viendra poursuivre sa fortune prospère,
Des deux duelles l'un percera le fiel.
Hay de luy, bien aymé de sa mère.

659. (779) III. 16.
Jupiter joinct plus Vénus qu'à la Lune,
Apparoissant de plénitude blanche,
Vénus cachée sous la blancheur Neptune,
De MARS frappé par la gravée branche.

660. (629, 657, 668, 671, 599) IV. 33.
Par MARS OUVERT Arles le donra guerre,
De nuict seront les soldats estonnez,
Noir blanc, à l'Inde dissimulez en terre, [nez.
Soubs la feinte ombres traistres veus et son

661. (625.1°,629,870,601,873,638) VII. 2.
De feu céleste au Royal édifice,
Quand la lumière du MARS défaillira,
SEPT MOIS grand guerre mortigent de maléfice,
ROUEN, EVREUX au Roy ne faillira.
IV. 100.

LE NOUVEAU MARS, SANG DU NEVEU.

662. (635)
Au port Selin le tyran mis à mort,
La liberté non pourtant recouvrée,
Le nouveau Mars par vindicte et remort,
Dame par force de frayeur honorée.
I. 94.

663. (899, 695, 642. 732, 734, 664)
Passer Guienne, Languedoc et le Rosne,
D'Agen tenans, de Marmande et la Réole, [trône,
D'OUVRIR par Foix par toy Phocen tiendra son
CONFLICT auprès sainct Pol de Mauséole.

664. (563, 663, 596, 87, 104) IX. 85.
Aux champs herbeux d'Alein et du Varneigne,
Du mont Lebron proche de la DURANCE
Camp des deux parts CONFLICT sera si aigre,
Mésopotamie défaillira en France.

665. (775, 706, 735, 714, 539, 599) III. 99.
Entre Gaulois LE DERNIER honoré
D'homme ennemy sera victorieux,
Force et terroir en moment exploré
D'un coup de trait quand mourra l'envieux.

666 (148,596,664, 551, 547, 703) III. 100.
FLEUVE qu'esprouve le nouveau nay CELTIQUE
Sera en grande de l'empire discorde ;
LE JEUNE PRINCE par gent ecclésiastique,
Ostera de sceptre coronal de concorde.

666 *bis*. (870,87,268,678, 682, 765) VI. 3.
Le CELTIQUE FLEUVE changera de rivage,
Plus ne tiendra la cité d'Agripine :
Tous transmué, hormis le vieil langage,
Saturne, Léo, Mars, Cancer en rapine.

667. (586, 666, 731, 557, 714) VI. 4.
LE JEUNE PRINCE accusé faussement,
Mettra en trouble le camp et en querelles,
Meurtry le chef pour le soustenement,
Sceptre appaiser, puis guérir escrouelles.

668. (586, 867, 681, 688, 634, 631) IV. 10.
Celuy qu'aura couvert de la grand CAPPE,
Sera induict à quelque cas patrer :
Les douze rouges viendront souiller la nappe
Soubs meurtre, meurtre se viendra perpétrer.

669. (664, 679, 670, 149, 778) IV. 11.
Le camp plus grand de route mis en fuite,
Guère plus outre ne sera pourchassé :
Ost recampé et légion réduicte,
Puis hors de Gaule du tout sera chassé.

670. (631, 669, 149) IV. 12.
De plus grand'perte nouvelles rapportées,
Le rapport fait le camp s'eslongnera ;
Bandes unies encontre révoltées,
Double phalange grand abandonnera.

671 (556,673,678,557,724,618,798) IV. 13
La mort subite du premier personnage
Aura CHANGÉ et mis un autre au règne :
TOST TARD venu a si haut et bas âge,
Que terre et mer faudra que on le craigne.

672. (368,719,673,800,798) IV. 14.
D'où pensera faire venir la famine,
De là viendra le rassasiement ;
L'œil de la mer par avare canine,
Pour de l'un l'autre donra huyle, froment.

673. (104,556,548,731,720,739) IV. 15.
La cité franche de liberté fait serve,
Des profligez et resveurs fait asyle :
Le Roy CHANGÉ à eux non si proterve,
De cent seront devenus plus de mille.

674. (692, 603, 575, 853) IV. 16.
Changer à Beaune, Nuy, Chaalon, Dijon,
Le duc voulant amander la Barrée,
Marchant près fleuve poisson bec de plongeon
Verra la queue : porte sera serrée.

675. (725.1°, 848) IV. 17.
Des plus lettrez dessus les faits célestes,
Seront par Princes ignorants réprouvez,
Punis d'édict, chassez comme scelestes,
Et mis à mort là où seront trouvez.

676 (604, 782,....) IV. 18.
Devant Rouën d'Insubre mis le siège,
Par terre et mer enfermez les passages,
D'Haynaut et Flandre, de Gand et ceux de
Par dons lænées raviront les rivages. [Liège,
IV. 19.

Digitized by Google

677. (557,672,800,798,731,712)
Paix, uberté LONGTEMPS lieux louëra,
Par tout son regne desert la fleur de lys,
Corps morts d'eau terre là l'on apportera,
Sperant vain heur d'estre là ensevelis.

678. (671,673,661,737,489,666 *bis*) IV.20
Le *changement* sera fort difficile,
Cité, province au *change* gain fera,
Cœur haut, prudent mis, chassé luy habile,
Mer, terre, peuple son estat changera.

679. (669, *voir* X. 1) IV. 21.
La grand copie qui sera déchassée
Dans un moment fera besoin au Roy,
LA FOY PROMISE de loing sera faussée,
Nud se verra en piteux desarroy.

680. (662, 798, 790) IV. 22.
La légion dans la marine classe,
Calcine Magnes, souphre et poix bruslera,
Le long repos de l'asseurée place,
Port Selin Hercle feu les consumera.

681. (663, 743) IV. 23.
De nuict passant le Roy près d'un Androne,
Celui de Cypres et principal guette,
Le Roy failly la main fuit long du Rosne,
Les conjurez l'iront à la mort mettre.

682. (631,818,898,737,564,666) V. 17.
Du deuil mourra l'infelix profligé,
Célebrera son victrix l'HÉCATOMBE
Pristine loy franc édict rédigé
Le MUR et Prince au septiesme jour tombe.

683. (711,720,585,532,101,769) V. 18.
Le grand Royal d'or d'airain augmenté,
Rompu LE PACHE, par jeune ouverte guerre,
PEUPLE affligé par un chef lamenté,
De sang barbare sera couverte terre

684 (*rev. ital.*) V. 19.
La cité antique d'antenorée forge,
Plus ne voulant le tyran supporter,
Le manche feint au temple couper gorge,
Les siens le peuple à mort viendra bouter.

685. (665, 670, 634, ...) VI. 76.
Par la victoire du deceu fraudulente,
Deux classes une la révolte germaine,
Le chef meurtry et son fils dans la tente,
Florence, Imole, pourchassez dans Romaine.

686. (794, ..., 867) VI. 77.
Crier victoire du GRAND SELIN CROISSANT
Par les Romain sera l'Aigle clamé,
Ticin, Milan et Gênes n'y consent,
Puis par eux-mêmes Basil.grand réclamé VI.78

687. (866...)
Près du Tésin les habitans de Loyre,
Garonne, Saone, Seine, Tarn et Gironde,
Outre les monts dresseront promontoire
Conflict donné, Pau grancy submerge onde.

688. (668,733,591,559)(*v.* IV. 69,78) VI. 79
Vin sur la table en sera respandu,
Le tiers n'aura celle qu'il prétendoit,
Deux fois du noir de Parme descendu,
Pérouse à PISE fera ce qu'il cuydoit.

689. (627, 571, 782) VII. 5.
NAPLES PALERME et toute la Sicile,
Par main barbare sera inhabitée.
Corsique, Salerne et de Sardaigne l'isle,
Faim, peste, guerre, fin de maux intentée.

690. (795,668,765) VII. 6.
Sur le combat de grands CHEVAUX LEGERS,
On criera LE GRAND CROISSANT confond
De nuict tuer monts habits de bergers,
Abismes rouges dans le fossé profond.

691. (578,854,725.2°) VII. 7.
Flora fuis, fuis le plus proche Romain,
Au FESULAN sera conflict donné,
Sang espandu, le plus grand prins à main,
Temple ne sexe ne sera pardonné.

VII. 8.

692. (674, ...)
Dame à l'absence de son grand capitaine,
Sera priée d'amour du vice-roy,
Feincte promesse et malheureuse étreinte
Entre les mains du grand prince Barroy.

693. (775) VII. 9.
Par le grand prince limitrophe du Mans,
Preux et vaillant chef de grand exercice,
Par mer et terre de Gallots et Normans,
Caspre passer Barcelone piller isle.

694. (586, 614, 668, 631, 664). VII. 10.
L'enfant Royal contemnera la mere,
Œil, pieds blessez, rude inobéissant,
Nouvelle à dame estrange et bien amere,
Seront tuez des siens plus de cinq cens.

695 (817,295,715,314,639,628,661) VII. 11
Le grand PUISNAY *fera fin de* LA GUERRE,
Aux Dieux assemblez avec les excusez :
Cahors, Moissac iront loing de la serre,
Refus Lectore, les Agenois rasez.

696. (648, 719, 495. 698, 599) VII. 12.
La crainte armée de l'ennemy NARBON,
Effrayera si fort les Hespériques,
Parpignan vuide par l'aveugle d'Arbon,
Lors Barcelon par mort donra les piques.

697. (637,147,699) VI. 56.
Le grand monarque qui fera compagnie
Avec deux Roys unis par amitié,
O quel soupir fera le grand mesnie,
Enfans NARBON à l'entour quel pitié.

698. (736,666 *bis*, 604,733 *bis*, 696) I. 99.
Le monde proche du dernier période,
Saturne encor tard sera de retour,
Translat empire devers nation Brodde,
L'œil arraché à NARBON par autour.

699. (598, 648) III. 92.
Classe Gauloise par appuy de grand garde,
Du grand Neptune et ses tridens soldats,
Rongée Provence pour soutenir grand'bande,
Plus MARS NARBON par javelots et dards.

700. (728.3°) II. 59.
Ne bien ne mal par bataille terrestre,
Ne parviendra aux confins de Pérouse,
Rebeller Pise, Florence voir mal estre,
Roy nuict blessé sur mulet à noire housse.

701. (631, 634) VI. 36.
L'œuvre ancienne se parachevera,
Du toict cherra sur le grand mal ruyne,
Innocent fait mort on accusera,
Nocent caché taillis sous la bruyne.

702. (512, 538, 689) VI. 37.
Aux profligez de paix les ennemis,
Après avoir l'Italie supérée
Noir sanguinaire rouge sera commis,
Feu sang verser, eau de sang colorée.

703. (638, 666...) VI. 38.
L'enfant du règne par paternelle prinse
Expolier sera pour délivrer,
Auprès du lac Trasimene l'axur prinse,
La troupe hostage par trop fort s'enyvrer.

704. (723, 846, 850) VI. 39.
Grand de MAGONCE pour grande soif esteindre,
Sera privé de la grand dignité,
Ceux de COLOGNE si fort le viendront plaindre,
Que le grand groppe au RHIN sera jetté.

705. (370,147,622,768,495,574) VI. 40.
Le second chef du règne Danemarc,
Par ceux de Frize et l'isle Britannique,
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

706. (790 *bis*, 232 *bis*, 759) VI. 41.
A l'Ogmion sera laissé le règne
Du grand Selin qui plus sera deffait,
Par les Itales estendra son enseigne,
Régi sera par prudent contrefait.

VI. 42.

707. (*Apoc.* chap. XVII)
Longtemps sera sans être habitée,
Où Marne et Seine autour vient arrouser,
De la Tamise et Martiaux temptée
Déceus les gardes en cuidant repousser.

708. VI. 43.
De nuict par Nantes Lyris apparoistra,
Des arts marins susciteront la pluye,
Arabiq gouffre grand classe profondra,
Un monstre en Saxe naistra d'Ours et truye.

709. (563) VI. 44.
La cité prinse par tromperie et fraude,
Par le moyen d'un beau jeune attrappé :
Assaut donné Raubine près de LAUDE,
Luy et tous morts pour avoir bien trompé.

III. 85.

L'ŒNOBARBE NEZ DE MILVE.

710. (483, 671, 673, 724)
Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pilier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.

711. (494,637,683,734,271,784) I. 43.
Un serpent veu proche du lict royal,
Sera par dame nuict chiens n'abayeront,
Lors naistra en France un prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

712. (484, 677) IV. 93.
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

713. (485,814,736,726,724) IV. 84.
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassé,
Lors le puisnay filera l'aubereau.

714. (879 *bis*,734,410,557,663,631) IV. 85.
L'AN QUE SATURNE en eau sera conjoinct
Avecques Sol, le Roy fort et puissant
A Reims et Aix sera reçu et oingt
Après conquestes meurtrira INNOCENT.

715. (490,713,726,509,671,695) IV. 86.
LONGTEMPS au ciel sera veu gris OYSEAU,
Auprès de Dôle et de TOSCANE terre,
Portant au bec un *verdoyant* RAMEAU
Mourra TOST GRAND et *finira* LA GUERRE.

716. (625.4°,665,104,734,727) I. 100.
Par le RAMEAU du vaillant personnage
De France infime par le père infelice,
HONNEURS, richesses, travail en son vieil âge
Pour avoir creu le conseil d'homme nice.

717. (104, 715, 735, 643, 716) III. 14.
Jusques à ce que naistra d'un RAMEAU de la stérile de LONGTEMPS qui délivrera le peuple univers de celle servitude bénigne et vbiontaire soy remettant à la protection de MARS, spoliant Jupiter de tous ses HONNEURS et dignitez

718. (104, 509, 510, 715)
Du vray RAMEAU de fleurs de lys issu
Mis et logé héritier d'Etrurie,
Son sang antique de longue main tissu
Fera FLORENCE florir en l'armoirie.

719. (294,696,604,491,672,92) V. 39.
Le sang royal sera si très meslé,
Contraints seront Gaulois de l'Hespérie :
On attendra que terme soit coulé
Et que mémoire de la voix soit périe.

720. (490,731,673,775,683,736) V. 40.
Nay sous les ombres et journée nocturne,
Sera en règne et bonté souveraine,
Fera renaistre son sang de l'antique urne,
Renouvellant siècle d'or pour l'airain.

V. 41.

Digitized by Google

721. (657,568,560,495,402)
Mars eslevé EN SON PLUS HAUT BEFFROY
Fera retraire les Allobrox de France,
La gent Lombarde fera si grand effroy
A ceux de l'Aigle comprins sous la Balance. v. 42

722. (844,550,571,704)
La grande RUYNE des sacrez ne s'esloigne,
Provence, Naples, Sicile, Scez et Ponce,
En Germanie, au RHIN et à COLOGNE
Vexez à mort par tous ceux de MAGONCE.

723. (827,571,517,591,593) v. 43.
Par mer le rouge sera prins de pyrates,
La paix sera par son moyen troublée :
L'ire et l'avare commettra par fainct acte,
Au GRAND PONTIFE sera l'armée doublée.

724. (536,495,638,586,728,812) v. 44.
Le grand empire sera TOST désolé
Et translaté près d'arduenne SILVE,
Les deux bastards près l'AISNÉ décollé,
Et règnera ŒNOBARBE NEZ de MILVE.

725.1° (845,725.2°,3°,891). v. 45.
Par chapeaux rouges querelles et nouveaux
Quand on aura esleu le Sabinois, [schismes,
On produira contre luy grand sophisme,
Et sera ROME lésée par ALBANOIS.

725.2° (725.1°,2°.690,691) v. 46.
Les ALBANOIS passeront dedans ROME,
Moyennant langes de miples affublez,
Marquis et DUC ne pardonner à homme,
Feu, sang, morbiles, point d'eau faillir les bleds.

725.3° (700,725.1°,2°). IV. 98.
Lorsque soldats fureur séditieuse.
Contre leur chef feront de nuict fer luire,
Ennemy d'Albe, soit par main furieuse,
Lors vexer Rome et principaux séduire.

726. (495, 724) VI. 68.
Ce que RAVY sera de jeune MILVE,
Par les Normands de France et Picardie
Les noirs du temple du lieu de NEGRISILVE
Feront aulberge et feu de Lombardie.

727. (728,724,809,657,716,734) VI. 16.
Au chef ANGLOIS à Nismes trop séjour,
Devers l'Espagne au secours ŒNOBARBE,
Plusieurs mourront par MARS ouvert ce jour.
Quand en Artois saillir estoille en barbe.

728. (727, 658, 606, ...) V. 59.
Le prince ANGLOIS MARS à son cœur de ciel,
Viendra poursuivre sa fortune prospère,
Des deux DUELLES l'un percera le fiel,
Hay de luy, bien aymé de sa mère.

729. (809, 731) III. 16.
LE SUCCESSEUR de la Duché viendra
Beaucoup plus outre que la mer de TOSCANE.
Gauloise branche la FLORENCE tiendra
Dans son giron d'accord nautique Rane.

730. (510) V. 3.
LE GROS MASTIN de cité déchassé
Sera fasché de l'estrange alliance,
Après aux champs avoir le cerf chassé
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

731. (729,601,673,720,586,557) V. 4.
LE SUCCESSEUR vengera son beau frère,
Occuper règne sous ombre de VENGEANCE,
Occis obstacle son sang mort vitupère
LONGTEMPS Bretagne tiendra avec la France.

732. (733,775,728,734,663,624, X. 26.
Car LE CINQUIESME et un grand Hercules
Viendront le temple ouvrir de main bellique,
Un Clément Jule et Ascan reculez
L'espée, clef, aigle n'eurent onc si grand pique

733. (727, 732, 688, 737, 714) X. 27.
Le circuit du grand fait ruyneux,
Au nom septiesme LE CINQUIESME sera :
D'un tiers plus grand l'estrange belliqueux,
Mouton, Lutèce, Aix ne garantira.
II. 88.

733 *bis*. (742, 736, 296, 666 *bis*)
Sommes conduit par la lune... Avant qu'elle ayc parachevé son total circuit, le Soleil viendra et puis SATURNE. Car selon les signes célestes, le règne de SATURNE SERA DE RETOUR, que le tout calculé, LE MONDE *s'approche d'une anaxagorique révolution*. (33.)

734. (636, 713, 711, 586 *bis*, 663)
Le grand Satyre et Tigre d'Hyrcanie,
Don présenté à ceux de l'Océan,
Un chef de classe ystra de CARMANIE
Qui prendra terre au Tyrrhenphocéan.

735. (717, 885, 736, 769, 734) III. 90.
L'arbre qu'estoit par LONGTEMPS mort séché
Dans une nuict viendra à reverdir
Cron. Roy malade, prince pied estaché,
Craint d'ennemis fera voile bondir.

736. (733 *bis*, 928, 737, 698, 744). III. 91.
Le MONDE PROCHE du dernier période,
SATURNE encor TARD SERA DE RETOUR,
Translat empire devers nation Brodde,
L'ŒIL arraché à NARBON par *autour*.

737. (772,773,731,837,901). III. 92.
Dans AVIGNON tout le chef de l'empire,
Fera arrest pour Paris desolé,
Tricast tiendra l'Annibalique ire,
LYON par CHANGE sera mal consolé.

738. (678,666 *bis*, 682, 873, 742). III. 93.
De cinq cens ans plus compte ne tiendra
Celuy qu'estoit l'ornement de son temps,
Puis à un coup grande clarté donra,
Qui par ce siècle les rendra très contens.

739. (862, 863, 741). III. 94.
La loy Morique on verra défaillir,
Après une autre beaucoup plus séductive,
Boristhènes premier viendra faillir,
Par dons et langues une plus attractive.

740. (736, 737) III. 95.
Chef de Fossan aura gorge coupée
Par le ducteur du limier et levrier,
Le faict patrer par ceux du mont Tarpée,
Saturne en Leo treiziesme de Février.

741. (599,868,739,742,803 *bis*, 918) III. 96
Nouvelle loy terre neufve occuper,
Vers la Syrie, Judée et Palestine,
Le grand empire barbare corruer,
Avant que Phébès son siècle détermine.

742. (803,744,665,784,872,748) III. 97.
Perdu, TROUVÉ, CACHÉ de si LONG SIÈCLE,
Sera pasteur demy Dieu honoré,
Ains que la Lune achève son grand cycle,
Par autres vieux sera deshonoré.

743. (179,682,551,690,663,758) I. 25.
Le grand du foudre tombe d'heure diurne,
Mal et prédit par porteur postulaire,
Suyvant presage tombe d'heure nocturne,
CONFLIT, REIMS, LONDRES Etrusque pestifère.

744. (742,629,842,736) I. 26.
Dessous le chaine Guien du CIEL FRAPPÉ,
Non loing de là est CACHÉ le trésor
Que par LONG SIÈCLE avoit été grappé,
TROUVÉ mourra l'ŒIL crevé du ressort.

745. (719) I. 27.
Sang Royal fuis Monthurt, Mas, Eguillon,
Remplis seront de Bourdelois les Landes,
Navarre, Bigorre, pointes et éguillons,
Profonds de faim, vorer de liège glandes.

746. (490, 742, 744, 714, 631) IV. 99.
Lune obscurcie aux profondes ténèbres,
Son frère passe de couleur ferrugine
Le grand CACHÉ LONGTEMPS sous les ténèbres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.

747. (487, 815) I. 84.
Puisnay Roy fait son père mettra à mort,
Après conflict de mort très inhonneste,
Escrit trouvé soupçon donra remort,
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.
IX. 8.

748. (185, 742, 727, 768, 749)
Quand lampe ardente de feu inextinguible
Sera trouvé au temple des Vestales,
Enfant TROUVÉ feu, eau passant par crible,
Périr eau, Nismes, THOLOSE cheoir les hales.

749. (244, 898, 510, 726, 727, 663). IX. 9.
Moyne, moinesse d'enfant mort EXPOSÉ
Mourir par Ourse et RAVY par verrier,
Par Foy et Pamyes le camp sera posé
Contre THOLOSE, Carcas. dresser forrier.

749 *bis*. (304, 295, 695) IX. 10.
Le juste à tort à mort l'on viendra mettre
Publiquement et du milieu estaint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraints.

750. (752,612,678,677,800,753) IX. 11.
Le tant d'argent de Diane et Mercure,
Les SIMULACHRES au lac seront trouvez :
Le figulier cherchant argile neufve,
Luy et les siens d'or seront abbreuvez.

751. (574.147) IX. 12.
La voye auxelle l'un sur l'autre fornix,
Du muy désert, hormis brave et genest,
L'escript d'empereur le fenix,
Veu en celuy ce qu'à nul autre n'est.

752. (750.612.742.638.190) VIII. 27.
Les SIMULACHRES d'or et d'argent enflez
Qu'après le rapt lac au feu furent gettez,
Au descouvert estaints tous et troublez
Au marbre escripts, prescripts interjettez.

753. (736,625.1°,637,750,754) VIII. 28.
Au quart pilier l'on sacre à Saturne,
Par tremblant terre et déluge fendu,
Sous l'edifice Saturnin trouvé urne,
D'or Capion ravy et puis rendu. VIII. 29.

754. (753,752)
Dedans Tholouze non loing de Beluzer,
Faisant un puys loing palais d'espectacle
Trésor trouvé un chacun ira vexer,
Et en deux locs tout et près de Besacle.

755. (797,700) VIII. 30.
Premier grand fruit le prince de Pesquière
Mais puis viendra bien et cruel malin,
Dedans Venise perdra sa gloire fiere,
Et mis à mort par plus joyne celin.

756. (763,564,748,760) VIII. 31.
Pont et molins en decembre versez,
En si haut lieu montera la Garonne,
Murs edifice, Tholose renversez,
Qu'on ne sçaura son lieu autant matrone.

757. (497) IX. 37.
Par conflict Roy règne abandonnera
Le plus grand chef faillira au besoing
Morts profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez, un en sera tesmoing.

758. (664,733,634,743,558) IV. 45.
Bien deffendu le fait par excellence,
Garde toy Tours de ta proche ruyne :
Londres et Nantes par Reims fera deffence,
Ne passez outre au temps de la bruyne.

759. (869.855.532 *bis*.673.221.682) IV. 46.
L'Ogmion grande BYSANCE approchera,
Chassée sera la barbarique ligue.
Des DEUX LOIX l'une l'œthinique laschera,
Barbare et franche en perpetuelle brigue.

760. (870,715,726,221,761.1°,678) V. 80.
L'oyseau Royal sur la cité solaire,
SEPT MOIS devant sera nocturne augure,
Mur d'Orient cherra tonnerre esclaire,
Sept jours aux portes les ennemis à l'heure.

761. (661.873) V. 81.
De feu celeste au Royal edifice
Quand la *lumière* de MARS défaillira
SEPT MOIS grand guerre mort gent de malefice,
ROUEN, EVREUX au Roy ne faillira.
IV. 100.

Digitized by Google

762. (760,631,773,678,763)
Tout à l'entour de la grande cité,
Seront soldats logez par champs et ville,
Donner l'assaut Paris, Rome incité,
Sur le PONT lors sera faicte grand pille.

763. (618,772,87,666 *bis*, 764) v. 30.
Par terre Attique chef de la Sapience,
Qui de présent est LA ROSE DU MONDE ;
PONT *ruyné* et sa grand prééminence,
Sera subdite et naufrage des ondes.

764. (763.764) v. 31.
Où tout bon est, tout bien Soleil et Lune
Est abondant, ta *ruyne* s'approche,
Du ciel s'advance de vaner ta fortune
En mesme estat que la septiesme roche.

765. (763,690,725.1°,666 *bis*.) v. 32.
Au grand marché qu'on dit des mensongers,
Du tout torrent et camp Athenien,
Seront surprins par les CHEVAUX LÉGERS
Par Albanois, Mars, Leo, Sat. un versien.

765 *bis*. (518,889). v. 91.
Après le siège tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de mesme temps
Qui des Romains ne sera trop conforme.

766. (603,768,736,683,586,727) v. 92.
Migrés, migrés, de Geneve trestous,
Saturne d'or en fer se changera,
Le contre RAYPOZ exterminera tout
Avant l'Avent le ciel signe fera.

767. (537,599,665,769,772,734) IX. 44.
Ne sera saoul jamais de demander,
Grand MENDOSVS obtiendra son empire,
Loing de la court fera contremander,
Piedmont, Picart, Paris, Tyrron le pire.

768. (183,779,749,86,147,622,660) IX. 45
Vuydez, fuyez de Tholouze les rouges,
Du sacrifice faire expiation ;
Le chef du mal dessous l'ombre des courges,
Mort estrangler carne omination.

769. (767,671,770,523,586,735) IX. 46.
MENDOSVS TOST viendra à son haut regne,
Mettant arrière un peu les NORLARIS,
Le rouge blesme le masle à l'interregne,
Le jeune crainte et frayeur Barbaris.

769 *bis*. (178,769,293,504,761) IX. 50.
Le Roy rusé entendra ses embuches,
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches,
Viendra Lamprin du Traducteur saillir.

770. (769, 846, 849) IX. 81.
Le grand Lorrain fera place à Vendosme
Le haut mis bas et le bas au plus haut,
Le fils de Mamon sera esleu dans Rome
Et les deux grands seront mis en défaut.

771. (736) X. 18.
Le monde proche du dernier période,
Saturne encor tard sera de retour,
Translat empire *devers nation Brodde*,
L'œil à Narbon arraché par autour.

772. (737)
Dans AVIGNON tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé,
Tricast tiendra l'Annibalique ire
Lyon par change sera mal consolé.

773. (786,772,559,538,586) X. 19.
Le grand CHYREN soy saisir d'AVIGNON
De Rome lettres en miel plein d'amertume,
Lettre ambassade partir du Chanignon,
Carpentras prins par Duc noir rouge plume.

774. (773.868.695.664.790) IX. 41.
Le Roy de Bloys dans AVIGNON régner,
D'Amboise et semer viendront le long de Lyn-
Ongle à Poictiers saincles aisles ruyner, [dre
Devant Bonieux viendra LA GUERRE esteindre.
VIII. 52.

775. (774.720.732.665.673.719)
Le Roy de Bloys dans AVIGNON régner,
Une autre fois le peuple en monopole,
Dedans le Rosne par murs fera baigner,
Jusques à cinq LE DERNIER pers de Nolle.

776. (789.733.876. *bis*) VIII. 38.
Soubs la couleur de traicté MARIAGE,
Fait par magnanime par grand Chyren selin
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'*Espagnols* fait second banc maclin.

777. (306) VIII. 54.
Entre deux fleuves se verra enserrez
Tonneaux et caques unis à passer outre,
Huict ponts rompus chef a tant enferré,
Enfants parfaits sont jugulez en coultre.

778. (187,669) VIII. 55.
La bande foible, la terre occupera
Ceux du haut lieu feront horribles cris.
Le gros troupeau d'estre coin troublera,
Tombe près Dinebro descouverts les escrits.

779. (69,107,108,857,858) VIII. 56.
Es lieux et temps chair au poisson donra lieu,
La loy commune sera faicte au contraire :
Vieux tiendra fort puis osté DU MILIEU.
Le Panta coina philon mis fort en arrière.

779 *bis*. (689,629,539,646) IV. 32.
Jupiter joinct plus Vénus qu'à la Lune
Apparoissant de plénitude blanche,
Vénus cachée sous la blancheur Neptune,
De Mars frappé par la gravée branche.

780. (788,783,604,676) IV. 33.
Le grand mené captif d'estrange terre,
D'or enchainé au Roy Chyren offert :
Qui dans Ausonne, Milan perdra la guerre,
Et tout SON OST mis à feu et à fer.

781. (532 *voir* X. 6. et I. 42. 818) IV. 34.
Le feu esteint les vierges trahiront,
La plus grand part de la bande nouvelle :
Foudre à fer, lance les seuls Roys garderont;
Etrusque et Corse, de nuict gorge allumelle.

782. (557,604,676) IV. 35.
Les yeux nouveaux en Gaule redressez,
Après victoire de l'INSUBRE Champaigne ;
Monts d'Esperie, les grands liez, troussez,
De peur trembler la Romaigne et l'Espaigne.

783. (119,149,780) IV. 36.
Gaulois par sauts, monts viendra penetrer,
Occupera le grand lieu de l'INSUBRE ;
Au plus profond SON OST fera entrer,
Gennes, Monech pousseront classe rubre.

783 *bis*. (625.3°) IV. 37.
Pendant que Duc, Roy, Royne occupera,
Chef Bisantin captif en Samothrace :
Avant l'assaut L'UN L'AUTRE MANGERA.
Rebours ferré suivra de sang la trace.

784. (790,720,742,671,818,799) IV.38.
Au chef du monde le grand CHYREN sera,
Plus outre après aymé, craint, redouté,
Son bruit et loz les cieux surpassera,
Et du seul tiltre victeur fort contenté.

785. (560,793) VI. 70.
Dedans les isles de cinq fleuves à un,
Par le croissant du grand CHYREN Selin,
Par les bruynes de l'air fureur de l'un
Six eschappez, cachez fardeaux de lin. VI.27.

786. (773)
Le grand CHYREN soy saisir d'Avignon,
De Rome lettres en miel plein d'amertume,
Lettre ambassade partir du Chanignon,
Carpentras prins par Duc noir rouge plume.

787. (776) IX. 41.
Sous la couleur du traicté mariage,
Fait par magnanime par grand CHYREN Selin
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'Espagnols fait second banc maclin.
VIII. 54.

788. (780)
Le grand mené captif d'estrange terre
D'or enchainé au Roy CHYREN offert :
Qui dans Ausonne, Milan perdra la guerre,
Et tout son ost mis à feu et à fer.

789. (610) IV. 34.
La barbe crespe et noire par engin
Subjuguera la gent cruelle et fière :
Un grand CHYREN ostera du longin,
Tous les captifs par Seline bannière.

790 (866,867,561,162,784,775,610) II. 79
SELIN monarque l'Italie pacifique
Regnes unis par Roy chrestien du monde,
Mourant voudra coucher en terre blésique
Après pyrates avoir chassé de l'onde.

790 *bis*. (706, 864 *bis*.) IV. 77.
A l'Ogmion sera laissé le règne
Du GRAND SELIN qui plus sera deffait,
Par les Itales estendra son enseigne,
Regi sera par prudent contrefait.

791. VI. 42.
Les trois pelices de loin s'entrebattront,
La plus grand moindre demeurera à l'escoute,
LE GRAND SELIN n'en sera plus patron,
Le nommera feu pelte blanche routte.

792. (776) X. 53.
Sous la couleur du traicté mariage,
Fait par magnanime par GRAND CHYREN SELIN,
Quintin, Arras recouvrez au voyage,
D'Espagnols fait second banc maclin.

793. (560, 793) VIII. 54.
Dedans les isles de cinq fleuves à un,
Par LE CROISSANT du GRAND CHYREN SELIN,
Par les bruynes de l'air fureur de l'un,
Six eschappez, cachez fardeaux de lin.

794. (686) VI. 27.
Crier victoire du GRAND SELIN CROISSANT,
Par les Romains sera l'Aigle clamé,
Ticin, Milan et Gennes n'y consent,
Puis par eux-mesmes Basil. grand réclamé.

795. (690) VI. 78.
Sur le combat des grands CHEVAUX LÉGERS.
On criera LE GRAND CROISSANT confond ;
De nuict tuer monts habits de bergers,
Abismes rouges dans le fossé profond.

796. (626,625.3°,665,793,794) VII. 7.
Par guerre longue tout l'exercice expuiser,
Que pour soldat ne trouveront pecune,
Lieux d'or d'argent, cuir on viendra cuser,
Gaulois airain, signe CROISSANT de Lune.

797. (755).
Premier grand fruit le prince de Pesquiere,
Mais puis viendra bien et cruel malin,
Dedans Venise perdra sa gloire fiere,
Et mis à mal par plus joyne Celin.

798. (800,692,718;671,784) VIII.31.
Les vieux chemins seront tous embellis,
L'on passera à Memphis somentrées,
Le grand Mercure d'Hercules fleur de lis,
Faisant trembler terre et mer contrées.

799. (784,790,586,557,677,314) X. 79.
Au règne grand du grand règne regnant,
Par force d'armes les grands portes d'airain,
Fera ouvrir le Roy et Duc joignant,
Port demoly, nef à fons jour SERAIN.

800. (557,706,802,804 *b*.232 *b*.532) X.80.
De brique en marbre seront les murs réduicts
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains renove l'aqueduc,
Santé, temps grands fruits, joye et mellifiques

801. (256,267,386,436,599,790) X. 89.
Le grand empire sera par Angleterre,
Le Pempotan des ans plus de trois cens,
Grandes copies passer par mer et terre,
Les Lusitains n'en seront pas contents.
X. 100.

Digitized by Google

802. (732 *bis*, 731, 928)
Vingt ans du règne de la Lune passez
Sept mille ans autre tiendra sa monarchie,
Quand le soleil prendra ses jours lassez,
Lors accomplir et mine ma prophétie.

803. (803 *b.*, 732 *b.*, 742,804,804 *b.* I.48.
Perdu, trouvé, caché de si long siècle,
Sera pasteur demy Dieu honoré :
Ains que la Lune achève son grand CYCLE,
Par autres vieux sera déshonoré.

803 *bis*. (741,803,804,732 *bis*. 739) I. 25.
Nouvelle loy terre neuve occuper,
Vers la Syrie Judée et Palestine :
Le grand empire barbare corruer,
Avant que Phebés son siècle détermine.

804. (151,732 *bis*, 803,803 *bis*) III, 97.
La grande perte las ! que feront les lettres
Avant le CYCLE *de Latona parfaict*
Feu grand déluge plus par ignares sceptre,
Que de long siècle ne se verra refaict.

804 *b.*(670 *b.*557,804 *b.*677,422,695) I.62.
Les fleurs passées diminue le monde,
LONGTEMPS la paix terres inhabitées,
Seur marchera par ciel terre, mer et onde,
Puis de nouveau les guerres suscitées.

805. (496) I. 63.
Et Ferdinand BLONDE sera déserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route,
Et marchera contre le Myrmidon.

806. (604)
De nuict dans lict le suprême estranglé
Pour trop avoir séjourné BLOND esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu.

807. (606) I. 39.
Le BLONDE AU NEZ force viendra commettre
Par le duelle et chassera dehors,
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts.

808. (718-724) II. 67.
Du vray rameau de fleurs de lis issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie.....
Les deux bastards près l'aisné décollé,
Et règnera ŒNOBARBE NEZ DE MILVE.

809. (727) V. 39-45.
Au chef Anglois à Nismes trop séjour
Devers l'Espagne au secours ŒNOBARBE,
Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour
Quand en Artois saillir estoille en barbe.

810. (594,808) V. 59.
Après séjourné vogueront en Epire,
Le grand secours viendra vers Antioche,
Le noir poil crespe tendra fort à l'Empire
BARBE D'AIRAIN le rostira en broche.

811. (... 769 *bis*. 812.813) I. 74.
Deux de poison saisis nouveaux venus,
Dans la cuisine du grand prince verser,
Par le souillard tous deux au fait connus,
Prins qui cuidoit de mort l'AISNÉ vexer.

812. (724, 808) VII. 42.
Le grand empire sera tost désolé
Et translaté près d'Arduenne silve
Les deux bastards près l'AISNÉ décollé,
Et règnera Œnobarbe nez de milve.

813. (801,811,812,814-818) V. 45.
Par détracteur calomnié à PUISNAY
Quand istront faits énormes et martiaux,
La moindre part dubieuse à l'AISNÉ
Et tost au règne seront faits partiaux.

814. (485, 713) VI. 95.
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassé,
Lors le PUISNAY filera l'aubereau.

IV. 85.

815. (487, 747)
PUISNAY Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très inhonneste,
Escript trouvé soupçon donra remort,
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.

816. (541) IX. 8.
La main escharpe et la jambe bandée
Long PUISNAY de Calais portera
Au mot du guet la mort sera tardée,
Puis dans le Temple à Pasques seignera.

817. (695) VIII. 45.
Le grand PUISNAY fera fin de LA GUERRE,
Aux Dieux assemblez avec les excusez,
Cahors, Moissac iront loing de la serre,
Refus Lectore, les Agénois rasez.

818. (867,158,781,295,731,784) VII. 12.
Le règne à deux laissé bien peu tiendront
Trois ans sept mois passez feront la guerre,
Les deux vestales contre rebelleront,
Victor PUISNAY en Armorique terre.

IV. 95.

PIE IX, RÉVOLUTION ITALIENNE.

819. (98-108).

L'Eglise... par lorsqu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité... luy seront ostez les deux glaives, et ne luy demeurera que ses enseignes... Et sera LE CHEF et gouverneur jetté du milieu et sera mis au lieu de l'air..

820. (514, 548)
Au Roy l'augure sur LE CHEF la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique. V. 6.

821. (518, 889)
Après le siège tenu dix-sept ans
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

822. (517,585,842 *bis*, 549,589,840) V.92.
Romain pouvoir sera du tout à bas,
Son grand voisin imiter les vestiges
Occultes haines civiles et desbats,
Retarderont aux bouffons leurs folliges.

823. (553, 832) III. 63.
L'union feincte sera peu de durée,
Des uns changez réformez la pluspart,
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau Liepart...

824. (555,558,566) VI. 20.
Dedans la terre du grand temple celique
Neveu à Londres par paix feincte meurtry
La barque alors deviendra schismatique,
Liberté sainte sera au corn et cry...

825. (558, 647) VI. 22.
Par Mars contraire sera la monarchie
Du grand pescheur en trouble ruyneux,
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie,
Les proditeurs iront jour bruyneux.

826. (559) VI. 25.
Quatre ans le siége quelque peu bien tiendra,
Un surviendra libidineux de vie,
Ravenne et Pise Veronne soustiendra
Pour eslever la croix du Pape envie.

827. (723) VI. 26.
Par mer le rouge sera prins de pyrates,
La paix sera par son moyen troublée,
L'ire et l'avare commettra par fainct acte
Au GRAND PONTIFE sera l'armée doublée.

828. (517,912) V. 44.
La grande estoille par sept jours bruslera,
Nuée fera deux Soleils s'apparoir,
Le gros mastin toute nuict hurlera
Quand GRAND PONTIFE changera de terroir.

II. 41.

829. (727,914)
Apparoistra vers le Septentrion
Non loing de Cancer l'ESTOILLE CHEVELUE,
Suse Sienne Boëce, Eretrion,
Mourra de Rome grand la nuit disparuë.

830. (590) VI. 6.
Par le trespas du Monarque latin,
Ceux qu'il aura par regne secourus :
Le feu luyra divisé le butin,
La mort publique aux hardis incourus.

831. (591) V. 21.
Avant qu'à Rome grand aye rendu l'âme
Effrayeur grande à l'armée étrangère ;
Par escadrons l'embusche près de Parme,
Puis les deux rouges ensemble feront chère.

832. (553,823) V. 22.
L'union feincte sera peu de durée
Des uns changez reformez la pluspart,
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau *Liepart*.

833. (564, 666 *bis*) VI. 20.
Condom et Aux et autour de Mirande
Je voy du ciel feu qui les environne,
Sol Mars conjoinct au LYON puis Marmande,
Foudre, grand'gresle mur tombe dans Garonne

834. (565) VIII. 2.
Au fort chasteau de Vigilanne et Resviers,
Sera serré le puisnay de Nancy ;
Dedans Turin seront ards les premiers,
Lorsque de deuil LYON sera transy...

835. (568) VIII. 3.
Clarté fulgure à LYON apparente
Luysant : print Malte subit sera estainte,
Sardon, Mauris traitera decevante,
Genève à Londres à Coq trahison fainte.

836. (621.840) VIII. 6.
Milan, Ferin, Turin et Aquilleye,
Capue, Brundis vexez par gent Celtique
Par le LYON et phalange Aquillée
Quand Rome sera le chef vieux Britannique.

837. (737.772) V. 99.
Dans Avignon tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé
Tricast tiendra l'Annibalique ire,
LYON par change sera mal consolé.

838 (624) III. 93.
Quand on viendra le grand Roy parenter,
Avant qu'il ait du tout l'âme renduë,
On le verra bientost apparenter
D'Aigles, LIONS croix couronne venduë.

839. (616) VI. 71.
En Campagnie sera si longue pluye
Et en la Pouille si grande siccité,
Coq verra l'Aigle l'aisle mal accomplie,
Par LYON mise sera en extremité.

840. (366.845.621.723.725*bis*.822)III. 52.
Le mouvement de sens cœur pieds et mains
Seront d'accord Naples LYON Sicile,
Glaives, feux, eaux, puis aux nobles Romains
Plongez, tuez, mort par cerveau debile.

840 *bis*. (723.832*bis*.846.574.723) I. 11.
Dans peu dira faulce brute fragile,
DE BAS EN HAUT eslevé promptement,
Puis en instant desloyale et habile,
Qui de VERONNE aura gouvernement.

841. (574.842) I. 12.
Apparoistra auprès de Buffalorre
L'haut et procere entré dedans Milan,
L'ABBÉ DE FOIX avec ceux de sainct Morre
Feront la forbe habillez en vilain.

842. (595.744) VIII. 12.
Que peste et glaive n'a peu s'en definer,
Mort dans le puys sommet DU CIEL FRAPPÉ :
L'ABBÉ mourra quand verra ruyner
Ceux du naufrage l'esceuil voulant grapper.

II. 56.

Digitized by Google

843. (182.846.743.639.175.857)
Pluye, faim, guerre en Perse non cessée,
LA FOY TROP GRANDE trahira le Monarque,
Par la finie en Gaule commencée
Secret augure pour à un estre parque.

844. (150.867.550.723) I. 70.
De gens d'Eglise sang sera espanché
Comme de l'eau en si grande abondance,
Et d'un long temps ne sera restanché,
Vœ, vœ au clerc RUYNE et doléance.

845. (147,160,725.1°,608,837,865) VIII. 98.
Par la puissance de trois ROYS TEMPORELS,
En autre lieu sera mis le Saint-Siège,
Où la SUBSTANCE de l'esprit corporel,
Sera remis et receu pour vray siège.

846. (565.737.770.840 *bis* 843.559) VIII. 99
Pour l'abondance de larmes respandue
DU HAUT EN BAS par le bas au plus haut,
Trop grande foy par jeu vie perduc,
De soif mourir par abondant défaut.

847. (177,907,769,732) VIII. 100.
Dans la maison du Traducteur de Bourc
Seront les lettres trouvées sur la table,
Borgne, roux, blanc, chanu tiendra de cours
Qui changera au nouveau connestable.

848. (422,408,867,844,591,886) IX. 1.
Du hault du mont Aventin voix ouye,
Vuidez, vuidez de tous les DEUX COSTEZ,
Du sang des rouges sera l'ire assomie,
D'Arimin Prato, Columna debotez.

849. (559,903,278,591,877,848) IX. 2.
La magna vaqua à RAVENNE grand trouble
Conduits par quinze enserrez à Fornase,
A Rome naistra DEUX monstres à teste double,
Sang, feu, DELUGE, les plus grands à l'espase.

850. (849,867,704) IX. 3.
L'an ensuyvant descouverts par DELUGE,
DEUX chefs esleus le premier ne viendra,
De fuyr ombre à l'un d'eux le refuge,
Saccagés case qui premier maintiendra.

851.(850,849,627,559,626,688,894) IX. 4.
Tiers doigt du pied au premier semblera
A un nouveau monarque de BAS HAUT,
Qui PISE et LUCQUES Tyran occupera,
Du précédent corriger le déffaut.

852. (528,540,852 *bis*,853) IX. 5.
Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au MYHOM,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

852 *bis*. (296,852,853,549,840) VIII. 44.
De nuict Soleil penseront avoir veu,
Quand le POURCEAU DEMY HOMME on verra :
Bruit, chant, bataille, au ciel battre apperceu,
Et bestes BRUTES à parler l'on orra.

853. (674,551,670,586,852 *bis*) I. 64.
Grand exercice conduit par jouvenceau,
Se viendra rendre aux mains des ennemis,
Mais le vieillard nay au DEMY POURCEAU,
Fera Chalon et Mascon estre amis.

854. (552.856.857) III. 69.
Bien près du Tymbre presse la Lybitine,
Un peu devant grande inondation,
Le CHEF DU NEF prins et mis à la sentine,
Chasteau, palais en conflagration.

855. (759.673....106) I. 93.
Dieu, le ciel tout le divin verbe à l'onde,
Porté par rouges sept razes à BISANCE,
Contre les oints trois cens de Trebisconde,
DEUX LOIS mettront et horreur puis credence.

856.(854,857,598,617,867,734,735) VIII.36.
Dix envoyez CHEF DE NEF mettre à mort
D'un averty en CLASSE guerre ouverte,
Confusion chef l'un se picque et mort
Leryn, Stecades nefs, cap dedans la nerte.
VII. 37.

857. (105-108,820,559,558,843)
Et sera LE CHEF et gouverneur jetté DU MILIEU, et mis au lieu de l'air, ignorant la conspiration des conjurateurs, avec le second Trasibulus, qui de long-temps aura manié tout ceey. . etc.

858.
Naples, Florence, Favence, Imole.
Seront en termes de telle fascherie,
Que pour complaire aux malheureux de Nole
Plainct d'avoir fait à son chef moquerie.

859. III. 74.
Pau, Véronne, Vicence, Sarragouse,
De glaives loings, terroirs de sang humides,
Peste si grande viendra à la grand'gousse,
Proche secours et bien loing les remèdes.

860. (518.574.558.846.857) III. 75.
Esleu en pape d'esleu sera mocqué,
Subit soudain esmeu prompt et timide,
Par trop bon doux à mourir provoqué,
Crainte esteinte la nuit de sa mort guide.

861. (109.533.629.659...) X. 12.
Pour le plaisir d'edict voluptueux,
On meslera le poison dans la foy,
Vénus sera en cours si vertueux,
Qu'offusquera du soleil tout aloy.

862. (108.866.855.739.763) V. 72.
Persécutée de Dieu sera l'Eglise,
Et les saints temples seront expoliez,
L'enfaut la mère mettra nud en chemise,
Seront Arabes aux poullons ralliez.

863. (602.879.454.671.790.163) V. 73.
De SANG TROYEN naistra cœur Germanique,
Qui deviendra en si haute puissance,
Hors chassera gent estrange Arabique,
Tournant l'Eglise en pristine prééminence.

864. (845. *Ps.* 109, 314,865,866) V. 74.
Montera haut sur le bien plus à dextre,
Demourra assis sur la pierre carrée,
Vers le midy posé à sa senestre,
Baston tortu en main bouche serrée.

865. (845,864,562) V. 75.
En lieu libre tendra son pavillon,
Et ne voudra en cité prendre place,
Aix, Carpen. l'Isle Volce, mont Cavaillon,
Par tous les lieux abolira la trasse.

866. (864,863,867,561,790) V. 76.
Tous les degrez d'honneur ecclésiastique
Seront changez en dial quirinal,
En martial quirinal flaminique,
Un Roy de France le rendra vulcanal.

867. (592,818,157-158,848,163) V. 77.
Les DEUX UNIS ne tiendront longuement
Et dans treize ans au barbare satrape,
Aux DEUX COSTEZ feront tel perdement
Qu'un bénira la barque et sa Cappe.

868. (774,790,561,799,909) V. 78.
La sacrée pompe viendra baisser les aisles
Par la venuë du grand législateur :
Humble haussera, vexera les rebelles,
Naistra sur terre aucun œmulateur.

869. (759,855,673,221,682) V. 79.
L'OGMION grande BISANCE approchera ;
Chassée sera la barbarique ligue,
Des DEUX LOIX l'une l'œthinique laschera,
Barbare et franche en perpétuelle brigue.

870. (760,495,221,682) V. 80.
L'oyseau Royal sur la cité Solaire
Sept mois devant sera nocturne augure,
Mur d'Orient cherra tonnerre esclaire,
Sept jours aux portes les ennemys à l'heure.

871. (V) V. 81.
Au conclud pache hors de la forteresse,
Ne sortira celuy en désespoir mis ;
Quand ceux d'Arbois, de Langres contre Bresse
Auront mons Dolle, bouscade d'ennemis.
V. 82.

872. (873,742,799,784)
Ceux qui auront entrepris subvertir
Nonpareil règne puissant et invincible,
Feront par fraude, nuicts trois advertir,
Quand le plus grand à table lira Bible.

873. (872,524,742,784,761) V. 83.
Naistra de gouffre de cité immesurée
Nay de parens obscurs et ténébreux ;
Quand la puissance du grand Roy réverée,
Voudra destruire par ROUEN et EVREUX.

874. (875...) V. 84.
La TOUR marine trois fois prinse et reprinse,
Par Espagnols, Barbares Ligurins,
Marseille et Aix, Arles, par ceux de Pise,
Vast, feu, fer pille Avignon des Thurins.

875. (874-877,879) I. 71.
La TOUR de Boucq craindra fuste barbare
Un temps, longtemps après barque Hespérique
Bestail, gens, meubles, tous deux feront grand
Taurus, Libra quelle mortelle picque. [TARE.

876. (878, 880) I. 28.
Quand le POISSON terrestre et AQUATIQUE,
Par force vague au gravier sera mis,
Sa forme estrange suave et horrifique,
Par mer aux murs bientost les ennemis.

877. (874, 878) I. 29.
La nef estrange par le tourment marin
Abordera près de port incogneu,
Nonobstant signe du rameau palmerin,
Après mort, pille, bon avis tard venu.

878. (776, I. 30.
Au Crustamin par mer Adriatique,
Apparoistra un horrible POISSON,
De face humaine et la fin AQUATIQUE
Qui se prendra dehors de l'ameçon. III. 21.

879. (600, 864, 875)
Lorsque serpens viendront circuir l'arc,
Le SANG TROYEN vexé par les *Espagnes*
Par eux grand nombre en sera faicte TARE,
Chef fuit, caché aux mares dans les saignes.

879 *bis*. (714,600,863,776) I. 19.
L'AN QUE SATURNE sera hors de servage,
Au franc terroir sera d'eau inondé,
DE SANG TROYEN sera son MARIAGE,
Et sera seul d'*Espagnol* circondé.

880. (578,589,876,849,626) V. 77.
Sur le sablon par un hideux deluge,
Des autres mers trouvé MONSTRE marin,
Proche du lieu sera faict un refuge,
Tenant Savone esclave de Turin.

881. (571,885,891,883) V. 88.
Dedans Hongrie par Boheme Navarre,
Et par bannière faintes séditions,
Par fleur de lys pays portant la barre,
Contre Orléans fera esmotions.

882. (886, 925.1°, 637) V. 89.
Je pleure Nisse, Mannego, Pise, Genes,
Savone, Sienne, Capuë, Modene, Malte,
Le dessus sang et glaive par estrennes,
Feu, trembler terre eau malheureuse Nolle.

883. (871,769,891,884) X. 60.
Betta, Vienne, Emorre, Sacarbance,
Viendront livrer aux Barbares Pannone,
Par picque et feu énorme violence,
Les conjurez descouverts par matronne.

884 (883,...,891,281,...,885) X. 61.
Près de Sorbin pour assaillir ONGRIE,
L'hérault de Brudes les viendra advertir
Chef Bisantin, Sallon de Sclavonie,
A loy d'ARABES les viendra convertir.

885. (578,164,735,618,884,577) X. 62.
Cydron, Raguse, la cité au sainct Hiéron
Reverdira le medicant secours,
Mort fils de Roy par mort de deux héron
L'ARABE, HONGRIE feront un même cours.
X. 63.

Digitized by Google

886. (882,369,389,845,848)
Pleure Milan, pleure Lucques, Florence,
Que ton grand Duc sur le char montera,
Changer le siége près de Venise s'advance
Lorsque colonne à ROME changera.

887. (723,845,608,563,286,147) X. 64.
O vaste ROME ta RUYNE s'approche,
Non de tes murs de ton sang et SUBSTANCE,
L'aspre par lettres fera si horrible coche,
Fer pointu mis à tous jusques au manche.

888. (890,147,887,574,705,622) X. 65.
Le chef de LONDRES par regne l'Americh,
L'ISLE D'ECOSSE temptera par gelée,
Roy Reb. auront un si faux ANTECHRIST,
Que les mettra trestous dans la meslée.

889. (818,765,887,888) X. 66.
Après le siege tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.

890. (888) V. 92.
Sous le terroir du rond globe lunaire
Lorsque sera dominateur Mercure,
L'ISLE D'ECOSSE fera un luminaire :
Qui les *Anglois* mettra en déconfiture.

891. (577,571) V. 93.
Par VIE ET MORT changé règne d'*Hongrie*,
La loy sera plus aspre que service ;
Leur grand cité d'urlemens, plaints et cris,
Castor et Pollux ennemis dans la lice. II. 90.

892. (313,893,898,418,725,10)
Quand le SÉPULCRE DU GRAND ROMAIN TROUVÉ,
Le jour après sera esleu Pontife,
Du Sénat guères il ne sera prouvé,
Empoisonné son sang au sacré scyphe.

893. (759,892,925.1°,637) III. 65.
Au fondement de la nouvelle secte,
Seront les os DU GRAND ROMAIN TROUVÉ
SÉPULCRE EN MARBRE apparoistra ouverte,
Terre trembler en Avril mal enfouez. VI. 66.

893. (606,895,559,851,886,160)
Le Duc voudra les siens exterminer,
Envoyera les plus forts lieux estranges,
Par tyrannie PIZE et LUC ruyner,
Puis les barbares sans vin feront vendange.

895. (178,769 *bis*, 894) IX. 80.
Le Roy rusé entendra ses embûches,
De trois quartiers ennemis assaillir,
Un nombre estrange larmes de coqueluches
Viendra Lamprin du Traducteur saillir.

896. (673, 760) IX. 81.
Par le déluge et pestilence forte,
La cité grande de longtemps assiégé
La sentinelle et garde de main morte,
Subite prinse mais de nul outragée.

897. (608,739,741,862,918) IX. 82.
Sol vingt de Taurus si fort terre trembler,
Le grand théâtre remply ruynera,
L'air ciel et terre obscurcir et troubler,
Lors l'infidèle Dieu et saints voquera.

898. (749,682,748,627,892,893) IX. 83.
Roy EXPOSÉ parfaira L'HÉCATOMBE
Après avoir TROUVÉ son origine,
Torrent ouvrir de MARBRE ET PLOMB la tombe
D'un GRAND ROMAIN d'enseigne Medusine.

899. (663, 734) IX. 84.
Passer Guienne, Languedoc et le Rhône,
D'Agen tenans de Marmande et la Réole [trône
D'OUVRIR par foy par loy Phocen tiendra son
CONFLICT auprès sainct Pol de Mauséole.

900. (464, 760, 762) IX. 85.
Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Char-
Et feront près du pont Antoni pause, [tres
Sept pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause.
IX. 86.

901. (737)
Un qui les Dieux d'Annibal infernaux,
Fera renaistre effrayeur des humains,
Oncq. plus d'horreur, ne sera pire journaux,
Qu'advint viendra par Babel aux Romains.

902. (616, 867) II. 30.
En Campanie Cassilin fera tant,
Qu'on ne verra que d'eau les champs couverts,
Devant, après la pluye de longtemps,
Hormis les arbres rien l'on verra de vert.

903. (891, 559, 849) II. 31.
Laict sang grenouilles escoudre en Dalmatie,
Conflict donné, peste près de Baleine
Cry sera grand par tout Esclavonie,
Lors naistra monstre près et dedans RAVENNE.

904. (564, 595) II. 32.
Par le torrent qui descend de Verone,
Par lors qu'au Pol guindra son entrée,
Un grand naufrage, et non moins en Garonne
Quand ceux de Gênes marcheront leur contrée.

905. (883, 688, 606, 178) II. 33.
L'ire insensée du combat furieux,
Fera à TABLE par frères le fer luyre,
Les départir, mort blessé curieux,
Le fier DUELLE viendra en France nuyre.

906. (777) II. 34.
Dans deux logis de nuict le feu prendra,
Plusieurs dedans estouffez et rostis,
Près de deux fleuves pour seur il adviendra,
Sol l'Arc et Caper, tous seront amortis.

907. (176, 847, 769) II. 35.
Du grand Prophète les lettres seront prinses,
Entre les mains du tyran deviendront,
Frauder son Roy seront ses entreprinses,
Mais ses rapines bientost le troubleront.

908. II. 36.
De ce grand nombre que l'on envoyera,
Pour secourir dans le fort assiégez,
Peste et famine tous les dévorera,
HORS MIS septante qui seront profligez.

909. (561, 868, 790, 911) II. 37.
Des condamnez sera fait un grand nombre,
Quand les monarques seront conciliez ;
Mais à l'un d'eux viendra si mal encombre,
Que guères ensemble ne seront ralliez.

910. (911) II. 38.
Un an devant le conflit Italique,
Germain, Gaulois, Espagnols pour le fort,
Cherra l'escolle maison de république,
Où HORS MIS peu seront suffoqués morts.

911. (909-910, 680) II. 39.
Un peu après non point long intervalle,
Par mer et terre sera fait grand tumulte,
Beaucoup plus grand sera pugne navalle,
Feux animaux, qui plus feront d'insulte.

912. (517) II. 40.
La grande estoille par sept jours bruslera,
Nuë fera deux Soleils s'apparoir,
Le gros mastin toute nuict hurlera
Quand grand Pontife changera de terroir.

913. (636) II. 41.
Coq, chiens et chats de sang seront repeus,
Et de la playe du tyran trouvé mort ;
Au lict d'un autre jambes et bras rompus,
Qui n'avait peur mourir de cruelle mort.

914. (637, 829) II. 42.
Durant l'estoille chevelue apparente,
Les trois grands Princes seront faits ennemis.
Frappez du Ciel, paix, terre trémulante,
Po, Tymbre, undans serpent sur le bord mis.

915. (578, 863, 736, 916) II. 43.
La barque neufve recevra les voyages,
Là et auprès transfereront l'empire,
Beaucaire, ARLES retiendront les hostages,
Près deux colonnes trouvées de porphire.
X. 93.

916. (915, 719, 560)
De Nismes, d'ARLES et Vienne contemner,
N'obéir tous à l'édict Hespérique,
Aux labouriers pour le grand condamner,
SIX ESCHAPPEZ en habit Séraphique.
X. 94.

FIN DU MONDE.

917. (166, *Apoc.*, ch. xx).
Le séducteur sera mis en la fosse,
Et estaché jusques à quelque temps,
Le clerc uny le chef avec la crosse,
Pycante droite attraira les contens.

918. (60,741,897,868,774) VIII. 95.
La Synagogue stérile sans nul fruit,
Sera receuë entre les infidèles,
De Babylon la fille du poursuit,
Misère et triste luy tranchera les aisles.

919. (165) VIII. 96.
L'Antechrist trois bientost annichilez,
Vingt et sept ans sang durera sa guerre,
Les hérétiques morts, captifs, exilez,
Sang, corps humain eau rougie gresler terre.

920. (152) VIII. 77.
Un Bragamas avec sa langue torte,
Viendra des Dieux piller le sanctuaire,
Aux hérétiques il ouvrira la porte,
En suscitant l'église militaire.

921. (32) VIII. 78.
Par quarante ans l'Iris n'apparoistra,
Par quarante ans tous les jours sera veu,
La terre arride en siccité croistra,
Et grands deluges quand sera apperceu.

922. (165) I. 17.
La voix ouye de l'insolit oyseau,
Sur le canon du respiral estage,
Si haut viendra du froment le boisseau,
Que l'homme d'homme sera antropophage.

923 II. 75.
La splendeur claire à pucelle joyeuse,
Ne luyra plus longtemps sera sans sel :
Avec marchans, ruffiens LOUPS odieuse,
Tous pesle mesle monstre universel.

924. X. 98.
La fin le LOUP, le lyon, bœuf et l'asne,
Timide dame seront avec mastins,
Plus ne cherra pour eux la douce manne,
Plus vigilance et custode aux mastins.

925. (927, 166) X. 99
La terre et l'air gelleront si grand'eau,
Lorsqu'on viendra le jeudy venerer :
Ce qui sera jamais ne fut si beau.
Des quatre parts le viendront honorer.

926. (928) X. 71.
L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois,
Du ciel viendra le grand roy d'effrayeur,
Ressusciter le grand roy d'Angoulmois,
Avant après Mars régner par bonheur.

927. (928, 166) X. 72.
Le temps présent avecques le passé
Sera jugé par grand Jovialiste,
Le monde tard par luy sera lassé,
Et desloyal par le clergé juriste.

928. (153, 35, 48, 802) X. 73.
An révolu du grand nombre septiesme,
Apparoistra en temps jeux d'Hécatombe,
Non esloigné du grand nombre milliesme,
Que les entrez sortiront de leur tombe.
X. 74.

—

Digitized by Google

ERRATA.

page	col.	ligne	
2	1	48	*retranchez* qui.
23	1	23	*lisez* juste comme lui.
26	1	19	— se fait schismatique.
id.	*id.*	50	— dont les ancêtres durant...
27	2	*Note*	— Elizabeth *au lieu de* Marguerite.
34	2	*Note*	— Henri III meurt.
37	1	54	— 204 *au lieu de* 284.
id.	*id.*	57	— le passage.
38	2	9	— dans trois autres.
44	1	47	— quelles mutations.
52	2	58	— donnent du troisième.
59	1	68	— ait jamais entreprise... il attaque.
60	2	56	*ajoutez* Melite est pour *Melissa* ou *Massilie* comme UTICENSE, d'Utique est pour *Ucetiense* d'Usez (232 *bis*).
85	1	*Note*	*lisez* 24 *au lieu de* 28.
94	1	26	— 12 vers.
id.	2	71	— pasteur.
96	2	*au bas*	— Province.
98	1	24	*lisez* (1636), il vit ce titre de lieutenant-général passer à son ennemi dont il avait triomphé : PLUS QUE JAMAIS SON TEMPS TRIOMPHERA, SES ENNEMIS TROUVEZ DES CONJUREZ ; alors qu'il le força ainsi que sa mère à sortir du royaume.
110	2	34	— Phaéton et *Æmathion*.
112	1	64	— l'asservissement.
114	1	*au bas*	— Tortose et Ypres.
117	2	*Note*	— Anne d'Angleterre en 1714.
118	1	*Note*	— je puis dire fort heureuse.
121	2	45	— il résistera mais non en vrai Mars... qui fut jamais.
125	1	15	— rouge (et non rouge rouge).
134	2	53	— ; pour L.-Philippe... On les verra... guerre civile.
135	1	39	— sont pour *Saluces*.
145	2	14	— siècles révolus.
id.	*id.*	57	— évènements de la révolution.
155	1	30	— septembre 29.
158	1	18	— Lamartine fixe des bornes.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDENDA

à l'APOCALYPSE interprétée par NOSTRADAMUS.

Bien que cette interprétation ait été reconnue, rédigée et imprimée en moins d'un mois, aujourd'hui, après plus d'un an, je n'ai à signaler au lecteur qu'une faute grave. Pièces en main, on peut montrer que l'interprétation donnée au chapitre XIII sur le temps présent vient de recevoir de la politique du jour une confirmation inespérée. On peut démontrer que le *caractère de la bête*, qui avec le *nombre de son nom* fait le nombre 666, est bien le T qui était *chez les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs et les Latins le caractère du mal.*

Voici la faute. Chap. VI, verset 9 : « *Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu et pour la confession de son nom*, etc. » — Ce verset, qui précède la mort de Louis XVI, est sur le massacre des prêtres dans la chapelle des Carmes : DE SANG CHAPELLE TEINTE (10e). L'ordre chronologique est conservé, et ce crime, qui appartient en propre à la Babylone moderne, est un de ceux qui ont fait dire à l'Apôtre : « On a trouvé dans cette ville le sang des Prophètes et des Saints, etc. » (XVIII. 24).

Passons au chapitre XIII, verset 15 : « *Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image.* » Les pièces officielles des gouvernements de France, de Russie, de Prusse et d'Italie ont assez fait connaître que c'est le gouvernement français qui a parlé pour la révolution italienne et qui l'a fait reconnaître par la Prusse et la Russie. Auparavant, Ricasoli avait dit à la chambre des députés italiens :

« La question romaine, c'est la plus grande question que les temps modernes aient soulevée. L'Italie y est intéressée directement, mais la France, comme puissance catholique et amie de l'Italie, y est aussi intéressée. La conservation de la papauté intéresse la France et l'Italie... Je ne pouvais m'adresser directement au Pontife ; je me suis adressé à notre intermédiaire naturel. Cet intermédiaire nous a donné son approbation ; il s'est borné à dire que le moment n'est pas opportun, et que d'ailleurs, à cette époque, la France n'avait pas d'ambassadeur à Rome. » (*La Gironde*, 11 décembre 1861).

Verset 18 : « *Son nombre est le nombre d'un homme.* » J'avais dit : cette bête est un homme qui peut se dire au même titre que Napoléon Ier : *La révolution fait homme.*

« Pour bien préciser l'état de l'esprit public en France, il suffit d'avoir suivi avec quelque soin les évènements qui se sont succédé depuis quelques années. Il s'est opéré un classement suivant les lois de l'affinité. D'un côté se sont groupés les partisans du passé, réactionnaires, aimant et regrettant les abus du régime parlementaire ; de l'autre côté se sont réunis les hommes dévoués à la cause du progrès, défenseurs de la révolution, soutiens de *la démocratie personnifiée sur le trône par l'empereur Napoléon III*... Les partis qui prétendent que l'unité italienne occasionnera le bouleversement des Etats du Saint-Siège devraient savoir qu'*il n'y a aucune puissance assez forte*, s'il s'en trouvait d'assez injuste, pour empêcher une nation d'arriver à ses destinées lorsqu'elle est mûre pour la sagesse et la liberté. Quant aux hommes nouveaux, oubliant d'injustes préventions, ils comprennent que *l'Empereur, incarnation de la France démocratique*, doit prendre en main la défense de la cause des peuples, et les guider vers les sources de la démocratie et de la liberté... » (*Piétri*, séance du Sénat du 21 février 1862 ; discussion de l'Adresse).

Ces mots de l'Apocalypse : *Et qui pourra combattre contre elle*, trouvent leur commentaire dans cette citation : *Il n'y a aucune puissance assez forte*, etc.

« S. A. I. le prince Napoléon : A mes yeux, l'établissement de l'empire n'a sa raison d'être que dans l'application bien entendue des principes de la révolution... M. le comte de Persigny a eu l'instinct, le sentiment de l'idée du napoléonisme libéral, des principes démocratiques qui en font la gloire... Pour moi, l'empire c'est la gloire à l'extérieur, la destruction des traités de 1815 dans la limite des forces et des ressources de la France, l'unité dé l'Italie, que nous avons contribué à affranchir, affermie et constituée. A l'intérieur, c'est l'ordre, sans doute, l'ordre sans lequel rien n'est possible, mais c'est aussi un ensemble dè libertés sages et sérieuses, parmi lesquelles la liberté de la presse ; c'est une instruction populaire sans limites, sans les congrégations religieuses et sans toutes ces institutions qui voudraient imposer le retour du bigotisme du moyen-âge... Si jamais pareille politique (celle des cléricaux) était suivie de succès ; si jamais on pouvait faire table rase des principes révolutionnaires, l'empire n'aurait pas de raison d'être, et l'on n'aurait plus qu'à appeler le duc de Bordeaux pour lui faire prendre sur le trône la place de Napoléon III... » (*Discussion de l'Adresse*. Sénat, 22 février 1862).

« Le gouvernement a la prétention d'être le peuple fait homme par une opération de scrutin. » (*Eug. Pelletan. La Gironde*, 11 septembre 1861).

Georges Pallavicini vient de copier dans sa proclamation aux Siciliens ce passage de l'Apocalypse : *Et qui pourra combattre contre elle :*

« *L'Italie et Victor Emmanuel !* voilà la devise écrite sur le drapeau de Garibaldi, sur le mien, sur le vôtre ! Vive l'Italie mais *une* et *indivisible !* C'était ce que décrétait le Parlement en acceptant le plébiscite. Qui donc serait assez hardi pour s'opposer à un décret qui est gravé dans tous nos cœurs ? Aucune force humaine ne le pourrait. » (*La Gironde*, 27 juillet 1862.)

Son nombre est 666.

« Saint Jean a écrit l'Apocalyse en grec ; donc le nombre de la bête ne peut être cherché dans les mots latins, mais dans un ou plusieurs mots grecs. Car, en effet, de même que les Sibylles, qui autrefois donnèrent le nombre 888 comme celui du nom du Christ à venir, voulurent que le nombre de ce nom ou de *Iésous* fut cherché dans la manière de compter des Grecs parce qu'elles écrivirent en grec, de même, puisque Saint Jean a également écrit en grec son Apocalyse, ce même nombre du nom de la bête doit être calculé d'après cette même manière de compter des Grecs. » (*Migne*. Cours d'Ecriture sainte. Tome XXV. p. 1134.)

On a vu que le *nombre du nom* NAPOLÉON est 366 ; si ce *nom* est celui de la *bête*, il faut que le *nombre du caractère* soit 300, car, je le répète, c'est *le caractère et le nombre de son nom* qui *font le nombre de la bête*. Or, la lettre T en grec vaut 300 et seule elle a cette valeur, et Dieu s'en est servi comme d'un caractère ou marque, lorsqu'il a dit : *signa Tau*. Les Juifs et plusieurs commentateurs chrétiens disent que le T est pour un signe ou caractère quelconque. Voici qui le prouve d'une façon un peu victorieuse.

« Le psaume CXVIII est divisé dans le Psautier hébreu en vingt-deux parties, selon les règles de l'Alphabet, en sorte que sous chaque lettre il y a huit versets dont chacun commence aussi par la

Digitized by Google

même lettre, ce qui fait le nombre de cent soixante-seize versets. » (*Migne.* Cours d'Ecriture sainte. Tome XVI. p. 295).

Or on voit dans ce même volume que chaque lettre placée en tête de ces divisions a une signification :

Aleph... *id est.*	*Doctrina.*	Men.....	*Ex ipsis.*
Beth.....	*Domus.*	Nun.....	*Sempiternum.*
Gimel.....	*Plenitudo.*	Samech.....	*Adjutorium.*
Daleth.....	*Tabularum.*	Ain.....	*Fons vel oculus.*
He.....	*Ista.*	Phe.....	*Os, oris.*
Vav.....	*Et.*	Tsade.....	*Justitia.*
Zaïn.....	*Hæc.*	Coph.....	*Vocatio.*
Heth.....	*Vita.*	Res.....	*Caput.*
Teth.....	*Bonum.*	Shin.....	*Deus.*
Iod.....	*Principium.*	Tav.....	*Signum.*
Caph.....	*Vola manus.*		
Lameth.....	*Disciplina.*	(*Migne.* id. p. 238-294).	

Ces lettres RES, SHIN, TAV, correspondent aux lettres RO, SIGMA, TO, de l'Alphabet grec et elles se suivent en hébreu comme en grec. Le *To* grec correspond donc au *To* hébreu et la signification de cettre lettre est *signum*, signe, marque, caractère. Le *T* des Egyptiens signifiait aussi un *caractère.*

« *Python* ou *Typhon*. Le même fond d'amour-propre qui avoit fait trouver aux Egyptiens Cham, son épouse, et leurs prétendus enfans Ménès et *Toth*, dans les caractères les plus honorables de leur ancienne écriture, leur fit chercher quelque ancien ennemi de leur colonie dans le monstre aquatique qu'ils nommoient Ob, et qu'ils regardoient comme l'ennemi d'Osiris. Ils crurent trouver les marques distinctives d'une nation voisine qu'ils haïssoient souverainement : c'étoit Phyt ou Phyton, frère de Mesraïm, et auteur des Phytéens qui habitoient l'intérieur de l'Afrique... La haine des Egyptiens pour ce Phyton, leur ennemi imaginaire, et toujours attentif, selon eux, à les molester, alla si loin, qu'ils n'osèrent plus en prononcer le nom...., ils en renversèrent les lettres, et les changèrent en celui de Typhon. (On préfère dire : fuyez les séductions du *monde*, que du *démon*, ce qui au fond est la même chose.)

» Nous avons vu que la croix, soit entière soit racourcie, étoit la *marque* de la crûe du Nil, parce qu'elle en étoit la mesure. Cette croix, qui, retenue par un chaînon ou surmontée du cercle, symbole de la Providence, et arrêtée dans la main d'Osiris, ou dans les pattes de l'épervier, ou dans la main d'Horus, signifioit d'une façon fort simple le débordement du Nil réglé par le soleil, fortifié par le vent et assujetti à des règles certaines, ou maîtrisé par la dextérité du labourage, prit un tout autre tour dans leur esprit. Cette CROIX QUI, DANS LEUR ÉCRITURE VULGAIRE, COMME AUSSI DANS L'ANCIENNE HÉBRAÏQUE, DANS LA GRECQUE ET DANS LA LATINE, ÉTOIT LA LETTRE TAU, commençait nécessairement le mot Typhon écrit en lettres courantes. En sorte que cette figure, attachée à un chaînon ou arrêtée par une main, leur parut un caractère abrégé pour *signifier* Typhon enchaîné ou désarmé.

» Que la croix ou le T suspendu à un chaînon ait été pris par les Egyptiens pour Typhon arrêté, ou, ce qui étoit pour eux la même chose, pour la délivrance du mal, on peut s'en assurer en consultant leurs pratiques. Elles sont le plus sûr interprète de l'opinion qui les régloit.

» Ils suspendaient le Typhon retenu par une boucle au cou de leurs enfants et de leurs malades : ils l'appliquoient sur les bandelettes parfumées dont ils enveloppoient leurs momies, et où nous les retrouvons encore. Que peut *signifier* dans leurs idées un T enchaîné, auprès de ceux à qui ils souhaitent la santé ou la vie, sinon la délivrance de la maladie ou de la mort, qu'ils espéroient obtenir par ces pratiques superstitieuses? On peut donc croire que ce T leur a paru être le commencement et l'abrégé du nom de leur ennemi, et que la main ou l'attache qui le bridoit leur paroissoit être la *marque* d'une puissance secourable et attentive à détourner le mal...

« Cette coutume de donner un frein aux puissances de l'ennemi, et de suspendre un Typhon captif au cou des enfants, des malades et des morts parut si salutaire et si importante, qu'elle fut adoptée par d'autres nations. Les enfants et les malades portoient communément une bulle où étoit le T qu'on regardoit comme un puissant préservatif. Avec le tems, à la place de la lettre T qu'on gravoit d'abord dans cette bulle, mais dont les autres peuplent ignoroient le sens et l'intention, on substitua d'autres *caractères*. Souvent on y mit un serpent, un harpocrate, ou l'objet des dévotions courantes ; quelquefois même des figures ridicules, ou de la dernière indécence. Mais le nom d'*Amulette* qu'on donnoit à cette bulle, et qui s'ignifie l'*éloignement du mal*, représente très naturellement l'intention des Egyptiens de qui cette pratique est venue » (*Pluch.* Hist. du Ciel. I. p. 378).

Le T ou la croix, *caractère* ou marque d'un instrument de supplice infâme entre tous, est devenu le signe ou *caractère* glorieux des chrétiens après l'heure du prince de ce monde (démon). J.-C. y meurt attaché et l'on dit au démon et à la mort : *Ubi est victoria tua?* T est le *caractère* du mal, il n'est le *caractère* du bien que lorsque J.-C. y est attaché.

Digitized by Google